REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION

THESE EN VUE DE L'OBTENTION D'UN DIPLOME DE DOCTORAT EN SCIENCES ECONOMIQUES, OPTION GESTION DES ENTREPRISES

THEME :

L'ESPACE ENTREPRENEURIAL NATIONAL : ENJEUX THEORIQUES, PERMANENCES STRUCTURELLES ET POTENTIEL DE TRANSFORMATION CONFIGURATIONNEL

Sous la direction du professeur Mohamed DAHMANI

Présentée par M. SADOUD Ahmed

Devant un jury composé de :

M Brahim GUENDOUZI, Professeur, UMMTO, Tizi-Ouzou, Président
M. Mohamed DAHMANI, Professeur, UMMTO, Tizi-Ouzou, Rapporteur
M. Youcef BENABDELLAH, Professeur, ENSSA, Alger, Examinateur
M. Hamid KHERBACHI, Professeur, UTMB, Bejaïa, Examinateur
M. Ahcène AMAROUCHE, Professeur, UMOB, Bouira, Examinateur
Mme. Dalila MATMARnée MOHELLEBI Professeur, UMMTO, Tizi-Ouzou, Examinatrice

Année 2019-2020

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier ici tous ceux et celles qui m'ont aidé dans la réalisation de ce travail de recherche.

En acceptant la direction de ce travail, Monsieur le Professeur Mohamed DAHMANI m'a accordé sa confiance et m'a fait bénéficier de sa disponibilité infaillible et de sa rigueur exemplaire. Je voudrais lui exprimer ma reconnaissance et mes remerciements les plus sincères.

Mes remerciements vont aussi aux entrepreneurs qui m'ont fait partager leurs parcours, aux différentes personnes (dirigeants dans les entreprises, journalistes de la presse particulièrement économique,…) qui sont toujours au poste ou qui ont connu leurs carrières professionnelles dans les secteurs ou les entreprises retenues pour le besoin de mes enquêtes. Leur apport informationnel était décisif pour l'analyse de l'émergence de trajectoires entrepreneuriales dans l'économie.

Je remercie mes collègues qui m'ont encouragé pendant toutes ces années de réalisation de ce travail.

Je voudrais aussi adresser mes remerciements aux étudiants (es) de la faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences commerciales de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Mes expériences dans le domaine pédagogique m'ont substantiellement aidé dans ce travail de recherche.

Ce travail n'aura jamais pu voir le jour sans le soutien de ma famille. Une forte pensée à la mémoire de mon père, Arezki, et de mon frère, Meziane, qui étaient très impliqués dans mes réussites scolaires.

A mon défunt père Arezki

A mon défunt frère Meziane

A mes deux filles, Dacine et Damia

Liste des abréviations

ACPE	Association Algérienne pour la Création et la Promotion de l'Entreprise
ANSEJ	
ANPP	Association Nationale des Producteurs en Pharmacie
ANTIBIOTICAL	
ANDI	Agence Nationale du Développement de l'Investissement
APSI	Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement
ARCELOR MITTAL	
ASTRA ZENECA	
BIOPHARM	
BIOTIC	
BTP	
CENEAP	Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la Population et le Développement
CIC	Conseil Interprofessionnel des Céréales
CNAC	Caisse Nationale d'Assurance Chômage
CNC	Chambre Nationale de Commerce
CNI	Conseil National de l'Investissement
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
DIGROMED	
EMOPHARM	
ENCOPHARM	
ENPC	Entreprise Nationale des Plastiques et Caoutchoucs
EPL	Entreprises Publiques Locales
ETANCHAL	
ETRHB	
FADES	Fonds Arabe du Développement Economique et Social
FCE	Forum des Chefs d'Entreprises
GE	
GICA	Groupe Industriel des Ciments d'Algérie
IMETAL	
ITA de MOSTAGANEM	Institut de Technologie Agricole de Mostaganem
LAFARGE-HOLCIM	
LAKSHIMI MITTAL	
MERINAL	
NASDAQ	National Association of Securities Automated Quotations
OAIC	Office Algérien Interprofessionnel des Céréales
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONCV	Office National de Commercialisation des produits Vitivinicoles
ONIL	Office National Interprofessionnel du Lait
ONS	Office National des Statistiques
ORASCOM OGGAZ	
OSCIP	Office de Suivi et de Contrôle de l'Investissement
PAS	Plan d'Ajustement Structurel
PCA	Pharmacie Centrale Algérienne

PFIZER	
PHARMAL	
SAIDAL	
SANOFI TAPHCO	
SAU	Surface Agricole Utile
SIDER	
SOCOTHYD	
SOMEDIAL	
SONATRACH	
TONIC EMBALLAGE	
TOSYALI Algérie	
UGEA	Union Générale des Entrepreneurs Algériens
UNOP	Union Nationale des Opérateurs de la Pharmacie

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE……..01
CHAPITRE01. LES SCHEMAS THEORIQUES DE REFERENCE……..15

SECTION01. LE MODELE D'ANALYSE NEOCLASSIQUE……17
SOUS-SECTION01. LE MODE THEORISATION DE L'ENTREPRENEUR DANS LE MODELE NEOCLASSIQUE……18
SOUS-SECTION02. LE DEGRE D'OPERATIONALITE DU MODELE NEOCLASSIQUE……25

SECTION 02. LE MODELE D'ANALYSE ENTREPRENEURIALE DE MAX WEBER……..38
SOUS-SECTION 01. LE MODE DE THEORISATION WEBERIEN DES PRATIQUES ENTREPRENEURIALES
SOUS-SECTION 02. PORTEE ET LIMITES DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE DE MAX WEBER…….48

SECTION 03. ANALYSE ENTREPRENEURIALE DE JOSEPH SCHUMPETER……57
SOUS-SECTION 01. LE CADRE THEORIQUE DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE DE J.SCHUMPETER .58

SOUS-SECTION 01. LES FONDEMENTS DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE CHEZ JOSEPH SCHUMPETER ……61
SOUS-SECTION 02. PORTEE ET LIMITES DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE DE JOSEPH A. SCHUMPETER……74

CHAPITREII. LE CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE….91

SECTION 01.DELIMITATION DU CHAMP D'ANALYSE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES……92

SOUS-SECTION 01. QUELQUES ELEMENTS POUR LE RENOUVEAU DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE……93
SOUS-SECTION 02.LA CONSTRUCTION DE L'OBJET DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE……109

SECTION 02. GRILLE D'ANALYSE DES REALITES ENTREPRENEURIALES……131

SOUS-SECTION 01. LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE ENTREPRENEURIAL……134
SOUS-SECTION 2. LES INVESTISSEMENTS ENTREPRENEURIAUX……150

SECTION 03. LES CHOIX CONCEPTUELS DANS L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE……167

SOUS-SECTION 01. LES CONFIGURATIONS ENTREPRENEURIALES……168

SOUS-SECTION 02. LE CAPITAL ENTREPRENEURIAL……184

CHAPITRE III. L'ESPACE ENTREPRENEURIAL NATIONAL : UNE MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE……223
SECTION 01.L'ENTREPRENEURIAT ETATIQUE ……224

SOUS-SECTION 01. L'ENTREPRENEURIAT ETATIQUE INDUSTRIEL……225
SOUS-SECTION. RESTRUCTURATIONS, REFORMES ET ENTREPRENEURIAT ETATIQUE……249

SECTION 02. L'ENTREPRENEURIAT PRIVE : UNE MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE……268

SOUS-SECTION 01. L'ANALYSE HISTORIQUE DU CAPITAL ENTREPRENEURIAL PRIVE NATIONAL…..269
SOUS-SECTION 02. LA REORGANISATION INSTITUTIONNELLE DU CADRE D'EXERCICE DU CAPITAL ENTREPRENEURIAL PRIVE……..308

CHAPITRE IV. STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DE LA CONFIGURATION ENTREPRENEURIALE NATIONALE……342
SECTION 01. LA CONSTRUCTION DE L'OBJET EMPIRIQUE……344
SOUS-SECTION 01. LES FONDEMENTS DE L'ANALYSE EMPIRIQUE……345
SOUS-SECTION 02.LA DELIMITATATION DU CHAMP DES OBSERVATIONS EMPIRIQUES…….357

SECTION 02. STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DE LA CONFIGURATION ENTREPRENEURIALE NATIONALE.……290
SOUS-SECTION 01. DES PROCESSUS ENTREPRENEURIAUX STRUCTURANTS .....……375
SOUS-SECTION 02. CONSTRUCTION ET ANALYSE DE LA CONFIGURATION ENTREPRENEURIALE NATIONALE……..438
CONCLUSION GENERALE……468

BIBLIOGRAPHIE……472

LISTE DES TABLEAUX

ANNEXES

INTRODUCTION GENERALE

PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET OBJET DE RECHERCHE

Les processus entrepreneuriaux sont au centre des politiques publiques et des préoccupations des chercheurs. Les évolutions qui ont marqué les économies occidentales à partir des années (19)80 et celles qui ont pris leur cours avec les processus de transition dans les pays à économies planifiées, ont été accompagnées par des regains d'intérêts autour de la question entrepreneuriale. Bien que les justifications soient différentes, selon les contextes d'évolution historique de ces économies, l'entrepreneuriat est apparu comme un socle pour construire des réponses à la crise. Des problématiques dans lesquelles sont ambitionnés des objectifs de rupture systémique, de réduction du chômage, de gestion des effets de restructurations,…, sont au cœur des politiques et des travaux académiques. Néanmoins, deux types de problèmes traversent de par en par les deux types de préoccupations : d'une part, le problème du potentiel entrepreneurial mobilisable et de la configuration qui est le lieu de sa formation et, d'autre part, des modes d'expression par lesquels il prend des formes concrètes. Les agents disposant un tel potentiel sont de ce fait des processus formant une ou plusieurs configurations.

En toute évidence, la transition vers des économies marchandes ne saurait s'envisager sans ces processus. Le problème de la transition n'est pas soluble dans un acte volontariste d'ouverture marchande. Substituer au Plan un mode de régulation par le marché n'est pas la panacée au regard des transformations qualitatives qu'on voudrait imprimer à l'espace économique. Deux problèmes surgissent : les capacités dispositionnelles qui concordent avec les exigences de conduite dans les jeux marchands et les capacités ajustées avec les exigences d'entreprendre autrement, puisque celles auxquelles étaient soumis les acteurs et les entreprises sont, de par les résultats ou les bilans établis, appelées à être dépassées. Les processus entrepreneuriaux ajustés aux règles marchandes sont l'œuvre d'une stratégie de construction sociale sinon étatique. Le double défi marchand et entrepreneurial supposerait alors un effort de volonté politique pour entamer la rupture institutionnelle. Mais, l'édification des règles nécessaires à l'institution d'un ordre marchand ne se suffirait pas d'elle-même tant que la justification de la transition reposait sur l'antériorité du contexte dans lequel elle est mouvementée. Autrement dit, sans que la question entrepreneuriale soit au cœur de la problématique de la transition, l'ordre marchand qu'on s'efforcera d'établir serait sans objet. C'est pourquoi les transformations devraient affecter la structure de l'espace national d'appartenance de ces processus.

En Algérie, la transformation de la configuration de cet espace consistait à opérer une série d'ajustements dans la structure de distribution du capital public (restructuration et soumission des entreprises publiques à des règles marchandes) et à reconsidérer le cadre d'organisation institutionnel du capital privé (levée des restrictions imposées par le cadre planifié, mise en place de dispositifs de création d'entreprises,…). Or, il ne s'agissait pas de repenser une stratégie de rupture dans l'économie, puisque dans la vision du réformateur, l'effort d'ajustement et de libéralisation ne se confondait pas avec l'effort plus décisif qui est celui justement de réorienter les capitaux vers des emplois qui devraient induire une nouvelle configuration de l'espace entrepreneurial national. Tout se passait comme si l'ouverture marchande suffirait d'elle-même à impulser des dynamiques entrepreneuriales dans l'économie. De ce fait, L'économie de marché va s'installer aux dépens d'une économie entrepreneuriale. D'ailleurs, les ressources libérées par les restructurations ont été déviées de leurs trajectoires quelques fois en rentrant précipitamment dans une phase d'érosion voire de destruction.

Ceci dit, la rupture avec l'ordre planifié de l'économie n'est pas une substitution d'un mode d'allocation et de coordination des ressources par un autre. Les transformations, celles en capacité d'imprimer un élan évolutionnaire à l'économie, sont dans les types et les modes de fonctionnement des processus entrepreneuriaux et dans la structure de la configuration qu'ils forment. En d'autres termes, la transformation de la structure d'une telle configuration suppose l'existence d' « un potentiel de transformation » suffisamment constitué dans l'économie. Dans le cas de l'Algérie de la fin des années (19)80, la question de la légitimation de l'ordre marchand était si présente aux esprits qu'on n'était pas à temps pour poser en termes entrepreneuriaux la question de la rupture recherchée. De ce fait, la transition n'a pas été de ces dynamiques qui devraient s'opérer avec la mobilisation du capital de la nation, ni encore un cadre d'une certaine vision en la matière, puisque le stock des aptitudes porté par ces processus a connu des détériorations comme en témoigne la liquidation des Entreprises Publiques Locales (EPL) ou les pertes en capacités (en ressources humaines entreprenantes plus particulièrement) occasionnées par les opérations de restructuration.

Il est entendu que ces processus sont le produit de l'histoire, elle aussi, entrepreneuriale de l'économie. Les modes d'expression ou d'insertion sur des marchés, les logiques des mouvements stratégiques ou de développement, les formes des entreprises et les types de management qui y sont mis en œuvre ne sont saisissables qu'à travers une mise en perspective historique de ces processus. Or, les schémas théoriques établis, à quelques exceptions près ceux de Joseph SCHUMPETER

et des auteurs qui s'en inspirent (les évolutionnistes,…) ne laissent peu ou pas de place à cette question de dynamique. Actuellement, on s'évertue à déduire les logiques évolutives entrepreneuriales des logiques d'évolution des actes qu'accomplissent les agents ou les entreprises dans un secteur donné (diversification, intégration, croissance dans le segment investi par l'entreprise créée,…). Parfois, on les réduit aux évolutions prises par les paramètres occasionnellement choisis (le nombre d'entreprises créées, le chiffre d'affaires réalisé, le nombre d'emplois créés,…). Les processus dont on parle ne sous-traitent pas leurs logiques d'évolution aux domaines d'activités de leur présence ou aux paramètres renseignant sur leurs performances. Les entrepreneurs sont déjà eux-mêmes des processus et non des individus soumis à des processus. Mais, reconnaitre les transformations que connaissent les agents durant leurs trajectoires ne résout pas tout le problème de la dynamique entrepreneuriale. La question à traiter ne réside pas dans les évolutions que connaissent ces agents pris individuellement, mais dans l'évolution configurationnelle de l'espace de leur appartenance. L'une des façons de poser ce problème est de s'interroger sur les forces d'inertie, pour identifier les permanences structurelles de cet espace, ou au contraire sur les potentiels de transformation, pour voir est-ce que leurs poids suffisent à donner naissance à des états configurationnels différents de l'état de d'appartenance antérieur de ces agents.

La question des changements dans la structure d'une telle configuration nationale peut s'envisager à travers une problématique de rupture avec la logique rentière de l'économie ou des pratiques (choix d'un mode de présence sectoriel, bifurcation,…) qui y sont engagées. La nouvelle configuration se distinguerait de la précédente par sa logique de fonctionnement propre, où les processus entrepreneuriaux s'affranchiraient des ressources rentières et gagneraient en efficience. Cette vision, qui s'apparente beaucoup plus à un vœu pour la nation, s'engouffre dans des oppositions qui en restreignent la portée. En insistant sur les préoccupations productivistes, elle esquisse le dessin d'une rupture qui prendrait effet grâce à un effort de substitution à l'importation. Mais, cette vocation productiviste aura-t-elle des chances de se réaliser sans accentuer la contrainte de dépendance en particulier technologique. Bien que les rapports à la technologie soient inchangés, il est difficile, même si on compte sur des taux de création d'entreprise élevés, de provoquer le basculement de la configuration actuelle vers un autre état de développement. Plusieurs raisons nous incitent à croire à l'effet inverse, c'est-à-dire à renforcer le statu quo dans la configuration actuelle :

- Cette vision ne remet pas en cause la logique rentière de l'espace entrepreneurial. L'enjeu principal de la compétition dans le monde du capital

privé demeure toujours l'accès aux ressources exogènes à la configuration entrepreneuriale nationale. Les logiques d'efficience et les mécanismes incitatifs ne sont pas considérés dans cette quête de changement configurationnel. Dans ces conditions, l'élargissement de la sphère productive hors hydrocarbures par la multiplication des actes de création d'entreprise, ou de leur extension, serait sans effet sur la structure de cette configuration nationale.

- Elle ne remet pas en question le mode d'insertion des processus entrepreneuriaux dans l'économie mondiale. S'affranchir des pouvoirs d'achat, que procure la transformation d'un surplus produit ailleurs, suppose le transfert d'avantages nationaux pour soutenir des stratégies de conquête de marchés étrangers ou du moins rentrer dans des chaînes de valeur mondiales. Autrement exprimé, les politiques étatiques ne sont pas conçues pour répondre à la nécessité de construire une économie marchande, entrepreneuriale et compétitive, puisque les lignes d'action gouvernementale se ramènent souvent à la volonté de reconstituer la base productive nationale. Tout semble donc indiquer que l'extériorité des logiques de reproduction resterait longtemps comme une marque distinctive de ces processus ou des entreprises dans l'économie nationale.
- Elle ne modifie pas les rapports à la technologie. La problématique d'accès aux ressources technologiques se pose en termes d'acquisition et d'emploi. La maîtrise technologique n'est pas au cœur de la vision entrepreneuriale de l'Etat. Les modes d'entreprendre et le management global sont le reflet de ce qu'ils étaient dans les années antérieures. Les entreprises publiques et privées ne sont pas enclines à se récréer sur la base d'accumulation de routines technologiques. Comme dans le passé, les problèmes de pouvoir d'achat, d'installation et de mise en fonctionnement restent les éléments clés qui déterminent les rapports des entrepreneurs nationaux à la technologie. La modernisation n'est-elle pas une manière de refuser de reconnaitre cette particularité d'une économie sans progrès technique, qui est l'économie nationale ?
- Elle fait dans l'amincissement de la fonction entrepreneuriale des agents en particulier privés. En effet, s'efforcer à cantonner ces agents dans des rôles de simples producteurs est une vue restrictive qui sert un dessein autre qu'entrepreneurial ou économique. Elle participe d'une volonté qui dénie toute possibilité de transfiguration des capitaux privés en capitaux symboliques. D'ailleurs, comme le montrent les statistiques, la politique de l'Etat s'est montrée plus favorable à l'émergence d'entreprises de taille

réduite et à l'accélération des processus de conglomérisation des capitaux privés qu'à soutenir des logiques d'exploitation de potentiels que renferme l'économie nationale. Le poids pris par le secteur informel obéit aux mêmes éléments explicatifs. De ce fait, vouloir provoquer un changement entrepreneurial de type configurationnel par un entrepreneuriat de masse centré sur l'intensification d'efforts productifs est en désaccord avec le fonctionnement des économies ouvertes et concurrentielles. En d'autres termes, elle empêche la formation d'un « potentiel de transformation », le seul socle d'un changement configurationnel.

L'impulsion de dynamiques de sortie de la dépendance pétrolière et gazière dénote un état d'esprit managérial chez les décideurs politiques, et les quelques experts présents sur le champ médiatique, pour qui l'espace entrepreneurial est réduit à un espace productif. La réappropriation des processus de création de valeur, situés ailleurs, semble participer d'un volontarisme où les divisions sociales (entrepreneuriales), les interdépendances fonctionnelles et la logique spécifique de fonctionnement de la configuration entrepreneuriale sont hors des constats et des lignes d'action choisies ou recommandées. La volonté de passer d'un stade d'importateur à un stade de producteur déforme insidieusement la matrice des logiques d'intégration et de changement dans l'économie. En d'autres termes, l'effort d'intégration poursuivi n'est pas subordonné à une problématique d'évolution dans la structure des interdépendances fonctionnelles qui spécifie cette configuration actuelle. Les entreprises ou les agents nationaux sont beaucoup plus reliés à des entreprises ou à des agents positionnés dans espaces étrangers qu'entre eux. Dans cette orientation relationnelle, prennent le dessus les rapports avec le champ bureaucratique sur les rapports entrepreneuriaux que devraient avoir ces agents nationaux entre eux. De là, les rapports concurrentiels se déplacent de l'espace marchand vers des espaces qui les mettraient en rapport avec l'espace bureaucratique. L'intensification des jeux relationnels avec les sphères les plus efficientes du point de vue de l'accès aux pouvoirs d'achats, définis en moyens de paiement extérieurs ou aux ressources plus efficientes (agréments de projets, assiettes foncières,…), est une forme de rivalité bien installée entre agents appartenant à l'espace national. Elle renseigne sur la distribution du pouvoir entrepreneurial à l'intérieur de l'économie.

La question d'un changement configurationnel par la rupture avec la dépendance des hydrocarbures est également le fait des écrits qui ont dominé la scène médiatique ces dernières années. On y retrouve les contributions qui mettent leur foi dans le cas des possibles que refléteraient les grands groupes privés(Cévital,

ETRHB, HASNAOUI, AMOR BENAMOR,...). Au-delà des succès, des rythmes de croissance hors du commun connus par certains groupes privés (50% pour le cas de Cévital entre 1998-2006), se pose la question du poids de leur potentiel de transformation sur l'évolution globale du champ entrepreneurial national. En effet, la taille des actes (de création, d'extension, de diversification, d'intégration) réalisés par le capital privé ne doit pas masquer le fait que les investissements interviennent dans un contexte de désindustrialisation (la part de la production industrielle est passée de 11% dans le début des années (19)90 à moins de 6% en 2011). Plus concrètement, l'accroissement des engagements des agents privés s'est accentué dans un contexte où le secteur public a enregistré un recul fulgurant. Tout compte fait, l'effort déployé par le capital privé est absorbé par cette configuration nationale sans lui imprimer un quelconque changement dans sa structure. Il est vrai que les marges de manœuvre ne sont pas les mêmes en fonction des positions au sein de la constellation entrepreneuriale nationale, mais le pouvoir des agents qui les occupent est moins puissant que le pouvoir de celle-ci pour permettre un changement structurel. L'effort de reconstitution du capital étatique dans le secteur des transports (maritime, ferroviaire,…), de l'industrie,…, et d'appropriation des segments d'activités délaissés par le secteur public est de l'ordre du maintien, de la réhabilitation, de la limitation de l'érosion des actifs et, dans une certaine mesure, du maintien de la propriété publique. En d'autres termes, retrouver les niveaux des volumes d'affaires réalisés par cette configuration nationale dans le passé est un acte qui pourrait aider à y changer l'ordre des valeurs prises par les paramètres (rendements, croissance, volume de l'emploi,…), mais sans parvenir à transformer sa structure. La réindustrialisation par la reconstitution d'un capital est une vision entrepreneuriale de type patrimonial qui ne sert qu'à maintenir le statu quo.

Du reste, la rupture configurationnelle qui transparait de ces débats subordonne la question du changement à l'émergence d'un secteur privé alternatif, seul capable naturellement à remédier aux situations d'inefficience allocative et productive qui sont congénitales au secteur public productif. La nouvelle configuration de l'espace entrepreneurial national prendrait alors sa forme dans la substitution des rapports de propriété privée aux rapports de propriété publique. Au-delà des idéaux et des discours de justification, qui ne sont pas sans rapport avec l'affirmation du courant néo-institutionnaliste dans le monde, les rabattements sur les questions de propriété cachent la question de l'offre de capacités et de potentialités entrepreneuriales privées à la mesure de ce défi, de surcroît dans une économie prédominée par le secteur public. Dans les faits, et comme le montrent les données du recensement de 2011, cette façon de créer un élan évolutionnaire dans

la configuration s'est soldée par la reproduction de la structure du portefeuille des activités de la nation et par la perpétuation des logiques d'efficience et d'incitation qui étaient prégnantes dans la période qui a précédé les réformes.

La mise en question des intentions entrepreneuriales étatiques et des modes d'action de leur réalisation, d'une part, et des implications d'acteurs dans la construction du discours ou de la légitimité entrepreneuriale, d'autre part, est une façon de montrer que la construction d'un objet de recherche ne serait jamais complète sans un double travail d'exploration théorique et empirique. La genèse des politiques entrepreneuriales et, si besoin est, des grandes réformes par rapport à quoi elles sont élaborées, s'appuie sur des choix théoriques. Dans cette perspective, l'application des progrès actuels en analyse entrepreneuriale sur des réalités qui les ont précédées est déjà en soi un moyen de construire un éclairage suffisant de l'histoire du pays dans ce domaine. Cependant, les instruments d'optique doivent être sciemment choisis ou laborieusement travaillés pour éviter des raccourcis et des déformations des réalités empiriques observées. En tout, ni les réalités empiriques ni encore les choix théoriques ne devraient être dispensés, d'un côté, d'un effort de reconstruction, pour échapper au biais de « l'empirie empirique », et, de l'autre côté, d'un effort de validation empirique, pour éviter de succomber au biais de la « théorie théorique ».

Ceci étant, mettre en objet les permanences structurelles et l'importance du potentiel de transformation de la configuration entrepreneuriale nationale implique des choix théoriques et des modes d'investigation empirique qui restent pour l'essentiel et pour le besoin à construire. En effet, l'analyse actuelle des rapports entrepreneuriaux reste héritière des modes de vision restrictifs qui ont émaillé une plus grande part des travaux dans le domaine, comme en témoignent les écrits d'inspiration individualiste. Les agents sont envisagés sans leur espace d'appartenance et sans les temps historiques nécessités par la constitution de leurs capacités ou de leurs préférences. A l'opposé de cette vision, se trouvent des types de recherche prédictifs où les espaces sont considérés sans les agents qui y sont établis. En mal de conceptualisation, les catégories mobilisées se limitent à l'usage de prénotions, comme celles du milieu, de l'environnement ou encore du monde des affaires.

La spatialité et la temporalité des processus entrepreneuriaux sont théoriquement des questions qui ne suffisent pas d'un seul replacement, par exemple dans le cadre de l'analyse néoclassique. Leur traitement suppose la revue de la littérature, la reconstitution des cadres théoriques qui en ont fait des analyses

systématiques. Par ailleurs, convoquer ces cadres suppose des modes de présentation, c'est-à-dire des déclinaisons pour atteindre le niveau de compatibilité avec les questions qu'on voulait traiter dans le cadre de ce travail. Notre choix s'est porté sur la reconstitution des fondements et de leur mise en question épistémologique. Mais, si on part de l'idée de l'absence d'un modèle explicatif général des réalités entrepreneuriales, le premier travail est de redimensionner l'objet à partir des cadres théoriques existants et de faire avancer l'essai de théorisation ambitionné ici en s'appuyant sur des reprises, des reconsidérations et des ruptures avec ces mêmes cadres. Plus précisément, les lectures que nous avons opérées, nous ont permis de retenir trois cadres qui ont constitué des bases référentielles à l'analyse entrepreneuriale : le cadre néoclassique, wébérien et schumpétérien. De ces cadres, émergent trois dimensions qui pourraient participer d'un même schéma de théorisation :

- Les processus entrepreneuriaux immergent dans des espaces marchands. La levée de certaines hypothèses restrictives du modèle néoclassique, peut aider à comprendre que ni les agents ni encore les espaces marchands sont des données. L'analyse des processus d'immersion, et non de soumission à l'ordre marchand chère aux adaptes de ce modèle, permet de mettre l'accent, par exemple, sur le poids des discordances dispositionnelles dans la transition systémique.
- Les processus entrepreneuriaux sont le produit d'inculcation de « types de conduite rationnels pratiques ». L'ethos d'une vie entrepreneuriale, marchande et concurrentielle s'acquiert sur un espace social particulier. L'accumulation d'un capital spécifique est tenue en bride par dispositions concordantes que les entrepreneurs potentiels intériorisent préalablement à travers leurs processus éducatifs.
- Les processus en question forment des configurations qui pourraient connaître des changements. La rupture configurationnelle schumpétérienne est le produit de l'apparition de forces entrepreneuriales novatrices, porteuses d'un potentiel de transformation, c'est-à-dire de capacités d'entreprendre (technologiques, financières, organisationnelles, commerciales) dont l'effet est la soustraction des capitaux de l'économie à leurs « parcours habituels ».

METHODOLOGIE DE RECHERCHE

L'examen de la littérature récente dans le domaine de l'entrepreneuriat conduit, pour l'essentiel, à deux éléments concluants : d'abord, ce qui transparait à travers les écrits est le fait que les auteurs contemporains restent remarquablement

attachés aux trois cadres de référence qu'on vient d'évoquer. Cependant, les modes de vision déployés capitalisent les apports théoriques récents sans pour autant parvenir à donner plus d'épaisseur à l'agent entrepreneurial, à reconnaitre les articulations entre agents et leur espace d'appartenance. Ensuite, la nature prolifique des travaux actuels n'est, en grosse part, que le produit de l'émiettement de l'objet entrepreneurial. D'ailleurs, quelques travaux, comme en témoignent ceux de Thierry VERSTRAETE, d'Isabelle DONJON,…, prônent la construction paradigmatique comme orientation fondamentale pour aboutir à un cadre de vision entrepreneuriale unificateur. Mais, cet effort d'unification dans les rangs des chercheurs pose le problème de la validation empirique. Mieux vaut partir des différentes dimensions et particularités des processus entrepreneuriaux, quitte à rechercher les possibilités qu'offrent les cadres théoriques existants pour leur traitement que de noyer l'effort de recherche dans la constitution d'une communauté scientifique particulière.

MODE D'APPROCHE : REDIMENSIONNEMENT DE LA QUESTION D'ANALYSE ENTREPRENEURIALE

Cette construction d'une vision paradigmatique est un choix dicté par la complexité des logiques d'apparition, de fonctionnement et d'évolution des processus entrepreneuriaux. Elle suppose l'élargissement du cadre explicatif dont la conception pourrait trouver les conditions de son effectuation dans le redimensionnement des réalités entrepreneuriales. La grille de lecture choisie pour entamer cette construction est structurée autour des éléments cruciaux suivants :

- La spatialité des processus d'apprentissage entrepreneurial. Aussi diverses que soient leurs formes, les modes d'expression entrepreneuriales sont le résultat d'une immersion à l'intérieur d'un espace spécifique. Les capacités dispositionnelles, qui permettent aux agents d'engager certains choix (diversification ou intégration, accroissement des capacités productives,…), sont le résultat de processus d'incorporation qui supposent l'offre d'espaces appropriés et ceci quelles que soient l'origine et la nature de la structure qui a supporté ces apprentissage (une entreprise familiale, publique, une multinationale,...).
- L'endiguement des choix agents ou des entreprises à l'intérieur de l'espace des possibles des systèmes de dispositions entrepreneuriales incorporés. La stabilité des trajectoires ne se confond pas toutefois avec des cas de spécialisation entrepreneuriale (cas qu'on décèle chez HAMOUD BOUALEM, BM,…), puisque la réalité pilule d'exemples d'entrepreneurs qui ont su se placer sur des marchés différents. Cet endiguement signifie seulement que les engagements en capital sont l'expression de « potentialités objectives » produites par les systèmes de dispositions antérieurs.

- L'ajustement des espérances aux chances objectives de succès qui se rattachent à un certain portefeuille de ressources (financières, technologique, relationnelles, commerciales,…).
- La configuration des espaces entrepreneuriaux, le degré de leur différenciation dépend de la nature du jeu entrepreneurial (des stratégies mises en œuvre, des marges de manœuvre délaissées aux agents, des interpénétrations structurant les liens entre les participants), mais aussi de la nature des rapports qu'entretient l'Etat avec ces espaces.
- La construction sociale des espaces marchands et à fortiori entrepreneurial est l'œuvre de l'Etat à travers certains instruments (la régulation du foncier, les politiques fiscales ou d'appui à la création d'entreprises,…). Cela signifie que l'Etat a non seulement une vision de laquelle dépendrait ce travail de construction, mais aussi, comme l'analyse P. BOURDIEU, un méta-capital qui se constitue par sa volonté d'établir un monopole sur tout le capital entrepreneurial de la Nation.

Les processus ou les actes entrepreneuriaux renferment des réalités qui ne sont pas accessibles aux modes d'approche mobilisés dans la recherche. Centrés sur les individus, ils livrent des schémas où les agents, réduits à des lois invariantes comportementales, sont interchangeables et indéterminés. Centrés sur ce qu'ils font, ils réduisent les faits entrepreneuriaux aux soumissions des individus aux processus. Au-delà des dispersions qu'ils occasionnent à l'analyse, ce sont les restrictions qui en sont l'élément responsable de l'éclatement de l'objet entrepreneurial. Or, l'élément qui alimente cette dispersion et légitime le choix des cadres restrictifs ne réside pas tant dans la foi accordée presque exclusivement à des « concepts édifiants » (compétence, intention, résilience entrepreneuriale,…), que dans les choix des objets empiriques. Ces choix se résument à des reprises de questions qui émergent dans le champ médiatique (entrepreneuriat féminin, émigré, …). Et sans blanchir les écrits qui font les frais des effets de mode ou des intrusions du « sens commun », la perspective historique, lorsqu'elle est appuyée d'un système de concepts, facilitera le travail d'élargissement du champ de l'analyse.

Les investissements dans une configuration appellent des agents qui les engagent la maitrise d'un capital efficient. Au sein d'un processus d'accumulation s'identifie deux réalités historiques : l'accroissement volumique des différentes ressources structurant ce capital et l'acquisition des capacités dispositionnelles qui le rend permissif. Tout acte entrepreneurial de nature qu'il soit est le produit de la rencontre de ces trois éléments inséparables : le capital, les capacités dispositionnelles et la configuration. Leur emploi systémique vient comme solution

aux restrictions imposées par l'analyse actuelle et comme une possibilité de repenser à travers un seul cadre d'analyse tous les éléments qu'on retrouve aujourd'hui dispersés sur l'échiquier de la recherche entrepreneuriale. Les questions de succès ou d'échec, des préférences, d'inertie ou de plasticité des processus entrepreneuriaux, les questions de transformation configurationnelle de l'espace entrepreneurial, de son autonomie ou de son hétéronomie, les questions des « complexes fonctionnels » qui particularisent cet espace,…, y trouvent un traitement systématique. C'est dire que ce système de concepts saisit les rapports entre agents et leur configuration, structure mouvante, aux frontières jamais totalement établies. C'est dans cette variation dans les niveaux d'analyse et dans leur mise en rapport, les uns aux autres, que réside la capacité heuristique de ce système de concepts.

L'enfoncement dans l'économisme et les précautions excessives que prennent les chercheurs dans l'élucidation des questions entrepreneuriales, précautions qui ont tout d'un postulat presque partagé implicitement pour échapper à la critique du sociologisme, sont à l'origine de l'éloignement de la réalité et des restrictions infligées à l'objet entrepreneurial. Nous prenons conscience des dangers des deux extrêmes, mais sans renoncer à l'œuvre de son élargissement, quitte à risquer une réappropriation conceptuelle par un réexamen des fondements anthropologiques des concepts mobilisés par les différents cadres d'analyse. L'introduction de l'agent avec une intention de reconquérir sa consistance est un choix qui interroge un mode de vision de Marcel MAUSS où le fait social est total. Mais, cette reconnaissance ne se justifie pas par l'emprunt d'un contenu ou d'un résultat réalisé en dehors du champ des questionnements des économistes, mais d'une vision ou de modes de pensée. Ceci dit, nous considérons pour notre part que l'acte entrepreneurial est doté d'une systématicité qu'il faudrait reconstituer. En effet, dans cet acte et de l'esprit qui lui est associé, il y a ce qui relève de la finance, du technique, du marketing, de l'organisationnel, du relationnel et du symbolique. Chaque agent entrepreneurial peut être défini par la structure de distribution de ces aptitudes dispositionnelles qu'il a incorporée durant sa trajectoire.

La question est de montrer que les changements entrepreneuriaux d'ordre configurationnel sont fonction du potentiel de transformation d'un même ordre. Or, un tel changement ne serait possible que lorsque des modifications en profondeur affectent les particularités structurelles qui singularisent le fonctionnement du champ entrepreneurial national. Le travail consiste :

- à reprendre les liens fondamentaux qui étaient au cœur des modèles de référence de l'analyse entrepreneuriale. Les rapports entrepreneuriaux

s'établissent entre des agents et l'espace marchand concurrentiel. Leur analyse consiste à s'interroger sur la question des capacités dispositionnelles et de celle de l'évolution entrepreneuriale ;

- à choisir un système de concepts propre à saisir l'acte entrepreneurial comme une articulation entre agents et la configuration entrepreneuriale de leur positionnement ;
- à faire la genèse de cette configuration et les processus qui lui donnent son existence ;
- et à saisir ses spécificités fonctionnelles pour analyser, d'une part, l'état de sa plasticité et de celle des processus qui la composent, et, d'autre part, le poids des déterminations externes qui pèsent sur les réalités entrepreneuriales.

L'ENQUETE DE RECHERCHE

Les variations des niveaux d'analyse, liées à la nature de l'objet, et le choix de la perspective historique pour saisir les évolutions qui ont affecté la configuration entrepreneuriale nationale ont été les déterminants qui ont rendu nécessaire le travail de diversification des opérations de recherche empiriques. Les enquêtes par le questionnaire, la technique de l'interview et autres instruments de mobilisation de données (annuaires statistiques, rapports, bilans économiques,…) ont été d'un apport utile mais pas suffisant pour satisfaire, au plan informationnel et analytique, les exigences en termes de validation empirique des cadres théoriques mobilisés et de la problématique choisie dans ce travail de recherche.

L'Analyse des caractéristiques des processus entrepreneuriaux et de la structure de leur configuration d'appartenance supposent des outils d'analyse statistique appropriés. De ce fait, l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) est l'outil choisi dans le cadre de ce travail de recherche pour établir une cartographie du portefeuille de la nation et des processus entrepreneuriaux qui structurent le champ entrepreneurial national.

Aussi, la complexité de la question entrepreneuriale, sa taille, en tant qu'objet sur lequel s'échafaude tout un travail de construction, et les risques de glissement auxquels on est exposé, vu la nature de ce qui est mis sous les opérations de recherche, c'est-à-dire des individus entrepreneurs sources des divergences dans les angles de vue théorique, de jugements de valeurs et de partis-pris, …, ont été parmi les éléments dont l'importance est telle que nous avons jugé utile de leur accorder une place à part entière dans ce travail de recherche (Section 01. Chapitre IV°).

Dans un premier chapitre on examinera les principaux cadres d'analyse entrepreneuriale. Nous disposons aujourd'hui suffisamment de recul pour voir que les référentiels théoriques et les ancrages paradigmatiques témoignent de l'importance de trois grandes visions : néoclassique, wébérienne et schumpétérienne. Nous en ferrons un exposé méthodique propre à les interroger sur leurs fondements épistémologiques. Et comme tout travail orienté en vue de satisfaire une problématique d'élaboration théorique, un effort supplémentaire sera accompli pour tirer les conclusions quant aux ruptures à rétablir, aux reconsidérations ou aux reprises à retenir pour esquisser un nouveau cadre d'appréhension des réalités entrepreneuriales.

Dans un second chapitre, on tentera un mode opératoire de lecture pour s'interroger sur les évolutions actuelles de la recherche en entrepreneuriat. L'intérêt est de montrer que les perspectives théoriques envisagées témoignent d'un progrès mais tout en restant en deçà des ambitions originelles partagées par les chercheurs pour ne pas dire en disproportion par rapport au constat de l'absence d'une théorie entrepreneuriale, reconnue ouvertement ou implicitement dans leurs écrits. L'intérêt des mises en questions des problématiques avancées dans la littérature récente est de préciser les niveaux définissant la pertinence ou la spécificité qui particularise les réalités entrepreneuriales en tant qu'objet de recherche. C'est de cette façon que pourraient être dégagés des garde-fous, pour la délimitation de l'objet de recherche et les choix théoriques et conceptuels qui faciliteraient son exploration.

Dans un troisième chapitre on établira une mise en perspective historique des processus étatiques et privés qui ont structuré l'espace entrepreneurial national. Un tel travail permettra de juger des rapports inter-configurationnels pour découvrir les logiques qui y sont récurrentes et identifier les permanences structurelles qui ont traversées les différents états de développement de cet espace ou qui sont restées imperméables aux principaux changements que les pouvoirs publics ont opérés sur le cadre d'organisation institutionnelles des pratiques entrepreneuriales depuis l'indépendance du pays.

Dans un dernier chapitre sera abordé la structure de la configuration entrepreneuriale nationale ainsi que les logiques spécifiques de son fonctionnement. Les investigations empiriques, qui permettraient d'y parvenir, soulèvent un certain nombre de difficultés qui tiennent au contexte de la recherche, à la taille des populations entrepreneuriales à interroger, aux paramètres à retenir, aux instruments de mobilisation, de traitement et de représentation des données, et par-dessus tout les problèmes de rapport à l'objet, de surcroit dans une vision qui met au

cœur des opérations de recherche l'agent entrepreneurial. La reconstitution de la structure de cette configuration est d'abord la reconstitution des processus dont on parle et de la façon dont ils s'insèrent dans la distribution positionnelle en son sein. Ensuite, et une fois la carte entrepreneuriale nationale établie, le travail consiste à conclure sur les logiques prégnantes, sur la nature du complexe fonctionnel traversant la configuration, sur les rapports entretenus par la configuration avec les autres espaces (l'espace bureaucratique, …) et sur le poids du potentiel de transformation qui s'y forme et qui s'y défait.

CHAPITRE 01. LES SCHEMAS THEORIQUES DE REFERENCE

INTRODUCTION

L'analyse entrepreneuriale se particularise par des travaux théoriques prolifiques et par l'éclatement de son objet. Cette abondance et cet éclatement ne surviennent pas dans les courants de recherche comme le produit de modes de pensée faisant clairement table rase de tout cet héritage théorique dont nous disposons dans le domaine. Les affiliations des analyses contemporaines en entrepreneuriat, même de celles des plus hétérodoxes, en raison des explorations de l'intérieur de ce qui fut jusqu'à alors une boite noire, que l'était la firme dans le modèle standard néoclassique, sont visibles, dès lors qu'il s'agit de rendre compte du rôle moteur des agents entrepreneuriaux dans le fonctionnement des systèmes marchands, de leur redonner suffisamment d'épaisseur, en se questionnant, entre autres, sur la genèse de leurs capacités dispositionnelles, celles-là même qui les rendent aptes à prendre part aux jeux sur des espaces marchands et à fortiori concurrentiels.

La revue de la littérature en entrepreneuriat nous invite à revisiter ces cadres théoriques référentiels et fédérateurs des efforts de recherche qui y sont consacrés. Ces cadres ne sont pas seulement les lieux des ressourcements ou d'ancrage des renouveaux qu'ambitionne la recherche dans le domaine depuis au moins le début des années (19)80. Une lecture transversale de ces cadres permettrait d'esquisser une problématique capable d'unifier les cadres de pensée ou, en tout cas, de traiter en un même lieu d'analyse des questions qui sont abordées séparément par les chercheurs pionniers puis par leurs contemporains.

Le mode de présentation de ces écrits référentiels devrait obéir à une démarche de mise en question des bases conceptuelles, des principes de visions théoriques et méthodologiques qui étaient à la base de leur construction. Parmi ces écrits, le modèle d'analyse néo-classique reste celui qui pose plus de difficultés de lecture. En effet, si les deux modèles wébérien et schumpetérien sont des pensées qui ne posent pas le problème de la diversité des affiliations, le modèle néo-classique est le produit d'un effort de théorisation à plusieurs. Toutefois, cette affiliation multiple n'altère pas l'idée de la même inscription paradigmatique des auteurs qui en revendiquent l'appartenance. Plutôt que de s'arrêter aux auteurs, le choix devrait porter sur la base épistémologique du modèle. Or, les auteurs continuent à partager les mêmes visions sur les agents, les modes de structuration des espaces entrepreneuriaux et plus particulièrement le même mode de pensée, qui est substantialiste.

Les cadres d'analyse constituant la base d'inspiration des chercheurs en la matière sont les modèles : néoclassique, wébérien et schumpétérien. Ils le sont pour

un argumentaire qui prête à penser qu'ils fournissent des visions plus systématiques de l'agent entrepreneurial.

- Les néoclassiques ont envisagé le rapport d'individus à l'espace marchand à travers une vision universaliste et savante. En cadre normatif, faisant abstraction des déterminations socio-historiques, celui-ci fait usage de matériaux théoriques (rationalité,…) et un type de méthode qui donne le primat à l'individu et à l'extériorité de ses propriétés caractéristiques de ses conduites ou de son comportement. Par son objet, sa méthode, ses hypothèses et ses domaines d'application, le modèle néoclassique est le plus achevé et le plus répandu, si l'on voit sa position dans la sphère académique et politique. Les chercheurs en entrepreneuriat qui en font une base d'inspiration le font dans l'intérêt d'un renouvèlement qu'il tente d'obtenir par capitalisation des critiques internes formulées à l'égard de ce modèle.
- La vision wébérienne consiste à soutenir que ce rapport n'a été possible qu'à partir des processus d'incorporation des conduites rationnelles. L'intégration des structures subjectives dans les démarches explicatives des réalités entrepreneuriales est au cœur des travaux qui en ont fait une source d'inspiration, à l'heure où on observe un renouveau théorique qui prend forme de « rationalité procédurale », d' « apprentissage organisationnel »,… Toutefois, si les contenus explicatifs des conduites viennent à combler les vides d'une représentation où tout est considéré comme donnée (l'agent entrepreneurial, ses caractéristiques comportementales, son capital,…), l'analyse entrepreneuriale wébérienne ne se situe pas en opposition avec le modèle néoclassique.
- Le cadre schumpétérien consiste à opposer au modèle statique néoclassique un modèle entrepreneurial dans une économie en évolution. La systématicité de sa vision est d'avoir réussi à se réapproprier une base conceptuelle qu'il reconstruit pour les besoins de sa dynamique. Du point de vue de l'analyse entrepreneuriale, c'est l'élargissement du schéma d'appréhension des actes d'entreprendre et les efforts consentis pour redonner à l'agent entrepreneurial toute sa consistance qui en constituent l'essentiel de ses apports. Cependant, parmi les enseignements à tirer de cet élargissement, il faut reconnaitre le mérite d'avoir intégrer les processus institutionnels et sociaux dans l'analyse de la construction des actes entrepreneuriaux dans l'économie.

La grille de lecture proposée dans ce travail est une élaboration qui procède d'une mise en articulation des cadres théoriques aux réalités entrepreneuriales observées. L'ambition est de parvenir à la construction d'un nouveau cadre d'analyse

à partir d'une série de dépassements, de ruptures et de reprises à opérer sur les trois cadres théoriques. La progression dans ce travail est tenue en bride par trois éléments directeurs :

- La levée des hypothèses restrictives retenues dans les analyses des comportements entrepreneuriaux. L'analyse critique devrait s'orienter pour envisager une appréhension dynamique des pratiques ou des conduites entrepreneuriales. Il faudrait pour cela remettre en cause tout ce qui y considéré comme donnée et réorienter l'effort d'analyse en dehors de l'immuable.
- La reconsidération des fondements anthropologiques des concepts. Il s'agit de redéfinir les contenus conceptuels élaborés dans le schéma de l'économie pure de façon à pouvoir réintégrer l'agent, le redéfinir par ses propriétés intrinsèques et le reconsidérer dans ses rapports à l'espace entrepreneurial.
- L'organisation des complémentarités entre les cadres mobilisés. Il s'agit d'opérer des lectures transversales pour filtrer les questionnements qui ont préoccupé les concepteurs de ces cadres référentiels et les retravailler dans le cadre de la vision et du système de concepts que nous avons choisi dans ce travail.

SECTION01. LE MODELE D'ANALYSE NEOCLASSIQUE

L'analyse prônée par les auteurs du courant néoclassique est de nature statique, anhistorique et asociale[1]. La préoccupation majeure est alors d'établir une théorie qui s'affranchirait des déterminations temporelles et spatiales en se basant sur des lois comportementales invariantes. Etant en effet centrée sur une économie d'échange, celle-ci a pour objet de montrer, en régime de concurrence pure et parfaite, les conditions d'équilibre sur les différents marchés, de biens et services, de travail et des capitaux[2]. Plus formellement, il s'agit, pour les auteurs de ce courant, d'élaborer un modèle normatif, doté pour la circonstance d'une certaine prédictivité, en édictant un ensemble de règles qui permettraient, si elles venaient à être

[1]Le modèle néoclassique avait dominé pendant longtemps la scène de la pensée économique. Cette domination s'explique, d'une part, par sa cohérence, fondée sur une formalisation mathématique des problèmes économiques et, d'autre part, par la diversité de ses domaines d'application, en s'intéressant à tous les domaines de la vie sociale. Pour ce qui nous concerne, l'appellation modèle standard ou modèle dominant prélude à un mode de présentation qui conviendrait à des mises en question d'ordre épistémologique. Plutôt que de privilégier une démarche où on s'efforcerait de s'arrêter aux pionniers, on ferait mieux de reconstituer la base épistémologique du modèle, en s'appuyant notamment sur les travaux plus hétérodoxes.

[2] Pour plus de précisions sur l'objet de l'analyse néoclassique, notamment walrasienne, voir B. CORIAT, Les nouvelles théories de l'entreprise, éd. Librairie Générale Française, Paris, 1995, p.12.

respectées, de réaliser un optimum social, c'est-à-dire une allocation optimale des ressources entre les agents économiques volontairement réduits aux deux catégories d'agents : les producteurs et les consommateurs.

Dans cette perspective, l'analyse entrepreneuriale ou du capitalisme ne pouvait qu'être assimilée à l'étude des propriétés d'un système de marchés interdépendants à l'exclusion de toute institution extra-économique[3]. Et si l'effort analytique est orienté vers l'extérieur des firmes ou des agents entrepreneuriaux qui les personnifient par excellence, quel sera le statut théorique à réserver à l'agent, lequel censé être en toute logique le moteur des processus entrepreneuriaux ou marchands qu'on peut observer sur l'espace économique ?

SOUS-SECTION01. LE MODE DE THEORISATION DE L' « ENTREPRENEUR » DANS LE MODELE NEOCLASSIQUE

La théorisation des agents entrepreneuriaux obéit dans ce modèle à une construction savante, celle bien entendu de l'homo-œconomicus. Celle-ci prend la forme d'un mode de représentation néanmoins idéalisant de l'agent que les théoriciens néoclassiques ont inventé pour se donner conséquemment les moyens d'une transformation des réalités entrepreneuriales antérieures au modèle[4]. Ce mode de théorisation consiste, selon P. BOURDIEU, « à mettre dans la conscience des agents qu'on étudie ce qu'on doit avoir dans la conscience pour comprendre ce qu'ils font »[5]. Que la théorie néoclassique ait fait abstraction du réel n'est à la limite guère surprenant. Il serait erroné de vouloir reprocher au modèle une quelconque incapacité à expliquer le réel, puisque celui-ci a été volontairement construit pour le transformer[6].

---

[3] R. BOYER, Une théorie du capitalisme est-elle possible ? Les Editions Odile Jacob, Paris, 2OO4, p.16.

[4] Pour rester dans l'esprit d'analyse qui a marqué le mode de pensée des auteurs néoclassiques, il serait peut être plus correct de parler de rapprochement des réalités entrepreneuriales du modèle que de leur transformation, car il s'agit bien, comme dans la problématique smithienne, d'identifier un ordre économique naturel qui concorde avec des dispositions universellement données.

[5] P. BOURDIEU, Choses dites, Les Editions de Minuit, Paris, 1987, p. 98.

[6] Invité à porter des jugements non pas sur les postulats mais sur les prévisions du modèle, Milton FRIEDMAN écrit : « la question adéquate à poser concernant les postulats n'est pas de savoir s'ils sont empiriquement réalistes, car ils ne sont jamais, mais s'ils constituent des approximations suffisamment correctes par rapport au but recherché ». Essais d'économie positive, éd. Litec, Paris, 1995, p. 11. L'auteur du « as if » soutient que même si les agents entrepreneuriaux n'agissent pas conformément au modèle, il faut admettre que tout se passe comme s'ils se comportent de la sorte.

Ceci étant, l'aboutissement de ce travail de substitution est un agent, au sens d'un individu isolé, défini par ses propriétés intrinsèques, biologiques et donc universelles[7]. A cet effet, l'individualisme méthodologique est une démarche par laquelle on s'efforce à expliquer une totalité (une firme, un espace marchand,…) à partir d'un élément qui la compose (un individu,…), c'est-à-dire à isoler un élément de cette totalité et à l'étudier séparément en vue de dégager des lois comportementales invariantes[8]. C'est cette approche méthodologique qui a servi de cadre catalyseur pour construire la notion d'individu représentatif. Les intérêts, les choix ou les préférences entrepreneuriales s'analysent comme des intérêts, des préférences ou des choix d'un individu représentatif standard[9]. L'agent qui résulte de ce pur travail théorique, se traite comme une monade dans un espace entrepreneurial atomisé. Les présupposés théoriques qui structurent le cadre d'analyse sont les suivants :

a. La rationalité parfaite des agents entrepreneuriaux. Les agents néoclassiques disposent d'une rationalité parfaite donnée a priori au processus de décision ou économique. Cette rationalité, que Herbert SIMON qualifie d' « omnisciente » ou « substantive », traduit un type de comportement où l'agent maximise son utilité en s'appuyant sur des structures cognitives qui lui permettent d'appréhender parfaitement tous les états du monde, ou, pour rester dans le même état d'esprit des théoriciens néoclassiques, toutes les combinaisons possibles de facteurs de production. Autrement dit, cet agent a un comportement d'optimisation qu'on peut caractériser à trois niveaux[10].

- L'agent peut envisager l'ensemble des alternatives ou les combinaisons possibles de facteurs de production ;

- Il peut, ensuite, en se basant sur une information donnée gratuitement et en tout moment par les mécanismes des prix, comparer ces différentes alternatives ;

[7] Les travaux en termes de construction sociale voient dans le modèle néoclassique le « degré zéro » de la science économique. Faudrait-il alors reconsidérer tout ce qui est pris pour donnée dans le modèle néoclassique ? Voir l'article d'André ORLEAN, La sociologie économique et la question de l'unité des sciences sociales. https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2005-2-page-279.htm

[8] Cet angle d'approche s'est vu tirer vers l'extrême par les auteurs du courant évolutionniste et même, dans une certaine mesure et avant eux, par ceux du courant béhavioriste. Qu'on tente un éclatement de la fonction objectif d'une firme, comme le font les béhavioristes, ou un élargissement de l'individualisme méthodologique, pour rendre compte de la diversité comportementale des agents entrepreneuriaux, la démarche est fondamentalement la même.

[9] Pour plus de détails, voir l'article d'Alain P. KIRMAN, L'hypothèse de l'individu « représentatif » : une analyse critique, In Revue Problèmes Economiques, N° 2325 du 12 mai 1993, pp. 5-14.

[10] Pour plus de précisions, voir Gilbert KOENIG, Les théories de la firme, éd. Economica, Paris, 1998, pp. 13-14.

- Il peut, enfin, choisir l'alternative qui correspondrait à l'échelle la plus élevée de ses préférences, c'est-à-dire qui autorise une solution optimale.

Dans ce modèle séquentiel de prise de décision, les agents élaborent leurs choix entrepreneuriaux tout en étant guidés par deux critères : l'utilitarisme et « l'intention consciente ». L'utilitarisme, qui est une notion qui s'oppose à celle de l'altruisme ou de désintéressement, est une loi comportementale invariante signifiant que l'agent cherche uniquement et absolument son propre intérêt en maximisant sa fonction d'utilité, qui est la recherche d'un profit à court terme. L'intention consciente, si on reprend les termes de l'analyse des auteurs béhavioristes, est le fondement sur lequel s'appuie l'agent lorsqu'il prend ses décisions, c'est-à-dire que les conduites ou les pratiques des agents n'obéissent pas à un quelconque déterminant historique et social, mais à un principe téléologique au sens où celles-ci, comme le fait remarquer P. BOURDIEU, « sont orientés vers des fin visées, commandées par ces fins »[11].

b. L'indétermination et l'interchangeabilité des agents. L'indétermination est un présupposé théorique qui renvoie à l'idée que les préférences sont un état donné de la nature humaine universelle, ne se constituant pas à travers un processus historique et un espace social ou entrepreneurial déterminés[12]. Les conditionnements économiques et sociaux qui pèsent sur les processus d'émergence, de développement ou de structuration des dynamiques entrepreneuriales sont supposés sans effets. L'interchangeabilité traduit, quant à elle, l'idée que les préférences et les aptitudes ne sont pas spécifiques à leur domaine d'acquisition, à un espace économique ou entrepreneurial de l'immersion de ses occupants[13]. Autrement exprimée, ces deux notions forment un mode de conceptualisation de l'agent entrainant trois conséquences essentielles du point de vue de l'analyse entrepreneuriale :

- Les préférences ou les propensions dans l'accomplissement des pratiques entrepreneuriales sont exogènes en ce qu'elles sont universellement données et non historiquement et socialement déterminées. Les chances entrepreneuriales de succès

[11] Pierre BOURDIEU, Choses dites, Les Editions de Minuit, Paris, 1987, p.20.

[12] Bernard GUERRIEN fait remarquer que le seul espace de socialisation considéré par les néoclassiques est l'espace marchand. La socialisation concerne des individus « libres et égaux » soumis aux limitations qui pèsent sur leurs ressources et « des possibilités offertes par la technologie ». Voir Bernard GUERRIEN, L'économie néo-classique, éd. La Découverte, Paris, 1989.

[13] Selon Sophie BOUTILIER et Dimitri UZUNIDIS, « les fondateurs de la théorie économique néoclassique avaient analysé le comportement des agents économiques en dehors de leur appartenance territoriale et de leur origine sociale dans un contexte d'information parfaite ». Sophie BOUTILIER et Dimitri UZUNIDIS, Le potentiel de ressources de l'entrepreneur artisan dans le système territorial de production, In Cahiers du LAB RII, n°127, mai 2006.

sont attribuées à des agents surdoués, dont les aptitudes et les dispositions sont données par la nature humaine universelle[14]. Peut-on, dans ces circonstances, conclure que les espaces qui n'ont pas été traversés par des traditions entrepreneuriales (industrielles, artisanales,…) sont des espaces naturellement condamnés, qui ne recèlent pas en leur sein des facteurs entreprenants ?

- Les agents sont envisagés comme des individus dotés d'un esprit d'entreprise qui est naturellement compatible avec tous les espaces entrepreneuriaux. Les déplacements des agents entre ces différents espaces ne sont assujettis à aucune condition, puisque les préférences et les capitaux ne sont pas dédiés au champ à l'intérieur duquel ils sont forgés et accumulés. La notion de spécificité n'a pas de place dans le modèle néoclassique.

- Les réussites entrepreneuriales ne sont pas hiérarchisés, différenciées et, surtout déterminées par des facteurs antérieurs (valeurs culturelles, appartenance un milieu d'affaires familial,…). Par ailleurs, si l'appartenance à un espace social ou entrepreneurial n'exerce aucune influence sur les préférences ou les engagements en capital, la distribution des chances de succès est identique pour l'ensemble des agents actuels ou potentiels d'un espace entrepreneurial.

c. La réactivité spontanée et inconditionnée des agents entrepreneuriaux aux forces du marché. Les agents entrepreneuriaux néoclassiques sont en effet conceptualisés comme de simples « réacteurs », si on reprend une idée de MACHLUP, au jeu des forces marchandes, c'est-à-dire que le comportement des individus est déterminé d'une façon exclusive et mécanique par le seul jeu de l'offre et de la demande[15]. Cette manière de considérer les comportements entrepreneuriaux comporte des implications :

[14] La non reconnaissance des conditions historiques et sociales de façonnement des comportements entrepreneuriaux est dictée par un choix méthodologique qui avait fait ses preuves dans les sciences physiques et où l'on « tient presque pour évident- et un consensus muet en renforce d'ailleurs l'idée- que tout ce qui change et qui est éphémère a moins d'importance, de significations, et donc mois de valeur que l'immuable ». Norbert ELIAS, Qu'est ce que la sociologie ? Les Editions de L'Aube, Paris, 1991, p.136.

[15] Cette détermination exclusive signifie que les forces agissantes dans l'environnement sont noyées dans le seul jeu de l'offre et de la demande. Le comportement des agents est exclusivement guidé par le marché, par le système des prix, qui fournit toute l'information nécessaire à la prise de décision. Les capacités managériales et relationnelles sont encombrantes dans le modèle néoclassique. Pour plus de précisions sur cette détermination marchande voir l'article de S. BERGERON, L'économie de la firme : introduction aux principales théories, In Revue Problèmes Economiques, N°2591-2592, 18-25 novembre 1998, pp. 13-16.

-Les mécanismes des prix sont les seuls supports de coordination et d'allocation des ressources[16]. L'articulation entre les différents champs entrepreneuriaux et les différents champs de consommation n'est pas le produit d'une construction historique et sociale, mais d'une régulation automatique et auto-équilibrante du marché[17]. Pour les auteurs du courant néoclassique, le marché permet à lui seul, en dehors de toutes les interventions, entre autres, étatiques, d'allouer les ressources d'une façon optimale entre les différents agents de l'économie.

-Les agents entrepreneuriaux sont des particules, des épiphénomènes, qui réagissent d'une façon spontanée et inconditionnée à la détermination marchande. La théorie néoclassique ne reconnait aucune capacité stratégique ni aucune inertie à l'agent entrepreneurial. L'idée que les agents sont irrésistibles au jeu des forces marchandes est une considération qui apparait clairement dans les termes d'Alfred MARSHALL, lorsqu'il voit dans l'agent entrepreneurial un « price taker » (un preneur de prix) et non un « price maker » (un faiseur de prix).

-Les agents entrepreneuriaux sont soumis au même environnement marchand. L'égalité dans les conditions d'exercice entrepreneurial est traduite par la double idée de l'unicité des prix et de l'existence d'un même manuel technologique pour l'ensemble des agents[18].

d. L'indépendance des agents entrepreneuriaux les uns des autres. Les agents entrepreneuriaux sont dotés d'une autonomie absolue qui les place en dehors de toute influence venant des autres agents ou institutions. Dans l'esprit de cette vision, ces agents sont considérés maîtres de leurs domaines d'entreprendre, qui ne se

[16] Comme le note un théoricien du courant transactionnel, Harold DEMSETZ, « l'objectif de la théorie néoclassique est de comprendre l'allocation des ressources en fonction des prix, non pas en fonction des critères de gestion ». Harold DEMSELTZ, L'entreprise dans la théorie économique, In Revue Problèmes Economiques, N°2565-2566, 22-29 avril 1998.

[17] Les néoclassiques considèrent en effet l'offre et la demande comme des données. L'idée, par exemple, des apprentissages dans le façonnement des comportements entrepreneuriaux ou de consommation est bannie du modèle néoclassique.

[18] La firme et, ajoutons-le, l'agent entrepreneurial ne sont que des boites noires dans le modèle néoclassique. Ceci non seulement à cause des terrains délaissés au nom de la spécialisation disciplinaire, mais aussi en raison de l'extériorisation des regards pour ne se focaliser que sur les conditions d'équilibre sur le marché et pour ne retenir que des propriétés comportementales exogènes sur les agents entrepreneuriaux. Ainsi, toute forme d'inégalité ou de différentiation dans les actes entrepreneuriaux ou dans les jeux concurrentiels n'ont pas le droit de cité dans le modèle néoclassique. Obtenir à travers le management et l'organisation ce que les néoclassiques pensaient obtenir à travers la détermination marchande, endogénéiser la production technologique, que les néoclassiques supposaient être à l'extérieur du système économique, et admettre l'existence d'une information interne que les néoclassique croyaient venir que de l'extérieur,…sont autant de voies d'exploration de cette boite noire et de découverte de sources de domination et de différentiation que les néoclassiques voulaient sacrifier sur l'autel de la concurrence pure et parfaite.

résolvent qu'à leur propre jugement dans la libre concurrence qui les opposent à d'autres agents entrepreneuriaux tout aussi libres et indépendants qu'eux. Cette conceptualisation de l'agent entrepreneurial en termes d'un individu absolument indépendant, autonome et libre conduit les auteurs néoclassiques à des considérations théoriques qu'on peut résumer comme suit :

- Les agents entrepreneuriaux ne sont sous aucune emprise en dehors de celle qui est naturellement incarnée par les forces marchandes. Ceux-ci élaborent leurs choix à l'abri des influences des autres agents. Dans l'analyse néoclassique, les jeux d'influence (par exemple le jugement par les pairs, les mécanismes incitatifs mis en œuvre dans le cadre d'un dispositif institutionnel,…) n'ont aucun effet formateur ou qui pourrait être de nature à accélérer des ajustements ou à orienter dans une certaine direction les actes entrepreneuriaux.

- Les agents entrepreneuriaux ne sont pas en effet contraints par des relations de dépendance ou d'interdépendance qui sont caractéristiques du fonctionnement des configurations de leur appartenance. Et si les relations structurant les jeux dans les différents espaces entrepreneuriaux n'étaient pas au centre des préoccupations des théoriciens néoclassiques, c'est justement parce que ceci n'a été qu'un aboutissement d'un mode de pensée qui accorde le primat aux individus. C'est d'ailleurs ce mode de pensée qui a donné naissance à l'individu représentatif et à travers lequel les réalités entrepreneuriales sont appréhendées selon une logique additive des comportements d'agents qui les ont façonnées[19].

- Les agents entrepreneuriaux sont des individus tout aussi égoïstes qu'autonomes, qui accomplissent leurs actes sur des espaces entrepreneuriaux atomistiques. Le jeu d'intérêts qui s'y déroule conduit, comme dans l'analyse d'Adam SMITH, à la réalisation de l'intérêt général (création d'emplois, bien être de la société,…)[20]. Pour les néoclassiques, ce jeu d'intérêt suppose non seulement une loyauté dans les relations d'échanges, mais également une multitude d'agents à taille et aux conditions d'accès aux ressources entrepreneuriales identiques[21] .

---

[19] Ce principe de vision, selon lequel le tout est la somme des parties, n'est pas le monopole du courant néoclassique. Ce mode d'appréhension on l'aperçoit avec l'hypothèse ultra-individualiste des évolutionnistes, lorsqu'ils considèrent, par exemple, que l'apprentissage organisationnel est la somme des apprentissages individuels.

[20] Selon Adam SMITH, l'individu égoïste « est conduit par une main invisible pour faire avancer une fin qui ne fait point partie de son intention », cité par Pierre CAHUC, La nouvelle microéconomie, In Revue Problèmes Economiques, N°2395 du 26 octobre 1994.

[21] Cette hypothèse de loyauté s'est vue dépasser par le courant institutionnel (la théorie de l'agence et la théorie des coûts de transaction) en lui substituant celle de l'opportunisme des partenaires. Ce type de

e. L'égalité des chances de succès dans l'exercice des jeux entrepreneuriaux. Dans l'analyse néoclassique, les jeux entrepreneuriaux ou concurrentiels sont vus comme des espaces marchands où sont orchestrées les conditions d'une égalisation des chances de réussite entrepreneuriale. Cela signifie que la distribution des profits sur un marché n'est pas commandée par la structure de la distribution des capitaux entrepreneuriaux maitrisés par les différents intervenants, mais par les niveaux d'aspiration préférentiels escomptés en tant qu'agents optimisateurs[22]. A l'arrière-plan de ce raisonnement se trouvent trois idées théoriques :

-Les agents entrepreneuriaux disposent des mêmes conditions de mobilisation de ressources (financières, techniques, commerciales,…). Les engagements en capital s'opèrent donc dans des proportions identiques par les agents d'un même champ entrepreneurial, qui est, faudrait-il le rappeler, atomistique. Tout comme leur détenteurs, les capitaux entrepreneuriaux s'analysent comme des données et dont l'usage on ne saurait dire contraint, puisqu'ils sont sans lien à l'espace où ils sont obtenus, accumulés ou maîtrisés[23].

- Les chances de succès ne sont pas le produit d'une maîtrise pratique d'un métier ou d'un jeu entrepreneurial, c'est-à-dire d'une incorporation de chances objectives de succès sur un espace entrepreneurial donné. Dans un univers de rationalité illimitée, un agent peut gérer avec succès un capital de quelle quantité qu'il soit et de quelle structure qu'il soit et, de surcroit, tout en ayant la capacité de le redéployer, dans les mêmes conditions de réussite entrepreneuriale, dans les autres espaces[24]. La réussite

---

comportement signifie que les agents peuvent chercher à faire valoir leurs intérêts en recourant à la ruse et à la tricherie (falsification de l'information,…). Pour Oliver WILLIAMSON, l'opportunisme se nourrit des situations d'asymétrie informationnelle, productrices d'une « sélection adverse » et d'incomplétude de contrats, celles qui induisent un « risque moral ».

[22] Dans une perspective béhavioriste, où les espaces sont définis comme des coalitions d'intérêts divergents, les comportements d'optimisation cèdent le pas aux comportements de satisfaction. La fonction objectif se trouve pour ainsi dire éclatée, au point où le courant managérial et, à sa suite, le courant de l'agence étaient allés jusqu'à reconnaitre autant de fonctions d'utilité qu'il ya des groupes d'intérêts à l'intérieur d'une organisation.

[23] La variation infinitésimale, qui rend mathématiquement possible le travail de combinaison ou d'optimisation, suppose que la valeur d'une espèce de ressources entrepreneuriales est la même quelle que soit l'origine de sa mobilisation. Une somme d'argent obtenue auprès d'une banque pour sceller une affaire entrepreneuriale, aurait la même valeur qu'une même quantité d'argent apporté par un agent maîtrisant d'autres ressources entrepreneuriales (relationnelles, informationnelles, commerciales,…).

[24] La variation infinitésimale des emplois de facteurs suppose une variation à l'infini des capacités entrepreneuriales. Ainsi, dans l'esprit des néoclassiques, un agent gérant une entreprise de x employés et d'un certain volume de capital social, pourrait (si celle-ci venait, par exemple, essuyer une faillite), sans avoir à accumuler d'effets d'apprentissage, facilement créer ou reprendre une autre entreprise d'un effectif et d'un niveau de capital supérieurs à celle qu'il vient de quitter ou de céder.

entrepreneuriale est le résultat de l'accomplissement d'un acte qui s'analyse comme le produit d'une simple relation entre un sujet (un individu) et un objet (un projet), c'est-à-dire une relation qui reste extérieure au poids des conditionnements socio-économiques et historiques.

- La réussite entrepreneuriale est réduite à la réalisation d'un profit à court terme. Tout comme l'investissement et l'intérêt, le profit est traduit dans son expression purement monétaire, la seule forme qu'il pourrait revêtir et qui est le produit de la différence entres les recettes, générées par la vente d'un bien, et les dépenses, nécessitées pour son obtention. Comme intérêt immédiat et nu, le profit est en effet strictement matériel, s'engendrant grâce un à investissement qui est lui-même exclusivement matériel[25].

f. La certitude du climat de fonctionnement des affaires sur les espaces entrepreneuriaux. Les agents néoclassiques engagent leurs pratiques en opérant sur des avenirs mesurables et certains. Ils peuvent connaître à l'avance et dans toutes les circonstances le résultat de leurs décisions. La base du raisonnement est ceteris paribus (toutes choses étant égales par ailleurs), qui signifie que les variables considérées comme des données par le modèle resteront inchangées pendant la période considérée. De ce raisonnement découle trois idées essentielles :

- La fixité des conditions environnementales. Le mode de pensée qui nourrit la démarche néoclassique consiste à figer les objets de son analyse ou à les définir par ce qu'ils ont d'invariable ou de permanent. La maximisation sous contraintes veut que la demande et la technologie demeurent sans aucun changement pendant la période considérée. La technologie, qui se définit simplement comme un ensemble d'informations, est produite à l'extérieur de l'espace économique et s'offre dans les mêmes conditions pour l'ensemble des agents entrepreneuriaux réels ou potentiels.

- L'espace marchand est régi par des règles qui ne font que l'immuniser de manœuvres qui pourraient le déstabiliser dans son fonctionnement. Avec sa logique autorégulatrice et auto-équilibrante, le marché apparait comme naturellement prédisposé à faire disparaître toute source de différentiation en orientant les actes entrepreneuriaux et en sélectionnant les meilleurs procédés ou techniques de leur

[25] Les objectifs d'ordre immatériel (la réputation,…) sont des finalités qui sont reconnus par les auteurs du courant managérial (W. BAUMOL, MARRIS,…) aux équipes directoriales des grandes sociétés : les managers n'ont pas les mêmes objectifs que les actionnaires.

accomplissement[26]. Les comportements de subversion et les aptitudes entrepreneuriales singulières s'analysent comme des perturbations ou des déviations qui se dissipent avec le retour du marché vers son équilibre. Quant au changement, celui-ci s'interprète à travers la statique comparative comme la différence entre deux états d'équilibre : le déroulement du processus d'évolution entre les deux états, que résume d'une certaine façon la notion de « destruction créatrice » de Joseph SCHUMPETER, est une question sans intérêt heuristique[27].

SOUS-SECTION02. LE DEGRE D'OPERATIONALITE DU MODELE NEOCLASSIQUE

L'analyse entrepreneuriale néoclassique est donc historiquement et socialement située. Elle est un mode particulier de théorisation, témoin d'un contexte singulier qui est celui de la fin du 19ième siècle en Occident[28]. Le cadrage conceptuel et cognitif, construit et choisi pour le besoin du développement d'une science autonome, s'est formalisé à travers une démarche empruntée aux sciences physiques et chimiques. L'atomisation des forces entrepreneuriales, qui trouva dans la révolution industrielle ses forces d'impulsion, est implicitement un facteur de légitimation d'une démarche qui est celle de l'individualisme méthodologique[29].

---

[26] Les disparités dans les performances ou dans les manières de les réaliser, bref, toute source de différentiation, ne pourrait être saisie qu'à travers une exploration des deux boites noires que sont la firme et les agents qui les ont créées ou qui les gèrent. C'est ce que tente de faire le courant ressources.

[27] Comme disait Norbert ELIAS, « tout ce qui change et qui est éphémère a moins d'importance, de signification, et donc moins de valeur que l'Immuable ». Norbert ELIAS, Qu'est-ce que la sociologie ? Les Editions de L'AUBE, Paris, 1991, p.136. Au moyen de cette statique comparative, les néoclassiques veulent insinuer l'idée que les meilleurs solutions n'apparaitront qu'une fois le marché aurait atteint son état d'équilibre. Parmi donc toutes les solutions, il ya une seule qui se diffusera à l'ensemble des agents. Ceci s'analyse ainsi dans l'esprit des néoclassiques, car pour que les marchés fonctionnent sous le régime de concurrence pure et parfaite, il faut trouver le moyen d'imaginer un espace entrepreneurial homogène.

[28] Analysant l'évolution des modes d'organisation dans la firme occidentale, l'historien des affaires Alfred CHANDLER, reconnait la logique d'allocation et de la coordination marchande des ressources pour le cas particulier des petites firmes qui étaient en émergence à la fin du 19 siècle en occident. Pour de plus amples explications, voir l'ouvrage de référence d'Alfred CHANDLER, La main visible des managers, Les Editions, Economica, Paris, 1988. Ce modèle de régulation alla cependant prendre d'autres formes avec les mouvements de concentration et de centralisation du capital que Karl MARX considérait comme inéluctable avec le déplacement de la concurrence du marché des biens vers celui des capitaux.

[29] Le manque de distanciation ou d'objectivation, dont souffre d'une façon patente la plupart des travaux d'inspiration libérale, était la principale raison qui les a empêché à voir les espaces entrepreneuriaux comme des espaces structurés et irréductibles. Même d'ailleurs Max WEBER n'a pas pu, comme il l'a souhaité, échapper à l'influence idéologique du « sujet objectivant » (les deux termes sont de Pierre BOURDIEU). Selon Norbert ELIAS, « c'est son option fondamentalement libérale qui l'obligeait à envisager la société à partir de l'individu ». Norbert ELIAS par lui-même, éd. Librairie ATHENE FAYARD, Paris, 1991, pp.173-174.

Les réaffirmations historiques du caractère dominant du modèle néoclassique sont nourries de travaux théoriques de sauvetage qui se démultiplient à chaque fois que celui-ci est secoué dans ses soubassements. Mais, tout compte fait, sauver un modèle ne conduit pas forcément à l'élaboration d'un modèle alternatif. Les théoriciens, qui étaient volontiers pour ce genre d'entreprise, étaient seulement tentés de le reprendre finalement, par des manières à peine voilées, donnant l'apparence de rupture, sans ébranler l'édifice de l'orthodoxie économique. Le courant néolibéral tenu par les néo-institutionnalistes témoigne de cette ingéniosité prônant la voie des amendements ou des critiques internes pour remettre à la surface un modèle de tous les temps et de tous les espaces[30].

L'économie de marché est le produit d'un processus historique et social particulier. Il n'est pas un ordre économique aux lois invariantes et universelles et garant à lui seul un emploi efficace et efficient de ressources[31]. Les dispositions marchandes et les conduites entrepreneuriales (ou économiques) qui leur sont liées, sont le produit d'une immersion dans un ordre économique et social particulier[32]. L'économie marchande est la forme typique d'une « universalisation d'un cas particulier, celui des Etats-Unis d'Amérique »[33]. Les ressorts de son ancrage, de son extension, dont les défenseurs veulent qu'il soit le produit d'un aboutissement spontané d'un ordre naturel, tirent leurs forces d'un long travail de construction sociale et institutionnelle auquel l'Etat a tout temps participé.

Le fait avéré est que le modèle néoclassique est celui qui a réussi le plus visiblement à s'imposer sur la scène académique et médiatique. Et dans bien des cas, le champ scientifique a servi de support de légitimation des discours des

[30] Ces analyses gardent l'essentiel des hypothèses du courant néoclassique de base. Le cadre statique, l'individualisme méthodologique, l'utilitarisme,…, sont, entre autres, les postulats sur lesquels sont repartis les néo-institutionnalistes. Même si les invariants changent, est le même est le cadre statique et asocial, cadre à travers lequel on continue à considérer les agents entrepreneuriaux comme des individus indéterminés et interchangeables.

[31] Cet ordre naturel exerce des contraintes qui échappent, parce que formant des lois propres, à toute emprise humaine. Il est aux commandes de l'ordre préférentiel des agents et en tant que tel il fournit, par les forces incitationnelles qu'on lui reconnaît, les raisons du passage à l'acte bien entendu entrepreneurial. Serions-nous tentés de croire que justement dans ces « commandes de comportement », dont parle N. ELIAS dans la Société des individus, c'est-à-dire dans toutes ces capacités distinctives qu'on obtient par éducation, par inculcation ou par apprentissage que résident les succès entrepreneuriaux.

[32]Les processus d'immersion (embeddeness) étaient au centre des travaux de Karl POLANYI, voir La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps, éd. Gallimard, Paris, 1983.

[33] Pierre BOURDIEU, Les structures sociales de l'économie, Les Editions du Seuil, Paris, 2000, p.23.

professionnels et des idéologues[34]. La vision standard, que semble favoriser un modèle apparemment sans frontières historiques, sociales et spatiales, s'érige en un moyen d'ingérence pour faire intrusion sur des terrains réservés autrefois à d'autres disciplines (la sociologie,…)[35].

Les présupposés théoriques, qui font du système marchand un ordre d'organisation économique générateur et coordinateur des pratiques entrepreneuriales, restent, pour de multiples raisons, problématiques :

-L'ordre spontané et des coordinations automatiques des pratiques entrepreneuriales restent des vœux théoriques walrasiens que démentent à l'occasion les réalités de fonctionnement des économies occidentales. Les espaces marchands, et les forces entrepreneuriales y agissantes, sont le produit de la mise en œuvre d'instruments de construction et d'inculcation[36]. Le démenti le plus net est fourni par la question de savoir pourquoi dans les pays qui ont récemment tenté des ruptures systémiques, les ouvertures des marchés entamées n'étaient pas à elles seules suffisantes pour propulser des dynamiques entrepreneuriales dans les différents secteurs de leurs économies[37] ? Les lenteurs dans la structuration des espaces marchands et donc entrepreneuriaux étaient telles que les limitations en termes de potentialités (entrepreneuriales), imposées par l'ordre planifié de l'organisation économique antérieur à la transition, étaient plus prononcées dans l'économie et la société[38]. C'est dire que face au nouvel ordre économique,

[34] Les ratifications des « réalités préscientifiques » par les personnels académiques se nourrissent de connivences avec des intérêts idéologiques et politiques. Celles-ci se trahissent souvent et superbement lorsque les objets à ratifier sont dépositaires d'un temps historique et de marque d'appartenances sociales spécifiques. Qu'on songe pour s'en convaincre à l'exemple de l'accueil réservé à des prénotions comme celles de la « normalisation » ou de la « certification » et du nombre de travaux de recherche qui leur sont consacrés.

[35] On fait référence ici à la Théorie de l'Action Rationnelle (connue sous l'appellation de la RAT) de Garry BECKER, qui voit dans la logique marchande le seul moteur de fonctionnement de toutes les sphères de la vie sociale.

[36] Dans l'analyse des conditions historiques de développement des pratiques marketing aux Etats-Unis, Richard S. TEDLOW montre le rôle propulseur des travaux d'unification des marchés locaux (creusement de canaux, construction de voies ferroviaires, la mise en marche du télégraphe ou de l'appareil photographique,…) entamés dans la deuxième moitié du 19 siècle (période où on vu naitre des entreprises comme COCA COLA, ...). Cette unification est inéluctable pour les fondements d'un Etat, cet Etat qui naît à travers cette prise de possession, celle-là même qui ferait de lui le détenteur de ce que pierre BOURDIEU appelle le « méta-capital ».

[37] Pour Joseph STIGLITZ, « L'Amérique n'a jamais entièrement cru au mythe du Grand Méchant Etat […] A l'étranger en revanche, les Etats-Unis ont prêché un modèle de capitalisme dans lequel l'Etat joue un rôle minimaliste ». Quant le capitalisme perd la tête, éd. Fayard, Paris, 2003, p.338.

[38] En fait, l'économie planifiée ne pourrait servir de bouc émissaire en lui endossant la tare de ne pas « entrepreneurialiser » l'économie ou la société. L'économie planifiée est un système qui était une idée largement répandue au sein des élites qui ont marqué l'histoire du mouvement national. De plus, les

apparaissent des « discordances dispositionnelles » qui alimentent les déceptions et suscitent des désillusions[39].

- L'utilisation référentielle du modèle standard pour légitimer les politiques économiques des Etats est l'autre élément qui remet en cause la neutralité, tant soulignée et revendiquée, de celui-ci. En effet, les préconisations d'inspiration néoclassiques réservent à l'Etat le soin de produire et de mettre en œuvre des règles qui garantissent le meilleur fonctionnement des marchés. Cependant, une telle prescription dissimule le fait que les agents chargés de les élaborer et de les appliquer sont eux-mêmes des agents dotés de systèmes de dispositions qu'ils tenaient de leur immersion dans un ordre économique particulier, celui qu'ils tentent de reproduire[40]. L'implication de ces agents et des institutions de l'Etat ne participe pas seulement d'un appui idéologique pour justifier l'engagement dans une économie marchande, mais d'investissements dont ceux destinés à la promotion de l'individualisme dans la société.

Tout compte fait, le manque de consistance à l'agent entrepreneurial néoclassique et l'éloignement des réalités de formation et de fonctionnement des espaces de son immersion sont des questions à relier au mode de pensée employé pour construire ce modèle. Et comme on vient de le montrer, celui-ci est dénié de tout effort d'historisation en matière de choix ou d'élaboration conceptuelle. Pour rendre compte des processus entrepreneuriaux, des conditions et des logiques d'articulation entre des agents et les différents champs de leur établissement, il convient donc de rompre avec les hypothèses restrictives du modèle. Pour cela, on est tenté de développer notre argumentation critique sous forme d'une analyse structurée autour des principaux éléments suivants :

a. La rationalité limitée des agents entrepreneuriaux. La rationalité limitée s'est érigée en base paradigmatique en ouvrant des voies exploratoires qui se sont avérées

---

particularités structurelles de l'économie au lendemain de l'indépendance étaient enclines à réconforter l'option d'une économie planifiée fondée sur la prédominance du secteur public.

[39] Le problème de l'immersion dans les jeux entrepreneuriaux apparait clairement dans la crise de succession dans la gestion d'un patrimoine entrepreneurial légué. Certains grands propriétaires terriens ou industriels ont vu leur capital détérioré, car les repreneurs étaient une progéniture qui évoluait à l'écart des affaires familiales.

[40] Pour faire avancer les processus des réformes dans les pays en transition, le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale s'efforçaient de se substituer en pourvoyeurs de ressources humaines pour leur encadrement. C'est ainsi qu'on a pu voir à la direction de notre économie des figures issues de ces sphères (Mourad BENACHENHOU, Hamid TEMMAR,…)

prometteuses pour l'analyse des comportements entrepreneuriaux[41]. En effet, dans la lignée des travaux conduits sous le postulat de base de la rationalité limitée de Herbert SIMON, on considère que les agents entrepreneuriaux disposent, non d'une « rationalité substantive », comme c'est le cas dans le modèle du choix rationnel néoclassique, mais d'une rationalité limitée. Pour Herbert SIMON, non seulement ces agents n'ont pas le temps nécessaire pour construire dans l'urgence d'une action les solutions nécessaires et que l'information a un coût, mais aussi parce que leurs capacités cognitives sont biologiquement limitées pour pouvoir fonctionner dans l'omniscience postulée par le modèle néoclassique. Toutefois, les renouvellements théoriques prenant appui dans le paradigme simonien soulèvent des questionnements quant à la nature des limitations à considérer :

- Pour le courant contractualiste, les rapports entrepreneuriaux, en situation d'imperfection de l'information, sont le lieu d'expression de comportements opportunistes. Dans l'analyse d'Oliver WILLIAMSON, cet opportunisme induit des conséquences qui peuvent prendre deux formes selon la phase d'évolution du processus entrepreneurial (contractuel) : d'une part, les asymétries informationnelles pourraient conduire d'une façon ex ante à des « sélections adverses » et, d'autre part, l'incomplétude des contrats pourrait être à l'origine d'un « hasard moral ». Du point de vue de l'analyse des réalités entrepreneuriales, la vision de ce courant peut contribuer à donner un éclairage sur le problème des coûts institutionnels dans l'émergence et le fonctionnement des dynamiques entrepreneuriales(les coûts de la création d'une entreprise, les coûts institutionnels d'accès aux marchés extérieurs,…). Mais sa vision « courtérmiste », statique conduit à surestimer les comportements opportunistes et à reléguer au second rang les rapports de confiance qui produisent des effets structurants, c'est-à-dire qui contribuent à la stabilisation des structures des espaces entrepreneuriaux[42].

- Pour le courant de l'analyse évolutionniste et de celle fondée sur les ressources, la rationalité limitée est déployée dans une perspective qui permet de rendre compte de la dynamique et de la spécificité des processus entrepreneuriaux. La rupture avec l'analyse substantialiste prônée par le courant standard conduit les auteurs de ce

[41] Benjamin CORIAT et Olivier WEINSTEIN, Les nouvelles théories de l'entreprise, éd. Librairie Générale Française, Paris, 1995. Pour ces deux auteurs, l'analyse en termes de rationalité limitée produit des effets précurseurs en déplaçant les centres d'intérêt des marchés vers les comportements.

[42] L'opportunisme et les rapports de confiance sont l'origine du clivage qui anime le courant transactionnel et le courant dit de la nouvelle sociologie économique dont le précurseur est Mark GRANVETTER. Voir notamment Mark GRANOVETTER, Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie, éd. Desclée De BROUWER, Paris, 2000.

courant à reconnaître l'importance des processus d'apprentissage dans l'accumulation des ressources et des compétences entrepreneuriales. Les trajectoires entrepreneuriales soutenues par la dynamique des apprentissages prennent la forme d'un sentier d'évolution que les évolutionnistes traduisent par les termes de « path dependancy »[43]. Ainsi, postuler une rationalité procédurale, est un acte scientifique fécond en ce qu'elle permet de saisir les phénomènes de différentiation qui sont au centre du fonctionnement des configurations entrepreneuriales et ceci même si l'ultra-individualisme prôné par ce courant est inapte à saisir les relations objectives qui s'établissent sur un espace entrepreneurial[44].

- Dans les travaux théoriques du courant organisationnel, la rationalité limitée est mobilisée pour rendre compte de l'importance des capacités organisationnelles (organisationnel capabilities) comme fondement explicatif à la performance des firmes[45]. Dans la perspective envisagée par Harvey LIEBENSTEIN, l'enjeu essentiel dans la réussite entrepreneuriale consiste à maitriser « l'intensité de l'effort » ou l' « inefficience-x » dont les origines se trouvent dans l'incomplétude des contrats, le caractère discrétionnaire de l'effort et dans les inerties psychologiques[46]. Pour les auteurs du courant béhavioriste, le slack organisationnel est le principal facteur d'éloignement des situations d'optimalité[47]. Dans cette vision, les processus

[43] Les apports de ce courant vont contribuer à une refondation de l'analyse entrepreneuriale, même si la problématique en termes de compétences est restrictive en ce qu'elle passe sous silence la question d'incorporation des « nécessités immanentes » exigées par un ordre économique nouveau. L'analyse évolutionniste travaille en effet et implicitement sous l'hypothèse d'un ordre économique établi.

[44] La trêve organisationnelle est implicitement postulée par les théoriciens évolutionnistes pour rendre compte des processus d'apprentissage à l'intérieur des firmes. Cette hypothèse ne résiste pas aux faits, car dans la réalité les frontières des espaces organisationnels et des univers qui le constituent sont l'objet de luttes entre les agents.

[45] On range communément dans ce courant les analyses qui sont au dépassement du modèle de la boite noire. On y trouve les travaux des auteurs béhavioristes (CYERT, MARCH et SIMON), ceux d'Alfred CHANDLER, ceux de Harvey LIEBENSTEIN et, dans une certaine mesure, le courant transactionnel pour avoir présentée la firme comme mode de coordination alternatif au marché. Les essais exploratoires réalisés dans la lignée des travaux évolutionnistes depuis Joseph A. SCHUMPETER ou de ceux qui continuent de s'inspirer de l'écrit d'Edith PENROSE, sont des plus féconds en ce qu'ils sont à l'origine des principaux acquis conceptuels que nous disposons maintenant en matière de l'économie de la firme ou entrepreneuriale (capacités organisationnelles, asymétrie informationnelle, trajectoire technologique,…).

[46] Le dénominateur commun de ces analyses est d'avoir récusé, sur la base d'observations empiriques, les situations d'optimalité. Pour Harvey LIEBENSTEIN, il faut substituer à l' « efficience allocative » néoclassique une « efficience productive », car les mécanismes de marché ne permettent pas, même sans interventions intempestives de l'Etat, d'assurer une allocation optimale des ressources. Si tel n'est pas le cas, pourquoi, selon lui, deux firmes qui emploient les mêmes quantités de facteurs ne réalisent pas les mêmes performances.

[47] Sur la notion de slack ou d'excédent organisationnel voir l'ouvrage coordonné par Jean-Marie CHEVALIER, L'économie industrielle des stratégies d'entreprise, éd. Montchrestien(EJA), Paris, 1995.

entrepreneuriaux sont pris en charge par des structures qui sont loin d'être monolithiques en raison de la divergence d'intérêts qui animent les agents de la coalition[48]. Par cette reconnaissance de la dimension organisationnelle, l'apport de ce courant est d'un enrichissement certain, décisif pour l'élargissement de la problématique de l'analyse entrepreneuriale. Cependant, son inscription dans l'ultra-individualisme lui empêche de reconnaitre les jeux de relations de pouvoir, les inerties qui tiennent à la spécificité des systèmes de dispositions des agents et le rôle des investissements symboliques dans le développement des dynamiques entrepreneuriales[49].

Ces voies de recherche, prenant appui dans le paradigme de la rationalité limitée, débouchent sur des avancées théoriques qui pourraient être fructueuses pour l'analyse entrepreneuriale. Le renouveau théorique de l'entrepreneuriat peut s'orienter dans une perspective d'élargissement de la base explicative de celui-ci, en intégrant les nouvelles dimensions qui étaient au centre des préoccupations de ce courant. Cependant, la rationalité limitée simonienne est postulée sans remettre en cause complètement l'édifice bâti sous l'œil de l'individualisme méthodologique. Le paradigme simonien, à l'image du paradigme néoclassique, fait passer sous silence les limitations d'ordre économique et sociologique. L'agent entrepreneurial est un individu qui demeure imperméable aux conditionnements économiques et sociaux et à toutes les barrières à la mobilité entrepreneuriale.

Le travail de dépassement du modèle néoclassique ne s'achève pas à la limite de ces progrès théoriques dont on vient de souligner la possibilité d'élargir la portée explicative. Celui-ci peut consister à identifier, à travers la mise en articulation de ce modèle avec les réalités observées, des questions cruciales pour l'appréhension des dynamiques entrepreneuriales, mais écartées du champ de vision des théoriciens.

b. Les potentialités entrepreneuriales d'une économie. Les théoriciens néoclassiques voient l'espace marchand comme un gisement inépuisable en forces

[48] Le slack, qui trouve une traduction approximative dans le mot excédent, est producteur de tensions qui pourraient être en mesure de déstabiliser ou de fragiliser les structures entrepreneuriales. C'est une situation très fréquente sur l'espace entrepreneurial national. Elle est alimentée, comme on le verra, par des situations de « discordances dispositionnelles », plus particulièrement lorsque les actes entrepreneuriaux fondateurs sont accomplis par des agents qui n'ont pas la même origine entrepreneuriale.

[49] L'éclatement de la fonction d'objectif, qui amène les béhavioristes à penser en termes de coalitions d'individus, apparait beaucoup plus comme un amendement qu'une rupture avec le courant néoclassique. En effet, Ils ont tenté d'identifier des lois comportementales invariantes pour différentes catégories d'agents d'une même organisation. Les agents sont pris au pluriel comme des individus indéterminés et interchangeables. De plus, considérer une dépense, effectuée en dehors du cadre entrepreneurial comme un élément de slack peut s'avérer un raccourci. Les dépenses de prestige sont des investissements entrepreneuriaux d'ordre symbolique qui sont à terme producteurs de profits matériels.

entrepreneuriales, c'est-à-dire d'agents aptes et intéressés à entreprendre des investissements entrepreneuriaux dans les différents segments de l'économie. Ils postulent implicitement leur répartition homogène entre les espaces. En ce sens, il est vain de tenter toute séparation entre ceux qui sont entrepreneurs et ceux qui ne le sont pas ; la société (ou l'économie) marchande est par essence une société entrepreneuriale. Dans la vision walrasienne, l'espace marchand est considéré comme le seul lieu renfermant toutes les possibilités d'échange[50]. Par ailleurs, ne pas reconnaitre l'existence de limitations aux possibilités entrepreneuriales et d'échange revient à admettre d'une part, que les processus entrepreneuriaux ne sont pas des construits socio-historiques. Les dispositions entrepreneuriales, qui sont exogènes aux espaces entrepreneuriaux, sont des capacités et des sens d'entreprendre offerts pour tous. D'autre part, en imaginant des marchés pour tous les biens et ressources entrepreneuriales, c'est-à-dire des espaces, à la fois d'échange et d'entreprendre, interdépendants et investis par des unités entrepreneuriales individués et jouissant d'une totale liberté d'entreprendre, les néo-classiques font dépendre l'émergence et la structuration des espaces entrepreneuriaux du marché autorégulateur. La capacité de réception d'un espace marchand en investissements ou actes entrepreneuriaux est une question qui se règle par un raisonnement à la marge[51].

Dans ce mode de vision, la société, la société marchande et la société entrepreneuriale font une seule et même pièce. Les agents qui y sont membres forment additivement la société marchande entrepreneuriale. En tant que tels, ils préexistent au « monde des affaires », c'est-à-dire qu'ils n'ont pas, pour se tailler des conduites types, des espaces de socialisation ou d'apprentissage particuliers. Cependant, cette vision ne peut être qu'un schéma caricatural de la réalité, car les capacités d'une économie, mesurées en termes de forces entrepreneuriales, dépendent des structures économiques et de l'importance des processus d'apprentissage qui s'y déroulent. Le potentiel entrepreneurial d'une nation est socialement et économiquement limité. On peut avancer les arguments suivants :

- Les manifestations entrepreneuriales, qu'on peut espérer à travers des politiques ou des cadres institutionnels, seront fortement déterminées par les

[50] L'existence de marchés pour tous les objets d'échange conduit les néoclassiques à supposer que les actes entrepreneuriaux s'accomplissent dans les mêmes conditions d'accès aux ressources. Pour Nicole AZOULAY et Olivier WEINSTEIN, « il n'a rien dans un monde walrasien qui puisse expliquer l'existence sur un marché de firmes ayant des caractéristiques et des performances différentes ». Nicole AZOULAY et Olivier WEINSTEIN, Les compétences de la firme, Revue d'économie industrielle, N° 94, 4e trimestre 2000, p. 122.

[51] L'espace marchand est un lieu d'interaction entre agents rationnels. La logique marchande pure est une forme de coordination où « l'interaction sociale qui rend ces décisions individuelles mutuellement compatible est le marché ». André ORLEAN (sous la dir.), analyse économique des conventions, éd. PUF, Paris, 1994, p.10.

logiques d'encrage spatial des structures productives. Les potentiels entrepreneuriaux sont socialement et géographiquement inégalement répartis à travers l'espace national.

- Les investissements supposent des ajustements, naturellement lents et coûteux, aux exigences particulières d'une vie marchande et entrepreneuriale. La reconnaissance d'une liberté d'initiative, même avec l'appui des incitations, n'est pas suffisante pour permettre la construction de rapports entrepreneuriaux dans l'économie.
- Les engagements et les succès entrepreneuriaux ne sont pas à la portée de main de l'ensemble des individus d'un espace social. Les ressources qui facilitent leur montage et leur accomplissement sont, d'un point de vue entrepreneurial, réifiées : les connaissances formelles, les sommes d'argent et les relations mondaines ne sont pas directement assimilables à des ressources entrepreneuriales.
- Les reconnaissances sociales ne sont pas offertes à l'ensemble des membres d'une société et elles sont inégalement réparties entre les agents établis sur un espace marchand.

c. les conditions de mobilisation et d'utilisation des ressources. Le cadre et l'objet d'analyse choisis par les théoriciens néoclassiques ne permettent pas de s'interroger sur les processus de constitution des ressources entrepreneuriales : celles-ci ne sont pas considérées comme quelque chose à expliquer, mais comme des données, c'est-à-dire indépendantes des déterminations temporelles et spatiales. Le postulat de l'égalité des conditions dans l'exercice des jeux entrepreneuriaux conduit les néoclassiques à envisager les ressources comme des actifs indifférenciés et échangeables sur les marchés[52]. Tous les agents, par exemple candidats à la création d'entreprises, accèdent aux mêmes ressources et dans les mêmes conditions de mobilisation et d'utilisation. Les rapports constamment renouvelés entre agents et ressources qu'ils déploient sont sans incidences sur les processus entrepreneuriaux : la maitrise de celles-ci n'est pas soumise à des processus évolutifs. Ceux-ci sont réduits à de simples relations entre individus omniscients et des objets. Plus concrètement, l'analyse des ressources peut être résumée aux éléments essentiels suivants :

- la structure du capital est ingénieusement réduite pour rendre possible la mise en œuvre d'une solution mathématique au problème entrepreneurial. Le capital de relations, de connaissances, le capital organisationnel ou réputationnel sont élidés

[52] Voir Hubert GABRIE, Jean-Louis JACQUIER, La théorie moderne de l'entreprise : l'approche institutionnelle, éd. Economica, Paris, 1994.

par un raisonnement laissant entendre que les matières premières à l'état brut sont logiquement considérées pour avoir donné naissance à des biens intermédiaires directement utilisables dans les processus de production. Les agents qui font dans l'exploration minière et l'exploitation des matières qu'ils livreraient par la suite à d'autres stades de transformation ne sont pas de ce fait des entrepreneurs.

- les formes d'investissement et les finalités qui leur sont associés sont purement économiques. Les investissements ne sont pas ces rapports entre agents et les espaces, mais des projets qui ne posent que le problème de choix. Les modes de présence, le poids et le degré d'appartenance à un espace sont évacués pour laisser place à l'idée de l'universalité des actes d'entreprendre.

- la fongibilité des ressources productives. Les théoriciens néoclassiques ne considèrent pas les ressources entrepreneuriales matérielles en rapport avec les structures cognitives des agents qui les utilisent. La création de valeurs d'usage est en elle-même un processus de maitrise entrepreneuriale des ressources avant d'être un acte de transformation entrainant leur disparition dans le processus d'obtention de produits. Les ressources incorporées dans les produits mobilisent des savoirs et des savoir-faire qui eux subsistent à l'acte de transformation ou de consommation des ressources. Les processus entrepreneuriaux ne fonctionnent pas strictement sur la base de capitaux, que les néoclassiques distinguent selon leur place dans les processus productifs (capitaux fixes/capitaux circulants), mais sur les capacités de maitrise évolutives qui s'engendrent dans les rapports prolongés entre agents, considérés dans leurs structures subjectives, et les ressources entrepreneuriales utilisées.

- Les engagements entrepreneuriaux ne sont assujettis à aucune contrainte de limitation dispositionnelle. Les agents entrepreneuriaux ont des capacités qui les rendent aptes à entreprendre sur la base de n'importe quelle combinaison de facteurs de production. La rationalité complète postulée les empêche à reconnaitre que les capacités dispositionnelles d'un agent tendent à se proportionner au volume global de ressources qu'ils peuvent réellement maitriser. Dans les actes de création ou corporate, la propension à investir est commandée par les chances objectives de succès définies par la structure et le volume des différentes ressources qu'il a pu maîtriser dans ses relations ou son appartenance à un espace entrepreneurial donné.

- La formation des portefeuilles de ressources est du ressort strictement individuel des agents. Dans la théorie néoclassique, les montages interentrepreneuriaux de capitaux sont en principe exclus. L'agent créateur ou repreneur élabore ses choix dans un contexte de perfection informationnelle et de disponibilité du capital. La

mobilisation des ressources et les arbitrages ou les conversions dont il ne peut se défaire, pour aboutir à des choix entrepreneuriaux avec une certaine efficience, sont des questions évacuées pour ne reconnaitre que le rôle technique de combinaison de facteurs à leur agent producteur.

d. Les logiques de fonctionnement des jeux entrepreneuriaux. Dans l'analyse néoclassique, l'espace entrepreneurial se présente comme un univers sur lequel s'exerce l'emprise du jeu des forces marchandes. C'est un espace atomistique, formé d'unités individuées et comparables, soumis aux seules forces incitatives et sélectives de la détermination marchande[53]. Dans ces conditions, le fonctionnement et la structuration de cet espace entrepreneurial sont entrainés par le cours du jeu d'équilibre d'un marché autorégulateur[54]. Dans cette perspective, le jeu de la régulation marchande se trouve subordonner à deux présupposés théoriques :

- l'atomicité et l'homogénéité comportementale comme état conditionnel à la structuration et au fonctionnement des espaces entrepreneuriaux. Cependant, reconnaitre une tendance apriorique à l'atomisation dans la structuration de ces espaces est une chose intenable empiriquement. D'abord, comme on l'a déjà souligné, l'offre d'un pays en matière de potentialités entrepreneuriales est soumise à des lois de limitation dont celles que révèlent les effets sélectifs des ordres socio-économiques et des politiques entrepreneuriales en place dans un pays[55]. Ensuite, les jeux entrepreneuriaux sont fondamentalement des lieux où s'affirment des inégalités et des tendances à la différenciation[56]. Les capacités de (re)constitution d'un capital et la structure de la distribution du même capital ne sont pas définies dans les mêmes

[53] On trouve une synthèse de ce qui est la représentation entrepreneuriale néoclassique chez Alain-Charles MARTINET, notamment lorsqu'il écrit : « identique aux autres unités de sa branche, de taille moléculaire, impuissante à l'égard du marché auquel elle est intimement liée, elle n'est plus qu'une unité technique, invitée à apporter mécaniquement une réponse optimale aux questions de la production (types de biens, combinaisons de facteurs, niveau) ». Alain-Charles MARTINET, Epistémologies et sciences de gestion, éd. Economica, Paris, 1990, p.12.

[54] Pour une présentation détaillée des conditions de la concurrence pure et parfaite, voir Jean GRABZEWIEZ, La concurrence imparfaite, éd. La Découverte, Paris, 1994.

[55] L'une des questions à laquelle nous tenterons d'apporter des réponses dans ce présent travail est de savoir pourquoi les différents dispositifs institutionnels mis en place dans le cadre des réformes n'ont pas eu comme effet d'infléchir les tendances entrepreneuriales observées dans les périodes antérieures.

[56] Il faut, à la suite des travaux d'Edouard H. CHAMBERLIN, redonner aux processus concurrentiels toute leur consistance. Une telle restitution permettrait de se rendre compte que les tendances à la différenciation (dans les ressources entrepreneuriales que dans les produits) est une caractéristique fondamentale du fonctionnement du champ concurrentiel. Les enlisements dans un champ entrepreneurial sont des stratégies de positionnement à travers lesquelles on cherche à se démarquer des concurrents ou à établir un monopole sur un marché, sur un segment ou micro-segment de marché.

conditions ou les mêmes proportions pour l'ensemble des agents[57]. Enfin, les enlisements dans les champs entrepreneuriaux et les processus de structuration qui les configurent sont témoins de l'existence de barrières à l'entrée qui peuvent prendre plusieurs formes. La première catégorie est révélatrice de ces barrières qui s'érigent à l'entrée des sphères où s'offrent les conditions objectives à l'apprentissage entrepreneurial (entreprises publiques, familiales,…). La deuxième catégorie est significative des obstacles qui se dressent à l'entrée d'un champ entrepreneurial et qui résultent des manœuvres stratégiques des firmes installées[58]. La troisième est celle qui exerce des effets limitatifs sur la mobilité entrepreneuriale inter et intra-champ. Elles sont explicatives des restrictions qui sont liées à l'incorporation d'un état de chances objectives de succès, des difficultés à réussir des reconversions d'un capital entrepreneurial spécifique et des limitations dispositionnelles exerçant des effets sélectifs très visibles chez les agents venant des autres univers. La dernière catégorie de barrières est celle qui témoigne des inégalités et des différences dans la répartition spatiale des ressources ou des forces entrepreneuriales et des disparités dans les niveaux de réification des espaces entrepreneuriaux[59].

- l'établissement de liens entrepreneuriaux entre unités atomisées et des espaces structurés d'offreurs et de demandeurs est de l'ordre du certain et des automatismes du marché pur[60]. Mais, ceci n'était pas pensable sans la mise à l'écart, en premier lieu, des jeux stratégiques et les dépendances ou les interdépendances qui configurent les espaces entrepreneuriaux, et sans faire taire, en second lieu, les autres modes de coordination et d'allocation des ressources, sans encore réduire à néant les influences qui sont à la fois formatives et incitatives des actions étatiques et sans nier, enfin, les jeux interactionnels et relationnels qui s'établissent entre les espaces entrepreneuriaux et les espaces bureaucratiques ou institutionnels[61]. De là,

[57] On verra que les ressources entrepreneuriales doivent être considérées dans leur volume et dans leur structure.

[58] Sur l'analyse des caractéristiques structurelles d'une industrie, voir M. PORTER, Choix stratégique et concurrence, éd. Economica, Paris, 1990.

[59] On reviendra plus loin sur l'analyse des instruments d'encadrement et de construction étatiques des espaces entrepreneuriaux.

[60] On insinue, à travers la notion d'atomicité des marchés, l'idée de l'existence d'une force de partition de l'espace entrepreneurial qui tiendrait les forces entrepreneuriales dans l'incapacité d'influencer les prix dont on prétend qu'ils sont, selon Jean GABSZEWIEZ, « communiqués d'une façon uniforme par un marché anonyme ». selon Jean GABSZEWIEZ, op. cit. p. La problématique de la coordination marchande se pose en termes d'interdépendances fonctionnelles entre des unités entrepreneuriales infinitésimales.

[61] Sur le dépassement du marché pur walrasien, voir l'article de Neil FLIGSTEIN, Le mythe du marché : le cas américain, In Revue Problèmes Economiques, N°2738, 28 novembre 2001. L'auteur soutient l'idée de la

la pureté marchande, forme supérieure et substitutive aux logiques de construction et de coordination étatiques, n'est qu'une option idéologique travaillée théoriquement sous l'appui substantiel des présupposés doctrinaux du laisser-faire et de l'individualisme[62]. Ce parti-pris est de nature à faire observer combien les approches axées sur l'individu ont du mal à le replacer dans une configuration de relations, laquelle reléguée « à un arrière-plan non structuré »[63]. Au-delà de cette conception étriquée des logiques de fonctionnement des espaces marchands, force est de reconnaitre que les pratiques entrepreneuriales ne pourraient s'accomplir et gagner les segments de l'espace entrepreneurial national sans l'appui de structures socio-économiques stables. D'abord parce que cet espace abrite des jeux d'influences ou de « complicités objectives » qui stabilisent durablement le jeu entrepreneurial qui s'y déroule[64]. Ensuite, les rapports concurrentiels qui naissent des relations d'échange avec l'espace bureaucratique (pour accéder à des ressources qui sont bureaucratiquement organisées) sont là pour apporter un démenti à cette vision réductionniste de la concurrence[65]. En troisième lieu, la sphère bureaucratique, parce qu'elle n'est que rarement neutre, est une sphère où se négocie la contrainte entrepreneuriale[66]. Enfin, il faut dépasser le mythe du marché libre pour découvrir que les unités entrepreneuriales sont les lieux de coordination et d'allocation des ressources[67].

SECTION 02. LE MODELE D'ANALYSE ENTREPRENEURIALE DE MAX WEBER

---

profonde implication de l'administration américaine dans le fonctionnement de l'économie nationale à travers le recensement des formes d'interventions qu'occulte l'idée, largement répandue, présentant l'économie américaine comme « l'archétype de la libre entreprise ».

[62] Pour Harold DEMSETZ, le schéma de la concurrence pure et parfaite, parce qu'il nie l'existence d'un coût d'utilisation du système des prix et d'un coût d'utilisation du système de gestion, doit s'interpréter seulement comme une incitation à préférer des entreprises ne comprenant qu'un individu à des entreprises en comprenant plusieurs. Harold DEMSETZ, L'entreprise dans la théorie économique, In Revue Problèmes Economiques, N°2565-2566, 22-29 avril 1998.

[63] Sur les propriétés du concept de configuration, voir Norbert ELIAS, Qu'est-ce-que la sociologie, éd. De l'AUBE, Paris, 1991, pp.154-161.

[64] La notion empruntée à Pierre Bourdieu de « complicité objective » est là pour comprendre que les agents qui se battent sur un espace le font dans la limite de la conservation du jeu auquel ils participent.

[65] Pour Laurent BENZONI, « la concurrence est alors synonyme d'état stationnaire mais non de progrès ! Toute évolution du monde ne pouvant être instituée que par des choses externes aux marchés et par conséquent au processus concurrentiel ». Laurent BENZONI (et al.), Traité d'économie industrielle, éd. Economica, Paris, 1991.

[66] La logique de fonctionnement de cette sphère va dépendre, comme on le verra ultérieurement, des conditions historiques et sociales de l'émergence de l'Etat et de l'état de développement des forces entrepreneuriales de l'économie.

[67] Voir Alfred CHANDLER, La main visible des managers, éd. Economica, Paris, 1988.

L'analyse wébérienne s'est donnée pour objet de comprendre dans quelle mesure des changements culturels dans la société produiraient des effets permissifs sur le façonnement de dispositions entrepreneuriales distinctives. Plus précisément, il s'agissait pour M. WEBER de savoir « de quelle façon certaines croyances religieuses déterminent-elles l'apparition d'une « mentalité économique », autrement dit l' « ethos d'une forme d'économie »? »[68]. Cette mise en correspondance se fonde empiriquement sur des mises en relation de « l'esprit de la vie économique moderne avec l'éthique rationnelle du protestantisme ascétique ».

Dans la vision de M. WEBER, le capitalisme occidental est typiquement le produit d'un processus de rationalisation qui avait pris ses racines dans les espaces sociaux acquis à l'esprit de la réforme. Il ne s'agit pas d'un ordre économique naturel fondé sur le jeu, réglé par une main invisible, d'intérêts égoïstes, mais d'un ordre qui est l'expression d'un aboutissement d'un processus de rationalisation dont le déroulement n'est pas circonscrit à l'intérieur de l'espace économique[69]. La justification wébérienne de l'ordre capitaliste ne s'établit pas, comme dans l'analyse smithienne et néoclassique, sur « une nécessaire soumission à la logique marchande »[70]. L'éclairage qu'il voulait apporter répond à une problématique qui prend une orientation en se centrant sur un aspect qui lui paraissait entier et très essentiel. Il écrit : « le problème majeur de l'expansion du capitalisme moderne n'est pas celui de l'origine du capital, c'est celui du développement de l'esprit du capitalisme. Partout où il est capable d'agir de lui-même, il crée son propre capital et ses réserves monétaires-ses moyens d'action- mais l'inverse n'est pas vrai »[71].

---

[68] « L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme » était l'un des travaux sur lequel s'était centrée ce qui est appelée la « controverse post-wébérienne ». Pris au pied de la lettre, le titre en soi est sujet à la polémique. Pourtant, M. WEBER ne s'est pas donné comme tâche de montrer la supériorité d'une religion sur toutes les autres. Il y a dans l'œuvre de WEBER, si l'on veut en dehors de ses objets empiriques, un enseignement qui a fait avancer l'analyse des réalités sociales : c'est l'importance des structures subjectives qui sont aux fondements des systèmes de représentations et d'action des agents sociaux. Mais, cette reconnaissance n'a pas permis le redimensionnement des rapports entre les structures objectives et les structures mentales qui leur sont associées. Les capacités dispositionnelles ne sont pas ajustées dans la vision de M. WEBER au capital réel ou potentiel à la possession d'un agent.

[69] Le processus de rationalisation des activités sociales revêt un caractère global pour influencer le domaine économique, du droit, de l'administration et de la technique.

[70] Pour M. WEBER, les intérêts économiques n'ont pas crée le capitalisme occidental et la justification par le « bien commun » n'est pas à ces yeux tenable, car celui-ci ne pourrait être un élément moteur de la dynamique d'accumulation dans l'économie capitaliste. Voir à ce sujet l'éthique, pp.58-59.

[71] Max WEBER, L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, éd. PLON, Paris, 1964, p. 70.

SOUS-SECTION 01. LE MODE DE THEORISATION WEBERIEN DES PRATIQUES ENTREPRENEURIALES

L'analyse entrepreneuriale de Max WEBER procède d'une vision où il s'efforce, comme dit Norbert ELIAS, « à insérer sa foi axiomatique dans l'individu absolu »[72]. Si le choix de l'individualisme méthodologique l'avait en effet astreint à avoir une vision strictement atomiste des espaces sociaux et économiques, force est de constater que son analyse se sépare du modèle de l'homo œconomicus pour avoir notamment reconnu que les structures subjectives d'un agent entrepreneurial se façonnent à travers des processus d'inculcation résultant d'une immersion dans un espace social lui-même particulier[73]. Il s'en sépare en ce qu'il s'intéresse non pas aux permanences, c'est-à-dire aux invariants qui forment, selon la pensée positiviste (kantienne et durkheimienne), un ordre social extérieur aux individus, mais à l'interprétation du sens que les individus donnent à leurs actions.

L'espace social ou économique apparaît, pour M. WEBER, comme un lieu d'un ensemble d'actions individuelles « hétéroclites et désordonnées ». Pour y mettre de l'ordre, il est tenté de choisir une démarche fondée sur une mise en perspective historique de cette réalité sociale complexe, c'est-à-dire une recherche descriptive de l'élaboration des formes[74]. Les idéaux types sont des modèles construits à partir d'une observation simplificatrice de la réalité pour lui donner un sens. En effet, la démarche idéaltypique est une reconstruction intelligible d'une réalité historique complexe (le capitalisme, les formes de pouvoir, les types d'activités ou de rationalités) pour aboutir à des formes, qui, en tant que telles, n'ont pas d'existence réelle.

L'analyse qu'il nous livre dans l'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme est particulièrement orientée pour montrer les principaux traits saillants, distinctifs des agents entrepreneuriaux du capitalisme occidental moderne.

a. Les agents entrepreneuriaux wébériens sont le produit d'un processus d'intériorisation de « types de conduite rationnels pratiques », c'est-à-dire d'un « sens des affaires », entendu comme un « ethos » résultant de l'incorporation des

[72] Norbert ELIAS, Qu'est-ce que la sociologie, Les Editions de l'Aube, Paris, 1991, p. 139.

[73] Voir la préface de Philippe RAYNAUD à « L'histoire économique », lorsqu'il écrit que la création du capitalisme moderne […] est antérieure à l'homo-œconomicus.

[74] Ces voies de recherche idéaltypique sont celles empruntées en management stratégique (comme le fait M. PORTER à travers sa notion de groupe stratégique) ou dans l'analyse organisationnelle (comme l'envisage Henri MINTZBERG à travers sa notion de configurations organisationnelles).

structures d'une vie sociale spécifique. Ces dispositions ne s'analysent pas comme des capacités de maitrise technique d'un métier, d'un capital ou d'un jeu entrepreneurial, ni même encore des capacités reflétant simplement, comme dans le reste des analyses du courant classiques des organisations (Henri FAYOL et Frédéric Winslow TAYLOR), des aptitudes d'exécution des tâches[75]. Celles-ci sont des règles de conduite transposables dans l'espace entrepreneurial, qui lui sont donc extérieures. Dans l'ordre établi du capitalisme moderne, ces dispositions préfigurent les conditions d'accès et de participation aux jeux entrepreneuriaux[76]. Elles revêtent des formes actives en exerçant des effets sur les deux états de développement d'un espace entrepreneurial. Avant l'enlisement ou l'engagement entrepreneurial, les principes intériorisables de la vie ascétique tracent, en tant que formes annonciatrices de l'esprit capitaliste, les voies de constitution du capital[77]. Après l'établissement dans le champ entrepreneurial, ces principes de conduites s'actualisent en prédisposant l'agent à prendre part au jeu constamment renouvelé de l'accumulation.

Mais, ces règles de conduite rationnelle, qui ne sont autres que les exigences inscrites dans le fonctionnement du capitalisme moderne, en tant qu'ordre économique avec lequel elles s'ajustent, sont le produit des luttes des forces sociales que Max WEBER traduit par des couples d'opposition : capitaliste/précapitaliste, ethos catholique/ethos protestant, traditionnel/moderne[78].

Pour ces raisons, les engagements entrepreneuriaux dans le capitalisme moderne doivent être légitimés. Justement, les justifier revient, pour Max WEBER, à admettre que les pratiques entrepreneuriales sont les seules voies légitimes pour l'accomplissement des devoirs temporels. La légitimité d'un capital se rattache dans l'analyse wébérienne, d'un côté, à une origine entrepreneuriale, qui se fonde elle-

[75] Pour saisir cette distinction, il faut introduire une séparation entre la notion d'activité et la notion de l'action. L'activité est le moment de production du sens, c'est-à-dire d'objectivation des actions. Les actions se rapportent à des individus considérés dans leur état intentionnel ou leurs facultés d'agir.

[76] M. WEBER raisonne à ce niveau par rapport à un ordre capitaliste établi : d'ailleurs, ce qui est justifié par certaines expressions, qu'on retrouve à des endroits différents de son écrit : « chacun trouve aujourd'hui en naissant l'économie capitaliste établie […] un habitacle dans lequel il doit vivre et auquel il ne peut rien changer ». Ethique, p.53. … ou bien encore, « aujourd'hui que le capitalisme est bien en selle », L'éthique, p. 63.

[77] Ici on retrouve des recoupements avec la notion de « détour de production » de Bohn BAWARK. Pour M. WEBER, la construction d'un capital entrepreneurial est conduite par des dispositions rationnelles.

[78] Selon lui, « l'esprit du capitalisme […] a du, pour s'imposer, lutter contre un monde de forces hostiles », Ethique protestante, p.54.

même sur le choix d'une profession (beruf). La reconnaissance sociale (entrepreneuriale) nait du rapport entre le capital et l'espace entrepreneurial et sa réorientation incessante vers le même espace. D'un autre côté, la justification est d'admettre que les pratiques entrepreneuriales se fondent sur des « chances pacifiques de profit »[79]. Les conduites rationnelles sont des propriétés endogènes formant les vecteurs de pacification des jeux entrepreneuriaux et concurrentiels[80]. Pour Max WEBER, celles-ci prennent la forme de vertus entrepreneuriales si nécessaire pour le fonctionnement et le maintien des relations d'échange (« honnêteté », « crédibilité », « sagesse », « sobriété », « ponctualité »)[81].

b. Les agents entrepreneuriaux wébériens sont dotés d'un esprit capitaliste, défini comme la « recherche rationnelle et systématique du profit par l'exercice d'une profession (beruf) ».[82] Dans leurs rapports à l'espace entrepreneurial, Max WEBER voit la permanence et la spécificité du mode de fonctionnement des pratiques qui s'y engendrent. C'est ce qu'on peut entendre lorsqu'il avance que : « le capitalisme est identique à la recherche du profit, d'un profit toujours renouvelé, dans une entreprise continue, rationnelle et capitaliste »[83]. Cette rationalité entrepreneuriale s'analyse à trois niveaux insécables :

- les pratiques entrepreneuriales, « drapées dans l'esprit du capitalisme », sont prises en charge par des unités organisationnelles, dont la forme typique n'est autre que « l'entreprise capitaliste moderne », lieu par excellence d'exercice des conduites

[79] Max WEBER, Ethique, p.15. Ici il ya un rapprochement avec la notion de « conflit indirect » développée par George SIMMEL.

[80] Les forces exogènes de pacification sont représentées par l'Etat que Max WEBER définit justement comme « le groupement politique qui revendique avec succès le monopole de la violence légitime ». Max WEBER, Economie et société, éd. Pocket, Paris, 1995.

[81] Ces valeurs sont mobilisées pour construire un idéaltype dont la forme la plus achevée se trouve incarnée dans le personnage de Benjamin FRANKLIN. Voir sur ce point L'éthique protestante, pp.46-47. Nous nous ne sommes pas ici dans une perspective smithienne où la stabilité et la pacification des relations d'échange entre partenaires dépendraient des jeux d'équilibres entre deux parties : les offreurs et les demandeurs. La loyauté, si nécessaire à la durabilité des rapports partenariaux et entrepreneuriaux, et dont on avait dit qu'elle est prise pour donnée dans le modèle néoclassique, est le résultat d'un processus d'éducation dans l'analyse wébérienne. Mais si, à la suite de Oliver WILLIAMSON, l'accent est mis sur l'opportunisme des partenaires, sommes-nous dans une phase où on assiste à une décadence de l'éthique capitaliste ?

[82] Max WEBER, op.cit. p.66.
[83] Idem p.15.

rationnelles[84]. La structuration organisationnelle des actes entrepreneuriaux revêt une importance centrale dans l'analyse wébérienne[85].

- les pratiques entrepreneuriales obéissent à des logiques d'accumulation capitaliste d'où elles tirent leur permanence. La possession d'un capital n'a pas en elle-même une signification économique ou entrepreneuriale[86]. Loin de là, un capital n'a de sens entrepreneurial que s'il est accumulé dans des sphères d'appartenance particulières et constamment réinvesti dans les mêmes sphères. L'élément moteur de cette accumulation n'est pas la maitrise d'un capital ni l'effet d'une dynamique de maitrise d'apprentissage, mais une conséquence d'un comportement « de rationalisation passible des évaluations en capital ». La rationalité wébérienne est une « rationalité arithmétique ».

- Les pratiques entrepreneuriales ne trouvent pas leur force motrice dans « une avidité d'un gain sans limite »[87]. La recherche du profit est assujettie à des limitations éthiques : « le capitalisme s'identifierait plutôt avec la domination, à tout le moins avec la modération rationnelle de cette impulsion irrationnelle »[88].

Chez Max WEBER, l'esprit capitaliste n'est pas le produit d'une maitrise pratique d'une catégorie de pratiques entrepreneuriales. Les effets d'apprentissage et d'expérience n'ont pas trouvé place dans l'analyse de cet auteur[89]. L'esprit capitaliste

---

[85] Dans la vision de Max WEBER, tous les actes entrepreneuriaux ne s'interprètent pas comme tels, c'est-à-dire comme des actes créateurs d'entreprises stricto sensu. Les actes entrepreneuriaux fondateurs ne constituent pas un centre d'intérêt pour quelqu'un qui identifie l'entrepreneur selon la structure des règles de conduite rationnelle qui particularise la vie des affaires, c'est-à-dire selon les éléments de permanence qui traversent l'ethos entrepreneurial incorporé. Au caractère continue de l'entreprise créée s'ajoute les règles de la rationalité qui caractérisent son fonctionnement. Les processus d'accumulation chez Max WEBER sont dépositaires d'actes entrepreneuriaux qui s'accommodent qu'avec des comportements rationnels.

[86] « Il ne s'agissait pas seulement d'opérations individuelles isolées, mais d'entreprises économiques entièrement fondées sur le renouvellement d'opérations capitalistes isolées, voire des opérations permanentes ». L'éthique, op. cit. p. 17.

[87] Pour Max WEBER, « la différence n'est donc pas une question de degré dans la soif du gain pécuniaire. L'auri sacra fames est aussi vieille que l'histoire de l'homme ». L'éthique, p.59.

[88] Ibid. p.15. Selon WEBER, « la soif d'acquérir, la recherche du profit, de l'argent, de la grande quantité d'argent possible, n'ont en eux-mêmes rien à voir avec le capitalisme », op. cit. p. 14.

[89] L'apprentissage, il est vrai, est une notion de construction récente en management qu'en économie entrepreneuriale. A l'époque de WEBER, l'apprentissage est appréhendé d'un point de vue statique. Or, WEBER s'est donné le moyen d'une vision idéaltypique pour construire son personnage de l'entrepreneur. On l'a vu, celui-ci va s'émanciper d'une vie des affaires traditionnelle, en maitrisant des règles exogènes, c'est-à-dire que cette vie ne lui a pas sciemment léguée. D'ailleurs, et à différents moments, WEBER lui préféra celle de l'inculcation.

est insufflé de l'extérieur[90]. La séparation entre les règles de conduite et les connaissances entrepreneuriales et la reconnaissance des processus d'inculcation aux premières et non aux secondes participent d'un même ordre d'idées : expliquer les changements qui ont donné corps au capitalisme moderne. On verra plus loin que Joseph SCHUMPETER va essayer de focaliser son effort analytique sur les dynamiques d'innovation, c'est-à-dire sur ces connaissances entrepreneuriales de rupture qui font évoluer le système capitaliste d'un état de développement à un autre.

c. **Les agents entrepreneuriaux wébériens se particularisent par leur esprit besogneux en s'engageant dans des processus d'accumulation.** La singularité du capitalisme occidental tient à cette nature pérenne des processus d'accumulation[91]. Pour saisir cette marque distinctive de l'entrepreneuriat capitaliste, Max WEBER, introduit une rupture avec la vision hédonistique, chère aux théoriciens du courant néoclassique, incompatible selon lui avec la conduite entrepreneuriale de l'agent capitaliste qui a « besoin d'un dévouement à la vocation »[92]. La conception du travail en tant que fin en soi ou vocation (beruf) fournit une base d'appui dispositionnelle qui incite les agents à entreprendre leurs métiers avec application et régularité. Cette constance des engagements capitalistiques dans les processus d'accumulation est la traduction d'une réussite entrepreneuriale qui prend des formes particulières dans l'analyse wébérienne :

- La réussite entrepreneuriale se fonde sur la recherche d'un « profit toujours renouvelé » et non circonstanciel[93]. Le profit de l'entrepreneur wébérien est le signe ou l'expression d'une réussite dans l'accomplissement d'une vocation. Celui-ci ne tire rien de sa richesse pour lui-même, en dehors du sentiment irrationnel d'avoir bien fait sa besogne »[94].

---

[90] La démagification (ou le désenchantement) du monde a commencé, selon Max WEBER, lorsque la doctrine calviniste de la « prédestination » (le destin de l'homme est scellé par Dieu à la naissance sans que cet homme puisse y rien changer) interdit au pasteur protestant de recourir à la magie pour accorder le salut aux individus. Celui-ci doit constamment inciter au travail, comme seul moyen de salut d'ici-bas.

[91] Pour Luc BOLTANSKI, « le capitalisme et à bien des égards, un système absurde : les salariés y ont perdu la propriété du résultat de leur travail et la possibilité de mener une vie active hors de la subordination. Quant aux capitalistes, ils se trouvent enchaînés à un processus sans fin et insatiable, totalement abstrait et dissocié de la satisfaction des besoins de consommation, seraient-ils de luxe ». Luc BOLTANSKI, Eve CHIAPELLO, le nouvel esprit du capitalisme, Les Editions GALLIMARD, Paris, 1999, p.41.

[92] Max WEBER, L'éthique, op. cit. p.73.

[93] « Ce profit est loin d'être celui « d'un capitaliste aventurier attiré par l'exploitation des circonstances politiques et les spéculations irrationnelles ». L'éthique, op. cit. p.80.

[94] Ibid. p. 73.

- La réussite entrepreneuriale prend aussi la forme d'un « profit symbolique » qui s'engendre avec des conduites qui inspirent la recherche de valeurs vertueuses (l'honnêteté, la ponctualité, la frugalité,…) dont l'utilité n'existe que lorsque celles-ci sont fondées sur des systèmes de croyances qui permettent de leur donner crédit[95].
- La réussite entrepreneuriale est, enfin, le produit d'une participation à la réalisation d'un intérêt commun, c'est-à-dire d'une « joie de vivre spécifique » irrationnelle d'un point de vue de la conception hédoniste de l'intérêt. Il écrit : « la satisfaction et la fierté d'avoir procuré du travail à de nombreux hommes, d'avoir participé à « l'épanouissement économique de sa ville natale »[96].

Toutefois, cette réussite entrepreneuriale, traduisant une présence constante sur une logique d'accumulation, n'a pas été le seul moteur des engagements des agents. La dynamique de structuration organisationnelle des actes entrepreneuriaux était, du point de vue de cette logique d'accumulation, un support pour la canalisation de l'énergie sociale globale de l'entrepreneur et une création de conditions de rationalisation des conduites. Pour Max WEBER, la dissociation entre le capital entrepreneurial (propriété de l'entreprise) et les richesses dans leurs formes grossièrement matérielles (propriété personnelle) ou, si l'on veut, entre un capital orienté selon un processus d'accumulation et un capital spécialement recherché comme réponse à une logique de besoins, était une question impensable sans la « séparation du ménage de l'entreprise »[97]. Selon l'auteur, l'autonomisation de l'espace entrepreneurial de l'espace domestique est le produit de l'apparition d'une comptabilité indépendante[98].

---

[95] Par exemple, la modestie peut engendrer un profit symbolique lorsque « l'application à abaisser son propre mérite afin d'obtenir l'approbation de tous ». L'éthique, p.50. Pour M. WEBER, ces valeurs sont les matériaux à base desquels se façonne le sens relationnel si nécessaire pour réussir ses actes dans les jeux entrepreneuriaux. Le sens entrepreneurial revêt dans les analyses de l'auteur une acception large. Sur le plan de la négociation de la contrainte entrepreneuriale, les capacités dispositionnelles exigées des agents, qui en sont parties prenantes, sont des aptitudes qui s'ajoutent à celles qu'ils déploient dans la gestion de leurs actes ou de leurs relations partenariales.

[96] Ibid. p.80. Par ces éléments, M. WEBER a le mérite d'avoir intégré une préoccupation, qui au centre des travaux de ces contemporains : ce sont les valeurs sociétales. D'un point de vue théorique, ceci peut s'interpréter comme un dédoublement de la fonction objectif entrepreneuriale. En effet, dans son analyse de la rationalité, il distingue des actions en finalité et des actions en valeur.

[97] Si l'entrepreneur se trouve sans cesse enchaîné au processus d'accumulation, c'est parce que, dit WEBER, « le gain est devenu la fin que l'homme se propose ; il ne lui est plus subordonné comme un moyen de satisfaire ses besoins », Ibid. p. 51.

[98] Il est utile de rappeler à ce niveau que la formation des espaces entrepreneuriaux physiques n'a pas été une question qui était au centre des travaux de WEBER. Sans doute, WEBER est tenté de minimiser les effets structurants qui pouvaient venir d'une séparation spatialement déterminée : la séparation entre « l'espace du

d. **Les dynamiques entrepreneuriales trouvent leurs ressorts propulseurs dans des « particularités mentales que conditionnent le milieu »**[99]. Pour Max WEBER, les enlisements dans des voies entrepreneuriales n'étaient pas, dans le capitalisme moderne, le produit de la mise en œuvre de stratégies de reconversion sociale de groupes dominées[100]. Les stratégies de reconversion ou de transformation sociale n'étaient pas au centre de l'analyse wébérienne. Elles n'étaient pas non plus précipitées par des politiques volontaristes ou des dispositifs incitatifs qu'aurait mis en œuvre l'Etat pour les besoins de sa reproduction. Le point décisif des institutions de formation dans l'inculcation et la diffusion de l'esprit d'entreprendre n'a pas attiré l'attention de Max WEBER. En outre, ces enlisements ne s'analysent pas comme des « effets d'entrainement » des structures entrepreneuriales existantes ou de ressources entrepreneuriales objectives offertes par l'environnement (foncier industriel,…).

L'esprit de l'entrepreneur du capitalisme moderne ne s'est pas forgé sous les influences d'un « savoir commercial » ou entrepreneurial d'agents issus d'un mouvement migratoire[101]. Ceci non pas parce que le développement entrepreneurial est un phénomène endogène à l'espace qui le verrait naitre, mais seulement parce que dans la conception de Max WEBER l'ordre économique ne pourrait s'ériger en système et intériorisé par les sujets sur lesquels il s'imposerait de l'extérieur. Selon lui, « pour que ce mode de vie, cette façon d'envisager sa besogne, si bien adaptés aux particularités du capitalisme puissent être sélectionnés, puissent dominés les autres, il leur faut évidemment tout d'abord prendre naissance, mais ce ne sera pas chez des individus isolés : ils devront exprimer une conception commune à des groupes humains dans leur totalité »[102].

Les dynamiques entrepreneuriales dans le capitalisme moderne sont l'œuvre de parvenus de « condition modeste » et non « d'éléments gentlemen […] qui transmettaient leurs fortunes commerciales de génération en génération »[103]. Dans

---

logis et de l'atelier » n'est pas à ses yeux un facteur discriminant, c'est-à-dire un trait distinctif du rationalisme économique occidental.

[99] L'éthique, p.36.

[100] C'est-à-dire dont les « membres les plus doués cherchent ainsi à satisfaire une ambition qui ne trouve pas à s'employer au service de l'Etat ».

[101] L'éthique p.37.

[102] L'éthique, p.53.

[103] Ibid. p.67.

la vision de Max WEBER, il est difficile pour des raisons dispositionnelles de soustraire les capitaux de leurs usages traditionnels pour les engager dans de nouvelles sphères, c'est-à-dire en dehors de leur espace d'accumulation d'origine.

e. Les entrepreneurs wébériens forment une classe sociale. Dans l'analyse wébérienne, la notion de classe sociale est une forme de catégorisation idéaltypique pour établir des contrastes entre des réalités économiques et sociales distinctes. Les agents ne se distinguent pas des générations qui les ont précédés par leurs origines sociales, mais par leur capacité à s'adapter aux nouvelles exigences marchandes. L'origine sociale, dans l'esprit de Max WEBER, est l'expression d'un statu quo ou de perpétuation du « traditionalisme économique ». Pour ces raisons, il ne fait pas de l'appropriation des moyens de production ou de la divergence des intérêts des critères pour reconstituer sa classe sociale[104]. Dans l'ordre capitaliste moderne, l'établissement d'agents sur un espace entrepreneurial n'est pas une question de degré. Une distribution inégale du capital entrepreneurial obligerait l'analyse à transgresser le schéma universalisant, pour s'intéresser aux différences dans la possession du capital.

La classe sociale dont parle Max WEBER s'apparente à une configuration d'agents traversée par des caractéristiques culturelles distinctives et formant un ethos de vie entrepreneuriale nouveau qui leur est transcendantal. La classe sociale n'est donc qu'un support théorique utilisé pour justifier la primauté de l'esprit du capitalisme sur la possession d'un capital dans les réussites entrepreneuriales. Il écrit : « il y a, et il y a eu partout, des artisans, des entrepreneurs, mais jamais ni nulle part ils ne sont trouvés rassemblés en une classe sociale unifiée »[105]. Dans cet ordre d'idées, les configurations entrepreneuriales ne se reconstituent pas sur la base d'un effort de théorisation des différences dans l'accomplissement des pratiques entrepreneuriales ou des structures de distribution des ressources qui leur donnent leurs formes. Le travail de reconstitution de classe sociale procède d'une démarche d'identification des caractéristiques cognitives communes aux agents de l'espace de son observation. La configuration entrepreneuriale wébérienne est obtenue sur la

[104] Ce qui devrait être au centre de l'analyse entrepreneuriale, dit Max WEBER, est « la naissance de la classe bourgeoise occidentale avec ses traits distinctifs », L'éthique, p.21. Or, toujours selon lui, cette notion de bourgeoisie peut revêtir plusieurs significations. Elle peut, en effet, désigner « certaines catégories de classes dont la situation se caractérise par des intérêts économiques d'un certain genre ; si l'on retient cette démarcation, la classe bourgeoise alors n'est pas unifiée ; elle comprend au même titre les grands et les petits bourgeois, les entrepreneurs et les artisans ». Max WEBER, Histoire économique, éd. Gallimard, Paris, 1994, p.334.

[105] Max WEBER, Histoire économique, op.cit. p. 334.

base de mises en rapport d'espaces entrepreneuriaux relevant de systèmes capitalistes qui lui étaient antérieurs[106].

Les rapports de correspondance entre la structure de l'espace social et la structure de l'espace entrepreneurial se réduisent aux seuls rapports entre « l'éthique rationnelle du protestantisme ascétique » et « l'esprit de la vie économique moderne ». Le mode de structuration de l'espace entrepreneurial obéit dans l'analyse wébérienne au processus de désenchantement social. Ce qui pousse un agent à choisir à se placer sur tel segment mais pas sur tel autre, ce qui explique les succès entrepreneuriaux, combien même irréductibles, n'a aucune autre justification, en dehors des principes de conduite, seules catégories qu'il tient de son espace d'appartenance.

SOUS-SECTION 02. PORTEE ET LIMITES DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE DE MAX WEBER

La démarche théorique de Max WEBER, parce qu'elle est socio-économique, est en démarcation avec l'économie pure[107]. Les pratiques entrepreneuriales ou économiques sont immergées dans un système de croyances et de valeurs, c'est-à-dire d'un ethos d'un ordre économique et social particulier[108]. Ces apports à l'appréhension des comportements entrepreneuriaux sont incontestables, même si l'auteur s'est volontairement astreint à concentrer ses opérations de recherche sur les premières phases du capitalisme moderne. La constitution des comportements entrepreneuriaux est le fait de processus d'inculcation dispositionnelle. En effet, son individualisme méthodologique ne l'a pas empêché à montrer l'importance des processus d'intériorisation de règles de fonctionnement d'un espace dans la formation de l'agent entrepreneurial. Cet agent est un « individu collectif », qui a incorporé des règles de conduites transposables. Cependant, bon nombre de travaux et de commentaires, émanant des auteurs et essayant de reprendre à leurs comptes les éléments de l'analyse wébérienne ou de reproches effectués dans le cadre de ce qui est appelé communément la « controverse post-wébérienne », ou encore les

[106] Les logiques entrepreneuriales (artisanales, industrielles,…) s'analysent à travers une démarche monolithique. Dans une certaine mesure, l'entrepreneur au sens wébérien n'existe pas en tant que tel en dehors des sphères entrepreneuriales de type industriel.

[107] Max WEBER semble avoir été le premier à utiliser expressément les termes de « sociologie économique ». Voir à ce sujet la contribution de Ricard SWEDBERG dans « Une histoire de la sociologie économique », éd. Desclée De BROUWER, Paris, 1994.

[108] L'agent entrepreneurial wébérien n'est pas un agent maximisateur, au sens de la théorie économique. Celui-ci peut être doté d'une rationalité axiologique, c'est-à-dire en valeurs : les raisons génératrices de pratiques, qui font agir les agents, peuvent être morales.

rejets systématiques des partisans de l'objectivisme, n'ont fait que dévier les regards de ces processus constitutifs à travers lesquels se règle le problème des conditions d'apparition et de formation des dynamique entrepreneuriales dans l'économie. Ce qui est essentiel à préciser est que ses objets d'analyse se doublent en apparence d'une sorte de façade dissimulant ses intérêts épistémologiques, ses choix méthodologiques et l'importance de son entreprise en matière d'investigations empiriques. Ces travaux ont pris une dimension paradigmatique qui continue d'ailleurs de nourrir des traditions de recherches dans des domaines aussi divers que ceux de l'entrepreneuriat, de la stratégie, de l'analyse organisationnelle,…

Avec Max WEBER, la théorisation des réalités entrepreneuriales gagne en pertinence et en élargissement. Cette singularité ne peut que prendre la valeur d'une avancée dans l'appréhension des dynamiques entrepreneuriales. Les mises en question de l'agent, leurs ajustements avec des espaces aux règles particulières de fonctionnement, les nécessités d'intériorisation d'un éthos de vie marchande et entrepreneuriale, sont autant de questionnements et d'angles analytiques pour servir des problématiques entrepreneuriales dans des contextes aussi divers dont celui d'une économie en transition. De la perspective envisagée par Max WEBER, on retient les éléments suivants :

-L'importance des structures subjectives dans le façonnement des réalités sociales dont les réalités économiques ou entrepreneuriales. Toutefois, le fait de mettre l'accent sur les contraintes morales et cognitives ne vide pas les facteurs objectifs des déterminations qu'ils ont sur les succès dans les engagements et la gestion des capitaux. Seulement, ces facteurs ne sont pas, au regard de Max WEBER, discriminants pour isoler des catégories de pratiques ou de conduites entrepreneuriales particulières.

-L'établissement de rapports entre agents et espaces entrepreneuriaux n'est pas le simple effet de la possession d'un capital financier ou d'une simple relation entre un individu et un objet. La problématique entrepreneuriale se clarifie dans ses termes lorsqu'il soutient : « si la tendance au gain est en soi universelle, il faut alors se demander à quelles conditions elle est susceptible d'être légitimée, et quelles conditions elle peut être rationnellement tempérée à produire ces structures rationnelles qui sont les entreprises capitalistes »[109].

-La reconnaissance d'une spécificité aux espaces entrepreneuriaux même si, en dernière instance, il a placé l'espace entrepreneurial comme forme supérieure sur

[109] Histoire économique, op cit. p.373.

toutes les autres catégories d'espaces. Le capitalisme moderne est analysé comme un cas parmi tant d'autres, un cas qu'il reconstitue à travers une recherche empirique intensive. Toutefois, Max WEBER ne voyait pas cette spécificité dans la manière de maitriser une structure de distribution de ressources ou d'un avantage compétitif qui singularise la performance d'une nation, mais dans les types de conduites ou des dispositions qui ne fonctionnent qu'avec un ordre économique particulier.

-La nécessité d'une « neutralité axiologique » dans l'observation, l'analyse et la représentation des réalités construites par les agents. Pour Max WEBER, le chercheur doit marquer ses distances par rapports à l'objet étudié. L'analyse des espaces entrepreneuriaux sont des domaines où les risques épistémologiques sont plus grands, comme dans toute recherche supposant un effort de « distanciation », dit Norbert ELIAS, pour mener des opérations exploratoires. Mettre à distance ses préférences personnelles et saisir celles des agents sur lesquels portent les opérations d'observation, c'est-à-dire faire preuve « d'une neutralité axiologique », est pour Max WEBER, une position à tenir pour tout travail de validation scientifique[110].

-Le mode de pensée idéaltypique est un mode opératoire de recherche qui nous invite à projeter les réalités entrepreneuriales d'une extrême diversité pour en faire des configurations distinctes. Il est donc de nature à faciliter la délimitation du champ des opérations de recherche, à situer la pertinence des questions soumises à des vérifications et des reconstructions empiriques. L'idéaltype n'est pas une représentation active et intellectuellement soutenue d'un jeu d'intérêts (de classe) de nature antinomique. Celui-ci s'apparente, comme dit WEBER, « à une image mentale obtenue par des rationalisations de nature utopique qui contribue à rendre le réel plus intelligible ».

Ces questionnements peuvent servir de points de passage pour saisir les espaces entrepreneuriaux dans toutes leur spécificité. Néanmoins, l'élargissement de la perspective wébérienne n'est envisageable qu'une fois une série de tests d'applicabilité du modèle est effectuée. Autrement dit, tester le degré de l'opérationnalité de ce dernier et mesurer sa portée est une façon de créer des occasions de théorisations et légitimer toute tentative de reprise, de reconsidération ou de rupture avec le schéma théorique de Max WEBER. C'est dans cette perspective

[110] La question des rapports à l'objet est celle que se posent des auteurs, sociologues généralement, qui lui sont contemporains. Par exemple Norbert ELIAS aborde ce principe épistémologique en termes « d'engagement et distanciation », au moment où Pierre BOURDIEU lui substitue celui de « l'objectivation du sujet objectivant ».

que nous nous attelons à nous engager pour découvrir chemin faisant les principales limites de la démarche wébérienne.

a. Les agents entrepreneuriaux wébériens sont des individus indéterminés et interchangeables. Dans l'analyse wébérienne, les structures subjectives des agents entrepreneuriaux se façonnent en dehors des structures objectives du monde social et entrepreneurial. Celle-ci ne tient pas compte de l'origine entrepreneuriale, des lieux de maitrise des métiers, et de l'origine sociale, définie par la structure de la distribution des positions dans l'espace social. Pour Max WEBER, les conditionnements socio-économiques ne pèsent pas sur la constitution et le remodelage des systèmes de dispositions des agents. Dans sa vision, ceux qui contrôlaient des parts considérables de capitaux et s'adonnaient aux gains faciles seraient plus enclin à mettre en œuvre des stratégies de conservation pour maintenir le statu quo[111]. Ce qui prête à penser que les dynamiques entrepreneuriales qui concordent avec le capitalisme moderne ne pourraient émerger que d'une façon ex nihilo[112].

Cependant, à ce niveau de développement des forces entrepreneuriales, il est tout de même impensable qu'un agent ait prématurément intériorisée des valeurs dont l'utilité ne pourrait se faire pressentir que dans le cadre d'un contexte d'exercice entrepreneurial. D'ailleurs, les traits distinctifs de son entrepreneur idéaltypique sont l'expression d'une expérience entrepreneuriale, c'est-à-dire d'une vision d'un monde des affaires que Max WEBER tente de reconstituer à travers les prises de positions liées à des positions tenus à l'intérieur de l'espace entrepreneurial et non de l'espace religieux[113]. Les rappels discursifs, qu'il emprunte à volonté à Benjamin FANKLIN, ont

[111]Le traditionalisme économique, comme le souligne M. WEBER, se maintient grâce aux effets de deux facteurs : « l'incapacité » et la « répugnance de sortir des sentiers battus ». L'inertie, forme la plus manifeste des résistances au changement, est l'expression de l'état d'un attachement à un domaine ou à un jeu social qui s'actualise pour autant que les réponses aux sollicitations qui s'y engendrent sont efficientes et les profits espérés par les agents qui s'y trouvent sont possibles. Dans cette opposition entre le traditionalisme et les conduites dans le capitalisme moderne, l'auteur ne retient que les formes d'inertie résultant d'un certain niveau d'évolution des structures mentales. La dynamique évolutionnaire de rupture avec le traditionalisme ne se confond pas avec les transformations qui affectent la « réserve nationale », comme dit SCHUMPETER, en ressources entrepreneuriales. Ce qui exclut toute forme d'ambivalence dans les rapports d'articulation des structures mentales et les structures objectives du monde social.

[112] La dynamique entrepreneuriale dans les industries naissantes furent, pour la plupart, l'œuvre de parvenus (L'éthique, p.67.) et non par « ces arrivistes plus au moins raffinés » (l'éthique, p. 73).

[113] La vision entrepreneuriale qui se dégage des propos de Benjamin FRANKLIN comporte des exigences de réussite entrepreneuriale qui sont verticalement et horizontalement fondées. Au plan vertical, des relations avec les subordonnées, les valeurs sur lesquelles il s'est attardé sont la « ponctualité », l' « application », le « dévouement »,….Au plan horizontal, c'est-à-dire des relations partenariales (avec les banques, les fournisseurs,…), l'accent est mis sur la « bonne foi », la « modestie », la « frugalité », la « fidélité aux engagements ». Pour Nathan ROSENBERG (Comment l'occident s'est enrichi, éd. FAYARD, Paris 1989, p.143.),

été mobilisés sans pour autant qu'il se donne l'occasion d'objectiver la position de ce personnage.

Le détachement de l'ordre de constitution des dispositions entrepreneuriales des espaces entrepreneuriaux conduit Max WEBER à admettre, comme les auteurs néoclassiques l'ont fait avant lui, que les préférences entrepreneuriales sont universellement données et non historiquement et socialement constituées. La non spécificité des préférences et des aptitudes entrepreneuriales est une hypothèse qui est implicitement postulée pour laisser apparaître qu'il n'ya aucune barrière à la mobilité entrepreneuriale. Ce détachement l'avait donc amené à ne considérer que les dispositions d'ordre général, celles qui concordent avec les exigences de fonctionnement d'un ordre économique et social, soit ici l'ordre marchand capitaliste, et non celles d'un espace entrepreneurial particulier. Or, les réalités entrepreneuriales nous font observer que :

-L'intérêt entrepreneurial est spécifique à l'espace entrepreneurial à l'intérieur duquel il est constitué. Ce qui détermine la permanence de l'engagement d'un agent entrepreneurial dans une logique d'accumulation est le fait que la relation de celui-ci à un espace entrepreneurial est ancrée dans son histoire particulière. Par ailleurs, les systèmes de dispositions maitrisées à l'intérieur d'un espace d'apprentissage particulier, une entreprise familiale (pour un fils d'entrepreneur qui devient entrepreneur) ou une entreprise publique (pour un salarié qui devient agent essaimé), ont une spécificité qui appelle, pour son effectuation, une capacité à reconstituer le capital entrepreneurial objectivé pour lequel ils sont en quelque sorte dédiés[114].

-Les stratégies de reproduction, dans le cadre d'un capital légué, montrent que la réussite entrepreneuriale dépend non seulement de facteurs antérieurs, mais aussi de l'intériorisation d'un système de dispositions qui leur sont liées. L'échec des stratégies successorales trouve sa principale raison dans le fait que les successeurs

---

ces valeurs répondent au « système de promesses et de délégations de pouvoir qui caractérise le capitalisme commercial ».

[114] L'une des questions est de s'interroger peut-être pourquoi cet esprit du capitalisme dont WEBER situe l'origine dans la religion calviniste n'était pas insufflé, plusieurs siècles plus tôt, par la religion musulmane, si l'on sait que le texte fondamental et la Tradition abondent de préceptes qui auraient du inciter à la formation d'un même éthos. Le problème est l'absence d'un rapport établi entre les structures cognitives et les structures objectives du monde social ou entrepreneurial. Le processus de rationalisation, qui est au centre de l'analyse wébérienne, doit être mis en question pour découvrir que celui-ci n'a aucune opérationnalité d'une façon ex nihilo. Les structures dispositionnelles dont parle WEBER se forment d'une façon parallèle et concordante avec la formation des structures objectives du monde social, c'est-à-dire avec l'état de développement des ressources entrepreneuriales dans l'économie.

sont appelés souvent à gérer un capital entrepreneurial vis-à-vis duquel ils avaient entretenus des rapports extérieurs[115]. Mais, faudrait-il le préciser, la non considération des stratégies de reproduction dans l'analyse wébérienne, dérive de l'idée que la reproduction ne se fait qu'à l'identique[116].

b. Les agents entrepreneuriaux wébériens sont indifférenciés et totalement autonomes. L'espace entrepreneurial se présente comme un espace homogène et investi par des agents qui sont indépendants les uns des autres. Cette conception est le produit d'un mode de pensée idéaltypique qui fait un usage particulier du rapport entre un individu et un espace entrepreneurial. L'analyse de celui-ci est entrevue à travers l'action des individus, lesquels sont vus comme des monades isolées et complètement affranchis des contraintes qui pourraient limiter leurs actions. Les rapports entrepreneuriaux et partenariaux qui structurent un système d'offre ont été hors de la portée de la vision wébérienne. Or, le sens entrepreneurial des conduites ascétiques est tellement orienté qu'on ne puisse imaginer une quelconque influence sur lui, c'est-dire ces influences que produisent des jeux où se trouvent impliqués des agents d'un même espace. Pour Max WEBER, les agents accomplissent des actions dont le sens et le contexte de leur effectuation sont les activités qui y sont les dépositaires. Selon lui, l'action est socialement fondée quand elle est purement individuelle ou orienté vers les autres individus[117]. Les agents sont des acteurs qui agissent sur des espaces qui leur sont extérieurs. Ceci dit, l'acquisition d'une maitrise pratique d'un métier entrepreneurial et les conditions d'accès aux espaces qui offrent

[115] La chance qu'un capital entrepreneurial ait pour se maintenir dans sa logique d'accumulation ou de servir dans des cycles d'exploitation dépend de possibilités de conciliation entre les dispositions de l'agent successoral et les exigences imposées par la nature de l'espace entrepreneurial d'appartenance des prédécesseurs. L'échec d'une stratégie de reprise n'est pas simplement l'échec d'un repreneur. Plus grave sont les destructions qui en résultent lorsque les discordances dispositionnelles se posent en contexte de l'absence d'un marché des entreprises. Beaucoup de propriétés agricoles, industrielles et de services ont du quitter l'espace entrepreneurial sur la base de procédés de ventes aux enchères.

[116] Pourtant Max WEBER n'a pas omis d'insister sur la formation comme élément discriminant, entre les entrepreneurs faisant corps culturellement avec le traditionalisme économique et les entrepreneurs d'origine protestante, mieux dotés en capital scolaire. En effet, les stratégies de reproduction sont souvent opérées sur la base de stratégies de formation. Du point de vue entrepreneurial, les stratégies de formation servent des logiques de conservation de métiers et d'accompagnement des entreprises faisant face à des changements techniques. Dans le cas de l'entrepreneuriat familial, les entrepreneurs en situation de rupture oriente délibérément leur choix de succession en optant sur des successeurs inclinées à reprendre et à préserver le métier familial.

[117] Quand des individus ouvrent leurs parapluies au moment où il commence à pleuvoir n'est pas, pour WEBER, une action sociale, car celle-ci n'est pas orientée vers les autres individus. Selon Norbert Elias, M. WEBER n'était pas capable de s'élever à ce stade de l'autodistanciation qui lui aurait permis de percevoir tous ces gens qui ouvrent leur parapluie au même temps qu'il commence à pleuvoir comme une configuration, c'est-à-dire comme membres d'une société dans laquelle on a coutume de se protéger de la pluie grâce à un parapluie ». Norbert ELIAS par lui-même, éd. FAYARD, Paris, 1991, p.174.

les conditions objectives à l'apprentissage entrepreneurial sont hors du champ de vision de l'analyse wébérienne. Avec celle-ci, il faudrait parler peut-être d'action entrepreneuriale plutôt que d'activité entrepreneuriale.

Quant à la non prise en compte des processus de différenciation, Max WEBER considère que les dotations en capital, leur distribution inégale n'ont aucun effet ou incidence sur les choix entrepreneuriaux et sur la structuration de l'espace vers lesquels ils sont orientés[118]. Cet espace ne prend pas la forme d'une configuration d'agents dont les propriétés efficientes distinctives dérivent de processus historique de maitrise d'aptitudes spécifiques de type technique, organisationnelle, financière, commerciales et relationnelle. En effet, sa vision atomiste et idéaltypique l'avait conduit à nier les inégalités, les différences comportementales et de performance qui sont le propre des logiques de fonctionnement des réalités entrepreneuriales. Sa vision est tellement uniformisante, qu'il avait tendance à noyer toute hétérogénéité dans la même origine sociale ou entrepreneuriale[119].

Si par ailleurs la démarche idéaltypique n'est pas naturellement conçue pour fonctionner comme un instrument de reconstruction d'une réalité entrepreneuriale, elle n'est pas aussi exempte de dangers de glissements vers des réalités concrètes. Quoique Max WEBER fût conscient de ces risques, comme il le fait signifier par son rappel récurrent sur la nécessité d'une neutralité axiologique, il n'a pas pu s'empêcher de prendre un parti. Ces glissements sont, par exemple explicatifs de sa préférence pour les actions rationnelles en finalité, dont il voyait une supériorité sur toutes les autres formes d'actions[120].

c. Les conditions de réussite entrepreneuriale ne dépendent pas de la structure, de la logique de fonctionnement de l'espace entrepreneurial et des liens que celui-ci

[118] On sait qu'à ce stade d'évolution du capitalisme occidental, les processus de différenciation étaient peu ou pas développés dans les espaces de production et de consommation. Mais ce contexte nous ne contraint pas à nous rabattre dans l'analyse des faits entrepreneuriaux pour ne traiter que des seuls problèmes d'adaptation aux exigences du système capitaliste. Les modes d'entrée dans celui-ci, c'est-à-dire les voies empruntées pour constituer les capitaux entrepreneuriaux nécessaires, à choisir les segments d'activité qui leur sont les plus concordants, sont aussi des angles à explorer pour rendre compte de différences entrepreneuriales significatives.

[119] Si l'origine sociale ou, pour une forte raison, culturelle, suffit pour accéder au rang d'agents entrepreneuriaux, il suffisait alors d'avoir son appartenance à un espace pour y parvenir. Or, l'accès au monde des affaires, et ceci quel que soit l'état de développement des espaces entrepreneuriaux, recommande la possession et la maitrise d'une certaine structure et d'une certaine quantité de capital dans toutes les ressources le composant.

[120] Ces glissements sont témoins de la défense d'un intérêt idéologique, en ne reconnaissant le caractère scientifique qu'aux théorisations des actions purement individuelles. L'inclinaison à défendre un type d'idéologie est très nettement apparente dans sa définition de l'action sociale.

entretient avec les autres espaces. Dans cette vision du monde des affaires, la réussite entrepreneuriale des agents wébériens est purement individuelle. Les « chances d'acquisition du profit » sont accessibles à des agents qui ont intériorisé certaines règles de conduite ascétiques[121]. Tout parait comme si le mode de vie ascétique épargnerait à l'agent une sorte de slack, c'est-à-dire des ressources qui seraient autrement consommées si la vision de la richesse ou du monde des affaires répondrait à des visées autres que celles que WEBER retient pour son idéaltype d'entrepreneur[122]. Dans ces conditions, la réussite est pré-entrepreneuriale au sens où les conditions permissives sont antérieures aux phases d'engagement dans la vie des affaires. Cette antériorité signifie que l'agent devenu entrepreneur a emprunté à l'espace de son appartenance sociale n'on pas un capital ou autres ressources monnayables ou entreprenantes, mais une structure morale et cognitive transposable.

La problématique de la réussite entrepreneuriale est construite essentiellement en termes de concordance dispositionnelle entre des règles de conduite incorporées et celles exigées à l'entrée d'un espace entrepreneurial où les chances de succès sont implicitement considérées comme offertes dans les mêmes conditions à l'ensemble des participants. Or, l'examen des processus entrepreneuriaux nous invite à reconsidérer la pertinence de la question pour l'examiner à plusieurs niveaux :

- Les contraintes dispositionnelles s'analysent d'une façon conjointe avec celles qui se rattachent à la maitrise d'un métier entrepreneurial. En effet, la réussite d'un acte entrepreneurial fondateur ne dépend pas de l'un ou de l'autre des deux facteurs, mais des deux à la fois. La maitrise d'un métier au sens strict ne garantit pas forcément à l'agent, comme on peut l'observer dans les stratégies d'essaimage à partir des entreprises publiques, dans l'aboutissement de son acte fondateur et dans son management entrepreneurial. En d'autres termes, évoluer en économie capitaliste suppose, en premier lieu, la conformité des règles intériorisées à celles exigées par l'ordre économique en place et, en second lieu, la maitrise d'un métier, qui est une question beaucoup plus contraignante que les tickets d'entrée ne sont

[121] Soulignant pour les circonstances que l'analyse wébérienne n'aborde que les dynamiques qui ont trouvé leurs forces d'impulsion dans l'apparition de la révolution industrielle. Le progrès technique est vu comme un facteur qui se distingue par la « calculabilité de ses performances ». Les bases techniques de l'industrie ou ce que les évolutionnistes mettent actuellement sous la notion de « paradigme technologique », ne s'analysent pas comme des sources d'où pourraient émerger des futurs entrepreneuriaux possibles, mais seulement pour servir la logique arithmétique de la rationalité.

[122] Comme par exemple lorsqu'il écrit : « il redoute (l'entrepreneur idéaltypique) l'ostentation et la dépense inutile tout autant que la jouissance consciente de sa puissance ». L'éthique, p.73.

plus aujourd'hui ce qu'ils étaient, par exemple, au moment de l'apparition du capitalisme. En entrepreneur établi, la durabilité de ses succès suppose la maitrise d'un sens de jeu entrepreneurial sur des espaces marqués par la présence de ses concurrents.

- Les réussites entrepreneuriales dépendent aussi des chances objectives de succès intériorisées à travers des processus de conditionnements socio-économiques et d'apprentissage entrepreneurial. Par exemple, dans le cas d'un essaimage entrepreneurial, les chances d'un directeur de fonder à son compte une entreprise, qui serait d'une taille plus proche de celle qu'il dirigeait au moment de se lancer dans les affaires, sont plus grandes que celles qui seraient offertes à l'un de ses agents subordonnés. Dans une autre mesure, la reconstitution du capital objectivé, qui conditionne son autonomisation, ne pourrait aller au-delà des limites de la structure des chances objectivées incorporée dans son entreprise d'origine[123]. La réussite entrepreneuriale est inégale et spécifique à l'espace entrepreneurial d'appartenance.

- La réussite entrepreneuriale ne repose pas strictement sur des capacités individuelles[124]. L'obtention d'un capital entrepreneurial efficient est souvent le produit de stratégies interentrepreneuriales, comme ce cas qui consiste à sceller une affaire entre agents maitrisant des capitaux de relations complémentaires (partenariales et institutionnelles)[125]. Elle s'effectue par la reconversion d'un capital d'origine familial, par l'intériorisation d'un relais en le faisant participer au capital.

- La réussite d'un entrepreneur dans la propriété étatique n'est jamais réalisée et maintenue durablement sans les soutiens qui lui sont accordés. Celle-ci l'aura conforté dans son élan lorsqu'elle bénéficiera particulièrement des effets d'une

[123] Cette question est cruciale pour comprendre les orientations entrepreneuriales dans un contexte de transition. Les mouvements de création d'entreprises faits par des agents salariés, en particulier ceux dont la fonction occupée, avant de se lancer dans ce genre d'entreprises, était celle d'un directeur ou d'un dirigeant-décideur, ont en commun de nous livrer des structures entrepreneuriales (des entreprises créées) de taille inférieure à celles d'où ils sont issus. Ici, l'absence d'u pouvoir d'achat, nécessaire pour réaliser leurs ambitions entrepreneuriales, était souvent la cause de la disproportionnalité qui existe entre leurs capacités réelles et les investissements effectivement réalisés.

[124] Les espaces entrepreneuriaux où se réalisent ses succès sont l'œuvre d'une construction entrepreneuriale étatique. « Si la réussite entrepreneuriale doit moins à l'initiative individuelle qu'au système économique et social dans lequel se trouve l'entrepreneur, cela permettra non seulement de mieux penser l'action de l'Etat vis-à-vis des entrepreneurs, mais cela évitera aussi des désillusions aux candidats à la création d'entreprise ». Sophie BOUTILIER et Dimitri UZINIDIS, La légende de l'entrepreneur, Les Editions La Découverte, Paris, 1999, p. 110.

[125] Les succès entrepreneuriaux dans une économie et les niveaux de performance qui en découlent dépendent de la nature de fonctionnement des cadres institutionnels en place. Ainsi, dans une économie rentière, c'est-dire dont la pérennité des processus d'accumulation est tributaire d'une logique distributive, les succès entrepreneuriaux sont largement déterminés par la taille et l'intensité des réseaux de relations mobilisables.

reconnaissance sociale ou étatique. Seulement l'éjection et le maintien à son poste ne vont pas de pair avec elle, car les capitaux de relations ont la force du jugement tout en exerçant des effets extrêmement puissants sur les nominations ou les promotions en particulier dans les univers contrôlés par le capital étatique.

SECTION 03. ANALYSE ENTREPRENEURIALE DE JOSEPH SCHUMPETER

L'analyse entrepreneuriale schumpétérienne participe d'un travail d'élaboration d'une théorie du changement économique[126]. Le point focal de sa démarche est l'analyse des conditions de passage d'un état de développement de l'espace entrepreneurial à un autre, c'est-à-dire d'une rupture avec le circuit. Toute la question consiste à montrer, en effet, que l'entrepreneur est un vecteur de transformation des espaces entrepreneuriaux particulièrement dans le capitalisme occidental. Pour ce faire, Joseph SCHUMPETER va reprendre les matériaux conceptuels des économistes particulièrement néoclassiques en les retravaillant pour les rendre opérationnels dans une économie en évolution[127]. Ainsi, il nous livre une vision dynamique dont les éléments montrent une nette séparation avec celle des adeptes de la statique comparative. Le problème n'est pas simplement de comparer deux états d'équilibre, mais de tenir pour objet les conditions d'apparition d'un nouveau processus qui va mettre l'économie hors de l'équilibre[128].

Son inscription dans le cadre du courant de l'économie pure ne l'a pas privé d'être en lien avec des auteurs comme Werner SOMBART et Max WEBER. En effet, Joseph SCHUMPETER a eu d'une façon récurrente dans son œuvre à s'arrêter aux problématiques envisagées par ses prédécesseurs et à les prendre comme le point de départ dans la construction d'une orientation propre. Le partage de la vision idéaltypique avec Max WEBER ne l'a pas persuadé d'abandonner son objet et mettre tout son poids pour traiter des problèmes comme ils se présentent à lui dans une économie actuelle, c'est-à-dire le circuit. Il va par contre se séparer de lui par sa théorie des cycles et par la représentation qu'il donne du système capitaliste. Entre

[126] On pourrait dire du changement social voir l'article de Abdelaziz BERKANE, Schumpeter et la sociologie économique : le cas de l'entrepreneur, http://www.researchgate.net

[127] Les notions d'économie statique, de capital, d'évolution sont arrachées au circuit et retravaillées pour les mettre au travail dans l'analyse d'une économie en évolution.

[128]La tradition connue sous l'appellation néo-schumpétérienne regroupant, entre autres, des auteurs se réclamant du courant évolutionniste, va concentrer ses efforts sur le processus qui se déroule entre deux états d'équilibre.

un système que la métaphore wébérienne rapproche d'une « cage de fer » et un système capitaliste qui prend historiquement plusieurs formes d'équilibres, c'est-à-dire plusieurs configurations, il y a bien des centres d'intérêt différents. Si en outre le changement socioculturel, que WEBER tente de nous expliquer à travers le processus de rationalisation, a été le déterminant principal de l'apparition du capitalisme moderne, pour joseph SCHUMPETER, c'est le changement économique qui enclenche une dynamique de « destruction créatrice » pour aboutir à des changements d'ensemble de dimensions sociale, culturelle,….

SOUS-SECTION 01. LE CADRE THEORIQUE DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE DE JOSEPH SHUMPETER

L'analyse entrepreneuriale de Joseph SCHUMPETER s'intègre dans le cadre de la construction d'une vision dynamique des phénomènes économiques. Son cadre explicatif se nourrit d'une conviction que les transformations dans la structure de l'espace entrepreneurial sont essentiellement endogènes et trouvant leur force d'impulsion dans des actes novateurs, que l'auteur désigne par les termes de « nouvelles combinaisons » de moyens de production. Pour François PERROUX, Joseph SCHUMPETER procède par éliminations successives pour inscrire sa problématique du changement dans une économie fondamentalement essentielle. Son ambition serait-il de voir une économie pure en dynamique, comme l'avait fait avant lui Léon WALRAS en statique. François PERROUX est allé jusqu'à admettre que l'auteur avait substitué au couple d'opposition économie simple/économie complexe un autre du même genre et s'établissant entre les deux termes économie statique et économie dynamique[129]. Pour l'endogénéité des ressorts de la dynamique économique, on n'a pas à en douter un instant, puisque l'auteur était lui-même affirmatif et ceci d'une façon récurrente, à différents endroits de son ouvrage « Théorie de l'évolution économique ». Néanmoins, ces assertions sont à nuancer et ceci pour deux raisons :

- La dynamique économique schumpétérienne est un cas parmi tant d'autres. Si l'affiliation à la démarche idéaltypique se confirme, elle n'est pas aussi nettement apparente qu'ailleurs. Le circuit n'est pas en opposition avec l'évolution. SCHUMPETER les admet comme des idéaux types de l'économie capitaliste, c'est-à-dire comme deux configurations que pourrait prendre celle-

[129] Voir François PERROUX, MARX, SCHUMPETER, KEYNES, éd. Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1993.

ci durant son histoire[130]. Les stratégies d'innovation révolutionnent la structure de l'espace entrepreneurial et par extension celle de la distribution des positions dans l'espace social.

- L'idée de l'opposition appelle des préférences à l'une ou l'autre de ces deux configurations. Or, le processus évolutionnaire qui met l'économie hors de sa trajectoire habituelle est spontané et discontinue. Cette spontanéité et cette discontinuité sont là pour disqualifier toute critique s'appuyant sur un soi-disant « effet de théorie ». D'ailleurs, comme on peut le constater dans la structuration de son ouvrage, Schumpeter s'est longuement étalé sur l'analyse de la logique spécifique du fonctionnement du circuit.

Le mode de théorisation schumpétérien du changement économique consiste à reconstituer les schémas comportementaux des agents producteurs dans le circuit et à tester les bases conceptuelles qui leur sont sous-adjacentes pour aboutir en ligne de compte à leur reconsidération. Ainsi, les concepts d'évolution, d'entrepreneur, de capital,…, sont soustraits aux réalités du circuit auxquels ils sont jusqu'ici reliés pour les doter de nouvelles légitimités dans le cadre d'une économie en évolution. Cette démarche le conduit à séparer son acte entrepreneurial porteur d'évolution des pratiques « entrepreneuriales » du circuit. Le renouvellement dans les contenus conceptuels n'est pas le fait d'une volonté de remédier à des limitations, au manque de pertinence des bases conceptuelles construites pour rendre compte des réalités de fonctionnement du circuit. Le même renouvellement pourrait être aussi d'un apport limité, sinon inutile, si celui-ci a pour effets propulseurs des éléments exogènes à la vie économique[131].

Ceci étant, l'ambition de Joseph SCHUMPETER est de bâtir « une théorie du passage de l'économie nationale du centre de gravitation donné à un autre »[132]. Les changements qui ont l'apparence d'un processus évolutionnaire dans le circuit sont des « mouvements vers un état d'équilibre » et ils sont de ce fait délégitimés et rejetés. Ils font partie de la marche normale des affaires dans une économie statique. Par contre, les changements qui mettraient l'économie hors de la voie d'équilibre

[130] Joseph SCHUMPETER ne met pas l'évolution en opposition avec le circuit. Bien au contraire, celui-ci s'est donné les moyens de s'appuyer sur le circuit pour construire sa théorie d'évolution.

[131] A cet effet, il écrit : « Si la modification se produit dans les données extra-sociales-dans les conditions naturelles- ou dans des données sociales extra-économiques- parmi elles il faut ranger les suites de guerre, les modifications de la politique commerciale, sociale, économique- ou dans les goûts des consommateurs, il ne nous semble pas nécessaire en cette mesure de procéder à une refonte fondamentale de l'appareil conceptuel de la théorie ». Joseph SCHUMPETR, Théorie de l'évolution économique ; éd. Dalloz, Paris, 1999, p.88.

[132] Théorie de l'évolution, p.93.

actuelle sont ceux annonciateurs d'une dynamique entrepreneuriale nouvelle, c'est-à-dire d'emplois différents des moyens de production. Pour mieux préciser son concept, Joseph SCHUMPETER va essayer, dans un premier moment, d'écarter les acceptions couramment admises de la notion d'évolution, pour aller, dans un second moment, à le différencier par ses propriétés caractéristiques. Pour lever ce qu'il considère comme confusion dans l'appréhension des processus d'évolution, il s'est donné un temps pour établir les distinctions suivantes :

- L'évolution ne se réduit pas à un phénomène adaptatif. Le principe de réactivité ne trouve naturellement pas de place dans une vision où les forces entrepreneuriales sont considérées comme des acteurs. Par cette représentation, Joseph SCHUMPETER marque une démarcation avec le modèle de l'individu « réacteur » néoclassique. L'évolution perd sa pertinence et sa consistance lorsqu'elle est le produit « d'une croissance de l'économie qui se manifeste par l'augmentation de la population et de la richesse »[133].

- L'évolution a une fonctionnalité qui ne s'accommode pas avec le principe d'antériorité. Les acteurs entrepreneuriaux ne fonctionnent pas selon des principes dispositionnels établis, comme ceci pouvait s'observer dans le circuit. Les ordres dispositionnels intériorisés dans le circuit sont rompus pour ne laisser place qu'aux choix délibérés.

- L'évolution est un processus global de transformation de l'économie. L'évolution est le produit d'une modification du « parcours » emprunté par les agents du circuit. Dans cet ordre d'idée, l'évolution est un changement dans le paradigme entrepreneurial entendu comme une base de propulsion de nouvelles trajectoires que le travail de configuration idéaltypique schumpétérien réduit aux cinq combinaisons[134].

- L'évolution est un processus entrepreneurial non réversible. Les investissements entrepreneuriaux de rupture avec l'état de l'équilibre du circuit deviennent, une fois introduits sur l'espace entrepreneurial, des phénomènes irréversibles. L'évolution agit sur les pratiques entrepreneuriales qui suivent leur courant normal dans le circuit, comme une « puissance extérieure ». La transformation des cadres de fonctionnement des logiques, des fondements de la performance, des schémas de management des actes

[133]Théorie de l'évolution, p. 90.
[134] Ibid p. 87.

entrepreneuriaux est irréversible par la continuité de son élargissement et sa puissance de diffusion.

- L'évolution surgit d'une façon spontanée dans l'économie. Les modifications qui mettent leur poids sur les parcours du circuit et les obligent à changer de direction se particularisent, selon Joseph SCHUMPETER, par leur spontanéité et leur discontinuité. Cependant, cette double singularité n'est pas à elle seule suffisante pour légitimer tout les processus de changement comme des processus évolutionnaires, encore faudrait-il qu'ils soient circonscrits dans l'espace entrepreneurial. Les changements dans l'espace des consommateurs peuvent être élucidés, selon l'auteur, par la théorie de l'équilibre.

- L'évolution est un processus endogène à l'espace entrepreneurial. Les changements dans la structure de l'espace entrepreneurial et les phénomènes concomitants qu'ils génèrent avec eux relèvent, comme le veut leur nature, de l'ordre de l'économie pure. Pour Joseph SCHUMPETER, les actes entrepreneuriaux fondés sur des emplois différents de la réserve nationale en moyens de production sont la cause et la conséquence du dépassement de la logique routinière du circuit[135]. L'essence du processus de « destruction créatrice » est économique, c'est-à-dire que les changements en chaîne qui embrassent tous les autres domaines de la vie sociale et institutionnelle sont le produit d'une évolution strictement économique. L'évolution, selon SCHUMPETER, désigne « ces modifications du circuit de la vie économique, que l'économie engendre d'elle-même, modifications seulement éventuelles de l'économie nationale « abandonnée à elle-même et ne recevait pas d'impulsion extérieure »[136].

SOUS-SECTION 02. LES FONDEMENTS DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE CHEZ J.- A. SCHUMPETER

[135] Il convient, pour l'auteur, de « ne pas tenir pour cause d'évolution ce qui n'est que la suite d'une évolution présente ou précédente ». Théorie de l'évolution, p.92.

[136] Théorie de l'évolution, p.89. Il est clair ici que le choix du terme modification n'est pas fortuit. L'acte entrepreneurial schumpétérien ne se réalise pas d'une façon ex nihilo. Ce qui donne l'apparence de quelque chose qui prend forme à partir du rien perd son sens. J. SCHUMPETER semble être rattrapé par la question de l'origine des moyens de production. La radicalité des innovations compromet tout naturellement le sens du réalisme avec lequel SCHUMPETER traite cette question des moyens de production. Les formes entrepreneuriales ex nihilo ne semblaient pas être défendables d'autant plus qu'il manifeste la volonté d'étendre la notion de nouvelles combinaisons. La mise en place d'un mode nouveau d'organisation des ressources ou d'une structure organisationnelle n'est pas une chose qu'on peut repenser en dehors des antériorités qui ont marqué l'histoire organisationnelle de l'entreprise.

L'analyse schumpétérienne des réalités entrepreneuriales prend la forme d'un schéma construit sur deux flancs. Le premier est le lieu d'un effort théorique sur une économie entrepreneuriale dans un contexte de statu quo. Le cadre d'exercice entrepreneurial s'approprie des données du changement en puisant dans la « boite à outil » constituée pour comprendre et agir sur les événements pour préserver la voie de la réalisation de l'équilibre. Le second, qui est le lieu d'une économie en évolution, est un effort de théorisation des conditions de déplacement des états d'équilibre dans une économie qui tire d'elle-même l'essence fondamentale de son bouleversement. Le cadre d'exercice entrepreneurial réinvente et construit ses instruments en rupture avec le schéma de management dédié aux réalités du circuit. L'appréhension de la dynamique entrepreneuriale dans sa spécificité, de l'unicité des actes qui lui donnent toute l'énergie pour son enclenchement, son effectuation et de ce qu'il y a comme direction que ces derniers lui impriment est l'objet central pour lequel se livre Joseph SCHUMPETER.

Le passage du circuit à l'évolution traduit une dynamique configurationnelle, c'est-à-dire la naissance d'un espace entrepreneurial nouveau. Les transformations de l'espace économique s'accompagnent, dans la vision de Joseph SCHUMPETER, d'un changement dans le paradigme entrepreneurial et dans la structure de la distribution des positions dans cet espace configurationnel. Pour l'auteur, ces changements qualitatifs dans l'économie, et par extension dans la société, sont l'œuvre d'entrepreneurs, qui réussissent par leurs aptitudes exceptionnelles à mettre en œuvre, sans commune mesure, des actes novateurs, c'est-à-dire des emplois différents ou inédits des réserves nationales en ressources entrepreneuriales. Les acteurs entrepreneuriaux sont des vecteurs de changement que le sont les autres catégories d'acteurs de l'économie ou plus globalement de la société. Le passage d'un niveau d'intégration à un autre, d'un système technique à un autre, d'un espace marchand à un autre ou d'une structure de ressources productives à une autre n'est l'œuvre d'aucune autre catégorie d'agents sociaux. Les sauts qualitatifs dans l'économie et la société sont l'œuvre exclusive des acteurs entrepreneuriaux.

Dés lors, mettre au centre des opérations de recherche cette catégorie d'acteurs, seule dépositaire des actes entrepreneuriaux, est une tâche qui a amené Joseph SCHUMPETER à transgresser les frontières de l'économie pure pour embrasser d'autres champs disciplinaires (la psychologie, l'histoire, la sociologie). L'économie entrepreneuriale schumpétérienne est une vision construite sur la base d'une unification d'angles de vues séparés par la spécialisation disciplinaire. Pour Joseph SCHUMPETER, construire une économie d'évolution en élucidant son essence fondamentale peut se faire sans tomber dans les biais de la recherche fragmentaire.

En d'autres termes, les comportements entrepreneuriaux sont analysés dans une perspective théorique qui permet de leur restituer leur unité fondamentale. On peut focaliser l'effort analytique sur les éléments suivants :

a. les agents entrepreneuriaux schumpétériens sont exceptionnellement des agents novateurs. Ils accomplissent une fonction spéciale, inédite et éphémère de « nouvelles combinaisons de facteurs de production ». Les enjeux théoriques qu'implique une telle vision sont décisifs pour le reste des cheminements analytiques de l'auteur. D'abord, la réalisation de nouvelles combinaisons est fondamentale au sens où elle le conduit à renouveler les modes de conceptualisation de ses prédécesseurs : le capital, l'intérêt,…, sont appréhendés dans une perspective où s'élabore une rupture méthodique avec le circuit. Ensuite, la confrontation de deux états de configuration entrepreneuriale, du circuit et de l'évolution, lui servira d'artefact pour faire valoir ses précisions théoriques et faire avancer son modèle de l'agent entrepreneurial.

1. L'entrepreneuriat managérial, à l'œuvre dans le circuit, est nettement séparé de situations de management entrepreneurial. Les nouvelles combinaisons peuvent être l'œuvre d'agents entrepreneuriaux managériaux, c'est-à-dire de ceux qui « dirigent le processus de production ou des échanges selon les combinaisons accoutumées »[137]. Par cette vision, Joseph SCHUMPETER voulait esquisser une théorie d'actes d'entreprendre qui se situe au dépassement du modèle de l'acteur unique[138].
2. Les agents entrepreneuriaux ne sont pas des inventeurs. Les inventions trouvent ces agents comme des aiguillons pour passer à l'espace entrepreneurial. Par cette précision, Joseph SCHUMPETER voulait en faire de l'entrepreneur un visionnaire prédisposé à capter et à exploiter des opportunités entrepreneuriales. L'entrepreneuriat ex nihilo reste un cas limite dans la configuration des profils entrepreneuriaux de l'agent novateur. Joseph SCHUMPETER ne pouvait pas faire autrement sans succomber dans le biais des visions entrepreneuriales restrictives. La structure des actes novateurs qui configure un espace entrepreneurial, différent de celui qui l'a précédé, prend

[137] Théorie de l'évolution, p.95.

[138] Il ya deux éléments qui méritent leur importance du point de vue du courant dominant. D'abord, contrairement à la notion d'individu représentatif ou moyen, l'entrepreneur schumpétérien est un individu qui pourrait avoir plusieurs origines ou appartenances. Il y une structure sociologique entrepreneuriale où les agents peuvent avoir à occuper des positions différentes (les origines sociales, scolaires, sectorielles ne sont pas forcément les mêmes). Il ya ensuite une totalité à reconstituer en reconsidérant les cinq combinaisons par lesquelles se définit l'entrepreneur schumpétérien.

la forme d'un système (entrepreneurial) structuré autour de cinq catégories de combinaisons.

3. Les agents entrepreneuriaux ont une existence limitée, historiquement située. Le fait d'admettre ce caractère éphémère de la fonction entrepreneuriale est compréhensible, si l'on sait que l'une des ambitions de l'auteur est tout aussi de construire une théorie des cycles et de rendre compte du coup des phénomènes d'ascension et de descension sociale. C'est pourquoi, l'origine entrepreneuriale des agents importe peu, pour quelqu'un qui s'efforce de mettre l'accent sur les discontinuités provoquées par leurs actes (rupture avec le circuit) et les « phénomènes concomitants » qu'ils provoquent (les changements économiques, sociaux,…, qui y trouve leurs origines).

b. Les agents entrepreneuriaux s'engagent sur des voies tracées par les nouvelles combinaisons en mettant sous leur commandement un capital défini, par Joseph SCHUMPETER, comme « un fonds de pouvoir d'achat ». D'un point de vue entrepreneurial, les capacités à mettre en œuvre dans les nouvelles combinaisons ne sont pas les seuls éléments décisifs pour accomplir des engagements. Ces derniers ont une force préalable de propulsion qui nait d'un capital, qui n'est pas à la possession immédiate d'un entrepreneur, du surcroit innovateur, c'est-à-dire offert dans le circuit.

Les dispositions entrepreneuriales prennent la forme de potentialités qui ne sont pas inscrites en continuité avec les systèmes de dispositions qui animent les agents dans le circuit. Joseph SCHUMPETER refuse de prendre les espèces du capital objectivé (terre travail, machines, consommations intermédiaires,…) pour capital entrepreneurial. Le capital d'une entreprise, dit-il, « n'est pas le résumé de tous les biens qui servent aux fins poursuivies par elle ». La dynamique économique ne s'accommode pas avec les dimensions culturelles du capital, car, aux yeux Joseph SCHUMPETER, celles-ci sont des dispositions dédiées aux activités dans un espace entrepreneurial sans évolution. De même, il réfute les conceptions classiques qui ramènent la notion de capital aux éléments de biens produits, c'est-à-dire à ces ressources qui tiennent leur caractère entrepreneurial du travail incorporé qui leur a donné en quelque sorte leur existence. De ce fait, il recentre sa conception du capital autour de la dimension financière : le capital sert à sceller une jonction entre l'entrepreneur et le monde de ces biens produits. Du point de vue de la réalisation temporelle, le capital « remplit une tâche qui doit être terminée avant que la production technique puisse commencer »[139]. L'emprunt d'une telle perspective est

[139] Théorie de l'évolution, p.167.

délibérément choisi pour entamer un dépassement des conceptions antérieures fondées sur le jeu dual de l'épargne et du travail qui est au fondement de la constitution volumique du capital. Pour lui, les actes entrepreneuriaux novateurs ne sont pas le produit de réserves en moyens de paiement constituées à l'occasion par le moyen de l'épargne. Dans un contexte d'une configuration en évolution, les rapports entre les deux réalités d'existence du capital, qui explique la relation historiquement accordée entre sa forme objectivée et sa forme incorporée, sont rompus[140]. L'analyse schumpétérienne n'est pas théoriquement et spécialement établie pour reconnaitre les mouvements d'apprentissage qui affecte l'évolution de la structure et la taille des capitaux entrepreneuriaux.

Ceci étant, la conception du capital comme « un agent indépendant » est subordonnée à un présupposé théorique selon lequel les capitaux qui ont servi à l'acquisition de ressources entrepreneuriales physiques ont perdu leur fonction de pouvoir d'achat[141]. Pour Joseph SCHUMPETER, il n'y a pas à proprement parler de capital, en tant que moyen d'acquisition de moyens de production, dans le circuit. A ce niveau d'analyse, il y a lieu de nous arrêter aux implications théoriques qu'induisent de telles considérations :

- L'entrepreneur n'est pas un capitaliste. Selon Joseph SCHUMPETER, la « fonction d'entrepreneur n'est en principe pas attachée à la possession d'une fortune »[142]. Le passage d'un espace entrepreneurial de sa configuration actuelle à un autre état de développement ne s'accomplit pas sur des emplois de ressources financières en situation d'oisiveté dans le circuit. D'ailleurs, pour donner au processus de destruction créatrice son libre cours et toute sa plénitude, il subordonne le changement à un état entrepreneurial initial sans disponibilité immédiate du capital. En un sens, la transformation configurationnelle, non pas seulement de l'espace entrepreneurial mais aussi du macrocosme social, implique l'émergence d'agents ne se recrutant pas parmi les détenteurs de capitaux ou de positions dominantes dans le circuit. Les investissements novateurs sont, pour l'auteur, des vecteurs d'ascension sociale.

[140] Joseph SCHUMPETER ne reconnait pas les dynamiques d'innovations mineures.

[141] La fongibilité des capitaux circulants postulée par le courant classique est reconsidérée par Joseph SCHUMPETER en la revoyant sous forme d'une disparition par incorporation dans le processus de réalisation d'une combinaison productive.

[142] Théorie de l'évolution, p.145.

- L'agent entrepreneurial schumpétérien ne supporte pas le risque. Les analyses critiques de la théorie schumpétérienne ont jugé à tort l'évacuation de la question du risque du champ d'analyse des réalités entrepreneuriales. Ainsi, pour François PERROUX, « la lumière violente qu'il projette sur la réalisation de combinaisons nouvelles laisse dans l'ombre le fait d'assumer des risques non assurables »[143]. Le même auteur nous invite à distinguer deux cas de figure : le premier, plus proche de la conception de Joseph SCHUMPETER, est le cas d'un capitaliste qui met à la disposition d'un entrepreneur un capital moyennant un intérêt fixe. Le deuxième, relevant des processus entrepreneuriaux dans le circuit, est le cas d'un capitaliste dont la rémunération du capital engagé dans la production est aléatoire. En fait, les reproches sont à relier à l'état d'avancement de la science économique, qui jusqu'à à ce niveau de progression de la connaissance, la confusion entre le risque et l'incertitude entraine des biais qui empêchaient de restituer à l'approche schumpétérienne son originalité. Qui a-t-il au juste ? Le refus d'admettre une fonction de risque à l'entrepreneur tient à l'effort de théorisation de processus entrepreneuriaux en rupture avec ceux qui sont en cours dans le circuit. Le risque découle de situations de connaissance de certains états du monde formant le répertoire de réponses de l'agent dans une configuration sans évolution. Pour l'auteur de la théorie de l'évolution, l'entrepreneur, qui ambitionne d'agir selon des voies entrepreneuriales non accoutumées, n'a pas une connaissance a priori des problèmes qui vont surgir dans l'entreprise de réalisation de ses combinaisons nouvelles et des réponses à leur donner.

Pour étayer son argumentaire, Joseph SCHUMPETER va jusqu'à affirmer « qu'on ne peut devenir entrepreneur qu'en devenant auparavant débiteur »[144]. L'agent entrepreneurial, à la différence des autres agents économiques, est « typiquement et par essence » un débiteur. Le crédit met celui-ci dans la capacité de soustraire les moyens de production du circuit de leur voie habituelle, de leur « imprimer de nouvelles directions » et « d'affirmer une demande à leur égard ». Le fait de considérer expressément le crédit comme « moyen de ce prélèvement de biens » est une perspective qui l'éloigne des théorisations antérieures des phénomènes d'évolution et une voie qui le remet en cohérence avec sa théorie d'évolution

[143] François PERROUX, Marx, Schumpeter, Keynes, éd. Presses Universitaires de Grenoble, Paris, 1993, p.158.

[144]Théorie de l'évolution, p.147

endogène des espaces entrepreneuriaux[145]. L'acte entrepreneurial ne se réduit pas à la création d'une entreprise et ne tient pas sa raison d'être d'une orientation marché, comme semble le signifie les démarches en terme d'adaptation. Celui-ci est centré sur l'offre, c'est-à-dire qui a comme aboutissement la création d'un marché.

Cette singularité de l'agent entrepreneurial débiteur conduit Joseph SCHUMPETER à développer une théorie de la rémunération tout aussi particulière que celle de l'évolution économique. Le mode de théorisation ainsi choisi articule d'une façon concomitante deux notions : l'intérêt et le profit. Pour notre auteur, il ne pourrait y avoir d'intérêt sans qu'il y ait préalablement de profit. La rémunération du pouvoir d'achat créé par les banques est subordonnée au profit généré par les nouvelles combinaisons. Dans la vision Joseph SCHUMPETER, le profit n'est pas le propre d'une forme quelconque de régime de propriété, de système économique particulier ni même encore de l'entreprise capitaliste moderne. Il est le résultat du seul surplus rattaché à une seule forme de réussite entrepreneuriale, celle-là même qui prend naissance dans une nouvelle combinaison de facteurs et conduisant à l'établissement de structures monopolistiques sur les différents marchés. Mais, pour Joseph SCHUMPETER, toutes les positions de monopole ne s'interprètent pas comme de sources génératrices de profits. En effet, le profit considéré revêt une existence temporaire en raison des menaces concurrentielles qui accompagnent généralement les nouveaux modes d'exercice entrepreneurial. Par conséquent, seule une économie en évolution serait en mesure d'autoriser des succès entrepreneuriaux mesurés en profits. Bien que le circuit puisse être le théâtre de changements quantitatifs, comme ceux induits par les modifications dans les quantités de facteurs, on ne pourrait confondre les succès qui s'y engendrent aux profits et admettre l'existence d'une rémunération comme celle de l'intérêt.

c. Les agents entrepreneuriaux schumpétériens sont dotés de qualités exceptionnelles. Les agents en aptitude de transformer qualitativement une configuration entrepreneuriale sont d'une espèce hors du commun. La rareté d'agents talentueux, ayant de dispositions comportementales inclinées à mener des processus entrepreneuriaux hors des voies accoutumées du circuit, est une caractéristique fondamentale de la dynamique entrepreneuriale schumpétérienne.

[145] François PERROUX écrit : « l'auteur prétend sortir du circuit sans employer d'autres données que celles qui sont dans le circuit ». Op. cit. p. 164. C'est un effort théorique qui l'amena à montrer les différences entre les changements quantitatifs, induit par des facteurs extérieurs (évolution démographique, disponibilité de quantité oisives de ressources entrepreneuriales dans le circuit,…), et les changements qualitatifs qui naitraient d'emplois différends de facteurs.

Ceci dit, la société et l'économie n'abondent pas d'entrepreneurs aux facultés spéciales : ceux talentueux et possédant le sens du jeu de la persévérance, le sens de la maitrise pratique d'une œuvre qui n'a pas ses racines dans le passé sont d'une espèce rare. La société entrepreneuriale n'a pas de place en évolution et notre auteur ne fait pas de place à des notions comme celle de l'esprit d'entreprise chère à Werner SOMBART. L'intériorisation de la logique marchande peut être une énergie qui distingue les éléments du circuit. En évolution, l'ethos d'une vie marchande entrepreneuriale n'y joue pas, puisque celui-ci est rattaché à des principes générateurs de pratiques qui ne trouvent leurs conditions d'effectuation que dans le contexte d'une économie de statu quo. Comment les quelques entrepreneurs porteurs d'actes novateurs révolutionnant la structure de l'espace entrepreneurial actuelle apparaissent dans la société et l'économie ? Leurs capacités dynamiques sont-elles analysées comme invariants échappant dans leur constitution aux déterminations historiques et sociales ? A ces questions, le modèle schumpétérien semble muet et préférant déplacer les centres d'intérêt pour focaliser l'analyse sur les processus d'exécution de nouvelles combinaisons et les spécificités comportementales des agents qui y sont engagés.

Par ailleurs, à la genèse des capacités dynamiques qui bouleversent les cadres d'exercice entrepreneurial, Joseph SCHUMPETER préfère lui substituer l'analyse des facultés spécifiques que mettent les agents dans les processus de maturation de leur œuvre novatrice. En d'autres termes, il restreint le champ de sa vision pour centrer essentiellement son attention sur ce qui lui paraissait comme moment fort dans la réalisation entrepreneuriale : l'exécution de nouvelles combinaisons. Or, ce moment précis est contextuellement un facteur qui n'est pas permissif, qu'il ne joue pas dans le sens souhaité par l'entrepreneur innovateur. « Alors dans le circuit connu de toutes parts, il nage avec le courant, il nage contre le courant lorsqu'il veut changer la voie »[146]. Les contretemps d'un contexte entrepreneurial en évolution sont assimilés à des résistances dont la solution n'est possible qu'en s'érigeant en chef. Pour Joseph SCHUMPETER, être chef ou « diriger en chef » est le seul mode de conduite qui mettrait l'entrepreneur innovateur dans la capacité de vaincre les résistances inéluctables qu'impose toute dynamique de changement.

Le leadership entrepreneurial n'est pas antérieur au processus d'exécution des nouvelles combinaisons. La manière de diriger en chef nait des confrontations avec les nouvelles situations qui se créent à mesure que les configurations prennent de nouvelles directions, c'est-à-dire gagnent en irréversibilité. La fonction de chef

[146]Théorie de l'évolution, op. cit. p.114

émerge parmi tant d'autres manières de se conduire en entrepreneur. Celle-là, Joseph SCUHMPETER la filtre et la distingue par le qualificatif de « très spéciale ». Mais en quoi consiste cette fonction de chef ? L'auteur lui reconnait trois caractéristiques :

- une manière spéciale de voir les choses. Le pragmatisme de l'entrepreneur schumpétérien n'est ni adaptatif ni encore le produit d'une orientation vers la pratique en raison de son érudition. L'agent entrepreneurial schumpétérien est loin d'être cérébral[147].
- la capacité d'aller seul et de l'avant. Le leadership entrepreneurial est expressément qualifié d'individuel dans les analyses de Joseph SCHUMPETER[148]. Tout se conçoit comme si l'organisationnel ou le collectif se construit et se structure selon les choix délibérés d'un seul agent. Et à mesure que les nouvelles combinaisons sont gagnées par la routine, la fonction du chef se dilue et perd ses caractéristiques distinctives.
- la faculté d'agir sur autrui. La fonction de chef se fonde sur une capacité de commandement : le management schumpétérien est spécialement un management des hommes et non des choses[149].

L'affiliation à l'analyse wébérienne est clairement établie. Joseph SCHUMPETER trouve dans la définition wébérienne de l'action sociale une base d'inspiration pour développer sa théorie de leadership entrepreneurial. C'est ainsi qu'il refuse de reconnaitre à l'inventeur une quelconque fonction entrepreneuriale : « l'inventeur

[147] Les particularités de l'entrepreneur schumpétérien ne résident pas dans les facultés intellectuelles possédées mais dans les aptitudes organisationnelles : « diriger en chef », « faculté d'agir sur autrui », « capacité à entrainer les autres » dans l'entreprise d'exécution des nouvelles combinaisons sont des aptitudes spécifiques à l'entrepreneur innovateur.

[148] Si le leadership entrepreneurial est individuel, Joseph SCHUMPETER n'en dit rien quant à la distribution de cette fonction quand l'acte entrepreneurial d'innovation est l'œuvre d'une équipe entrepreneuriale ou d'une entreprise capitaliste moderne présentant une dissociation entre la propriété et le management.

[149] Les écrits qui reprochent à Joseph SCHUMPETER d'avoir mis en opposition les deux fonctions d'entreprendre et de management nous paraissent réducteurs. L'auteur n'a envisagé à aucun moment le rejet du management en tant que tel et n'a procédé nullement à une opposition entre les deux fonctions inséparables. Seulement, il se donne des moments d'analyse au cours desquels le clivage classique entre les deux types de management est tranché en faveur du second, c'est-à-dire du management qui est née des actions orientées sur autrui. Le management qui transparait des développements qu'il a consacrés à l'analyse de la question est assimilé aux actions exercées sur autrui ou à des capacités de commandement qui ne s'exercent pas sur les moyens de productions. Le type de management rejeté est cet ensemble d'actes orientés vers des actes inanimés qui sont par nature le propre du circuit et qui prennent forme dans les routines ou les combinaisons techniques et dont les néoclassiques y voient le seul rôle de l'entrepreneur. Le management reconnu émerge des efforts déployés par l'entrepreneur pour surmonter les difficultés ou les résistances sociales.

comme tel n'est ni entrepreneur ni chef d'une autre espèce »[150]. L'invention, contrairement à l'acte d'entreprendre, est une profession d'un état durable. Dans la pensée de l'auteur, l'inventeur se distingue par son répertoire de connaissances qui s'accumule et s'enrichit grâce aux évolutions dans le progrès scientifique. L'entrepreneur, quant lui, a un répertoire qui se construit d'une façon ex nihilo et distinctement dans les rapports aux autres, pour les entrainer et les impliquer dans la mise en œuvre de sa vision.

Mais, d'où vient cette énergie considérable qui anime cette catégorie particulière d'agents ? Quels sont les éléments moteurs qui propulsent d'une façon effrénée les agents entrepreneuriaux de types schumpétériens ? Les mécanismes incitatifs ne sont pas le produit du jeu de quelques invariants comportementaux, identifiés par ses prédécesseurs depuis Adam SMITH, ni même le jeu des forces d'un marché à structure concurrentielle. Pour saisir la matrice des mobiles qui font muer l'entrepreneur de type dynamique, il fait évacuer « le tableau d'un égoïsme individualiste, rationnel et hédonistique ». Le principe de conduite faisant de la satisfaction des besoins le fondement de toute activité économique perd son acuité et ses conditions d'effectuation dés lors qu'une économie s'arrime pour être sur l'élan imposé par les nouvelles combinaisons. Selon Joseph SCHUMPETER, « l'entrepreneur typique ne se demande pas si chaque effort, auquel il se soumet, lui promet un « excédent de jouissance » suffisant. Il se préoccupe peu des fruits hédonistiques de ses actes. Il crée sans répit, car il ne peut rien faire d'autre ; il ne vit pas voluptueusement de ce qu'il a acquis »[151]. En se démarquant des modes de conduites économiques énoncés par des auteurs comme Adam SMITH et, plus particulièrement, John Stuart MIL, il rejoint, pour l'essentiel, les analyses de l'auteur de la démarche idéaltypique. On peut pour l'occasion séparer trois éléments :

- l'entrepreneur en évolution se rapproche dans ses principes de conduite de « l'entrepreneur besogneux » de Max WEBER. Les comportements hédonistiques n'ont de place que dans le circuit ; l'intégration d'une trajectoire, comme celle qui véhicule plus de force pour donner corps à de nouvelles configurations entrepreneuriales, exige plus de persévérance et donc plus d'efforts pour s'y maintenir[152]. En un mot, les œuvres entrepreneuriales porteuses de changement sont très exigeantes en termes

[150]Théorie de l'évolution, op cit. p.126

[151] Théorie de l'évolution, p.134.

[152] Les personnes qui recherchent la jouissance ou se distinguant par leur comportement hédonistique doivent leur position à « une personnalité de notre type leur a préparé les voies », ibid p.134.

d'efforts de création, car celles-ci s'estamperaient si ceux-ci viennent en manquer.

- L'entrepreneur dynamique se situe au rejet de l'aventurier. L'entrepreneur se différencie d'un contestador, car celui-ci a « une fonction propre dans le processus social ». L'esprit d'entreprendre ne se confond pas avec celui de lucre.
- L'entrepreneur typique schumpétérien est le vecteur de changement dans le système capitaliste. La pérennité de ce système suppose, d'une part, le dépassement de la logique des besoins et, d'autre part, la mise en place de combinaisons qui seraient en mesure de le faire évoluer d'un état de développement à un autre.

Les motifs et les sens du jeu entrepreneurial en évolution dépendent de facteurs qui ne s'en rencontrent que chez les entrepreneurs qui y prennent activement part. Ceux-ci sont regroupés par Joseph SCHUMPETER en trois éléments :

- Le rêve et la volonté de fonder un royaume privé. L'esprit dynastique qui structure la fonction de motivation de l'entrepreneur révolutionnaire cadre en finalité avec la recherche d'appropriation de position de monopole. Dans cette quête, qui n'est pas consciencieusement recherchée pour elle-même, il y a comme même une possibilité d'ascension sociale qui ne pourrait s'obtenir par d'autres moyens. On y voit immédiatement les raisons de telles ambitions entrepreneuriales pour un auteur qui conçoit le changement comme un processus de destruction créatrice qui prendrait son départ dans la sphère économique ou entrepreneuriale. Et, ce n'est pas fini, l'établissement de structure d'empire est un motif entrepreneurial qui incite à la réussite d'une « trusification » comme nouvelle combinaison.
- La volonté de vainqueur. C'est une motivation d'un agent pris au jeu entrepreneurial qu'il a lui-même créé et que Joseph SCHUMPETER lui trouve une forme analogique dans le jeu sportif. Les libertés entrepreneuriales dans un espace en évolution s'affirment dans la ténacité des luttes et des succès qui leur son en point de mire ou en finalité. Pour s'affranchir des résistances qui lui barrent en quelque sorte le chemin et assurer son maintien sur une trajectoire sur laquelle il s'est placé, l'entrepreneur doit « conquérir de hautes luttes de l'espace et du temps » pour garantir ses succès.
- La joie de créer une forme économique nouvelle. L'entrepreneur schumpétérien trouve aussi la force de son contentement dans la réalisation de ses conceptions. L'aversion à l'effort exigé n'est point une tare au type de conduite qu'il s'est imposé. Bien qu'elles ne soient pas nommément désignées

en tant que telles, les valeurs symboliques qui se rattachent aux exploits entrepreneuriaux semblent être le point de départ et d'arrivée de l'entrepreneur dynamique. La réussite d'un choix entrepreneurial quelconque (la mise en place d'un circuit de distribution ou d'un système logistique nouveau, par exemple) lui procure en retour un « excédent de force » comme énergie cumulative et de soutien à sa persévérance.

d. Les agents entrepreneuriaux schumpétériens se heurtent à des résistances plus ou mois puissantes et diverses. L'un des enjeux d'une réussite entrepreneuriale en évolution est de surmonter les résistances qui se dressent sur le chemin frayé par les combinaisons nouvelles. En effet, si les sorties du circuit subissent les pesanteurs des inerties des agents établis, les placements hors des sentiers battus par quelques entrepreneurs porteurs de changements buttent sur des phénomènes de résistances qui peuvent prendre quatre formes :

- Les résistances émanant d'agents « menacés par la nouveauté ». Les processus entrepreneuriaux en marche à l'issu de l'exécution de nouvelles combinaisons imposent une redistribution des cartes, soit concrètement une modification des règles de jeu concurrentiel qui ne travaillent pas les intérêts des agents établis.
- Les résistances d'ordre organisationnel traduisant les difficultés à orchestrer des liens de coopération à l'intérieur des unités qui supportent les actes entrepreneuriaux nouveaux. A la lumière des nouveaux apports, notamment des néo-schumpétériens, celles-ci sont inhérentes à la lenteur des processus d'apprentissage.
- Les résistances imposées par les consommateurs. La dynamique d'apprentissage chez le consommateur se heurte à des inerties dispositionnelles, c'est-à-dire à des goûts et des préférences accordés à des structures de consommation forgées dans le contexte de l'ancien équilibre.
- Les résistances du cadre institutionnel qui aurait la tâche d'organiser le mode d'exercice entrepreneurial en cours.

L'inscription des actes entrepreneuriaux dans un contexte de différences culturelles et de divergence d'intérêt va conduire Joseph SCHUMPETER à se séparer de ses prédécesseurs, quant à la consistance à accorder aux processus entrepreneuriaux. Comment alors est introduit l'agent entrepreneurial ? Trois éléments significatifs marquent sa démarcation de ses prédécesseurs et constitutifs des perspectives développées plus tard dans l'analyse entrepreneuriale :

- La rupture avec le modèle d'individu réacteur de la vision de la détermination marchande walrasienne. Le sujet schumpétérien rentre comme acteur entrepreneurial dans l'analyse. A l'opposé d'un individu producteur soumis complètement au jeu des forces marchandes, celui-ci s'appuie sur ses facultés de discernement pour faire passer dans la réalité son projet d'entreprendre. Les bases d'appui de l'entreprise d'exécution de ses nouvelles combinaisons est une orientation centrée sur l'offre, c'est-à-dire d'une certaine idée et d'une certaine volonté d'entreprendre qui lui est propre. L'acteur entrepreneurial schumpétérien est un stratège qui ambitionne de révolutionner d'une façon endogène les structures entrepreneuriales ou environnementales. Cette dynamique de transformation endogène des configurations entrepreneuriales est piloté par un acteur, certes en dehors du monde du commun, mais qui n'accède pas au rang de révolutionnaires sans s'affranchir de ses propres inerties et des résistances que lui impose l'environnement économique, culturel et institutionnel. Plus précisément, et contrairement à bon nombre de ses commentateurs, Joseph SCHUMPETER fait preuve de beaucoup de réalisme en présentant la fonction entrepreneuriale de son agent.
- L'agent entrepreneurial est mis en difficulté par le poids des dispositions qui ont forgé sa conduite jusqu'ici. Le travail d'exécution ne se fait pas comme si l'acteur est totalement nouveau sur le plan dispositionnel. Joseph SCHUMPETER le reconnait d'ailleurs lorsqu'il écrit : « dans le tréfonds de celui qui veut faire du nouveau, se dressent les données de l'habitude »[153].
- Dans les unités entrepreneuriales auxquelles les nouvelles combinaisons donnent naissance, les facultés, aussi spéciales soient-elles, ne suffisent pas pour mettre en œuvre les nouvelles combinaisons, car celle-ci supposera une vision collective qui risquerait de faire subir à la vision souhaitée des distorsions.
- La rupture avec le modèle de la rationalité omnisciente. La pensée de Joseph SCHUMPETER ne fonctionne pas sur des aprioris. La rationalité schumpétérienne émerge des processus d'exécution des actes entrepreneuriaux novateurs, c'est-à-dire de ce qui serait plus tard requalifié de processus de search par les auteurs du courant évolutionniste. L'hypothèse de l'omniscience est rejetée car l'entrepreneur innovateur ne doit pas sa réussite à l'étendue et à l'élévation de son intellect. Son succès ou son échec n'est pas proportionné à l'état de son érudition. Le savoir entrepreneurial est un savoir de maitrise pratique qui s'acquiert qu'au moment de la confrontation avec de nouvelles possibilités.

[153]Théorie de l'évolution, p.123.

- Le rapport entrepreneurial ne s'établit pas dans la pensée entrepreneuriale schumpétérienne entre un agent et un objet. La rationalité schumpétérienne se construit, et d'une façon prolongée, dans les rapports avec les autres agents impliqués de près ou de loin dans l'entreprise de l'exécution de la nouvelle combinaison. Elle est pour ainsi dire beaucoup plus relationnelle que substantive. Les adhésions ou les inscriptions dans la vision individuelle du précurseur n'est pas spontanée. Elles suscitent souvent la réaction de ceux qui sont menacés dans leurs intérêts.
- Les facultés entrepreneuriales ne sont pas strictement du domaine cognitif de l'agent. Joseph SCHUMPETER enrichit son modèle de rationalité en prenant comme référence l'analyse de l'autorité charismatique de Max WEBER. Il se sépare cependant de celui-ci en deux points : d'abord, les dimensions charismatiques ne sont pas séparées, comme ceci est très apparent dans les idéaux-types wébériens, des autres dimensions de la rationalité entrepreneuriale(les routines dynamiques). Ensuite, les dimensions culturelles ne sont analysées en dehors des problèmes de divergences d'intérêts avec lesquels elles font inévitablement corps.

SOUS-SECTION 03. PORTEE ET LIMITES DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE DE J. SCHUMPETER

L'analyse théorique de Joseph SCHUMPETER est d'un intérêt double, pour non seulement élucider des dynamiques entrepreneuriales mais aussi pour servir de référence dans la conduite de travaux de théorisation des pratiques dans les différents domaines du monde social.

Il nous enseigne que les changements d'ordre configurationnel se fondent sur la base d'un potentiel de transformation de ce poids qui nécessiterait le passage d'un état de développement ou d'intégration d'un espace entrepreneurial à un autre. Il nous montre que le changement entrepreneurial pourrait être le résultat d'un choix d'emplois nouveaux des ressources entrepreneuriales d'un pays ou de stratégies selon plusieurs lignes d'action (technologique, organisationnelle, marketing,…).

Après avoir présenté ce double apport de l'analyse schumpétérienne, le travail consistera à insister sur les conditions d'utilisation de sa vision analytique dans le cadre particulier de ce travail de recherche. La vision et les matériaux conceptuels qu'il déploie pour analyser l'ordre de passage du circuit à l'évolution peuvent être remodelés et retravailler pour servir de moyens pour saisir les conditions de transformation de la configuration entrepreneuriale nationale.

A. QUELQUES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES POUR L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE

L'analyse dynamique de Joseph SCHUMPETER, avons-nous dit, fournit un schéma explicatif d'émergence et de fonctionnement de processus entrepreneuriaux porteurs de changements dans la structure et les logiques de fonctionnement des configurations entrepreneuriales. D'un point de vue théorique et épistémologique, ses enseignements et ses apports témoignent d'une avancée indéniable dans l'élucidation de ces processus et de ces configurations en particulier dans le système capitaliste dominant. Est-il aussi l'analyste avec qui les mises en question de bases conceptuelles et de traditions méthodologiques s'érigent en principes de recherche et d'élaboration théorique. Joseph SCHUMPETER s'est donné en effet les moyens de pratiquer des arrachages de contenus conceptuels revendiqués pour juger de leur pertinence et les retravailler pour servir dans des contextes qui ne leur sont pas familiers[154]. C'est là un enseignement pour la validation scientifique de bases conceptuelles et une clé pour l'exploration de pistes de recherche. Aussi, Joseph SCHUMPETER n'était-il pas cet auteur qui entreprend des entreprises critiques dans les règles de l'art mais aussi d'éthique, en faisant notamment preuve de reconnaissance en vers les auteurs qui l'ont précédés[155].

Dans le domaine précis de l'analyse des dynamiques entrepreneuriales, Joseph SCHUMPETER fournit un schéma théorique où l'agent entrepreneurial se voit assigné un rôle moteur dans la dynamique de transformation du système capitaliste. D'un espace entrepreneurial sans agents, tel que le conçoit le modèle statique, équilibriste walrasien, Joseph SCHUMPETER oppose un espace dont la logique de structuration et de transformation est impensable en dehors des agents qui s'y trouvent. Même si la genèse historique et sociale de son entrepreneur dynamique est éludée et même si aussi les effets de facteurs extérieurs, comme les systèmes éducatifs et de formation voire les mécanismes institutionnels, sont sacrifiés au nom d'un primat donné à l'endogénéité des processus de changement, sur lesquels nous reviendrons d'ailleurs par la suite, on ne peut ne pas reconnaître le mérite d'avoir secondé la vision en termes de classes, pour envisager autrement la question de la pérennité du système

[154] Le replacement des concepts tantôt dans le cadre du circuit et tantôt dans le cadre d'une économie entrepreneuriale en évolution lui a permis de s'acquitter des choix fondamentaux qui s'imposent dans toute tâche d'élaboration théorique, c'est-à-dire à légitimer les reprises, les reconsidérations et les ruptures avec les concepts établis.

[155] Joseph SCHUMPETER n'était pas de ceux qui se laissaient gagner par ses ambitions théoriques. L'ironie, la raillerie n'étaient pas de son style, pour celui qui n'hésita pas à qualifier l'un des pionniers de l'analyse statique, Léon WALRAS, du plus grand économiste de son temps.

capitaliste[156]. Le système capitaliste n'a pas connu une évolution en bloc sans perdre la structure de la configuration qui l'a vue naitre à l'origine. La mise en perspective historique nous montre des états de développements successifs, formant des configurations avec des systèmes techniques différents, des bases culturelles différentes, des ancrages spatiaux propres et faisant émerger des équilibres institutionnels également particuliers[157].

L'analyse entrepreneuriale schumpétérienne acquiert une dimension paradigmatique. Bien que de nature dichotomique, en ce qu'elle fournit des grilles d'analyse sur deux réalités entrepreneuriales distinctes, observés à deux moments historiques de leur évolution, on ne peut s'empêcher de voir, mais avec ce regard synoptique, une vision économique d'ensemble. Le fait encore qu'il a fait avancer l'analyse plus loin encore et différemment que ses prédécesseurs, ne doit pas cacher une particularité scientifique des plus déterminantes. La vision schumpétérienne a tout d'une une vision paradigmatique d'où se ressourcent les auteurs contemporains de l'analyse entrepreneuriale proprement dite. Elle est une base d'inspiration qui continue d'influencer les orientations des travaux de chercheurs dans le domaine et à leur servir comme référentiel théorique (au sens d'un paradigme) dans la construction de problématiques en entrepreneuriat.

L'analyse schumpétérienne, si elle se sépare des autres schémas, même ceux véhiculés par les courants d'analyse récents, est théoriquement la vision qui a réussi plus d'élargissement dans l'appréhension des processus entrepreneuriaux. Joseph SCHUMPETER s'est refusé des angles de vue restrictifs dans l'élaboration de sa théorie entrepreneuriale. Sa vision élargie transparait nettement dans la construction de la structure de distribution des actes pouvant prendre la valeur de nouvelles combinaisons dans une économie. Il distingue :

[156] Certains auteurs lui reprochent d'avoir pronostiqué la fin d'un système qui n'a pas cessé de gagner en puissance et d'étendre spatialement sa suprématie. Joseph SCHUMPETER a montré que le plus grand péril qui pourrait sérieusement menacer le système dans son existence viendrait de l'épuisement des chances d'évolution d'une économie qui ne recevrait pas des propulsions de l'extérieur. La seule issue d'une économie qui s'est trop éternisée dans le cadre d'un équilibre est justement de rompre avec cet équilibre, à trouver parmi les forces potentielles celles qui provoqueraient un renouvellement de la demande ou une création de nouveaux marchés. Le message de Joseph SCHUMPETER est l'idée que la survie du système capitaliste est subordonnée à un effort d'innovation.

[157] Si des forces puissantes tendent à réduire l'écart entre les divers capitalismes, écrit Robert BOYER, l'histoire est alors portée par une tendance à la convergence dans chacune des grandes époques caractérisées par un ensemble de technologies, de modes d'organisation de la vie sociale et une configuration géopolitique des relations internationales ». Robert BOYER, Une théorie du capitalisme est-elle possible ? éd. Odile Jacob, Paris, 2004, p. 63.

- Les actes entrepreneuriaux aboutissant à la création de nouveaux produits entendus comme nouveaux marchés. Les créations d'entreprises ne forment pas forcément des processus entrepreneuriaux, car celles-ci peuvent être des actes ne modifiant pas le parcours déjà en marche dans le circuit.
- Les actes entrepreneuriaux consistant à révolutionner les méthodes de production et de commercialisation en cours. Les choix stratégiques induisant des transformations dans les modes d'organisation des activités productives se rangent parmi les actes considérés comme entrepreneuriaux par Joseph SCHUMPETER.
- Les actes entrepreneuriaux s'intégrant dans des logiques de conquête de nouveaux marchés. Les voies que les nouvelles technologies ou offres de produits réussiraient à se frayer dans l'espace des consommateurs ou des industriels sont éminemment entrepreneuriales.
- Les actes entrepreneuriaux s'identifiant à la découverte d'une nouvelle source de matières premières. Les découvertes de nouveaux matériaux et la réussite d'une voie, mise au point pour accéder à de nouvelles sources de matières premières qui sont jusque-là inaccessibles, sont spécifiées comme entrepreneuriales par Joseph SCHUMPETER.
- Les actes entrepreneuriaux affectant la structure de distribution du capital dans une branche. Les stratégies enclenchant des mouvements de concentration des marchés et de centralisation du capital, comme les phénomènes de trustification dont parle Joseph SCHUMPETER, sont l'œuvre d'entrepreneurs.

Joseph SCHUMPETER embrasse des disciplines diverses non pas pour faire des actes entrepreneuriaux des faits sociaux totaux, mais à les utiliser comme des lunettes d'approche pour saisir des éléments qui participent à la construction de la cohérence d'ensemble de sa vision. Son ambition pour le renouvèlement conceptuel de la statique et de la dynamique, bref, pour l'édification d'une théorie de l'évolution économique, ne pouvait, dans la perspective adoptée, se suffire d'un seul angle disciplinaire. Son schéma théorique s'ouvre sur des éléments constitutifs de l'évolution qui ne sont saisissables qu'au prix de retours répétés vers l'histoire, la sociologie et la psychologie. Par exemple, dans l'analyse des processus de destruction créatrice, la position du sociologue lui a permis de rendre compte des phénomènes de résistance et d'ascension sociales. Il en est de même avec les dépassements des invariants comportementaux du modèle de l'homo-œconomicus. Le renouvellement de l'analyse des mécanismes incitatifs lui a

nécessité une approche psychologique. C'est dire que la transgression des lignes établies lui a été un choix imposé par le souci d'aboutir à un système théorique dotée d'une certaine cohérence qu'importe l'origine disciplinaire des analyses appliquées aux éléments qui le structurent.

L'autre grand apport de l'analyse schumpétérienne est sans nul doute celui d'avoir consacré plus d'efforts à l'analyse des conditions de transformation des structures des espaces entrepreneuriaux. La théorisation de l'ordre de passage d'un état de configuration à un autre fournit une matière à réflexion sur les possibilités de sa transposition pour l'envisager entre deux autres états de développement d'un espace entrepreneurial national : une économie rentière fonctionnant de l'extérieur et une économie productive ayant une logique entrepreneuriale voire même managériale propres.

Au-delà de ces enseignements, les travaux de Joseph SCHUMPETER forment une tradition de recherche qui a particulièrement constituée une source d'inspiration des auteurs se réclamant essentiellement du courant évolutionniste[158]. La contribution de ces derniers au renouvellement de l'analyse dynamique et à l'innovation conceptuelle va ouvrir de nouvelles perspectives à l'analyse dynamique. Même si des principes de vision et domaines de prédilection (la technologie, la sélection,…) restent des dénominateurs partagés, les modes de théorisation évolutionniste n'étaient pas de simples prolongements des apports schumpétériens. Beaucoup d'éléments sans réponse dans l'analyse schumpétérienne ont reçu des approfondissements voire même des réorientations dans le courant d'analyse évolutionniste. Les aptitudes à innover, entre autres, sont ressaisies pour relier leur constitution à des processus d'apprentissage dans des espaces organisationnels particuliers. L'évolution d'une entreprise entreprenante suit un sentier, qualifié de path dependancy dans la théorie évolutionniste. La fonction entrepreneuriale, contrairement à la limitation temporelle que lui assigne Joseph SCHUMPETER, devient pour ainsi dire permanente. De plus, les agents entrepreneuriaux ne sont pas, comme dans l'analyse schumpétérienne, représentés à travers des fonctions d'incitation types. Le substrat sur lequel repose la définition de l'agent est fondamentalement

[158] Parmi les auteurs évolutionnistes, on peut citer Richard R.NELSON et Sidney G. WENTER, et leur ouvrage intitulé An evolutionary theory of economic change (1980), Giovani DOSI, avec Technological paradigms and Technological trajectories (1982), D. TEECE, Technological change and the nature of the firm (1990).

cognitif[159]. L'intégration des structures cognitives dans l'analyse n'était pas la seule grande différence. La discussion autour des concepts (capital, entrepreneur, intérêt,…), qui était un point focal dans la démarche de Joseph SCHUMPETER, n'a pas été d'un grand intérêt pour les évolutionnistes. Le primat donné aux dimensions cognitives nous conduit à mettre l'accent sur deux éléments de lecture :

- Les espaces organisationnels et entrepreneuriaux sont considérés comme des possesseurs de connaissance. Les questions de résistance, de divergence d'intérêts sont balayées de leur champ de vision. Même si Joseph SCHUMPETER fait référence à l'entreprise, comme lieu du déroulement de l'exécution des nouvelles combinaisons, c'est aux évolutionnistes à qui il revient le mérite de l'explorer de l'intérieur et de la reconnaitre comme un espace d'acquisition de capacités entrepreneuriales.
- Le schéma d'analyse de la dynamique évolutionniste est dépouillé de toutes formes d'opposition (circuit/ évolution, entrepreneur/gestionnaire,…). Le champ des réalités observées est réunifié que les logiques d'évolution et les comportements routiniers n'ont pas été soumis à des analyses dichotomiques. Le dépassement de ces oppositions ont permis d'élargir le champ d'analyse dynamique pour aborder les innovations mineures boudées en quelque sorte par l'analyse schumpétérienne.
- Les processus de changements sont élucidés en s'appuyant sur une base conceptuelle propre. Même si les dynamiques de transformation sont l'objet central partagé, les matériaux utilisés ne sont pas les mêmes. Par exemple, l'intérêt particulier accordé aux dimensions cognitives va astreindre les évolutionnistes à nier les formes objectivées du capital. Ainsi, si, pour Joseph SCHUMPETER, le capital est un pouvoir d'achat pour mettre sous sa domination des moyens de production, pour les évolutionnistes les moyens par rapport à quoi s'articulent les processus d'apprentissage sont des données.

B. LES CONDITIONS D'UTILISATION DE L'ANALYSE JOSEPH A.SCHUMPETER

La théorie schumpétérienne reste une référence inévitable pour tout essai d'analyse portant sur la dynamique des configurations entrepreneuriales. Même si ces configurations et la dynamique de constitution de réseaux entrepreneuriaux en leur sein n'étaient pas au premier chef l'élément qui était au cœur de ses

[159] L'intégration des structures cognitives dans l'analyse évolutionniste s'est opérée dans un contexte organisationnel sans conflits. L'exploration de la boîte noire est menée sous une hypothèse de trêve organisationnelle.

préoccupations, l'analyse de J. SCHUMPETER fournit des éléments théoriques et surtout un type de vision qui servirait d'appui pour les aborder. Par ailleurs, si celles-ci ne peuvent être pensées sans les agents qui leur donnent leur existence et si on ne peut se concevoir les agents sans les configurations auxquelles ils donnent corps, la question est quels sont les emprunts à opérer et les conditions d'utilisation y afférentes pour forger quelques éléments de réponse pour atteindre notre objet. Il s'agit de convoquer de nouveau certains éléments saillants de la conception de J. SCHUMPETER non pas pour rester dans le cadre de deux économies abstraites, le circuit et l'évolution, mais pour voir l'étendue de leur base explicative et leurs limites dans le cadre de réalités qui particularisent une configuration entrepreneuriale nationale.

a. **Les configurations abritent des pratiques et des logiques entrepreneuriales quels que soient leurs états de développements**. Le fait que J. SCHUMPETER s'est résolu à séparer les deux états de développement, d'une même économie, ne signifie pas que ceci lui a été d'une grande aide pour rester dans sa détermination. Sa configuration en évolution n'a pas été totalement épurée de traditions entrepreneuriales de la configuration qui lui était antérieure. Ce fait est reconnu par J. SCHUMPETER, lorsqu'il écrit : d'une part, que « les nouvelles combinaisons soient exécutées par les mêmes personnes qui dirigent le processus de production ou des échanges selon les combinaisons accoutumées » et, d'autre part, « les nouvelles combinaisons ne remplacent pas brusquement les anciennes, mais se juxtaposent »[160]. Mais, si c'est deux éléments caractéristiques de tout changement configurationnel n'ont pas été épuisés d'un point de vue analytique et n'ont pas été intégrés dans la construction de son appareillage théorique d'une économie en évolution, c'est que J. SCHUMPETER en a fait des éléments secondaires, lui qui prônait une vision essentialiste. Or, les processus entrepreneuriaux, plus qu'ils ne s'opposent à ceux d'une configuration précédente, tiennent l'essentiel de leur force d'impulsion d'éléments puisant leur origine dans cette dernière. Les raisons à cette particularité des dynamiques entrepreneuriales peuvent être analysées comme suit :
   - Les agents entrepreneuriaux n'engagent pas des choix d'une façon ex nihilo. D'abord, le simple acte entrepreneurial d'imitation ne peut s'imaginer en dehors d'une position à l'intérieur d'une configuration existante. L'agent novateur, au risque de paraitre un simple aventurier, requiert pour ses actes des capacités à faire passer dans la réalité sa nouvelle combinaison mais aussi

[160] Théorie de l'évolution, Op.cit. p.95.

des capacités à s'interroger sur la configuration elle-même[161]. Quel est cet entrepreneur de la couleur d'un outsider qui serait dans la capacité de soustraire au circuit les moyens dont il a besoin pour leur imprimer du surcroit de nouvelles directions sans être du monde entrepreneurial qui les a introduits et utilisés et sans capital informationnel qui ne s'engendre qu'au prix d'une appartenance prolongée à ce même monde ?

- Les agents à l'origine des anciennes combinaisons peuvent sortir de l'accoutumé et engager des actes d'ordre organisationnel ou technologique qui les hisseraient à la position de pionniers dans la même configuration entrepreneuriale qui les a vu naître. Qu'on pense à Henri FORD qui réussit à révolutionner le marché avec son modèle « Ford T », lorsqu'il entreprend avec succès son mode d'organisation de la production en vulgarisant le principe de travail à la chaine ou encore en introduisant le convoyeur[162].
- L'ambivalence des logiques entrepreneuriales qui structurent une configuration en évolution est à nos yeux une idée caricaturale. Le regard uniformisant des pratiques à l'intérieur des deux configurations et l'exagération qui consiste à leur imaginer deux états de développements alternatifs conduisent à des raccourcis dans l'une des conséquences est de nier le fait que la structuration et le fonctionnement des configurations obéissent à des logiques de différenciation[163]. Aussi, il est possible de construire une cartographie d'un espace entrepreneurial en reconstituant par regroupement des pratiques plus au moins homogènes et en étudiant leurs modes d'articulation aux autres espaces en particulier des consommateurs[164].

---

[161] Le dynamisme reconnu par J. SCHUMPETER à l'entrepreneur ne tient pas aux caractéristiques psychologiques non disposées par la masse, mais aux capacités sinon aux informations que disposes les insiders sur la logique de fonctionnement de la configuration d'appartenance, sur ses potentialités entrepreneuriales,… De ce fait, son dynamisme est à historiciser, c'est-à-dire à relier à ces capacités souvent ignorées, mais essentielles pour être sur le plan dispositionnel accordés à son projet novateur.

[162] Cette analyse vaut aussi pour les stratégies entrepreneuriales de rapprochement. Il est difficile pour un outsider de réussir une nouvelle combinaison qui porterait son unité à un niveau de dimension qui est celui d'un trust. Le fait d'admettre que les cinq combinaisons soient exécutées par des agents du circuit n'est pas quelque chose comme cas isolé, comme le veut admettre J. SCHUMPTER, mais bien plus qu'une tendance fréquente : les logiques entrepreneuriales qui émergent d'une reconfiguration organisationnelle, d'une innovation technique ou d'une stratégie de redistribution du pouvoir au sein d'un marché sont tendanciellement le fait d'entrepreneurs insiders à la configuration de départ.

[163] Faire du circuit un espace de pratiques entrepreneuriales homogènes est une hypothèse irréaliste. De même, en évolution, les stratégies d'imitation qu'identifie J. SCHUMPETER à la recherche d'un niveau équilibre, ne se font jamais à l'identique.

[164] Ces liens de correspondance nous permettent d'éviter les biais de l'opposition entre archaïque et nouveau, entre traditionnel et moderne qui sont des jugements de valeur qui dissimulent le fait que ce sont les marchés,

b. Les capitaux entrepreneuriaux ont des structures et des logiques de fonctionnement que J.SCHUMPETER cherche en restreindre les formes et les enjeux qui y sont liés. Par son procédé d'élimination progressive, qui lui est un principe de vision directeur, l'auteur essaye de voir parmi toutes les fonctions possibles du capital, celles qui cadrent avec sa définition de l'évolution dans une économie en discontinuité. Les enjeux capitalistiques dans une configuration entrepreneuriale en émergence sont ramenés aux seuls enjeux d'acquisition et de rémunération. Le capital, réduit alors dans sa seule espèce financière, n'est qu'un pouvoir d'achat qui sert de levier pour prélever à l'ancienne configuration les moyens de production nécessaires à la réalisation de nouvelles combinaisons. Or, les actes, dont ceux porteurs de changements dans les emplois de ressources entrepreneuriales de l'économie, ont des liens au capital dont la structure, les volumes des différentes ressources qui le composent, peuvent varier selon la nature et les degrés d'engagement des investissements qui les mobilisent. Les agents n'ont pas d'existence entrepreneuriale en dehors du capital, car en tant que processus, et à travers eux, ils construisent des rapports de maîtrise spécifiques aux ressources efficientes. La conception du capital appelle un renouvellement conceptuel pour lui restituer son unité, son efficience et sa double existence, tangible et intangible. On peut en guise de justifications avancer les éléments suivants :

- Les actes entrepreneuriaux sont le produit combiné d'un ensemble de ressources matérielles et immatérielles. Quel que soit l'acte entrepreneurial à accomplir, la chose qui lui est en puissance dans une configuration donnée ou qui lui est un ticket pour y réussir son entrée, est la maitrise d'une certaine structure de capital. La structure d'un acte entrepreneurial a un caractère multidimensionnel qu'il recouvre des différents capitaux qui déterminent d'une certaine façon son mode opératoire. Dans l'exécution de cet acte, il y a toute à la fois ce qu'il y a de productif, de commercial, de technique et de relationnel. L'efficience d'un capital ne repose jamais sur un seul type de ressources. Celle-ci est le jeu combiné ou coordonné d'un ensemble de ressources[165].

---

c'est-à-dire l'espace des consommateurs, qui décident de la viabilité économique et sociale d'une nouvelle combinaison et non l'analyste lui-même.

[165] La primauté donnée au crédit est-elle implicitement reconnu parce que justement les évolutions entrepreneuriales ont une intensité capitalistique qui rend difficile tout recours à d'autres sources de financement? Le crédit est-il aussi un levier au service d'une politique entrepreneuriale de l'Etat, c'est-à-dire un moyen de maintenir les nouvelles forces entrepreneuriales sur la voie de la réussite de la mutation systémique de l'économie ? Ce sont là quelques éléments de réponse qui peuvent justifier la supériorité du crédit, mais notre auteur préfère restreindre son point de vue en la justifiant par l'absence d'un capital dans le circuit.

- La mise sous le commandement de moyens de production requiert la disposition d'un pouvoir d'achat de la part de l'entrepreneur. Or, les rapports entre agents et les capitaux ne sont pas indépendants et les capacités en pouvoir d'achat ne compensent ni ne remplacent les autres types de capacités (commerciale, technique, financière, organisationnelle,…) que l'agent a à son capital pour maitriser les différentes dimensions de son acte. Les capitaux entrepreneuriaux ont une existence double : dans les capitaux objectivés et dans les capitaux incorporés.
- L'usage d'un type de pouvoir d'achat dans une stratégie d'acquisition technologique, comme l'illustre la politique d'industrialisation poursuivie par l'Algérie dans les années (19)70, peut contribuer significativement à reconfigurer l'espace entrepreneurial national, mais ne garantit pas l'émergence de nouvelles « trajectoires technologiques », c'est-à-dire une dynamique cumulative et spécifique de maitrise qui est la seule à nous renseigner sur l'état de leur appropriation par l'économie nationale. Les problèmes de maitrise d'une technologie ne sont pas solubles dans la possibilité de son acquisition. De plus, le succès entrepreneurial ne se confond à aucun cas avec la réussite d'une constitution d'un capital financier dont l'évolution schumpétérienne veut qu'il soit exclusivement d'origine bancaire.
- Les capitaux entrepreneuriaux sont dotés d'une interfonctionalité qui conditionne les modes de leur constitution ou les niveaux d'efficience réalisables, compte tenu de la logique de fonctionnement de l'économie. L'accès au crédit demeure, de nos jours, fort déterminé par les capitaux de relations maitrisés par l'agent, car celui-ci doit en toutes circonstances « vaincre le conformisme du banquier »[166]. La mise en œuvre d'une nouvelle combinaison s'insère dans le cadre d'une sphère de négociation entre les parties prenantes à intérêts divergents, venant d'univers sociopolitiques divers (l'Etat, les entrepreneurs innovateurs, les associations écologiques,…) et requiert des capitaux relationnels et symboliques pour relayer ces parties prenantes à sa cause novatrice[167].

---

[166] Sophie BOUTILIER, Dimitri UZUNIDIS, L'entrepreneur : une analyse socio-économique, éd. Economica, Paris, 1995, p.36. Ce problème de conformisme n'a pas été analysé par J. SCHUMPETER. Dans la logique de ce qu'il s'efforce de montrer, seule une économie en évolution est en position d'user des fonds en pouvoir d'achat d'origine bancaire, le rôle du banquier est très marginal dans le cadre du circuit. Et par conformisme du banquier, les deux auteurs veulent insinuer l'idée « qu'on ne prête qu'aux riches », c'est-à-dire que l'obtention des crédits dépend de l'importance de la position sociale de l'entrepreneur.

[167] L'exemple de Ford est très édifiant à ce sujet. Le fait qu'il a réussi à obtenir les soutiens des associations consuméristes et écologiques, pour mettre son véhicule électrique EV1 sur le marché, n'a pas été pour lui un poids suffisant pour infléchir la position de refus affichée par le Sénat à son encontre. Aussi, sa réputation sur

c. **L'émergence de forces entrepreneuriales dans une économie est exogène aux processus historique et social qui pèsent sur le façonnement des dispositions entrepreneuriales ou économiques d'une façon plus large.** La rareté d'agents aux facultés efficientes sur un espace entrepreneurial en évolution est de l'ordre naturel des choses pour un auteur qui use du concept de sélection darwinien pour montrer la distribution inégale de facultés adaptatives à l'ordre nouveau. Or, l'emprunt d'un tel mode de pensée ne pourrait qu'imposer à l'auteur des restrictions et l'emmener à faire passer sous silence la question de l'origine des « capacités dynamiques » qui réussissent à l'entrepreneur dans sa quête de transformation des règles des environnements en sa faveur, de ralliement de ses collaborateurs et du monde potentiel des consommateurs à son entreprise. La raréfaction d'entrepreneurs en capacité de modifier les règles du jeu des configurations d'appartenance en leur faveur ou à faire corps avec un sens de jeu imposé par un ordre marchand, comme cela a été observé dans les économies qui ont entamé des ruptures systémiques, est une question grosse de toute l'histoire de l'évolution des structures productives de l'économie. Autrement dit, avant de s'interroger sur les évolutions proprement dites, celles produites, selon J. SCHUMPETER, par des efforts entrepreneuriaux inédits ou spéciaux, il faut voir à partir de quel niveau de maturation ou état de développement des forces entrepreneuriales, des aptitudes rentrent en action pour changer qualitativement les modes d'emploi de ressources prégnants dans l'économie. Plutôt que d'user de concepts à la forme de boites noires, comme ceux retenus dans son tableau idéal typique, et de saper l'analyse de la dynamique de l'un de ces fondements historiques, il serait prometteur de s'interroger sur les conditions contextuelles en mesure d'enclencher des processus de formation de forces capables de briser les cadres d'exercice entrepreneurial en place. Il reste qu'une telle perspective suppose de reprendre cette question à la source pour reconsidérer :
   - L'endogénéité des processus de changement entrepreneuriaux dans l'économie. L'usage restrictif du concept de changement endogène et la nature essentialiste que lui a endossée volontairement l'auteur ont été sans doute l'une des raisons qui l'ont persuadé de ne pas repenser les structures économiques actuelles comme, nulle part ailleurs, des lieux de formation de

---

les différents marchés, la notoriété de ses marques ne lui a pas été une chose suffisante pour obtenir de l'Administration américaine, qui préfère rester dans le statu quo au risque de compromettre certains intérêts (creusement de leur déficit budgétaire, compromettre les capacités en pouvoir d'achat d'importateurs dont les moyens de payement extérieurs restent tributaires de la commercialisation des hydrocarbures,…), qu'il commercialise sa voiture électrique.

capacités dynamiques[168]. Beaucoup de facteurs (endogènes et exogènes) interagissent (les processus d'inculcation mis en œuvre dans le cadre de politiques de formation et d'éducation, les effets du milieu, les instruments de construction sociale entrepreneuriale, l'accumulation des apprentissages,…) et font subir leurs influences sur les agents insiders les plus disposées, c'est-à-dire dotées de dispositions primaires ou capitalisant des effets de position qui leur a permis de découvrir de voies entrepreneuriales nouvelles.

- La dynamique de structuration de nouvelles configurations entrepreneuriales. Les capacités à s'insérer dans des configurations, qui portent largement l'emprunte d'efforts entrepreneuriaux de pionniers, ne sont pas, en dépit des différentes contraintes qui limitent leur accessibilité ou leur appropriabilité, à la portée de la masse, comme le veut sous-entendre la notion d'imitabilité que développe J. SCHUMPETR dans sa théorie des cycles. Au fur et à mesure que de nouveaux systèmes entrepreneuriaux prennent place, des méta-marchés émergent et rendent de nouvelles divisions sociales d'emploi de capitaux inévitables et donc un besoin supplémentaire d'implication d'entrepreneurs nouveaux, disposés à accomplir des actes complémentaires. Avec le jeu conjugué des mêmes facteurs contextuels, qui ont joué un rôle permissif sur l'apparition des pionniers, et les possibilités d'essaimage qui deviennent alors possibles à partir d'un certain niveau de développement de la nouvelle configuration, s'enclenche un mouvement de reconfiguration de l'espace entrepreneurial et par conséquent de l'espace concurrentiel.
- Les types de conduite qu'il attribue à son entrepreneur dynamique se subdivisent en deux catégories distinctes : celles véhiculant de différences de fond et celles exprimant des différences de forme avec les formes de conduite dans le circuit.

d. L'analyse schumpétérienne s'intéresse beaucoup plus aux agents qu'à leurs configurations d'appartenance. Les espaces entrepreneuriaux sont envisagés comme des idéaux-types reconstruits sur des propriétés caractéristiques communes aux agents ayant la même appartenance configurationnelle. L'inscription de ce travail d'identification dans le cadre de l'individualisme méthodologique l'a dispensé de prendre en objet les configurations

[168] L'endogénéité du changement, tel que conçu par J. SCHUMPETER, ne comprend pas une théorie endogène de la formation des capacités dynamiques. Là où J. SCHUMPETER devait fournir un effort supplémentaire pour historiciser les aptitudes spéciales qu'il reconnait à son agent, celui-ci va lui préféra l'angle de vue psychologique. Comment en effet imaginer un individu en dehors de la société et de l'économie et lui est attribuer un surcroit de capacités à transformer profondément les structures entrepreneuriales en place ? Comment transformer des structures sans y appartenir et sans acquérir avec elles ou contre elles des idées qui permettent leur dépassement ?

entrepreneuriales elles-mêmes et leur faire découvrir des invariants qui sont explicatifs de leurs logiques de fonctionnement, de leurs structures et de leur logiques d'évolution. Or, opposer un angle d'analyse à un autre entraine des biais qui feront passer sous silence trois éléments caractéristiques de ces configurations :

- Les configurations sont des lieux de pratiques entrepreneuriales différenciées[169]. Les positionnements sur l'échiquier entrepreneurial correspondent à des emplois différents de ressources actuelles et potentielles d'un agent. Ce qui vaut donc dans un contexte de discontinuité, l'est aussi autant dans un contexte de structuration d'une configuration existante. L'évacuation des processus de différentiation de son champ d'analyse est liée au présupposé théorique qui l'a amené, comme dans le modèle d'équilibre, à reconnaitre une fonction de création de valeurs homogènes pour tous les agents. Or, le simple acte d'insertion d'un agent dans une configuration est significatif de la spécificité de la structure du portefeuille de ressources qu'il a à sa portée. De même qu'il faut reconnaitre qu'il ya plusieurs manières de réaliser une même nouvelle combinaison, de même que les actes qui accompagnent ceux des pionniers sont difficiles à reproduire à l'identique.
- Le travail d'universalisation de son agent entrepreneurial, que lui impose son individualisme méthodologique, l'avait conduit à brosser un tableau de qualités et de motifs exceptionnels qui ne l'éloigne pas fondamentalement du modèle de l'homo-œconomicus. En effet, si l'individualisme méthodologique néoclassique avait contraint ses adeptes à n'accepter que les lois comportementales invariantes explicatives de la permanence des conduites en économie d'équilibre, celui de J. SCHUMPETER est réorienté pour servir une préoccupation différente, puisque ses lois invariantes sont explicatives de l'intermittence de la fonction entrepreneuriale dans les processus économiques évolutifs. Ainsi, il n'y a pas dans l'analyse schumpétérienne des éléments permettant de différencier, aussi bien en statique qu'en dynamique, les agents entrepreneuriaux.
- La désincarnation de la fonction entrepreneuriale pour généraliser les processus d'évolution à tous les cadre institutionnels d'exercice entrepreneurial ne lui a pas été de ces objets d'analyse qui le conduiraient à traiter des liens qui façonnent, directement ou indirectement, les structures

[169] Si les seuls actes entrepreneuriaux reconnus par J. SCHUMPETER sont ceux conduisant l'agent qui les exécute à une position de monopole, les recherches de différentiation sont aussi des lignes d'action qui pourraient conduire les agents ou les entreprises à fuir les jeux où l'intensité concurrentielle est grande et créer du même coup des positions de monopole sur certains segments de marché.

des configurations entrepreneuriales. Celle-là ne lui a pas été donnée comme voie d'exploration pour reconnaitre les effets, par exemple, des « interventions éducatives » qui raccourcissent les temps de passage à l'acte que les incertitudes des temps de rupture tendent à allonger. Lorsque elles émanent d'individus ou institutions de statut particulier (comme ces cabinet de conseils ou de coaching, ou prenant la forme de jugement par les pairs,…), elles invitent l'entrepreneur potentiel à retrouver les limites de son ambition et à découvrir des modes d'utilisation des ressources plus adéquats et des relations partenariales fort utiles,…Ceci dit, Les aspirations de l'entrepreneur schumpétérien(« le rêve à fonder un royaume privé », « l'esprit de vainqueur », « la joie de créer ») sont, lorsque on les observe au moment de passage à l'acte, en démesure avec les possibilités objectives, qui, elles, sont déterminées par la structure et le volume des ressources mobilisables.

e. **Les agents entrepreneuriaux schumpétériens ont une fonction qui diffère de celle d'un manager[170].** Les managers engagent des pratiques qui relèvent autrefois du domaine de création des agents entrepreneuriaux. Au caractère éphémère et dynamique des aptitudes entrepreneuriales succèdent la durabilité et la routine de la fonction managériale. Dans cette vision dichotomique de J. SCHUMPETER, l'ordre de succession temporel des deux structures cognitives, managériale et entrepreneuriale, présuppose des liens généalogiques où les actes des pionniers sont naturellement orientés pour faire venir au monde tour à tour des entrepreneurs imitateurs et des managers. Cependant, la prééminence accordée aux actes inédits en capital ne réside pas uniquement dans la pureté fonctionnelle de quelqu'un qui crée de la nouveauté, mais aussi dans la supériorité volumique des structures entrepreneuriales qu'ils induisent. Les managers gèrent en professionnels des structures préexistantes et dans la limite des méthodes de gestion mis au point par les entrepreneurs. De par les limitations inscrites dans les modes de gestion routiniers qu'ils trouvent établis et pour lesquels ils ne peuvent rien changer, ils ne sont pas en disposition d'engager des décisions qui influencerait les dimensions ou les structures des entreprises qu'ils gèrent. Les variations dans les capacités de gestion sont subordonnées aux variations qu'induisent préalablement les actes entrepreneuriaux, c'est-à-dire aux déplacements d'une configuration à une autre, qui naissent d'emplois différents de ressources entrepreneuriales. Le management, en tant qu'ensemble de pratiques réglées et reproductibles à l'identique, ne laisse aucune issue pour

[170] Sur l'implication des managers dans l'engagement des entreprises sur des voies entrepreneuriales, voir Olivier BASSO, Le manager entrepreneur. Entre discours et réalité, diriger en entrepreneur, éd. Village Mondial/Pearson Education France, Paris, 2006.

faire sortir une configuration de ces usages accoutumés de ressources. Les voies entrepreneuriales n'y trouvent rien de ce qu'ils ont besoin comme forces pour voir leur apparition. Qui est-ce qui a conduit J. SCHUMPETER à de telles conclusions ? Comment se présentent les rapports managers-entrepreneurs en dehors des deux formes abstraites de configurations entrepreneuriales ?

- La rationalité managériale est une rationalité qui s'analyse comme une donnée. Les managers ne s'analysent pas comme des processus en devenir ou comme des agents qui ont des capacités transposables ou du moins des potentialités qui peuvent se transformer en capacités nouvelles. La désincarnation de la fonction entrepreneuriale, qui amène J. SCHUMPETER à reconnaitre un rôle entrepreneurial aux managers, ne trouve pas d'aboutissements dans les principaux développements de sa théorie. Pourtant dans la direction de nouvelles opportunités d'affaires ou dans de nouveaux emplois de ressources, il est difficile, sans l'existence de potentialités entrepreneuriales ou sans la possibilité d'une transposition des capacités des agents d'une configuration A, d'engager de nouveaux actes pour donner naissance à une configuration B.
- Le management se trouve délégitimer, voire même noyer dans une fonction entrepreneuriale. Cette conception étriquée du management vient des jugements de valeurs qui ont entrainé des glissements qui, en dernier tournant, n'ont fait que stigmatiser la classe des managers au prix d'une exagération du rôle social des entrepreneurs. La théorie entrepreneuriale confine la conception du management dans une passivité où les plus actifs de l'économie, c'est-à-dire les entrepreneurs, produisent des temps historiques (des voies entrepreneuriales nouvelles) qui arrangeraient la docilité managériale. Restreindre le management jusqu'à le confondre avec l'administration, user de stéréotypes pour ne trouver que dans les qualificatifs tels que : la répétitive des pratiques, l'habitude, le professionnalisme,…c'est aussi refuser d'admettre le management comme un domaine évolutif qui n'est pas à l'abri des évolutions économiques, sociales, culturelles et institutionnelles.

CONCLUSION AU CHAPITRE 01

L'examen des trois cadres théoriques et, plus particulièrement, les mises en question des visions et des bases conceptuelles qui les constituent nous ont permis de voir, selon le cas, qu'il est difficile de les mettre en œuvre en dehors des réalités qu'ils étaient censées élucider. Le problème fondamental qui devrait être au centre de l'analyse entrepreneuriale est significatif des rapports existant entre des agents et les espaces de leur établissement ou d'appartenance. Or, un tel problème ne pourrait recevoir des traitements théoriques appropriés qu'à travers une perspective dynamique et élargie des processus entrepreneuriaux. Les rapports à un système marchand soulèvent la question des contraintes dispositionnelles. Si le modèle néoclassique les tient pour données, l'analyse wébérienne nous invite à faire la genèse des processus d'inculcation et d'incorporation des « règles de conduites rationnelles pratiques » ou plus généralement d'un ethos qui confère aux agents la capacité d'être en accord avec les exigences d'un espace de jeu marchand et entrepreneurial, au moment où l'analyse schumpétérienne, quant elle, cherche à voir dans quelles conditions des ruptures sont possibles dans la structure d'une configuration entrepreneuriale.

Cependant, l'un des résultats obtenus à travers ce mode opératoire de lecture est de découvrir que les capacités dispositionnelles marchandes ne sont pas les seules exigées à l'entrée d'un espace entrepreneurial. Par exemple, dans un contexte d'une économie en transition, les capacités de maitrise de métiers et les capacités à prendre part à des jeux de nature non seulement marchande mais aussi concurrentielle forment ensemble un système de dispositions entrepreneuriales. La question qui reste sans réponse reste les lieux et les processus d'apprentissage qui permettent leur acquisition. En effet, les potentiels entrepreneuriaux d'une économie sont assujettis à une contrainte de limitation, puisque leur constitution dépend des processus d'apprentissage dans des univers entrepreneuriaux établis (secteurs ou entreprises de l'économie). Justement, les ruptures entrepreneuriales envisagées à travers les processus de changement systémique dépendraient de l'existence de forces entrepreneuriales potentielles mobilisables. Si l'idée de la société entrepreneuriale, présupposé implicite des modèles théoriques, n'est pas réaliste, c'est que des questions comme celles de changement dans les rapports de propriété ou de transformation dans la structure d'une configuration entrepreneuriale, par exemple rompre avec une économie qui fonctionne de l'extérieur comme l'est l'économie rentière, supposent l'existence d'agents aptes et inclinés à relever le défi.

Travailler sur des modèles théoriques construits pour rendre compte de réalités entrepreneuriales occidentales est un processus qui comporte des risques. Le premier grand risque est de faire passer sous silence des questions comme celles de l'immersion dans des espaces sociaux particuliers et celle bien entendu de l'autonomie de l'espace entrepreneurial ou plus globalement économique des autres espaces (politiques,…). Or, les cadres présentés ne participent pas de ces visions qui permettent d'interroger des processus entrepreneuriaux sur des espaces hétéronomes. Le deuxième risque consiste à nier les différences structurelles entre les économies comme la nôtre et les économies occidentales. Il est par exemple vain de penser à une possibilité de rupture de type schumpétérien dans une économie dépourvue de progrès technique. Faire émerger des dynamiques entrepreneuriales compétitives dans les secteurs existants ou organiser des apprentissages dans les secteurs déployant des technologies plus récentes est du domaine plus réalistes tant que la maitrise des ressources scientifiques n'est pas au rendez-vous, par exemple, dans l'économie du pays.

L'examen des modes de vision et des contenus conceptuels des cadres théoriques montre que le problème central de recherche en entrepreneuriat est de mettre sous les opérations de recherche les configurations entrepreneuriales. Ceci dit, inviter à construire une théorie de l'entrepreneur, comme le suggèrent des auteurs comme W. BAUMOL et M. CASSON, reste un vœu sujet à évaporation tant que beaucoup de problèmes ne sont pas accessibles par ce mode de théorisation. En effet, bon nombre de caractéristiques des processus entrepreneuriaux et bien d'autres questions (l'incorporation de capacités entrepreneuriales, d'un sens de jeu entrepreneurial, l'intériorisation de chances objectives de succès, l'accumulation d'un capital relationnel spécifique,…) ne sont saisissables que si les agents qu'elles définissent sont replacés dans le cadre de leurs configurations d'appartenance. La configuration, jointe aux autres concepts, permet de repenser la question des transformations de la structure d'un espace entrepreneurial. Pour le cas particulier de l'économie du pays, elle permet de traiter plus particulièrement la question des permanences structurelles de l'espace entrepreneurial national et des conditions de rupture avec l'assujettissement des processus entrepreneuriaux à la logique rentière.

CHAPITREII. LE CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE

INTRODUCTION

L'analyse entrepreneuriale est un champ de recherche où l'abondance des écrits est de prime à bord très remarquable. Cette particularité s'explique par la coïncidence avec des contextes socio-économiques particuliers, ceux traversés par les économies occidentales, à partir de la crise du modèle fordiste, et par les économies postsocialistes, à partir de la chute du mûr de Berlin, et les recoupements avec un champ scientifique dont l'évolution, du moins en ce qui concerne la théorie économique et de la firme en particulier, vacille entre les tentatives d'un renouveau, nourries par des apports théoriques (rationalité limitée,…) et une spécialisation disciplinaire poussée. Cependant, cette profusion littéraire ne s'est pas produite en faisant table rase des efforts de théorisation antérieurs. Elle en fait une source d'emprunts qui prennent la forme de principes de vision, comme en témoigne le mode d'introduction de l'agent, d'approches méthodologiques, qui font du mode de recherche idéaltypique un instrument d'identification des formes entrepreneuriales. Les ressourcements sont également de mise à chaque fois le besoin se fait sentir pour réintroduire des éléments, le plus souvent contextuels, qui étaient au cœur des préoccupations des cadres théoriques essentiellement néoclassique, wébérien et schumpétérien. Le retour aux sources se réinvente pour traiter des questions comme celle de l'innovation mais aussi pour se donner la possibilité d'ouvrir de nouvelles perspectives théoriques à base de certains amendements de la théorie de référence.

L'examen de schémas théoriques proprement entrepreneuriaux, construits dans les traditions anglo-saxonne et française, n'est pas dans l'objet ici d'établir l'état de leur rapprochement ou de leur éloignement des trois modèles qu'on vient de présenter. En fait, la question est de voir, à partir d'un état des lieux de la recherche de l'heure et, plus particulièrement, des principales perspectives théoriques qui y sont poursuivies, d'esquisser un mode de construction de l'objet qui permet d'échapper au piège de l'éclatement promu par les voies actuelles de recherche en entrepreneuriat. La diversité des formes et des modes d'expression des pratiques entrepreneuriales sont des réalités propres à un seul espace entrepreneurial. Pour cela, et cela seulement, il serait intéressant de construire un schéma d'appréhension qui permettra de traiter en même lieu analytique les différentes dimensions, les différentes formes et les modes d'expression que peuvent revêtir les processus entrepreneuriaux sur un espace national.

Les disparités des angles de vue ne se résolvent pas, comme les voient certains auteurs (T. VERSTRAETE, Alain FAYOLLE,…), par de simples constructions paradigmatiques. L'unification du champ de la pensée n'est pas le seul problème que traverse la recherche en entrepreneuriat. Cette dernière reçoit déjà en héritage toutes les questions laissées en jachère par les cadres théoriques de ses ressourcements. La dynamique de construction des capacités dispositionnelles, l'incorporation des chances objectives de succès, la spécificité des états configurationnels des espaces entrepreneuriaux, de ces réalités processuelles, …, sont autant de questions évacuées et qui demandent à être réintroduites pour faire corps avec cette vision paradigmatique que tentent de construire ces auteurs. Le paradigme, comme lieu d'où émergent des visions, doit intégrer les enjeux empiriques que doit maitriser tout cadre théorique se donnant pour tâche l'explication des processus d'émergence et de fonctionnement des processus ou des espaces entrepreneuriaux.

Cependant, bâtir une vision paradigmatique en la matière suppose des choix conceptuels pour se libérer de modes d'appréhension qui refusent de voir dans les processus et les espaces entrepreneuriaux des réalités évolutives et relationnelles. Or, bon nombre de questions ne trouvent pas de réponses avec les manières de poser actuellement le problème entrepreneurial. Comment par exemple expliquer les particularités structurelles ou les conditions d'un changement configurationnel d'un espace entrepreneurial sans se concevoir que toute transformation doit concerner les relations qui y sont établies ? Les recherches qui se suffisent de thèmes édifiants (résilience entrepreneuriale, intrapreneuriat,…) ou qui se rabattent sur une dimension du phénomène (organisationnelle, institutionnelle,…) pour élargir la portée des théories entrepreneuriales, réalisent des avancées mais sans atteindre l'essentiel : l'entrepreneuriat est, en tant qu'objet, cet ensemble de relations qui s'établissent entre agents et les espaces de leur intervention. C'est pour satisfaire aux exigences de cette problématique qu'un « système de concepts » a été choisi. Dans quelle mesure des concepts comme ceux de configuration, de capital, d'investissement et de dispositions entrepreneuriaux permettraient de fournir des réponses à des questions indiquées en objet dans ce travail de recherche ?

SECTION 01.DELIMITATION DU CHAMP D'ANALYSE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES

Les mises en question d'ordres épistémologiques opérées sur les cadres théoriques mobilisés dans le chapitre précédent doivent se poursuivre pour concerner désormais les recherches consacrées exclusivement à l'analyse des réalités

entrepreneuriales. L'intérêt de ce positionnement est d'interroger ces recherches dans une perspective de délimitation du champ d'analyse de ces réalités[171]. Le problème n'est pas de reprendre les processus de recherche au point où ils ont été délaissés par les chercheurs du monde académique actuel ou par leurs prédécesseurs. Le problème est d'en évaluer la portée en identifiant les éléments qui restent problématiques malgré la multiplication des travaux pour aboutir à une vision explicative inclusive des logiques entrepreneuriales qu'on peut observer dans une économie[172]. La validité scientifique d'une telle entreprise ne pourrait se construire sans toutefois apporter des éléments de réponse aux trois types de questionnements suivants :

- S'agit-il d'orienter les efforts pour aboutir à l'unification de la pensée en entrepreneuriat ? La désagrégation de ce champ est-elle le constat d'une lecture épistémologique des résultats actuels de recherche ?
- S'agit-il de répondre à l'appel de W. BAUMOL pour qui la science économique est restée longtemps en souffrance pour n'avoir pas été dotée d'une théorie de l'entrepreneur ? l'analyse entrepreneuriale suffirait-elle de cette façon de poser le problème pour y parvenir ?
- S'agit-il enfin de réinventer l'analyse par le contexte, le milieu,…, et en faire le socle d'une vision paradigmatique, au sens de T. KHUN ? Quel est cet espace entrepreneurial au monde dont les agents actuels et potentiels sont affranchis de toute contrainte de dotation en capital entrepreneurial ?

SOUS-SECTION 01. QUELQUES ELEMENTS POUR LE RENOUVEAU DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE

S'interroger sur la nature des orientations prises par le champ des productions académiques en entrepreneuriat est une question qui nous invite certes à faire un état des lieux de la littérature, singulièrement abondante, qui lui est consacrée, des catégories conceptuelles qui lui donnent corps et les principes de vision qui singularisent ses orientations. Mais, telle qu'elle est posée, elle ne pourrait retrouver

[171] Il ne s'agit pas ici de faire des présentations systématiques des différentes approches développées dans le domaine de l'entrepreneuriat, mais de voir à travers leur articulation aux réalités étudiées, comment les retravailler pour aboutir à un schéma d'analyse doté d'une base explicative suffisante.

[172] Les chercheurs n'ont jamais posé ce problème et continuent tout de même à déployer leur choix très sélectif des objets. Si les processus entrepreneuriaux sont les moteurs d'une économie et s'ils le sont par un jeu combiné des forces qui les représentent, la dynamique et la spécificité de celle-ci ne sauraient être analysées par une sorte de polarisation des regards sur un aspect particulier d'un processus entrepreneurial donné. L'exemplification qui émaille les choix des objets et les validations empiriques des travaux ne peut que témoigner de la fragmentation de l'objet de recherche en entrepreneuriat.

sa pertinence sans l'examen des fondements épistémologiques de la recherche dans le domaine. Par ailleurs, les regards et les jugements à faire devraient être portés sur les principaux écrits recensés dans la double tradition française et anglo-saxonne.

A.LA RECHERCHE EN ENTREPRENEURIAT : UN ETAT DES LIEUX.

Les efforts et les préoccupations des chercheurs en entrepreneuriat font visiblement remarquer que le champ de recherche à l'intérieur duquel ils se déploient est on ne peut plus dire prolifique et fragmentaire[173]. Cette profusion et cette parcellisation, qui se nourrissent l'une de l'autre, ne sont pas étrangères à la nature du contexte sociopolitique et économique de référence, au type de rapport qu'établissent ces chercheurs à leur objet de recherche et à la nature de l'objet lui-même. Les débats et les discussions académiques vont trouver d'abord une sorte de pendant externe avec les regains d'intérêt particulièrement idéologiques et d'une façon notable avec les changements dans systèmes de représentations entrepreneuriales chez des adeptes ne se réclamant pas forcément du courant libéral[174]. Ils se légitiment, par la suite, en voyant dans la réponse entrepreneuriale, une solution à juste titre appropriée dans un contexte de crise ou de mutations systémiques (si on veut intégrer le cas de la transition, comme élément de justification supplémentaire à la multiplicité des travaux)[175].

Comme l'atteste les retentissements qu'il a vite reçus sur le champ médiatique, l'entrepreneuriat n'échappe pas à cette sensibilité particulière qui émaille les objets ou les thématiques à la mode. Les écrits académiques abondent à ce titre de récits à la manière des succès stories, multipliant d'exemples d'entrepreneurs devenus légendaires. Ensuite, les rapports à l'objet lui-même font témoigner de l'existence d'une influence d'appartenance disciplinaire forte et d'un manque d'objectivation, de surcroît dans un cas de construction d'objet si particulier, puisque le « sujet pensant » la question entrepreneuriale prône comme objet « un sujet agissant » comme

[173] Voir Isabelle DANJOU, L'entrepreneuriat : un champ fertile à la recherche de son unité, In Revue Française de Gestion, n°138, pp. 109-125. Cette conclusion on la retrouve dans les travaux des chercheurs français dont on peut citer Alain FAYOLLE, Louis-Jacques FILION, Emile-Michel HERNANDEZ.

[174] Voir à ce sujet, Sophie BOUTILIER et Dimitri UZUNIDIS, La légende de l'entrepreneur, éd. La Découverte, Paris, 1999.

[175] Les regains d'intérêt autour de la question entrepreneuriale ne sont pas étrangers aux grandes transformations qui ont affecté les économies occidentales depuis au moins le début des années (19)70 (transformations du système technique, financier, transformation dans les jeux concurrentiels, crise de l'emploi,…). La thèse entrepreneuriale comme réponse aux crises va trouver plus de réconfort avec les évolutions des systèmes de représentation dans le champ politique.

entrepreneur. L'effet multiplicateur des travaux des praticiens et des théoriciens vient des influences des identités disciplinaires dans l'orientation des écrits sur l'entrepreneuriat. Dans la mesure où les regains d'intérêt ont surgi dans un contexte de l'approfondissement de la spécialisation dans les sciences sociales et des sciences de gestion et comme les engouements coïncident avec les derniers renouvellements théoriques dans le domaine de la théorie économique, la même inscription disciplinaire n'a pas été en faveur d'une unification des angles de vue, mais, bien au contraire à leur éclatement.

Ceci dit, la production littéraire en entrepreneuriat était, si l'on puisse dire, à l'image de ce développement de la spécialisation disciplinaire ou au mieux à son rythme. Elle regroupe des travaux qui se livrent et se distinguent selon deux postures théoriques : la posture savante, avec toutes les conséquences de la coupure qu'elle établit avec les réalités empiriques, et la posture empiriste, qui fait noyer la recherche entrepreneuriale dans une quête d'intelligibilité difficile à satisfaire, vu la multiplicité des modes d'expressions qui singularise les réalités entrepreneuriales. Les projections savantes se donnent la facilité de baliser à leur façon le champ d'application de la recherche entrepreneuriale. Elles gagnent en ampleur grâce à l'imagination fertile que leur procure le bon débarras qu'elles assignent à la complexité qui caractérise les réalités entrepreneuriales. L'importance quantitative des travaux va aussi en croissant en raison de la diversité des objets de recherche que livrent des réalités entrepreneuriales et des modes d'appréhension empirique dispensés de toute référence à un modèle et de tout outillage conceptuel.

En effet, l'entrepreneuriat est l'un des domaines de recherche où la séparation disciplinaire est manifestement plus prononcée. Celui-ci s'envisage comme « un phénomène multi-facettes »[176] dont chacune d'elles est considérée d'une façon unique et particulière. De par son éclatement, il devient un champ qui intéresse les économistes, les sociologues, les historiens, les psychologues et les chercheurs en sciences de gestion. Et le fait de se trouver au carrefour de ces intérêts multidisciplinaires ne signifie pas pour autant qu'il est sur un terrain loisible à une possible unification des visions et sortir des cloisonnements où l'ont enfermé des chercheurs qui ne se réclament pas de la même communauté scientifique. Les querelles disciplinaires et les difficultés à rejoindre le rang des sciences autonomes n'ont fait qu'empêcher l'émergence d'un cadre théorique unificateur pour un objet dépassant les champs de vision unilatéraux imposés durablement par les différentes

[176] Thierry VERSTRAETE (dir. Par), histoire d'entreprendre. Les réalités de l'entrepreneuriat, éd. EMS, Paris, 2000, p11.

disciplines. Le fait frappant est que l'intransigeance des regards disciplinaires donne lieu à un durcissement des positions à partir desquelles chaque chercheur, ne se suffisant pas de la partialité de son apport, croit fournir une vue totalisante du phénomène.

Par ailleurs, faire figure de discipline autonome est une chose qui ne lui murit pas, tant que les objets, les schémas et surtout les bases conceptuelles sont des emprunts à d'autres disciplines[177]. Les auteurs se permettent de voir dans la « relative jeunesse » du champ de recherche en entrepreneuriat la raison de son hétérogénéité[178]. Mais, les temps à venir ne plaident pas en faveur de l'émergence d'un champ scientifique à part entière, puisque celui-ci devait sa naissance et son affirmation grâce à des appuis théoriques, des approches et des méthodes transposés des autres champs scientifiques établis. De ce point de vue, il ya pas risque d'affirmer que les avancées théoriques récentes (dans le domaine de la firme, de l'analyse stratégique et organisationnelle, si l'on retient au seul domaine des sciences de gestion[179]) étaient d'un grand apport pour la redynamisation d'un domaine de recherche aussi vieux que les sciences économiques[180]. L'entrepreneuriat a la particularité d'un objet qui ne peut être construit sans la convocation des percepts et des méthodes qui ont fait et qui font encore toute l'analyse économique. L'entrepreneuriat se situe dans la globalité des sciences économiques et des sciences de gestion et, dans une certaine mesure, des sciences sociales[181].

---

[177]Parmi ces emprunts, on peut citer, pour l'essentiel, les concepts de capital, de compétences, d'intérêt, de performance, … L'objet de l'analyse entrepreneuriale a la particularité de faire appel à tous les acquis conceptuels de la théorie économique. En ce sens, toucher à l'objet entrepreneurial, c'est toucher à l'ensemble des sciences économiques et des sciences de gestion.

[178] Le fait qu'une discipline est à ces premiers balbutiements ne serait un facteur à l'origine de son éclatement. La définition de l'objet entrepreneurial est plus problématique que le sont les angles d'attaques choisis par les chercheurs.

[179] L'entrepreneuriat trouve dans le renouveau de la théorie de la firme le moteur de son élargissement ou de son enrichissement : la rationalité limitée, les compétences distinctives, les routines organisationnelles,…, ont redéfini le cadre d'analyse et ont ouvert des pistes de recherche dans le domaine de l'entrepreneuriat.

[180] Richard CANTILLON est le premier auteur à avoir tenté une analyse entrepreneuriale. Pour Michel MARCHESNAY, l' « entrepreneur aventurier » de CANTILLON était la première figure de l'entrepreneur. Michel MARCHESNAY, L'entrepreneuriat, une histoire française. Regards croisés sur l'économie, 2016/2(n°h19), pp.25-36. https://www.cairn.info

[181] En se référant à Marcel Mauss, Emile-Michel HERNANDEZ voit dans l'entrepreneuriat « un fait social total ». Mais, cette affirmation concluante lui est venue de la seule reconnaissance d'une grande variété dans les comportements que peuvent prendre les actes entrepreneuriaux et des dépendances des entrepreneurs du contexte. Un entrepreneuriat comme fait social total ne peut se satisfaire, comme objet à construire, d'une simple inscription dans le sillage des sciences de gestion. L'entrepreneuriat a une dimension configurationnelle et individuée qui nécessite un cadre d'appréhension d'éléments qui ont intéressé séparément des chercheurs

Mais le fait d'être parcellaire n'est pas le seul facteur qui fait de l'entrepreneuriat un champ de recherche biaisé. Il est tout de même et singulièrement un terrain d'expression d'intérêts idéologiques. Les explorations théoriques se réduisent à construire à récurrence une légitimité à la question entrepreneuriale le plus souvent pour répondre à des sollicitations externes. Est-ce à dire, comme le note Sophie BOUTILIER, « l'entrepreneuriat est une idéologie en temps de crise »[182]. Pour Christian BRUYAT, l'entrepreneuriat, en tant qu' « objet d'une demande sociale pour les chercheurs », ne peut échapper à l'emprise « des présupposés idéologiques »[183]. Dans cet ordre d'idées, le champ de recherche en entrepreneuriat est de plus en plus enclin à fonctionner comme un lieu de ratification des intentions d'un monde positionné sur le terrain des luttes idéologiques. Les polarisations classiques, que traduisent les antinomies qu'entretiennent les oppositions entre les tenants de l'holisme méthodologique et les défenseurs de l'individualisme méthodologique, se déplacent en changeant d'objet à leurs rejets réciproques : les luttes ne consistent plus à imposer une alternative systémique mais un mode d'approche d'un objet qui était jadis le point même de leur discorde. Ce déplacement n'est pas toutefois étranger au changement contextuel qui a accompagné la dislocation du bloc de l'Est et les effets de discrédit en masse sur des chercheurs s'inscrivant sur la lignée de Karl MARX. Il n'est pas non plus sans lien avec les transformations institutionnelles (mouvement de privatisations, de déréglementations,…) qui ont commencé à s'appliquer sur les économies capitalistes à partir du début des années(19)80 et les extensions triomphales du courant libéral[184].

Prenant à témoin l'essor littéraire anglo-saxon, certains auteurs reconnaissent l'existence à part entière d'un champ scientifique à l'entrepreneuriat. Usant délibérément de critères fonctionnels, la validation baptismale va consister, pour eux, à vérifier la structure sociale de la fonction de recherche du champ entrepreneurial. Autrement dit, c'est l'établissement et l'état de fonctionnement de la division sociale des rôles scientifiques qui permettraient de confirmer ou d'infirmer l'existence de ce

---

aux sensibilités disciplinaires diverses. Nous reviendrons sur cette dimension théorique de l'entrepreneuriat ultérieurement.

[182] Sophie BOUTILIER et Dimitri UZUNIDIS, La légende de l'entrepreneur. Le capital social, ou comment vient l'esprit d'entreprise, éd. La Découverte & Syros, Paris, 1999, p.12.

[183]Christian BRUYAT, Création d'entreprise : contribution épistémologique et modélisation, thèse de doctorat soutenue en octobre 1993 à l'université Pierre Mendès France, p.

[184] La théorie des marchés contestables et les théories néo-institutionnalistes sont parmi les courants formant ce qui est nommément désigné par la mouvance néolibérale.

champ scientifique[185]. Or, aussi variées soient-elles, les formes de production littéraire ne sont pas à l'évidence concluantes. Celles-ci sont visiblement la traduction des efforts et des avancées en matière de son institutionnalisation. Dès lors que l'on sait que l'entrepreneuriat est un domaine exposé aux visées de l'idéologie dominante, les risques d'arbitraire existent, car les filtres imposés ont des effets discrétionnaires sur le type de champ scientifique à promouvoir, sur les visions préférentielles à privilégier et sur les méthodologies à légitimer[186]. Le caractère prolifique de la recherche en entrepreneuriat n'est d'ailleurs pas sans liens avec la reconnaissance sociale étatique et les mécanismes incitatifs par lesquels elle se concrétise. Il est le reflet d'un vaste marché créé et construit par les Etats[187]. Les chercheurs, et les autres intervenants de ce marché, ne sont pas simplement incités mais aussi contraints à se conformer aux nouvelles règles d'évolution dans le champ académique : par exemple, la publication d'articles est une exigence pour accéder au rang magistral.

Les enjeux sémantiques, quant à eux, ajoutent à la nature prolifique et disparate des efforts de recherche en entrepreneuriat des fluctuations et des désagrégations qui ne font, selon certains auteurs, qu'entraver l'avancée de l'analyse entrepreneuriale[188]. Pour Thierry VERSTRAETE, l'entrepreneuriat est « un phénomène hétérogène dont les formes d'expression sont multiples ». Selon cet auteur, cette particularité empirique fait que celui-ci « ne peut être enfermé dans les

[185]Cette démarche est partagé par Christian BRUYAT, lorsqu'il écrit : « Un champ scientifique ou une discipline ne commence à exister que si une communauté scientifique se constitue et s'organise, si elle produit des recherches, si elle dispose de revues et si elle organise des colloques spécifiques permettant aux chercheurs de partager les résultats de leurs travaux ».Christian BRUYAT, Création d'entreprise : contribution épistémologique et modélisation, thèse de doctorat soutenue en octobre 1993 à l'université Pierre Mendès France, p32.

[186] Ces filtres existent aussi au niveau des revues scientifiques. Les lignes éditoriales supposent le respect des idéaux et des discours véhiculés et un certain conformisme méthodologique, quand on sait que certaines revues, comme Journal of Business Venturing, une revue américaine de l'entrepreneurship, refusent de publier des communications qui ne font preuve d'usage de données empiriques. Cette contrainte exerce des effets qui finissent à obtenir des auteurs potentiels qu'ils se conforment aux règles de publications et même de communication. L'orientation dans la recherche peut consister, lorsque le critère de scientificité retenu l'exige, à faire un usage mathématique de l'outil statistique aussi bien au niveau de la mobilisation que de la représentation des données.

[187] Voir Christian BRUYAT, op. cit. p. 07.

[188] Selon Emile-Michel HERNANDEZ, qui vient juste de débuter l'introduction de son ouvrage, « l'absence d'une définition standardisée et universellement acceptée de l'entrepreneur et de l'entrepreneuriat constitue un des principaux freins à la progression des connaissances dans ce champ et à la construction d'une théorie générale ».Emile-Michel HERNANDEZ, L'entrepreneuriat : approche dynamique, éd. L'harmattan, Paris, 2001.

limites d'une définition générique et univoque »[189]. Mais la complexité supposée du phénomène n'est pas le seul élément qui rend vain toute tentative de délimitation conceptuelle du terme entrepreneuriat. Les dangers des définitions et des analyses substantialistes viennent des différentes dimensions sacrifiées des réalités entrepreneuriales : les dimensions relationnelles, historiques, institutionnelles, transversales,…, sont, en autres, celles qui ne s'insèrent pas dans les modes de pensée objectivistes. Le problème est qu'on s'efforce de prendre l'entrepreneuriat comme objet conceptuel au moment où il est prometteur de travailler à base de concepts choisis, en fonction de ses réalités dimensionnelles. Ramener l'analyse entrepreneuriale sur ce qui est un entrepreneur, sur ce qu'il fait ou pourquoi il le fait,…, est bien une manière très subtile de la mettre en accord avec l'intérêt disciplinaire du chercheur, mais sans échapper du coup aux dangers du réductionnisme.

L'hybridation du champ de recherche en entrepreneuriat s'est traduite par l'émiettement de sa thématique : Louis-Jacques FILION avait recensé 25 thèmes qui sont au centre des préoccupations des chercheurs[190]. Dans la même idée, Alain FAYOLLE soutient que « les approches disciplinaires indépendantes ne suffisent plus aujourd'hui pour progresser dans la connaissance du phénomène entrepreneurial qui apparait de plus en plus complexe »[191]. Cette complexité est réglée de différentes façons[192] :

- Le premier mode de traitement est de reconnaitre que l'entrepreneuriat est un « phénomène aux multiples formes d'expression »[193]. On y retient des formes tels que : l'entrepreneuriat familial, l'intrapreneuriat, le repreneuriat, l'extrapreneuriat (la sous-traitance),… Il s'agit ici d'identifier des « relations

[189] Thierry VERSTRAETE, Entrepreneuriat : modélisation du phénomène, In Revue de l'entrepreneuriat, vol.1, N°1, 2001.

[190] Louis-Jacques FILION, Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances, In Cahiers de recherche, N°97.01, HEC-Montréal, 1997, p.10.

[191] Alain FAYOLLE, Du champ de l'entrepreneuriat à l'étude du processus entrepreneurial : quelques idées et pistes de recherches, 6° Congrès International Francophone sur la PME, HEC-Montréal, Octobre 2002. Remarquons juste au passage que la complexité est délibérément située dans les travaux des chercheurs que dans la réalité. Dans l'océan des contributions, l'auteur trouve un détroit pour faire passer son modèle.

[192] La complexité n'échappe aux effets de mode dont parle Charles-Alain MARTINET, In Alain Charles MARTINET (coord.), Epistémologies et sciences de gestion, éd. Economica, Paris, 1990.

[193] Thierry VERSTRAETE (dirigé par), Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat, Les Editions EMS, Paris, 2000, p.11.

symbiotiques entre les deux éléments polysémiques, entrepreneur et organisation[194].

- Le deuxième mode, quand à lui, procède d'un renouvellement par unification transversale des principales approches pour dégager des « situations entrepreneuriales ». Celles-ci s'obtiennent par « la combinaison de deux dimensions, système/homme/matériau de création et le processus qui tend à le former et à le transformer »[195]. Ces situations entrepreneuriales consistent à rendre compte « des logiques d'action et d'évolution d'un acteur et de l'objet de sa création »[196].

Toutefois, la construction d'un schéma unificateur des réalités entrepreneuriales est un travail qui ne se limite pas « à unifier les regards sur le phénomène entrepreneurial »[197] ou à considérer uniquement et simplement « la grande diversité empirique qui caractérise le phénomène »[198]. D'abord, parce que les résultats des explorations théoriques menées jusqu'ici ne peuvent être assimilés à un puzzle dont les éléments le formant sont dispersés sur l'échiquier de la recherche entrepreneuriale. Et on ne peut que s'interroger en quoi et comment une telle vision pourrait faire progresser l'analyse entrepreneuriale. En tout état de cause, faire avancer la recherche entrepreneuriale est une question qui ne se règle pas par un simple procédé d'identification des lignes de partage entre les différents travaux qui lui sont consacrés, mais par un essai de construction d'une vision élargie et dynamique à la mesure du phénomène, c'est-à-dire d'un schéma qui intègre en même lieu les différentes dimensions des réalités entrepreneuriales et capable de les discriminer selon leur évolution historique. Et pour aboutir à cette base explicative plus large, il est beaucoup plus prometteur d'inverser justement la démarche de

[194] Ibid., p.12.

[195] Voir les travaux d'Alain FAYOLLE, notamment l'article cité précédemment. Pour cet auteur, s'appuyant sur les travaux d'Isabelle DANJOU, où il est fait mention de trois angles d'approche qui ont principalement préoccupé les chercheurs en entrepreneuriat (l'entrepreneur, l'action entrepreneuriale et le contexte entrepreneurial), il ya un questionnement triple qui se dégage de la littérature : QUOI (approche fonctionnelle), QUI/POURQUOI (approches centrées sur les individus) et COMMENT (approche centrée sur les processus).

[196] Alain FAYOLLE, op. Cit. p. 11. La notion de « matériau de création » est forgée sur la base d'une agrégation des préoccupations reconnues par les chercheurs à l'agent entrepreneurial (émergence organisationnelle, découverte et exploitation des opportunités, création de la valeur,…). Par ailleurs, il définit le matériau de création comme « le support de création de valeur qui peut être une idée, une opportunité, un projet ou une organisation ». Ibid.

[197] Isabelle DANJOU, article déjà cité p. 4.

[198] Thierry VERSTRAETE, Le créateur d'entreprise s'inscrivant dans une logique entrepreneuriale : apporteur de valeur ou organisateur ? XIV journées nationales des IAE, Nantes, 1998, p.11.

FAYOLLE tout en essayant d'opérer des tests d'applicabilité des différents modèles en les articulant aux réalités étudiées. C'est en ce moment là qu'on saurait faire la part des choses entre reprise, reconsidération et rupture théoriques. Ensuite, reconnaitre la diversité des logiques et des formes entrepreneuriales ne suffit pas pour remplir les exigences d'une analyse empirique. Les démarches typologiques, qui en font les frais, en réduisent la consistance de la question au point où les manifestations entrepreneuriales sont prises pour des dynamiques entrepreneuriales[199].

B. QUELQUES TENDANCES D'EVOLUTION DE LA RECHERCHE EN ENTREPRENEURIAT

L'hétérogénéité et la configuration parcellaire supposées de la connaissance entrepreneuriale, que certains, comme Alain FAYOLLE, considèrent comme des éléments faisant l'impasse à l'évolution de la recherche dans le domaine[200], vont nécessiter de nouveaux efforts pour mettre de l'ordre dans ce que Michel MARCESNAY appelle « auberge espagnole » et pour surtout aboutir à l'édification d'un cadre unitaire. Ainsi, les stratégies de recherche vont consister à opérer un recentrage sur les thèmes prégnants qui traversent les recherches actuelles et qui forment des lignes de partage entre les travaux de chercheurs[201]. L'objet est de tenter de restituer à l'objet entrepreneurial son unité organique, c'est-à-dire d'aboutir à des formes agrégées qui serviraient comme source d'orientation des efforts de recherche dans le domaine. Plus précisément, il s'agit d'intégrer dans une sorte de « méta-vision » des angles d'approche explorés jusqu'ici séparément par les chercheurs en entrepreneuriat.

Isabelle DANJON, suit une démarche intégratrice reliant trois facettes du phénomène entrepreneurial : le contexte entrepreneurial, l'entrepreneur et l'activité entrepreneuriale. Les approches centrées sur le contexte produisent des catégories de pensée sous un angle de vision holiste mettant l'agent en dehors de leur champ de préoccupation. S'interrogeant sur les contextes culturels, sociaux économiques,…, favorisant les activités entrepreneuriales, ces approches peuvent être regroupées en deux catégories :

[199] On reviendra sur les démarches typologiques et processuelles.

[200] La complexité des réalités entrepreneuriales semble paradoxalement induire une complexité d'un autre ordre, au niveau de la connaissance supposée la traiter. Pour Alain FAYOLLE, « la complexité de l'objet et du champ de recherche accroit, d'une façon considérable, la difficulté du travail des chercheurs et explique probablement l'insuffisance de continuité dans les recherches ». Alain FAYOLLE, Du champ de l'entrepreneuriat à l'étude du processus entrepreneurial, op. cit.

[201] C'est la stratégie de recherche que préconise Isabelle DANJOU.

- Les approches sociologiques et anthropologiques centrées essentiellement sur les dimensions culturelles du phénomène. Elles établissent, dans la lignée de travaux de M. WEBER, des liens de causalité entre les cultures d'appartenance et le façonnement de « l'éthos entrepreneurial » chez les individus. Cependant, des remises en cause partielles sont opérées en interne et qui aboutissaient souvent à la réintégration des agents dans l'analyse. Dans ce sillage, on peut citer le modèle de SHAPERO, pour qui l'entrepreneuriat est un phénomène qui ne peut être appréhendé en dehors des caractéristiques psychologiques des créateurs et des variables contextuelles déterminant l'acte de création. On peut également s'arrêter aux travaux de Sophie BOUTILER et DIMITRI UZINIDIS, qui définissent les entrepreneurs comme des agents socialisés et dont les actions s'inscrivent dans un cadre social, institutionnel et économique déterminé[202].
- Les travaux du courant de l'écologie des populations qui vont s'intéresser à l'analyse de la question de création et de disparition des entreprises. Pour les auteurs de ce courant, les facteurs contextuels exercent des effets puissants qui peuvent favoriser des mouvements de création (comme les enjeux économiques, la santé et l'éducation) ou au contraire provoquer des discontinuités (comme la politique de l'environnement, la qualité du secteur industriel) se traduisent par des ruptures entre trois éléments constitutifs de la dynamique entrepreneuriale : les entrepreneurs potentiels, les ressources et les opportunités entrepreneuriales.

Les approches centrées sur l'entrepreneur essayent, en inscrivant leur vision du phénomène dans le cadre de l'individualisme méthodologique, de montrer que l'action entrepreneuriale dépend d'un certains nombre de propriétés individuelles intrinsèques. Elles s'efforcent de trouver des réponses à des interrogations sur ce qui est l'entrepreneur, sur ce qui le distingue du monde du commun ou des autres et sur les raisons qui le poussent à faire ce qu'il fait. Parmi ces approches, on a :

- Les travaux se rattachant au courant « trait approach » (approche par les traits). Ils s'efforcent d'identifier des caractéristiques psychologiques spécifiques susceptibles de nous renseigner sur le potentiel entrepreneurial d'un individu. Les auteurs retiennent les traits de personnalité de l'entrepreneur comme le besoin de réalisation, le besoin d'indépendance, le contrôle interne, le besoin de puissance et la prise de risque[203].

[202] Sophie BOUTILIER et Dimitri UZUNIS, La légende de l'entrepreneur, op. cit. p.139

[203] Pour plus de détails sur ces propriétés, voir les travaux d'Emile-Michel HERNANDEZ, de FILION et de LOW &Mac MILLAN.

- Les travaux s'intégrant dans le courant dit des approches démographiques. Ils centrent les opérations de recherche sur l'identification de caractéristiques démographiques chez les entrepreneurs et qui seraient capables de renseigner sur le potentiel entrepreneurial d'une population: les caractéristiques retenues sont : le milieu familial, le niveau de l'éducation, l'expérience professionnelle, le statut socio-économique, la position dans la famille,…[204]

Les approches centrées sur l'action entrepreneuriale essayent de décrire les fonctions clés ou, d'une façon normative, d'isoler les meilleures pratiques entrepreneuriales. La littérature dans le domaine nous renseigne sur l'extrême diversité de travaux prescriptifs. On passe des démarches normatives proposant les voies à suivre pour la création d'entreprise ou la gestion des actes entrepreneuriaux[205] aux travaux proposant des modèles de management entrepreneurial[206]. Les réflexions s'inscrivant dans cette perspective ont en commun de concentrer leurs efforts sur ce qui fait le succès entrepreneurial, c'est-à-dire les facteurs clés de succès de la croissance et la survie d'entreprises créées[207]. L'autre catégorie de travaux est ceux qui pointent le regard sur le processus entrepreneurial. Ces travaux, s'inscrivant dans une perspective ouverte par GARTNER, consistent à identifier les actions entrepreneuriales et à les projeter à travers un ordre processuel[208].

L'entrepreneuriat, qui était autrefois appréhendé à travers l'une ou l'autre de ces trois dimensions (contexte, acteur, action), retrouve désormais son unité fonctionnelle logique. Cependant, cette quête d'unification de son champ de recherche s'est dispensée des mises en question épistémologiques et des tests d'applicabilité des connaissances accumulés dans le domaine. Il ne s'agit pas donc

[204] Voir Robert D. HISRICH Michael P. PETERS, Entrepreneurship. Lancer, élaborer et gérer une entreprise, éd. Economica, Paris, 1991.

[205] Voir APCE (Agence Pour La Création d'Entreprise), Créer ou reprendre une entreprise. 1997-1998, éd. Les Editions d'Organisation- Les Editions APCE, Paris, 1997.

[206] Voir Peter DRUCKER, Les entrepreneurs, éd. Expansion-Hachette, 1985.

[207] Voir Thomas PETERS, Robert WATERMAN, Le prix de l'excellence, éd. Inter Editions, Paris, 1983.

[208] Parmi les auteurs de tradition d'analyse française les plus cités dans la littérature entrepreneuriale, on peut retenir : Emile-Michel HERNANDEZ, Alain FAYOLLE, Louis Jacques FILION, Isabelle DANJOU, Christian BRUYAT, Karim MESSEGHEM et Thierry VERSTRAETE.

d'une refondation de l'analyse entrepreneuriale mais d'un regroupement d'éléments conciliables ayant une cohérence dans un ordre séquentiel donné. Le corps d'hypothèses qui ont servi antérieurement comme principe directeur à l'élaboration des cadres d'analyse unidimensionnels reste intact. Egalement, les clivages et le dogmatisme, qui ont nourri, faut-il le souligner, cette tripartition du champ de recherche de l'entrepreneuriat, ont peu ou pas reçu plus d'attention de la part des partisans de l'unification.

La volonté de donner un nouvel élan à la recherche entrepreneuriale, qualifiée d' « adolescente[209] », pour les uns ou de « pré-paradigmatique » pour les autres, d'élargir son champ de vision par la réunion de ces composantes naturelles, s'est avérée une entreprise à qui le poids en manque pour donner plus d'épaisseur aux dynamiques entrepreneuriales et à l'entrepreneur lui-même. On peut retrouver dans ces efforts pour la reconsidération de l'objet entrepreneurial beaucoup plus une volonté de sécréter une tradition de recherche nationale, qui serait en toute vraisemblance à bâtir à partir des acquis réalisés par des pays jugés plus en avance dans le domaine[210]. Et on ne peut pas tout de même exclure d'y voir des visées toutes autres, comme celle de légitimer et de développer une position dans le champ scientifique. T. VERSTAETE l'admet plus que d'autres en affirmant que « l'entrepreneuriat a moins besoin d'un paradigme unique que de l'unité de sa communauté »[211]. Et, on ne peut, enfin, ne pas ajouter que cette réorientation, comme l'ont aussi avoué des chercheurs (adhérents pour la plupart à la nouvelle démarche) par des publications d'articles, servirait à acquérir plus d'autorité pour réussir l'entrepreneuriat sur le terrain des pratiques pédagogiques.

Au-delà des objectifs, ouvertement défendus ou inavoués, c'est la façon de poser le problème entrepreneurial qu'il faut considérer et mettre en question. En effet, tout le schéma de représentation du phénomène entrepreneurial peut trouver sa traduction parfaite dans une idée simple : « l'entrepreneur est un agent qui

---

[209] M. B. LOW (2001) est l'exemple d'auteurs qui a consacré tout un article à cette question : « the adolescence of entrepreneurship research ».

[210] Les auteurs français reconnaissent le retard important qu'accuse leur pays dans le domaine. Au-delà des facteurs socioculturels, politiques et économiques contraignants et auxquels font référence ces auteurs pour justifier ce retard, il faut tout de même ajouter le temps long nécessité par l'adaptation de l'entrepreneuriat au contexte scientifique français. On note, par exemple, les efforts entrepris volontairement par les chercheurs français pour repenser la question dans le cadre du paradigme constructiviste auteurs des travaux de Louis LEMOIGNE.

[211] In Paradigmes et entrepreneuriat, article cité précédemment.

entreprend ses actions dans un contexte donné »[212]. Ce choix ouvre plus de perspectives pour l'intégration de points de vue qu'à l'élargissement de la base explicative du phénomène. Tous les modes de théorisation qu'on peut développer à propos de l'agent entrepreneurial, de l'action entrepreneuriale et du contexte entrepreneurial y trouvent leur place. Ce schéma reste valable quel que soit le niveau de complexité que le chercheur reconnait aux réalités entrepreneuriales. Il s'apparente à un continuum dont les deux extrêmes reliés peuvent être des plus antinomiques.

Mais, ce schéma, qui se veut paradigmatique, est-il réellement structuré et orienté pour traiter de toutes les questions entrepreneuriales ? Autrement dit, est-il conçu pour permettre de trouver des réponses systématiques à des problèmes entrepreneuriaux ? Le raisonnement en termes de « facettes », qui lui donne corps, cache un rapport qui n'est pas des moindres pour la construction de l'objet entrepreneurial et le traitement des questions qu'on peut rencontrer dans l'étude de ce genre de réalités. Ce rapport est celui qui s'établit entre l'agent et l'espace de son positionnement. C'est la croyance excessive à l'idée d'un agent créateur d'un changement qui a conduit les théoriciens de l'unification à substituer à la notion de l'espace celle du contexte. Or, établi ou potentiel, l'agent, ne peut avoir une existence, en tant que tel, en dehors de son espace d'appartenance, en tant qu'espace d'investissement en termes de temps (le temps d'apprendre, d'avoir l'idée d'ensemble sur l'espace lui-même,…), d'argent, de connaissances et de relations. Et inversement, les espaces entrepreneuriaux n'ont pas d'existence en dehors des agents qui s'y trouvent. De même que les agents ne peuvent pas délibérément créer quelque chose comme une configuration entrepreneuriale, de même que le contexte, aussi favorable soit-il, ne peut pas donner naissance à partir de rien à quelqu'un comme un entrepreneur.

Le raisonnement en termes de phénomène, qui est à la base de ce schéma général, peut mettre un trait sur tout ce qui ne relève pas directement de l'observable. En effet, saisir les réalités entrepreneuriales à travers des regards strictement phénoménologiques ne peut que conduire à des restrictions, pour laisser échapper au moins trois éléments caractéristiques des dynamiques entrepreneuriales. D'abord, le schéma unificateur n'est pas construit pour prendre en compte les enjeux relationnels dans l'analyse de la performance entrepreneuriale. Les succès sont, selon lui, le fait d'agents qui synthétisent en eux le maximum d'aptitudes individuelles. Or, les choix entrepreneuriaux sont par excellence des choix

[212] Ibid

de positionnement sur des espaces en forme de réseau global de création de valeur. Ce réseau global exige de tout entrepreneur potentiel la maitrise de relations partenariales diverses (financières, techniques, d'impartition,…). Les actes (de création, d'extension d'une entreprise,…) n'ont rien d'impulsion à partir d'un agent en tant qu'individu[213]. Leur aboutissement trouve souvent des effets permissifs dans la mobilisation d'un réseau de relations le plus efficient, en fonction de la logique de fonctionnement du champ économique[214].

Ensuite, ce schéma ne laisse pas de place aux investissements orientés vers l'acquisition d'une reconnaissance sociale ou étatique. La recherche d'une légitimité entrepreneuriale, c'est-à-dire d'une justification de l'importance du rôle entrepreneurial pour la société et l'économie, amène les agents à engager des investissements n'entretenant que de lointaines relations avec les métiers ou les positions maitrisées à l'intérieur de l'espace entrepreneurial proprement dit. Dans les pays où les ostracismes à l'égard des entrepreneurs privés sont toujours affichés, ces investissements peuvent gagner en intensité et en variété pour servir de stratégie de protection. Etre actionnaire d'un quotidien d'information, faire l'objet d'un ouvrage autobiographique, accomplir des actes d'utilité sociale,…sont autant de stratégies pour se prémunir contre des décisions qui peuvent être prises à leur encontre[215].

[213]N'étant pas l'œuvre d'un seul individu, même si celui-ci arrive à créer ou à gérer des unités de taille monopolistique, les montages entrepreneuriaux sont, pour une plus grande part, relationnels. L'espace entrepreneurial ne se réduit pas à un espace réservé aux seuls jeux concurrentiels, mais un réseau de création de valeur impliquant plusieurs participants. Le schéma unificateur comporte le risque de nier les relations entrepreneuriales structurant un système d'offre.

[214] Dans une économie rentière telle que la nôtre, où les logiques de reproduction sont garanties et prise en charge à travers la redistribution d'un surplus produit à l'extérieur de l'espace entrepreneurial, les investissements sont subordonnés aux décisions de l'administration. Les autorisations auxquelles sont soumis les actes entrepreneuriaux, les conditions d'accès aux ressources objectives (le foncier, les devises,…), placent la maîtrise des capitaux de relations au centre de toute réussite entrepreneuriale.

[215] Les sorties médiatiques sont souvent des occasions pour les entrepreneurs privés algériens, pour justement montrer à l'opinion la singularité de leur position à l'intérieur de l'espace entrepreneurial national. Tantôt ils se montrent comme les tenants d'une alternative d'un « après pétrole », tantôt, ils se vantent des niveaux supérieurs en termes d'efficience, de solvabilité atteints, non sans avoir en vue le secteur public, accusé de tous les maux (gaspillage de ressources, déficits récurrents,…). Ces agents consacrent du temps, et à fortiori de l'argent, pour construire une reconnaissance sociale entrepreneuriale, c'est-à-dire à prendre une grande partie de leur temps qu'ils auraient du, dans un autre contexte, consacrer exclusivement à leur management entrepreneurial. On voit que les entrepreneurs évoluent dans une économie dont la logique de fonctionnement ne les délivre pas de leur introversion : ils prennent comme standards de référence ou de comparaison l'économie rentière ou le secteur public, au lieu qu'ils s'intègrent à un niveau où ils peuvent se concevoir comme des acteurs évoluant sur des marchés dont l'échelle devient de plus en plus mondiale.

Enfin, ce qui est problématique dans le schéma est la façon dont la dimension temporelle est y réintroduite. Le temps reconnait aux processus entrepreneuriaux est le temps inhérent à l'accomplissement des actes de création d'une entreprise pour les uns ou d'une organisation pour les autres. Les seuls temps historiques considérés sont les temps intentionnels, c'est-à-dire les temps strictement produits en produisant l'acte entrepreneurial lui-même[216]. Le changement est le seul fait d'agents à potentiel entrepreneurial, c'est-à-dire de ceux disposant d'un cumul d'aptitudes spécifiques : un besoin élevé d'accomplissement, d'autonomie, un contrôle interne (« la perception de pouvoir contrôler ce qui arrive »), un sentiment de puissance, une prise de risque,…il s'agit d'une conception où la temporalité des actes entrepreneuriaux est pensée en dehors de toute antériorité. Au lieu de prendre l'agent comme un entrepreneur en devenir, elle lui réserve un statut de donnée. Les processus d'apprentissage de la maitrise de toute une gamme d'aptitudes entrepreneuriales, l'incorporation de dispositions pour évoluer dans un univers marchand et concurrentiel sont ici sans effets sur les orientations des actes entrepreneuriaux[217].

Repenser les réalités entrepreneuriales à travers la notion d'espace permet de comprendre la formation et le fonctionnement des processus entrepreneuriaux. Même si elle ne s'accorde pas avec les traitements théoriques qui leur sont réservés par le paradigme unificateur, cette notion n'exclut pas les éléments du triptyque agent-action-contexte. Elle les réintroduit en les soumettant à des conditions et des intentions théoriques toutes autres. Les agents y font face à des situations contextuelles qui s'engendrent sur son parcours, en raison des manœuvres entrepreneuriales d'agents établis ou potentiels et des variations des conjonctures qui mettent fréquemment tout l'espace entrepreneurial dans la nécessite de

[216] Certains se donnent l'idée de calculer le temps dévolu à l'entrepreneur algérien pour créer son entreprise. Le temps entrepreneurial est délibérément réduit au temps que peut réduire ou allonger les logiques bureaucratiques que mettent en œuvre les agents chargés de mettre en œuvre les règlements dans le domaine.

[217] Certains auteurs ont essayé d'amender ce schéma de référence en introduisant la notion de compétence. On peut citer l'article de référence de Jean LORRAIN, André BELLY, Louis DUSSAULT, Les compétences des entrepreneurs : élaboration et validation d'un questionnaire, AIREPME, 4e Congrès International Francophone sur la PME à Nancy, 1998, Compétitivité et identité des PME : Défis et enjeux dans un monde en mutation. L'article de BAUM J. ROBERT, the relation of traits, competencies, motivation, strategy and structure to venture growth, Frontiers of Entrepreneurship Research, Babson College, 1995. BAUM, élabore une typologie où il distingue six (06) types de compétences entrepreneuriales : capacité cognitive, habilité organisationnelle, habilité décisionnelle, habilité à repérer et à exploiter des opportunités, habilité technique et expérience industrielle. L'introduction des dimensions cognitives contribue à faire évoluer la recherche en entrepreneuriat, mais cela resterait insuffisant tant que l'agent dépositaire n'est pas historicisé pour découvrir que la maitrise de ces habilités nécessite un temps historique qui suppose à son tour un espace d'apprentissage entrepreneurial.

répondre. Les rapports entre les agents et le contexte entrepreneurial sont des constructions historiques et, en tant que tels, ils ne sont pas sécables ni données une bonne fois pour toutes. Les agents entrepreneuriaux émergent sur des espaces particuliers et dans des contextes économiques, sociaux et culturels particuliers. Sous le poids de ces contextes et des marges de liberté qui leur sont offertes, ils acquièrent par apprentissage des capacités dispositionnelles spécifiques. Ces capacités façonnent leurs modes de conduite et déterminent les réponses à donner dans des conjonctures ou des contextes entrepreneuriaux particuliers. Les agents intériorisant ces dispositions spécifiques deviennent dépositaires d'une certaine inertie qui fait que leur adhésion et leur vision sont « conditionnées et limitées ».

Sur la lignée des travaux de l'économiste autrichien Israël M. KIRZNER, des auteurs ont développé des approches entrepreneuriales en contexte marchand en se basant sur la notion d'opportunités d'affaires. Les agents entrepreneuriaux sont des visionnaires capables d'identifier des opportunités d'affaires et de les exploiter. Pour S. VENKATARAMAN, ce qui fait le monde de l'entrepreneuriat ce sont ces deux réalités distinctes où on trouve, d'un côté, des opportunités lucratives inépuisables et, de l'autre, des agents entrepreneuriaux prêts à les transformer en réalités entrepreneuriales. L'une des interrogations est de savoir comment se forment ces opportunités et quelles sont les capacités à disposer pour les découvrir et les saisir? Si I. KIRZNER voit dans la « vigilance » (altertness), une aptitude psychologique qui met l'agent dans la capacité de mettre la main sur une opportunité et de l'exploiter avant les autres, et dans les imperfections de marché, leur unique source, les autres auteurs n'ont pas pu aller plus loin dans cette orientation théorique basée sur les opportunités. Pourtant trois questions dont le traitement est inévitable pour donner un éclairage complet à cette problématique. D'abord, les processus entrepreneuriaux n'évoluent pas nécessairement au terme d'une exploitation d'opportunités qui leur sont exogènes. Les agents développent des compétences connexes et des capacités potentielles qui peuvent leur servir d'appui pour rentrer dans des stratégies entrepreneuriales qui peuvent aller d'une simple expansion dans les domaines stratégiques actuels jusque à une bifurcation proprement dite. Ensuite, l'identification des opportunités d'affaires que leur offre leur environnement est un processus sélectif[218]. Tous les entrepreneurs, actuels ou potentiels, n'ont pas la même perception et n'accordent pas le même intérêt à ces opportunités. De toutes

[218] La maitrise des enjeux informationnels est en partie intégrée au management entrepreneurial mis en œuvre au niveau étatique. Au sein d'un espace, les agents disposent d'une maitrise informationnelle du champ lui-même, mais il leur est coûteux de mettre en place les systèmes d'intelligence économiques nécessaires, non seulement pour découvrir des opportunités sur des marchés qui deviennent de plus en plus mondiaux, mais aussi à s'assurer des protections supplémentaire de leurs avantages compétitifs,

les façons, la structure du portefeuille de ressources maitrisées n'est pas aussi malléable pour mettre les entrepreneurs en prédisposition à saisir toutes les opportunités que pourrait offrir un marché. Enfin, cette notion d'opportunité pose un sérieux problème de légitimité des actes entrepreneuriaux dans une économie. Peut-on, par exemple, considérer un élargissement d'une gamme de produits réalisé sur la base de l'importation d'une catégorie d'articles comme un acte entrepreneurial ? Ou peut-on justifier sur le plan entrepreneurial les diversifications conglomérales [219]?

Le contexte d'un agent situé dans un espace entrepreneurial ne se réduit pas aux situations qu'il rencontre sur l'échiquier de son univers marchand ou concurrentiel. La stabilité de l'exercice entrepreneurial dépend de l'équilibre des rapports entre l'espace entrepreneurial et les cadres institutionnels d'organisation et de management entrepreneurial. Dans la gestion de ces rapports, les agents entrepreneuriaux rentrent dans des jeux relationnels complexes (introduction de relais comme agents actionnaires ou salariés, appuis sur des relais prenant position dans les institutions chargées de concevoir ou d'appliquer les règlements, des organisations patronales,…)[220]. Dans les investissements corporate ou de création d'entreprise, les agents les plus disposés rentrent en négociation avec des stakeholders qu'ils jugent les plus efficients de leur environnement entrepreneurial[221]. Ces stakeholders sont les détenteurs de ressources ou des agents et des institutions qui gèrent l'accès à celles qui peuvent être jugées des plus critiques du point de vue des actes entrepreneuriaux à engager (l'accès au foncier, au marché des devises,…). Les investissements rentrent en fonctionnement dans le cadre d'un certain équilibre de rapports avec ces stakeholders, qui, globalement, prennent la forme d'une configuration de relations stables. Le contexte qui se forme autour de cet équilibre demeure la référence qui est mise en veille par les agents entrepreneuriaux impliqués.

SOUS-SECTION02. LA CONSTRUCTION DE L'OBJET DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE

[219] Nous reviendrons à ces questions lorsque nous aurons l'occasion de traiter des actes entrepreneuriaux.

[220] Les entrepreneurs sont dans des logiques de « complicité objective », c'est-à-dire au-delà des rivalités qui naissent entre les agents sur l'espace concurrentiel, les agents peuvent avoir en commun d'élaborer des ripostes ou des protections ou d'exprimer un rejet, par exemple un texte de loi, à travers des stratégies collectives. Souvent l'action collective n'est pas l'œuvre de tous les agents de l'espace entrepreneurial national, mais de ceux dont les capitaux relationnels ne produisent plus leurs effets. L'exemple peut être le rejet de la technique du crédit documentaire ou la loi dite 51/49 par le Forum des Chefs d'Entreprise (FCE).

[221] A la suite de la théorie développée par Gerald SALANCIK, dans son ouvrage The external control of organizations : a resource dependance perspective, on admet l'importance des relations de pouvoir et de dépendance qui sont inhérentes à un réseau de relations interorganisationnelles.

Le problème de la construction de l'objet est entier dans le champ de la recherche en entrepreneuriat. Les clivages entre les modes d'exploration théoriques et ceux qui se veulent empiriques ne sont pas solubles dans l'unification de la pensée, pour laquelle font référence les appels incessants, émanant des auteurs connus par leurs travaux théoriques (T. VERSTRAETE, A. FAYOLLE, B. SAPORTA,…). Bien des avancées sont à reconnaitre quant aux auteurs qui ont réussi à marquer leur distance des paradigmes centrés sur le personnage entrepreneurial ou de ceux qui, par une vision plus macroscopique, en ont fait une pure abstraction, telles qu'en témoignent les dimensions organisationnelles, introduites dans la lignée de GARTNER, ou informationnelles dont on trouve dans M. CASSON un traitement systématique,… , les angles de vision explorés se déploient et se redoublent d'efforts sans jamais parvenir à poser le problème entrepreneurial d'une façon qui permet d'intégrer ses différentes dimensions dans le cadre d'une seule vision théorique.

Le travail consiste justement à retrouver la pertinence de la question et à procéder à des traitements d'une façon à poser le problème de l'analyse entrepreneuriale qui se situera au dépassement des problématiques qui obéissent à des stratégies de recherches sélectives et où les chercheurs procèdent par fixation sur des éléments ou dimensions caractéristiques des processus entrepreneuriaux. Le redimensionnement des dynamiques entrepreneuriales et l'intégration des dimensions qui échappent aux théories proposées sont des questions qui méritent toute l'attention, comme l'est, à juste titre, celle de la spécificité des réalités entrepreneuriales.

A. LA PERTINENCE ANALYTIQUE DE LA QUESTION ENTREPRENEURIALE

La théorisation des pratiques entrepreneuriales suppose un mode de construction de l'objet capable de la libérer des inscriptions paradigmatiques qui dominent actuellement le champ de la recherche en entrepreneuriat[222]. Pour arriver à la situer à un niveau pertinent, l'analyse entrepreneuriale doit obéir à une problématique qui rendrait possibles des questionnements sur les différents éléments caractéristiques des dynamiques entrepreneuriales, ceux qui demanderaient à recevoir un traitement systématique[223]. Et pour faire émerger ou situer les niveaux pertinents d'analyse de

[222] Il nous a précédé de signaler que les travaux dans le domaine de l'analyse entrepreneuriale s'élaborent sur la base d'un ressourcement à partir de l'une des trois approches présentées dans le premier chapitre. Les différentes lectures opérées sur celles-ci nous ont procuré suffisamment de recul pour pouvoir poser le problème entrepreneurial de telle manière qu'il puisse faire l'objet d'une investigation systématique.

[223] Le traitement systématique auquel on fait référence ici est un angle de vue procédant d'un mode de pensée qui est à la fois dynamique et relationnel. Dynamique en ce qu'on est scientifiquement dans le besoin de comparer des états d'évolution dans le temps et dans l'espace des configurations et des processus

la question, il faut partir à la rencontre du réel avec une intention de construire un objet dans une perspective dynamique et élargie, à la mesure de quoi saisir les spécificités structurelles des dynamiques entrepreneuriales[224].

Pour satisfaire aux exigences d'une telle façon de poser le problème, il faut rompre avec l'idée selon laquelle les pratiques entrepreneuriales sont des réalités substantielles dont l'intelligibilité se suffira simplement, si on repend les termes de Norbert ELIAS, de « concepts édifiants »[225]. Les processus entrepreneuriaux sont beaucoup plus complexes et évolutifs pour les réduire et les vider des relations d'où ils tiennent leur singularité. En effet, toute la pensée entrepreneuriale, comme dans la science économique mère, repose sur un effort d'abstraction en vue de dissocier une dimension particulière des pratiques entrepreneuriales et en faire un point focal pour aboutir à des modèles prédictifs[226]. C'est sur cette base que des perspectives en termes de création d'entreprise, de création d'organisations, de création de valeur, d'innovation,…, ont été travaillées pour en faire en ligne de compte des paradigmes, c'est-à-dire des cadres fédérateurs de la pensée entrepreneuriale[227]. En effet, Les chercheurs ambitionnent de construire des modèles explicatifs généraux en s'appuyant sur une sorte de méta-concepts dont l'origine notionnelle n'est autre que la théorie de la firme vue dans ses évolutions récentes[228]. L'emprunt peut consister à faire du concept de « capacités organisationnelles » un noyau dur servant (de

---

entrepreneuriaux. Relationnel en ayant l'ambition de construire un cadre d'analyse qui permet de réunir en un même lieu les différentes dimensions des dynamiques entrepreneuriales.

[224] Nous insistons sur cette question d'objet construit pour éviter de tomber dans les problèmes de « passivité empirique » dont parle Pierre BOURDIEU, et de choisir une manière de poser le problème entrepreneurial en fonction notamment des données qui circulent sur le marché des datas.

[225] Sur ce concept, voir Norbert ELIAS, Qu'est ce que la sociologie ? Les Editions de L'Aube, Paris, 1991. Est-il opportun de préciser ici que l'écrit d'ElIAS ne souffre à aucun cas de ces rigidités qui émaillent souvent les recherches de nature substantialiste. Il n'y a rien qu'on puisse qualifier de sociologisme. Ces concepts (configuration, interdépendances fonctionnelles,…) et ses principes de visions pourraient fonctionner fructueusement en dehors des objets de la sociologie.

[226] La pensée économique pure, dont le modèle walrasien en constitue le type le plus achevé, ne retient que les actes économiques élémentaires de la vie sociale (production, consommation, épargne, intérêt,…). Les déterminations historiques et sociales n'ont aucun effet sur ces actes.

[227] Comment se prévaloir de mode d'abstraction pour aboutir à des modèles dotés de capacités pour pouvoir unifier toutes les perspectives que peuvent envisager les chercheurs dans le domaine. La seule façon de s'y prendre est de tenter d'imposer une définition légitime de l'entrepreneuriat. Les chercheurs qui ont tenté la construction de ces cadres unificateurs ont expressément insisté sur la nécessité de l'unification des rangs dans une communauté de chercheurs qui reste d'ailleurs à édifier.

[228] L'une des grandes ruptures dans les représentations des firmes furent les changements de perspectives, suite à l'introduction de la rationalité limitée simonienne comme nouvelle base paradigmatique.

dénominateurs communs à toute la multitude d'actes qui peuvent venir à l'observation) de fixation des réalités entrepreneuriales. Il s'en déduit que nul agent ne peut s'endosser le statut entrepreneurial s'il ne crée pas une organisation[229]. On pourrait dire de même pour les auteurs qui ont essayé de repenser le phénomène entrepreneurial à travers les notions de création de valeur, d'opportunités marchandes, de processus,…[230]

Toutefois, les pratiques ou les dimensions jugées significativement entrepreneuriales sont le produit d'une immersion dans un espace social particulier. Les vider de cette particularité, c'est se refuser, d'abord, de traiter toute une gamme de questions, celles, entre autres, qu'on peut se poser pour comprendre les discordances dispositionnelles auxquelles buttent les politiques entrepreneuriales mises en œuvre dans le cadre de la transition marchande, les différences de dotation de capitaux de relations dans les succès entrepreneuriaux et celles liées aux poids des politiques étatiques dans la construction des réalités entrepreneuriales. Ensuite, simplifier les réalités des pratiques entrepreneuriales, pour ne retenir que celles qui sont édifiantes du point de vue de la construction théorique qu'on veut mener, est une entreprise excessive vu la complexité du phénomène. D'un certain point de vue, elle parait même régressive par rapport aux acquis que nous livre déjà la théorie schumpétérienne. Loin de vouloir figer les pratiques entrepreneuriales innovantes dans une quelconque forme unique et unidimensionnelle, J. SCHUMPETER adopte, comme on l'a vu précédemment, une vision où il différencie les actes entrepreneuriaux novateurs en cinq catégories ou cinq combinaisons.

Le monde entrepreneurial est saupoudré de pratiques dont on ne saurait les dissocier et les justifier. Les entrepreneurs ne règlent pas leurs choix et leurs engagements sur un espace de la même manière. Les structures et les quantités de capitaux qu'ils mettent en jeu à travers leurs actes ne sont pas les mêmes pour tous. Ils n'ont pas la même préférence et la même maîtrise de ressources pour converger dans leurs actes. Les expériences et les apprentissages subis ne sont pas uniformes à tous les agents. Ces derniers n'ont pas la même origine : pour certains, issus de structures familiales, le seul enjeu est de réussir une stratégie de transmission pour préserver et garantir la pérennité de l'affaire familiale, au moment même où d'autres, dans les mêmes circonstances, font tout pour sortir du giron familial pour agir à leur compte. Dans le cas où la phase pré-entrepreneuriale coïncidait avec un passage par des entreprises, les enlisements dans des voies entrepreneuriales

[229] Pour T. VERSTRAETE, « tout dirigeant n'est pas un entrepreneur. Dès lors qu'il n'impulse plus d'organisations, il en perd le statut ». Thierry VERSTRAETE, Histoire d'entreprendre, op.cit. p. 14.
[230]

peuvent être réglés de différentes manières. Certains se contenteront de ce qu'ils ont mobilisé comme capitaux et feront les choix qui leur paraissent des plus concordants. D'autres peuvent se résoudre en rentrant dans des stratégies interentrepreneuriales, en s'associant avec des insiders ou outsiders pour parvenir à réunir les capitaux les plus efficients. Dans les entreprises déjà établies, les choix peuvent être des plus divers. Lorsque les rapports de gouvernance sont moins contraignants, des mouvements entrepreneuriaux peuvent emprunter diverses directions : il peut s'agir d'une orientation visant à s'assurer une position avantageuse au sein du marché des ressources productives (matières premières, savoir-faire,…). À l'international, les stratégies corporate peuvent avoir comme objet l'exploitation de relais de croissance (des hauts potentiels pour servir de relais pour réussir une implantation à l'étranger, rachat d'un distributeur pour s'affranchir de la contrainte d'expérience qu'on aurait à subir lorsque la croissance visée par le choix en question se réalise en interne), qui les mènerait à se positionner au niveau mondial. Les stratégies intraentrepreneuriales peuvent aussi prendre la voie de la diversification, tant que les synergies à exploiter sont fortes et tant que les capacités potentielles et connexes maitrisées le permettent.

Les actes entrepreneuriaux sont des investissements sur des espaces. L'investissement exprime ici non un projet, tel qu'il est abordé par la théorie financière, mais un rapport à un espace qui préexiste aux choix entrepreneuriaux. Restituer la dimension temporelle et spatiale à l'agent permet d'éviter les jugements de valeur qui minent toute la pensée entrepreneuriale construite autour de l'agent, vu comme un créateur du changement, et de trouver une réponse unitaire à des questions qui restent en suspens dans le domaine de recherche à ce sujet. A ce titre, peut-on qualifier le changement de structures juridiques d'acte entrepreneurial[231] ? Que peut-on dire de choix organisationnels et des choix de (re) localisation ? Comment conçoit-on, sur le plan entrepreneurial, les reprises d'entreprises ?

L'acte entrepreneurial, ne se réduisant pas à l'une ou l'autre de ses dimensions (stratégique, organisationnelle, financière, technologique, juridique,…), est un combiné formant une totalité multidimensionnelle. Il tient sa raison d'être dans la systématicité qui traverse cette totalité. Cette unité organique n'est pas quelque chose d'uniforme à tous les agents. Les logiques d'entrée ou de structuration des actes entrepreneuriaux sur un espace sont particulières à chaque agent[232]. Il peut y

[231] « Toute firme ne naît pas d'un phénomène entrepreneurial, écrit T. VERSTRATE, en donnant comme exemple le changement de forme juridique. T. VERSTRAETE, Histoire d'entreprendre, op. Cit. p.13

[232] On peut trouver ici un recoupement avec les analyses fondées sur la construction d'un avantage compétitif. Mais, il ya tout de même une différence qu'il faut signaler. Les avantages compétitifs ne sont pas le produit

arriver qu'une dimension dont le poids l'emporte relativement par rapport à la distribution globale de l'ensemble des dimensions, mais c'est l'ensemble réuni, d'une certaine façon, de ces différentes dimensions qui lui donne à fortiori son unité d'action ou son caractère opératoire[233]. L'introduction d'un nouveau mode d'organisation de la production (par exemple à flux tendus) n'est pas en soi un acte entrepreneurial, car sa fonctionnalité découle de ce qui a été fait dans les autres choix, entre autres technologiques, financiers,… il se peut que ce nouveau mode va entrainer des changements en chaînes (sur le plan logistique, financier, technologique,…) qui vont considérablement affecter le fonctionnement de l'unité entrepreneuriale qui l'a mis en œuvre, mais sans nuire pour autant à ce raisonnement. De même que l'acte d'acquisition ou de fusion de firmes ne peut, pris au sens strict, être rangé parmi les actes entrepreneuriaux possibles, de même que les changements organisationnels qui accompagnent les changements de dimensions des entreprises, comme dans ce passage de la firme fonctionnelle à la firme divisionnelle, dont parle Alfred CHANDLER, ne peut pas être considéré, en tant que tel, et à l'ignorance des choix qu'ils rendent nécessaires, comme des actes entrepreneuriaux. L'acte d'acquisition met en jeu plusieurs choix (financier, organisationnel, managérial, technologique,…) que l'acquéreur, à partir de sa position d'entrepreneur, mis en œuvre. Ce type d'opérations affecte considérablement les processus entrepreneuriaux en cours. De plus, pour atteindre une certaine performance, il faut introduire des changements dans le management pour prendre en charge les problèmes nouveaux qu'il génère (conflit de culture d'entreprise,…).

Les processus en question s'analysent aussi, notamment à la suite des travaux de C. BRUYAT, comme des processus de création de valeur. Mais cette perspective a induit des problématiques de recherche qui n'ont pas pu être satisfaites qu'au pris d'un certain nombre de restrictions. D'abord, un acte, par exemple de création d'entreprise, est un acte de positionnement à l'intérieur d'un système global de création de valeur. Le restreindre en une initiative individuelle consistant à une entrée dans une activité créatrice de valeur, c'est se faire donc une idée étriquée des

---

d'actes entrepreneuriaux intentionnels. Ils peuvent être fondés sur la base d'un potentiel entrepreneurial issu d'une maitrise cumulée de capacités organisationnelles, mais ils ne pourraient y arriver à procurer un différentiel de compétitivité à leurs détenteurs sans la concordance des autres choix qu'ils impliquent (les choix financiers, techniques, commerciaux,…).

[233] Le leadership entrepreneurial se construit sur la base d'un choix global, mettant en jeu les différentes dimensions. Mais en tant qu'état d'un ensemble de succès possibles, il peut trouver son affirmation dans un choix particulier parmi tous les choix sur lesquels peut s'élever un acte entrepreneurial. IL peut être réputé technologique, organisationnel, financier,…mais sans être réellement le produit d'un choix purement unidimensionnel. Cela veut dire parmi tous les choix possibles, il ya au moins un choix qui spécifie la nature du leadership atteint.

investissements et des processus entrepreneuriaux[234]. En deuxième lieu, la création de valeur soulève la question du système de gouvernance de l'entité créée et de celui qui va naitre pour gérer les équilibres au sein du réseau auquel celle-ci est reliée. Enfin, telles que construites, ces problématiques ne permettent pas des changements de niveau d'analyse pour voir les différentes implications, sur le plan macroéconomique, de la conception et la mise en œuvre des politiques gouvernementales. Le système entrepreneurial peut être une notion au service d'une stratégie de structuration de nouvelles dynamiques dans l'économie[235]. Par exemple, une rupture avec l'économie rentière et sa logique de fonctionnement suppose une nouvelle vision de l'espace économique national. Lorsque celle-ci est accordée aux capacités et aux potentialités entrepreneuriales développées dans l'économie, elle peut trouver ses conditions de mise en œuvre dans les instruments incitatifs ou de construction de l'offre appropriés[236].

Les actes entrepreneuriaux sont des choix qui se projettent sur un espace occupé ou qui intéresse d'autres. Le vouloir ignorer, comme le fait la théorie actuelle, est de ne pas reconnaitre les processus entrepreneuriaux comme des processus qui configurent les rapports concurrentiels sur les différents marchés de l'économie. La recherche centrée sur le « résultat », comme ces théorisations qui cherchent volontairement à restreindre ces actes à ceux de création d' «entreprise », d' «organisation » ou de « valeur », ignore que l'un des plus grands résultants, sinon le seul, est que ceux-ci, quelle que soit leur nature ou leur taille, mesurée en termes de ressources engagées, est la transformation, aussi infime soit-elle, qu'ils induisent sur la structure de l'espace entrepreneurial, en tant que tel et en tant qu'espace concurrentiel. De là, replacer ces actes dans le cadre d'un espace ou d'une configuration, c'est se donner les moyens d'évaluer le potentiel de transformation

[234] Dans une économie où la plus grande part des agents du capital privé sont présents dans les maillons les plus en aval des filières de production (les stades de finition, de distribution,…) ou dont les processus de productions sont très simples, une analyse en termes de création de valeur serait d'aucune portée sinon encombrante. Mais, en arriver à le savoir est déjà un enseignement au service du management entrepreneurial du pays.

[235] La spontanéité présupposée des pratiques entrepreneuriales conduit à mettre l'Etat en dehors des jeux entrepreneuriaux.

[236] Le mentorat ne se confond pas dans ces pratiques, ses effets et ses origines avec les « interventions éducatives » de Pierre BOURDIEU. Ces dernières ne se résument pas à des conseils, à des soutiens ou à une offre de service d'expertise comme dans le cas d'une relation mentor-mentoré. Elles sont fondées sur des interventions et en tant que telles elles ont un effet accélérateur pour précipiter l'ajustement entre les aspirations souvent irréalistes et les ressources réelles et potentielles de l'agent entrepreneurial. Elles diffèrent aussi du coaching dont l'objet est d'accompagner, par exemple, un créateur d'entreprise et, en cela, elles n'ont pas pour but d'améliorer les compétences et les performances de ce créateur.

qui s'est développé en son sein. Dans le cas d'une économie telle que la nôtre, le service que peut rendre cette notion est de comprendre à quel moment et dans quelles conditions ce potentiel peut faire basculer l'espace entrepreneurial national, vu dans son état de développement actuel, vers un autre état de développement ou vers une autre configuration.

Repenser les réalités entrepreneuriales sous forme de configuration permet non seulement d'avoir une vue synoptique de l'espace de leur ancrage, mais aussi de s'offrir la possibilité de saisir les différences structurelles qui le traverse. Le problème de la fragmentation du domaine de recherche en entrepreneuriat, soulevé par les chercheurs, ne peut recevoir un début de réponse sans des choix conceptuels adéquats. Certains chercheurs, comme C. BRUYAT, affecte cette désagrégation à l'empirisme qui domine la recherche dans le domaine[237]. En fait, les modes d'exploration empirique réservés au phénomène n'ont pas été subordonnés à des choix théoriques et conceptuels ni à aucune logique de reconstruction de ces réalités. L'absence d'une rupture épistémologique avec le sens commun, comme l'a du remarquer C. BRUYAT, avait conduit les chercheurs à avoir des regards sélectifs des différentes pratiques entrepreneuriales qu'on peut observer sur un espace. En ce sens, on se focalise sur des thématiques tels que : l'entrepreneuriat familial, l'entrepreneuriat émigré, l'entrepreneuriat au féminin, l'entrepreneuriat international,… En dehors des recherches où l'entrepreneuriat est pris comme un concept « fourre-tout », il ya celles qui sont résolues à le réduire à l'un de ses aspects particuliers ou à l'une des formes qu'il peut prendre dans la réalité. S'agissant de ces dernières, on déplore l'absence d'efforts de recherche s'intégrant dans une vision unitaire, c'est-à-dire une manière de penser les différentes formes d'expression entrepreneuriale comme des réalités qu'on peut observer à l'intérieur d'un seul espace entrepreneurial. Les unités entrepreneuriales qu'on désigne par les noms de leurs fondateurs, par leur raison sociale, par les noms de marque associés à leurs produits, par les régimes de propriété associés aux capitaux qu'elles gèrent,…, font partie d'un même espace entrepreneurial. Pour cela, l'analyse doit partir de l'espace de leur appartenance. La notion d'espace rend possible le travail d'identification et d'analyse des différences qui particularisent les processus entrepreneuriaux et, particulièrement, la détermination du poids relatif des différentes positions auxquelles ils se rattachent à l'intérieur de la configuration qu'ils forment[238].

[237] Selon C. BRUYAT, «l'empirisme régnant dans le domaine conduit les chercheurs à entreprendre des travaux portant sur des objets particuliers ». Les problématiques des recherches ne sont pas reliées à des théories (op. cit .p. 73).

[238] La recherche entrepreneuriale est prise au piège dans des jugements de valeur, souvent liés à des idéaux politiques. L'entrepreneuriat émigré, l'entrepreneuriat féminin ou encore l'entrepreneuriat solidaire font partie

La configuration, en tant qu'instrument d'investigation et de reconstruction d'une réalité, permet de rendre compte de la dynamique de reproduction entrepreneuriale qu'on peut y observer. Si cette question ne sincère pas dans les cadres d'analyse actuels, c'est qu'il n'échappe pas, elle aussi, aux effets des polarisations qui traversent la pensée dans le domaine. En lui opposant la notion de changement, les chercheurs évacuent une dimension importante des réalités entrepreneuriales, non en se basant sur un travail de validation scientifique ou empirique quelconque, mais par conformisme au sens commun, c'est-dire à ce qui marche. La notion de reproduction est chargée de connotations négatives, qu'on lui retrouve des équivalents en la rapprochant des contenus sémantiques des termes tels que le statu quo, le conservatisme, l'habitude, la tradition et même l'archaïsme. Parmi les usages qu'ont été faits jusqu'ici, notamment chez les structuralistes, c'est celui de la reproduction à l'identique qui retient l'attention des détracteurs ou même des défenseurs de l'idée de la reproduction. Les pratiques entrepreneuriales s'insèrent dans le cadre des capacités maitrisées par les agents. Ce cadre est évolutif, c'est-à-dire que ces maitrises s'enrichissent des expériences que les agents ont connues sur l'espace de leur appartenance et de l'exploitation de potentialités qui sont inscrites dans tout système dispositionnel. Lorsqu'on parle de changement dans les secteurs de l'industrie, on fait généralement référence aux évolutions techniques, organisationnelles,…, qui ont eu lieu au cours de la longue évolution des économies capitalistes, depuis la première révolution industrielle. Pourtant, dans ces processus évolutifs, il ya des permanences structurelles portées par la dynamique propre de l'évolution des systèmes d'aptitudes entrepreneuriales et par la dynamique de l'évolution de la structure des espaces entrepreneuriaux : dans le secteur de l'automobile, il ya une dynamique des sentiers empruntés par les constructeurs, se traduisant par l'accumulation de capacités de maitrise spécifiques, comme il ya aussi des évolutions dans les la structure de distribution des positions sur ce marché. Autrement dit, ni les capacités entrepreneuriales ni la structure de l'espace d'appartenance des agents qui les détiennent ne sont des réalités figées ou données une bonne fois pour toutes. Ne pas reconnaitre une dynamique propre à ses logiques de reproduction, c'est réduire l'entrepreneuriat pour le ramener aux seules créations ex nihilo d'entreprise, c'est-à-dire en un mot refuser toute pratique entrepreneuriale aux firmes établies.

Dans la dynamique de reproduction se pose la question de la cohérence des processus ou des systèmes entrepreneuriaux. La cohérence est souvent confondue

---

de cette catégorie de recherche, c'est-à-dire qu'ils véhiculent des idéologies politiques et sociales, par exemple celles tenues par des partisans des politiques d'intégration de populations magrébines, entre autres, en France.

avec la notion d'intégration, par exemple, dans un type d'industrie donnée. Les industrialistes ont en fait un garde fou pour le développement d'un type d'entrepreneuriat conforme à des idéaux indépendantistes. Pour sortir de la dépendance économique, il suggère des logiques d'intégration selon un principe « de noircissement de la matrice industrielle (Gérard De BERNIS) ». La cohérence est alors reliée à la logique d'auto-fonctionnement et d'auto-développement du système entrepreneurial intégré. Or, comme le révèlent les pays qui se sont inspirés du schéma des « industries industrialisantes », l'un des problèmes rencontrés est la difficulté à se reproduire selon des ressources nationales, dont le caractère entrepreneurial n'aurait été obtenu qu'au prix d'une cohérence technique. Les liens de dépendances se trouvent même aggravés, au moment où la satisfaction des besoins de l'économie et de la société ne pouvait se faire en dehors des surplus dégagés par le secteur des hydrocarbures. La cohérence technique, sur laquelle s'est élevé le système industriel intégré, ne confère pas à elle seule des capacités pour une reproduction plus au moins automne des entreprises.

Sur le plan dispositionnel, et en tant qu'élément structurel de la dynamique configurationnelle, la reproduction traduit le passage du potentiel à l'acte. N'étant pas en effet aux antipodes des processus d'apprentissage ou d'inculcation, la reproduction admet des situations d'évolution dans les choix entrepreneuriaux. En effet, dans les stratégies de maintien, la reproduction ne signifie pas un état sans évolution, c'est-à-dire sans introduire des modifications dans les choix qui ont porté initialement l'entreprise à la position qu'elle cherche maintenant à conserver. Le maintien est une position de conservation qui suppose parfois d'importants efforts (en termes, par exemple, de réorganisation, de repositionnement,…). Est-ce pour autant que les recentrages sur les métiers de base ou les bifurcations pour développer de nouvelles orientations sont des choix qui sont dénués de toute logique de reproduction. Les recentrages sont des choix où les efforts de reproduction sont concentrés sur les choix ou les actes plus généralement fondateurs. Quant aux bifurcations, la reproduction signifie tout à la fois le maintien de l'entreprise sur son orientation actuelle et l'exploitation d'un potentiel et des capacités de maitrise connexes ou complémentaires dans des segments nouveaux. La transformation d'un potentiel, né de la maitrise d'une activité A, en capacités entrepreneuriales réelles, mises à l'épreuve dans une activité B, est un acte de reproduction. Par contre, la reproduction n'a pas droit de cité dans des cas limite, de scission d'actifs ou de désinvestissement, de disparition pure et simple de l'entreprise. Un capital cesse d'être entrepreneurial lorsqu'il ne peut être réorienté pour servir à conserver une position ou à en créer d'autres.

Ceci étant, les logiques de reproduction sont au centre du fonctionnement et de la transformation des processus ou des configurations entrepreneuriaux, au sens restreint (d'une activité ou d'un espace couvert par un groupe d'agents ayant la même appartenance, par exemple des plastiques) et au sens large (l'espace entrepreneurial national). Elles ne s'interprètent pas, comme on vient de le voir, comme des situations de statu quo. Elles sont différentielles et témoignent de la particularité de la dynamique des processus entrepreneuriaux à l'intérieur d'une configuration. En effet, les actes significativement entrepreneuriaux ne sont pas réduits à ces actes décisoires de création d'entreprises, d'organisations, de valeur, etc. Ceux-ci sont l'expression de rapports spécifiques à l'espace et fondés sur des engagements différenciés, obéissant à des logiques de reproduction différentielles propres et prenant des directions et des formes également propres. Dans ces conditions, un acte entrepreneurial existe toutes les fois que le volume du capital ou la structure de la distribution des ressources le composant est modifiée.

En outre, les actes entrepreneuriaux ne s'analysent pas comme un produit exclusif d'agents. Ces agents, considérés isolement, ne peuvent pas, même dans les sociétés qui sont allées plus loin dans les processus d'individualisation, créer quelque chose comme une entreprise, un espace entrepreneurial ou un marché. Un acte entrepreneurial, de quelle que nature que ce soit, ne se réalise pas d'un engagement individuel pur. Dans l'accomplissement de leurs pratiques, les agents aspirent à rencontrer d'autres agents parce qu'ils ne dépendent pas de règles qu'ils leur sont intrinsèques, mais des autres. On peut admettre aussi qu'ils ont à user de leurs capacités ou de leurs ressources pour mettre sous leur commandement ou leur influence d'autres agents à fin de réussir leurs actes. Mais, ceci ne peut aboutir complètement sans les orchestrations que l'Etat conçoit selon sa vision pour établir des articulations entre des agents potentiels et des espaces à promouvoir. En tout cas, leurs formes n'est jamais achevée sans les interventions multiples (le jugement par les pairs, les mentors,…) qui ont pour rôle d'accélérer les mises en œuvre des actes entrepreneuriaux.

Les agents ne peuvent pas non plus être saisis en dehors de leur espace d'appartenance. On ne peut se les représenter comme des individus isolés, sans histoire et sans appartenance à des espaces (familial, bureaucratique, une entreprise d'origine,…). En entrepreneuriat, comme dans les autres domaines des pratiques sociales, l'individuel est fondamentalement collectif, car la structure des capacités qu'il met en œuvre ne sont pas un pur produit d'un seul agent, mais le résultat de l'intériorisation de la réalité de fonctionnement de son espace d'appartenance, c'est-à-dire d'une immersion dans un espace, où un parvenu ne peut se voir que comme

étranger, mais aussi où toutes les aptitudes dont il aura besoin sont dispersées sur l'échiquier de cet espace ou diluées dans sa logique de fonctionnement global. Et, en plus du fait qu'ils sont dépositaires d'une réalité collective, les agents peuvent mobiliser leurs réseaux de relations pour y parvenir. Ces relations formant le capital social de l'agent est l'un des principaux moteurs des dynamiques entrepreneuriales, en particulier dans une économie telle que la nôtre.

Les immersions dans des espaces, desquelles dépendent les chances de devenir entrepreneur forment un questionnement d'on ne peut se passer dans la construction de l'objet entrepreneurial. Les modèles qui s'en démarquent, partent souvent de l'idée d'un agent entrepreneurial comme une donnée. Dans leurs principes de vision, le façonnement des conduites et des préférences entrepreneuriales, l'acquisition de capacités efficientes ne sont soumis à aucun processus historique et social. Ceux qui s'en différent croient leur restituer leur caractère dynamique, en présentant des agents entrepreneuriaux comme des individus soumis à des processus. Dans cette conception de la temporalité, ce ne sont pas les agents qui sont porteurs d'évolutions entrepreneuriales, mais les processus eux-mêmes. Mais qui va faire évoluer ces processus ? Les modèles ne donnent pas de réponses explicites à cette question[239]. Cependant, si la dynamique entrepreneuriale est une notion qui a un sens spécifiquement temporel, ces agents doivent être considérés comme des processus.

B. LA SPECIFICITE DES REALITES ENTREPRENEURIALES.

L'élucidation des pratiques entrepreneuriales, qui s'accomplissent sur un espace économique donné, appelle, pour en saisir leurs logiques de formation et de fonctionnement, le choix d'une perspective de théorisation qui met en objet la question de la spécificité. Cette manière de construire notre objet permettrait de se débarrasser de certains clichés ou raccourcis qui ne font qu'escamoter, déformer voire nier toute ou une partie de la réalité entrepreneuriale qu'on cherche pourtant à élucider. Le danger est que les inscriptions théoriques inconditionnelles conduisent souvent à considérer ces réalités comme des choses qui sont universellement distribuées ou tout au moins comme des déclinaisons de la configuration entrepreneuriale occidentale. Comme on le verra, les trajectoires des agents entrepreneuriaux nationaux ont des particularités qui les rendent irréductibles.

[239] On tombe dans le biais de la pensée savante prédictive où l'acteur « n'est rien d'autre que la projection imaginaire du sujet savant dans l'agent agissant […] Le temps est ce que l'activité pratique produit dans l'acte même dans lequel elle se produit ». Pierre BOURDIEU, Réponse, op. cit. p. 98 et p.112.

Toutefois, s'il est difficile de cerner l'une des caractéristiques explicatives des dynamiques entrepreneuriales, ce sera sans doute celle inhérente à leur spécificité. Cette spécificité n'est pas une question de degré, une question où on serait enclin à conclure que telle société est moins entrepreneuriale que d'autres[240]. C'est une question qui se définit par des traits distinctifs qu'elle tient de l'histoire économique et sociale d'un pays. Or, cet enracinement historique est significatif de l'ordre économique qui exerce des effets sur le façonnement des comportements ou des dispositions économiques des agents et qui détermine les modes de structuration de l'espace entrepreneurial et les choix à encourager, selon notamment des lignes d'action ou des seuils de tolérance qui conditionnent l'exercice entrepreneurial[241].

Tout compte fait, la prise en compte de cette spécificité dévoile ouvertement les limites des modèles théoriques prédictifs, lesquels d'ailleurs sont délibérément désarmés pour refuser de reconsidérer l'analyse entrepreneuriale autour de ces niveaux d'analyse[242]. Ces modèles à connotation universelle procèdent d'une vision simpliste des réalités entrepreneuriales, en limitant volontairement l'analyse à la découverte de facteurs que le chercheur isole pour des fins de constructions généralement typologiques. Faire obéir l'analyse de ce type de vision, c'est d'accepter d'encourir deux risques : d'une part, le risque de déconnexion des dynamiques entrepreneuriales de leur contexte et tout l'éclairage qu'on perd lorsque celles-ci se définissent indépendamment du système de relations historiques et sociales dans lesquelles elles sont en quelque sorte encastrées et, d'autre part, le

[240] Les problématiques entrepreneuriales posées en termes de rattrapage ou en termes de mise à niveau ont en commun de partager le même cadre de vision : le cadre statique. On oublie souvent que les référentiels qui sont choisis comme guide sont eux-mêmes des produits d'une histoire particulière, d'une réalité évolutive.

[241] L'ordre économique se maintient et se reproduit à travers des choix politiques. D'un point de vue entrepreneurial, ces choix peuvent consister à restreindre, à (ré) orienter ou à favoriser certaines pratiques qui lui sont concordantes. Cet ordre commande aux processus de constitution des systèmes de dispositions entrepreneuriales des agents. Il est objectivé dans les dispositifs entrepreneuriaux mis en œuvre et des choix politiques qui sont des formes d'expression d'un pouvoir coercitif. La spécificité des rapports entrepreneuriaux fonctionnent dans les limites des possibles tracés par cet ordre. Celui-ci se reproduit grâce aux équilibres qu'il obtient en organisant la soumission des forces entrepreneuriales à sa logique de domination et à ses intérêts. Le pouvoir politique est incliné à avoir plus de marges de manœuvre que ceux qui lui sont liés sur l'échiquier entrepreneurial, mais son devenir dépend du respect des limites stratégiques dans lesquelles sont placés les agents sur le même échiquier. La spécificité des processus entrepreneuriaux est le produit des rapports entre les deux niveaux.

[242] On reviendra sur ces modèles lorsqu'on aura l'occasion de traiter des problèmes méthodologiques. Pour l'heure, il convient d'ajouter l'idée que les modèles qui se définissent en combinant les trois niveaux, et qui ont jusqu'ici préoccupé séparément les chercheurs (les niveaux individuels, managérial et contextuels), ne changent en rien les éléments de ce constat, puisque ces modèles qui sont beaucoup plus conçus pour répondre à des consommations pédagogiques, ont en commun d'être, comme ceux qui les ont précédés, le produit d'une simplification excessive de la réalité, pour ne pas dire qu'ils participent d'un même corpus d'hypothèses.

risque à subir lorsqu'on est résolument en quête de découvrir des ressemblances, en passant sous silence les différences qui traversent ces dynamiques.

Historiciser les aptitudes et les inclinaisons par lesquelles se singularisent les processus entrepreneuriaux pour en découvrir les invariants par lesquels se définit la spécificité de la configuration entrepreneuriale nationale est la voie qui nous rapproche des réalités d'un espace, que le sens commun appelle le monde des affaires. A défaut du choix d'un tel angle de vision, certaines voies de recherche déplacent les centres d'intérêt pour voir dans la spécificité une simple question de diversité entrepreneuriale. En ce sens la spécificité renvoie à leurs formes d'expression hétérogènes. Ainsi, bien qu'on ait souvent la reconnaissance de la complexité de ces processus, les traitements qu'on en réserve imposent des réductions et des efforts inappropriés pour les rendre intelligibles. Ainsi, en voyant dans l'entrepreneuriat un phénomène hétérogène, T. VERSTRAETE va tenter une modélisation basée sur une relation entre l'entrepreneur et l'organisation. Dès lors, la spécificité devient la forme du mode d'expression que prend la relation entre l'individu et l'organisation. Bien entendu, celle de l'espace de leur accomplissement est niée. Si l'on ne peut imaginer des agents sans leur espace d'appartenance, c'est que l'un ne peut exister sans l'autre. Delà, reconnaitre la spécificité aux pratiques entrepreneuriales, c'est partir à identifier les éléments qui en constituent les points de différences et de rapprochement qu'entretiennent ces processus sur un même espace.

La complexité des processus entrepreneuriaux et des pratiques qui les reproduisent, qui leur donnent leur extension ou leurs évolutions possibles (bifurcation,…) n'est pas soluble dans le simple acte de sa reconnaissance. Les réalités entrepreneuriales ne sont pas en toute logique simplement complexes, car ce qu'on découvre au-delà de l'observable ce sont des processus au sein d'un espace structuré et hiérarchisé : les processus historiques qui en expliquent la genèse sont des réalités irréductibles et les ressources qui leur donnent corps n'ont pas le même volume et surtout la même structure de distribution pour l'ensemble des agents détenteurs. C'est cette complexité qui se situe au-delà de l'hétérogène qui rend possible l'analyse de la spécificité des configurations et des processus entrepreneuriaux[243]. En effet, les

[243] L'un des facteurs qui est à l'origine de la profusion littéraire en entrepreneuriat réside dans la limitation de la complexité à la diversité des formes que prennent les actes ou les pratiques entrepreneuriales dans l'économie. Sur ce point, on peut tenter de dire que cette limitation est une façon de fuir devant l'idée que « la complexité ne se laisse dire que de façon complexe » comme le souligne P. BOURDIEU dans Choses dites, éd. De Minuit, Paris, 1987, p.66. En effet, cette surabondance est en grande partie liée au prisme du souci de la clarté et de la simplicité qui anime souvent la volonté des chercheurs. Les écrits en entrepreneuriat sont ceux les plus exposés aux risques qui surviennent lorsque les discours obéissent à des intérêts idéologiques.

spécificités de cet ordre de complexité sont structurelles et renvoient aux particularités des relations et des interrelations qui structurent les liens entre les agents et qui donnent à la configuration nationale de leur appartenance son caractère distinctif[244].

Ceci étant, convoquer des cadres théoriques pour les mettre en œuvre en dehors des contextes socio-économiques de leur élaboration est sans aucun doute une entreprise qui comporte des risques, dont celui de la destruction de la spécificité des réalités entrepreneuriales qu'on cherche pourtant à étudier. Les réalités entrepreneuriales nationales ne peuvent être prises pour des réalités entrepreneuriales occidentales et vice versa. Ces dernières ont connu des conditions de formation, d'apparition, des logiques de fonctionnement et d'évolution particulières[245]. Et les cadres conceptuels et méthodologiques qui les rendent intelligibles portent souvent les traces de l'évolution économique et sociale dans une société donnée[246]. On peut, pour mieux fixer les éléments de ce débat, développer une analyse en quatre points essentiels :

[244] Il ne s'agit pas de légitimer des réalités entrepreneuriales, telles qu'elles se présentent à nous sur un espace, mais de les reconstituer. Les confusions sont entretenues par des jugements de valeur véhiculés souvent par les discours officiels. Par exemple, une configuration entrepreneuriale nationale caractérisée par la prédominance du secteur public peut se justifier idéologiquement par le jeune âge d'une république qui cherche à s'établir au lendemain de l'indépendance d'un pays. Ces confusions surviennent lorsque les idéaux et les discours se déploient pour réaliser les vœux d'une idéologie de changement. Actuellement, les discours qui mobilisent des notions comme celle de l'efficience sont volontairement orientés pour restreindre le terrain à la propriété entrepreneuriale publique.

[245] Ces assertions peuvent prêter à équivoque. Il ne s'agit pas ici de développer un cadre d'analyse d'une façon ex nihilo, mais d'user d'un esprit qui fait dans la réinvention de l'analyse entrepreneuriale une façon de pouvoir reconsidérer certains apports théoriques pour défricher certains terrains délaissés par les chercheurs ou tout de même se rapprocher des réalités entrepreneuriales observées.

[246] Parmi les usages non scientifiquement contrôlés, on peut nous arrêter à celui réservé chez nous à la notion de groupe. Ce concept est forgé à partir du champ scientifique occidental pour caractériser un état d'évolution des structures industrielles des économies également occidentales. En effet, avant d'être une grande firme (un trust, un zaibatsu, un konzern selon le pays considéré), un groupe industriel, un groupe industriel et financier (à la suite des no Banks Banks parus avec le mouvement de déréglementation aux USA) voire un ensemble financier, la firme occidentale était une TPE (tés petite entreprise) (pour une présentation systématique de la notion de groupe, voir Yves MORVAN, Yves MORVAN, Fondements d'économie industrielle, éd. Economica, Paris, 1991). Les grandes mutations qui ont conduit historiquement à ces différentes formes, sont le produit d'un processus de concentration et de centralisation du capital qui n'a pas cessé d'opérer dans les économies occidentales depuis la fin du 19 siècle. Chez nous, la notion de groupe est la traduction d'un sens commun, d' « une réalité préconstruite » dont la forme synonymique peut être le résultat d'un simple alliage de mots (la compilation peut consister à choisir une appellation en jouant sur les initiales des noms des fondateurs, comme GMC : Groupe MADANI-CHIKH) et qui retrouve des répondants parmi les scientifiques. Cependant, mettre en question ce type de notion, imposée plus particulièrement par le champ médiatique (comme le cas du groupe KHALIFA), est une question difficile tant que la légitimité conceptuelle, qui est l'affaire du chercheur, est arbitrairement mêlée à celle des droits de propriété.

a. Les niveaux d'évolution et de développement des forces entrepreneuriales occidentales ne sont pas comparables à ceux qu'on peut observer à l'intérieur des espaces entrepreneuriaux qui structurent le champ économique national. Il ne s'agit pas ici non plus d'une question de degré : les différences peuvent tout aussi être sectorielles et stratégiques[247]. Les trajectoires entrepreneuriales qu'elles empruntent s'inscrivent dans des systèmes entrepreneuriaux nationaux comme champ des investissements possibles. Cela signifie que les capacités entrepreneuriales développées par un pays à un moment donné de son histoire sont construites dans les cadres tracés par les limites sectorielles de son économie. En second lieu, les stocks des aptitudes entrepreneuriales constitués sont inégalement partagés entre les économies qu'elles ne sont pas au niveau de générer les mêmes évolutions entrepreneuriales. En troisième lieu, les processus de constitution de ces aptitudes sont la traduction d'une certaine forme de cohérence du système entrepreneurial national. Cette cohérence exprime les logiques intégratives intra et interentrepreneuriale et les logiques de reproduction de l'espace entrepreneurial national. Dans le cas d'une économie rentière, par exemple, la configuration nationale et les processus qui la structurent ne fonctionnent pas selon des logiques propres, puisque leur pérennité est obtenue selon des solidarités créées sur la base d'une logique de redistribution d'un surplus d'une origine qui leur sont extra-entrepreneuriale. Bref, les aptitudes entrepreneuriales tirent leur spécificité des modes de fonctionnement et de reproduction des espaces entrepreneuriaux. Ces deux modes jouent le rôle de filtre qui produit des effets sélectifs et limitatifs sur les processus de constitution des capacités entrepreneuriales dans une économie.

b. La nature des forces entrepreneuriales est également différente. On ne peut ramener sur un même pied d'égalité des forces entrepreneuriales qui ont connu des immersions sur des espaces socio-économiques différents. Et ce qui est recommandé comme vigilance et prudence dans les comparaisons internationales et aussi valables lorsqu'on prend comme objet une configuration entrepreneuriale nationale. Celle-ci ne peut prendre la forme d'un lieu de pratiques de nature monolithique. L'histoire peut révéler des différences séparant des agents d'une même configuration, en montrant éventuellement des oppositions entre ceux qui n'ont pas connu les mêmes

[247] Faire en sorte comme si l'exercice entrepreneurial se déroule à l'intérieur de secteurs dont la taille et l'envergure sont proches de celles produites historiquement sous les cieux du capitalisme occidental, et last but not least, faire en sorte comme si les « capacités stratégiques » ou les capacités à l'exercice des jeux entrepreneuriaux se distribuent dans les même conditions entre les agents entrepreneuriaux , sans distinction de leurs origines nationales, est une illusion sans égales conséquences non seulement pour la connaissance entrepreneuriale, mais aussi et surtout à l'économie nationale.

conditions historiques d'apparition et d'insertion[248]. Cette configuration est déjà, en dehors de ces considérations, un univers où les régimes de propriété ne sont pas uniformes. Or, ces régimes de propriété influencent les processus d'organisation de l'espace et à fortiori les processus de formation des capacités qui y sont efficientes. Les processus entrepreneuriaux intégrés dans des structures d'organisation familiale (l'entrepreneuriat familial), ceux reflétant un certain partage propriété publique/propriété privée ou une certaine dispersion du capital,…, ne donnent pas lieu aux mêmes structures organisationnelles ou de gouvernance et ils n'ont pas les mêmes comportements stratégiques ni même encore les mêmes modes d'insertion sur le marché.

Les dispositifs qui encadrent le déroulement des pratiques entrepreneuriales dans les économies occidentales ont depuis longtemps travaillé, par effet d'imposition et d'inculcation, à faire naitre des agents avec des capacités de maitrise des jeux qui sont de loin incomparables à celles acquises par les agents nationaux[249]. Soumettre les réalités entrepreneuriales à un modèle d'explication général, c'est faire passer sous silence les asymétries dispositionnelles et les différences qualitatives dans les types d'aptitudes et dans les potentialités entrepreneuriales, qui traversent des espaces qui n'ont pas connu la même histoire institutionnelle. Les effets espérés de la mise en œuvre d'une politique étatique dépendent des cadres dispositionnels qui définissent les régularités comportementales au niveau décentralisé. Or, les économies ne sont pas en disposition de fournir les mêmes potentialités entrepreneuriales. Les niveaux d'impact attendus dans une économie organisée pour une période assez longue selon des initiatives privées sont d'aucune commune mesure avec les résultats attendus d'une économie en transition. Dans les économies développées, l'initiative individuelle est du domaine des régularités comportementales acquises et elle constitue les effets cumulés de tous les investissements étatiques passés spécialement orientés vers le façonnement de la société individualiste[250]. Les asymétries dispositionnelles sont des disparités liées aux

[248] Les différences peuvent s'établir, par exemple, entre les forces entrepreneuriales issues de la période coloniale et celles qui vont connaître leur émergence sous la coupe des différents dispositifs institutionnels mis en œuvre après l'indépendance.

[249] Les trajectoires entrepreneuriales se distinguent au niveau dispositionnel. Les dispositions entrepreneuriales (commerciales, technologiques, financières, …), qui sont acquises à l'intérieur d'espaces de socialisation particuliers, sont encadrées dans leur appropriation par des dispositifs institutionnels. Or, ces dispositifs ne sont pas un état de la nature ou simplement des textes juridiques et réglementaires, mais quelque chose qui a une histoire, celle du capitalisme occidental.

[250] Les politiques entrepreneuriales interagissent avec structures comportementales. Elles sont conçues par rapport à des idéaux et des discours qui influencent le développement des libertés d'initiative entrepreneuriale. Pour les mêmes politiques entrepreneuriales, les effets sont différents, en termes

différences dans les degrés de restriction ou les seuils de tolérance accordée à l'initiative privée. En effet, ces politiques peuvent, par exemple, consister à restreindre le champ d'intervention des agents du capital privé en introduisant des principes de discrimination entre les secteurs stratégiques et les secteurs qui ne le sont pas, entre des agents résidents et ceux qui ne sont pas. Ce qui est important, à ce niveau d'analyse, est que ces politiques restrictives façonnent les modes d'acquisition des sens de jeux entrepreneuriaux et préfigurent les succès entrepreneuriaux selon des structures où les agents sur lesquels elles s'appliquent y rentrent, mais à perte[251].

c. Les processus d'autonomisation des champs bureaucratique et économique ne sont pas au même niveau de leur évolution historique. On ne peut donc utiliser des schémas théoriques élaborés pour rendre compte de la réalité de fonctionnement d'un Etat dans les sociétés occidentales pour expliquer la nature de fonctionnement d'un Etat tel que le notre. La particularité de ses conditions socio-historiques d'émergence et de sa logique de fonctionnement fait que les rapports qu'il entretient avec l'espace économique sont différents. D'ailleurs, l'une des spécificités du champ entrepreneurial national réside dans son hétéronomie, c'est-à-dire dans son incapacité à imposer une logique d'appartenance spécifique. Cela signifie que les outsiders peuvent redéfinir les lois spécifiques de la configuration entrepreneuriale nationale en leur substituant des lois hétéronomes[252]. Et non seulement cette hétéronomie enfreint les lois spécifiques établies mais aussi elle leur dispute leur efficience. Dans ces conditions, les jeux entrepreneuriaux se structurent selon des règles externes et les processus participent à sa récréation selon la distribution du poids que leur confèrent leurs capitaux de relations. L'hétéronomie lorsqu'elle atteigne des proportions excessives, c'est-à-dire lorsqu'elle est en passe de restreindre considérablement si ce n'est totalement les marges de liberté entrepreneuriales, elle produit des mutilations qui privent les processus de leur

d'aptitudes à s'inscrire dans les girons des domaines entrepreneuriaux proposés ou tout simplement, parce que les agents n'ont pas été le produit d'une même histoire entrepreneuriale, en termes de réception des avantages financiers et matériels proposés.

[251] La mondialisation-globalisation des marchés va révéler une distribution inégale des chances potentielles de succès entre des agents mieux dotés, ceux qui ont connu leur immersion dans des espaces entrepreneuriaux marchands dont le processus de configuration témoigne de toute l'histoire du capitalisme occidental, et ceux moins dotés, issus des espaces économiques qui se sont volontairement établis à contre-courant de la logique marchande et de l'initiative entrepreneuriale privée.

[252] Par exemple l'appartenance politique peut servir de ticket d'entrée et y prendre place sans que le champ soit dans la capacité de l'invalider.

potentiel entrepreneurial et se met de travers pour empêcher la formation des interrelations entre agents de la configuration[253].

De ce fait, les orientations entrepreneuriales ne sont pas le propre du champ autonome, c'est-à-dire l'expression des potentialités inscrites dans les processus entrepreneuriaux de l'économie. Il ya un ordre entrepreneurial volontariste qui en préfigure les formes et les directions à prendre à ces processus. Peu importe qu'il se voit contraignant ou agissant à contre-sens des types d'évolution qu'ils auraient pu prendre si les logiques spontanées ne leurs sont pas refusées et peu importe des divagations qu'il commet lorsqu'il se justifie abusivement sur des bases extra-entrepreneuriales, l'essentiel est que la configuration de la fonction entrepreneuriale du pays lui revient en toute exclusivité[254]. Evidemment, avec un tel ordre entrepreneurial, l'efficience et la façon d'être entrepreneur n'est pas le produit d'un jeu propre mais d'une logique qui leur sont exogène. Ce qui est particulier aux investissements entrepreneuriaux est qu'ils trouvent leur moment d'effectuation après le desserrement de contraintes imposées par cet ordre. Les agents qui les traduisent en actes le font sous la réfraction d'un espace entrepreneurial structuré et hétéronome.

d. L'Etat ne se reproduit pas sur la base des surplus réalisés par les processus entrepreneuriaux. La reproduction de l'Etat trouve son principal ressort établi mais à l'extérieur des sphères d'accumulation du capital privé[255]. Une telle situation fragilise les forces entrepreneuriales privées qui se voient minorer dans la position qu'elles devraient occuper dans le champ de la négociation de la contrainte entrepreneuriale de l'économie. En fait, les jeux d'intérêt privé ne sont pas à un niveau d'évolution qui témoigne de l'existence d'un pouvoir économique qui permettrait, par exemple, d'arracher des contreparties à l'effort entrepreneurial fourni par les agents qui y sont impliqués. Ce rapport particulier entre la configuration étatique et la configuration

[253] Dans le cas spécifique de la configuration nationale, l'absence d'une dynamique de structuration de relations d'interdépendances entrepreneuriales, si nécessaire à la complexification de la fonction productive et au relèvement du poids de la contribution des agents dans la production nationale, répond à des considérations d'ordres politiques. La densité de ces relations fait craindre au pouvoir politique la transformation de la sphère entrepreneuriale privée en sphère d'influence qui remettrait en cause les équilibres des rapports de pouvoir établis.

[254] Dans les entreprises publiques, l'utilisation du surplus dans le règlement d'un déficit d'une unité déficitaire rentre dans le cadre du raccourcissement des fonctions entrepreneuriales. En effet, tout se passe comme si la fonction entrepreneuriale du pays est déterminée une bonne fois pour toute et d'une façon volontariste par les pouvoirs publics.

[255] Dans ce cas, on économise tout le travail de justification des prélèvements que l'Etat aurait du assumer si la reproduction était basée sur les seuls impôts déduits des surplus dégagés par les processus entrepreneuriaux privés.

entrepreneuriale est établi pour empêcher la formation les liens d'interdépendances entre les deux univers. Tout se passe comme si c'est la reproduction des forces entrepreneuriales qui dépend de l'Etat et non l'inverse. Et en tant que détenteur d'un « méta-capital »[256], l'Etat peut œuvrer à restreindre l'étendue des processus entrepreneuriaux ou de formation des interdépendances entrepreneuriales, bref, à contenir le secteur privé dans des proportions capitalistiques contrôlables. N'étant pas préoccupé dans son rôle de construction de l'espace entrepreneurial, à travailler par exemple, à l'intégration des forces entrepreneuriales, l'Etat, en tant que détenteur d'un méta-capital, est toujours enclin à le faire par rapport à une vision politique[257]. Du point de vue de la reconnaissance étatique, l'Etat met au service de la réalisation de son travail d'intégration à sa vision politique les distinctions et les faveurs entrepreneuriales qu'il accorde aux agents de sa soumission.

e. La spécificité de la configuration nationale et des processus qui lui donnent son existence réside aussi dans le fait que l'investissement entrepreneurial novateur est inopérant en raison de l'absence d'une économie de progrès technique. La problématique du progrès technique se pose dans notre pays en termes de pouvoir d'achat, d'accès à des ressources technologiques, obtenu par ponction sur un surplus en paiement extérieur exogène aux forces entrepreneuriales demandeuses. Dans ce rapport particulier à la technologie, l'investissement entrepreneurial n'est pas établi pour être processeur de capacités de maitrise technologique, mais tout simplement à faire une utilisation selon justement des modes d'emploi formellement offerts[258]. Ceci dit, en consommant des valeurs en progrès technique produites par d'autres configurations, la configuration entrepreneuriale nationale s'astreint d'une façon récursive à des choix productifs articulés au seul marché intérieur. En raison des déconnexions des sphères scientifiques, les évolutions des processus entrepreneuriaux sont intermittentes et se règlent momentanément selon des logiques d'acquisition qui sont faites pour répondre le plus souvent à des situations

[256] Pour Pierre BOURDIEU, l'Etat est détenteur d'un méta-capital qu'il définit comme « un capital qui a la propriété particulière d'exercer du pouvoir sur le capital », ici entrepreneurial. Du point de vue entrepreneurial, c'est le type de pouvoir issu de ce méta-capital qui est l'élément le plus décisif. Or, ceci dépend de la vision qui est elle-même un enjeu de luttes au sein du pouvoir.

[257] La vision politique l'emporte sur la vision entrepreneuriale de l'espace, qu'il n'a d'ailleurs pas.

[258] Réellement, les agents entrepreneuriaux n'accèdent pas à la technologie mais à son mode d'emploi. En fait, comme si il ya confusion entre technologie dans ses attributs informationnels et technologie comme ensemble de connaissances dans la partie décisive est tacite, résultant d'une dynamique d'apprentissage.

d'usure et/ou d'obsolescence[259]. En définitive, l'analyse des rapports des processus entrepreneuriaux à la technologie et à la science conduit à mettre l'accent sur les éléments essentiels suivants :

- Les processus entrepreneuriaux ne sont pas le lieu de maitrise technologique, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas structurés pour orienter les efforts vers l'endogénéisation de la production technologique. Le rapport à la technologie se manifeste dans les montages entrepreneuriaux fondateurs et plus tard, pour servir une logique de reproduction, dans le renouvellement des éléments du capital technique de l'entreprise.
- Les connaissances technologiques tacites, décisives du point de vue de l'évolution des processus entrepreneuriaux et de la construction d'avantages compétitifs, sont non transférables. L'illusion de la transférabilité, qu'alimente son assimilation abusive à de simples logiques d'acquisition, est à l'origine de la circularité des processus entrepreneuriaux de la configuration nationale[260].
- L'absence de rapport entre les univers de production scientifique et les processus entrepreneuriaux de la configuration nationale. Dans un pays où presque tout est importé, les lieux de production scientifique font le simple figurant et la recherche scientifique n'est pas orientée vers les besoins de l'économie. Ce rôle schumpétérien qui consiste à transformer les inventions de l'univers de la science en nouvelles combinaisons s'appuie sur des mécanismes qui font défaut en Algérie.

Les particularités des processus et des fonctions entrepreneuriales qu'ils remplissent à l'intérieur d'une configuration sont, avons-nous dit, des particularités structurelles. Ces fonctions sont produites par les processus de différenciation qui façonnent les formes et qui situent la taille de la configuration entrepreneuriale à un certain niveau. Et plus la division sociale entrepreneuriale devient importante, plus la taille de la configuration devient grande. Les réseaux entrepreneuriaux structurés autour de la réalisation de valeurs d'usage ne sont pas forcément le résultat de la domestication des différentes fonctions qui participent à cette réalisation. Dans les

[259] La rupture avec un tel mode d'intériorisation des technologies est difficile à imaginer au moment où le divorce entre les sphères productives et scientifiques s'est longuement installé dans l'économie ou dans les pratiques entrepreneuriales.

[260] Il ya une tendance démesurée à poser le problème technologique en termes d'acquisition, c'est-à-dire à évacuer tout les enjeux cognitifs de maitrise qui sont à la base de l'apparition et de l'évolution des trajectoires entrepreneuriales. Cette focalisation excessive sur les enjeux financiers est à relier à l'existence d'une mentalité productiviste d'où dérive une réduction des actes entrepreneuriaux à l'acte de produire.

segments où les taux d'intégration sont faibles et dont les processus fonctionnent de l'extérieur, ce qui est parfaitement reflété par les économies rentières, les processus de différenciation se raccourcissent en donnant à la configuration la marque d'une certaine forme d'extraversion. Dans ce cas, l'éventail des fonctions qu'on peut y voir est très réduit et l'essentiel des fonctions entrepreneuriales dans un processus de transformation des ressources se situe ailleurs, dans les autres économies. Il en va ainsi pour le cas des présences entrepreneuriales dans les stades les plus en aval des filières. Le cas extrême, celui où ces fonctions sont totalement absentes, est fourni par les situations où les valeurs d'usage consommées localement sont le produit d'un recours à l'importation. Seulement, le recours à l'importation ne supprime pas les réseaux de relations d'interdépendance, mais en modifie la forme. L'affaiblissement des processus de différenciation entrepreneuriale réduit le cône des relations fonctionnelles à l'intérieur d'une configuration entrepreneuriale nationale en trouvant des compensations dans la verticalisation des jeux de relations : les luttes pour l'accès aux ressources entreprenantes en est la forme d'expression. On peut faire le même constat des espaces qui ont vécu les effets de la désindustrialisation.

Toutefois, les différences caractérisant ces processus entrepreneuriaux n'excluent pas les similitudes qu'ils entretiennent entre eux, que les approches en termes de diversité tendent justement à nier. Les agents, qui sont donc ces processus, intériorisent la logique de fonctionnement de la configuration de leur appartenance. Dans un espace de jeu que se livrent les participants de la configuration nationale, la maitrise des capacités relationnelles conditionne les succès recherchés. C'est un enjeu décisif dans une configuration qui subit des injonctions en raison de son hétéronomie et des dépendances des logiques productives, qui lui donnent son existence, de l'extérieur. Cette particularité configurationnelle de l'espace national est intériorisée par les agents entrepreneuriaux. Evidemment, dans ce contexte configurationnel, la substitution des logiques relationnelles par des logiques managériales est du point de vue l'efficience inopérante[261]. Et, tout compte fait, l'analyse de la spécificité des agents ou des jeux auxquels ils participent ne peut se faire avec des visions centrées sur l'agent, comme réalité isolée doté d'un esprit d'entreprise extensif.

[261] On peut dans la lignée des écrits de P. BOURDIEU ou tout particulièrement de N. ELIAS (dans la société des individus) parler d'un « habitus national » défini comme ce que « tout individu, si différent soit-il de tous les autres, partage avec les autres membres de sa société ».

SECTION 02. GRILLE D'ANALYSE DES REALITES ENTREPRENEURIALES[262]

L'analyse des réalités entrepreneuriales souffre de l'absence d'une vision paradigmatique[263]. Les modes d'investigation prégnants consistent le plus souvent à étendre les opérations de recherche sur des domaines d'analyse présupposés foncièrement caractéristiques des pratiques entrepreneuriales (innovation, opportunités d'affaires, création de valeur,…) pour aboutir en dernière instance à des modèles de portée théorique plus générale. Ces modèles servent alors de matériaux pour l'élaboration paradigmatique, c'est-à-dire pour déduire un « cadre unificateur » de la pensée entrepreneuriale. Dans cette démarche, la construction de la vision paradigmatique est donc dénuée de tout ancrage empirique.

Dans la perspective ouverte ici, nous considérons que l'effectivité d'une vision paradigmatique dépend de son opérationnalité, c'est-à-dire de sa capacité à saisir d'une façon systématique les réalités irréductibles du monde entrepreneurial, et non d'une quelconque adhésion des chercheurs. Mais la portée opérationnelle et explicative attendue d'un choix paradigmatique suppose, pour mettre en construction un cadre explicatif global, une délimitation du champ d'analyse des réalités entrepreneuriales. Cependant, la circonscription du champ de la pensée entrepreneuriale ne pourrait prendre son cours de réalisation sans l'édification de balises, sans l'élaboration de questionnements structurants, prenant la forme d'axes ou de perspectives de recherche. En d'autres termes, il s'agit de déplacer les regards des objets actuels de l'entrepreneuriat pour les concentrer sur ce qu'on peut considérer comme un objet les totalisant, prenant la forme d'un programme de recherche, c'est-à-dire de réunir les questions jugées pertinentes en un seul lieu d'analyse. Au lieu donc de raisonner en termes de facettes, de formes d'expression, de différents aspects,…, il est théoriquement beaucoup plus prometteur de

[262] Nous préférons parler ici de grilles d'analyse que de grilles de lecture des réalités entrepreneuriales. Le problème ne réside pas dans le positionnement schématique de théories entrepreneuriales par rapport à des critères choisis à l'occasion. L'établissement de points de démarcation, de rapprochement ou d'éloignement entre des travaux est fort utile pour servir des finalités pédagogiques, mais il ne pourrait à aucun cas se substituer aux réalités empiriques. Le travail d'appréhension des réalités entrepreneuriales ne peut se suffire d'un travail de description, d'enregistrement des données. Toute analyse fondée empiriquement doit utiliser le travail de reconstruction du réel pour la rende scientifiquement intelligible

.

[263] S'appuyant sur les résultats des travaux de T.S. KUHN, selon lequel le paradigme est un moyen « pour résoudre le puzzle des connaissances », Thierry VERSTRAETE et Alain FAYOLLE soutiennent, dans un article cosigné, que « le domaine de recherche en entrepreneuriat est pré-paradigmatique ». Ils nous invitent par ailleurs à une relecture des travaux théoriques pour aboutir « à un cadre unificateur » des visions en entrepreneuriat. Voir à ce sujet leur article Paradigmes et entrepreneuriat, Revue de L'entrepreneuriat, V.4, N°1, 2005.

redimensionner la question des conditions d'apparition et de fonctionnement des dynamiques entrepreneuriales en cinq niveaux d'analyse pertinents.

- **La spatialité des processus de formation des dispositions entrepreneuriales.** Les processus d'apprentissage entrepreneurial sont les vecteurs d'acquisition de dispositions entrepreneuriales et ceci quels que soient les niveaux d'évolution des sociétés et des économies. Ces apprentissages, qui supposent l'offre d'espaces appropriés (une entreprise publique, une entreprise familiale,…), subissent les effets de l'ordre économique en place et des structures des configurations que forment les espaces entrepreneuriaux. Ils s'analysent comme des processus d'incorporation de la structure organisationnelle de l'espace de leur déroulement. Les types de maitrise de jeux entrepreneuriaux ne sont pas les mêmes dans toutes les économies : une économie organisée en monopoles ne prédispose pas les agents de la même façon que ne pourrait le faire une économie traversée par des rapports concurrentiels.

- **L'endiguement des choix entrepreneuriaux à l'intérieur de l'univers des possibles des systèmes de dispositions incorporés.** Les engagements entrepreneuriaux sont en effet commandés, aux différents contextes de la réalisation entrepreneuriale (fondation d'une entreprise, bifurcation entrepreneuriale, restructuration d'unités entrepreneuriales,…), par les systèmes de dispositions acquis à travers les apprentissages antérieurs. Ces systèmes sont, en raison de leur inertie et des intérêts des agents, explicatifs du maintien des agents sur leurs trajectoires. N'étant pas de choix intentionnels d'agents calculateurs, les orientations entrepreneuriales sont le produit de structures cognitives spécifiques que les agents investissent dans leurs systèmes de représentations et d'actions.

- **L'ajustement des espérances aux chances objectives de succès définies par la structure et le volume du portefeuille des ressources maitrisées par l'agent.** Les ajustements qui s'opèrent à l'occasion de rencontre entre agents et leurs espaces d'appartenance est une question aux enjeux théoriques importants pour comprendre les conditions d'émergence et de fonctionnement des dynamiques entrepreneuriales. Les mettre au centre des opérations de recherche permet de comprendre les logiques de distribution des taux d'engagement et les succès qui leur sont sous-jacents. Pourquoi ces engagements s'effectuent dans les limites des chances objectives de succès

incorporées par l'agent? Et dans quelle mesure les interventions d'agents ou d'institutions pourraient accélérer ces ajustements ?

- **Les réajustements des processus entrepreneuriaux aux exigences structurelles de leur espace d'insertion et des cadres institutionnels de l'exercice entrepreneurial[264].** Les processus entrepreneuriaux structurent, dans les limites du cadre d'exercice entrepreneurial, les espaces concurrentiels en leur imprimant des particularités structurelles et fonctionnelles[265]. La reconstitution des logiques spécifiques de structuration et de fonctionnement des espaces entrepreneuriaux en tant qu'espaces concurrentiels ouvre une perspective de recherche qui permettrait de trouver des réponses à des questions totalement absentes des problématiques de recherche. Pourquoi les changements structurels entrepris en Algérie dans le cadre de la rupture systémique n'étaient pas ceux qui auraient pu impulser des dynamiques entrepreneuriales de rupture dans les différents secteurs de l'économie nationale? Quelles conséquences pour un espace entrepreneurial ne fonctionnant pas selon sa logique spécifique ? Les sens de jeux intériorisés pendant les périodes qui ont précédé la transition sont-ils en concordance avec les exigences dispositionnelles d'une économie soudainement soumise à des règles de fonctionnement marchand ? Comment s'organiserait le jeu concurrentiel ente des forces entrepreneuriales publiques et privées ?

- **Les effets formatifs des mécanismes de construction étatique des espaces ou des dynamiques entrepreneuriales.** L'inscription sur des marchés ou des territoires recoupent avec les niveaux d'évolution de la structure entrepreneuriale de l'espace économique et les niveaux d'évolution des processus de construction étatique. L'analyse en termes de construction étatique entrepreneuriale fournit des pistes de recherche qui entraineraient des avancées dans la connaissance de ces dynamiques. Elle permet de comprendre pourquoi la réussite entrepreneuriale ne pourrait être le produit d'un acte intentionnel, d'une logique individuelle pure. Aussi, elle permet de savoir que les créations d'entreprise ne se confondent jamais avec les

[264] Le cadre d'exercice entrepreneurial est délimité par des frontières structurelles, au sens où les processus qui y sont intégrés ne pourraient s'accomplir que dans les limites du ressort de la structure entrepreneuriale de l'espace économique. Il est aussi un espace de réception et de développement de pratiques entrepreneuriales qui subit les effets plus au moins contraignants du cadre institutionnel en place.

[265] Il faut inverser les regards et partir dune vision qui permet de découvrir les forces exogènes agissantes sur les processus entrepreneuriaux ou concurrentiels. L'analyse de l'évolution des dynamiques entrepreneuriales ne serait jamais complète sans faire l'histoire de l'évolution du cadre institutionnel en place.

créations d'un marché. Une démarche centrée sur la construction sociale des espaces marchands et entrepreneuriaux permet aussi de savoir pourquoi et comment l'Etat procède à l'unification et à l'homogénéisation des pratiques entrepreneuriales. Pourquoi, malgré cette double volonté étatique, les instances de régulation seraient en passe d'ouvrir l'œil sur la question des évasions ou des fraudes fiscales ? Pourquoi les agents fuient les espaces physiques entrepreneuriaux spécifiés par l'Etat ? Comment les structures juridiques pourraient s'ériger en facteurs contraignants à l'évolution des structures entrepreneuriales ? Comment les reconnaissances sociales et étatiques influencent les trajectoires entrepreneuriales ? Comment fonctionnent les légitimations entrepreneuriales dans le cas particulier algérien ? Les légitimations entrepreneuriales sont-elles subordonnées aux réalisations entrepreneuriales des agents, à leur contribution socio-économique (création d'emploi, satisfaction des besoins,…) ?

SOUS-SECTION 01. LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE ENTREPRENEURIAL

Les processus d'apprentissage entrepreneurial demeurent, en tant que vecteurs d'acquisition des dispositions spécifiques, absents des travaux consacrés à l'entrepreneuriat. La plupart des approches se limitent au traitement de la question des apprentissages proprement dits, en s'inscrivant volontairement dans une perspective de dépassement du modèle de la boîte noire[266]. Ce positionnement rend malaisé tout travail de transposition des schémas théoriques proposés pour appréhender des réalités comme les processus entrepreneuriaux[267]. Ces processus présentent des particularités qui ne peuvent être interrogées sans appel à l'aide de ces approches :

[266] Ces approches, regroupant pour l'essentiel les travaux développés dans le cadre du courant béhavioriste et du courant évolutionniste, partagent l'idée de l'exploration de la firme de l'intérieur, en s'inscrivant notamment et chacun à son compte dans le paradigme simonien de la rationalité limitée. L'apprentissage n'est pas simplement incrémental ou adaptatif, il est aussi un processus dynamique qui pourrait déboucher sur des routines dynamiques.

[267] Le statut théorique réservé aux agents, à l'espace, l'évacuation des déterminants institutionnels dans l'analyse des comportements,…, sont autant d'obstacles pour appréhender les espaces entrepreneuriaux. Les schémas théoriques proposés restent en termes de mesure, en deçà de l'importance de la question. Cependant, il n'est pas dit ici que ces travaux sont sans intérêts pour l'analyse entrepreneuriale. Bien au contraire, ces modes de théorisation pourraient, s'ils viendraient à être retravaillés, fournir une base explicative suffisamment large pour appréhender les processus d'apprentissage, non pas seulement comme de simples acquisitions de compétences, mais comme des processus d'incorporation dispositionnelle, c'est-à-dire des préférences entrepreneuriales, des capacités entrepreneuriales (financières, techniques, commerciales, organisationnelles, relationnelles) , des capacités de maitrise des sens de jeux entrepreneuriaux.

- L'analyse des processus de formation des dispositions entrepreneuriales suppose la reconsidération du niveau d'analyse choisi par ces approches pour rendre compte de la question du façonnement comportemental des agents. Les agents incorporent des dispositions significativement entrepreneuriales sur des espaces débordant celui représenté par une firme[268].
- Les processus d'apprentissage entrepreneurial supposent des espaces qui offrent des conditions objectives appropriées. De ce fait, l'entreprise est un espace où on peut découvrir une certaine orchestration de l'organisation et du management spécifiques d'un capital entrepreneurial objectivé. L'apprentissage est entrepreneurial lorsqu'il s'effectue à partir des positions qui supportent le management d'un système de ressources spécifiques.
- Ces processus subissent les effets des conditionnements socioéconomiques sur des espaces traversés par des conflits. Leur appréhension suppose la reconsidération des déterminations socio-temporelles qui pèsent sur les processus d'incorporation dispositionnelle[269].
- Ils sont des processus d'incorporation de la structure de l'espace de leur déroulement. Ils sont donc sélectifs, au sens où les conditions de cette incorporation ne s'offrent pas automatiquement à tout les agents de cet espace ; spécifiques, au sens où ils donnent lieu à des trajectoires différentes[270].
- Ils s'analysent, enfin, comme des processus d'immersion dans un ordre économique et social particulier. Les capacités dispositionnelles à l'exercice entrepreneurial ne se réduisent pas à des compétences entrepreneuriales, mais à des capacités de maitrise d'un sens de jeu entrepreneurial.

A. LES PARTICULARITES DES APPRENTISSAGES ENTREPRENEURIAUX

L'apprentissage par qui un individu devient entrepreneur est bien particulier par sa multidimensionnalité et, ce qui revient dire, sa complexité. Les processus entrepreneuriaux naissent, se récréent et se développent par apprentissage. Ce sont ces temps historiques qui font d'un individu, et d'une certaine façon, un agent entrepreneurial. Cet entrepreneur en devenir, quelque fois chemin faisant ou en s'y

[268] L'apprentissage entrepreneurial ne se rapporte pas exclusivement à la maitrise de métiers entrepreneuriaux, entendus comme un ensemble de savoirs et savoir-faire. Il est dynamique au sens où il ne s'effectue pas seulement par rapport à l'existant.

[269]La « trêve organisationnelle », postulée dans le modèle évolutionniste est de ce point de vue inopérante. L'espace d'apprentissage entrepreneurial dispose des frontières mouvantes et une logique de fonctionnement qui est celle des espaces conflictuels.

[270] En fait, comme on le verra, le système de dispositions entrepreneuriales d'un agent traduit la maîtrise d'une certaine structure de distribution de ressources composant le capital entrepreneurial du même agent.

préparant, pour n'apparaitre en tant que tel, c'est-à-dire d'une façon déclarée, le cas des entrepreneurs essaimés, est une réalité processuelle d'ordre cognitif, comportemental et social. Bien que les travaux sur l'apprentissage entrepreneurial fassent défaut, les théorisations strictement réservées aux phénomènes d'apprentissage, plus fréquemment dans la limite de la frontière de l'entreprise, posent de sérieux problèmes conceptuels et d'appréhension, quant aux hypothèses restrictives retenues pour rendre compte de leur fonctionnalité et de leurs logiques d'orientation. Il va sans dire que les résultats obtenus par ces modes de théorisation ne sont pas faits pour être directement convoquer pour travailler de surcroît un objet d'une taille et d'une structure différente que l'est l'apprentissage entrepreneurial.

L'apprentissage en question n'est pas un phénomène strictement cognitif pour le circonscrire à l'intérieur des limites d'un espace présupposé organisationnel[271]. Il ne se réduit pas à une acquisition de savoir-faire. Pour être entrepreneur, la maitrise des ressources efficientes ne doit pas dissimuler les questions aussi lancinantes que les contraintes d'adaptation aux exigences marchandes et des jeux concurrentiels, que l'est celle du sens de jeu dans les négociations sur les marchés des inputs et du sens de jeu relationnel, du moment que le capital social joue pleinement dans la mobilisation et la construction du capital efficient. Ces processus d'apprentissage sont des réalités intra-organisationnelles qui s'étendent pour concerner des phases pré-entrepreneuriales. Ils concernent les processus structurés et plus ou moins autonomes lorsqu'ils traduisent des dynamiques de changement organisationnel. Ils se présentent dans deux états indissociables : ils s'orchestrent par rapport à l'existant mais sans perdre la faculté d'être ce que G KOENIG appelle « l'apprentissage en marchant »[272].

Les processus d'apprentissage ne sont pas, à certains égards, ces apprentissages dont parlent les théoriciens des sciences de gestion[273]. En effet, dans les modes de théorisation construits dans la lignée des travaux des béhavioristes (CYRT, SIMON, MARCH) et des évolutionnistes (NELSON et WINTER), les catégories conceptuelles et, pour une forte raison, les hypothèses retenues ne sont pas transposables pour les mettre au travail sur des questions qui débordent les réalités empiriques pour

[271] L'apprentissage ne se limite pas aux connaissances internes à l'organisation. Pour Nicole. AZOULAY et Olivier. WEINSTEIN l'apprentissage concerne aussi « les caractéristiques de l'environnement et ses transformations ». Les compétences de la firme, Revue d'Economie Industrielle, N° 93, 4ième trimestre, 2000.

[272] Pour G. KOENIG, « la confrontation à des situations plus dynamiques et plus complexes que par le passé explique que l'attention ce soit pour partie déplacée de la gestion de la répétition à ce qu'on pourrait appeler « l'apprentissage en marchant ». G. KOENIG, L'apprentissage organisationnel : repérage des lieux, In Revue Française de Gestion, n160, 2006, pp. 293-306.

[273] Bref, l'apprentissage organisationnel est un élément de l'apprentissage entrepreneurial.

lesquelles elles sont élaborées. D'abord, l'analyse des apprentissages s'élabore dans le contexte organisationnel d'une firme d'un niveau d'évolution historique donné[274]. Les contextes d'évolution technologique, concurrentielle voire marchande ne sont pas simplement différents, lorsqu'on les compare à ce qu'ils sont dans une économie telle que la nôtre, mais pratiquement absents dans les périodes de l'économie planifiée[275]. Ensuite, les modes d'encadrements institutionnels ne règlent pas de la même façon la question des libertés d'initiative ou de l'autonomie des acteurs[276]. Enfin, l'apprentissage entrepreneurial ne cadre pas avec le mode de réintégration des dimensions organisationnelles qui étaient, avouons-le, à l'origine des avancées dans le domaine particulier de l'analyse de la firme. Les principes de l'ultra-individualisme et du « tout comme la somme des parties » béhavioristes et évolutionnistes rendent malaisés l'analyse des processus d'apprentissage entrepreneuriaux.

L'étude des dynamiques de ces apprentissages, lorsque celle-ci est envisagée dans le cadre d'une firme établie, aborde en perspective historique, c'est-à-dire à partir d'un point d'appui ex post et d'une façon inclusive, la genèse des capacités dispositionnelles qui sont tenus comme éléments sur lesquels se fondent les succès entrepreneuriaux (en termes de la réussite des actes fondateurs qu'en termes de structuration et de développement des unités créées) des agents établis qui les ont subits. Ces dispositions forment un système qu'on peut séparer en éléments suivants :

- Des capacités entrepreneuriales regroupées autour de dispositions financières, techniques, commerciales, organisationnelles, relationnelles. Elles forment un système où la structure qui le spécifie revêt une forme unitaire. Elles se ramènent à des aptitudes de maitrise pratique. On associe à la capacité d'entreprendre d'un agent entrepreneurial une idée vague d'une capacité d'une généralité telle qu'elle se glisse dans le raisonnement sans qu'elle ait besoin d'une mise en question. Bref, on se fait l'illusion de prendre la systématicité de dispositions entrepreneuriales pour une capacité venant en

[274] Le cas de la firme nationale est différent. Il résiste à toute transposition et à toute universalisation.

[275] Travailler sous hypothèse d'un cadre marchand et concurrentiel établi, comme on peut le voir à l'arrière plan des schémas théoriques des processus d'apprentissage est une aberration d'autant plus que nous sommes placés en face d'un contexte de transition marchande et concurrentielle. Dans un contexte de transition, qui était celui de la fin des années (19)80-début des années (19)90 pour le cas de l'économie nationale, la problématique de l'apprentissage n'était pas inscrite dans l'otique d'une exploration de la firme nationale de l'intérieur.

[276] Dans des modes d'organisation institutionnelle qui restreignent les libertés d'entreprendre, comme on peut le constater avec le dispositif de (19)82, et qui ne sont pas établis pour permettre la valorisation des potentiels, les processus d'apprentissage organisationnels ou entrepreneurial se trouvent gripper. Les mécanismes incitatifs qui en sont le moteur deviennent inopérants et en font le lit à des gaspillages de compétences.

bloc et donc constituée en dehors de la maîtrise des ressources. Sur ce point, le sens scientifique, pour en avoir réservé le statut de boite noire, s'égalise avec le sens commun. La capacité que met l'agent au service de la création de son entreprise ou d'un acte d'entreprendre quelconque est de ces termes fourre-tout.

- Des capacités d'individualisation et de coordination des maitrises pratiques réparties sur un espace organisationnel en fonction de la longueur des processus de différenciation du système d'offre de la firme. Or, l'acquisition de capacités entrepreneuriales d'un genre particulier, que celles se rapportant à la coordination d'individus répartis sur un espace différencié et hiérarchisé, est assujetti à un filtre qui en y commande l'accès. L'apprentissage met en jeu la question des espaces de prise de décision, c'est-à-dire d'appartenance au champ du pouvoir. Les agents qui configurent un espace de prise de décisions sont mieux disposés à acquérir la maîtrise de règles, de routines ou des modes de résolutions de problèmes propres à la firme.
- Des capacités entrepreneuriales informationnelles en particulier celles qui permettent de porter un jugement sur la configuration de l'espace entrepreneurial d'appartenance. Celles-ci structurent en partie le système de perception, d'appréciation de l'agent. La constitution d'un capital informationnel efficient d'un point de vue entrepreneurial est conditionnée, elle aussi, par la position de l'entrepreneur potentiel dans l'espace organisationnel. Lorsqu'on est partie prenante, on est en position de s'informer sur l'évolution et le fonctionnement des marchés, à avoir une idée sur les dispositifs institutionnels encadrant les pratiques entrepreneuriales (les marges de libertés qui y sont accordées, leur crédibilité,…), à s'informer sur le champ entrepreneurial et à développer une capacité de jugement quant à la spécificité des rapports entrepreneuriaux dans l'économie.
- Des dispositions à évoluer en dehors des cadres d'allocation des ressources qui prévalaient avant la transition. Elles se règlent par l'acquisition d'un sens de jeu marchand et concurrentiel. Les ajustements au cadre marchand, celui qui alla même prendre place avec la mise en œuvre des réformes engagées vers la fin des années (19)80, ont été vécus différemment par les agents privés et les agents du secteur public. D'abord, les influences idéologiques prodiguées par l'ordre économique et social qui coïncidait avec la période planifiée n'ont pas eu les mêmes effets selon les types, l'origine des formations reçues par les agents du secteur public. Il était certain que les formations assurées à l'étranger étaient de nature à prédisposer les bénéficiaires à mieux s'appliquer

dans le cadre d'une économie de marché que dans une économie planifiée[277]. D'ailleurs, ces derniers n'aménageaient pas leurs efforts pour décrier la logique du management planifié au moment où ils célébraient avec emphases les bienfaits d'une économie de marché (plus d'autonomie, plus de marges de manœuvres pour s'appliquer, …)[278]. Ensuite, l'intériorisation d'une logique de fonctionnement d'une économie administrée avait produit un durcissement de la contrainte d'adaptation aux règles du jeu concurrentiel entre les forces entrepreneuriales de l'économie[279]. Enfin, et c'est ce que montre le cas de l'essaimage entrepreneurial, les agents ont eu à choisir leurs segments d'entreprendre en fonction d'une démarcation concurrentielle. Les stratégies de différenciation entrepreneuriales étaient pour les agents un moyen pour éviter de s'enliser dans des pratiques concurrentielles.

L'apprentissage nous montre qu'à l'origine de l'individualisation, c'est-à-dire de ce processus par lequel un individu devient entrepreneur, se pose la question de la légitimité dispositionnelle, c'est-à-dire les propriétés caractéristiques efficientes qui définissent les droits d'entrée à l'univers d'apprentissage entrepreneurial[280]. Dans les périodes qui ont précédé les mouvements d'essaimage à partir des firmes publiques, c'est-à-dire durant toute la période planifiée, les ressources structurant le capital technique étaient relativement les plus efficientes. Par l'appui du contexte, il fallait industrialiser le pays, et par les constructions étatiques mises en œuvre pour assurer ce cap, les ressources techniques vont constituer l'élément essentiel de l'efficience

[277] Les formations reçues n'étaient pas dédiées à un système planifié. Elles ont eu lieu dans des écoles occidentales et avaient des contenus techniques (le cas des ingénieurs, des agents comptables,…) indifférenciés. Sur le plan de légitimation de l'exercice du pouvoir ou de l'affirmation identitaire, les agents formés à l'étranger étaient ceux qui étaient symboliquement les mieux distingués.

[278] Dans les sphères dirigeantes des entreprises, à l'instar de l'entreprise ENPC, le débat se centrait au début des années 19(90) sur la nécessite de la mise en place d'une économie de marché. Pour eux, ce mode d'allocation des ressources est supérieur au mode antérieur, car il offrait la possibilité de dégager des surplus, qu'ils voyaient nécessaires pour la reproduction de l'entreprise, pour la réduction des effets des comportements laxistes et surtout pour la valorisation des potentiels et l'exploitation des compétences acquises, jusqu'ici supplantées par les interventions récurrentes du centre. Ceci dit, il y avait une opinion favorable, relayée par des médias dans un contexte où toute référence à la planification est décriée voire rejetée.

[279] Les capacités à évoluer dans des environnements concurrentiels faisaient défaut et souvent contrariées par des dispositions égalitaristes qui empêchaient le développement de tout argument concurrentiel fondé sur les différences de valeur dans les offres de biens et services d'agents d'un même univers concurrentiel. Par exemple, un surplus de service dans les cafétérias et dans les transports de voyageurs n'est pas intégré au prix du service offert.

[280] Dans l'entreprise ENPC, nous avons pu constater que les essaimés étaient tous des agents qui ont eu des formations dans le domaine technique (des ingénieurs, des techniciens et techniciens-supérieurs dans les domaines de la technologie plastique, de la maintenance,…).

entrepreneuriale des entreprises publiques à créer. Les formations dispensées à l'étranger, les litiges dans la gestion des installations des usines, la part prépondérante prise par les dépenses en assistance technique,…, confirment l'intérêt particulier accordé à un management entrepreneurial fondée sur la recherche d'une maîtrise d'un capital technique et donc la tendance au sur-classement relatif des détenteurs des ressources y afférentes. Les reconnaissances et les crédits s'accordaient aux agents du monde des ingénieurs et des techniciens. Ces derniers se rendirent possesseurs de droits d'entrée pour être des directeurs, des responsables de départements, des membres de structures collégiales ou ad' hoc où ils y sont numériquement déjà dominants. En plus des capacités de coordination, dont on a parlé plus haut, ces participants « apprennent à se situer, à se protéger, à résister par inertie ou de façon organisée, ou au contraire à adhérer à des valeurs, des objectifs, des projets »[281], autant d'aptitudes transposables, c'est-à-dire porteuses de potentialités par lesquelles pourraient prendre effet des dynamiques d'autonomisation d'agents.

Il reste que l'appartenance à cette espace n'annule pas les inégalités de chances objectives entre les agents participants. Etant répartis selon une distribution hiérarchisée de positions dans cet espace de pouvoir, les agents n'ont pas les mêmes chances et les mêmes dispositions d'apprendre. Au lieu d'un pouvoir discrétionnaire dont bénéficient les dirigeants des firmes privées, ce que tout de même nous enseignent la théorie de l'agence, les dirigeants des firmes publiques dont l'initiative entrepreneuriale est confisquée par le management centralisé, développent relativement plus de capacités relationnelles. Parmi ces derniers, les directeurs et leurs collaborateurs directs sont les mieux placés pour avoir la maîtrise de ces capitaux relationnels[282]. En plus, les vagues successives d'agents qui sont passés par cet espace d'apprentissage se séparent en termes du volume de capitaux maîtrisés. Les effets de déclassements étaient tels que les agents pionniers ont fondé des

[281] N. AZOULAY, op. cit.

[282] Ces agents se trouvent en position qui leur donnent des chances de participer à des sommets, des conférences, à des rencontres avec les officiels (les walis, les ministres,…), à faire partie dans des délégations, des commissions locales ou ministérielles. On dit souvent que tel agent est mieux introduit pour ne pas dire le mieux objectivement placé pour être reçu. Ici les rapports de confiance se transfigurent pour devenir des capitaux symboliques et rendent potentiellement possesseurs les dirigeant, en quête d'autonomie entrepreneuriale, de capitaux de relations. Mais, on trouve scandaleux qu'un directeur d'une entreprise fasse son retrait pour se mettre librement à son affaire. Le cas de POLYCAD POLYMER, une entreprise fondée par un ancien directeur d'une entreprise, est l'exemple d'un choix entrepreneurial où celui-ci a préféré de se positionner sur l'espace des pratiques partenariales, puisqu'il choisit comme segment de fabriquer des pièces en caoutchouc à des clients industriels.

entreprises qui étaient relativement de taille supérieure par rapports aux créations réalisées avec les départs ultérieurs.

L'apprentissage entrepreneurial est un processus d'individualisation qui tient sa raison d'être de l'espace organisationnel de son déroulement. Les agents acquièrent leurs individualités mais aussi des propriétés qui renseignent sur une appartenance commune. Cela signifie que la structure organisationnelle exerce des effets contraignants sur les agents en situation d'apprentissage et finit à leur imprimer des types de conduites, de routines (les mêmes façons de résoudre des problèmes), des règles,… Dans les situations d'essaimage, les agents gardent leur origine entrepreneuriale et sectorielle. L'inscription de leurs choix entrepreneuriaux dans le même espace sectoriel ou entrepreneurial est le produit de l'incorporation de la structure organisationnelle de la firme d'origine. Le même espace d'apprentissage ne peut pas s'ouvrir sur des perspectives entrepreneuriales multidirectionnelles, radicalement différentes. De même, un individu ne peut pas devenir entrepreneur ou apprendre à l'être sans partir à la rencontre des autres, sans se combiner avec les autres. On peut, à titre illustratif, présenter les choix effectués au sein de l'essaim qui s'est formé autour de l'entreprise ENPC (Entreprise Nationale Des Plastiques Et CAOUTCHOUCS) localisée à Dra-El-Mizan (wilaya de Tizi-Ouzou) ;

Tableau N°01. "Les deux vagues de création d'entreprises au sein de l'essaim " :

Les entreprises de la première vague	Créées par des agents qui ont quitté l'unité ENPC à une période antérieure à 1990	GMC, Arditec, Servoplast, Artiplast, Faraplast, Office 2000, Polycad/Polymère
Les entreprises de la deuxième vague	Créées par des agents essaimés en situation de départ volontaire	Entreprise Lounici, Boghniplast, Boghni-Bross, Sinjexplast
	Créées par des agents essaimés qui étaient licenciés par l'unité ENPC	Entreprise Arbaoui, Entreprise Mahfoufi, Entreprise Khelif, Entreprise Multiplast, Entreprise Ben Akli, Femplas, Entreprise Terrar

« Données rassemblées sur la base des éléments de notre enquête »

A ces deux vagues de création, il faut ajouter :

- Le cas de HM Plast et de Flacoplast dont les créateurs sont des agents hors

essaim. Il faut dire aussi que ces deux entreprises, qui sont spécialisées dans les opérations de transformation simples (soudage dans le premier cas et soufflage dans le second cas), vont apparaître sous des interventions répétées des agents essaimés.

- Le cas de l'entreprise SMEG qui a été créée au milieu des années 1980 par l'industriel local Chergui. Son apparition est liée à une stratégie de valorisation de compétences acquises. Elle est spécialisée dans la production, à partir de films PVC, d'emballages divers.

Les processus d'apprentissage entrepreneurial ne se réduisent pas à des processeurs de connaissances. L'agent sur le point de créer une firme se lance dans une œuvre fondatrice où le capital de connaissances ne suffit pas pour y est progresser et répondre à l'ensemble des à-coups qui se trouvent sur son chemin. Les aptitudes qu'il déploie sont d'abord ces capacités à vaincre des inerties, celles-là mêmes qu'on peut observer chez les individus dépourvus d'antériorités entrepreneuriales. Les capacités dispositionnelles à se conduire en créateur dépendent de l'état que prend le locus of control (le lieu de contrôle) dans les confrontations avec le contexte et les différentes conjonctures chez l'agent entrepreneurial[283]. Bien que la littérature attribue l'état dispositionnel le plus entreprenant à l'individu chez qui le focus of control est interne, la réalité montre que les processus entrepreneuriaux s'appuient sur des capacités intériorisées à travers de long processus d'apprentissage et sur des « interventions éducatives » qui émanent, pour le cas de l'essaimage, d'agents se situant dans l'espace d'appartenance ou en relations avec lui (le jugement par les pairs…). La constitution de la « fonction de commande de comportement » chez un agent s'effectue sur un espace particulier. La façon de négocier une affaire, une acquisition d'une technologie ou d'un crédit, la façon de gérer ses ressources humaines ou des situations conflictuelles, traduit une capacité dispositionnelle construite par un individu dans ses relations aux autres individus[284].

L'apprentissage (individuel ou organisationnel) est souvent vu comme un processus cumulatif. Si on peut l'admettre tel quel, cela ne s'envisage que dans les orchestrations établies pour maitriser des créations ex nihilo. Mais, même dans le

[283] Le locus of control se définit comme « la perception qu'a ou non un individu de pouvoir contrôler ce qui lui arrive ». Emile-Michel HERNANDEZ, Le processus entrepreneurial : vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat, éd. L'Harmattan, Paris, 1999, p. 32.

[284] La notion de « fonction de commande de comportement » est développée par Norbert ELIAS dans La société des individus, éd. Fayard, Paris, 1991. Pour N. ELIAS, « seul le long et difficile ciselage de ses fonctions psychiques par le rapport avec les autres confère à sa commande de son comportement la forme unique caractéristique de l'individualité spécifiquement humaine ». La société des individus, p. 103.

cas d'apprentissages par rapport à l'existant, on ne peut nier le caractère conflictuel de leur déroulement. Autrement dit, postuler l'existence d'une trêve organisationnelle et une logique additive (le tout comme la somme des parties, c'est-à-dire que l'apprentissage organisationnel est la somme des apprentissages individuels) aux processus d'acquisitions des connaissances, relève de l'irréalisme. L'apprentissage entrepreneurial n'est ni la somme des connaissances maitrisées individuellement ni le résultat de l'appropriation par un agent de toutes les connaissances mises en œuvre par les différents individus de l'organisation. Il est plus que cette somme.

Les processus d'apprentissage entrepreneurial sont des processus d'incorporation d'un capital sur lequel s'est élevé le système d'offre de l'entreprise qui les abrite. Or, le fait que ce capital se présente comme une structure de distribution hiérarchisée de ressources, les apprentissages s'en trouvent affecter. Cela signifie que tous les apprentissages ne se règlent pas à la maitrise de tout ce système d'offre. Quand l'heure des enlisements entrepreneuriaux est venue, comme on l'a observé pour le cas de l'ENPC, les créateurs essaimés ont œuvré dans la limite des capacités maîtrisées à fonder des entreprises différentes. En effet, les entreprises créées, qui sont avérées plus proches de l'entreprise d'origine, étaient celles fondées par des agents plus haut placés dans le champ du pouvoir de l'entreprise ENPC (POLYCAD-POLYMERE, GMC, SERVOPLAST,…). Les autres, de tailles inférieures, ont consisté à opérer des choix entrepreneuriaux pour se focaliser sur un élément du système d'offre d'origine (soudage, thermoformage,…)[285].

Aussi, les processus d'incorporation des systèmes dispositionnels, en particulier à partir des positions situées à un niveau plus élevé de l'espace organisationnel, sont inséparables des processus de formation et d'affirmation d'un leadership managérial. Le leadership est ce pouvoir induit par une transfiguration d'un capital de

[285] En dehors des agents techniques (ingénieurs et techniciens en plastiques), qui ont crée des entreprises dans les frontières sectorielles de l'entreprise mère ENPC, deux agents respectivement chef de département finance et responsable des budgets, ont opéré des choix entrepreneuriaux sans liens avec les segments d'entreprendre de l'ENPC, puisque leurs préférences ont porté sur la création d'une entreprise commerciale (une papeterie, pour le premier) et une création d'entreprise dans le domaine de la restauration (pour le second). Issu d'une famille connue dans le domaine du commerce (matériaux de construction, alimentation,..) et celui de la restauration, l'engagement de ce dernier n'avait consisté enfin qu'à réactiver des capacités dispositionnelles acquises dans son milieu familial. Doté pourtant d'un capital de formation relativement important par rapport aux autres agents de son département et dont l'acquisition s'est faite à l'étranger, son passage par l'entreprise d'origine a tout d'un passage à vide, très fréquent chez certains qui ont tout le temps ce rêve de revenir aux sources.

connaissances et de relations[286]. Les agents qui étaient à l'origine de la première vague d'essaimage à partir de l'entreprise ENPC étaient des agents qui ont occupé des postes de rang supérieur. Les distinctions dont ils jouissaient venaient de ces crédits qu'on accorde souvent aux agents formés à l'étranger. Leur leadership va aussi s'affirmer avec la position de pionniers en raison de leur participation aux travaux de réalisation du complexe de transformation plastique (TP1D). Mais, l'histoire de ces agents ne peut faire oublier que le capital relationnel disposé avant et intensifié au cours de leur passage par l'entreprise était déjà de ces capitaux sur lequel s'érigeait potentiellement leur crédibilité. Il reste que le leadership entrepreneurial ne trouverait jamais des lieux de son expression que sur l'espace entrepreneurial d'appartenance. Sur cet espace, lieu aussi d'un capital symbolique, le leadership se fonde sur la légitimité du capital possédé et des actes successifs engagés (extension, diversification,…)[287].

B. LES CONDITIONS OBJECTIVES A L'APPRENTISSAGE ENTREPRENEURIAL

Les processus d'apprentissage entrepreneurial supposent en toute logique l'existence d'un espace de socialisation offrant les conditions objectives à l'acquisition de maitrises pratiques de métiers[288]. Les capitaux objectivés (équipements, bâtiments industriels et commerciaux, moyens logistiques,…), formes matérielles par excellence de ces conditions, spécialisent les espaces qui les reçoivent en leur procurant à terme des distinctions entrepreneuriales[289]. Ces capitaux sont

[286] Ce sont là les préalables objectifs à un leadership dans une entreprise publique. Dans le cas d'une firme privée ou d'agents entrepreneuriaux établis, les profits espérés et l'étendue de l'influence qui en est la source, sont plus ou moins plus important ou plus larges.

[287] Lorsqu'il est fondé sur un capital de relations, les distinctions resteront accordées tout autant que les participants du réseau sont en mesure de les garantir. Le risque devient par contre éminent lorsqu'un relai vient de subir fatalement une stratégie de discrédit.

[288] Cette façon de poser le problème de la formation des forces entrepreneuriales permet de construire une vision plus large des réalités entrepreneuriales, c'est-à-dire qui serait au dépassement des oppositions arbitraires entre des espaces prédominés par des rapports de propriété privées ou par des rapports de propriété publique. L'investissement entrepreneurial public préfigure l'entrepreneuriat privé. Ce qui est relativement vrai aussi des nationalisations, qui permettent de servir à l'immédiat pour le développement de forces entrepreneuriales publiques. Il permet aussi de fournir un cadre d'appréhension des processus quels que soient la nature et le niveau d'évolution des espaces entrepreneuriaux de leur déroulement.

[289] La distinction entrepreneuriale n'est pas simplement de dimension géographique. Les évolutions dans les configurations entrepreneuriales entrainent, lorsqu'elles prennent des dimensions systémiques, des transfigurations où des espaces réputés par un type d'entrepreneuriat industriel deviennent des espaces de forces entrepreneuriales. On dit les gens de BOGHNI, pour désigner cette masse d'entrepreneurs qui ont investi en force l'espace entrepreneurial de l'industrie des plastiques locale, à l'heure où on disait l'usine de MIRABEAU, de ROUIBA, d'OUED AISSI, de DRA-EL-MIZAN,... On est passé d'entreprises publiques qui faisaient à elles seules toute la réputation de l'espace à des espaces réputés par des catégories de forces entrepreneuriales qui y sont issues.

intégrés à l'espace selon des modes d'organisation productive et soumis dans leur fonctionnement à des logiques institutionnelles. Dans les logiques entrepreneuriales étatiques, les efforts de structuration organisationnelle et l'encadrement institutionnel s'intègrent dans des logiques d'appropriation industrielle et visent à la construction d'espaces unifiés pour rendre possibles les apprentissages entrepreneuriaux[290]. Dans les cas de perpétuation (au sens de reproduction ou de transformation) de traditions entrepreneuriales privées ou de la revitalisation de certains espaces, les apprentissages entrepreneuriaux sont mis sous tension à l'aide d'instruments de différents ordres (instruments incitatifs, de réification,…) en vue de leur imprimer de nouvelles directions. Ceci dit, la question de l'apprentissage se pose différemment selon le stade d'évolution des espaces entrepreneuriaux ou des structures productives qui s'y trouvent. Une distinction s'établit en effet entre les expériences entrepreneuriales que nous enseigne l'histoire économique occidentale et celles qui ont pris forme d'une façon volontariste dans certains pays comme l'Algérie.

La constitution des capitaux objectivés ne réduit pas les distances ou les différences entre les différentes expériences entrepreneuriales. Les rapports entre les processus d'apprentissage et les processus d'accumulation sont tellement différents qu'il est vain de compter sur toute stratégie de rattrapage. Lorsque les processus d'apprentissage se réduisent à de simples maitrises du fonctionnement des technologies acquises, c'est-à-dire lorsqu'ils ne mettent pas en question les lois qui sont à la base de leur production, les aptitudes entrepreneuriales se travestissent et deviennent incapables de servir a posteriori des stratégies d'innovation ou même de reproduction des systèmes d'offre initiaux[291].

Les capitaux en circulation dans l'économie ne préfigurent pas à eux seuls les forces entrepreneuriales, même si leur émergence est conditionnée par les apprentissages dont ils sont fondamentalement permissifs. Les processus d'apprentissage entrepreneurial prennent aussi des formes selon les rapports qui

---

[290] L'unification des espaces d'apprentissage entrepreneurial est nécessaire pour s'approprier des technologies : il faudrait évidemment qu'il ait quelque part des lieux pour leur effectuation. La création d'une entreprise ne se voit pas comme une résorption du chômage dans une région, mais comme une orchestration des conditions à l'apprentissage entrepreneurial. Cette orchestration se fait par la structuration organisationnelle du système d'offre qu'on cherche à maitriser ; les logiques de création d'emploi sont subordonnées aux choix organisationnels.

[291] La transition n'a pas été suivie par l'apparition de dynamiques entrepreneuriales alternatives ou du moins capables d'être le moteur de l'émergence de rapport concurrentiels dans tous les secteurs de l'économie. Certains d'ailleurs, dans la presse écrite, n'ont pas hésité d'utiliser des termes comme la « bazardisation » (de l'économie), ou la quincaillerie, pour signifier le caractère dérisoire de l'entrepreneuriat privé dans le pays.

structurent l'espace économique[292]. Dans les espaces faits de rapports marchands et concurrentiels, la structuration de l'espace entrepreneurial semble délaissée aux mouvements spontanés volontairement opérés par les agents économiques[293]. Les individus qui auraient à subir des apprentissages ou des immersions sur des espaces traversés par ces rapports seraient objectivement prédisposés à être pénétrés d'une culture marchande et concurrentielle ou, en un mot, d'un éthos d'une vie entrepreneuriale, c'est-à-dire à acquérir des dispositions qui ne trouvent pas les possibilités de leur inculcation et de leur incorporation dans une économie planifiée et organisée en monopoles.

L'acquisition de dispositions entrepreneuriales est endogène au système économique. Dans les mises en place ex nihilo de systèmes d'offre, c'est-à-dire dans les configurations entrepreneuriales pour lesquelles on ne trouve aucune trace dans le passé, cette acquisition n'aurait pas été possible sans la prise en charge étatique des coûts d'apprentissage[294]. Tout de même, les configurations qui leur ont succédé l'étaient grâce aux apprentissages dont elles étaient le lieu. Les potentialités d'un espace entrepreneurial national n'existent que d'une façon limitée. Ce que pourrait offrir à un moment donné un espace comme forces entrepreneuriales ne pourrait se situer en dehors de l'ornière de sa structure[295]. Les processus d'apprentissage deviennent à terme des processus de reproduction et de transformation de la structure entrepreneuriale de l'espace de leur effectuation, car les systèmes de

[292] Un apprentissage entrepreneurial en économie administrée serait en passe d'être en désaccord avec les règles du fonctionnement marchand des économies.

[293] Dans la conception walrasienne, les rapports concurrentiels sont naturellement établis à tous les niveaux de la réalisation d'un bien : chacun des éléments rentrant dans la composition d'un bien est pris en charge par une multitude de producteurs. L'orchestration d'un procès entrepreneurial global, pour un système d'offre donné, est le produit d'un marché autorégulateur.

[294] En plus des dépenses d'investissement pour constituer les capitaux objectivés nécessités par les choix entrepreneuriaux planifiés, l'Etat s'est donné la volonté de prendre en charge les coûts de la transformation entrepreneuriale des espaces. Ce sont les dépenses en formation le plus souvent à l'étranger et les coûts d' « essais et erreurs » liés à la maitrise des choix entrepreneuriaux dans leurs différentes dimensions (technologique, relationnelle, organisationnelle, financière,…), c'est-à-dire le coût global d'éviction entrepreneuriale lorsque la coordination est exclusivement marchande, auquel il faut ajouter les coûts d' « aversion au risque » et de « hasard moral » dont parle O. WILLIAMSON : les coûts institutionnels liés à la gestion des relations partenariales dans un contexte d'opportunisme et selon le niveau de la réalisation entrepreneuriale, comme les coûts des restes à réaliser et ceux générés par l'incomplétude des contrats en raison de la non maitrise des marchés plus particulièrement amont.

[295] Les logiques entrepreneuriales observées avant la mise en place des réformes n'ont pas été affectées par les changements institutionnels entrepris pour opérer le passage à l'économie de marché : les secteurs d'activités qui étaient à la portée du capital entrepreneurial privé pendant la période de l'économie planifiée l'étaient autant après la période qui a suivi la mise en place des réformes. La structure entrepreneuriale de l'espace d'intervention des agents entrepreneuriaux privés est, pour ainsi dire, sans changements.

dispositions qu'ils permettent d'acquérir sont tellement spécifiques qu'ils ne pourraient fonctionner en dehors de l'espace de leur incorporation.

Sur un autre plan, dans la transmutation des espaces entrepreneuriaux, ces apprentissages peuvent se pervertir et être ainsi au service de logiques d'investissement qui ne cadrent pas avec les capacités entrepreneuriales acquises, celles qui sont soustraites aux configurations qui les ont libérées. Faute d'un encadrement entrepreneurial de la transition et de projection de ces capacités dans le cadre de jeux concurrentiels, ces perversions se propagent à des rythmes accélérés pour affecter tous les secteurs en mutation. L'ouverture commerciale a devancé l'ouverture entrepreneuriale, ce qui est à l'origine de résultats en deçà de l'ampleur des apprentissages accumulés[296].

En outre, les processus d'apprentissage s'orientent, en tant que processus d'incorporation de la structure d'un capital, selon les conditions d'efficience imposées, à un moment donné de son évolution historique, par l'espace entrepreneurial. Autrement dit, ce sont les ajustements continuels qui s'opèrent entre ces processus d'apprentissage et la structure des ressources formant le capital à maitriser qui façonnent le comportement entrepreneurial d'un agent. La maitrise de capacités spécifiques est un processus d'incorporation de la structure d'un capital dont les ressources le composant n'ont pas le même poids relatif en termes de volume et surtout d'efficience. C'est ce qui explique, par exemple, la prédominance de certaines logiques entrepreneuriales à une certaine période de l'évolution du capitalisme occidental. Au temps du « commerce au loin », comme l'explique F. BRAUDEL, ou au temps de l'unification de l'espace américain des échanges, dont parle R. TEDLOW, les réussites entrepreneuriales étaient commandées en grande part par la maîtrise de ressources commerciales et relationnelles.

Les processus d'apprentissage sont mis sous tension, soutenus et orientés à travers des régulations et des constructions étatiques[297]. En effet, les politiques entrepreneuriales peuvent consister à orchestrer des conditions d'apprentissage et d'accès aux espaces structurés autour des nouvelles technologies, comme elles peuvent également être conçues et mises en œuvre pour rendre certains marchés concurrentiels. Pour cela, et en plus des capitaux informationnels (juridiques, sectoriels,…) qui les sous-tendent, les différents instruments étatiques à l'œuvre dans la construction entrepreneuriale offrent avec incitation une visibilité aux agents

[296] Les propos qui consistent à dire que le secteur privé est le produit tout azimut du secteur public est idéologique. Il est tout ou plus l'expression d'une situation où les forces entrepreneuriales privées s'écartent des trajectoires entrepreneuriales prises par le secteur public d'où elles sont issues.

[297] L'exemple de la structuration des places boursières, pour ne citer que ça.

entrepreneuriaux potentiels[298]. N'obéissant pas à cet ordre spontané, dont on dit qu'il est naturellement « déhistoricisé » et « déspatialisé », les apprentissages entrepreneuriaux n'ont pas une opérationnalité d'eux-mêmes.

Ces derniers ne deviennent effectifs et ne sont sur le point d'être influencés par les instruments de régulation et de construction entrepreneuriale qu'à travers des univers institutionnellement spécifiés. En effet, les unités entrepreneuriales spécifiés, que sont ces univers, servent comme moyen de réception des capitaux entrepreneuriaux et à la localisation des apprentissages. Les politiques étatiques y trouvent les appuis dont ils ont besoin pour l'homogénéisation et l'unification de l'espace entrepreneurial national[299]. Cela signifie que l'effectuation de ces processus d'apprentissage ne se résout pas par de simples mises en rapport d'agents et des capitaux entrepreneuriaux[300]. Ils obéissent à des modes d'organisation et des logiques d'évolution qui sont aussi ceux et celles recherchés par les politiques et les constructions sociales. Ceci dit, les spécifications institutionnelles de ces espaces consacrent la pérennité des apprentissages entrepreneuriaux. La définition des modes d'exercice des droits de propriété vise à établir des séparations jouant un rôle d'assise à la pérennité des logiques d'accumulation[301]. Les modes de gouvernance préconisés (règles régissant la transmission, …) répondent à cette préoccupation de sauvegarde des capitaux entrepreneuriaux des risques de détérioration et par voie de conséquence à la capitalisation des apprentissages. Il en va de même pour les autres instruments de régulation entrepreneuriale : les politiques de concurrences, les tribunaux des affaires, les pratiques de la comptabilité à partie double, la fixité du capital social, sont matérialisés dans des dispositifs institutionnels qui répondent au souci premier de la pérennisation des processus entrepreneuriaux.

---

[298] Le capital informationnel géré pour le compte des agents souvent par des structures d' « intelligence compétitive » est au service du management entrepreneurial des entreprises. Au-delà de cette visibilité, les enjeux informationnels à maîtriser sont multiples : le coût informationnel (qui est d'autant plus élevé que l'agent devrait suivre les évolutions sur un marché d'envergure mondiale), la protection informationnelle (qui concerne la conjuration de risques d'imitation ciblant l'avantage compétitif de l'entreprise, la capacité de réponse qu'il permet face à l'environnement,).

[299] La diversité des formes d'entreprises est juridiquement réglée à travers les statuts juridiques des sociétés. Les dispositifs institutionnels déployés dans le cadre de la régulation et de la construction entrepreneuriales visent à homogénéiser et à unifier l'espace marchand et concurrentiel pour, entre autres, accroître l'efficacité managériale des systèmes d'offre de l'économie : application des dispositions fiscales, mise en œuvre de mesures incitatives.

[300] La fragilité des dispositifs institutionnels régissant le domaine entrepreneurial en Algérie tient à cette vision restrictive des dynamiques entrepreneuriales.

[301] Ces processus d'apprentissage ne sont pas combinés aux logiques d'accumulation. Ils sont simplement condamnés à être des possesseurs de « routines statiques », par opposition aux « routines dynamiques ». Les premiers ne sont pas faits à servir comme passerelles vers les secondes.

Les dynamiques d'apprentissage peuvent trouver dans les rapports de croyance et de confiance des agents, sur lesquels sont actionnés les mécanismes incitationnels étatiques, des éléments de leur enclenchement, voire de leur accélération. Les réifications des espaces et les constructions sociales résultant des efforts étatiques ne sont pas les seuls garants de l'émergence de forces entrepreneuriales dans l'économie[302]. La crédibilité des offres étatiques, présentées souvent sous formes de cadres institutionnels, est déterminée par les types de jugements que font les agents sur le climat général des affaires[303]. Or, la vision étatique du monde entrepreneurial vient aux individus à travers l'histoire de la politique économique du pays. Les effets dissuasifs occasionnés par les ostracismes cultivés à l'endroit des agents privés, pour les besoins de légitimation des choix entrepreneuriaux étatiques entrepris au lendemain de l'indépendance, et particulièrement durant les années (19)70, et les nationalisations sont des facteurs qui ont hanté durablement les esprits. Les dynamiques d'apprentissage n'ont pas naturellement en leur sein des éléments qui dictent leurs mouvements et leurs orientations. Elles s'inscrivent dans la vision du monde des affaires que l'Etat cherche à imposer ou du moins à inculquer aux individus[304]. Cette vision de l'Etat est une cartographie du système entrepreneurial global sur laquelle sont traduites les priorités (entrepreneuriales) de l'Etat, les extensions (entrepreneuriales) à venir et les éléments infrastructurels spécifiques sur lesquels elle s'articule[305].

Il reste que ces apprentissages s'accordent avec les systèmes de croyance des agents. Les agents qu'ils concernent pourront se mettre en mouvement si les fondamentaux des économies privées (liberté d'entreprendre,…) sont réellement

[302] Les espaces physiques entrepreneuriaux créés par l'Etat sont de ce côté significatifs des errements et des illusions qui caractérisent les politiques entrepreneuriales étatiques en Algérie. La structuration des processus entrepreneuriaux, qu'on croyait obtenir sur la base d'un simple saupoudrage des espaces institués, sont des construits socio-organisationnels se projetant sur des espaces réifiés.

[303] En Algérie la question des nationalisations a été pendant longtemps un facteur entier d'éviction du capital entrepreneurial privé. Aux hémorragies que provoquent ces nationalisations s'ajoutent les effets dissuasifs sur le façonnement des systèmes des croyances et des représentations des agents de l'économie. Les signaux forts sont sur les garanties se rattachant aux initiatives entrepreneuriales, sur les volontés politiques par rapport aux engagements de l'Etat dans le domaine, sur les types d'orientation que l'Etat intègre dans sa politique entrepreneuriales et qu'il cherche à faire faire aux agents sociaux, sur les différentes ressources efficientes imposés au fonctionnement des espaces entrepreneuriaux.

[304] La politique entrepreneuriale de l'Etat consiste à définir les compétences et les technologies à maitriser voire les différentes bases infrastructurelles à développer.

[305] Les entrepreneurs ne manquent pas de visions entrepreneuriales, mais une vision sur la vision entrepreneuriale de l'Etat.

consacrés. Les consécrations étatiques ne sont pas simplement l'effet des idéaux sociaux et politiques, elles ont un pouvoir d'influence au niveau des apprentissages et des manifestations entrepreneuriaux.

SOUS-SECTION 2. LES INVESTISSEMENTS ENTREPRENEURIAUX

Les investissements entrepreneuriaux sont des engagements qui s'effectuent dans les limites des préférences, des aptitudes et des ressources entrepreneuriales mobilisables[306]. Les actes que pourraient accomplir les agents aux différents contextes possibles de la réalisation entrepreneuriale (corporate entrepreneurship, l'entrepreneuriat familial, essaimage entrepreneurial,…) sont des choix stratégiques rendus possibles par les mises en rapport plus ou moins établis et plus ou moins spécifiques entre ces mêmes agents et les espaces entrepreneuriaux. Les actes de création ex nihilo d'entreprises sont de ce point de vue une mystification des réalités entrepreneuriales, une considération qui les dépouille de leurs dimensions historique et structurelle[307]. Loin de prendre la forme de projet, ces investissements désignent

[306] L'investissement entrepreneurial est à première vue une compilation de mots s'apparentant à un pléonasme : un investissement est en toute logique entrepreneurial ou il ne l'est pas. Néanmoins, les investissements, loin de signifier ce que l'on met habituellement sous la notion de projet, désignent les rapports actifs et novateurs d'agents établis sur des espaces ou envisageant l'entrée comme agents aptes à être fondateurs d'une structure entrepreneuriale. Les investissements se légitiment du point de vue entrepreneurial par le fait qu'ils nécessitent des ressources efficientes que nous englobons sous l'appellation de capital entrepreneurial. De ce point de vue, il convient d'écarter les investissements qui s'exercent en dehors de l'élan ou de la trajectoire de l'agent quand notamment les conditions d'exercice dans une économie le permettent. Beaucoup de bénéficiaires de projets d'investissement n'utilisent pas le matériel obtenu pour les fins entrepreneuriales spécifiées par leurs promoteurs institutionnels (ANSEJ, CNAC, ANDI,…). Les investissements peuvent renvoyer à des formes d'intérêt qui ne sont pas entrepreneuriales, en raison de la nature des espaces qui les reçoivent ou qui les abritent. Par cette réserve, on écarte les autres pratiques de la vie sociale (les pratiques sportives, artistiques, scientifiques,…). Aussi, l'investissement est le support socialement reconnu pour se conduire en entrepreneur. Les investissements légitimés par l'Etat ou la collectivité sont ceux qui nourrissent des conflits indirects : une tentative de kidnapping ou une impulsion d'un pyromane qui décide de finir définitivement avec son concurrent pour établir un monopole sur le marché relèvent des conflits directs. M. WEBER, sur lequel on aura l'occasion de revenir, est l'auteur qui a accordé une attention particulière à cette question. Selon lui, les jeux entrepreneuriaux supposent des modes d'acquisition pacifiques.

[307] De même que les créations ne se réalisent pas à partir de rien, de même que les réussites ne peuvent pas s'envisager comme des produits consubstantiels d'individus intentionnés, sans aucune liaison aux différents facteurs qui leur étaient favorables. Les réalités entrepreneuriales portent les traces de l'histoire des agents et des institutions sociales ou étatiques qui les produisent. La réunion de moyens antérieurement non disponibles au moment de la création est, en premier lieu, un acte de transformation de ressources échangeables sur un marché en ressources spécifiques ou entreprenantes et, dans un second lieu, une chose qui n'est pas offerte pour des sujets économiques purs, puisque les structures cognitives que les agents engagent dans leurs représentations et leurs actions entrepreneuriales sont le produit de leur histoire singulière. Pourquoi l'activité de transport de voyageurs était longtemps réservée en Kabylie plus particulièrement aux immigrés, à leurs fils ou à tous les individus qui étaient dans la possibilité de tirer profit de ressources de l'immigration ? Aux chances objectives de succès définies par les capacités de montage d'un capital entrepreneurial (la possibilité d'avoir le véhicule et à fortiori un permis de conduire est relativement plus accessible à ces catégories d'individus), s'ajoute l'état dispositionnel ou des préférences nés d'un intense travail social d'inculcation, de

des modes de présence au jeu entrepreneurial fondés sur la croyance ou la reconnaissance d'enjeux (matériels et symboliques) qui y circulent et des systèmes de perception et d'appréciation qui permettent de les saisir comme tels.

L'investissement dont on parle forme un matériau conceptuel qui pourrait servir à comprendre les conditions et les logiques de structuration des dynamiques entrepreneuriales dans l'économie. Les rapports aux espaces est pour ainsi dire une problématique où la question entrepreneuriale est entière. En dépit de cet intérêt théorique, les modèles d'analyse n'ont pas réservé une attention particulière à ces rapports. Leur rabattement sur des catégories d'analyse conceptuelle dénué de tout fondement historique et social n'a, en fait, donné que des vues partielles, des schémas déformés voire étriqués du fonctionnement des configurations entrepreneuriales[308]. Mettre au cœur de l'analyse entrepreneuriale la question des relations des agents aux espaces permet d'apporter des réponses à plusieurs interrogations :

- Comment distinguer les agents entrepreneuriaux des autres catégories d'agents de l'espace social ? Par quelle manière serait-il intéressant d'établir ce contraste ? Comment éviter les biais épistémologiques et les partis pris idéologiques qui émaillent certains écrits, ceux particulièrement d'essence prédictive [309]?
- Pourquoi un agent est prédisposé à se placer sur un espace entrepreneurial mais pas sur tel autre ? Qui est-ce qui fait que les pratiques entrepreneuriales sont différentes d 'un agent à un autre, et ceci même si de surcroît elles sont projetées sur le même espace et parfois partageant la même origine? Comment rendre compte des processus de répartition des pratiques

---

jugements (par les pairs,…) les portant à croire et à considérer leur choix comme l'unique acte possible sinon la seule chose à faire au monde.

[308] Dans les analyses de l'économiste autrichien KIRZNER et des théoriciens qui ont en fait une source d'inspiration (SHANE et VENKATARAMAN, BYGRAVE W. D. et HOFER C. W.), l'investissement entrepreneurial s'assimile à la notion d' « exploitation d'opportunités de profit que les autres n'ont pas pus découvrir ». Leur rapport actif au jeu entrepreneurial est attribué à des agents dotés d'une « vigilance entrepreneuriale ». Cette perspective pose de sérieux problèmes à la légitimité des actes entrepreneuriaux. Peut-on considérer toutes les opportunités exploitées comme des pratiques entrepreneuriales ? La vigilance entrepreneuriale traduit-elle un intérêt entrepreneurial ? Les opportunités sont-elles toutes des occasions de profit ? Les occasions de profit sont-elles toutes entrepreneuriales ? La captation des opportunités n'est-elle pas cette chose conditionnée par les aptitudes dispositionnelles incorporées par les agents ?

[309] L'idée de la société entrepreneuriale, chère à Peter DUCKER, est discutable. Il faudrait historiciser les processus entrepreneuriaux pour découvrir les mécanismes de sélection qui sont au cœur du fonctionnement des réalités entrepreneuriales.

entrepreneuriales et des processus de reproduction et de transformation des métiers dans l'économie ?

- Pourquoi les investissements ne peuvent pas s'analyser en dehors des agents qui les engagent ? Comment montrer que les investissements sont assortis de limitations, notamment celles qui pèsent sur les capacités entrepreneuriales de l'agent ? Et, si la maitrise d'un métier ne confère pas d'une façon automatique la capacité à entreprendre dans le cadre des autres métiers, la question est de savoir pourquoi la nature et les degrés d'engagements ne sont pas les mêmes pour les différents agents de l'espace considéré ?
- En quoi les sorties d'un espace entrepreneurial sont difficiles à opérer pour ses intervenants ? Dans quelle mesure un désinvestissement peut être une source de « coûts » qui pourraient entraîner la destruction du capital?

A. L'ENDIGUEMENT DES CHOIX ENTREPRENPRENEURIAUX

Dans les actes entrepreneuriaux fondateurs, de création d'entreprises, comme dans ceux obéissant aux logiques de « corporate entrepreneurship », les investissements empruntent des directions endiguées à l'intérieur des frontières des possibles des systèmes des dispositions incorporées[310]. Les processus dans le cadre de l'entrepreneuriat familial, les stratégies de dissociation conduisant les agents d'une même famille à agir chacun selon son propre compte et les stratégies d'expansion du capital également familial ont une pérennité du fait de la rigidité des systèmes de dispositions intériorisées[311]. Sur le même plan, les différentes formes d'essaimage, aux points de départ multiples (entreprises publiques, entreprises privées, maisons entrepreneuriales,…), ne sont-elles pas tendanciellement orientées pour n'être in fine que des logiques de reproduction ou de transformation des structures d'origine (entreprise publiques, privées,…)[312]. De même, les

[310] Les entrepreneurs ne sont pas des individus aux œillères, à suivre des trajectoires qui leur sont en quelque sorte fatidiques. La notion d'endiguement ne signifie pas la spécialisation, une focalisation stratégique. L'espace des possibles peut être un espace qui concorde avec une stratégie de diversification. Les systèmes de dispositions peuvent s'articuler sur des aptitudes de coordination de métiers autrefois gérés séparément.

[311] Comment expliquer une situation où le fils d'un entrepreneur devient entrepreneur ? Comment expliquer des cas d'échecs de stratégie d'héritage, de destruction du capital entrepreneurial dans le cas où les membres ont emprunté des trajectoires fort éloignées de celles des prédécesseurs.

[312] Ce point de vue se sépare en plusieurs points de la théorie de la polarisation industrielle de François PERROUX. Les logiques d'essaimage peuvent porter avec elles les possibilités de restructuration des rapports concurrentiels dans l'économie. Elles surviennent dans un contexte de restructuration d'une entreprise en crise. Les structurations organisationnelles peuvent être le résultat combiné de ressources aux origines différentes et traduisant des alliances entre agents venant d'espaces entrepreneuriaux également différents.

investissements centrés sur des logiques individuelles, ceux qu'on peut observer chez des « parvenus », ne dérogent pas à ces conditions d'émergence entrepreneuriale[313].

L'enlisement dans un jeu entrepreneurial et la participation active des agents qui s'y trouvent n'est pas le simple effet d'une maitrise technique ou de ce que l'on met habituellement sous les termes de savoir-faire[314]. L'investissement, dont on parle ici, est le résultat de l'incorporation d'un sens de jeu spécifique. Il implique une intériorisation des régularités de fonctionnement d'un espace entrepreneurial et des nécessités immanentes d'une économie marchande concurrentielle[315]. L'acquisition d'aptitudes techniques et administratives à travers une expérience professionnelle n'est pas à elle seule garante d'une réussite en particulier en contexte concurrentiel. Les échecs observés dans le cas des tentatives d'essaimage à partir des firmes nationales sont essentiellement dus à des discordances dispositionnelles qui sont révélées par la confrontation avec le cadre marchand[316]. Les capacités inclinées à fonctionner comme des aptitudes entreprenantes sont fondamentalement des capacités de maitrise pratique de jeux exigées par une économie marchande concurrentielle dont les aptitudes relationnelles. Le sens de jeu relationnel, en

[313] Les logiques individuelles pures sont une invention des chercheurs en entrepreneuriat, ceux qui ont essayé de construire notamment des problématiques d'un intérêt prédictif dans le sillage des sciences de gestion. Le Self-made-man, personnage en vogue dans la recherche entrepreneuriale, a été imaginé par ces chercheurs en mettant en dehors de leur vision la question de la formation dispositionnelle, de l'évolution des systèmes marchands, les influences de l'univers social d'appartenance, de la famille, les expériences individuelles antérieures. Lorsque le fonctionnement d'un champ entrepreneurial n'est pas très exigeant en capital entrepreneurial (financier, technique, relationnel, …), lorsque les ajustements ne sont pas fort demandeurs en certaines dispositions (des compétences entrepreneuriales singulièrement foncières, des réseaux de relations denses et étendus,…) et lorsque, en fin, ces espaces entrepreneuriaux ne sont pas suffisamment concurrentiels, les actes entrepreneuriaux peuvent être menés individuellement.

[314] Les savoir-faire ont une importance en fonction des niveaux d'évolution des économies, des secteurs. Aux premiers stades de l'émergence des dynamiques entrepreneuriales, les savoir-faire techniques ont un rôle décisif en ce qu'ils sont suffisants pour accomplir des actes entrepreneuriaux. Dans ce contexte particulier, les cieux du monde entrepreneurial sont cléments : les marchés en pleine structuration et fragmentaires, la demande en expansion croissante et les systèmes techniques en pleine diffusion. Mais à mesure que les jeux concurrentiels se resserrent, sous l'effet des restructurations, et les marchés se différencient et dépassent le niveau national d'unification, les jeux entrepreneuriaux deviennent forts demandeurs en capital et s'élargissent pour devenir très exigeants en termes d'aptitudes relationnelles, organisationnelles, commerciales et financières.

[315] Le passage d'une économie domestique à une économie fondée sur des rapports marchands, dont on trouve une référence dans « Le déracinement » de P. BOURDIEU, les transitions d'une économie salariale à une économie entrepreneuriale, qu'on observe d'une façon particulière dans les dynamiques d'essaimage dans notre économie, sont révélateurs de moment de discordances dispositionnelles , même si elles trouvent comme terreau des entreprises publiques, c'est-à-dire des espaces d'apprentissage entrepreneuriaux.

[316] Il est difficile de parler d'essaimage entrepreneurial dans un cas où l'objectif recherché par l'essaimeur est de réduire d'une façon ou d'une autre (vaille que vaille) ses effectifs. Le cas se vérifie avec la destruction entrepreneuriale des EPL (Entreprises Publiques Locales) ou les cessions d'actifs dans le secteur agricole.

univers supplantant celui de partenariat, est le ticket d'entrée et la carte maîtresse de réussite sur des espaces fonctionnant selon des ordres de configuration particuliers, c'est-à-dire là où les réseaux de relations sont plus efficients que les compétences au sens strict[317].

Dans le même ordre d'idées, la participation à un jeu entrepreneurial est un acte de reconnaissance de l'importance des enjeux (matériels et symboliques) qui y circulent. Elle suppose des systèmes de perception et d'appréciation qui sont enclins à les saisir en tant que tels. Les adhésions des agents à des éléments venant de l'extérieur sont donc « limités et conditionnées », si l'on reprend les termes de P. BOURDIEU[318]. Toutes les situations entrepreneuriales ne sont pas, en effet, considérées en tant que telles ou, du moins, appréciées de la même façon par l'ensemble d'agents potentiels ou déjà établis[319]. Certains y voient leurs intérêts en jeu et agissent en conséquence, d'autres indifférents, préférant persévérer dans le statu quo[320]. Certains sont disposés à engager des choix de réorganisation de leur firme, pour ramener les niveaux d'efficience en dessus de ce qu'ils étaient, d'autres, vivant quelque fois en permanence dans le besoin de légitimation, peuvent être tentés de s'engager dans des investissements symboliques pour renforcer leurs positions soumises à des stratégies de discrédit.

Mais, dans une optique d'investissement entrepreneurial, les systèmes de perception et d'appréciation ne suffisent pas pour se conduire en entrepreneur, encore faut-il disposer des aptitudes pour être en action[321]. Les intérêts entrepreneuriaux, se formant chez des individus qui ont pu s'immerger sur des espaces où s'offrent les conditions à l'apprentissage appropriés, vont de pair avec les conditions d'effectuation des actes entrepreneuriaux. Ils leur sont d'une certaine façon accordés. A l'intérieur des jeux auxquels ils participent, ils peuvent être inclinés

[317] La notion de compétence, désignant ce que l'on sait faire dans une activité ou un domaine d'activité stratégique, a du point de vue conceptuel une portée limitée : elle n'intègre pas ces aptitudes qu'on vient de présenter.

[318] Voir Pierre BOURDIEU, Raisons pratiques sur la théorie de l'action, éd. Le SEUIL, Paris, 1994, pp. 149-167.

[319] La reconnaissance juridique de l'EURL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée) en 1996 n'a pas eu le même retentissement que dans les milieux d'affaires français. Les entrepreneurs français sont apparemment les plus intéressés en raison de leur attitude, jugée plus excessive en vers l'échec entrepreneurial : la société française a un regard sévère en vers l'échec entrepreneurial.

[320] Les inerties ne sont pas seulement des résistances au changement, mais aussi des situations où les enjeux ne rentrent pas dans l'orbite des systèmes d'appréciation de l'agent.

[321] Telle est la position d'un agent essaimé avant se détacher de son entreprise mère ou d'un agent qui a pris sa décision d'y rester, c'est-à-dire de continuer à évoluer dans l'entreprise mère.

à engager des actes d'intéressement spécifiques. Ils coïncident avec des réalités comportementales irréductibles.

La formation de la valeur des enjeux et le façonnement des systèmes de perception et d'appréciation sont influencés par la nature de l'ordre entrepreneurial qui prévaut dans l'économie[322]. Dans le cas de l'espace entrepreneurial national, les modes de gestion des actes entrepreneuriaux ne sont pas orientés vers l'amélioration de leur efficience productive. Les enjeux qui exercent de l'emprise sur les agents ne sont pas réductibles à ceux que l'on peut observer sur un marché de produits. Ils revêtent des formes de « rentes providentielles » qui ne sont pas maitrisables par les outils de management classique. Les compétences managériales sont des trop-pleins ou sujettes à des stratégies d'exhibition destinées à nourrir des reconnaissances sociales entrepreneuriales. Lorsque, au début des années 2000, les deux fondateurs de GMC décidèrent de faire passer leur groupe du statut d'une SARL au statut d'une SPA, leur visée stratégique ne se réduisait pas à des objectifs d'efficience organisationnelle (recherche d'une taille minimale, exploitation d'effets de synergie,…). Le choix de cet investissement répondait à un besoin d'intériorisation d'un relai pour relever un défi relationnel sur un espace où les capacités relationnelles l'emportaient sur les capacités managériales[323].

Les enjeux peuvent aussi être distingués selon les pratiques entrepreneuriales que l'on peut observer sur l'espace national. Or, ces pratiques sont aussi sous l'influence des ordres entrepreneuriaux. Par les effets contraignants qu'il peut exercer sur elles, celui-ci peut, par exemple, produire des déviations vers des pratiques plus spéculatives ou ostentatoires. Tout de même, lorsque ces pratiques sont générées par des systèmes de dispositions incorporées, il est difficile d'y soustraire les agents qui les engagent[324].

Dans l'analyse des rapports des agents aux espaces de leur appartenance et de la persévérance des conduites qu'ils y tiennent, la question est de s'interroger sur les

[322] Il ya pour ainsi dire des lois invariantes à l'ensemble de l'espace entrepreneurial national.

[323] La SPA est la seule forme juridique de sociétés du droit des affaires algérien qui reconnait le poste du PDG. Avoir son siège à la capitale est symboliquement un investissement qui vise une « déghottoïsation, c'est-à-dire à produire l'image d'une entreprise nationale.

[324] La lutte contre la spéculation, qui ne peut être qu'un euphémisme, est dangereuse. Elle est dangereuse en ce qui les détracteurs (de l'agent entrepreneurial privé) peuvent avoir tendance à se fixer sur des individus réels. Un euphémisme, au sens où on ne peut dissimuler la question de leur enracinement dans des formes organisationnelles et dispositionnelles dans lesquelles les dispositifs étatiques n'ont pas été directement responsables, mais permissifs par leur logique d'encadrement contraignante.

obstacles à la sortie d'un espace entrepreneurial[325]. Les agents pris dans des espaces de jeu, en particulier ceux à dominante spéculative, ne peuvent pas se libérer aussi facilement de l'emprise exercée sur eux. Les présences dans les jeux entrepreneuriaux ne sont pas, comme dans des jeux de hasard, intermittentes. Les agents établis dans un espace ne s'appréhendent pas comme des individus gérant des processus, ils sont proprement dits eux-mêmes des processus. C'est parce qu'ils sont inséparables de ce qu'ils font et de l'espace de leur appartenance que d'ailleurs le problème de succession ou de transmission d'entreprises se pose. A ces barrières à la sortie s'ajoutent les coûts, qui ne sont pas uniquement économiques, et les sanctions auxquels sont assujettis les agents en position de rupture[326]. Dans l'analyse des investissements en tant que rapports aux champs, il convient de séparer les stratégies de démarcation des stratégies de désinvestissement. Le désinvestissement, qui ne se réduit pas ici à un acte de cession d'actifs, n'a en soi aucune signification entrepreneuriale, puisque il énonce la fin d'une présence dans le monde des affaires[327]. Les démarcations face à des situations (baisse des cours de pétrole, interdiction de sortie de fonds vers l'étranger,…) cultivent des formes d'intérêt dont ceux de désintéressement. Les dépenses de reconnaissance sociale sont des investissements entrepreneuriaux même si leur réalisation se fait en dehors de l'espace de positionnement sectoriel ou marchand (l'achat d'un équipement pour les établissements sanitaires, le sponsoring dans les activités sportives,….).

Dotés d'intérêts entrepreneuriaux spécifiques qui font perpétuer leur existence, les agents ont des maitrises pratiques qui sont dédiées aux univers de leur appartenance. Est-ce à dire pour autant que ces agents sont pris dans des engrenages qui les cantonnent une bonne fois pour toutes dans leurs choix initiaux ? Si les systèmes de dispositions fonctionnent selon leur « détermination interne »,

[325] Un exemple de coût et de retombées qui adviennent suite à une tentative de sortie d'un espace entrepreneurial. Faisant commenter un choix entrepreneurial d'un jeune artisan venant de vendre ses outils pour s'établir à l'étranger, un vieux forgeron, rencontré lors de nos enquêtes s'exprima en ces termes : « l'homme de métier ne vend pas ses outils, mais les fruits de son travail. Ceux qui ont échangé leurs outils contre de l'exil ont l'amère expérience de vouloir reprendre leur métier pour lesquels ils sont redevenus désarmés, après l'échec de leur établissement à l'étranger. Au moins, comme le dit le proverbe « **on a cherché partout, on a rien trouvé, c'est pourquoi on est retourné vers le blé des « ikouffen »**. Ce qui fait un métier, chez une personne, ce sont les instruments qui lui donnent sa configuration. Une olive a un noyau, plus important que la chaire qui le couvre. La même chose, un homme de métier ne peut pas se désosser, se dénoyauter sous peine de perdre son existence entrepreneuriale ».

[326] L'exemple de la prolifération des marques sur le marché des eaux minérales et des boissons gazeuses.

[327] Ici les irréversibilités ont une signification beaucoup plus large que dans les usages communément admis lorsqu'on aborde notamment l'absence de révision de choix dans des domaines tels que les localisations industrielles, les choix technologiques,…

ceux-ci se plient-ils irrémédiablement à la loi d'inexorabilité ? Les systèmes de dispositions engendrent, en tant que réalité évolutive, des aptitudes entrepreneuriales potentielles qui serviraient comme forces structurantes de nouveaux choix. Les stratégies de diversification et d'intégration sont le produit d'une évolution dans les systèmes de dispositions de l'agent, c'est-à-dire d'acquisition de nouvelles routines entrepreneuriales rendu possible par une présence structurée et prolongée au sein d'un espace[328]. Ces stratégies peuvent aussi être le produit de la transposition des systèmes de disposition, c'est-à-dire d'application des mêmes aptitudes à de nouveaux choix entrepreneuriaux[329].

Tout bien considérées, les orientations entrepreneuriales ne sont pas strictement des stratégies de reproduction de métiers d'origine. Les dynamiques d'essaimage et des reprises ne réimpriment pas inévitablement les actes entrepreneuriaux gérées par les entreprises d'origine. Les essaimés peuvent être enclins à convertir les capacités (entrepreneuriales et managériales) acquises par voie d'apprentissage pour élaborer des offres différentes ou pour se placer sur des marchés autres ceux qui sont occupés par les entreprises mères. C'est le cas des agents essaimés qui ont évolué dans des entreprises maitrisant des technologies génériques ou le cas des essaimés qui ont investis des marchés délaissés par leurs entreprises mères.

Dans les dynamiques de transmutation des espaces entrepreneuriaux, dans lesquels les mouvements d'essaimage y jouent pour beaucoup ou dans les mutations des rapports de propriété, qui s'accomplissent sous le poids des pratiques repreneuriales, les logiques de reproduction ne se font pas à l'identique. Par exemple, la reprise d'une affaire familiale est certes un acte de reproduction du métier légué par les fondateurs, mais les choix de poursuite d'une œuvre dans ce régime de propriété ne sont pas forcément le produit d'une réédition de l'expérience familiale. Les changements dans les rapports au marché entrepris par le repreneur YAHIAOUI, après le décès de son père, font un exemple révélateur à ce sujet. Contrairement au temps de son défunt père, où l'entreprise composait avec une

[328] Le cas de l'industriel agro-alimentaire YAHIAOUI qui s'est diversifié vers le secteur de la fourniture scolaire. D'un point de vue entrepreneurial, la notion d'espace entrepreneurial est beaucoup plus large que celle du secteur. Au sein d'un espace on peut trouver des appartenances sectorielles différentes. Un capital de relations « extra-entrepreneurial », comme ce capital qui résulte d'un réseau de relations avec l'Etat, pourrait être un puissant ressort pour servir de tête de pont pour la création d'une entreprise sur la base de capacités entrepreneuriales d'agents insiders au champ entrepreneurial (les essaimés, …).

[329] Le cas de l'entrée de CEVITAL sur le marché des eaux minérales. Le système de dispositions entrepreneuriales maitrisé est facilement transposable tant que les marchés, les techniques, les modes de gestion des actes entrepreneuriaux sont les mêmes.

clientèle finale, celui-ci œuvra, sous le poids des pressions concurrentielles, pour un basculement de celle-ci vers un marché institutionnel[330]. Par ailleurs, les transmutations ne prennent que rarement des formes de reconversion, c'est-à-dire des changements de métiers ou de professions. Les actes entrepreneuriaux dans leurs différents états ne s'opèrent que dans le giron du système entrepreneurial d'origine. L'acte fondateur, qui a porté au grand jour l'école de management IRIS par un ancien cadre de l'ENIEM, ne s'interprète pas comme une reconversion. C'est un choix entrepreneurial rendu possible par la réunion des conditions de transposition du système de dispositions maitrisé par le fondateur[331].

Aussi, la pérennité des engagements, nés d'investissements accomplis par plusieurs agents sur la base d'associations entrepreneuriales, dépend des possibilités de concordance des systèmes de dispositions incorporées[332]. La réussite d'un mode d'entrée à plusieurs et d'un maintien sur les voies entrepreneuriales envisagées supposent des affinités dispositionnelles entre les agents en association. Les rapprochements dispositionnels entre agents impliqués dans des stratégies successorales (le cas des reprises dans l'entrepreneuriat familial) ou interentrepreneuriales (le cas de formes hybrides regroupant des agents aux origines entrepreneuriales différentes) sont de nature à éviter des situations conflictuelles (des divergences d'intérêt, des formes d'inertie, des conspirations,…) liées à l'existence de cultures et d'intérêts entrepreneuriaux différents. Les difficultés à engendrer des pratiques convergentes ne tiennent pas à l'absence d'un esprit d'équipe entrepreneurial, mais à des différences dispositionnelles qui sont fréquentes lorsque l'association est scellée entre agents ne partageant pas la même trajectoire entrepreneuriale. Et lorsque les conditions de concordance

[330] Cette stratégie, dont le dessein était de contourner les attaques concurrentielles qui devinrent redoutables avec l'ouverture du marché national aux marques étrangères.

[331] Les chances de réussite à évoluer sur le marché de la formation se rattachent à des dispositions primaires, acquises par la voie de la formation. Celles-ci étaient plus grandes, d'autant plus que ce marché était en voie de structuration : l'agent fondateur d'IRIS était parmi la première vague d'entrepreneurs qui font leur percée sur ce marché. Le cas se présente différemment pour les fondateurs de l'école de management INSIM. Ces derniers sont issus du monde universitaire.

[332] La réussite d'une orchestration d'un acte entrepreneurial à plusieurs n'est pas le produit d'une intention collective, mais le fait de la capacité de systèmes de dispositions, maitrisés séparément, à générer des pratiques mutuellement satisfaisantes. Les systèmes acquis à l'intérieur d'un même espace d'apprentissage sont traversés par des liens d'interpénétration, c'est-à-dire articulés sur des dispositions partagées et des liaisons spatio-temporelles des maitrises dispositionnelles intégrées dans la même division de travail qui supporte la gestion du système d'offre de l'entreprise d'origine. Les asymétries informationnelles sont relativement réduites entre agent aux mêmes origines entrepreneuriales.

dispositionnelle sont réunies, l'engagement et le management d'actes entrepreneuriaux ont moins de chances d'être en échec.

B. AJUSTEMENTS DES ESPERANCES AUX CHANCES OBJECTIVES DE REUSSITE ENTREPRENEURIALE

Le rapport entre les espérances et les chances objectives de succès dans les réussites entrepreneuriales est une question restée jusqu'à présent en dehors des champs d'investigation des chercheurs et ceci même si les premières ébauches on les retrouve dans les travaux de M. WEBER et W. SOMBART[333]. En réalité, on fait comme si les agents, exempts des conditionnements socio-historiques et parfaitement interchangeables, sont dans des conditions d'exercice entrepreneurial identiques et, de surcroît, placés sur des espaces forcément atomistiques et indifférenciés.

Du mode de raisonnement poursuivi jusqu'ici, on comprend que les chances de succès ne sont offertes qu'à des agents qui sont dotés de dispositions appropriées, c'est-à-dire de ce qu'on appelé le sens de jeu entrepreneurial. Cependant, si les barrières dispositionnelles conditionnent les accès aux espaces entrepreneuriaux, la question est de voir comment elles s'érigent en facteurs limitatifs des chances de profits matériels et symboliques offertes sur les mêmes espaces aux différents participants ? Et, comment s'établit la structure de distribution des profits sur ces espaces, en tant que configuration abritant des jeux concurrentiels au sens large ? Quels rapports entre la réussite entrepreneuriale d'agents et d'entreprises et la réussite entrepreneuriale d'une économie ?

Dans une perspective wébérienne, on l'a vu, les processus de constitution des capitaux, volontairement réduits à leur dimension financière, sont conditionnés et appuyés par une formation préalable d'un esprit entrepreneurial. Les dispositions ascétiques délégitiment, en tant que formes nouvelles de représentations, les logiques d'enrichissement autres que entrepreneuriales tout en légitimant l'acquisition entrepreneuriale dans un contexte de désenchantement social[334]. Les

---

[333] Werner SOMBART, Le bourgeois, éd. Payot, Paris, 1966. http://www.uqaq.uquebec.ca/zone30/Classiques des Sciences sociales/index.html

[334] Parmi les modes d'enrichissement retenus par W. SOMBART, on retrouve ceux qui se fondent sur des moyens magiques. Le recours à ces pratiques était l'œuvre d'individus qui se distinguaient par leur passion envers l'or et l'argent. La magie, pour qui la croyance est en accord, servaient à découvrir de l'or ou à le fabriquer. Dans l'espace social local, le recours que font les gens des milieux d'affaires au monde de la magie n'obéit pas aux mêmes motifs. Ces gens, postulants potentiels du petit et grand commerce, cherchent, au stade de la passion où ils y sont, à obtenir une sorte d'assurance de réussite dans des choix plus au moins établis. D'ailleurs, comme consultants, ces prétendus magiciens, ont leur leitmotiv : « vous faites ce que vous avez à faire ».

limitations des chances d'acquisition de profit sont pour ainsi dire congénitales à l'exercice entrepreneurial dans un contexte concurrentiel[335].

Dans cet éclairage historiquement situé, le rapport des espérances aux chances réelles ou potentielles d'un agent n'apparait pas. M. WEBER s'est juste préoccupé de l'identification des règles de conduite exogènes qui ont joué en faveur d'une modération comportementale chez les agents emballés dans l'esprit de cupidité, source de passions qui animaient les jeux autres qu'entrepreneuriaux[336]. Ainsi, en considérant l'acquisition dispositionnelle comme transversale aux différents espaces entrepreneuriaux, M. WEBER veut seulement montrer les implications entrepreneuriales de la légitimité des modes d'enrichissement et les conditions foncièrement culturelles d'adaptabilité exigées par les jeux entrepreneuriaux en économie marchande.

Dans les ordres entrepreneuriaux marchands établis ou en formation, la socialisation entrepreneuriale ou, selon les termes utilisé dans cette présente recherche, l'apprentissage entrepreneurial ne se résume pas à une acquisition restrictive de règles de conduite compatibles avec des exigences uniformes. La composition avec un ordre marchand dans une économie quelconque ne se règle pas avec les mêmes termes et dans les mêmes proportions. Les rapports entrepreneuriaux ne se confondent pas avec les rapports marchands[337]. Les règles de

---

[335] Pour illustrer les implications de la légitimité des modes d'enrichissement, on peut citer l'exemple devenu presque légendaire de l'industriel YAHIAOUI. On raconte qu'un train de blé anonyme était à destination de YAHIAOUI. Les questions de l'origine des fonds est aujourd'hui au cœur des préoccupations du banquier. Si autrefois les ascensions sociales étaient soumises à l'approbation des autres, aujourd'hui la traçabilité prend le relais en tant que procédure, pour établir les cartes d'identité des fonds, des biens alimentaires,…

L'entrepreneur besogneux de weber, est un personnage qui construit la légitimité de sa réussite entrepreneuriale sur la base de l'exercice d'une activité socialement reconnue. Le paysan kabyle est-il entrepreneur un plus wébérien ? Par l'entretien d'un rôle désenchanté vis-à-vis du religieux, c'est-à-dire de quelqu'un dont les pratiques religieuses sont arrangées en fonction des exigences de son travail (chez le paysan le lieu de la prière n'est pas séparé du lieu de son travail et les mosquées sont fréquentables pour répondre à l'appel du bureau de la djemaa) et de son aversion au calcul (« si le paysan calcul, il ne laboure ses champs »), le paysan kabyle est un entrepreneur besogneux qui se laisse pas gouverner par les règles de conduite de rationalité arithmétique, dont parle M. WEBER.

[336] Albert O. HIRSCHMAN s'est interrogé sur le rapport entre les passions et les intérêts. Pour l'auteur, la solution aux passions est dans les passions elles-mêmes. La passion du gain était en quelque sorte l'élue pour endiguer les dérapages passionnels de l'amour-propre. Albert O. HIRSCHMAN, Les passions et les intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée éd. PUF, 1980. .

[337] La rupture avec l'économie domestique n'est pas synonyme du tout marchand, c'est-à-dire d'une économie soumise entièrement à la détermination marchande. Les questionnements sur l'existence de la firme depuis R. COASE, suffisent à montrer la fragilité de l'hypothèse. Mais là n'est pas le problème qui nous intéresse ici. Le tout marché répond à des croyances et des idéaux de chercheurs qui œuvrent à partir du champ scientifique à faire exister une société entrepreneuriale, c'est-à-dire une société où la réussite entrepreneuriale est naturellement offerte à tous. Les structures destinées à recevoir les actes entrepreneuriaux cèdent le droit de

conduite ou les aptitudes ne sont pas infiniment modulables pour fonctionner avec des niveaux d'engagement variés ni même à s'accorder avec des jeux entrepreneuriaux différenciés. Pour lui donner toute sa plénitude, la socialisation entrepreneuriale doit être repensée comme un processus d'ajustement de chances subjectives, théoriquement offertes à tous et les chances objectives inégalement distribuées entre les investisseurs entrepreneuriaux. Il ya pour ainsi dire une formation conjointe entre les préférences et les capacités entrepreneuriales, d'une part, et les chances objectives de réussite qui les sous-tendent, d'autre part[338]. De ce fait, les processus d'apprentissage sont objectivement des processus d'incorporation de chances de succès se rapportant à la structure et au volume du capital justifiant leur déroulement.

Les réussites entrepreneuriales est une question des plus spécifiques, des plus complexes et des plus structurées. Pour la transformer en objet d'analyse, il importe de la redimensionner pour découvrir ses niveaux pertinents d'analyse et les cadres structurels qui lui donnent son unité et sa spécificité. En effet, en tant que réalités relationnelles, par opposition aux réalités substantielles où les performances telles qu'elles soient sont considérées en elles-mêmes et pour elles-mêmes, les réussites entrepreneuriales ont une pertinence qui combine quatre niveaux :

- Elles sont l'expression de marges de manœuvre exploitables ou délaissées sous la bannière d'un ordre économique établis. Ainsi posé, le problème des réussites entrepreneuriales concerne la nature et l'importance des engagements nés des investissements qui n'ont de sens, du point de vue de la performance globale, que s'ils sont replacés dans le cadre des évolutions et de la structure du système entrepreneurial global[339]. Les critiques faisant état de

---

leur existence pour être remplacées par des agents réduits à des acheteurs et des vendeurs : l'agent de la société entrepreneuriale alterne les deux rôles en fonction des signaux envoyés par les mécanismes des prix. La réussite entrepreneuriale de l'économie est une efficience marchande globale d'un entrepreneuriat individualisé.

[338] Pour M. WEBER, les chances objectives de succès font l'objet d'une démarche d'appropriation d'un capital, vu comme un pouvoir d'achat entrepreneurial, qui n'est pas assez loin de celle que présente B. BAWERK à travers sa notion de « détour de production ». Les dispositions à investir sont induites par un processus d'éducation sévère de valeurs faites de sobriété, du refus du luxe,… En fait, il s'agit ici beaucoup plus de dispositions à épargner qu'à investir, c'est-à-dire de dispositions qui mettent l'agent dans un état qui lui permettrait de prendre le recul et d'être distant par rapport à la vie mondaine dispendieuse et de ses jouissances.

[339] La structure entrepreneuriale du système entrepreneurial global désigne les processus de création de valeur par les investisseurs. Les réussites entrepreneuriales ne sont pas des résultats agrégés de succès individuels dans une économie donnée. Elles ne sont pas non plus une appréciation positive fondée sur la référence à l'exemple : on se sert d'exemples référents (dans les journaux plus ou moins spécialisés, dans les cours de management dispensés plus particulièrement dans les business schools,…), comme on le fait avec Issaad

la présence du capital privé national sur les stades les plus en aval des filières de production rentrent dans le cadre de ce niveau d'appréciation. Les succès doivent se détacher des individus pour concerner, par exemple, les appréciations qu'on peut faire sur des changements dans les configurations entrepreneuriales induites par les ruptures systémiques visant l'établissement d'une économie de marché.

- Elles traduisent des situations où des agents parviennent à se maintenir d'une façon durable sur un espace ou, pour une plus forte raison, à suivre avec persévérance le cours des transformations pour lequel ils sont les tenants et les aboutissants. Ces succès tiennent donc aux processus qui les produisent qu'aux résultats qui en découlent. Par exemple, l'analyse des logiques de création d'emplois ou du poids relatif que les créations peuvent prendre dans chaque entreprise ne peut être menée sans leur mise en rapport avec les logiques de structuration organisationnelle et les choix stratégiques qui les induisent. Les stratégies visant le statu quo relèvent du domaine de ces succès tant que les efforts se focalisent sur le maintien ou, de surcroit, sur l'amélioration des niveaux actuels de l'efficience entrepreneuriale[340].

- Elles sont des chances d'acquisition de profits matériels et symboliques sur des espaces différenciés et hiérarchisés. Aux particularités des modes de rémunérations du capital engagé sur un espace s'ajoutent ses modes d'emplois, que les systèmes de dispositions des agents sélectionnent, et l'efficience de ses différents usages. En termes d'efficience, les différences irréductibles et les inégalités dans les succès des agents sont fonction de la nature et de l'origine des ressources en sa possession[341]. L'efficience

---

REBRAB, pour justifier les possibilités de réussite en mode benchmarking. Les réussites entrepreneuriales doivent être reconsidérées, en tant que processus de création de valeur, à l'intérieur du système entrepreneurial global, pour découvrir les positionnements dans le système technique, les types d'ancrage organisationnels des pratiques entrepreneuriales et les espèces de capital sur lesquels elles se fondent. Ainsi, un positionnement dans les secteurs moins exigeants en capital technique, c'est-à-dire sur les segments les plus en aval de la filière, peut s'avérer fort dispendieux du point de vue des exigences d'une entrée dans des jeux relationnels et très coûteux en termes des dépenses exigées par des investissements symboliques.

[340] Par efficience entrepreneuriale, il faut entendre les effets en tant que résultats provenant d'un emploi type d'un capital. Etant entendu que certains sont mieux dotés en capital relationnel, d'autres en capital financier. Le maintien d'un niveau d'efficience, c'est-à-dire de la structure du capital liée aux usages antérieurs, est un choix d'investissement coûteux exigé par le maintien du capital en particulier relationnel et technique.

[341] Faisant fi de l'importance des capitaux relationnels dans les investissements entrepreneuriaux, les théoriciens continuent à postuler l'homogénéité des modes de rémunération des ressources. La rentabilité d'un choix entrepreneurial exprime une performance financière qui ne traduit pas l'efficience globale d'un montage financier dont les ressources sont propres, d'origine bancaire ou relationnelle. On considère les

entrepreneuriale, résultant d'un rapport spécifique à l'espace, est une notion de portée beaucoup plus large que celle de l' « efficience productive ». Sa spécificité ne tient pas seulement aux différences dans les capacités organisationnelles des agents mais aussi aux rapports que ceux-ci entretiennent avec les espaces concurrentiels, étatiques et, en tant que créateurs de valeur, avec l'espace de consommation[342]. Les niveaux et les types de l'efficience sont déterminés par les types d'investissements ou la structure de distribution du capital engagé. La maitrise des réseaux de relations, la réputation et la notoriété de la marque, la maitrise d'apprentissages technologiques, le placement dans des conditionnements sociaux et économiques permissifs, sont des facteurs de réussite entrepreneuriale[343].

- Elles sont, enfin, le produit de mise à profit de liens entrepreneuriaux sur des espaces plus au moins réifiés et traversés par des jeux concurrentiels. Ces réussites dépendent des niveaux de réalisation ou d'évolution de la construction sociale des espaces marchands et des modes de spécification étatiques des espaces physiques (zones industrielles, zones d'activités,...) destinés à recevoir les actes d'entreprendre de l'économie. Il est vrai aussi que les performances qui s'engendrent par le simple établissement sur des espaces

---

ressources comme toutes entreprenantes. Les propriétés entrepreneuriales sont véhiculées par toutes les ressources financières et ont les mêmes effets quelle que soit leur origine. Les rapports aux ressources ne sont pas pris en compte dans les évaluations en particulier des choix financiers du haut de bilan. Au-delà de la distinction capital- argent et capital économique, il faut différencier les concours en fonction des agents qui les apportent : une entrée dans le capital d'un agent doté d'un réseau de relations efficient n'aurait pas la même incidence qu'une simple obtention d'un crédit bancaire : le dinar de la banque n'a pas la même valeur que le dinar « relationnel ».

[342] Cette conception s'oppose, d'une part, aux conceptions hermétiques des structures entrepreneuriales et, d'autre part, aux visions considérant celles-ci comme des« boites noires », des épiphénomènes soumis au jeu des pressions irrésistibles de la structure. Il revient à Harvey LIEBENSTEIN de différencier entre l' « efficience productive » et l' « efficience allocative ». Partant d'un exemple de deux entreprises, employant la même quantité de capital et la même quantité de travail, l'auteur, s'est interrogé sur les raisons des différences de leur performance en mode de régulation exclusif par le marché. Pour lui, les disparités dans la distribution des performances est du à des différences de capacités dans l'organisation des ressources, qu'il nomme « x-efficiency ». Ces conclusions sont alors doubles : les mécanismes incitatifs, visant à relever l'intensité de l'effort à l'intérieur des firmes, ont une effectivité qui s'accorde d'une façon conditionnelle avec les structures subjectives des agents. Les tarifications marginales ne sont pas les procédés d'allocation des ressources, car celles-ci sont traversées par des différences irréductibles : utiliser les heures de travail pour faire varier les quantités de facteurs travail d'une façon infinitésimale, cache l'hétérogénéité qui caractérise la force de travail et qui tient, selon l'auteur, à l'incomplétude des contrats, à l'inertie psychologique et au caractère discrétionnaire de l'effort.

[343] Les consécrations étatiques sont souvent accordées en guise de reconnaissance aux contributions qui résultent d'une inscription des actes entrepreneuriaux dans le giron des préoccupations sociales et politiques de l'Etat. De ce fait, les agents peuvent multiplier des prises de position faisant état de leur rapprochement de ces volontés étatiques. La réputation entrepreneuriale de créateurs d'emplois, peut consister à bâtir des succès de portée symbolique en exploitant un effet d'annonce de projets refusés ou d'emplois crées.

spécifiquement réifiés ou dédiés aux pratiques entrepreneuriales peuvent être des plus significatives. Cependant, cette réification, même si elle est issue d'une volonté étatique d'homogénéisation de l'espace entrepreneurial, n'influence pas dans les mêmes proportions les processus entrepreneuriaux et n'élimine pas par voie de conséquence les inégalités dans l'accès aux ressources efficientes spatialement offertes. En effet, en tant qu'offreurs de ressources spécifiques, les espaces entrepreneuriaux réifiés sont des lieux de rivalité où les capitaux relationnels et symboliques sont les plus efficients. Il en est de même des mécanismes incitatifs et des dispositifs de soutien mis en œuvre dans le cadre de la politique étatique de la construction entrepreneuriale. Ceux-ci, parce qu'ils interagissent avec des agents qui ne sont pas homogènes du point de vue dispositionnel et des capitaux entrepreneuriaux maitrisés, ont des effets qui sont loin d'être comparables.

Les réussites entrepreneuriales sont des réalités différenciées et sujettes à des limitations. Leur appréhension suppose qu'on concentre l'effort de recherche tantôt sur les agents, tantôt sur les espaces en tant que configuration regroupant plusieurs participants. Ces deux niveaux sont différents mais insécables. En effet, les succès de ce genre ne peuvent être appréhendés en dehors des agents qui les réalisent ni traités en mettant à l'écart les rapports qui s'établissent entre eux en tant que configuration entrepreneuriale particulière ou avec les autres espaces (espace de consommateurs, de concurrents, espace étatique,…). Tout comme les processus entrepreneuriaux, dont on avait déjà souligné la nature différenciée, ces réussites ont des formes distinctives et qu'elles ne se présentent pas de la même façon pour l'ensemble des agents. Elles ont des formes qui dépendent des intérêts que les agents rattachent aux choix qu'ils effectuent et des limites en fonction de leurs capacités entrepreneuriales.

Les effets de restriction qui pèsent sur ces réussites, mesurées en profits actuels et potentiels, et sur la taille des engagements, définis par les capitaux investis, sont aussi le fait des espaces concurrentiels. Les choix entrepreneuriaux s'opèrent dans la limite de la structure entrepreneuriale de l'espace : le déplacement des frontières à l'intérieur d'un marché est un cas limite qui pourrait être observé dans l'accomplissement d'actes entrepreneuriaux novateurs. Par ailleurs, les rapports concurrentiels ne sont pas des rapports d'égal à égal, ni encore fondamentalement des rapports de non loyauté. Aux ententes formelles ou tacites entres les intervenants sur l'espace entrepreneurial, visant l'élévation des barrières à l'entrée,

s'ajoute les « complicités objectives » tissées tacitement par les agents entre eux[344]. Les limitations existent non seulement parce que les profits circulants sur les marchés concurrentiels sont limités en volume, mais aussi parce que la structure de leur distribution est stable sur une longue période. La structure de la distribution des profits sur un espace est en correspondance avec la structure de la distribution des capitaux spécifiques sur le même espace.

L'importance démesurée des espérances ou des ambitions entrepreneuriales chez les parvenus, c'est-à-dire chez cette catégorie d'individus élevée en dessus de leurs dispositions pré-entrepreneuriales, n'est que passagère[345]. Les surestimations des chances de succès ne résistent pas au poids des ajustements avec les exigences de réussite imposées par le fonctionnement de l'espace marchand ou concurrentiel[346]. Du point de vue de l'investissement, les mises en rapport de ces parvenus à l'espace posent deux types de problèmes : celui des dispositions et celui des chances objectives de succès. Les disqualifications des entrées sur un espace peuvent concerner l'une ou l'autre de ces deux dimensions temporelles de la réussite entrepreneuriale.

Par ailleurs, les chances objectives de cette réussite ne sont pas des données spontanées des conditionnements sociaux économiques des agents. Sur les espaces qui n'ont pas connu de traditions entrepreneuriales, les conditions sociales et économiques peuvent rentrer en contradiction avec les sollicitations de l'espace entrepreneurial, car les processus d'incorporation de chances de succès se déroulent sur des espaces qui, dans le cas de notre pays, sont créés et occupés avec la

[344] Les agents restent mobilisés pour contrecarrer des contre-attaques venant de l'extérieur : des mesures étatiques dérogeant aux intérêts de l'ensemble des agents, des menaces crédibles de nouveaux entrants,...

[345] Les espaces entrepreneuriaux ne sont pas structurés pour être des terrains pour les transfuges. Et y prendre position n'est pas une simple question de pouvoir d'achat entrepreneurial, que les dispositifs tentent d'ailleurs de régler, mais une capacité à créer des positions sur le marché, de les maintenir voire de les élargir. Sur un autre registre, rembourser un capital est une question qui ne peut faire l'économie ni des opérations en captal ni des différentes dépenses de l'agent. Les candidats se bousculant aux portillons des agences d'appui aux activités entrepreneuriales sont souvent mis en position à penser que l'investissement entrepreneurial est un acte d'achat qui se règle en tant que tel par l'accès aux ressources offertes ou garanties par l'Etat.

[346] Les soumissions aux règles de la rigueur marchande ne sont pas les seuls ajustements entrepreneuriaux, comme le laissent croire les candidats à la création d'entreprises dans le cadre des appuis financiers bancaires. Les réussites entrepreneuriales chez les parvenus sont manifestement extravagantes et doublement débordantes. L'extravagance s'apparente à une espèce de « fougue entrepreneuriale » qui se développe chez les individus qui n'ont pas subi les processus de socialisation entrepreneuriale. Le débordement est le fait d'individus qui lisent leur succès futur dans un seul facteur clé de succès : comme ces individus croyant tout maitriser en s'imposant une rigueur financière de remboursement des crédits reçus dans le cadre de leurs projets. Le débordement est que les investissements ne sont pas envisagés dans une perspective d'une logique accumulative.

prédominance de l'Etat en tant qu'entrepreneur. Les ajustements déterminant les succès des agents issus de ces espaces revêtent deux particularités : d'une part, les agents essaimés sont dans l'incapacité à engager des actes de création qui donneraient en conséquence des entreprises de taille supérieure à celle de l'essaimeur et, d'autre part, les réussites se posent en termes de reconstitution du capital objectivé autrefois sous la propriété de ce même essaimeur.

Toutefois, ces ajustements n'ont pas la même sévérité pour toutes les entrées sur les différents univers entrepreneuriaux de l'économie. Les chances de survie ne se présentent pas dans les mêmes conditions pour l'ensemble des parvenus. Les structures les moins concentrées et les moins exigeantes en capital entrepreneurial peuvent s'ériger en lieux de prédilection pour cette catégorie d'agents. Dans beaucoup de secteurs au niveau local (transport de marchandises, de voyageurs, location de véhicules, soudage de films PVC,…), les réussites entrepreneuriales se résument à l'acquisition du matériel. Les mêmes conditions de réussite sont observées sur les espaces entrepreneuriaux les moins unifiées. En effet, dans les premières phases de leur configuration entrepreneuriale, les espaces peuvent n'être que réceptifs d'actes entrepreneuriaux et les agents peuvent se mettre de la partie tant que les marchés sont indifférenciés et loin de voir leur capacité d'absorption se rétrécir. Mais à mesure que les asymétries entrepreneuriales se développent, les agents qui étaient autrefois outsiders deviennent insiders et créent, par effet d'apprentissage, la différence et font évoluer l'espace vers des niveaux de complexité et d'intégration plus élevés.

Le rapport de proportionnalité entre les chances subjectives et les chances objectives n'est jamais plus effectif et plus net que lorsque l'ajustement a été nécessité par des interventions d'agents ou d'institutions occupant des positions particulières, plus au moins déclarées, sur l'espace de création d'entreprise[347]. Ces interventions, prenant la forme de conseils, de coaching, de mentoring, de jugements (par les pairs),…, fonctionnent comme des rappels à l'ordre par lesquels les agents souvent plus prétentieux sont invités à mettre un certain réalisme dans leurs ambitions entrepreneuriales. Par les influences qu'elles exercent sur des agents disposés d'une certaine façon à s'accorder avec un mode de présence qu'on leur fait justement découvrir, ces « interventions éducatives » orientent les choix entrepreneuriaux vers des positions concurrentielles soutenables. Et, tout en évitant aux agents des prises de risques inutiles, elles aident, à la manière d'un instrument d'encadrement et de soutien, à découvrir les montages entrepreneuriaux les plus

[347] L'espace entrepreneurial ne doit pas être confondu avec l'espace de la création d'entreprise.

adéquats et à les libérer des frilosités que nourrissent plus particulièrement les climats d'affaires velléitaires.

Les désajustements entre les espérances et les chances objectives de succès naissent, quant à elles, lorsque des éléments plus efficients dans le passé cessent de servir comme des clés de réussite[348]. Le passage d'un espace entrepreneurial d'un état de configuration à un autre entraine des changements dans les conditions de réussite. Les actes de rupture, lorsqu'ils sont fondés sur des innovations technologiques ou sur des redéploiements à l'international, bouleversent les régularités des jeux entrepreneuriaux et redéfinissent les conditions de succès ou la distribution de la structure de la configuration d'appartenance.

SECTION 03. LES CHOIX CONCEPTUELS DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE

Les processus et les espaces entrepreneuriaux sont deux réalités indissociables. On ne peut envisager l'un sans faire référence à l'autre. L'acte entrepreneurial n'est jamais saisi dans toute son épaisseur en dehors des interpénétrations qui spécifient les liens entre ces deux éléments : les entrepreneurs et la configuration qu'ils forment ensemble. Dire que ces derniers sont simplement des créateurs d'entreprises et même d'organisations, c'est nier le fait qu'ils ne le seraient qu'une fois qu'ils sont partis à la rencontre des autres. La réalité montre qu'avant de se rencontrer comme concurrents sur le marché, ils créent, en raison de leur insertion dans une certaine division sociale, un espace d' « interdépendances fonctionnelles », selon les termes de N. ELIAS. Le concept de configuration nous facilite le travail d'appréhension non seulement de ces interdépendances, mais pour autant qu'on veuille aller plus loin, du changement entrepreneurial dans une économie. L'acte de création ou d'extension d'une entreprise est un ajustement entre un agent et un espace. Il n'est pas exempt de tout droit d'entrée, car déjà l'éthos ou les dispositions d'une vie entrepreneuriale est le premier ticket d'entrée pour s'affranchir des contraintes marchandes et concurrentielles.

[348] Les conditions de réussite entrepreneuriales ne sont pas les mêmes selon toutes les époques. Une force entrepreneuriale porteuse d'un changement peut bouleverser les règles établies et réduire « le cône de dispersion » que représentent le reste des processus entrepreneuriaux concurrentiels. Dans ce cas, le changement dans les règles du jeu entrepreneurial entraine un changement dans les facteurs critiques et dans les conditions de succès entrepreneurial. Dans le secteur laitier, la SOUMMAM mise sur des économies de dimension en élevant son taux d'intégration. Le renforcement de ses positions dans les univers situés en amont de l'industrie laitière était le seul cap à envisager pour surpasser la contrainte des limitations des quotas en lait en poudre imposés par l'Office National et créer des longueurs d'avance sur les concurrents (DANONE, HODHNA,…). L'élévation de l'échelle de production en lait cru lui offre des marges de liberté conséquentes pour multiplier ses capacités de transformation et élargir sa gamme de produits.

En dehors de ces contraintes dispositionnelles, d'intériorisation des règles d'exercice d'un métier, d'une vie marchande ou concurrentielle, se pose la question de la force relative d'un agent sur un espace. Dans ses actes de création, de diversification, d'extension, d'intégration, …, il y a des choix d'engagement d'un capital efficient. Ce capital est un portefeuille de ressources spécifiques qui commande tous les choix des agents. Les questions de la réussite ou de l'échec, de la petite ou de la grande entreprise, du changement ou de statu quo entrepreneurial, … trouvent une explication grâce à cet outil conceptuel. La détention d'un capital d'un certain ordre volumique et d'une certaine structure confère des choix et des possibilités de manœuvrer parfois pour bouleverser les règles de fonctionnement d'un espace entrepreneurial ou tout au moins d'un espace concurrentiel (les choix d'intégration de la SOUMMAM peuvent s'analyser comme un changement des règles de fonctionnement du marché laitier à son avantage, face à un concurrent redoutable qui est DANONE).

L'analyse conceptuelle que nous proposons dans cette section est le produit d'un emprunt qu'on doit aux avancées dans le domaine de la théorie de la firme. L'analyse en termes de capacités et de capitaux entrepreneuriaux recoupe avec certains préceptes du courant ressources. Les visions d'approche développées dans des disciplines comme la sociologie sont fructueuses pour autant qu'on se débarrasse des contenus auxquels elles se rattachent.

SOUS-SECTION 01. LES CONFIGURATIONS ENTREPRENEURIALES

Les espaces d'appartenance entrepreneuriale n'ont pas fait l'objet d'un usage systématique dans les travaux consacrés à l'analyse entrepreneuriale. La référence à ceux-ci est le plus souvent réglée par des emplois de « prénotions » ou de termes validés sans travail de mise en question et de conceptualisation[349]. On oscille entre des considérations monolithiques et des considérations aspatiales. Des entrepreneurs sans espaces, que corrobore l'emploi de termes comme les « hommes d'affaires », on est passé à des « espaces » sans entrepreneurs, lorsqu'on recourt notamment à des termes tels que le « monde des affaires »[350]. Pourtant le seul fait

[349] Les auteurs font en effet désigner ces espaces d'appartenance entrepreneuriale par des termes comme le monde des affaires, les milieux d'affaires, les hommes d'affaires, par exemple, suisses,… l'identité collective, implicitement postulée, relève d'intentions holistes qui procède d'un travail d'agrégations sur un espace dont les différenciations, les individualisations, les choix, les performances, les quantités de capital maitrisées, sont pourtant difficiles à nier ou à occulter.

[350] On ne peut imaginer des agents entrepreneuriaux sans leurs espaces d'appartenances et on ne peut faire référence aux agents sans les espaces de leur établissement.

de penser à créer une entreprise est une chose qui ne peut s'imaginer sans l'entrevoir à travers un espace et sans se passer de cette projection réflexe à traves laquelle le créateur potentiel se voit déjà comme quelqu'un parmi tant d'autres, c'est-à-dire à un point, bien calculé ou faussé par manque de réalisme, de cet univers que le sens commun appelle le monde des affaires[351]. L'absence de référence explicite à un espace est le produit de l'obstination à vouloir dépendre l'analyse entrepreneuriale d'un seul modèle explicatif général.

L'espace entrepreneurial n'est pas un idéaltype, c'est-à-dire une configuration regroupant des agents qui ont les mêmes particularités. Un tel espace ne peut pas être quelque chose comme la somme de caractéristiques communes aux agents placés sous les opérations de recherche. Les espaces dont on parle ici sont des configurations faites de différences et abritant des jeux entre agents qui ne sont pas homogènes et interchangeables. La notion de configuration est là pour montrer que les réalités entrepreneuriales s'appréhendent à deux niveaux d'analyse insécables : les agents et leurs espaces d'appartenance. Ces derniers ont une dynamique et une structure qui leur sont propres.

A. PRECISIONS AUTOUR DE LA NOTION DE L'ESPACE ENTREPRENEURIAL

Repenser les réalités entrepreneuriales en termes de configurations permet de construire des réponses à des questions qui ne peuvent s'obtenir par des modes de théorisation ou des choix conceptuels bâtis sur la négation des espaces d'appartenance des agents[352]. La notion de configuration est là pour découvrir les particularités des dynamiques et des structures des espaces entrepreneuriaux. On peut ainsi établir des rapports de comparaison à l'intérieur d'un espace ou entre deux états de développement de celui-ci. Lorsque on étudie, en effet, des dynamiques, du genre qui nous préoccupe ici, on se retrouve devant le besoin de s'interroger sur l'état de développement de la configuration d'où est issue la configuration présente non seulement pour découvrir des anachronismes, mais aussi des différences spatio-temporelles significatives entre les différentes forces formant la configuration[353]. Les

[351] Le problème entrepreneurial est de tout point de vue un problème relationnel. Il se reconstitue en tant que tel. Créer une entreprise, s'insérer dans une division sociale entrepreneuriale, choisir à se différencier par des actes appropriés,…sont des choix qui s'élaborent réellement par rapport à ce que font les autres.

[352] Les grands problèmes ne tiennent pas aux intérêts de la recherche, mais aussi à ceux qu'on peut rencontrer au niveau de la mobilisation et de la représentation des données.

[353] Les forces entrepreneuriales se différencient les unes aux autres à l'intérieur d'un même espace entrepreneurial. Par exemple, dans le secteur des boissons gazeuses, les opérateurs se distinguent du point de vue historique de leur apparition des trajectoires qui ont leurs racines dans la période coloniale, celles qui sont apparues aux différents grands moments des changements institutionnels.

transformations des configurations entrepreneuriales ne peuvent être saisies qu'à partir des configurations qui les ont précédées[354].

La configuration entrepreneuriale est un outil malléable, capable d'admettre des changements de niveaux d'analyse et des rapports de comparaison dans le temps et dans l'espace. Comme elle est établie pour construire une base explicative capable de restituer aux pratiques entrepreneuriales leur unité. On peut en faire un usage pour saisir des espaces plus restreints, comme par exemple l'espace des intervenants du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) ou des espaces plus larges, comme l'espace entrepreneurial national. Elle est aussi d'un grand intérêt pour établir des rapports de comparaison de différentes échelles (internationale, régionale, nationale, locale,…) entre des logiques entrepreneuriales qu'on peut observer à l'intérieur d'une configuration ou de plusieurs configurations. Les questions ou les réalités entrepreneuriales ne sont pas celles qu'on peut atteindre à l'aide d'instruments conceptuels, disciplinaires ou empiriques uniformes.

L'analyse entrepreneuriale fondée sur la configuration fournit un éclairage sur des dimensions qui autrefois sont prises en charge séparément, selon les différents angles disciplinaires explorés. Avec elle l'entrepreneuriat gagne en épaisseur, non seulement parce qu'elle nous invite à placer les agents au centre des investigations théoriques, mais aussi à repenser leurs pratiques comme des réalités encastrées dans le social, le culturel, le politique, l'économique,… Comme telle, elle représente un mode de pensée qui peut rendre service pour saisir la spécificité des pratiques sur un espace économique particulier, par exemple, le nôtre. Est-elle vraiment antinomique à toutes formes de prédictivité ? Comment le concept de configuration serait en mesure de faire la différence ?

La notion de configuration considère que les problèmes entrepreneuriaux sont particuliers aux espaces économiques et, de ce fait, historiquement et socialement situés. On trouve en elle un outil pour aborder les grandes évolutions ou états configurationnels pris par l'espace entrepreneurial en Algérie, pour juger du potentiel de transformation des forces qui y sont établies, pour établir la structure de la distribution des logiques entrepreneuriales développées en son sein, pour comprendre comment les entrepreneurs algériens rentrent en possession des ressources ou pour quelles raisons les processus entrepreneuriaux n'induisent pas des mouvements d'intégration ou d'internationalisation. Bref, tout un ensemble de questions qu'on ne peut solutionner en se servant simplement des schémas d'analyse

[354] Il ne s'agit pas ici d'établir des rapports de causalité. Ce qui est reproché à M. Weber est d'avoir justement relié la naissance du capitalisme au protestantisme, c'est-à-dire à un seul facteur causal.

entrepreneuriale à prétention universelle. S'interroger sur les principaux problèmes entrepreneuriaux d'une économie en transition marchande, sur ses conditions de succès, vue la nature des cadres d'exercice entrepreneurial ou de l'ordre économique antérieurs, est une tâche qu'on ne peut assumer en recourant à des modèles de surcroît construits pour expliquer des réalités entrepreneuriales occidentales.

Dans la pensée dominante, les actes entrepreneuriaux sont particulièrement vus comme des actes de changement. Dans la perspective ouverte ici, on conçoit que les changements ne sont pas dans ces actes pris individuellement. Bien au contraire, ils traduisent le passage d'un état configurationnel à un autre. L'intensité des initiatives entrepreneuriales, aussi grande soit-elle, n'induit pas automatiquement des changements dans la structure de l'espace économique national. Les changements dans les positions occupées individuellement à l'intérieur de cet espace ne doivent à aucun moment être considérés comme des modifications induisant des évolutions qualitatives dans la configuration. Sur l'espace entrepreneurial national, certaines positions (par exemple, celles occupées par les groupe Cévital, ETRHB, BENHAMADI, RAHIM,…) ont d'ailleurs connu, du moins depuis l'ouverture économique du pays, des transformations remarquables, mais sans aller jusqu'à imprimer des modifications dans la structure et dans la logique de fonctionnement de celui-ci. La notion de configuration permet de restituer à l'analyse dynamique son niveau pertinent et de montrer par quel potentiel de transformation une configuration entrepreneuriale, dont la logique de fonctionnement est, par exemple, rentière, peut se métamorphoser pour donner naissance à une autre configuration.

Sans être un instrument directement au service de l'élaboration d'une démarche prédictive, la pensée en termes de configuration ne se distingue pas seulement de l'éclairage qu'elle donne des dynamiques entrepreneuriales mais aussi par la lisibilité qu'elle offre à quiconque qui essaye de concevoir et de mettre en œuvre des politiques entrepreneuriales. Partant de la connaissance de la structure configurationnelle d'un espace, l'Etat est en mesure de mieux définir et orienter ses instruments de construction (construction de l'offre et de la demande, spécification des espaces physiques de localisation,…). Il peut influencer les processus de différenciation ou de création de valeur en créant notamment les conditions de renforcement des interdépendances fonctionnelles et obtenir du même coup un accroissement de la taille de la configuration nationale. Bref, la configuration est un outil qui permet à l'Etat de choisir la stratégie par laquelle il peut rentrer dans le jeu de la négociation de la contrainte entrepreneuriale avec des agents efficients ou leurs mandataires.

La question de l'appartenance entrepreneuriale ne se réduit pas à celle de l'appartenance sectorielle. Le secteur, tout comme la branche et la filière, est un instrument qui ne permet pas de saisir les différences comportementales et les spécificités structurelles des configurations entrepreneuriales[355]. La logique additive par laquelle on règle la question de la performance est réductrice des réalités entrepreneuriales ou concurrentielles. Si en effet ces réalités sont des réalités relationnelles, on ne peut rendre compte fidèlement de ces performances, exprimées en termes d'emploi, de production,…, sans identifier les relations les plus efficientes maitrisées dans le cadre de leur système d'insertion, sans rendre justice des emplois de ressources connexes et sans les réseaux de relations partenariales et institutionnelles jouant de surcroît un rôle particulier sur des espaces en perte d'autonomie.

Assez souvent, les actes entrepreneuriaux sont replacés dans le cadre des filières productives pour établir leurs modes de localisation par rapport au processus technique global, c'est-à-dire par rapport aux différents stades composant la filière. Les filières peuvent faciliter la mise en œuvre de stratégies d'intégration pour garantir des débouchés ou pour échapper à un pouvoir de négociation qui joue jusque-là en faveur des fournisseurs ou des distributeurs. Les stratégies entrepreneuriales, et quelles que soient les directions qu'elles empruntent, sont des lignes d'action que sélectionnent les systèmes de dispositions des agents. Ce qui pose problème dans l'emploi de ce genre d'instrument est justement dans les difficultés à introduire l'agent entrepreneurial. Les mouvements entrepreneuriaux n'obéissent pas à des logiques volontaristes, à des actes décisoires émanant d'agents libérés des contraintes dispositionnelles.

Néanmoins, mener une analyse entrepreneuriale en s'appuyant sur la notion de configuration pose un problème pratique de recherche : comment, en tant qu'espace, déterminer ses frontières ? Pour trouver un début de réponse à cette question, soulignant d'emblé que l'appartenance à des espaces physiques réifiés (des zones industrielles, des districts,…) ne s'interprète pas, dans la perspective envisagée ici, comme une appartenance configurationnelle[356]. La localisation sur des espaces physiques, par exemple à l'intérieur d'un district industriel, est un acte visant l'accès

[355] Le secteur regroupe l'ensemble des entreprises ayant la même activité principale. Au-delà des problèmes de non considération des activités secondaires, il faut ajouter les pertes de pertinence de la notion dans les contextes de différentiation et de diversification.

[356] Une appartenance à un espace telle qu'une zone industrielle n'est pas forcément entrepreneuriale. Le contrôle des espaces fonciers réservés à l'industrie n'est pas forcément de nature à servir à des fins entrepreneuriales. En outre, les relations entrepreneuriales débordent dans leur structuration et leur ramification l'étendue de l'espace physique.

à des ressources spécifiques ou d'une efficience supérieure. Bénéficier de ses externalités (les ressources de base : l'eau, l'électricité, de télécommunication, des assiettes de terrains, des bâtiments industriels et commerciaux, les services en matières de conseils, les services productifs et tous les effets de proximités qui y sont offerts) permet d'améliorer sa performance ou sa position sur l'espace entrepreneurial, et non géographique, d'appartenance. Il en est de même des regroupements d'entrepreneurs sur des aires géographiques. Dans le sens courant, ces regroupements servent souvent à désigner l'identité géographique d'un groupe d'agents établis en un même lieu. Une concentration géographique sert aussi et assez souvent à déterminer la vocation entrepreneuriale d'une région ou d'une localité quelconque. Mais aucune des deux, de cette identité ou de cette vocation, ne peut se confondre avec l'appartenance entrepreneuriale d'un agent ou d'un groupe d'agents.

Cette délimitation de l'espace d'intervention d'agents peut se faire sur la base d'une démarche qu'on peut emprunter à certains travaux de l'économie industrielle ou de management stratégique. On peut, de ce fait, s'appuyer sur la notion portérienne de chaine de valeur globale pour reconstituer le réseau entrepreneurial d'appartenance des agents. Ce réseau, qui pourrait relier des chaines d'activités plus larges, peut servir à comprendre les processus et les logiques de création de valeur à l'intérieur d'un secteur, comme il peut s'avérer un excellent instrument pour comprendre le jeu concurrentiel que se livrent les participants du réseau. Sur cette base, on dira que les frontières s'estampent là ou les effets entrepreneuriaux des actes accomplis par les intervenants finissent. Mais cette façon de circonscrire les frontières d'un espace ne donne qu'une vision incomplète sinon déformée de l'appartenance qui nous intéresse ici. Pourquoi ? La raison est que l'appartenance est replacée dans le cadre d'un espace qui ne permet pas de considérer toutes les dimensions possibles que peut prendre un jeu entre participants aux ressources différentes. Il se peut que deux agents de deux réseaux différents rentrent en concurrence pour imposer une légitimité entrepreneuriale sur l'espace national ou pour justement obtenir la mise en œuvre d'une politique étatique la plus conforme à leurs intérêts. L'appartenance est englobée dans un jeu configurationnel qui, lui seul, englobe toutes les formes de luttes qui peuvent avoir lieu entre les agents de l'économie. Nous disons de l'économie, car la lutte peut aller au-delà du périmètre de l'espace entrepreneurial restreint, que forme le réseau ou le système global de création de valeur, pour concerner tous les agents de l'économie.

La délimitation du champ d'appartenance des agents et des entreprises pose en outre le problème de la légitimation des actes entrepreneuriaux. Dans une optique sectorielle, on peut être tentée de regrouper au sein d'une même unité tous les actes

homogènes du point de vue des marchés visés. On aboutira ainsi à un espace d'une taille équivalente à celle où se joue la concurrence sectorielle. Mais la configuration, avons-nous dit, est d'une signification plus large que celle qu'on met habituellement sous les vocables de champ ou de marché concurrentiel, de concurrence sectorielle, de portefeuille d'activités,… L'espace auquel elle fait référence peut être le théâtre d'actes que ne peut qu'ignorer la pensée stratégique classique. Dans cette pensée, les seuls actes stratégiques reconnus sont ceux produisant des mouvements verticaux, horizontaux et obliques. Des actes comme ceux visant à se prémunir de stratégies de discrédit ou à organiser sa résistance sur un espace ne sont pas considérées dans les visions typologiques de cette pensée comme des actes entrepreneuriaux. Ainsi, l'acte qui a conduit le patron de Cévital à créer le quotidien Liberté est, dans cette pensée, un acte qui déroge à une conduite entrepreneuriale. On peut selon certains modes de découpage stratégique, reconnaitre son journal comme un DAS (domaine d'activités stratégiques) structurant un portefeuille stratégique de quelqu'un qui suit volontairement une stratégie conglomérale. Ce qui n'est pas faux ou discordant avec le raisonnement qu'on veut développer ici. Mais, ce choix est une manœuvre destinée à renforcer la position de ce patron sur le champ entrepreneurial national. Le raisonnement fondé sur la configuration permet de rendre compte de la spécificité des jeux qui s'y déroulent et que justement la pensée stratégique fondée sur l'économie pure tend à nier. Le fait qu'un propriétaire d'une entreprise met à la disposition d'un hôpital ou un complexe sportif un équipement spécial est un acte qui n'ajoute certes rien à la taille ou au capital objectivé de cette entreprise, mais, est-ce à dire que celui-ci est dénué de toute signification entrepreneuriale ? Lorsqu'une performance est subordonnée à une certaine reconnaissance sociale ou étatique, des investissements symboliques sont nécessaires pour renforcer la légitimité d'une position au sein d'un espace. Ces investissements obéissent quelques fois à des logiques défensives pour se prémunir contre des pratiques d'ostracisme ou des stratégies de discrédit que favorisent certains cadres institutionnels. Le fait de faire appel à un universitaire de renommée pour rédiger une autobiographie sur le patron de Cévital, n'est pas un acte vidé de tout sens entrepreneurial, ni un acte encombrant qui a entrainé des dépenses inutiles pour celui-ci. Celui-ci est simplement un acte qui vise l'affirmation d'une présence sur un espace soumis à des injonctions ou des pressions extérieures. Dans les contextes institutionnels plus contraignants, les actes entrepreneuriaux purs ne suffisent pas. Les agents engagent des investissements qui leur permettront de se prémunir contre des attaques ou des stratégies visant à contester leur légitimité propre[357]. Plus les effets de ces attaques sont puissants, plus les libertés sont réduites ou menacées.

[357] Ces stratégies de protection contre des injonctions ou des attaques montrent que quel que soit le poids de

Cependant, à la question des frontières et de la spécificité d'un jeu, se pose la question du mode d'approche pour y parvenir. A cet effet, les configurations entrepreneuriales sont-elles envisageables dans le cadre de la théorie systémique ? Là, il ya un élément à clarifier. L'espace entrepreneurial ne peut s'analyser à travers une vision fonctionnaliste, c'est-à-dire un espace est composé d'éléments dotés de fonctions orientées vers la réalisation d'un objectif commun. La cohérence à l'intérieur d'une configuration est le produit de la structure des rapports concurrentiels entre les différents intervenants. Elle est le produit des différences qui la traversent. Néanmoins, nous utilisons la notion de système pour désigner l'espace d'offre recouvrant l'ensemble des choix entrepreneuriaux des agents actuels et potentiels de l'économie[358].

En effet, les espaces, et avec eux les notions de ressources et de dispositions, forment des outils théoriques qui permettent de repenser l'analyse concurrentielle. L'analyse des structures et des dynamiques concurrentielles a connu des avancées remarquables à la suite des travaux de M. PORTER et des théoriciens qui se réclament du courant ressources[359]. Mais, les perspectives envisagées n'étaient pas orientées de façon à aborder les processus concurrentiels comme des processus entrepreneuriaux[360]. Or, à y regarder de plus près, on s'aperçoit que ces espaces peuvent s'analyser, et c'est ce qu'on découvre avec une grande coïncidence, comme des configurations concurrentielles. En effet, les jeux ne peuvent pas être concurrentiels sans être entrepreneuriaux. Les choix de différents ordres (organisationnels, techniques, commerciaux, financiers), qui influencent le déroulement des jeux concurrentiels, et qui peuvent intervenir dans les différents

---

la structure, ici celle imposée par l'ordre économique et social en place sur l'espace entrepreneurial, les agents ont parfois des capacités qui leur permettent d'élaborer des choix qui les mettraient à l'abri de ces attaques ou injonctions directes.

[358] Le système entrepreneurial est capable de nous renseigner sur les réalisations entrepreneuriales, sur ce qui a été fait et ce qui est à faire en parlant des stratégies entrepreneuriales étatiques.

[359] Nous pouvons y ajouter les développent théoriques dans le cadre du courant interactionniste. Le problème des essais de théorisation qui prônent l'interaction comme unité d'analyse ne rendent pas compte des différences en dotations en capital et de la singularité des agents qui en sont les possesseurs.

[360] Il appartient à M. PORTER d'avoir le mérite de développer un schéma élargi du déroulement de la concurrence à l'intérieur d'un secteur. La configuration des forces concurrentielles proposée répond à un présupposé théorique où le champ économique jouit d'une autonomie parfaite des autres espaces notamment étatiques. Les jeux entrepreneuriaux ou concurrentiels s'opèrent en dehors de toute intervention intempestive de l'Etat : celui-ci ne figure pas parmi les forces concurrentielles retenues (les firmes établies, les fournisseurs, les clients, les entrants potentiels et les substituts).

contextes stratégiques, sont des actes entrepreneuriaux[361]. Des situations voisines de statu quo peuvent être observées quelque fois à l'intérieur de certaines configurations, mais celles-ci sont loin d'être des facteurs qui pourraient empêcher la configuration globale du jeu à être le théâtre d'actes de maintien de la structure de la configuration[362].

Les configurations ne sont pas seulement inclusives au point de reconnaitre la pluralité des agents, mais aussi, et particulièrement, leurs singularités. Ceci ne vaut pas pour autant dire que les jeux entrepreneuriaux et les agents qui s'y trouvent insérés ont une existence réelle[363]. Les configurations sont des systèmes de relations qui s'établissent entre des agents aux propriétés distinctives.

Enfin, ces espaces sont des lieux d'insertion des agents qui rentrent en jeu en tant qu'alliés mais aussi en tant que rivaux. Les alliances entrepreneuriales sont elles-mêmes des configurations qui naissent de combinaisons de ressources aboutissant à des portefeuilles efficients. Et en tant que configuration, elles possèdent une cohérence qui s'établit sur une distribution inégale des taux de détention de capital des agents impliqués. Les alliances, qui sont parfois présentées comme des stratégies de sortie de crises, voire même des panacées, ont une réussite qui dépend de la concordance des systèmes dispositions des agents qui les ont créées, de leur durabilité en tant que actes émanant d'agents intéressés, de la stabilité de la structure de distribution du capital(à origine multiple) qui a permis leur mise en œuvre.

B. LES PROPRIETES DES ESPACES ENTREPRENEURIAUX

Les espaces entrepreneuriaux sont des configurations regroupant des agents possédant et maitrisant des ressources spécifiques. Ces configurations sont le lieu de

[361] L'introduction d'un matériau de substitution, la découverte d'un nouveau marché, la réorganisation des unités entrepreneuriales, le choix d'une nouvelle structure juridique, ne sont pas sans effets sur le jeu entrepreneurial.

[362] Une stratégie de maintien est forcément le produit d'un choix entrepreneurial. La préservation des positions sur les champs concurrentiels est comme tout choix stratégique un processus qui appelle des modes de consommation de ressources, voire de nouveaux modes de leur allocation ou de leur réallocation. La conservation d'un avantage concurrentiel peut nécessiter des bouleversements ou des reconfigurations dans la structure de la distribution des ressources entrepreneuriales de la firme. Mais, un tel mode de conduite peut aboutir à une exacerbation de la concurrence ou du moins à maintenir la même intensité concurrentielle à l'intérieur de l'espace entrepreneurial.

[363] L'analyse entrepreneuriale fait souvent les frais des visions substantialistes. L'acte entrepreneurial ne s'analyse pas comme une réalité substantielle et l'agent entrepreneurial comme une réalité concrète, isolé du contexte du réseau de relations dont lequel il est inséré. Bon nombre des commentateurs sur les derniers investissements du propriétaire du groupe Cévital procèdent de cette vision.

positionnement en sorte qu'elles forment des échiquiers où s'observent les différences dans les modes d'entrée et dans le fonctionnement des processus entrepreneuriaux. Elles forment des réseaux de relations de dépendances et d'interdépendance qui ne se restreignent pas à des relations entrepreneuriales au sens strict (relations productives, financières, commerciales,…).

Les agents qui y sont insérés ont une appartenance entrepreneuriale qui leur en limite le mouvement, c'est-à-dire les déplacements à l'intérieur de l'espace de leur établissement ou entre les espaces. Les ressources maitrisées sont tellement spécifiques qu'il est difficile de les redéployer pour les investir dans d'autres champs. Par exemple, la transformation de l'épargne des immigrés en ressources entreprenantes est une opération presque impossible, car celle-ci perdrait son efficience lorsqu'elle est déployée en dehors de l'espace de sa constitution ou des fonctions sociales et économiques pour lesquelles elle est dédiée. Ces limitations sont celles aussi imposées par la structure du système entrepreneurial national et par sa logique de fonctionnement. La configuration qui s'est structurée sous les efforts menés en vue de l'industrialisation du pays dans les années (19)70 se singularise par deux caractéristiques structurelles insécables. D'abord, c'est une configuration où la prédominance d'un secteur public sur un secteur privé ne jouissait que d'un rôle marginal dans le développement du pays. Du point de vue de la de la formation du potentiel entrepreneurial du pays, cette logique de structuration délimite le champ des apprentissages du pays et restreint du coup les possibilités d'essaimage, puisque les capitaux à mobiliser pour récréer les métiers maitrisés sont au-delà des capacités des essaimés potentiels. Les sphères du capital privées n'ont pas évolué qualitativement après la période de transition, les apprentissages qui y étaient maitrisés l'étaient par rapport à des métiers dont la complexité technologique, organisationnelle,…était très réduite. Ensuite, la logique de structuration du système entrepreneurial mettait en opposition deux catégories de choix : ceux exigeant des taux de consommation de ressources conséquents, et qui seraient pris en charge par le secteur public et ceux de très faible intensité capitalistique, et délaissés aux agents de la sphère privée.

En tout état de cause, les configurations n'admettent pas des actes de désinvestissement ; les stratégies de sortie d'un jeu n'ont pas de viabilité entrepreneuriale : de même que les capitaux n'ont pas d'efficience en dehors des espaces qui les reçoivent, de même que ces configurations n'ont pas d'existence en dehors des capitaux qui les structurent. Dans certains contextes, certaines positions à l'intérieur de configurations peuvent paraitre des plus vulnérables, notamment où les occupants n'ont pas de successeurs immédiats. Ces vulnérabilités sont d'autant plus

grandes, lorsque l'Etat n'est pas en position d'imposer sa domination sur les différents univers de l'espace national. En Algérie, les propriétés entrepreneuriales d'un patrimoine ne sont pas encadrées dans leur évolution par des dispositifs institutionnels spécifiques. Leur disparition fréquente est souvent liée à des partages qu'opèrent les successeurs, souvent des héritiers du même sillage familial, non sur les surplus en termes d'usufruit, mais sur le patrimoine, c'est-à-dire ce qu'on désigne sous la notion de capital objectivé (bâtiments, matériel roulant,…).

Les univers entrepreneuriaux ont des particularités structurelles, qui les séparent entre eux, et celles qu'elles revêtent en tant que sous-univers de l'espace national. Ces particularités traduisent les interdépendances fonctionnelles entre agents ou entreprises. La logique rentière des processus et même de l'espace national est, à ce titre, explicative des particularités des interdépendances entrepreneuriales dans lesquelles sont insérés les agents ou les entreprises du pays. Celles-ci sont insignifiantes en raison de la forte dépendance de l'économie ou des entreprises de l'extérieur.

Le rapport à l'espace n'est pas intermittent. Il est la traduction d'un investissement qui nait d'un rapport de concordance entre les dispositions entrepreneuriales incorporées et les exigences de l'espace d'appartenance. Le sens du jeu né de cette rencontre traduit une maitrise pratique, c'est-à-dire des aptitudes à produire des solutions adaptées à ses exigences et des aptitudes à anticiper sur des situations entrepreneuriales. En tant que processus, les agents se réinventent d'une façon permanente en actualisant leurs systèmes dispositionnels, en capitalisant leurs apprentissages et en exploitant leurs capacités potentielles. Cette permanence à l'espace s'explique aussi par le fait que les actes entrepreneuriaux ne sont pas intentionnels car ils tirent leurs conditions permissives d'un ensemble d'antécédents agissant par leur force structurante sur le façonnement des comportements des agents. Le cadre dispositionnel des agents, ne se constituant pas d'un seul coup ou par acte décisionnel, est fondé sur des exigences adaptatives qui, en économie de marché concurrentielle, peuvent aller de l'intériorisation de la logique marchande à la maitrise de la logique de fonctionnement de l'espace entrepreneurial d'appartenance actuelle ou potentielle. L'analyse en termes de configuration permet de reconsidérer ces rapports à l'espace à travers un angle dynamique. Elle nous permet de voir que ces actes ne sont pas éventuels ou sporadiques et ne se réalisent pas d'une seule pièce sur la base d'un seul acte décisionnel. Avec elle, il est possible de comprendre les changements à l'intérieur d'une configuration et les changements qui entrainent des modifications de sa structure pour donner naissance à une autre configuration.

Les configurations ne sont et ne demeureront entrepreneuriales que pour autant il ya des agents qui y prennent place. Les configurations abritent des jeux concurrentiels entre des agents qui ne sont pas atomistiques et homogènes. Bien qu'ils soient enclins à certains contextes historiques à mettre en œuvre des stratégies des plus offensives, c'es-à-dire à changer significativement la structure de l'espace de jeu entrepreneurial et en leur faveur, les agents se livrent des jeux dans la limite du jeu lui-même. Pierre BOURDIEU appelle « complicité objective », la tendance commune qu'ont les agents à préserver l'espace du jeu. Selon lui, « ils se battent, mais ils sont d'accord au moins sur l'objet du désaccord ».

Comment ces éléments, que révèle l'analyse centrée sur les configurations, peuvent nous aider à avancer dans la compréhension de processus entrepreneuriaux dans une économie telle que la nôtre. En effet, l'une des questions cruciales à élucider concerne les possibilités d'une transformation dans la structure actuelle de l'espace capitalistique national. Dans les milieux médiatiques et académiques, on s'interroge sur la nécessité d'une rupture avec l'économie rentière, sur l'urgence d'un changement dans la logique de fonctionnement de l'économie actuelle, sur l'exigence de faire émerger une économie de croissance compétitive,… Si la légitimité de telles interrogations est largement approuvée par ces milieux, les conditions pour que ces changements aient une chance de se produire n'ont pas été au centre de leurs questionnements.

Dans la perspective ouverte à travers la notion de configuration, c'est toute la problématique du changement entrepreneurial qui se trouve modifiée. Si changement il y a, et aussi important qu'il le serait, c'est dans l'espace du capital qu'il se produira et qu'il affectera sa structure spécifique. Et, il ne serait effectif que si les effets des transformations qu'il provoquera seraient aussi puissants pour faire céder les inerties qui lui refusent toute évolution. En effet, les possibilités qu'un changement soit imprimé à un espace ou au processus configurationnel qui détermine actuellement le parcours, si on utilise un terme schumpétérien, de l'économie nationale, réside dans la modification de la structure de la distribution du capital entrepreneurial global de la nation. Dit autrement, la transformation de la structure de cet espace dépend d'une redéfinition du capital spécifique, le plus efficient qui y circule. Les changements les plus décisifs sont ceux dans la capacité de substituer une source capitalistique d'efficience par une autre.

Nous appelons source capitalistique d'efficience le type de capital (technologique, financier, commercial,…) sur lequel repose la réussite d'un ou des agents (créateurs, stratèges ou managers) sur un espace national, c'est-à-dire la

ressource relativement plus efficiente que les autres ressources conditionnant les engagements sur un même univers configurationnel.

Dans une perspective schumpétérienne, mais dans un cas spécifique d'une économie occidentale, de nouveaux modes d'emploi de ressources peuvent faire basculer l'espace entrepreneurial vers un autre état configurationnel. Ce principe de la dynamique de changement configurationnel ne s'applique pas sans réserve sur les économies se trouvant hors du périmètre des économies occidentales. Pourquoi ? La raison se trouve dans les différences de dotation en ressources ou en capacités entrepreneuriales et de celles qui apparaissent dans les modes d'appropriation de ces mêmes ressources. Avant donc de s'interroger sur la dynamique d'évolution d'un espace, on doit s'obliger la discussion sur les types de changements possibles, compte tenu de l'état de disponibilité et de maitrise de ces ressources à l'échelle de l'économie. Quels types de changements qui sont significatifs d'une évolution de l'espace entrepreneurial national ? De quelle évolution parle-t-on, justement, lorsqu'on fait référence au cas de notre économie[364] ?

La problématique de l'évolution entrepreneuriale dans notre économie doit être construite en considérant la spécificité du fonctionnement actuel de l'espace national en tant que lieu de formation, de restructuration et d'accumulation des capitaux. Par rapport justement à cette spécificité, l'histoire entrepreneuriale du pays révèle deux permanences structurelles marquant sa logique de fonctionnement : d'une part, les ressorts d'une dynamique entrepreneuriale de l'économie ne pourraient pas s'élever sur des bases technologiques. Nous sommes donc contraints de repenser ce changement en l'inscrivant dans le cadre d'une économie qui n'est pas celle d'un progrès technique, c'est-à-dire d'une économie dont les technologies utilisées sont produites hors du territoire national. Dans l'immédiat, la transformation de la structure de l'espace capitalistique national par l'innovation technologique est hors de la portée des forces en émergence de type privé ou public. Elle ne serait envisageable sans qu'il y ait préalablement des modifications dans les rapports qu'entretiennent ces forces avec la technologie[365]. D'autre part, la transformation de la structure de la configuration globale ne pourrait

[364] Si le changement est éminemment technologique, dans ce cas on ne peut parler de changement dans le cas de l'économie nationale.

[365] Les rapports si particuliers développés par les agents entrepreneuriaux nationaux n'ont pas été ceux qui leur devraient permettre de développer des capacités dynamiques, c'est-à-dire de mettre en œuvre des choix entrepreneuriaux fondés sur l'emploi de nouvelles technologies. Les acquisitions technologiques n'ont pas été intégrées dans le cadre de logiques de maitrise, c'est-à-dire d'apprentissage qui mettraient ces agents dans une position de s'approprier des principes non de leur fonctionnement mais de leur production.

être effective sans que des bouleversements ne soient produits dans les logiques de reproduction de l'économie. Or, la plus grande part d'inertie que doit vaincre tout changement configurationnel de l'économie nationale est concentrée dans des capitaux de relations. Sur les espaces qui se reproduisent de l'extérieur, les complicités objectives ne s'établissent pas d'une façon horizontale, c'est-à-dire strictement entre agents entrepreneuriaux, mais d'une façon verticale, c'est-à-dire entre ces derniers et ceux de l'espace bureaucratique[366]. La modification des règles d'efficience des capitaux ou le changement structurel suppose un cisaillement entre les deux espaces.

Cependant, les changements sont ceux à l'issu desquels de nouveaux processus entrepreneuriaux apparaissent et provoquant dans leur marche un processus configurationnel global et nouveau. La condition pour que ceci ait donc la forme d'une évolution est de voir émerger sur l'espace national des agents avec des choix nouveaux, c'est-à-dire avec des portefeuilles de ressources capables de redéfinir les droits d'entrée, c'est-à-dire à remettre en cause les fondements de l'efficience sur laquelle est construite la spécificité de l'espace entrepreneurial actuel. Dès lors se pose la question de la spontanéité ou du volontarisme des processus d'évolution entrepreneuriale d'une économie[367].

Un changement spontané, dans la structure d'un espace, suppose un potentiel entrepreneurial développé dans l'économie. Néanmoins, les types de trajectoires qu'il pourrait prendre et les types des processus qu'il pourrait également impulser dépendraient des processus d'apprentissages qui auraient servi à leur formation. Si les conditions sont réunies, le changement peut prendre deux cas de figure : celui dont les agents sont prédisposées à fonctionner selon leur potentiel et celui d'un reclassement pour ramener les agents à s'ajuster à leurs positions. Cet ajustement en contexte de reproduction propre est de nature à mettre du réalisme dans leurs orientations capitalistiques. En effet, si, à un moment donné, une économie ne peut en donner que ce qu'elle recèle en forces entrepreneuriales potentielles, alors les changements, prenant ou non le caractère d'une évolution, ne pourraient venir que de l'un ou l'autre de ces deux cas de figure. Mais, dans quel contexte historique se pose le problème du surgissement de ce changement ? En Algérie, un tel changement s'est présenté comme une partie intégrante du changement systémique qu'allait

[366] C'est pourquoi, pour s'imposer, les changements structurels qui modifieraient profondément la logique de fonctionnement de l'économie, suppose plus d'autonomie à l'espace entrepreneurial national.

[367] La politique de pré-emploi, des prix réglementés, des autorisations d'investissement, de soutien ou de subventions participent au durcissement de la logique de reproduction des processus entrepreneuriaux dans notre économie.

entamer le pays à partir de la fin des années(19)80. Il s'est confondu avec une rupture systémique pour se restreindre en ligne de compte à un simple passage à une économie de marché. Est-ce à dire que la levée des restrictions à l'exercice entrepreneurial n'a pas servi à la naissance d'une économie de marché à capital productif, c'est-à-dire d'une économie réglée selon les exigences d'un système marchand concurrentiel et porteuse de bouleversements dans la structure de l'espace entrepreneurial national ?

La transition n'a pas entrainé avec elle une transformation dans la configuration de l'espace entrepreneurial national. Quelque chose va entraver le jeu normal d'un changement spontané. Or, les changements espérés et formant l'univers des possibles sont:

- La transformation de la configuration concurrentielle de l'espace entrepreneurial national. Si on exclue les capitaux étrangers, les dynamiques d'essaimage auraient permis d'elles-mêmes le développement de processus inédits, ce qui était difficile mais qui n'était pas exclu, et rendre les espaces entrepreneuriaux ou marchands plus concurrentiels.
- La transformation de la configuration de l'espace entrepreneurial national. Elle traduit les possibilités d'émergence de nouveaux processus entrepreneuriaux dont ceux que certains émettent le souhait de voir leurs points d'ancrage dans des secteurs comme ceux de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme. Les nouveaux processus peuvent être le résultat de la transformation de capacités oisives que les contextes avaient mis hors champ et/ou des modifications dans le fonctionnement des processus entrepreneuriaux en cours.
- La transformation dans le fonctionnement des processus entrepreneuriaux en cours. Les changements se traduisent par des modifications dans leur logique de reproduction.
- La transformation dans les rapports qu'entretient la configuration entrepreneuriale nationale avec l'extérieur dont l'Etat. Un espace entrepreneurial national plus autonome est un espace qui développe une logique propre.

Le processus global, à travers lequel une configuration entrepreneuriale puisse naître d'une configuration qui l'a précédée, n'est pas la somme de processus investis par des agents totalement libres et affranchis des contraintes qui pèsent sur l'espace national. Les processus opèrent à l'intérieur d'un espace sur lequel l'Etat essaie d'asseoir un certain pouvoir. L'Etat ne peut, ne serait-ce que pour des raisons essentiellement liées à sa reproduction, se tenir à l'écart des jeux entrepreneuriaux. Celui-ci met en œuvre des instruments de construction sociale dont les effets

peuvent influencer considérablement l'espace et les processus en question, notamment dans leur formation, leur fonctionnement et leur évolution. En effet, l'Etat, à travers ces instruments et le pouvoir qu'il exerce sur les capitaux, essaye d'imposer sa vision entrepreneuriale à l'ensemble des agents de l'économie. C'est ce qu'il fait en usant d'une politique à travers laquelle il cherche à homogénéiser, à unifier et à construire socialement l'ensemble de cet espace national. C'est ce qu'il fait aussi en imposant ce qu'il lui paraît plus légitime selon son point de vue entrepreneurial.

Toutefois, toute cette œuvre étatique, dans sa conception tout comme dans sa mise en œuvre, n'est pas purement le produit d'un Etat n'entretenant que des rapports extérieurs avec les différentes forces sociales dont les forces entrepreneuriales. Ces dernières, lorsque le poids relatif d'influence qu'elles ont est si important par rapport au potentiel du pouvoir que détiennent les autres catégories d'agents sociaux, engagent des luttes pour obtenir des agents ou des institutions qu'ils agissent en fonction de leurs intérêts[368]. Mais, ceci n'est vrai que dans le cas des Etats qui ont connu leur émergence progressive à travers ce que Pierre BOURDIEU appelle le « processus de la concentration du capital »[369], c'est-à-dire où les agents à capital public et privé sont les principaux ressorts de la reproduction de l'Etat. En Algérie, les conditions d'émergence, les logiques de fonctionnement et de reproduction de l'Etat sont différentes. Les agents qui nous intéressent ici n'ont pas ce potentiel d'influence. Leur établissement sur l'espace n'a pas participé d'une transformation de sa structure ni accompagné d'une modification dans la distribution des positions sur l'échiquier social. D'ailleurs, l'Etat, volontariste dans sa politique, est beaucoup plus préoccupé par la redistribution d'un pouvoir d'achat exogène aux agents demandeurs. Les crédits et les ressources en paiements extérieurs ne sont pas orientés pour soutenir des processus qui pourraient révolutionner la structure de l'espace entrepreneurial actuel, mais vers l'accroissement de l'effort de satisfaction de la demande nationale. Au lieu de cela, l'Etat cherche à bâtir sa vision entrepreneuriale sur une logique redistributive.

Pour conclure, le concept de configuration rend accessibles les rapports entre les deux espaces étatiques et entrepreneuriaux. Mais, il n'est pas aussi intéressant que lorsqu'il s'applique à des rapports d'un autre ordre et d'un autre niveau, celui de mettre en lumière les rapports s'établissant entre deux configurations nationales ou

[368] Les agents entrepreneuriaux « luttent pour le pouvoir sur l'Etat, c'est-à-dire sur le capital étatique donnant pouvoir sur les différentes espèces de capital et sur leur reproduction ». Pierre BOURDIEU, Réponses, p.90.

[369] Pierre BOURDIEU, Réponses, p.89.

entre une configuration entrepreneuriale nationale et l'espace entrepreneurial mondial. Avec ce changement de niveau d'analyse, on se donne la possibilité de construire une théorie plus complète des changements entrepreneuriaux configurationnels. L'examen de ces rapports permettrait d'identifier des sources d'inertie d'un autre ordre, par exemple celles émanant d'un compromis entre l'économie rentière et l'économie globale.

SOUS-SECTION 02. LE CAPITAL ENTREPRENEURIAL

Le capital entrepreneurial a la particularité d'être à la fois un moyen pour régler les droits d'entrée sur un marché en tant qu'espace configurationnel et la condition objective à l'apprentissage entrepreneurial[370]. Les chances de maîtrise d'un capital spécifique ne s'intériorisent qu'à l'intérieur de l'univers qui les a sécrétées. Les potentialités qui rythment les mouvements de création d'entreprises naissent des managements dédiés aux différents niveaux d'évolution des processus entrepreneuriaux établis dans une économie.

Les enjeux liés à la possession d'un capital spécifique à un domaine d'entreprendre ou plus précisément à un espace entrepreneurial ne sont pas simplement volumiques. L'entrepreneuriat est un domaine exploratoire où les tests d'applicabilité ne peuvent que nous conduire à un renouvellement théorique du concept de capital. Le capital est une structure d'un portefeuille de ressources dont les seuils volumiques modulent les choix et les ambitions d'agents potentiels à la création ou à tout autre choix stratégique (diversification, intégration,…). La possession d'une quantité d'un capital s'interprète comme une intériorisation de chances objectives de succès.

Dans quelle mesure et perspective théorique le concept de capital spécifique aiderait à mieux comprendre le fonctionnement et l'évolution des réalités entrepreneuriales ? Disposé par la maniabilité qu'il offre pour faire parler des réalités aux différents contextes de la réalisation entrepreneuriale, le capital est un concept à deux états d'existence explicatifs de l'ajustement ou des succès entrepreneuriaux, d'un agent en situation d'enlisement ou établis dans un espace entrepreneurial.

A. LE CAPITAL ENTREPRENEURIAL : ENTRE CE QU'IL EST ET CE QU'IL NE L'EST PAS

[370] La division verticale de travail qu'avait préconisé F-W. TAYLOR est une vision stratégique au service d'un gouvernement pour la diffusion des métiers dans l'économie ou la société ou au service d'un candidat potentiel à une création ex nihilo d'une entreprise. Contrairement à la vision walrasienne du marché autorégulateur, la vision taylorienne s'intègre bien dans une problématique de construction sociale entrepreneuriale.

Les capitaux sont au cœur des stratégies et des apprentissages entrepreneuriaux. Par problème entrepreneurial on sous-entend implicitement et explicitement le problème de la disponibilité ou de la mise en possession de l'agent d'une quantité de ressources généralement financières. Quand des analystes des politiques entrepreneuriales construisent leurs argumentaires, pour commenter des résultats, mesurés en termes d'entreprises créées, qu'ils voient comme mitigés, ils le font expressément, et des fois même sans le savoir, par référence à cette façon de poser le problème entrepreneurial : ils y voient des entraves bureaucratiques sur des agents qu'ils considèrent par hypothèse comme des individus dotés d'un capital financier et, en revanche, ils s'attardent souvent sur les verrouillages des financements bancaires, pour désigner des situations où des agents ont la maitrise de métiers entrepreneuriaux[371]. On fixe une facette, d'un même problème, pour faire parler une autre.

Ainsi, l'entrée en possession et la maîtrise de capitaux spécifiques sont confondues. On voit dans celui qui hérite d'une propriété familiale (une propriété domaniale, un fonds de commerce, une entreprise industrielle,…) un entrepreneur, et aussitôt qu'il en prit possession, est celui maîtrisant un capital spécifique. Mais, comment justifier les cas de l'échec des stratégies de reprise ? Ou comment, inversement, expliquer le succès d'un agent repreneur sans aucun antécédent entrepreneurial ? Y a-t-il un moyen de répondre à ces deux interrogations sans faire l'histoire des agents concernés ou des unités dont ils viennent prendre possession. Dans la littérature managériale, on inscrit souvent la question dans le cadre de l'analyse des rapports de gouvernance. La séparation entre la propriété et le pouvoir n'ont pas signé la fin des processus entrepreneuriaux. Elle signifie que la possession d'une quantité de capital n'est pas décisive, si on n'a pas sous son contrôle les autres espèces formant le capital global de la firme. L'acte entrepreneurial a une

[371] On ne prête qu'aux riches, dit le proverbe. J.-L. ARREGLE Y fait référence pour illustrer « l'avantage à la masse d'actifs », qui est l'un des mécanismes qui rendent difficile toute imitation d'un système de ressources. L'accès au financement bancaire est une réponse aux sollicitations d'un agent positionné à l'intérieur de l'espace entrepreneurial ou, à la limite, une réponse à une demande de financement exprimée à partir de cet espace. Dans un premier cas, on peut considérer la situation où le banquier conditionne l'octroi d'un crédit à la détention d'un certain niveau minimal en capital financier (ce qu'on appelle capacité d'endettement). Dans un second cas, l'entrepreneur ne peut réaliser des augmentations de capital que si le banquier est convaincu du bien-fondé du projet de croissance présenté par l'entrepreneur. Schumpeter, qui considère cette situation dans une économie en évolution, parle d'ailleurs d'un capital qu'il définit comme un pouvoir d'achat. Dans un troisième cas, le banquier peut se mettre d'accord avec son client pour lui créer tout le pouvoir d'achat qui lui permettra de reconstituer un capital objectivé. Ce cas est fréquent chez les salariés d'une entreprise publique ou privée sur le point de mettre en œuvre une stratégie d'essaimage intra ou extra-entrepreneuriale. Dans ces conditions, la prise de possession du capital financier est la traduction de la maitrise d'un métier entrepreneurial, qui se réalise par le moyen de l'apprentissage.

fonctionnalité qu'il ne tient pas de la propriété juridique d'un capital. La pérennité d'une entreprise ne se confond pas avec sa pérennité entrepreneuriale.

En effet, dans le sens commun, la maîtrise entrepreneuriale est la conséquence d'un pouvoir que confère la propriété juridique d'un capital. Celui qui a à sa possession une grosse quantité d'argent peut se permettre n'importe quel acte (de création, de diversification,…), pour vue que les ressources qui lui permettraient d'y parvenir sont échangeables sur un marché. Les politiques étatiques ne sont pas du reste étrangères à cette conception. Elles procèdent d'une vision selon laquelle les actes, par exemple, de création ou d'extension d'une entreprise sont des actes d'acquisition (de matériel, de locaux, de terrains,…). Ce qui vaut pour un détenteur d'un capital privé l'est aussi pour l'Etat. Comme le montre l'histoire économique du pays, l'Etat n'a été entrepreneur qu'aux périodes où les ressources rentières le permettaient. L'entrepreneur chez nous est beaucoup plus un agent acquéreur de ressources qu'un agent faisant dans la maitrise ou l'accumulation de ressources. Le problème entrepreneurial se pose en termes d'un pouvoir d'achat extérieur et toujours renouvelé et non en termes de rapports entre agents et segments ou espace entrepreneurial. On n'a pas tendance à voir un processus de maitrise de ressources.

Dans la plupart des cas, le capital dans la vision de l'agent est un avoir ayant les particularités d'un patrimoine[372]. « Melki » (ma propriété au sens de mon patrimoine) est une forme de capital exagérant la dimension patrimoniale, matérielle et monnayable. Lorsqu'il se sent dans le besoin d'exprimer son patrimoine dans une certaine quantité de monnaie, il lui suffit de regrouper sous ce qu'il appelle capital, le capital financier engagé, le fonds de roulement et même le chiffre d'affaires dégagé. Pourtant, ses actes entrepreneuriaux n'ont pas été possibles sans les appuis qu'ils ont trouvés dans son réseau de relations, dans ses capacités de maitrise technologique, commerciale, financière,… Le capital est pour lui cette chose qui lui sert toujours à reconfirmer la légitimité de ce qu'il a à son patrimoine entrepreneurial[373].

La propriété d'un capital est quelques fois cette propriété qui lui donne le pouvoir illimité sur son patrimoine. Cette façon d'affirmer sa relation à une affaire ou à un capital transmis se vérifie chez les parvenus, ces individus qui sont

[372] C'est-à-dire un ensemble de biens qu'il hérite de lui-même.

[373] Dans la conception de Max WEBER, l'acte entrepreneurial de création est le produit de la séparation entre la propriété personnelle et la propriété de l'entreprise créée. Celle-ci est le lieu de l'application de conduites rationnelle pratiques. Dans le patrimoine entrepreneurial de l'agent, la conception comptable n'inclut pas les ressources relationnelles léguées, les capacités de maitrise technologique accumulées. Elle ne reconnait pas les performances réalisées grâce aux réputations entrepreneuriales ou au capital social de l'agent.

précipitamment devenus propriétaires. Dans de tels cas, les rapports du repreneur au capital hérité ne sont pas spécifiés par rapport à la nécessité de reproduction ou de la pérennité entrepreneuriale de l'entreprise. Souvent les repreneurs se mettent d'accord sur leur désaccord (sur l'unité du patrimoine comme capital hérité) en procédant à la scission d'actifs[374]. Le partage d'actifs fait partie d'une idée selon laquelle la réussite entrepreneuriale présuppose une forme de propriété individuelle exclusive, pour ne pas dire illimité, du tout ou d'une partie du patrimoine hérité[375].

Le processus d'individualisation, par lequel un individu devient entrepreneur, est un processus d'acquisition continue de quantités de « capital » additionnelles[376]. Le potentiel n'est pas spécifiquement entrepreneurial, car en tant qu'aptitudes potentielles, celui-ci sert des logiques d'acquisition qui ne sont pas forcément exigées par son positionnement sur un segment d'activités ou marché. Il peut s'agir d'une acquisition immobilière, d'une importation pour élargir une gamme de produits, de la construction d'une maison,…, bref, de toute valeur acquise et participant à l'accroissement de son patrimoine. Dans ces circonstances, les aptitudes potentielles ne s'expriment réellement qu'au prix d'un débordement des frontières de l'espace entrepreneurial d'appartenance. Cela signifie que les processus entrepreneuriaux ont un caractère évolutionnaire, mais dans les limites non pas des aptitudes potentielles mais des aptitudes réellement mises en œuvre[377].

Les capitaux sont faits pour réussir des actes fondateurs. Du moins ce qu'on y croit. C'est cette conception figée qui prédomine dans notre façon de penser le capital entrepreneurial. Et c'est cette conception qui nous interdit de le voir comme un système de ressources évolutif. L'agent entretient des relations d'extériorité par

[374] Le patrimoine légué n'est pas un capital entrepreneurial. Les stratégies de transmission d'un capital entrepreneurial ne sont pas des choix délibérés. Lorsque le fils d'un entrepreneur reprend une affaire qu'il tient de son père, il ne pourrait la reprendre en main avec succès, si celui-ci a mené une vie de l'extérieur de l'unité entrepreneuriale familiale.

[375] Dans le secteur de transport de personnes, beaucoup d'entreprises, à l'instar des TAHRAOUI ou des HAMEG, sont manifestement en retrait des réseaux de transports routiers. La différenciation fonctionnelle formait dans ces entreprises des structures de distribution des rôles (chauffeurs, receveurs, mécaniciens,…) où sont impliqués les membres de la famille et définissant une certaine unité entrepreneuriale efficiente de l'affaire familiale. La transmission a été choisie sur la base d'une rupture avec l'unité fonctionnelle du processus entrepreneurial. Cet éclatement a été préjudiciable d'autant que les lois du pays n'organisent pas les transmissions des entreprises.

[376] Le processus d'individualisation par lequel un individu devient entrepreneur se déroule à l'intérieur de l'espace entrepreneurial. Est donc entrepreneur toute personne ayant subi ce processus d'individualisation à l'intérieur de cet espace entrepreneurial.

[377] Pour Michel MARCHESNAY la capability « implique plus d'aptitudes potentielles à être capable, que de capacités effectivement mise en œuvre ». Op. cit. p.23.

rapport à son capital. La maitrise pratique des différentes ressources ne rentre pas comme une forme existentielle d'un capital engagé. On ne fait référence qu'aux éléments incorporés par des objets situés à l'extérieur des individus. Peu importe qu'il soit fongible (capital circulant) ou non fongible (capital fixe), le capital est un capital objet (infrastructure routière, machines, bâtiments industriels,…). En d'autres termes, ce qu'il y a dans les mémoires des agents maitrisant ces capitaux ne sont pas considérés comme capital. J. SCHUMPETER nous dit qu'il n'y a pas de capital dans le circuit et il n'y a pas de place pour les agents qui s'y trouvent dans une économie en évolution. Cette conception veut dire que ces agents ont des capacités de maitrise dédiées aux capitaux engagés dans le circuit. La destruction de leurs capitaux n'entraine pas la destruction de leurs qualités et de leurs aptitudes spécifiques[378]. Les agents peuvent s'appuyer sur leurs capitaux incorporés pour reconstituer les capitaux objectivés. Le capital n'est entrepreneurial qu'à travers les deux existences (incorporée et objectivée) réunies. C'est la façon dont ces deux existences sont articulées chez l'agent qui constitue la spécificité de ses aptitudes ou de son individualité.

Les capitaux désignent parfois les degrés d'engagements, plus communément financiers, qui restent variables en fonction des segments ou des types d'industries. On admet qu'il y a des capacités critiques à disposer pour être efficient dans un type d'industrie. La référence aux facteurs critiques dans la définition du capital sert souvent à départager la fonction entrepreneuriale entre le secteur public et le secteur privé. C'est ainsi qu'on croyait réserver l'industrie de base à l'Etat et l'industrie légère aux agents privés. Cependant, cette conception entrepreneuriale du capital n'a pas pu résister à l'épreuve du temps. Les agents ont développé avec le temps des capacités qui leur permettent aujourd'hui d'investir dans des industries où les taux d'engagements sont tellement conséquents qu'ils dépassent le PIB de certaines nations. Le capital spécifique n'est pas une somme d'argent, celle qui sert de pouvoir d'achat pour acquérir des équipements et même assurer le démarrage d'une usine. Pour échapper à ce raisonnement tautologique, il faut repartir avec un double regard, celui où le capital est considéré comme l'ensemble des aptitudes qui naissent de la maîtrise d'un portefeuille de différentes ressources (technologiques, financières, relationnelles,…) et celui où celui-ci revêt des formes objectivées qui lui

[378] A l'image de la « destruction créatrice », on peut parler de la destruction recréatrice d'un capital entrepreneurial. En dehors des mouvements évolutionnaires induits par de « nouvelles combinaisons », il y a des transformations profondes qui peuvent survenir dans l'espace entrepreneurial et obliger celui-ci à prendre une autre configuration. Les processus de reconstitution de capital, qui peuvent être l'apanage d'agents essaimés, sont des processus de réinvention de processus entrepreneuriaux représentés par des entreprises publiques ou privées d'origines.

confèrent une existence matérielle. Les capacités critiques à assumer des engagements ne s'assimilent pas inconditionnellement comme des capacités entrepreneuriales. Celles-ci se constituent à l'intérieur d'un espace entrepreneurial et se réorientent constamment vers celui-ci.

Les problèmes des capitaux entrepreneuriaux se font souvent passer pour des problèmes de propriété. Certes, on peut concevoir les processus d'individualisation comme des processus d'appropriation de ressources entrepreneuriales, mais à condition de ne pas laisser échapper les incidences d'un tel processus sur la formation des dispositions des agents qui sont engagés dans ce jeu d'accumulation. La propriété « ne se réduit pas à la possession de biens, elle est le résultat d'un processus d'appropriation, le fruit d'un travail »[379]. Au cœur de ces processus d'appropriation se trouvent les processus d'apprentissage. L'acte d'acquisition d'un bien d'équipement, rentrant dans la structure d'un système de ressources entreprenant, ne se réduit pas à un simple acte d'achat, pouvant être réalisé par n'importe qui possédant la somme d'argent nécessaire. En acheteur ou en mandant dans une opération d'acquisition, l'entrepreneur dispose des aptitudes (informationnelles, de négociation, au sens de relationnel,…) spécifiques[380]. Les opérations efficientes s'appliquant sur un système de ressources ne peuvent venir que des agents qui l'ont créé ou géré.

Derrière les succès entrepreneuriaux, on voit souvent dans les personnes qui les réalisent des hommes de fortunes ou des hommes d'idées. Ce qui fonctionne comme capital dans les processus entrepreneuriaux sont les deux attributions : la fortune et l'omniscience.

Ceci étant, on ne s'interroge pas autant ailleurs comme on le fait en entrepreneuriat en faisant référence au capital. On ne peut (re)penser l'entrepreneuriat sans y faire recours. Les praticiens ou les spécialistes ne peuvent se passer des services qu'il pourrait leur rendre en tant que concepteurs de politiques, de conseillers, de commentateurs ou même de théoriciens. On se pose des questions de légitimité entrepreneuriale, de redéploiement de l'épargne, comme on le voit souvent dans les écrits de certains journalistes à propos de la mobilisation de l'épargne des immigrés, de la transformation structurelle de l'espace économique, de structuration de rapports concurrentiels, de l'entrepreneuriat par accords (stratégie de coopération,…), etc. Ce sont autant d'interrogations éparpillées dans des points de

[379] Robert CASTEL et Claudine HAROCHE, Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi, éd. FAYARD, 2001, p. 28.

[380] Voir Seddik S. LARKECHE, Messaoud ZEGHAR : L'iconoclaste algérien, éd. Casbah-Editions, Alger, 2015.

vue de tout ce monde qui diffère par ses origines d'appartenance. En effet, par ses capacités heuristiques, le capital est un matériau conceptuel d'une nature qui permet de donner des réponses systématiques à toutes ces questions récurrentes et disparates. Avec lui on peut ramener toutes ces interrogations pour les traiter en seul lieu. Ceux qui s'interrogent sur les problèmes de réification des espaces (construction de voies de chemin de fer, de ports et d'aéroports, de zones d'activités,…) ne les conçoivent pas comme des problèmes de capital. Ceux qui s'interrogent sur les rapports entre l'Etat et les agents de l'économie ne le font pas dans la perspective de découvrir que le premier détenteur de capitaux entrepreneuriaux est cet Etat lui-même.

Vu dans toute sa plénitude conceptuelle, le capital intègre les dimensions cognitives. C'est cette singularité qui lui donne une longueur d'avance sur les autres outils ou méthodes d'approche des réalités entrepreneuriales. On ne peut rendre compte des questions traitant de la dynamique et de la spécificité de ces réalités sans l'intégration des structures mentales des agents qui les produisent. Beaucoup de questions entrepreneuriales sont élidées et des problématiques mutilées en raison des cadres d'inscription théoriques et conceptuels choisis. L'une des interrogations est de se demander pourquoi un agent comme HAMOUD Boualem, dont la création s'est faîte avant l'apparition de COCA COLA, n'a pas pu connaître une expérience où il pouvait opérer une entrée pour être présent dans des segments autres que ceux des boissons gazeuses ? Quels sont les éléments explicatifs qu'on peut fournir pour éclairer la préférence de Cévital pour la stratégie de diversification? Comment peut-on expliquer la réussite successorale dont s'est distingué le fils de l'industriel YAHIAOUI ? Qu'est ce qui a fait que les stratégies de reprise étaient un échec pour certains des agents des services de transport ? Comment un espace, que rien n'indique dans le passé une quelconque possession d'une tradition industrielle et artisanale, s'est transformé finalement en un lieu développant une dynamique entrepreneuriale particulière[381].

B. LES CARACTERISTIQUES DU CAPITAL ENTREPRENEURIAL

Les investissements fondateurs, ceux à l'origine de mouvements de diversification, d'extension ou d'intégration verticale, sont des engagements résultant de la maitrise d'un portefeuille de ressources. Les conceptions théoriques dans le domaine sont restées muettes sur cette dimension caractéristique des processus entrepreneuriaux. Pourtant, et à y regarder de plus près, les choix d'un

[381] Nous faisons référence au cas de l'essaim de l'industrie des plastiques qui s'est constitué autour de l'entreprise ENPC de DRA-EL-MIZAN.

agent, de quelle nature qu'ils soient (de création, de diversification, d'intégration, de reprise,…), sont des choix de portefeuilles de ressources (actuelles et potentielles des agents), c'est-à-dire de capitaux considérés dans leur efficience structurelle et volumique. Les positions sur un marché ne sont pas déterminées par les caractéristiques des agents qui les occupent. La création, la conservation et l'élargissement d'une position sont des choix qui sont commandés par la possession d'un capital. La notion de capital entrepreneurial offre un nouveau cadre pour repenser les conditions de jonction entre agents et les espaces de leur établissement.

Les théorisations dominantes, allant des classiques, en passant par K. MARX, jusqu'au néoclassiques, ont été envisagées dans des perspectives différentes, mais sans pour autant qu'on puisse y identifier des tendances ou des problématiques explicitement posées et dédié aux relations entrepreneuriales. Les rapports entre agents et espaces entrepreneuriaux n'ont pas été de cette perspective par rapport à quoi devait s'élaborer la théorie du capital. Là n'est pas le seul élément sur lequel achoppent les principales visions théoriques. Au-delà des perspectives pour lesquelles il a servi comme matériau théorique de premier plan, dans l'analyse du mode de production capitaliste, dans les écrits de Karl MARX, ou dans l'analyse des régimes d'accumulation, dans la lignée des travaux de Robert BOYER, dans l'analyse des conditions d'accomplissement de nouvelles combinaisons, à la suite des apports de Joseph SCHUMPETER, …, le concept de capital n'a pas encore livré toutes les possibilités d'emploi auxquelles il aurait pu servir pour défricher des réalités restées longtemps en jachère ou délaissée abusivement au nom d'une spécialisation disciplinaire.

Il s'intègre dans un choix conceptuel structuré d'une façon à faire système avec la notion de l'espace et celle, significative de l'investissement entrepreneurial, de capacités dispositionnelles. C'est de cette façon qu'il prétend restituer l'unité fondamentale aux pratiques ou aux processus entrepreneuriaux[382]. Dans chaque acte accompli par un agent créateur ou établi, il y a de l'histoire, celle qui l'a permis et celle pour laquelle il est permissif ; il y a, pour qu'il soit en tant que tel, de la finance, du marketing, de la technique, des relations, de l'organisation et du symbolique. Les

[382] Marcel MAUSS procédait de cette orientation pour voir dans l'objet de la sociologie « un fait social total ». De même, le fait entrepreneurial est incontestablement total ne serait que pour seulement dépassait la recherche en fragments qui donne des images déformées des réalités entrepreneuriales. Le fait entrepreneurial est un tout, mais de cette totalité structurée autour d'éléments interreliés (financier, commercial, technologique, relationnel,…). Cependant, et au risque de s'exposer à la critique de ceux qui voient du sociologisme à chaque fois que les frontières de la spécialisation disciplinaire transgressées, le travail de restitution de l'unité de la dynamique entrepreneuriale doit s'élargir, dans la mesure où les instruments d'optique mobilisés le permettent, pour rendre compte de la réalité des éléments constitutifs du fait ou de l'acte entrepreneurial.

engagements en capital s'accomplissent sur la base d'un ensemble structuré et hiérarchisé de ressources. Mais, la structuration et l'agencement de ces ressources sont soumis aux exigences d'efficience qui fait la spécificité de la configuration entrepreneuriale. Dès lors, les rapports entre agents et cette configuration sont des rapports historiquement constitués et établis réellement entre agents et capitaux mobilisables ou efficients. Nous avons donc le schéma d'accomplissement des processus entrepreneuriaux suivant :

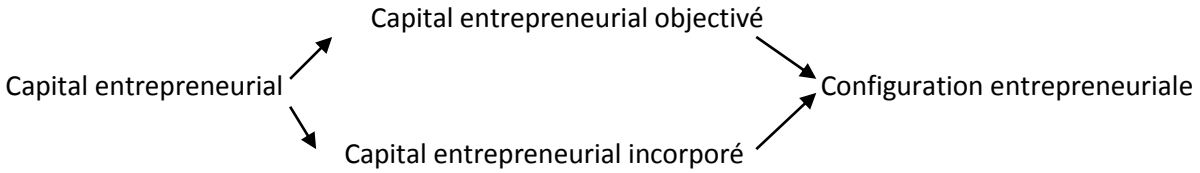

a. Le capital est un système de ressources dont la structure de distribution est différente d'un agent entrepreneurial à un autre. Les processus de différenciation sont commandés par la répartition du capital efficient circulant à l'intérieur de la configuration. En d'autres termes, étudier la structure de la distribution de ce capital à l'intérieur d'une configuration à l'échelle d'une économie nationale permet de saisir la structure de la division sociale entrepreneuriale établie entre les possesseurs dans celle-ci[383]. Or, plus la différenciation gagne en profondeur et en largeur, plus les liens d'interdépendance entre processus entrepreneuriaux gagnent en intensité. Dans le cas particulier de la configuration nationale, ces processus de différenciation sont rigidifiés par une logique de fonctionnement rentière de l'économie. En infligeant des démembrements et des raccourcissements aux processus entrepreneuriaux, cette logique finit par redéfinir la structure et l'efficience du capital et à restreindre la taille de la configuration qu'elle spécifie[384].

[383] On peut aborder cette différenciation à travers la formation des structures mentales des agents. L'espace entrepreneurial est un espace qui confère à ses occupants une certaine individualité. Mais pour cela, il faut admettre que celui-ci est le lieu non seulement de l'uniformisation des comportements, mais aussi de l'individualisation. Autrement dit, l'individualité spécifiquement entrepreneuriale est le produit « d'un long et difficile ciselage des fonctions psychiques », selon les termes de Norbert Elias, de l'entrepreneur en devenir, notamment par le rapport qui le lie aux autres participants de la configuration d'appartenance.

[384] Les liens d'interdépendance, lorsqu'ils s'établissent entre agents de la même configuration entrepreneuriale nationale, accroissent la taille de cette dernière. En effet, pour le cas de l'Algérie, les segments entrepreneuriaux se confondent dans la plus grande part des cas avec les derniers stades d'une filière et dont les fonctions de production sont simples (ceux de thermoformage, de la fabrication des jus de fruits, des laiteries,…). Or, les firmes nationales présentes sur ces segments ne sont pas de ces processus structurants, c'est-à-dire dont les outputs nécessitent l'intervention de plusieurs processus entrepreneuriaux. Dans ces segments que dans ceux où des stratégies interentrepreneuriales sont possibles, le cas de l'automobile, de l'électronique,…, les interdépendances entrepreneuriales s'amincissent et se transforment comme par

b. Le pouvoir entrepreneurial est l'effet de la possession d'un capital d'un certain poids et d'une certaine structure. Il s'en suit que la propriété entrepreneuriale n'a de sens que si elle est ramenée au système de ressources mis en possession. De ce point de vue, la propriété juridique d'un capital n'est pas forcément entrepreneuriale. Elle peut être à la limite octroyée, léguée dans une transmission d'entreprise. Ce qui n'est pas le cas de la propriété d'un capital entrepreneurial. Tout n'est pas transférable ou appropriable dans le cas de ce capital spécifique. Les capitaux de relations, et le sens relationnel qui s'acquiert au fil d'un temps consacré aux affaires, le capital symbolique, et l'effet de la transfiguration du capital global de l'agent qui est son aboutissement, et toutes les ressources à l'état tacite (ressources technologiques, commerciales,…), qui sont le produit de long processus d'apprentissage, sont autant d'espèces qui ne sont pas échangeables sur le marché et non imitables.

En outre, le système de ressources sur lequel se construit ce pouvoir entrepreneurial peut se constituer sur la base d'une fusion entre plusieurs espèces. Dans ce cas, les stratégies interentrepreneuriales sont des lignes d'action dont les réglages ne sont pas montés pour répondre à une insuffisance d'un capital, par exemple financier, mais pour obtenir un capital global efficient. C'est le cas rencontré dans les mouvements d'essaimage. Celles-ci sont des stratégies concertées, mais la concertation se fait entre agents partageant la même entreprise d'origine. Dans le cas où le capital entrepreneurial présent cesse de produire des effets, en raison d'une nouvelle conjoncture que traverse la configuration entrepreneuriale nationale ou tout simplement le niveau volumique ou d'efficience d'une ressource rentrant dans sa composition n'est pas suffisant pour réaliser une ambition entrepreneuriale ou s'offrir une protection suffisante, l'une des solutions est de réorganiser son capital global autour de l'appropriation ou du contrôle de la ressource manquante. Pour accroitre la densité de son réseau de relations, la firme privée GMC n'a pas trouvé mieux que d'intérioriser un relais. Pour cela, les deux cofondateurs sont repartis sur la modification du statut juridique de la SARL en celui d'une SPA. Ce choix leur avait permis d'éviter une ouverture du capital tout en leur permettant un surdosage de la ressource relationnelle déficiente, puisque cette nouvelle structure, contrairement aux autres formes juridiques, est la seule à proposer un poste de PDG que les deux cofondateurs comptaient offrir à un agent relais qui serait dans la capacité de réduire cette déficience.

---

déplacement pour s'établir entre la configuration entrepreneuriale nationale et les autres configurations, si on peut dire, partenariales.

La structuration des relations de pouvoir à l'intérieur de la configuration est en pas avec les processus de différenciation qui y sont établis. Le pouvoir est entrepreneurial entre agents et il le serait autant que les processus de différenciation hisseraient la configuration nationale à un niveau d'intégration supérieur. Mais, un tel état s'observe dans les configurations plus autonomes, qui échappent à l'emprise des forces externes. Dans un espace en déficit d'autonomie et où les processus de différenciation sont faibles, le capital global est tellement faible que la configuration est exposée aux effets d'un pouvoir asymétrique de facteurs externes. Il y a donc, comme disait P. BOURDIEU, « un pouvoir sur le pouvoir » que tiendrait un agent de la possession d'un capital spécifique[385]. Dans le cas de la configuration nationale, l'Etat dispose d'un pouvoir important sur le pouvoir d'achat des agents ou des entreprises, en particulier lorsque les acquisitions de ressources (technologiques, productives,…) se font à l'étranger. Au mieux, l'Etat dispose d'un « méta-capital » qui lui permet de contrôler les orientations entrepreneuriales dans l'espace national. A ce sujet, l'agrément, cette espèce « d'autorisation entrepreneuriale », signifie que la liberté d'initiative est sous contrôle[386].

Ces exemples dénotent que les instruments de management entrepreneurial du pays ne s'intègrent pas dans une perspective de construction de l'espace national. La formation de l'Etat, d'un « pouvoir économique central », n'est pas assujettie à une politique fiscale fondée sur des prélèvements appliqués aux agents de l'économie. L'Etat fait comme s'il n'a rien à attendre des actes d'agents privés et de leurs résultats[387]. Sa reproduction n'est pas subordonnée à l'efficience du capital productif du pays, elle dépend de conditions qui lui sont extérieures. En effet, l'Etat dispose de ressources rentières générées par un secteur où il dispose d'un monopole lui assurant sa reproduction. Et, comme par cumul, il a un capital et un pouvoir sur un capital, qui est celui des autres. La prépondérance du premier sur le second traduit de fait un monopole sur les distinctions entrepreneuriales. Cette structure de distribution du capital du pays répond à une vision par laquelle l'Etat cherche à se

[385] Si ce monopole de pouvoir est au cœur du fonctionnement de l'Etat-nation occidental, cela est à relier à la nécessité de sa reproduction et du recouvrement de l'impôt qui va avec.

[386] Les licences d'importation, la délivrance du permis foncier, … s'analysent comme des instruments au service d'un méta-capital étatique. Sans autorisation, il y a point d'investissement entrepreneurial.

[387] L'Etat fait des prélèvements sur lui-même. Des utilisations qu'il fait, quand il les réinvestit, par exemple dans les grands ouvrages (les autoroutes,…), quand il en fait des transferts (subventions,…), il se procure, ce que P. BOURDIEU appelle des « profits de distinction ».

légitimer par sa fonction entrepreneuriale[388]. Il a à user de son pouvoir pour décider d'une allocation de ressources rentières ou pour faire appel à l'emprunt ou au capital étranger. Il peut le faire pour se mettre aux « grands projets», les seuls domaines où la transfiguration de son capital en capital symbolique pourrait être de mise[389].

c. Les capitaux entrepreneuriaux rentrent en action comme tels et comme processus sociaux. Les rapports entre le capital entrepreneurial de l'Etat et le capital de même type mais d'un agent privé s'instituent d'une façon à accréditer l'Etat d'un pouvoir symbolique et à discréditer l'agent privé en réduisant sa logique d'accumulation à une logique de simple producteur. Dans la réalité, l'Etat ne construit pas son pouvoir sur le capital entrepreneurial privé. Il a un pouvoir avec son capital, c'est-à-dire ce capital que les agents privés ne sont pas en mesure de posséder. Les processus entrepreneuriaux privés sont sommés à perdurer dans leur dimension existentielle. Ils ne se définissent pas par rapport au développement économique et social du pays. D'ailleurs, le discours idéologique de l'Etat et des auteurs se réclamant du courant marxiste dénie à ces processus leur dimension sociale. Or, et de plusieurs points de vue, le capital entrepreneurial est un processus avant tout social, non parce que les agents privés ont aussi tous les attributs de l'être, mais surtout, parce que ceux qui sont en essor constant, sont les plus aptes à construire des unités et croître, en mettant à leur actif un capital organisationnel et donc à faire preuve de capacités dans le management de la force de travail[390].

Par ses propriétés, le salarié rentre dans la composition du capital entrepreneurial. Il est sans quoi le capital entrepreneurial ne pourrait fonctionner. Ce rapport crée des liens d'interdépendance intraentrepreneuriale entre les agents propriétaires et les salariés. On y voit, avec cette notion de capital entrepreneurial, les liens traditionnellement établis entre le capital et la force de travail sont brouillés.

---

[388] Et comme les fonctions sont multidirectionnelles, comme l'analyse si bien N. ELIAS, une fonction entrepreneuriale de l'Etat est une fonction pour l'économie et la société et une fonction pour lui-même, entendu pour les agents qui agissent en son nom.

[389] Cette transfiguration n'a pas son sens dans les petits projets et, en profits symboliques escomptés, les crédits sont plus accordés aux investissements productifs qu'à ceux qualifiés d'improductifs. Si on croit aux commentateurs dans la presse nationale, les distinctions sont plus reconnues au président BOUMEDIENE qu'au président CHADLI, car les efforts du premier étaient de faire de l'industrialisation une œuvre entrepreneuriale étatique, pendant que le second va hériter d'un Bilan, celui de (19)79, où on préconisait déjà la réorientation des ressources de l'Etat vers les secteurs non industriels (infrastructures sociales, hydraulique, agriculture).

[390] On oublie souvent que l'essor de la société salariale avait comme principal ressort l'accumulation, au sein de la structure du capital entrepreneurial privé, d'une capacité de maitrise des ressources humaines. Recruter, mobiliser, rémunérer, former promouvoir sont des pratiques qui structurent un acte entrepreneurial global de création, d'extension, de diversification.

La séparation n'apparait pas d'une façon très nette entre les deux éléments[391]. De même la confusion supposée entre la propriété et la gestion dans les entreprises de petite taille n'est pas clairement établie dans la réalité. Les schémas théoriques construits dans le domaine de l'analyse des rapports de gouvernance ont en commun de participer d'une vision qui met en opposition les deux termes de la même relation entrepreneuriale : travail et capital. S'inscrivant dans la lignée des travaux de leurs prédécesseurs (classiques, néoclassiques et même marxiste), JENSEN et FAMA, construisent une théorie de la gouvernance qui privilégie les modes de rémunération des agents (mandant et mandataire) pour aboutir à un mode de répartition des fonctions de gestion et de contrôle dans la grande firme. Ils concluent que la performance dans la grande firme moderne supposerait la séparation entre les deux catégories de fonctions. L'héritage de l'anthropologie naturelle néoclassique et des modes de conceptualisation, pour ne pas dire de simplification, qu'ils ont reçu avec, vont les mettre dans les mêmes difficultés que leurs prédécesseurs. D'abord, le mode de rémunération ne permet pas de comprendre la logique de structuration d'un espace positionnel. L'entreprise comme espace intraentrepreneurial est un mode de représentation d'un système de ressources maitrisées par les différents agents en dehors des liens contractuels reconnus par la représentation juridique qui lui est souvent associée (cette entreprise). Ensuite, en tant que possesseurs de propriétés efficientes, ces agents se trouvent insérer dans des relations d'interdépendance fonctionnelle formant un espace où l'un ne peut être appréhendé sans l'autre[392]. Enfin, les rapports à un espace ne peuvent pas s'expliquer par une fonction d'utilité dotée du surcroît d'une certaine unicité, c'est-à-dire par un intérêt nu (le salaire, le profit selon le cas) : l'appartenance à espace est un construit socio-historique par lequel l'agent réalise son investissement spécifique.

[391] La mise en question épistémologique du travail de conceptualisation qui avait conduit à cette séparation permet de voir que l'abstraction s'est faite en sacrifiant les liens entre le capital et le travail. Les efforts de théorisation ont consisté à séparer au juste deux modes de rémunération : le profit et le salaire. Les liens produits par la différenciation fonctionnelle caractérisant le système global de ressources entrepreneuriales de l'entreprise ne sont pas considérés. Le passage du directeur des achats de General Motors Company (GMC) vers Volkswagen en 1996 ne s'interprète pas comme la simple rupture de la relation de travail entre un employé et son employeur, mais comme une rupture des liens entre les ressources maitrisées par cet agent et le reste des ressources formant le portefeuille de ressources de GMC. D'ailleurs, les craintes de GMC étaient grandes, d'autant plus que ce passage à la concurrence concerne un agent disposant d'un méta-capital (structuration d'un réseau de sous-traitance, possession d'un capital informationnel décisif,…).

[392] Le principe de vision adopté par les théoriciens de l'agence les amène à envisager la réalité à sens unique. Or, ne pas penser relationnellement, c'est-à-dire ce que l'agent est à la fois pour lui même et pour les autres (ou pour l'entreprise), ne peut que laisser échapper cet élément caractéristique important, qui est le facteur à l'origine du maintien de l'équilibre du jeu organisationnel. Les oppositions entre principal/agent, actionnaire/manager, employé/employeur dissimulent les limites qui se rattachent aux choix des agents s'intégrant dans un système de ressources.

En amont des rapports entre les deux éléments de la relation entrepreneuriale force de travail/capital, se pose la question de l'acquisition des ressources humaines entreprenantes. En effet, pour engager ses actes, l'agent entrepreneurial mobilise les ressources humaines en s'appuyant sur son capital social et symbolique. Les deux types de capitaux se constituent en filtres et en mécanismes d'attraction de ressources efficientes dont ces ressources humaines entreprenantes. Lorsqu'ils sont en volume suffisants, ils peuvent servir à réussir des stratégies de débouchage ou à accélérer des mouvements de pantouflage, très fréquents dans les contextes de transition. C'est dire qu'ils sélectionnent dans l'urgence des ressources rares pour répondre à un besoin de renforcement du capital ou à un élément créé par un contexte, et se donner les marges de manœuvre pour être en adéquation avec les exigences d'un univers entrepreneurial particulier. Lorsqu'un capital relationnel s'élargit pour internaliser une ressource d'un autre capital relationnel détenu par un agent outsider, l'intériorisation peut répondre à des besoins de l'amélioration de l'efficience du système de management ou du système de ressources entrepreneuriales en place[393]. Le problème est que les ressources relationnelles destinées à fonctionner comme des capacités de réponse face aux problèmes posés par des environnements autres que concurrentiels (bureaucratiques, politiques,…) sont affranchies des contraintes dispositionnelles, puisque leur constitution n'était pas le produit d'un ancrage dans la stratégie, l'organisation du capital de l'agent qui les mobilise.

Les transfigurations perceptibles de capitaux entrepreneuriaux procurent des priorités à mobiliser des ressources rares, recherchées par les autres. Les propriétés réputationnelles greffées sur un système de ressources entrepreneuriales ne se confondent pas avec les qualités personnelles de l'entrepreneur réputé possesseur, pas même avec les éléments qu'on met souvent sous les termes de leadership ou de charisme (le tact, le flair, la capacité de jugement,…). Celles-ci ont une crédibilité résultant des systèmes de perceptions accordés par les autres, ici les candidats potentiels aux capacités distinctives, à un système structuré de ressources spécifiques. A la structure de distribution du capital symbolique sur l'espace

[393] Le capital entrepreneurial est une structure d'éléments de réponse face à des problèmes qui ne sont pas uniquement ceux occasionnés par le jeu concurrentiel dans lequel est inséré l'agent ou son entreprise, mais également ceux générés par les rapports établis entre la configuration entrepreneuriale et les autres univers notamment bureaucratiques. On est donc bien loin des seuls contextes économiques considérés par la littérature stratégique. Ces stratégies relationnelles permettent de saisir la différence entre le « entrepreneuriat managérial » qui les choisit, par exemple pour gérer une conjoncture particulière que vient de traverser un espace entrepreneurial d'appartenance, et le management entrepreneurial qui intègre la ou les ressources qu'elles en procurent pour améliorer le niveau d'efficience d'un système de ressources entrepreneuriales ou pour en maintenir le niveau.

entrepreneurial correspond une structure de distribution de la force de travail sur le marché de travail. Ainsi, les systèmes de ressources de plus grande taille, ceux des grandes entreprises par exemple, sont objectivement orientés pour recevoir, avant même les autres, la force de travail distinctive. Cela signifie que ces systèmes de ressources, de par leurs structures et leurs volumes, sont prédestinés, par l'effet de l'accumulation et de la transfiguration, à s'affranchir de la contrainte d'ajustement entre les chances de se rendre possesseur d'une ressource et la chance que cette ressource de retrouver le moyen de son accomplissement. Les capitaux relationnels et symboliques permettent d'accélérer les ajustements en permettant de s'élever à la hauteur des exigences des apporteurs de ressources et selon les contextes à mettre du réalisme dans les mêmes exigences.

Interrogés sur les déficits en ressources humaines, dont les effets ont commencé à se faire sentir ces huit dernières années, les entrepreneurs (de services, du BTP,…) ont en commun de voir dans le durcissement de la contrainte d'ajustement de la relation demande/offre d'emploi un problème de l'élévation du niveau des espérances et des aspirations des demandeurs d'emplois, produit démesuré, selon eux, de la politique de la construction étatique des marchés[394]. La supplantation des logiques salariales par des logiques entrepreneuriales, dont les effets sont très visibles dans les métiers jadis mobilisés dans le cadre de l'organisation de la structure d'un seul capital (les métiers du bâtiment sont à ce sujet édifiants), a été précipitée par les mesures d'élargissement et d'allégement des contraintes à l'exercice entrepreneurial prises au début de l'année 2011. L'entrée en exercice des porteurs de ces métiers va créer des goulets d'étranglement qui peuvent aller jusqu'à provoquer des blocages dans les systèmes entrepreneuriaux qui les incorporaient habituellement dans le passé. Toutefois, si cette situation est générée par ce mode particulier de la gestion du rapport travail/capital, on ne peut écarter la question des inerties qui caractérisent le fonctionnement des entreprises dans le pays. En effet, les modes de structuration et les limitations dimensionnelles des systèmes de ressources ou des entreprises sont des facteurs qui aggravent les désajustements entre les deux éléments de la relation d'emploi. Les ressources humaines ont des aspirations qui ne s'ajustent pas avec les chances de succès offertes en termes de carrières et de revenus par les entreprises[395]. Lorsque la gestion des capitaux s'imbrique dans des espaces traversés par des processus de différenciation d'une certaine ampleur, c'est-

[394] « Ils veulent devenir tous des patrons », estiment ces entrepreneurs.

[395] Les profondeurs hiérarchiques et les processus de différenciation par lesquels s'organise la gestion de ces systèmes de ressources entrepreneuriales donnent lieu à des espaces positionnels dans lesquels ne pourraient s'identifier, sauf au prix de déclassements flagrants, les prétendants à la vie salariale.

à-dire lorsque cette même gestion a nécessité plusieurs intervenants dans sa prise en charge, le potentiel de création d'emploi devient important et prend naissance à chaque fois que la structure de la distribution du capital entrepreneurial de l'entreprise prenne plus de largeur et de profondeur.

d. Les capitaux entrepreneuriaux ne fonctionnent pas seulement comme des processus organisationnels, c'est-à-dire comme structure de distribution hiérarchisée de ressources définissant un espace organisationnel. En tant que structure d'un système de ressources, il spécifie un rapport d'appartenance à une configuration entrepreneuriale (nationale, considérée dans sa globalité ou dans l'un de ses univers structurants). Le capital n'est entrepreneurial qu'à partir du moment où il rentre en rapport avec les autres capitaux de la configuration[396]. Ce sont ces liens d'interdépendance qui confèrent à cette configuration son caractère entrepreneurial distinctif[397]. Ces interdépendances entrepreneuriales sont l'expression des processus de différenciation et de l'unité de la configuration entrepreneuriale nationale. Les processus concurrentiels ne mettent pas les processus entrepreneuriaux en dehors du jeu des interdépendances qui leur donnent corps en tant que configuration. Même si, dans un cas limite, les rivaux qui sont pris par ces jeux n'ont en apparence aucun lien qui puisse être qualifie d'entrepreneurial entre eux, les liens d'interdépendance subsisteraient et apparaitraient dans les jeux concurrentiels eux-mêmes[398]. Cela signifie qu'au-delà des situations « d'interdépendance stratégique » dont parle la théorie des jeux, il y a des interdépendances qui naissent des solidarités entrepreneuriales du fait des interpénétrations des capitaux relationnels des agents. En plus, les rivalités

[396] On ne peut imaginer un capital entrepreneurial sans sa structure, c'est-à-dire sans les ressources le composant, comme on ne peut l'isoler du reste des capitaux d'une configuration avec qui s'obtient et se constitue sa dimension entrepreneuriale. L'acte entrepreneurial de quelle nature qu'il soit est le résultat de la rencontre de plusieurs capitaux entrepreneuriaux. On a coutume d'envisager le capital entrepreneurial du point de vue de ce qu'il est pour l'agent ou pour l'entreprise. Or, celui-ci rend possibles des fonctions pour ces derniers et pour les autres.

[397] Ne pas tenir compte de cette réalité, c'est admettre la possibilité d'une configuration à un seul agent, une économie entière faite d'une seule entreprise.

[398] L'histoire entrepreneuriale du pays ne laisse pas apparaitre des entreprises qui auraient été contraintes de quitter leurs segments d'activités sous l'effet de l'exacerbation de la concurrence. Les raisons sont à rechercher dans les limitations institutionnelles imposées aux mouvements des capitaux ou à l'initiative entrepreneuriale privée. Cela signifie que l'intensité concurrentielle est fortement déterminée par les obstacles institutionnels restreignant les entrées au champ entrepreneurial et les actes qui émaneraient des agents établis. Cependant, l'hétéronomie dans laquelle ces restrictions ont installé la configuration, n'a pas empêché la formation d'interdépendances entrepreneuriales entre les agents établis. Les contraintes de gestion d'un acte entrepreneurial se desserrent sous l'effet des jeux de capitaux de relations entre agents concurrents. Le fait d'être concurrents n'empêche pas des échanges de biens ou de services (de matières premières, de maintenance, de logistique, d'informations)

n'excluent pas le jeu unitaire auquel participent des agents entrepreneuriaux concurrents, du fait de leur appartenance à une même sphère d'intérêts privés[399].

L'établissement des rapports entre agents et leurs univers entrepreneuriaux s'analysent comme des investissements nés de la maîtrise d'un portefeuille de ressources efficient. Par investissement entrepreneurial, on laisse généralement entendre l'engagement d'un capital donnant forme à l'existence patrimoniale d'une entreprise. De même, on perçoit les augmentations de capital comme la création de pouvoirs d'achat additionnels destinés à accroitre le stock d'actifs mobilisés par un processus entrepreneurial établi. La rémunération du capital engagé est, dans l'esprit de cette vision, la condition incitationnelle unique et suffisante à l'accomplissement des actes entrepreneuriaux. On y voit, une telle conception simplifie les relations entrepreneuriales jusqu'au point de montrer que les capitaux ne présupposent aucune condition préalable de maitrise, que les préférences entrepreneuriales sont universellement distribuées, que la logique téléologique est le seul moteur des processus entrepreneuriaux et que les aptitudes ne sont sujettes à aucune limitation.

Les engagements en capital dans une configuration soulèvent la question des conditions historiques et sociales de l'établissement des rapports entre agents et leurs univers spécifiques. Il est admis, dans les conceptions relevant de la lignée des analyses néoclassiques, que les actes, par exemple, de création d'une entreprise, prennent effet à la lisière d'une série d'efforts de renoncement à la consommation ou de déviations de ressources primaires en les soustrayant à des emplois autres qu'entrepreneuriaux. De ce fait, le destin entrepreneurial est attribué à des épargnants capitalisant des ponctions en soustrayant des ressources propres à un jeu dans une économie domestique. Le devenir entrepreneurial d'un individu serait alors accompli à partir d'un certain stock de ressources financières, monnayables et productives. Si un tel mécanisme s'avère socialement fructueux pour une accession à une vie entrepreneuriale, pourquoi l'agent le ferait-il in extremis en engageant les moyens retranchés à certains emplois dans des processus productifs ou de création de valeur? Comment des processus faits de ponctions et de compressions de dépenses pourraient devenir subitement et résolument des processus d'accumulation de capital ? Comment expliquer un engagement dont le pouvoir d'achat entrepreneurial est pris en charge par une banque ? Comment expliquer ces processus entrepreneuriaux idiosyncratiques du monde de l'informel ?

[399] Aux « conflits indirects » dont parle G. SIMMEL et expliquant les fondements des jeux concurrentiels, s'ajoute la limitation qui pèse sur les choix des manœuvres concurrentielles. Pour P. BOURDIEU, les participants dans un jeu concurrentiel « se battent mais ils sont d'accord sur l'objet du désaccord ». C'est cette propriété qui participe à la sauvegarde de l'unité du jeu entrepreneurial ou de la configuration d'appartenance.

La genèse des rapports ou des processus entrepreneuriaux est dans la reconstitution des conditions de formation des capitaux efficients par lesquels des individus se positionnent sur les espaces entrepreneuriaux. Du point de vue entrepreneurial, le rapport entre un agent et un capital n'est pas soluble dans un quelconque régime de propriété. L'appropriation d'un système de dispositions entrepreneuriales et l'appropriation par laquelle un individu se fait acquéreur d'une partie du capital actions d'une entreprise sont deux questions différentes, même si les deux formes peuvent être le fait d'une seule personne. Par dispositions entrepreneuriales, on entend ces aptitudes, ces croyances et ces sens de jeux entrepreneuriaux qui s'acquièrent par un apprentissage ajusté aux exigences non seulement d'un univers particulier mais aussi à celles de la configuration nationale voire mondiale. Elles naissent des processus de maitrise parfois longs et difficiles de la construction et du fonctionnement d'un capital entrepreneurial[400]. La constitution d'un portefeuille de ressources est un processus d'incorporation d'une structure de distribution de capital dont les éléments constitutifs ne se confondent pas avec ceux englobés par un stock d'actifs repérables[401]. Ceci dit, elle ne se confond pas avec les ressources Juridiquement appropriables. Elle renseigne sur les rapports historiquement prolongés entre l'agent et un capital dans ses différentes ressources et plus fondamentalement sur les capacités dispositionnelles qui trouvent dans ces rapports les conditions objectives de leur incorporation.

Par ailleurs, pour analyser les rapports entre agents et leurs espaces d'appartenance, il faut restituer aux capitaux entrepreneuriaux leur dimension cognitive. Pour P. BOURDIEU, le capital existe à l'état objectivé et à l'état incorporé. Cependant, l'apprentissage entrepreneurial ne pourrait fonctionner que dans le cadre de ressources entreprenantes objectivées insérées dans un certain agencement (une entreprise publique, familiale,…). En phase pré-entrepreneuriale, l'agent trouve cet agencement établi et inséré dans l'espace entrepreneurial. En phase pré-

[400] On ne peut imaginer un destin entrepreneurial sans la maitrise d'un capital spécifique. Et, on doit séparer entre la prise de possession et l'engagement d'un capital pour comprendre les préalables disposant un individu à opérer avec succès un investissement entrepreneurial. On ne vient pas au monde des affaires comme on vient en loterie, car les jeux entrepreneuriaux, à la différence des jeux de hasard, ont une histoire.

[401] Le bilan donne une cartographie des actifs de l'entreprise. La vision entrepreneuriale comptable est une vision instituée. Elle est établie pour donner une base objective au « monopole de la violence légitime ». De ce point de vue, elle sert les intérêts de l'Etat, qui se trouve contraint à l'imposer, mais méthodiquement, c'est-à-dire sur des bases rationnelles. Les instruments comptables ne sont pas faits pour les agents entrepreneuriaux ou les entreprises. En tout cas, ils n'informent pas sur les ressources qui sont au cœur des processus entrepreneuriaux et concurrentiels. D'ailleurs, les transformations qui ont été introduites dans le système comptable se justifiaient par le besoin des firmes de se doter d'un nouveau système qui renseigne sur les évolutions dans leurs environnements (concurrentiel, social…).

entrepreneuriale, l'agent peut aussi s'intégrer dans une logique processuelle de construction d'un capital en prenant appui dans la maitrise d'une espèce de ressources, aussi rudimentaire soit-elle mais suffisante pour se lancer dans la mise en œuvre d'une offre. Dans le premier cas, les processus entrepreneuriaux se réinventent à travers les capacités dispositionnelles acquises par apprentissage. Cette réinvention est, avant la quête de réalisation d'une offre, un processus de récréation des ressources entrepreneuriales objectivées pour reconstituer les conditions d'effectuation du système de dispositions de l'agent. Autrement dit, le capital se régénère à travers son existence immatérielle incorporée[402]. À l'état incorporé, le capital traduit des capacités dispositionnelles spécifiques.

Les processus de reconstitution des capitaux objectivés ne suivent pas des cours qui devraient forcément conduire à une reproduction à l'identique du capital objectivé d'origine. Dans le cas des dynamiques d'essaimage, ces processus de reconstitution pourraient, jusqu'à une certaine limite entrepreneuriale, se traduire par des transmutations dans le système d'offre par rapport à quoi sont effectués les apprentissages de l'agent essaimé. Ces transmutations sont le produit d'une interversion dans l'ordre de la structure de distribution du capital entrepreneurial de l'entreprise d'origine[403]. Les systèmes de dispositions, dit P. BOURDIEU, sont des « structures transposables », c'est-à-dire qui pourraient, dans notre cas, générer des pratiques ou des actes entrepreneuriaux qui donnerait naissance à des états ou des systèmes d'offre différents de ceux des entreprises d'origine, celles qui les ont vus naître. En plus, il y a des cas où les choix entrepreneuriaux soient l'œuvre d'agents qui retrouvent dans la conjoncture du champ entrepreneurial le moment venu de renouer avec le référentiel dispositionnel qui était jusque-là inactif en raison de l'inadéquation entre les capacités maitrisées des agents et les rôles qui leur sont assignés[404]. En outre, agir dans les limites des lignes d'action stratégiques rendues

[402] Dans le cas de la reconstitution de son usine SAMHA, qui a fait d'ailleurs polémique, l'agent entrepreneurial Issad REBRAB s'est accroché avec le ministre de l'industrie, alors qu'il était en voie de reconstituer son capital entrepreneurial objectivé dont une partie a été ravagée par une incendiée. La récréation d'un capital objectivé, essentiellement des installations et des machines, ne peut se confondre avec des situations de transfert technologique, puisque celui-ci s'est matérialisé déjà dans l'acte de création de SAMHA. De ce fait, l'acte entrepreneurial de récréation d'un capital peut trouver dans le marché de cession d'actifs les ressources nécessaires pour remonter à la structure du capital entrepreneurial du départ.

[403] Pierre BOURDIEU parle des taux de change entre les différentes espèces de capital.

[404] Certains agents, à l'image du co-fondateur de GMC qui était MADANI, devenus entrepreneurs après la période d'ouverture, étaient dans des positions sans liens avec les capitaux primaires ou de départ. En tremplin quelques fois par rapport aux besoins réels en matière d'aptitudes notamment techniques de l'entreprise, MADANI est détenteur d'un diplôme d'ingéniorat en plastiques, ces agents se voyaient affecter des postes qui étaient très en deçà de leur potentiel. Leur enlisement dans la voie entrepreneuriale était un moment qui leur donna la possibilité d'élaborer des offres en fonctions d'aptitudes qui n'ont pas jusqu'ici retrouver les conditions correspondantes de leur application.

possibles par les aptitudes dispositionnelles incorporées n'exclut pas des choix entrepreneuriaux novateurs. L'exploitation des potentialités entrepreneuriales pourraient conduire à des états d'offre différents de ceux délimitant les sphères productives des entreprises d'origine[405].

On en vient à un autre cas, celui des processus entrepreneuriaux qui ont trouvé les conditions de leur apparition dans les dispositifs institutionnels (ANSEG, CNAC, ANDI,…). En effet, lorsque l'effort de l'engagement dans une voie entrepreneuriale est abusivement l'effet d'un dispositif, c'est-à-dire d'une capitalisation sous forme d'avances en fonds publics, la reconstitution du capital objectivé s'apparente à une « entrepreneurialisation » d'un métier ou, ce qui est le plus souvent, d'une fonction (le cas des métiers de la plomberie, de peinture,…, des transporteurs, d'électriciens,…). Cette capitalisation d'une fonction est à l'œuvre dans les segments des services où les processus sont moins différenciés et trouvant souvent leur force motrice dans une seule espèce de capital prête-nom (un bus, un camion,…)[406]. Dans l'entrepreneuriat de masse (dans le secteur de transport interurbain, de marchandises, dans le cas des marchands ambulants,…), l'esprit d'entreprendre l'emporte sur l'esprit d'entreprise. La faible complexité de la fonction de production d'un bien ou d'un service réduit la portée des processus de différenciation organisationnelle en concentrant toute la gestion de l'entreprise en une seule personne. Les dispositifs institutionnels règlent les entrées en consacrant leur existence formelle. D'ailleurs, les agents impliqués dans ses formes entrepreneuriales sont enregistrées comme des personnes physiques, sans référence à un mode d'organisation et sans règle incitative permettant d'y aboutir[407].

---

[405] Le choix entrepreneurial qui avait conduit l'industriel FOUCHAL à fonder son entreprise BOGHNI BROSS, participait de la même logique. En dehors des liens technologiques partagés avec son entreprise d'origine ENPC, le reste des aptitudes est sans liens avec celles mobilisées par le système d'offre de celle-ci : les marchés, les capitaux relationnels, partenariaux,…, étaient différents. Quoique les contextes d'enlisement entrepreneurial ne soient pas les mêmes avec ceux de ses concurrents, qui vont opérer leurs entrées après la période des réformes et de la restructuration de l'ENPC, celui-ci va marquer une avance sur eux en réussissant un rôle entrepreneurial de pionnier dans le secteur (son entrée remonte à 1986, après la rupture avec son essaimeur chez qui il assurait la fonction d'acheteur).

[406] Dans l'entrepreneuriat de masse, se mettre en affaire est de ces accomplissements où le ludique l'emporte sur les éléments constitutifs de la fonction entrepreneuriale. En échappant au ressort dispositionnel qui est aux commandes des choix entrepreneuriaux, les actes des agents ont tout pour n'être que des actes de jouissance d'objets. De ce point de vue, être entrepreneur se confond avec la prise de possession d'un matériel, le plus souvent, un véhicule.

[407] Une SPA, une SARL, …, sont aussi des instruments qui instituent des formes organisationnelles, c'est-à-dire un espace positionnel formel.

L'imaginaire entrepreneurial chez ces parvenus, sans antériorité culturelle pouvant spécifier à la base les choix des parcours qui les attendent, ne se projette pas à travers l'acquisition d'une reconnaissance sociale, une réputation patronale par exemple. Chez certains jeunes promus sous la bannière du dispositif ANSEJ, cet imaginaire est en coupure avec le capital dont ils ont été faits possesseurs, pour s'accorder à un effet de « désentrepreneurialisation » de l'une de ses espèces (un véhicule n'est pas un actif participant à la cohérence d'un portefeuille de ressources spécifiques mais une valeur de distinction ou de jouissance personnelle). Les discordances dispositionnelles qui les mettent en difficulté se justifient par des replis qui donneraient à penser que l'Etat qui les a capitalisés par endettement prendra un jour en charge leur service de la dette (par exemple, par effacement,…). Après un long processus bureaucratique de création, par lequel ils viennent au monde entrepreneurial, ils découvrent la réalité d'un métier dont ils s'efforcent de maitriser. En d'autres termes, après avoir tout donné en mettant au jour leur affaire (en termes de relations mobilisées particulièrement), ces agents comme l'espace qui les reçoit s'adonnent à un jeu à répétition ou routinier. La faiblesse de leur capital scolaire, la particularité des rapports de concurrence établis entre eux et de leurs rapports aux marchés sont des facteurs qui ne pourraient constituer un élan évolutionnaire pour voir la structure de leur petite firme modifier, leurs aptitudes mieux constituées pour générer plus de potentiel entrepreneurial[408]. Dans ces univers, les capacités dispositionnelles se constituent au cours de la découverte du métier. Non seulement le jeu concurrentiel n'est pas de ces espaces où les bouleversements sont possibles mais parce que ces processus ne sont pas exigeants en termes d'apprentissage et de capitaux entrepreneuriaux[409].

[408] Les jeux concurrentiels dans cet univers entrepreneurial particulier qui est celui des différents types de transport de voyageurs (par bus, par taxi, par fourgon, dans les stations locales, régionales et nationales) et de marchandises sont des jeux dignes d'une économie administrée : les transporteurs se partagent la clientèle par l'ordre d'entrée sur la station qu'ils tiennent au moyen d'une liste. Le mode de tarification n'est pas établi pour tenir compte du surplus de valeur fourni, puisque un vieux matériel ne se distingue pas dans ce monde des affaires d'un matériel neuf. Dans ce monde où toute tentative de subversion est immédiatement suivie d'un rappel à l'ordre, la conservation du mode d'exercice entrepreneurial est de ces intérêts activement défendus. Le type de jeu corporatiste auquel s'adonnent les marchés est presque garanti en raison de l'absence de jeu de centralisation du capital dans ses segments (créer une société contrôlant des moyens de transport fonctionnant séparément dans le passé n'est pas une chose envisageable dans ce monde qu'on peut rapprocher de celui des professions libérales) et de la particularité d'un marché fait, pour une plus grande part, de clientèles souvent issues de citées-dortoirs.

[409] Les capacités dispositionnelles d'ordres marketing, comptables, financières, techniques, organisationnelles sont réduites et la gestion des actes créés deviennent une gestion d'épicerie. Sans ancrage organisationnel et spatial, la différenciation et les distinctions entrepreneuriales sont les deux marques spécifiant la particularité entrepreneuriale dans ces univers.

Le basculement dans la vie entrepreneuriale est, pour les pouvoirs publics, un choix qui réunissait, grâce aux ressources rentières disponibles, toutes les conditions d'être immédiat pour désamorcer un climat de tensions sociales. Si les entreprises en place n'ont pas de capacités d'absorption d'une demande sociale qui ne cesse de croître, il fallait en créer d'autres. La réponse entrepreneuriale serait alors une panacée pour dépasser les inerties des structures des entreprises établies et, plus particulièrement, à faire face aux déperditions scolaires[410]. En effet, l'un des problèmes structurels, qui rend tout ajustement contreproductif, est cette particularité à vouloir construire des dynamiques entrepreneuriales sur des capitaux scolaires réduits ou mal-en-point.

La faible taille du capital qui est à la base d'impulsion de ces logiques entrepreneuriales reste assez longtemps confinée dans le volume des engagements initiaux. Il y a à cela des raisons explicatives : d'abord, les surplus dégagés par les unités privées établies se trouvent souvent, comme en économie domestique, soustraits pour servir des logiques de consommation (construction de bâtisses, achats de véhicules,…). Ensuite, les processus entrepreneuriaux, ce qui est d'ailleurs le cas pour toute la configuration nationale qu'ils forment, fonctionnent à l'abri des stratégies de concentration ou de centralisation du capital. Les particularités structurelles de ces processus dans les différents segments de l'économie se singularisent par la substitution aux logiques de regroupement ou de rapprochement des capitaux, comme on peut l'observer dans le cas des opérations de fusion/absorption dans les entreprises occidentales (secteur automobile, pharmaceutique,…), des logiques de prolifération des actes entrepreneuriaux. L'état de la structure de la configuration que composent ces processus érode les potentiels entrepreneuriaux.

C. LE CAPITAL ENTREPRENEURIAL ET LE COURANT RESSOURCES.

La réouverture des débats sur la question du capital, bien que les interrogations soient établies par référence à la notion de ressource, est à imputer aux auteurs du

[410] Du point de vue entrepreneurial, ces inerties sont avant tout la traduction des cloisonnements entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Les mouvements entrepreneuriaux de type industriel ou agricole ne s'enclenchent jamais à partir des milieux d'affaires commerciaux. La verticalisation des logiques entrepreneuriales est étrangère aux mouvements de capitaux dans les sphères de production de biens ou de service de l'économie du pays. Cependant, les pratiques commerciales s'intègre facilement à la fonction entrepreneuriale de l'agent industriel. Elles se font par l'élargissement de la gamme des produits fabriqués à certains produits importés, c'est le cas de GMC qui complète sa gamme en rajoutant à sa marque Stilina un marqueur de marque étrangère. Elles se réalisent par des diversifications entrepreneuriales vers le secteur de la distribution, comme le montre l'exemple d'Issad REBRAB à travers la création de l'hypermarché UNO de Bouira.

courant dit ressources[411]. Bien qu'il ne forme pas une communauté scientifique homogène, en raison des divergences qui ont caractérisé leurs travaux, les auteurs théoriciens de ce courant vont ouvrir des perspectives intéressantes pour repenser les cadres d'analyses dans le domaine de la firme, de la stratégie et, pour ce qui nous concerne, des questions entrepreneuriales. En effet, en reprenant les résultats et le faisceau d'hypothèses sur lesquels se fondent les travaux de ces auteurs, il est possible de rebâtir le cadre de l'analyse entrepreneuriale sous une vision qui répond mieux à la façon dont nous abordons ici le problème. Les processus entrepreneuriaux, qui sont le fait d'agents maitrisant des ressources spécifiques, s'inscrivent dans des configurations spécifiques, univers structurés et dotés d'une logique de fonctionnement propre.

En effet, la qualification paradigmatique accordée presque sans réserves au courant ressources est une appréhension excessive tant que les divergences se situent sur des éléments se rapportant à la vision théorique. En effet, les questions de dynamique, d'articulation des niveaux internes et externes, de la variété, des conflits sont réglées à travers des angles de vision ne plaidant pas aux rapprochements entre les auteurs de ce courant. Le fait que la ressource est le centre commun de préoccupation, ce qui n'est pas négligeable, ne résout pas tout le problème. Mais, le fait de s'imposer sur les terrains comme l'analyse de la firme et plus particulièrement de la stratégie ou du management stratégique, témoigne d'une jonction, d'un exercice opératoire d'une vision et d'une base conceptuelle arrachée à son terrain de prédilection, la sociologie ou, si l'on veut, de la sociologie économique. Et rappeler ces éléments n'est dans aucune intention de faire le procès de ce courant. Nous nous attelons par contre à établir les rapports de rapprochements entre le cadre théorique en construction dans ce travail et les apports théoriques du courant ressources. Par ailleurs, on ne peut que l'interroger sur les éléments qui pourraient donner corps à un cadre de vision des réalités entrepreneuriales.

a. La pertinence analytique de l'approche ressources et le degré de malléabilité exigée par les questions entrepreneuriales. L'inscription des travaux mobilisant les ressources dans le cadre de la firme managériale est de cet angle de vision qui n'était pas en soi suffisant de ce qu'elles sont potentiellement sur le plan de l'exploration théorique. La firme comme lieu d'un management entrepreneurial, d' « une main visible des managers », est une représentation construite en opposition à la main invisible smithienne. Or, les processus entrepreneuriaux débordent dans leur mode

[411] A l'origine du courant ressources, on trouve les travaux pionniers d'Edith PENROSE, the theory of the growth of the firm, 1959.

de constitution et de leur logique de fonctionnement le périmètre de la firme managériale ou, ce qui revient à dire, du management entrepreneurial[412]. Celle-ci ne saurait être exclusivement le niveau pertinent d'une approche ressources, à moins que le schéma pionnier à été délibérément conçu pour un objet bien déterminé pour se démarquer de toute intention de généralisation.

Les capacités à rentrer dans des jeux marchands et concurrentiels sont le produit de la maitrise d'un capital formé de plusieurs ressources. Or, le cadre proposé par les théoriciens ressources est trop restrictif pour reconnaitre les ressources constituées dans le cadre d'une immersion par exemple d'un ordre économique et social marchand[413]. Il est aussi trop restrictif pour se concevoir que les jeux relationnels sont de ces réalités qui caractérisent les phases pré-entrepreneuriales que les phases coïncidant avec les positionnements des agents ou des entreprises sur des champs non seulement concurrentiels mais aussi et fondamentalement entrepreneuriaux. Ceci étant, les processus entrepreneuriaux émergent dans des univers où les engagements se définissent par une certaine structure et un certain volume de ressources. Cependant, les ressources qui les rendent possibles ne sont pas toutes et forcément créées et maîtrisées dans le contexte de ces univers. En plus, ces contextes ne sont pas seulement concurrentiels, comme le veulent le faire croire les théoriciens du courant ressources. D'un point de vue analytique, les ressources sont de ces concepts qui facilitent le travail d'intelligibilité des rapports entre des univers ayant des logiques de fonctionnement différentes. Comme on l'a souligné dans cette section, les ressources ne suffisent pas d'elles-mêmes pour rendre compte des réalités du monde de l'économie ou du management. C'est dire qu'à un état

[412] C'est également ce que reproche M. PORTER au courant ressources. Selon lui, celui-ci ne considère que les ressources propres aux entreprises. Or, la valeur d'une ressource est déterminée par l'environnement et l'entreprise n'a relativement aucun contrôle sur les attributs des ressources qui seront à l'origine de l'avantage concurrentiel. Plus essentiellement, M. PORTER est allé jusqu'à qualifier celle-ci d'une approche introspective. Voir à ce sujet, l'article de Laurent RENARD, de Gilles ST-AMANT et de Soumaya BEN DHAOU, Présentation critique de l'approche basée sur les ressources, http://www.gco.uqam.cal. Justement, l'une des voies à explorer serait justement de libérer l'approche de cette vision introspective pour saisir les logiques de constitution des ressources efficientes et ceci en considérant les différentes phases du processus de création, d'accumulation de ces mêmes ressources.

[413] La convocation de la notion ressource pour en faire un matériau conceptuel propre à éclairer des situations stratégiques ou à construire les fondements de l'avantage concurrentiel, est très utile mais elle doit être considérée comme une entreprise qui devrait s'intégrer dans un programme de recherche plus vaste. En effet, c'est dans le domaine de l'analyse entrepreneuriale que ce concept retrouverait toute sa plénitude et où sa malléabilité pourrait se montrer avec netteté. En outre, la limiter aux applications théoriques qu'on pourrait faire dans le seul domaine du management stratégique est une perspective qui n'arrange pas les choses, au moment où les auteurs ambitionnent de l'ériger en paradigme. Nous l'avons montré au début de ce chapitre, que la formation d'une communauté scientifique n'est pas la seule condition pour reconnaitre un statut paradigmatique.

isolé, les ressources ne peuvent pas servir à rendre compte d'une réalité aussi complexe que l'est celle des pratiques entrepreneuriales.

L'analyse des rapports aux espaces entrepreneuriaux ou managériaux (comme l'espace organisationnel de la firme managériale) ne peut se dispenser des ressources entrepreneuriales ou des agents qui les ont créées ou maitrisées. Cependant, les visions des auteurs du courant ressources ne sont pas en principe établies pour penser ces réalités relationnelles, c'est-à-dire les rapports construits entre les agents avec leurs champs d'appartenance et les rapports qu'ils ont progressivement eu avec les capitaux maitrisés. D'un point de vue de l'analyse entrepreneuriale, les actes de création ou, d'une façon générale, les actes d'entreprendre ne peuvent se concevoir sans les espaces de leur engagement. A trop vouloir se concentrer sur des questions de performance sectorielle et de l'origine de l'avantage concurrentiel, les questions des processeurs d'immersion, à l'origine des capacités entrepreneuriales ajustées, les jeux interentrepreneuriaux que se livrent les agents ou les firmes entre elles (synergies entrepreneuriales, taille entrepreneuriale efficiente,…) sont des questions qui sont, entre autres, sans réponses dans le courant ressources. Or, dans les configurations où les processus de différenciation ont gagné en complexité, les interdépendances entrepreneuriales délimitent le champ d'action des firmes. Les ressources entrepreneuriales supportées par un espace organisationnel d'une entreprise ne couvrent pas l'ensemble des besoins en capital pour des choix stratégiques donnés.

Les rapports entre les capitaux, entendus comme l'ensemble des ressources efficientes, et les espaces organisationnels posent un problème théorique tant que les traitements réservés n'éclairent pas suffisamment les dimensions organisationnelles des processus entrepreneuriaux ou managériaux. D'abord, la firme comme processeur de croissance est un agencement de ressources qui n'a pas d'ancrage spatial, c'est-à-dire supporté pour le moins par des structures formelles (fonctions ou activités, par exemple[414]) ou un espace organisationnel résultant d'un jeu entre leurs détenteurs. Ceci ne peut l'être, car les auteurs ne reconnaissent pas les situations de conflits et d'inertie dans leur conception. Ensuite, la question des frontières et de l'imaginaire organisationnels est minorée voire écartée pour laisser place à la notion des compétences fondamentales (C. K. PRAHALAD). Pourtant les compétences s'expriment, dans les visions dominantes, à l'intérieur d'une firme

[414] Pour M. PORTER, on ne peut envisager les ressources sans les activités qui leur servent comme intermédiaires dans la création de valeur. La firme est un ensemble d'activités consommatrices de ressources pour créer de la valeur pour le client. M. PORTER, Towards a dynamic theory of strategy, Strategic Management Journal, (1991) 95-117.

comme espace managérial ou entrepreneurial. Les processus de légitimation impriment des visions spécifiques qui se traduisent dans les structures des capitaux entrepreneuriaux des firmes[415]. Les frontières organisationnelles qui séparent les univers d'agents à visions différentes sont donc mouvantes, c'est-à-dire un objet de lutte entre ces derniers[416]. La dynamique des frontières est une propriété fondamentale d'un espace entrepreneurial. L'hétérogénéité et le changement qui préoccupent tant les théoriciens de ce courant ne peuvent se concevoir sans l'espace sur lequel ils se projettent. Enfin, les transformations configurationnelles échappent au contrôle des participants.

Toutefois, le courant ressources introduit une analyse dynamique à travers une vision de la temporalité propre aux ressources et à leurs agencements. Les processus d'accumulation d'un capital, soit un ensemble de ressources agencées d'une certaine façon, sont des processus créateurs de ressources qui ne sont pas toutes ou forcément redéployables sur les processus entrepreneuriaux en cours dans l'entreprise[417]. Cependant, l'analyse d'Edith PENROSE a en fait des invariants, c'est-à-dire que les lignes d'actions conduisant à des segments entrepreneuriaux nouveaux sont possibles dans tous les agencements de ressources, car les indivisibilités et les

[415] Dans l'enquête que nous avons menée dans l'entreprise ENPC, nous avons pu identifier deux visions entrepreneuriales traversant son espace organisationnel : une vision à dominante technique chez les agents techniciens et une vision à dominante financière chez les agents évoluant dans l'univers finance et comptabilité. La structure de distribution des aptitudes dans cette entreprise est explicative des mouvements d'essaimage qu'elle avait connus à partir de la fin des années 19 (80). Les entrepreneurs essaimés qui ont pu créer leurs entreprises dans le secteur relevant de l'entreprise d'origine étaient tous issus de l'univers techniques (ingénieurs ou techniciens supérieurs en plastiques). Cela signifie que l'imaginaire organisationnel des équipes dirigeantes reflétait l'importance relative des univers contrôlés (à l'exception de l'univers finance et comptabilité, tous les autres univers sont placés sous la direction des agents techniciens). Les logiques entrepreneuriales sont déterminées par le capital efficient que se partagent ces agents.

[416]L'hypothèse de trêve organisationnelle postulée par les auteurs de ce courant notamment de ceux qui se réclament du courant évolutionniste est simplement la raison d'évacuation des réalités organisationnelles de leur champ d'analyse. Dans la théorie des champs de P. BOURDIEU, faut-il le préciser, les frontières d'un espace sont dynamiques. La notion d'organisation, qu'on emploie généralement pour introduire la variété reconnue des entités (entreprises, les administrations,…), perd sa pertinence, dès lors que qu'une entité (une entreprise industrielle ou un hôpital) est un espace organisationnel qu'on ne peut figer à l'aide d'un schéma formel (l'organigramme).

[417] Pour Edith PENROSE, les facteurs de production doivent être séparés des services qu'ils rendent. Pour elle, l'acte entrepreneurial peut être le résultat d'une manière de faire remplir des services différents aux ressources entrepreneuriales dont dispose une entreprise. Dans ces conditions, la stratégie entrepreneuriale de diversification y prend appui sans faire appel à des agencements nouveaux, c'est-à-dire obtenus sur la base de ressources entrepreneuriales mobilisées dans l'agencement actuel. En effet, chez Edith PENROSE, la dynamique entrepreneuriale trouve ses explications dans l'existence d'un slack de ressources dans tout agencement. L'excédent des ressources provient, selon elle, de l'indivisibilité des ressources matérielles et immatérielles, des processus d'accumulation d'expérience et des différentes manières d'utiliser les ressources. Voir Edith TILTON-PENROSE, Theory of the growth of the firm, 1959, 1972.

utilisations multiples qu'on peut faire d'un même ensemble de ressources sont congénitales à toutes les dotations en la matière. Même s'elle fait référence au rôle de l'expérience dans la création de nouvelles ressources, les potentialités objectives constituées par un agent dans ses rapports à son capital entrepreneurial ne sont pas considérées. Sans doute, l'intégration des structures cognitives lui est ultérieure pour découvrir, comme l'ont fait ses successeurs (comme Birger WERNEFELT[418]) lorsqu'ils font remarquer que les ressources ne sont pas fongibles, que les fondements des dynamiques entrepreneuriales ne sont pas dans les ressources situées à l'extérieur des agents mais dans les capacités dispositionnelles évolutives des agents, de leur être « entrepreneurialisant » et « entrepreneurialisé », pour ne pas dire socialisant et socialisé.

Aussi, la question de l'analyse dynamique dans le courant ressources donne lieu à des appréhensions aussi disparates que sont les emplois que ses auteurs font des mêmes concepts[419]. Les fluctuations qu'on peut observer dans l'emploi du concept ressources ou de capability ne témoigne pas autant des difficultés à construire une vision théorique cohérente que le passage d'un concept ou d'un niveau d'analyse à un autre. Par exemple, l'aptitude à déployer ou à agencer des ressources, à les coordonner est traduite par l'emploi du concept organizational capabilities ou, selon la traduction faite par les théoriciens français, les capacités organisationnelles. Là encore, le changement du niveau d'analyse est presque pris pour le changement lui-même. Le problème est que la maitrise d'un ensemble de ressources à laquelle se réfère le concept de capacités organisationnelles ne relève ni d'un choix intentionnel ni d'un apprentissage mécanique ni encore strictement réservé à une réalité globale qui est l'organisation, mais une réalité historique traduisant des incorporations qui font des individus qui les subissent des individus maitrisant des ressources dispersées sur l'échiquier organisationnel voire même entrepreneurial. Le processus entrepreneurial est organisationnel même si l'entrepreneur auquel il se rapporte agit seul[420]. Il est organisationnel au sens de l'incorporation d'une structure de

[418] B. WERNERFELT, A resource-based view of the firm, IN strategic Management Journal, vol.5, 1984, pp.171-180.

[419] En effet, si les auteurs divergent dans leurs analyses, c'est sans doute parce qu'ils ne conçoivent pas la question du changement de la même manière. Les divergences dans les traitements des questions de temporalité sont des discordances qui empêchent les analyses théoriques de ce courant à se hisser au rang des paradigmes de la pensée.

[420] La dynamique entrepreneuriale ne doit pas être cantonnée dans le sens schumpétérien de révolution. Les processus d'incorporation des capacités dispositionnelles sont producteurs de temps historiques. Lorsque les potentialités qu'elles produisent en se reproduisant se transforment en actes entrepreneuriaux, elles définissent sans se trahir des voies qui pourraient conduire à une grande taille, à une structure diversifiée ou une entreprise plus intégrée. Les processus entrepreneuriaux procèdent d'une vision réductrice des différentes maitrises individuées des ressources. Par ce type de dynamique qu'ils deviennent entreprenants.

distribution d'un capital efficient[421]. En explorant un angle de vision déjà travaillé par les théoriciens évolutionnistes, certains théoriciens du courant ressources, comme R. M. GRANT, substituent à ces processus d'incorporation des processus d'apprentissage organisationnel qui assurent un ordre de passage des ressources aux compétences[422]. Lorsque ces compétences sont dynamiques, l'appropriation ne pourrait être le fait d'un seul individu, car selon J. BLACK et K. BOAL, ces compétences s'intègrent dans un réseau de relations complexes établi entre les ressources de l'entreprise[423].

Cependant, les ruptures configurationnelles dans l'économie ou dans l'industrie n'étaient pas dans le champ de vision des théoriciens ressources[424]. D'ailleurs, et hormis le cas schumpétérien, on ne dispose pas de schémas d'analyse économique établis pour rendre compte de la dynamique de transformation d'un champ économique ou, comme nous le faisons ici, d'un espace entrepreneurial national. Les raisons sont du domaine du compréhensible, si l'on sait que les auteurs du courant ressources ont délibérément ambitionné un dépassement des schémas de l'économie ou de l'organisation industrielle dont celui où il est issu, c'est-à-dire le schéma de M. PORTER. En effet, tout en voulant les dépasser, ils tombent dans le même mode de délimitation de l'objet et dans la même perspective, puisque les efforts de théorisation sont des réponses que pourraient concevoir les firmes dans un contexte de compétitivité. En plus, et à trop vouloir marquer leur opposition à ces schémas, les auteurs, comme G. HAMEL, C. K. PRAHALAD, B. WERNERFELT, J. BARNEY, ont tenté de tout expliquer à travers un usage presque exclusif d'un seul

---

[421] Les dispositions entrepreneuriales recoupent avec les capacités organisationnelles au sens où elles s'imposent des dépendances de sentiers et au sens où elles recouvrent des réalités systémiques. Ces éléments sont soulignés par plusieurs travaux qui s'intègrent dans les visées théoriques du courant évolutionniste. Voir les travaux de Laurent RENARD et de Gilles E.- ST-AMANT Notamment dans leur article Capacité, capacités organisationnelle et capacité dynamique : une proposition de définitions www.sietmanagement.fr

[422] R.M. GRANT, The ressource- based theory of competitive advantage : implications for strategy formulation, In California Management Review, 1991, vol 33n 12, décembre 1989, pp. 1504-1511.

[423] J. BLACK et K. BOAL, Strategic resources : traits, configurations and paths to sustainable competitive advantage, In Strategic Management Journal, vol 15, pp.131-148, 1994. La difficulté du courant ressources à reconnaitre les processus d'incorporation par lesquels les agents s'approprient des capacités de maîtrise, qui étaient dans le passé le fait de plusieurs individus, résident dans la limitation à la firme managériale comme cadre de référence empirique de validation de leur base théorique. Même à ce niveau, on ne peut dénier au manager d'être un individu, comme dit P. BOURDIEU, collectif, du fait de l'incorporation du fonctionnement du système d'offre de l'entreprise.

[424] M. MARCHESNAY voit dans l'approche ressources un holisme dicté par des visées théoriques qui cadre avec un contexte de recherche de la compétitivité.

concept : les ressources[425]. Les routines ou les capacités organisationnelles, les compétences fondamentales sont, avant d'être la source d'un avantage concurrentiel soutenable, le produit de l'incorporation de la structure de la distribution de toutes ou d'une partie des ressources sur un espace organisationnel. La transversalité qui transparait dans la représentation de la firme de Michael PORTER ou de la systématicité de la firme à capacités ou compétences construite à partir de l'héritage D'Edith PENROSE, traduisent des logiques processuelles de constructions de capacités de réponse de la firme pour faire face à des conjonctures de la configuration d'appartenance.

D'un autre point de vue, la place de la dynamique dans les analyses des auteurs de ce courant emprunte à la vision schumpétérienne du changement le principe de l'endogénéité des processus de transformation, mais sans pour autant en accepter la dissociation entre les processus de croissance et les processus évolutionnaires qui y en est faite. Par exemple, sur la question de l'endogénéité des dynamiques de changement dans l'économie, les évolutionnistes prolongent l'analyse schumpétérienne en introduisant des éléments conceptuels nouveaux : paradigme et trajectoire technologiques de Giovanni DOSI, capacités dynamiques de D. J. TEECE, de G. PISANO et d'A. SHUEN,... Mais, si les apports théoriques ont constitué une avancée dans l'appréhension des dynamiques d'évolution des firmes, l'endogénéisation de la production technologique ne se confond pas avec la question de l'endogénéité du changement[426]. La transformation paradigmatique ou configurationnel dépasse les frontières de la firme pour être le produit d'un jeu de forces qui sont à la fois internes et externes à la firme.

De ce fait, les processus entrepreneuriaux ne cadrent pas avec le principe d'endogénéité de la dynamique des transformations retenu par certains théoriciens

[425] Le concept de capital entrepreneurial est systémique. Il ne peut suffire de lui-même dans des objets qui tiennent des relations des réalités sous-jacentes. A elles seules, les ressources ne peuvent fournir des explications sur des questions comme, entre autres, celle de l'investissement entrepreneurial, de l'imaginaire entrepreneurial, celle des rapports entre l'espace entrepreneurial et l'espace bureaucratique, celle des rapports entre deux états configurationnels d'un même espace entrepreneurial. C'est pourquoi, l'agent managérial ou entrepreneurial, l'espace de son établissement et les ressources qui le placent à un certain endroit de celui-ci,… sont des concepts qui ne peuvent s'appliquer à un état isolé. On ne peut imaginer un manager ou un entrepreneur qui engage ses actes sans n'y prêter aucune intention à l'espace sur lequel ils sont censés produire des effets.

[426] Le changement de paradigme technologique n'est pas l'affaire d'une firme. La rupture technologique qui est apparue dans l'économie occidentale au début des années 19(70) était l'effet de plusieurs facteurs. D'abord, elle est le résultat d'un compromis entre des parties prenantes dont l'Etat. Par exemple, la création du NASDAQ était l'un des puissants instruments par lesquels l'Etat entendait construire les nouveaux marchés crées.

du courant ressources, dont E. PENROSE. En effet, la croissance des firmes est, selon eux, induite par le jeu des excédents de ressources à leur possession. Ce qui les ramène à considérer que les effets incitatifs produits par les ressources sont plus effectifs ou au moins comparables à ceux induits par les forces marchandes (pression des clients et des concurrents). Or, il est difficile d'admettre qu'une firme insérée dans un univers concurrentiel puisse connaitre des mouvements de croissance proportionnés au volume croissant de ses ressources. Les rythmes de croissance des firmes ne sont pas déterminés par les rythmes des changements volumiques dans leurs portefeuilles de ressources[427]. On ne peut faire l'abstraction des espaces d'intégration des processus de croissance. Les configurations sont les lieux de liens de dépendances et d'interdépendance entre agents et firmes d'un même système de création de valeur. Ces liens, qui représentent des relations fonctionnelles à doubles sens, conditionnent les processus de croissance. Par ailleurs, admettre le principe d'auto-développement suppose une négation pure et simple des espaces (organisationnel, concurrentiel ou entrepreneurial) comme des lieux conflictuels. Les agents rentrent en lutte avec des capacités de maitrise construites sur des ressources qui sont loin d'être homogènes. Par exemple, dans une firme où le capital technique est le type de ressources le plus efficient, les agents les moins dotés peuvent être tentés par des stratégies qui leur permettraient de substituer à ce capital un autre capital, par exemple financier, c'est-à-dire finalement à y redéfinir les règles d'efficience.

Par ailleurs, si les différents angles de visions du courant ressources s'accordent sur le rejet de l'organicisme pour expliquer la dynamique organisationnelle des firmes (la firme n'est pas un ensemble de fonctions), il en va de même pour les ressources, qui ne pourraient se distinguer selon leur fonctionnalité. Les rapports entre firmes ou agents et les configurations entrepreneuriales sont déterminés par la distribution des ressources dans leurs portefeuilles et de la distribution du portefeuille global de la configuration. Mais, comme ces agents et ces firmes ne peuvent pas être dans une position de parvenus, on ne peut analyser leurs ressources sans faire leur genèse. Le rapport entre un agent et une ressource efficiente est historiquement et spatialement déterminé. C'est de cette façon qu'on peut découvrir que celle-ci peut

[427] E. PENROSE adopte un type de raisonnement qui est situé historiquement. Les années cinquante témoignent de situations de marché où les rapports de forces étaient du côté des producteurs. La demande excédentaire est en soi déjà un facteur stimulant pour les entreprises. Celles-ci n'avaient qu'à mobiliser les ressources nécessaires pour s'adresser à des marches en évolution soutenue. Mais, un accroissement volumique des différentes ressources n'entraine pas, dans un tel contexte marchand, un changement qualitatif. Il revient à J. SCHUMPETER de faire la distinction entre ce qui relève de la croissance et d'un mouvement évolutionnaire, de rupture avec l'économie statique.

exister doublement : dans sa forme objectivée et dans sa forme incorporée. En outre, l'importance entrepreneuriale d'une ressource ne s'explique pas seulement, comme on le voit dans les écrits du courant ressources, par son insertion dans un agencement où elle forme un système avec les autres ressources, mais de son poids relatif par rapport à celles-ci. Dans la période de l'industrialisation, comme dans le cas de l'Algérie des années 19(70), le capital technique s'est distingué par une efficience supérieure que ne l'était le capital commercial ou même financier. Par contre, la transition vers une économie marchande, va être, la crise aidant, la période où le capital financier et le capital commercial vont gagner relativement plus en efficience[428].

L'examen des liens de rapprochement entre une vision fondée sur la configuration et le capital entrepreneurial, celle développée dans le cadre de ce travail, et la vision quoique hétérogène des théoriciens rassemblés sous la coupe du courant ressources invite à des reconsidérations dans les modes de déploiement des bases conceptuelles de cette dernière. Mais, cet effort supplémentaire n'induira des avancées qu'à partir d'un choix d'un mode de vision qui faciliterait l'intégration des différentes articulations structurant les jeux entrepreneuriaux. Toutefois, une telle entreprise suppose de renoncer à des focalisations sur les « concepts édifiants » analysés précédemment. Elle suppose aussi d'ajouter du réalisme dans l'analyse des questions de la spécificité, de la dynamique et à quitter le mode d' « édification par opposition », comme en le voit dans la contradiction qu'ils ont essayé de porter au modèle de M. Porter. Du reste, on ne peut que reconnaitre les apports de ce courant, comme en témoignent les catégories théoriques et conceptuelles qui spécifient sa vision. On peut se limiter aux éléments suivants :

a. **La non-fongibilité des ressources.** Les analyses classiques et néoclassiques utilisent en effet le critère de fongibilité pour distinguer les ressources structurant le fonctionnement d'un processus productif. Sont considérées comme capitaux circulants, les ressources dont l'acte de transformation entraine leur disparition, du fait qu'elles sont incorporées directement au produit ou du fait elles ont servi comme intermédiaire dans le déroulement du processus productif (énergie,…). Les capitaux fixes, quant à eux, regroupent les ressources qui pourraient survivre à ces actes de transformation (machines, bâtiments industriels et commerciaux,…). A ce stade de l'évolution de la connaissance économique on ne pouvait pas voir dans les facteurs cognitifs un élément central dans le fonctionnement des processus entrepreneuriaux. Pour des raisons qui tenaient au

[428] Sans doute, les processus de légitimation par lesquels se construit l'efficience d'un capital sont appuyés par le contexte (de l'industrialisation dans notre cas) mais aussi par le facteur de rareté de ressources en raison de l'accentuation des effets d'une crise (fin des années 19(80)- années 19(90), pour le cas de l'Algérie).

schéma de la rationalité et du cadre statique retenu, deux éléments sont évacués : les rapports entre les ressources tangibles et les ressources intangibles et la dynamique des processus de constitution de capacités de maitrise chez l'agent. Les rapports entrepreneuriaux se fondent, comme le note P. BOURDIEU, sur la complicité ontologique entre les structures mentales et les structures objectives du monde social.

b. **L'idiosyncrasie des ressources.** Le capital spécifique d'un agent ou d'une firme est, dans la conception d'Edith PENROSE, « un agencement évolutif qui produit des services idiosyncratiques »[429]. On la voit, l'intégration des dimensions cognitives dans le raisonnement ouvrent des voies pour révéler des aspects de la réalité des pratiques des agents ou des firmes jusqu'ici évacués des horizons théoriques des visions atomistiques et anhistoriques. Les ressources engagées dans des processus entrepreneuriaux forment un système doté d'une logique de fonctionnement et d'évolution d'ensemble et spécifique. En ce sens, une ressource n'a pas d'existence en elle-même, puisque celle-ci est insérée dans un système qu'elle compose avec les autres espèces de ressources[430]. Une ressource de quel volume qu'elle soit ne pourrait suffire pour accomplir un choix ou un acte entrepreneurial. Celui-ci est l'effet d'une totalité d'un système de ressources. C'est pourquoi nous lui avons préféré le « système dispositionnel », cadre conceptuel qui permet de rendre compte d'un fait total comme le sont les actes entrepreneuriaux. Selon P. BOURDIEU, le système de dispositions n'est pas seulement générateur mais aussi « unificateur » de pratiques. Les théoriciens du courant ressources fournissent des constructions théoriques dont les catégories conceptuelles n'ont pas été d'une maniabilité qui pouvait donner libre cours à la vision dynamique retenue. Des notions comme celles des compétences, de routines,…, ne sont pas construites pour donner des éclairages sur les différents contextes d'évolution des processus entrepreneuriaux. Par ailleurs, exagéré les dimensions cognitives, seules réalités évolutives du monde managérial ou organisationnel, ne conduit qu'à nier les ressources en capital objectivé par

[429] Gérard KOENIG (coord. Par), De nouvelles théories pour gérer l'entreprise du XXI siècle, éd. Economica, Paris, 1999, p.201.

[430] Le management entrepreneurial doit avoir pour objet non pas les ressources considérées séparément, mais le système de ressources lui-même. On sait que dans le modèle néo-classique, les choix techniques entrepreneuriaux se règlent dans le cadre de la rationalité calculatrice, c'est-à-dire que le procès de production est délibérément réduit à une fonction à deux facteurs pour créer les conditions d'application du principe de variations infinitésimales des facteurs travail et capital. Abondant dans le même sens, G. KOENIG invite à « dépasser les idées reçues quant aux agencements possibles […] ce qui semble aller de soi empêche d'imaginer tous les services qu'une ressource peut produire ». Op. cit. p.201.

rapport à quoi s'effectue tout apprentissage de quelle nature qu'il soit[431]. Cependant, là n'est pas la raison qui amène ces théoriciens à ne considérer que les capitaux incorporés : un raisonnement reconnaissant les formes objectivées du capital devait les conduire à reconnaitre les facteurs exogènes et les déterminations qu'ils font peser sur les processus de croissance[432]. Mais, comment peut-on reconstruire la carte de l'univers concurrentiel ou entrepreneurial en se passant des ressources objectivées des agents ou des firmes qui s'y trouvent ?

c. **L'hétérogénéité des processus entrepreneuriaux.** Le fait de concevoir les firmes comme des « agencements évolutifs » de ressources est concluant, quant au caractère unique de chacune d'elles. Mais, les différences dans les structures de distribution des ressources qui composent les capitaux des firmes ou des agents ne sont pas les seuls facteurs qui les séparent sur un espace entrepreneurial. Certains agents peuvent s'y établir en s'appuyant sur un système de ressources « profondément original par rapport aux firmes installées »[433]. Pour G. KOENIG, les stratégies de différenciation ne se confondent pas avec les stratégies de distinction. Les premières, qui n'aboutissent pas à l'élargissement des débouchés, consistent selon lui, à donner aux produits des caractéristiques différentes de celle de l'offre de référence. Les deuxièmes, qui induisent des accès à de nouveaux segments de clientèles, consistent à repartir sur la base d'un système de ressources significativement différent et offrir des produits également différents. Toujours selon le même auteur, les équilibres configurationnels ne

[431] Pour se placer sur échiquier entrepreneurial, les compétences entrepreneuriales ne suffisent plus. L'agent doit se doter d'un sens de jeu marchand (fort critique en période de transition d'un système économique à un autre) et entrepreneurial. La maitrise d'un système de ressources entrepreneuriales signifie à la fois acquisition de capacité et d'un sens de jeu entrepreneuriaux. Mais ceci semble être réglé d'une seule pièce, en essayant de se suffire à la notion « d'idiosyncrasie ». Ce en quoi il est difficile de les suivre, est de n'avoir pas reconnu des formes d'inertie à ses systèmes de ressources qu'ils considèrent comme des agencements dont les évolutions sont configurationnelles et spécifiques. En voyant dans leur modèle une réponse appropriée dans un environnement hyper compétitif (selon la formule de R. D'AVENI), les théoriciens du courant ressources ne voyaient dans les firmes que des acteurs qui ne pourraient répondre au chaos que par le chaos.

[432] Les auteurs de ce courant ont construit un cadre théorique qui se voulait alternatif aux modèles construits dans le sillage de l'économie industrielle (le modèle LCAG et le modèle de M. PORTER essentiellement). Cependant, à trop vouloir y insister, ils ont fini à tordre le bâton dans l'autre sens : l'endogène va simplement se substituer à l'exogène. Le fait de prendre pour objet les ressources, n'a pas été d'un choix qui devait les conduire à s'étendre librement sur la question. Les ressources formant le capital ne sont pas incontestablement des aptitudes cognitives. Les capitaux informationnels et les capitaux de relations, par exemple, ne peuvent pas acquérir l'efficience, se créer et se développer d'une façon strictement endogène à la firme.

[433] G. KOENIG, op. cit. pp.215-218.

sont pas les mêmes dans les deux cas: si dans les stratégies de différenciation, l'équilibre de la structure de marché est le produit d'une logique de partage, dans les stratégies de distinction, l'accès à de segment nouveaux de clientèle est en soi une façon d'éviter les réactions des autres firmes ou agents établis. Avec cette séparation, on règle le problème de confusion dans le traitement réservé aux situations stratégiques, mais sans pour autant répondre à la question de savoir, par exemple, pourquoi une telle ressource prend une place particulière dans la structure du portefeuille de ressources détenu par un agent ou un groupe d'agents ? les agencements de ressources formant le capital d'un agent sont influencés par la logique de fonctionnement de l'espace de son investissement. Cela dit, un espace entrepreneurial en situation de déficit d'autonomie et de progrès technique déplace l'efficience vers les ressources relationnelles. Les capitaux de relations garantissent des profits entrepreneuriaux qui ne peuvent être réalisés si la structure du portefeuille de ressources choisie est construite sur une logique de distribution où l'efficience est conférée aux autres ressources, par exemple financières[434]. Il se peut qu'un acte fondateur d'une entreprise, ou qu'un acte modifiant d'une façon significative un processus entrepreneurial (actes stratégiques qui accroissent le degré de complexité organisationnelle, comme la diversification ou l'intégration), soit le fait d'un groupe d'agents, qui se sont associés, à première vue, pour réunir des capitaux financiers dans le volume exigé par l'opération. Mais, les jeux interentrepreneuriaux ne sont pas seulement structurés pour des raisons financières. Un choix entrepreneurial fondateur réunissant plusieurs agents pour sa réalisation est un choix de construction d'un réseau à partir de leurs potentiels relationnels. De même, le changement dans les structures juridiques, par exemple le passage d'un statut d'une SARL (société à responsabilité limitée) à celui d'une SPA (société par actions) peut être lié à la nécessité de procéder à l'intériorisation d'un relais, c'est-à-dire à lui confier le poste de PDG dont la forme statutaire n'est pas reconnue pour les autres structures juridiques.

d. **La mobilité réduite des ressources.** Les théoriciens du courant ressources esquivent la question de différenciation des processus entrepreneuriaux en

[434] Nous ne traitons pas ici des situations de discordance pouvant exister entre un système de ressources et les exigences d'un marché formé de clients actuels et potentiels. Des choix entrepreneuriaux en décalage avec la structure d'un portefeuille de ressources peuvent mettre sérieusement en péril la position occupée sur un marché. Au plan entrepreneurial, il y a d'autres situations qui pourraient être plus fâcheuses : c'est lorsque la dissociation s'établit entre un système de ressources et les exigences d'un espace entrepreneurial. Par exemple, un agent entrepreneurial algérien qui a créé et géré avec succès une entreprise dans un pays comme l'Allemagne, ne peut le faire dans le même exploit dans le cas où il décide de rapatrier ces capitaux et les investir en Algérie. Pourquoi ? La raison est historique et elle tient aux différences qui séparent les deux configurations entrepreneuriales sur le plan de leur fonctionnement.

plaçant leur préférence dans celle de l'hétérogénéité des firmes au niveau sectoriel. De ce fait, postuler l'existence de limitations dans les déplacements ou la circulation des ressources à l'intérieur d'un espace est consécutif à l'hétérogénéité des firmes qui sont en concurrence dans un secteur. Et il est une suite logique, compte tenu du type de vision empruntée par ces auteurs, que les restrictions présupposées à la mobilité traduisent l'existence de barrières à l'imitation. Or, mobilité et imitation sont deux réalités différentes et qui n'agissent pas forcément pour réduire l'hétérogénéité des processus entrepreneuriaux ou stratégiques. Une telle façon de penser la reproduction entrepreneuriale d'un espace conduit à nous faire oublier que les transpositions d'un système dispositionnel, comme on l'observe dans le cas de l'essaimage, sont là pour confirmer que des processus entrepreneuriaux peuvent naitre à partir d'espaces organisationnels des firmes d'origine et ceci en dehors de toute imitation et de toute mobilité de ressources. Mais, dire qu'un agent essaimé peut faire un emploi différent d'un système de ressources maitrisé par apprentissage, par exemple opter pour un système d'offre radicalement différent de celui de son entreprise d'origine, est une entreprise difficile sinon impossible. Toutefois, la question de l'imitation reste entière lorsqu'elle est rapportée à la question de l'avantage concurrentiel. Pour I. DIERICKS et K.COOL, les difficultés à dupliquer un système de ressources peuvent trouver leurs origines dans l'un ou l'autre des facteurs suivants :

- **Les déséconomies résultant de la volonté à comprimer le temps de constitution d'un stock de ressources**. Jouer sur les volumes de ressources pour faire évoluer les processus entrepreneuriaux ou rattraper un concurrent dont le capital global s'est constitué sur une longue période est un choix difficile et coûteux. Pour les deux auteurs, le temps exigé pour atteindre le niveau du capital entrepreneurial concurrentiel ne peut se raccourcir sans supporter des coûts supplémentaires, c'est-à-dire sans accepter des niveaux de performance inférieurs à ceux qu'ils sont dans les entreprises à rattraper. Cette analyse s'avère pertinente pour juger des questions de performance liées plus particulièrement aux créations d'entreprises le plus souvent ex nihilo. Effectivement, les expériences en termes de rattrapage, comme l'illustre le cas des industries industrialisantes, montrent que les déséconomies liées au temps ne peuvent être évitées par un simple coup de force financier, c'est-à-dire sur la réinjection de capitaux financiers exogènes aux processus entrepreneuriaux qui les déploient. Néanmoins, l'intégration du temps dans l'analyse de la soutenabilité d'un avantage reste trop limitative dans la vision des deux auteurs. La vision devait s'élargir pour voir que les

rapports entre agents et capitaux sont socialement et historiquement déterminés. La constitution d'un certain volume de capital et la maitrise qui lui est sous-jacente sont le produit d'un seul et même processus historique. En outre, il est du moins inattendu qu'une analyse dédié à l'avantage concurrentiel prenne comme référence un champ concurrentiel où ne sont reconnues que les seules performances des grandes firmes. Dès lors qu'on admet qu'un espace entrepreneurial est un univers hiérarchisé où le jeu qui s'y déroule regroupe des participants de taille différente, il est possible de reconnaitre que les avantages concurrentiels ne sont pas le propre des seules grandes firmes. Enfin, on peut mettre la même quantité de temps que celle consommée par le concurrent pour constituer son capital ou son portefeuille de ressources, mais sans jamais parvenir aux mêmes volumes et au même niveau d'efficience, car les conditions historiques offertes pour le premier cas ne sont plus réunies pour s'y rapprocher.

- **L'avantage à la masse d'actifs.** Du point de vue entrepreneurial, l'augmentation volumique d'une ressource, dont on est moins pourvu, est difficile à envisager. Cela dit, « il est plus facile d'augmenter un stock d'actif si l'on possède déjà une quantité de cet actif »[435]. Là aussi, la référence exclusive à la grande firme peut restreindre les angles de vision pour ne livrer qu'une vue partielle des jeux entrepreneuriaux ou concurrentiels[436]. Le repositionnement des firmes nationales sur des marchés de plus en plus mondialisés pourrait butter sur cette impasse, si les structures des différents marchés à investir n'étaient pas suffisamment étudiées. On peut se faire d'illusions en rentrant sur des marchés où les masses critiques, définies par les volumes détenus en ressources plus efficientes, sont difficiles à atteindre et mettre en échec la stratégie de mondialisation. Or, une stratégie fondée sur un système distinctif de ressources peut, même si les taux de détention dans chacune d'elles, sont inférieurs aux moyennes mondiales, pourrait être exploitée avec succès, notamment dans des choix entrepreneuriaux de démarcation, par rapport aux entreprises dominant les secteurs visés. Autrement dit, au lieu d'être obnubilé par l'idée de faire porter à tout prix le

[435] Jean-Luc ARREGLE (et al.), Les nouvelles approches de la gestion des organisations, éd. Economica, Paris, 2000, p.201.

[436] C'est l'avis aussi de Michel MARCHESNAY lorsqu'il écrit : « cette approche, lorsqu'elle aborde le domaine de gestion, repose sur une représentation managériale du capitalisme fin de siècle ordonné autour de grandes bureaucraties combinant corporate et business stratégies ». Michel MARCHESNAY, Pour une approche entrepreneuriale de la dynamique ressources- compétences : essai de praxéologie, éd. Les Editions De L'ADREG. www.editions-adreg.net

volume détenu en capital ou d'une ressource à niveau supérieur, il est plus certain de voir quels sont les choix entrepreneuriaux possibles qu'on peut concevoir dans l'état actuel du système de ressources à notre possession.

- Les interconnexions entre ressources. Les difficultés à imiter les ressources qui sont à l'origine d'un avantage concurrentiel peuvent être liées aux interconnexions qui existent entre elles. Par exemple, les succès attendus d'un agent entrepreneurial, qui s'est distingué par la maitrise technologique dans un métier, ce qui arrive le plus souvent aux agents en situation de séparation avec leurs essaimeurs, ne pourraient être réalisés sans que celui-ci ait à sa maitrise un capital de relations efficient, pour l'accès au marché des approvisionnements ou à des circuits de distribution existants. Mais, les ressources connexes ne se présentent pas en couples comme le veulent croire les deux auteurs : une ressource tenant à une innovation peut ne pas procurer un niveau d'efficience souhaité, si par exemple la nouvelle technologie introduite sur le marché n'est pas accompagnée, c'est-à-dire sans qu'une ressources connexe de formation du client ne soit maitrisée. Dans la perspective développée dans ce présent travail, les interconnexions sont des relations fonctionnelles construites historiquement entre des ressources formant le capital d'un agent, en dehors des choix possibles (productifs, financiers, technologiques,…). Et du fait que ces systèmes se structurent à l'intérieur des espaces organisationnels, les capacités transversales qui naissent de la maitrise de l'ensemble du capital entrepreneurial ne sont pas uniformes à tous les agents qui en ont fait, par le moyen des apprentissages, une possession. Cela signifie que la structure de la distribution d'un capital à l'intérieur d'une firme influence le processus configurationnel qui fait d'elle une organisation particulière[437]. En outre, les choix entrepreneuriaux déployant ces capitaux portent l'empreinte de la ressource la plus efficiente dans la structure de la distribution du portefeuille de ressource de la firme ou de l'agent. En d'autres termes, la maitrise des interconnexions structurant un système de ressources et la maitrise des équilibres à l'intérieur d'un espace organisationnel, sont deux questions distinctes mais inséparables.
- **L'ambiguïté causale.** La complexité d'un agencement de ressources, à l'origine d'un avantage concurrentiel, rend toute tentative de duplication difficile. Les

[437] L'agent entrepreneurial peut être un ingénieur, un financier,…, en fonction de la structure de la distribution du capital efficient à l'intérieur de l'espace organisationnel. Du fait des asymétries informationnelles, les agents entrepreneuriaux font des interconnexions une préoccupation centrale dans leurs managements. Le management entrepreneurial est essentiellement relationnel. Ces aspects sont élidés par le courant ressources, car les enjeux liés aux relations de pouvoir n'intéressent pas celui-ci, qui a préféré maintenir l'hypothèse de la trêve organisationnelle.

capacités dispositionnelles sont le produit de processus d'apprentissage et, de ce fait, de l'histoire particulière de l'entreprise qu'elles spécifient. Et en tant que capacités de maitrise pratiques, les dispositions entrepreneuriales ne sont pas codifiables et donc non transférables. Cependant, si l'efficience d'une ressource dépend des autres ressources avec lesquelles elle forme un système, son arrachage par la concurrence peut être préjudiciable à l'unicité ou à la cohérence de système. En effet, la vulnérabilité réside dans le fait que les dispositions entrepreneuriales de l'agent sont dans sa mémoire. Si les niveaux d'efficience risquerait d'être en deçà de ce qu'ils étaient à l'entreprise d'origine, les effets de détérioration seront certains dans celle-ci.

- **L'érosion des actifs**. L'efficience d'un capital n'est pas quelque chose qui s'offre ou qui se construit une bonne fois pour toutes. Aux dépenses d'acquisition d'actifs, s'ajoutent celles qui devraient servir à l'entretien du capital entrepreneurial efficient de l'agent ou de l'entreprise. Parmi les ressources structurant le capital entrepreneurial, les ressources symboliques ou immatérielles sont celles qui sont plus exposées aux risques de dépréciation. L'absence d'engagements financiers pour soutenir l'accumulation d'un capital marque ou de compétences peut, comme le souligne J.-L. ARREGLE, se traduire par des gains à court terme, mais au risque de s'exposer à des risques certains de dépréciation des ressources en question à long terme[438]. L'érosion des ressources participant à la création et à la gestion d'une position concurrentielle induirait des haltes dans la dynamique de complexification de l'agencement qui les supporte et donc un temps opportun à l'imitation.

[438] Jean-Luc ARREGLE, Les nouvelles approches de la gestion des organisations, op. cit. p.203.

CONCLUSION CHAPITRE II

Repenser l'analyse entrepreneuriale dans le cadre d'une construction paradigmatique est une voie de sortie des essais prolifiques et fragmentaires qui particularisent actuellement la recherche dans le domaine. Unifier les cadres d'analyse actuels pour identifier des communautés de chercheurs qui ont en ferait une légitimité convaincante est une façon de risquer tout au plus un travail classificatoire qui ne règle pas le problème de cette fragmentation. La complexité de l'objet entrepreneurial ne se règle pas seulement sur les façons de poser le problème, mais aussi sur le choix de concepts propres à reconstituer des réalités dans leurs particularités, dans leur logique d'apparition, de leur fonctionnement et de la configuration qu'elles forment.

En effet, les divisions sociales des rôles scientifiques ne sont pas de nature à résoudre le problème de l'émiettement de l'objet entrepreneurial. La multiplication des angles disciplinaires n'ont pas pour autant abouti à un redimensionnement d'un tel objet pour reconnaître des aspects de la réalité dont font les frais les tenants de la spécialisation disciplinaire. Si le fait entrepreneurial est total, au sens de M. MAUSS, et si aussi nous comptons sur les acquis théoriques dans les sciences de gestion nous pourrions ressaisir les actes entrepreneuriaux pour y voir ce qui est financier, technologique, marketing, organisationnel, symbolique,…

Les concepts de capital, de disposition et de configuration sont un choix alternatif aux concepts édifiants (résiliation entrepreneuriale,…). Dire qu'ils y a des tickets d'entrée, des dotations inégales en ressources efficientes, des formes d'expression entrepreneuriales irréductibles et des particularités structurelles, c'est dire qu'il y a eu en amont des outils conceptuels qui les a rendues intelligibles.

Les jeux que nous livre une configuration entrepreneuriales sont intéressants en ce qu'ils nous conduisent à des questions aussi importantes que celles inhérentes à sa plasticité, à ces inerties et aux intérêts spécifiques de ses participants. Le changement entrepreneurial concerne un espace configurationnel produit d'une histoire particulière. Le mettre en objet est une question qui ne peut être abordée sans saisir l'état des permanences structurelles qui le particularisent ou les potentiels de transformation que recèlent les processus entrepreneuriaux qui y sont impliqués.

CHAPITRE III. L'ESPACE ENTREPRENEURIAL NATIONAL : UNE MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE

INTRODUCTION CHAPITRE III

L'histoire entrepreneuriale de l'économie nationale reste à faire. Celle-ci procède d'une vision dynamique avec un outillage conceptuel qui demeure rarement mobilisé. Certes, des écrits existent et traitent des questions qui y font référence. Ils restent cependant sporadiques et souvent malvenants en raison du mimétisme qui caractérise les objets entrepreneuriaux qui y sont spécifiés. Parfois, la référence entrepreneuriale se perd dans des développements analytiques dérivant de visions macroscopiques de l'économie nationale. L'objet entrepreneurial s'y invite sous une autre identité, en lui préférant le secteur privé. Là, les préoccupations se rabattent sur ce qui constitue une entrave à son développement (les blocages institutionnels, bancaires, fonciers,…). Par contre, dans les écrits dédiés au capital privé, comme ceux d'Ahmed HENNI ou de Djilali LYABES, il est tentant de tout reprendre pour risquer une opérationnalisation d'un ordre conceptuel dérivant des développements ou des acquis de ce nouveau champ disciplinaire.

La mise en perspective historique des processus entrepreneuriaux ou des états configurationnels qu'ils ont constitués ambitionne un éclairage d'un autre ordre. Elle est envisagée pour centrer les préoccupations sur les éléments suivants :

- Faire la genèse de l'espace entrepreneurial national est une question qui nous invite à faire des remontées pour saisir les réalités entrepreneuriales qui prévalaient pendant la période coloniale.
- Faire parler les mêmes objets empiriques (entrepreneuriat autogéré, planifié,…) en usant d'un emploi systémique de concepts propres permettant de remettre à la surface des questions qui sont restées en jachère et d'affiner à l'occasion certains éléments des réalisations analytiques disponibles.
- Faire des comparaisons historiques pour juger des évolutions processuelles et configurationnelles prises par le champ entrepreneurial national est d'un grand intérêt, pour identifier les particularités structurelles qui lui sont spécifiques et le poids des potentiels de transformation qui s'y forment.

L'histoire de la configuration entrepreneuriale nationale, faudrait-il le préciser, peut s'envisager selon plusieurs orientations. L'un des angles d'approche consistera à se placer du point de vue sectoriel. On peut ainsi identifier les héritages et les différents choix entrepreneuriaux qui ont servi au (re)modelage sectoriel de l'espace entrepreneurial national. Cependant, une telle perspective est beaucoup exigeante

sur le plan des explorations empiriques d'autant plus que les paramètres à considérer ne sont pas de ceux qu'on peut satisfaire grâce aux données disponibles sur le marché des datas. En effet, envisager une analyse historique des processus entrepreneuriaux (céréalier, pharmaceutique, sidérurgique, cimentier, …) est un choix qui met inévitablement en objet des dimensions organisationnelles, technologiques, concurrentielles,…, difficiles à satisfaire pour des raisons matérielles et humaines

Le travail d'exploration de cette configuration nationale consiste à faire la genèse des processus de constitution des capacités ou des capitaux spécifiques, de leurs modes d'appropriation et de leurs logiques de fonctionnement. Dans une telle orientation, les centres d'intérêt peuvent consister à une élucidation des rapports entrepreneuriaux qui modèlent sa structure. Or, les interdépendances, qui définissent les particularités structurelles d'une configuration du genre que nous étudions, sont le produit, certes historiquement changeante, de la division sociale entrepreneuriale. Dans cette perspective, cette configuration ne peut être que le produit d'une certaine distribution de rapports de propriété dans l'économie. La démarche consiste donc dans ce chapitre à :

- étudier les conditions d'émergence des processus entrepreneuriaux étatiques à l'aune des différents changements institutionnels qui ont marqué l'histoire entrepreneuriale du pays ;
- mettre en objet les logiques entrepreneuriales privées pour saisir les conditions historiques de leur apparition et de leur mode d'insertion dans l'espace entrepreneurial propre.

SECTION 01. L'ENTREPRENEURIAT ETATIQUE

La question de l'entrepreneuriat étatique peut être historiquement élucidée à travers la genèse des différents choix spécifiques qui ont fait de l'Etat un propriétaire d'un capital spécifique. Les rapports de celui-ci à l'espace entrepreneurial peuvent être interprétés comme le produit d'une conduite qu'il s'est endossé au lendemain de l'indépendance lorsque il s'est érigé en repreneur. Cela dit, les choix de reprise engagés pour prendre en main les unités vacantes et les actes de nationalisation entrepris dans les secteurs sidérurgique, énergétique,… participaient d'une volonté de constitution d'une propriété étatique. Les engagements industriels opérés presque d'une façon ex nihilo à partir du début des années (19)70 ne sauraient par contre s'interpréter en dehors de la volonté de renforcement ou de l'élargissement du capital entrepreneurial étatique. La question serait peut être d'établir les

contrastes ou les liens de correspondance entre la configuration née de ces différents choix et celle qui prévalait pendant la période coloniale.

Les politiques entrepreneuriales, poursuivies après cette phase de constitution, pouvaient se voir comme un déplacement des centres d'intérêt de l'Etat, pour se contenter de son rôle de manager de l'économie. Les préoccupations n'étaient plus cette recherche à tout prix d'une dotation du pays en base entrepreneuriale, mais la réorganisation ou la restructuration du capital entrepreneurial étatique existant ou plus tard sa privatisation ou sa reconstitution. Faudrait-il préciser, qu'à ces politiques, s'ajoutaient les mesures de transformation des rapports à l'espace entrepreneurial que l'Etat-propriétaire voulait entreprendre, lorsqu'il décida de soumettre son capital aux exigences d'un ordre marchand. La question serait alors de s'interroger sur les changements induits par les modifications des cadres institutionnels et des différentes politiques poursuivies depuis la fin des années (19)70 dans la gestion plus particulièrement des processus industriels étatiques.

SOUS-SECTION 01. L'ENTREPRENEURIAT ETATIQUE INDUSTRIEL

Le choix du modèle de développement entrepreneurial, dont la période de la mise en œuvre poussée s'étale de 1967 à 1977, et le cadre institutionnel qui lui a servi de support infrastructurel, intervient dans un contexte historique particulier. Faire la genèse de l'espace entrepreneurial est une perspective qui promet un éclairage sur les moments historiques qu'a vécu le pays sur le plan économique. Elle permettra de repérer les éléments de permanence qui ont fait que l'espace actuel est porteur des empruntes de l'histoire du pays depuis principalement les deux dernières décennies qui ont précédé son indépendance.

A. LES LEGITIMATIONS DU MODELE ENTREPRENEURIAL A DOMINANTE INDUSTRIELLE

Le choix d'un modèle entrepreneurial à dominante industrielle s'explique par plusieurs facteurs. On ne peut dans un premier lieu dissocier les choix économiques des idéaux partagés par l'élite politique du pays, qui voyait dans la voie socialiste du développement l'unique voie de l'édification d'une économie nationale[439]. Le capital privé hérité de la période coloniale se retrouva idéologiquement affaibli au lendemain de l'indépendance du pays. Le processus de libération du pays et le projet

[439] Les textes doctrinaux (les programmes de la SOUMMAM et de TRIPOLI), les différentes chartes (Charte d'Alger, Charte Nationale de 1976) et les déclarations d'intention des dirigeants qui ont pris en main la direction du pays en particulier après la période qui suivit le coup d'Etat de 1965, ont en commun de partager la volonté de mettre sur pied une économie socialiste.

de construction économique et sociale étaient inimaginables en dehors de l'idéologie dominante de l'époque[440]. Une stratégie économique qui s'affranchirait des oppositions idéologiques entre des régimes de propriété était difficile à penser et à mettre en œuvre. Ceci non seulement parce que les systèmes de représentations qui leur devraient être accordés, pour le besoin de légitimation, n'étaient pas au rendez vous, mais aussi parce que les forces économiques du pays n'étaient pas suffisamment puissantes pour imposer une vision économique de l'espace entrepreneurial conforme à leurs intérêts.

L'état de développement de l'espace entrepreneurial hérité de la période coloniale laisse entrevoir une structure sporadique dont les intervenants contrôlaient des maillons faibles dans les segments configurant l'espace entrepreneurial global. Pour Djillali LIABES, « l'industrie algérienne est une industrie concentrée au double plan économique et géographique, dépendante de la Métropole pour ses approvisionnements en biens d'équipement et consommations intermédiaires, et tournées vers la production de biens de consommation »[441].

D'ailleurs, la vacance de l'économie provoquée par le départ des agents européens avait généré des dissymétries entrepreneuriales qui étaient difficiles à réduire en raison d'un manque flagrant de forces alternatives[442]. L'économie ne pouvait se remettre en marche et retrouvait son dynamisme jadis entretenu par des propriétaires et des dirigeants salariaux en majorité dominante d'origine métropolitaine. En effet, l'analyse de l'état de développement de l'espace entrepreneurial au lendemain de l'indépendance peut conduire à mettre l'accent sur les éléments suivants :

---

[440] Ceci ne signifie pas que l'intégration des forces entrepreneuriales privées n'était pas de l'espace des possibles. Celles-ci sont vouées aux gémonies pour être d'une concordance avec régime colonial et être un élément gênant pour une vision qui projette l'édification d'un ordre économique fondé sur la centralisation des choix d'allocation et de réallocation des ressources de l'économie.

[441] Djillali LYEBES, Capital privé et patrons d'industrie en Algérie 1962-1982, éd. CREA, Alger, 1984. P.191

[442] Dillali LYEBES parle du « sous-développement de la bourgeoisie industrielle algérienne ». Du point de vue de l'histoire entrepreneuriale, cette façon de désigner les agents entrepreneuriaux algériens renvoie à l'idée d'une émergence sapée du dynamisme entrepreneurial qui était en mouvement avec la naissance de la révolution industrielle. Ce qui a maintenu les polarisations entrepreneuriales est que les pratiques entrepreneuriales des entrepreneurs algériens ne tiraient pas leur origine de l'espace paradigmatique que formait la première révolution industrielle. Il ya là un contraste à relever pour les circonstances, puisque cette stigmatisation, qui a été actionnée pour contenir l'entrepreneuriat des agents algériens dans son rôle d'appoint, va prendre la forme des ostracismes envers la propriété privée durant la période de l'entrepreneuriat public planifié.

- L'ordre marchand installé tout au long de la période coloniale n'était pas orienté pour générer des dispositions marchandes et a fortiori des dispositions entrepreneuriales chez les populations algériennes. La prise en main des unités délaissées par les agents européens était une entreprise difficile d'autant plus que la discordance entre les dispositions et les capitaux entrepreneuriaux objectivés s'est nettement réaffirmée. D'ailleurs, les affluences pour le contrôle des biens vacants peuvent partagées les mêmes incitations que celles qu'on a observé dés les premiers mois de l'année 2012.

- L'extraversion de l'espace entrepreneurial hérité. Les ressources spécifiques (biens d'équipement et les consommations intermédiaires plus essentiellement) qui sont à la base du fonctionnement des domaines d'activités établis sont fournies par la Métropole[443].

Les logiques entrepreneuriales avaient une structure et un mode de fonctionnement qui déterminera conséquemment le système entrepreneurial national de la période qui a suivi le développement planifié. Les niveaux de similitude sont de différents ordres : celui de la gouvernance entrepreneuriale, des domaines d'activité, qui vont traduire les volontés de développement du pays, du poids du capital privé, des rapports concurrentiels et partenariaux,…

La présence des agents privés algériens sur des segments d'une complexité entrepreneuriale (technique, financière[444], commerciale, partenariale,…) très faible n'était pas la seule caractéristique du système entrepreneurial durant la période coloniale. Les investissements conséquents en termes de capitaux (technologique, organisationnel, commercial, financier et relationnel) étaient l'œuvre des entreprises ou des groupes français ou européens (voir le tableau n°4). Les mouvements observés prenaient la forme de stratégies intraentrepreneuriales fondées sur la recherche de relais de croissance et d'une meilleure compétitivité coût (en raison d'une main d'œuvre locale bon marché, des avantages fiscaux et des aides publiques)[445].

[443] Cette spécificité structurelle a survécu aux différents changements institutionnels et de développement entrepris après l'indépendance du pays.

[444] Les montages financiers dans la création et le développement entrepreneurial et les savoir-faire financiers des entrepreneurs algériens sont simples, l'environnement contraignant impose le seul autofinancement comme condition de réussite entrepreneuriale.

[445] Ces stratégies s'apparentent beaucoup plus à des stratégies relais qu'à des stratégies de forme atelier, puisque la production est réexportée vers le marché d'origine. Les stratégies atelier suppose l'existence d'un marché intérieur développé et solvable.

La localisation des investissements métropolitains n'était pas subordonnée à la structure interne d'un système entrepreneurial complexe ou en voie de le devenir. La concentration de ceux-ci dans les grands centres urbains (Alger, Oran, Annaba, Constantine) dénote l'importance des avantages offerts en particulier en matière de logistique. Cette concentration géographique se superpose à une concentration sectorielle (voir le tableau n°2).

Tableau n°2. Répartition géographique des entreprises non agricoles (1960)

Départements	Nombre d'entreprises	Départements	Nombre d'entreprises
Alger	30879	Saida	1911
Tizi-Ouzou	6099	Constantine	5511
Orléansville (Cheliff)	5941	Bône(Annaba)	3861
Médéa	2269	Sétif	9925
Aumale	1786	Batna	6247
Oran	19712	Bougie (Bejaïa)	5442
Tlemcen	3140	Algérie du Nord	113072
Mostaganem	7669	OCRS	3904
Tiaret	3180	Algérie	116976

Source : OLIVIER, cité par Djillali LIABES, op. cit, p. 214

Les manœuvres entrepreneuriales dans le domaine industriel vont coïncider avec le double contexte historique qui a marqué successivement la période de la deuxième guerre et celle marquée par la lutte armée pour l'indépendance nationale. Le choix du levier entrepreneurial de type industriel était compréhensible, si l'on considère notamment les à-coups subis par l'industrie française durant l'occupation allemande. Le redéploiement entrepreneurial était aussi bien l'apanage des grands groupes et un choix de politique économique du pouvoir français. En effet, le choix de ce levier se voulait un stade d'un recours supplémentaire pour remédier, dans la vision de l'hexagone, aux causes sociale et idéologique de l'insurrection.

Les investissements de la période vont reconfigurer l'espace entrepreneurial sans induire des transformations dans les processus entrepreneuriaux qui les ont précédés. La structure configurationnelle de cet espace va connaître une espèce de triangularisation du monde des affaires non agricole. En effet, à l'entrepreneuriat porté par des agents algériens et français établis, s'ajoute celui qui a pris naissance avec les stratégies intra-entrepreneuriales des groupes industriels français ou européens[446].

[446] Ce qui fait dire à des auteurs, comme Djillali LYEBES, que cette reconfiguration, dont va hériter l'Algérie indépendante, est celle qui va structurer durablement l'espace entrepreneurial algérien. La question n'est pas simplement d'établir une base explicative à cette reproduction, mais de voir comment une configuration puisse

Par ailleurs, cette structure de l'espace n'offre pas les mêmes chances à l'apprentissage entrepreneurial. Les processus de structuration organisationnelle ne sont pas au même niveau d'évolution pour tous les agents des différentes origines. La taille des affaires prises en main par les agents algériens n'était pas à un niveau qui exigerait des mutations dans leur choix organisationnel. On peut avancer les éléments explicatifs suivants :

- L'exiguïté des espaces marchands de leur établissement. Etablis pour servir des micro-segments de marché, les agents entrepreneuriaux algériens se voyait placer sur des positions qui n'offraient pas des possibilités à la maitrise de capacités entrepreneuriales qui les disposeraient à entrevoir des stratégies d'envergure nationale et même internationale. Cette particularité du fonctionnement des processus entrepreneuriaux algériens va survivre pour constituer une limite sérieuse pour toute la période qui a suivi l'indépendance.

- L'inaccessibilité des espaces de localisation spécifiés. Les espaces entrepreneuriaux physiques réifiés n'étaient pas censés accueillir des agents qui se recruteraient en dehors du monde entrepreneurial européen. D'abord, parce que les marchés sur lesquels étaient établis les agents locaux n'étaient pas ceux habituellement servis par les agents d'origine coloniale. Ensuite, ces espaces réifiés sont aménagés pour recevoir des systèmes d'offre d'un niveau de développement des techniques incomparable à celui des entrepreneurs-artisans algériens. Enfin, les barrières à l'entrée à ces espaces traduisent des discordances dispositionnelles car les modes de gestion de la relation offre-demande se pose différemment pour les deux catégories d'agents.

- La faible complexité technique des processus contrôlés. Mobilisant des techniques rudimentaires recoupant souvent avec des savoir-faire artisanaux, les agents algériens, s'ils n'étaient pas entièrement présents dans le secteur artisanal, se réserverait les segments à faible productivité du travail et du capital et favorisant des logiques de proximité spatiale et sociale, si nécessaire à leur réussite entrepreneuriale. L'absence de conditions objectives et

prendre naissance d'une configuration qui lui a précédée ? Aux éléments de permanence et de changement, la question peut-être est de voir est ce que une configuration peut aboutir à une autre qui lui serait structurellement différente. Le problème est qu'il est du domaine des efforts de recherche d'aboutir à un résultat qui consisterait à soutenir que la configuration entrepreneuriale née des investissements planifiés est en homologie structurelle avec celle d'où elle prend ses origines, mais une telle perspective n'épuise pas la question, puisque l'intérêt d'une analyse entrepreneuriale consiste aussi à répondre à l'interrogation tout aussi capitale qui est celle de se demander si un autre état de développement du champ entrepreneurial national aurait toutes ses chances d'aboutir après l'indépendance du pays.

subjectives à l'apprentissage technologique, et les différences dans la distribution des distinctions entrepreneuriales, montre déjà l'obstacle à leur intégration à l'espace positionnel des agents métropolitains. Les barrières à l'entrée au système d'offre européen avaient empêché la naissance de mouvements entrepreneuriaux et la densification des rapports qui pourraient structurer la vie entrepreneuriale portée par tout ce système d'offre.

- L'exigüité de la surface financière des entrepreneurs algériens. Dans les actes entrepreneuriaux de création, les montages financiers sont contraints dans leur accomplissement à obéir à la seule logique d'autofinancement. Lorsque les fonds personnels ne le permettaient pas, les agents en question pouvaient compter sur la mobilisation de fonds à partir de l'espace familial. La formation du capital industriel n'est pas simplement le produit d'un réinvestissement d'un excédent financier accumulé dans les segments agricoles. Ces investissements, qui ne doivent nullement être réduits à une logique d'imitation ou de recyclage de fonts acquis à travers d'autres sources (revenus salariaux, indemnités suite à une carrière militaire), s'interprètent comme une logique de reproduction d'une position dans l'espace social[447]. La séparation avec l'entrepreneuriat agricole est une manœuvre dans un contexte d'interdépendance des comportements à l'intérieur de l'espace entrepreneurial à dominante agricole. Il reste que les habillages financiers à la portée des agents algériens sont sans commune mesure avec les agents opérant sous l'œil reconnaissant des autorités françaises et bénéficiant des moyens incitatifs et d'un accès au financement du secteur bancaire local ou des groupes financiers déjà présents dans l'économie française.
- La faiblesse du capital culturel acquis. Les raretés des chances d'acquisition de capacités de maîtrise entrepreneuriale allaient de pair avec la rareté des chances en matière de scolarisation. En termes d'analyse entrepreneuriale, l'éloignement ou l'exclusion des lieux d'acquisition de connaissances primaires

[447] Les analyses consacrées à l'économie algérienne, en particulier à partir des deux dernières décennies qui ont précédé l'indépendance du pays, ont fait passer sous silence une dimension importante de la logique du fonctionnement de l'espace entrepreneurial algérien à la même époque. La dynamique de la configuration entrepreneuriale de cet espace triangulaire, est formée des rapports spécifiques établis entre entrepreneurs algériens d'où elle tient les sources de son évolution ou de ses mouvements. Dans les enquêtes que nous avons menées dans certains villages de la Kabylie, les investissements dans l'acquisition des huileries obéissaient à cette logique de reproduction des positions sociales. Les propriétaires de ces huileries étaient des propriétaires avant tout, non pas de champs d'olives, ce qui n'étaient pas exclu, mais terriens. Il ne s'agit pas donc d'investissements entrepreneuriaux d'intégration, mais seulement une réaction comportementale recoupant avec une certaine interdépendance stratégique. Ce moteur particulier d'une vie entrepreneuriale héritée va subir les contre-sens des politiques entrepreneuriales mises en œuvre après l'indépendance. Les rapports entre les forces entrepreneuriales privées vont s'effacer après l'indépendance pour se transposer en se transformant en bloc face aux tenants d'une idéologie qui leur était hégémonique.

est un obstacle à la formation de l'esprit d'entreprendre et de l'esprit d'entreprises chez les populations indigènes.

La faiblesse des capitaux entrepreneuriaux engagés par les agents algériens s'explique aussi par le choix des structures juridiques. Les formes individuelles et sociétaires ont des structures de distribution de capitaux et des types de rapports de gouvernance différents. Ainsi, dans les entreprises individuelles, l'absence de relations de délégation et de la division du travail sociale entrepreneuriale, les faibles volumes de l'output et le raccourcissement flagrant des circuits de distribution, sont, entre autres, les facteurs explicatifs des volumes des capitaux engagés. Les succès des fondateurs d'entreprises individuelles tiennent à l'amincissement des chances objectives qui leur sont offertes. La faiblesse des capitaux scolaires et l'absence d'antécédents entrepreneuriaux (expérience acquise dans la gestion, héritage familial,…) ont été les principaux obstacles à la formation de capacités dispositionnelles propres à maitriser des capitaux entrepreneuriaux de grands volumes.

Tableau n°3. Entreprises individuelles et sociétés ayant plus de 600 000F de chiffre d'affaires (1954)

Activités	S.A.	S.A.R.L.	E.I.	Ensemble
Mines et énergie	120	10	120	250
Industries de transformation	1570	1070	16910	19550
Bâtiment et travaux publics	1220	870	3810	5900
Transports, P.T.T.	550	380	3220	4150
Commerce, hôtels, débits de boissons	3800	3020	65030	71850
Entreprises de service	940	350	3860	5150
Toutes les activités	8200	5700	92950	106850

Source : Raymond BARBE, cité par Djillali LYEBES, p.211.

Tableau n°4. Evolution du nombre d'entreprises non agricoles (1950-1960)

	Société	Entreprise européennes	Entreprises individuelles musulmanes
1950	7562	17643	6710
1951	8349	18093	7043
1952	9338	18279	7224
1953	9381	18838	7688
1954	9625	19311	8607
1955	9832	19120	8861
1956	9864	18507	8618
1957	9715	18110	7947
1958	9141	--	--
1959	10387	--	--
1960	10450	24500	15000

Source : CEDA, cité par Djillali LYEBES, op. cité, p.218.

La configuration globale de l'espace entrepreneurial n'est pas, à ce niveau d'évolution des entreprises qui la composent, permissive pour le développement de processus d'apprentissage entrepreneuriaux. Les emplois offerts pour les masses d'origine algérienne ne sont pas structurés pour s'ériger en lieux d'incorporation ou de maitrise des capacités entrepreneuriales circulant aux différents niveaux de l'espace organisationnel de l'entreprise coloniale. Les difficultés à s'insérer dans des carrières salariales offrant les possibilités d'apprentissage de cet ordre tenaient d'abord au mode d'organisation de travail prégnant à ce stade de la spécialisation taylorienne et fordienne du travail. En termes Fayolien-wébériens, la distribution de l'emploi obéissait à une autorité statutaire et sapientiale[448]. Or, la faiblesse des capitaux culturels détenus par les populations d'origine algérienne ne laissait guerre de chances pour accéder à des postes d'emploi exigibles en capacités managériales et organisationnelles.

Tableau n°5. Population employée selon la catégorie socioprofessionnelle (au 31/10/1954)

	Non musulmans		musulmans		
Catégorie socioprofessionnelle	H	F	H	F	Ensemble
Chefs d'entreprise, clergé	55540	12790	116640	3640	188610
Cadres intellectuels	15160	1580	1270	40	18050
Intellectuels subalternes, techniciens	26070	13000	7830	500	47400
Employés de bureau et de commerce	31440	24680	14660	530	71310
OP1 et OP2	46390	5260	48550	1280	101480
OS	25060	2940	57290	1940	87230
Manœuvres	6520	680	139190	1940	148330
apprentis	4240	1300	4260	430	10230
Domestiques et employés de service	20820	13070	22670	24730	81290
	231240	75030	412360	35030	743930

Source : Recensement de 1954, cité Par Djillali LYEBES, p.193.

Les conditions de développement d'un entrepreneuriat managérial dans les entreprises coloniales sont très faibles. L'espace entrepreneurial métropolitain ne comptait que 7,3% de cadres intellectuels algériens (1310/18050) et 17,6% d'intellectuels algériens de rang inférieur (8330/47400)[449]. Plus de 43% de la population active d'origine algérienne était composée d'employés sans qualifications. L'extension de l'entrepreneuriat à partir du milieu des années 1940 était le fait

[448] Le couplage entre les deux principes de la distribution de l'autorité revient à Max WEBER qui élabore sa notion de « pouvoir bureaucratique » ou de « domination légale ». L'accès à une position dans un espace organisationnel est déterminé à la fois par le statut et les connaissances adéquates.

[449] Il est difficile d'estimer le nombre de cadres intellectuels évoluant en dehors du monde entrepreneurial et ceux qui ont rejoint les rangs du mouvement de libération national. Cette parenthèse est importante si l'on sait que les directions des entreprises après l'indépendance ont été des postes occupés par des dirigeants issus de ce mouvement.

d'investissements entamés de l'extérieur, c'est-à-dire qui n'étaient pas le propre d'une logique d'accumulation portée par l'espace entrepreneurial algérien. Les politiques de recrutement n'ont pas été d'ailleurs opérées pour répondre aux besoins créés par un approfondissement d'une division du travail mais pour pourvoir des emplois créés dans le cadre des stratégies interentrepreneuriales des groupes européens.

Aux contraintes dispositionnelles, dressées à l'entrée du champ entrepreneurial, s'ajoutent celles qui ont freiné le développement du salariat pendant la période coloniale. Jusqu'à cette période marquant le début de la fin de l'occupation coloniale, l'entrepreneuriat était dominé par les activités agricoles. Contrairement au secteur industriel, qui se distinguait par des divisions verticales et fonctionnelles, le secteur agricole présentait des modes d'organisation et de production qui facilitaient les apprentissages sur le tas.

Tableau n°6. Evolution de la production industrielle (en millions de FF 1959)

branches	1950	1954	1958	1960	1962
Energie	100	145	165	195	205
Hydrocarbures	--	50	410	1490	1320
Industries extractives	150	170	135	170	140
Métallurgie	240	290	340	380	180
Matériaux de construction	90	100	120	145	80
Bâtiment	260	270	400	480	70
Travaux publics	220	280	--	520	120
Industries chimiques	30	40	75	95	60
Industries alimentaires	300	400	510	590	370
Industries textiles	120	90	85	105	50
Cuirs, chaussures	20	--	25	35	15
Bois	50	65	85	90	50
Papiers cartons	10	15	15	15	10
Presse édition	30	40	65	75	40
Industries diverses	80	70	50	55	90
Total industrie	700	2050	2800	4440	2740

Source : Djillali LYEBES, op. cité, p.217.

B. L'ENTREPRENEURIAT DANS LE SYSTEME AUTOGERE

Cette période de l'histoire entrepreneuriale du pays a été d'un grand intérêt pour des chercheurs nationaux et étrangers. Les angles de vue développés, les approches méthodologiques choisies ne s'inscrivaient pas dans la plupart du temps dans une perspective qui répondrait à une problématique d'analyse entrepreneuriale proprement dite. L'espace entrepreneurial, qui aurait dû être l'objet de leur opérations de recherche, a été souvent abordé d'une façon dichotomique : le secteur privé / le secteur étatique, la propriété publique / la propriété privée. La nature des

structures entrepreneuriales des entreprises établies (entrepreneuriat familial, social,…), les stratégies à la portée des agents privés, les liens entrepreneuriaux entre entreprises publiques et privées, les rapports concurrentiels,…, et les contraintes en particulier dispositionnelles, sont parmi les dimensions importantes des réalités entrepreneuriales qui n'ont pas été défrichées et rendues intelligibles par les travaux des auteurs[450]. En ayant trouvé des fils conducteurs dans ses couples d'oppositions[451], les travaux se fragilisaient en succombant d'une façon récurrente aux biais idéologiques. Les risques de déformation de l'analyse sont en effet plus grands lorsqu'on est tenté de démontrer d'une façon unidirectionnelle qu'une configuration entrepreneuriale, celle coïncidant avec la période qui a suivi l'indépendance du pays, conduira à une configuration entrepreneuriale selon les vœux et les idéaux de celui qui établit cette projection[452]. Cette façon d'interroger l'histoire entrepreneuriale est partielle, car il ne s'agit là que de légitimer une trajectoire entrepreneuriale parmi d'autres qui particularisent la structure du champ entrepreneurial national[453]. Et il est intéressant de garder une marge de manœuvre pour s'interroger sur les possibilités d'émergence d'autres configurations, différentes de celles qui ont structuré l'espace entrepreneurial du pays.

Dans la mesure où les outils conceptuels mobilisés dans ce travail, nous reprendrons l'analyse de l'histoire des pratiques entrepreneuriales dans notre pays en essayant de dépasser ces visées et d'inscrire nos opérations de recherche en prenant comme cadre référentiel l'espace couvert par la configuration entrepreneuriale après l'indépendance. Certes, nous reconnaissons les dissymétries conceptuelles, pour avoir abordé des réalités situées dans le passé en bénéficiant des apports nés des avancées réalisées actuellement par l'analyse entrepreneuriale[454].

La problématique entrepreneuriale dans la politique organisationnelle que véhicule le système autogéré se présente en termes avant tout managériaux. La crise

[450] Les réticences des auteurs à ne réserver le substantif entrepreneurial aux seuls agents entrepreneuriaux privés est la cause principale de cette déformation.

[451] Dont on ajouterait ceux signifiant l'opposition entre le secteur colonial et le secteur non colonial, le secteur traditionnel et le secteur moderne, le secteur agricole et le secteur non agricole,

[452] Ce qui vaut pour une analyse prospective vaut aussi pour une analyse rétrospective.

[453] Ce travail de légitimation s'appuie sur un travail de discrédit de la propriété privée en l'accusant de tous les maux.

[454] Ici les risques de jugements de valeur sont épargnés car il ne s'agit pas de choisir des bases conceptuelles pour porter un jugement sur les réalités de l'époque, mais de mobiliser des outils qui permettent de voir à des endroits qui étaient inaccessibles pour les auteurs de l'époque du déroulement des événements.

de l'économie est d'un point de vue entrepreneurial une crise de gouvernance. La remise en marche des processus entrepreneuriaux, en particulier dans les unités vacantes, est subordonnée aux capacités managériales maitrisées par les agents intéressés à poursuivre ou à s'engager dans une vie entrepreneuriale. En dehors de l'entrepreneuriat individuel, c'est-à-dire des structures qui ne souffraient guère de problèmes d'agence, en raison de la confusion entre la propriété et le management qui les traversait, surgit un problème de gouvernance entrepreneuriale. Comment régler la question des rapports de propriété dans les unités vacantes, c'est-à-dire dans les unités où les équilibres des rapports pouvoir/propriété sont rompus, suite au départ des dirigeants et des propriétaires européens?

D'un point de vue entrepreneurial, un bien vacant n'est pas le produit d'une dissociation entre un agent entrepreneurial et la propriété d'une affaire relevant de son champ de maitrise[455], mais une séparation voire une rupture (un divorce) entre un capital entrepreneurial objectivé et un capital entrepreneurial incorporé. Dans les années qui ont suivi l'indépendance du pays, cette équation était en effet difficile à rétablir. La remise en route des unités où sont organisés ces capitaux objectivés dépendait de capacités entrepreneuriales tacites, c'est-à-dire de ces compétences non transférables qui sont dans la mémoire des agents qui ont quitté le pays, et qui, comme on l'a déjà souligné, n'étaient pas accessibles aux agents algériens.

Du point de vue de la gouvernance, cette dissociation entre les deux états d'existence de ressources entrepreneuriales va induire des problèmes de reconstitution de la structure organisationnelle des unités laissées vacantes. Or, la réinvention d'un espace organisationnel est une question qui ne se suffirait pas d'une simple démarche de différenciation fonctionnelle. La quête d'une réappropriation des processus entrepreneuriaux[456], peu importe les problèmes dispositionnels auxquels elle devrait buter, est subordonnée à la question de la réorganisation du pouvoir économique. Or, l'un des enjeux est de situer la pertinence et les mécanismes de la gouvernance entrepreneuriale.

Le choix de l'autogestion est, en dehors du contexte sociopolitique de l'été 1962, un choix qui s'imposait de lui-même. L'hypothèse était de présupposer que

[455] Cette façon de poser le problème lève une équivoque qui n'était pas sans conséquences sur la validité scientifique des analyses.

[456] La réappropriation des capitaux entrepreneuriaux d'appartenance coloniale se posait d'une façon particulière et en des termes qui ne relevaient pas d'une logique pleinement entrepreneuriale. L'autogestion s'est efforcée de se réapproprier des capitaux entrepreneuriaux objectivés au lieu des processus entrepreneuriaux.

l'autogestion va aider à minimiser les effets du désordre occasionné par la vacance de l'économie. C'était donc un passage obligé, officiellement reconnu, pour stabiliser les structures entrepreneuriales et l'ordre social. Mais, y compter relève d'une méconnaissance ou d'une surestimation des capacités entrepreneuriales offertes en cette période par l'économie et la société. Sinon, y avait-il des objectifs inavoués dont l'autogestion ne servirait que de tête de pont pour y parvenir ? Pour déceler les véritables enjeux de l'autogestion, on peut se fier à l'analyse des circonstances qui ont émaillé le champ politique et social, en particulier dans les premiers mois qui ont suivi l'indépendance du pays.

Les enjeux, autres qu'entrepreneuriaux, de la politique de l'autogestion peuvent être ramenés à deux éléments majeurs :

- L'autogestion comme réponse pour le reclassement d'agents véhiculant un capital historique. C'est dire que l'indépendance avait fait révéler des niveaux d'aspiration qui ne s'auraient être satisfaits autrement dans un contexte où le choix idéologique d'une économie socialiste dominait les vœux, les discours et les idéaux de l'élite nationale. La reconfiguration des espaces organisationnels devait s'opérer par la création de positions pour se mettre au diapason des espérances et des intérêts de l'élite revendicative[457]. Dans la structure hiérarchique de la distribution des positions ou des activités sociales, l'administration, à l'instar des fonctions directoriales dans le secteur économique, apparaissait aussi un domaine proposant des rôles et offrant des perspectives qui sont apparemment à la hauteur des espérances et des aspirations et ceci de surcroit dans un contexte de construction de l'Etat national.
- La structuration organisationnelle est expressément orientée pour servir une logique d'étatisation de l'économie[458]. Le clivage entre un management entrepreneurial décentralisé et un management entrepreneurial centralisé semblait être tranché en donnant progressivement une ampleur au second. Un management entrepreneurial pris en charge par un comité de gestion composé de travailleurs élus aux compétences techniques et managériales très discutables n'était qu'un trop plein au moment où l'on a attendait du système autogéré des dividendes qui vont au-delà des succès entrepreneuriaux. La

[457] Les conflits entre les factions de l'ALN dans les différentes wilayas étaient pour cela un facteur révélateur.

[458] Il est vrai que l'autogestion est initialement conçue pour concerner uniquement les actifs délaissés par les entrepreneurs coloniaux, les domaines agricoles nationalisés et les entreprises industrielles et commerciales sont mis sous le contrôle de l'Etat.

> création des comités de gestion participait d'une volonté de faire des espaces organisationnels des espaces contrôlables et dont la contrôlabilité est bâtie sur des paramètres d'adhésion aux options politiques et idéologiques du régime[459].

L'administration (dont les autorités préfectorales) a joué un rôle d'ailleurs locomotive dans l'identification et l'appropriation des biens vacants. Puis est venu le temps de la nomination des responsables des structures de gestion et de la direction des entreprises mises en autogestion. Le management entrepreneurial sort de l'espace qui lui était réservé théoriquement pour avoir été supplanté d'abord par un management étatique, puis par la suite pour être intégré dans des structures exogènes à son espace organisationnel. Les organes d'animation de l'autogestion devraient servir des fins entrepreneuriales au moment où, paradoxalement, celles-ci se voient confier des missions de contrôle.

La configuration de l'espace structuré autour du secteur autogéré en formation aurait pu servir une entreprise de réinvention de l'espace entrepreneurial si les principes de structuration retenus sont orientés vers la maitrise d'enjeux strictement entrepreneuriaux (investissements, recherche de synergies, relations partenariales,…). En plus, l'organisation de l'économie en autogestion ne s'intégrait pas dans une perspective de construction sociale ou étatique de marchés ou, loin s'en faut, d'amélioration de la visibilité entrepreneuriale des acteurs autogestionnaires[460]. La configuration née des transformations organisationnelles des structures économiques léguées par la période coloniale s'apparente beaucoup plus à un marché politique où une « communauté de vision » puisse trouver les conditions sociologiques de son affirmation. La structure sociologique de l'espace consacré par le système autogéré le confirme avec la démultiplication des intervenants promoteurs et avant-gardistes de l'idéologie dominante. Ceci va inverser les rôles et les vocations qui traversent naturellement un espace entrepreneurial, puisque celui-ci s'est spécialement structuré pour servir d'arènes, du maintien de l'ordre public et de la paix sociale.

[459] La mise en autogestion a été dans certains cas une réponse au mouvement d'ouvriers venant réclamer la nationalisation d'actifs se trouvant dans des entreprises privées, Voir pour cela l'ouvrage de M. BOUSSOUMAH, l'entreprise socialiste en Algérie, éd. OPU, Alger, 1982.

[460] Dans une perspective walrasienne, le paradigme des pratiques entrepreneuriales dans une économie n'est autre que le jeu de la détermination marchande lui-même. Dans une économie étatique, la structuration des marchés de l'économie relève d'actes décisoires bureaucratiques.

De toutes les préoccupations qui pouvaient améliorer le fonctionnement des processus entrepreneuriaux, celles du contrôle étaient celles qui allaient submerger le secteur autogéré[461]. Les passerelles entrepreneuriales du socialisme coopératif, instauré par le système autogéré, sont subsidiaires pour avoir servi en dernière instance de passoire aux visées idéologiques et politiques en propagation. La gouvernance est extra entrepreneuriale, c'est-à-dire qu'il ne répondait pas à une si nécessaire orchestration des conditions de négociation de la contrainte entrepreneuriale. En outre, le mode de gouvernance dans le système autogéré n'est pas établi pour servir des logiques de création de valeur.

- La réappropriation des capitaux entrepreneuriaux. A première vue, l'autogestion se voulait, comme l'atteste les décrets de mars 1963, être une solution pour faire barrage au mouvement d'accaparement des biens laissés vacants. Mais, il ne s'agissait en fait que d'une volonté de l'appropriation des capitaux entrepreneuriaux pour les placer par la suite sous l'orbite d'entreprises fonctionnant selon un régime autogestionnaire. Autrement dit, l'autogestion s'est avérée beaucoup plus un choix pour mettre sous contrôle les actifs entrepreneuriaux délaissés qu'une réappropriation des processus entrepreneuriaux proprement dits. D'ailleurs, l'entreprise, dans cette logique d'autogestion, s'était dénuée de sa raison d'être organisationnelle et entrepreneuriale pour se réduire en un lieu d'agencement d'actifs réappropriés. En effet, les dimensions organisationnelles sont reléguées au second rang, car les questions d'apprentissage étaient refoulées ou supposées réglées d'elles-mêmes. En fait, l'évacuation des dimensions entrepreneuriales d'ordre cognitif participait d'une négation des dynamiques entrepreneuriales locales. Ces dynamiques locales et celles qu'on pourrait supposer venir de l'implication d'une manière ou d'une autre du capital international sont des alternatives qui étaient vite placées dans le banc des accusés[462]. Etait-ce là des prémisses ou des prédispositions à une étatisation future des capitaux entrepreneuriaux ?

[461] Le contrôle s'inscrit ici dans une tradition fayolienne de vérification. Dans l'état d'évolution actuel des structures productives, ce type de contrôle ne sert pas une volante de maitrise des processus entrepreneuriaux. Celui-ci est vidé de sa substance pour en faire des usages à des fins de maitrise comportementale. Les espaces organisationnels sont mis sous contrôle multiples pour éviter la formation de résistances ou de déviations par rapport aux intérêts politiques et idéologiques dominants.

[462] Au niveau théorique, les analyses intégrant ces dimensions cognitives sont absentes. Les analyses sont tellement centrées sur les déterminations objectives chères aux auteurs d'inspiration marxiste, qu'elles ne laissaient pas de places à des dimensions telles que les structures cognitives, les systèmes de perception et de croyance des agents.

La formation d'un espace entrepreneurial autogéré et homogène n'était pas possible si l'on considère l'instabilité de son cadre institutionnel. De toutes les tendances prises par les évolutions du cadre institutionnel d'organisation des activités économiques, on peut retenir celle s'orientant vers la réorganisation des unités industrielles en monopoles. Il suffisait donc de lancer des opérations de regroupement d'entreprises appartenant à une même branche pour donner naissance à des entreprises de taille supérieure[463].

L'autogestion ne s'était pas naturellement élevée pour s'ériger en ordre entrepreneurial transcendantal. Sa généralisation pour s'imposer comme principe de fonctionnement entrepreneurial et managérial n'était pas envisageable si l'on considère l'espace entrepreneurial dans sa structure globale. Dans cette mesure, on peut dire que la formation d'un secteur autogéré va travailler, d'une part, à l'isolement des forces entrepreneuriales privées et, d'autre part, à la formation d'une sphère entrepreneuriale qui serait potentiellement favorable à l'application d'un projet d'étatisation. De ce point de vue, la période vécue sous l'ère de l'autogestion était une période de l'attentisme[464]. Un attentisme foncièrement entrepreneurial avant tout, puisque l'expérience en autogestion serait orientée pour servir théoriquement de modèle à un management entrepreneurial[465].

La question de la propriété dans le régime autogéré, comme d'ailleurs dans le régime de l'économie centralisée qui lui a succédée, est en déconnexion des processus entrepreneuriaux. L'exercice entrepreneurial est fort légitimé par la nature de la propriété à laquelle est rattaché l'usage des actifs qui définissent sa fonctionnalité qu'à la maitrise des aptitudes, c'est-à-dire ces capacités distinctives qui particularisent un agent, en tant qu'investisseur, des autres agents du monde social[466]. Le droit d'usus spécifiant l'entreprise autogérée n'était pas de nature à

[463] La grande taille se formait, comme le montre M. BOUSSOUMAH, sur la base d'actes de consolidation en opérant des centralisations de capitaux de petites entreprises locales.

[464] Certains auteurs comme Djillali LIEBES, ont qualifié cette période, de période de tâtonnements.

[465] Le management entrepreneurial, qui ne doit pas être confondu avec un entrepreneuriat managérial, sert de modèles pour gérer des choix entrepreneuriaux déjà établis. L'une d'ailleurs des limites adressées à la propriété autogérée est son incapacité à l'innovation. Voir à ce titre A. COURET, in les nouvelles théories pour gérer l'entreprise, éd. Economica, Paris, 1987, pp.60-76.

[466] L'appropriation étatique des moyens de production devrait, comme on l'a retrouve dans les écrits de Karl MARX, en finir avec la structure hiérarchique du monde social. Cette façon de voir abusivement dans le capital économique l'essence d'un monde divisé en classes sociales reçoit avec l'expérience soviétique un démenti formel. La réalité montre que le pouvoir économique dans une économie privée ou disons d'une nation se fonde sur des capitaux qui ne se réduisent pas à l'espèce financière.

récréer les processus entrepreneuriaux et à les aider à retrouver leur épaisseur, mais à obtenir l'adhésion des masses si nécessaire à un régime en quête de stabilité. Le régime de propriété consacré par l'expérience algérienne en autogestion est tout aussi un régime fondé sur une définition exagérée du pouvoir économique que procure la propriété privée d'actifs économiques. Dans cette conception, la maitrise de métiers est en quelque sorte un élément secondaire ou, au mieux, neutre dans le procès de formation de ce pouvoir économique[467]. Dans cette perspective, Les capacités techniques, organisationnelles, commerciales et relationnelles n'ont pas d'effets déterminants sur les relations de pouvoir à l'intérieur d'une économie.

Il reste que ces premiers moments de l'édification étatique et économique sont pleins d'enseignements révélateurs de la survivance des effets de la politique entrepreneuriale mise en œuvre après l'Indépendance. Les métiers, les maitrises de capitaux efficients n'ont jamais eu droit de cité pour être le substrat d'une politique ou d'une construction sociale entrepreneuriale. Un capital entrepreneurial est soit étatisé, pour servir de base matérielle et symbolique au pouvoir politique, soit directement soumis à une logique de contrôle ou de restriction de crainte de servir à terme des logiques de transformation de ce même pouvoir[468].

C. LE MODELE DE L'ENTREPRENEURIAT INDUSTRIEL PLANIFIE.

L'entrepreneuriat étatique industriel a connu certes son essor avec les choix stratégiques de développement entamés à partir de la fin de la deuxième moitié de la décennie soixante et d'une façon très poussée avec les deux plans quadriennaux (voir le tableau n°7 ci-après pour l'évolution de l'investissement industriel), mais celui-ci va trouver aussi ses effets propulseurs dans les réalisations institutionnelles et organisationnelles : les nationalisations et les monopoles, les restructurations et la constitution des formes sociétaires,… . L'organisation institutionnelle de l'espace entrepreneurial pendant les années qui lui étaient antérieures, et les transformations au sein du pouvoir politique ont servi de pendant pour les transformations

---

[467] L'expérience algérienne nous montre que l'absence d'une reconnaissance institutionnelle de la propriété privée, n'a pas empêché le secteur informel de se proliférer. Les régimes contraignants ne viennent pas au bout du phénomène de pratiques informelles. L'exercice entrepreneurial, repoussé dans le monde des pratiques informelles, devient par la force de la contrainte un jeu d'amenuisement et d'amincissement des processus entrepreneuriaux. Celui-ci s'est vu constituer des parcelles de pouvoir économique non négligeables.

[468] L'entrepreneuriat privé industriel et l'entrepreneuriat artisanal vont subir les effets des justifications officielles, qui puisaient dans une mise en opposition entre le secteur moderne et le secteur artisanal. Cela signifie que l'anathème jeté sur ces deux logiques entrepreneuriales, héritées de la période coloniale, était un subterfuge pour justifier l'étatisation par la nécessité d'une modernisation de l'économie.

structurelles à l'intérieur de l'espace entrepreneurial national. La gouvernance entrepreneuriale va revêtir des formes qu'elle tiendra de la tendance à la centralisation dans la gestion économique du pays. Les réorientations de la politique entrepreneuriale du pays trouvaient aussi leurs effets annonciateurs dans le caractère inachevé du travail d'affirmation et de généralisation de l'autogestion[469].

Tableau N°7. Répartition des investissements industriels planifiés (1967-1978) en millions de dinars

Investissements réalisés	1967-1969	1970-1973	1974-1978	Total	%
Industries de base	1 580	7 520	40 250	49 350	71.15
Industries de transformation	370	1 320	9030	10 720	15.45
Mines et énergie électrique	440	2 180	6 670	9 290	13.40
Total	2 390	1 1020	5 5950	69 360	

Source : Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Synthèses du Bilan Economique et Social de la Décennie 1967-1978

La reconfiguration de l'espace entrepreneurial est menée par une entrée en scène d'un Etat entrepreneur, seul dépositaire de la vision, de l'initiative, du management entrepreneurial et de l'entrepreneuriat managérial. Ce statut entrepreneurial que l'Etat s'est endossé, pour servir comme un moyen et une fin à la stratégie de développement planifié, est d'abord une éclosion résultant de mouvements d'étatisation opérés dans certains secteurs moteurs par la voie de la nationalisation[470]. En outre, et dans une perspective d'élargissement de la sphère étatique, il faut y ajouter la réorganisation du secteur autogéré et les stratégies de création sous formes d'investissements nouveaux. Ces conditions historiques n'étaient pas les seuls éléments qui ont donné un ascendant entrepreneurial à l'Etat. La dénégation des formes de développement décentralisé vont aussi servir à élargir le sillon déjà creusé par ces facteurs pour servir une logique d'un tout entrepreneurial étatique.

En entrepreneur visionnaire, l'Etat devait penser et inscrire ses actes et ses efforts de développement dans le cadre d'un schéma d'industrialisation s'inspirant des travaux théoriques de G. De BERNIS. Le substrat entrepreneurial de ce modèle référentiel, baptisé « industries industrialisantes », est foncièrement industriel. Ces prescriptions confèrent exclusivement à l'Etat un rôle d'acteur entrepreneurial qui ne trouverait pas ses conditions d'effectuation dans une économie décentralisée. Dans

[469] Les mesures prises pour la généralisation de l'autogestion étaient ponctuelles et n'ont jamais pu aller jusqu'à asseoir leur systématicité. Les clivages entre les tendances à la centralisation et les tendances à la décentralisation n'ont jamais été tranchés en faveur des exigences d'uniformisation qui permettraient à l'autogestion de s'imposer sur l'espace économique.

[470] Les nationalisations ont touché plusieurs secteurs dont les mines, les banques, les hydrocarbures.

ces circonstances, les « industries industrialisantes » serviront, de par leurs caractéristiques, à s'inscrire en alternative aux autres modes développement, puisque elles découlent de choix en discordance avec la logique de fonctionnement d'un espace entrepreneurial privé[471].

Le modèle élabore sa base hypothétique en se situant par rapport à un contexte historique qu'il ramène volontairement à deux éléments : l'extraversion et la désarticulation de l'espace économique national. La rupture avec cette double logique du fonctionnement du champ économique, en tant qu'espace à la fois entrepreneurial et marchand, suppose la concentration de l'effort de développement étatique sur des segments à fort potentiel industriel, c'est-à-dire qui seraient des moteurs de croissance et autorisant techniquement des liens entrepreneuriaux verticaux.

Les logiques entrepreneuriales présentes dans l'économie renforcent, selon G. De BERNIS, des liens de dépendance qui alimentent le phénomène du sous développement. Elles ont par ailleurs une distribution sur l'espace qui rend difficile tout travail d'unification. L'espace entrepreneurial est, aux yeux de cet auteur, un espace désagrégé, désarticulé fonctionnant de et pour l'extérieur.

Disciple de François PERROUX, G. De BERNIS va en effet élaborer un schéma de développement en empruntant un principe de vision à la pensée systémique[472]. Le mode de pensée en question peut être présenté dans ses soubassements comme suit :

- **La cohérence entrepreneuriale.** La cohérence de l'espace entrepreneurial est envisagée dans un angle purement technique. L'évacuation des dimensions sociales ou organisationnelles fait supposer à l'auteur que les espaces entrepreneuriaux peuvent être pensés comme des appareils dénués de toute situation conflictuelle et de toute divergence d'intérêt[473]. La cohérence n'est pas

[471] Le modèle consacre l'irréversibilité de l'entrepreneuriat étatique.

[472] Le modèle des « industries industrialisantes » trouve sa base d'inspiration dans la théorie des pôles de croissance conçue par François PERROUX et originellement dans le schéma de reproduction élargie de Karl MARX.

[473] Les travaux s'inscrivant dans la lignée des écrits de Karl MARX ont en commun à partager l'hypothèse d'une « trêve organisationnelle ». Les espaces organisationnels se trouvent pacifier, par hypothèse, par l'uniformisation des rapports de propriété. Dans leur conception, les conflits et les divergences d'intérêt sont le propre des entreprises privées. Il revient aux béhavioristes la redéfinition de la firme sous la forme « d'une coalition politique » ou « un système économique conflictuel ». La soumission de celle-ci à « un objectif supérieur » ne supprime pas les conflits et les divergences d'intérêt. Ces derniers sont inhérents à la prise de décision et accentués par les différences dans les capitaux culturels possédés et des intérêts qui y sont en jeu. Ils s'exacerbent dans des contextes de restructuration pour se déclarer entre des individus du monde salarial.

ainsi le produit d'une évolution historique dans les processus entrepreneuriaux porteurs de logiques d'accumulation, ni encore une exigence de l'évolution dans les jeux marchands. Loin s'en faut, les processus de création de valeur sont soustraits, dans cette vision « industrialiste » aux jeux des mécanismes marchands. Tout au contraire, la cohérence entrepreneuriale suppose de mettre hors jeu la logique d'un fonctionnement marchand de l'économie. En tant que principe, elle va aussi servir de moyen à la délimitation des frontières de l'espace entrepreneurial. Cette fixation, implicitement postulée dans le modèle, est une anticipation sur l'évolution des trajectoires qui prendront leur point de départ à partir de l'espace dédié aux « industries industrialisantes ». Autrement dit, un moyen supplémentaire pour empêcher des luttes sur ces frontières elles-mêmes. Or, dans un contexte de jeux marchands, les frontières d'un espace entrepreneurial sont des enjeux de lutte entre agents ou entreprises qui s'y trouvent. De ce fait, on peut avoir intérêt à déplacer les frontières du segment de marché contrôlé ou à s'engager, par exemple, dans une stratégie de rapprochement pour mettre la main sur des activités d'avenir.

- **L'introversion entrepreneuriale.** Le principe d'introversion participe d'un travail de finalisation du fonctionnement d'un espace entrepreneurial tourné entièrement vers le marché intérieur. Pour G. De BERNIS, le jeu sur l'axe d'une intégration verticale conduirait à libérer l'économie de sa double dépendance extérieure. L'endogénéisation des processus entrepreneuriaux suppose un auto-développement des structures entrepreneuriales qui suivrait son cours toutes les fois que celles-ci se trouveront placées en dehors des influences environnementales.
- **La centralisation du management entrepreneurial.** La structuration de l'espace entrepreneurial est supposée parfaitement maîtrisable par le moyen des injonctions administratives. Les unités en charge des systèmes d'offre planifiés n'ont pas d'existence entrepreneuriale. Confisquées dans leur fonction entrepreneuriale et retranchés dans la passivité, celles-ci devraient obéir aux directives du centre. La logique de fonctionnement d'un appareil n'admit pas en effet l'initiative, les différences et les antagonismes. Ceux-ci s'interprètent comme des facteurs indésirables, des résistances au changement qui devraient disparaître avec la centralisation managériale que préconise le modèle. Plus précisément, le management entrepreneurial par le centre compte à en finir en imposant en sens unique, de haut en bas, sa propre volonté. Dans sa dénégation des réalités des jeux marchands, le volontarisme fait autant pour réduire par les voies de l'autorité et de contrôle les réalités conflictuelles dont celles traversant les espaces organisationnels.

- **Le principe des priorités entrepreneuriales.** Le principe de priorité est là pour définir et circonscrire le champ entrepreneurial. Il sert de principe directeur dans l'élaboration stratégique et plus particulièrement à la mise en conformité des pratiques entrepreneuriales du pays avec l'entrepreneuriat planifié. La notion de priorité est construite dans la pensée stratégique pour justifier des choix d'allocation et de réallocation de ressources dans un contexte de rareté. Dans le modèle des « industries industrialisantes », la priorité est le secteur qui induit plus de mouvements d'intégration en chaîne tout au long des stades qui structurent un processus de transformation de ressources, c'est-à-dire en fait dans les secteurs qui se situent en aval. Les ressources sur lesquelles il compte pour mener la stratégie d'industrialisation ne sont pas soumises à une contrainte de rareté. Les ressources ne sont pas entrepreneuriales, c'est-à-dire réifiées.

La structuration de l'espace entrepreneurial prend, comme chez François PERROUX, la dimension d'une construction volontariste de « centres diffuseurs de développement » ou, autrement dit, de la mise en place de « pôles de croissance ». Concrètement, les actes entrepreneuriaux étatiques consistaient à mettre en place des complexes industriels dans les branches motrices, c'est-à-dire dans les industries recelant des effets d'entrainement. L'idée centrale est que l'entrepreneuriat industriel s'articule sur des métas projets à identifier parmi les noyaux durs à fort potentiel entrepreneurial et de croissance que recouvre l'espace des possibles de l'industrie, considérée dans son niveau d'évolution historique. Les rapports entre ces noyaux durs et les débouchés industriels récepteurs sont structurés à travers un effort de densification industrielle. Pour G. De BERNIS, cette structuration verticale du champ entrepreneurial trouvera son libre cours dans le « noircissement de la matrice industrielle ». Selon lui, l'espace entrepreneurial national est un ensemble : « de secteurs interreliés par les inputs et par leurs outputs, ce qui implique la présence de secteurs de production de biens d'équipement et de produits intermédiaires destinés à une consommation productive interne »[474].

Epuiser l'effort entrepreneurial du pays dans la construction de « pôles de croissance » est une entreprise qui aurait des effets décisifs sur la croissance économique et la transformation des structures sociales[475]. L'acte entrepreneurial pur n'est pas le produit d'un investissement industriel au sens étroit, c'est-à-dire dans

[474] Cité par Ahcène AMAROUCHE, Libéralisation économique et problèmes de transition en Algérie, Thèse de doctorat en sciences Economiques, Université Lumières Lyon 2, 2004, p.198.

[475] Dans cette perspective, l'entrepreneuriat industriel se confond par ses doubles effets permissifs avec le développement économique et social d'un pays.

n'importe quel secteur. Ceci peut s'obtenir par un investissement conditionnant une évolution dans sa grandeur. Les actes engagés dans un contexte où la structure de l'espace est à son statu quo n'ont pas d'effets entrepreneuriaux. Ceux-ci peuvent avoir des effets en termes de croissance, c'est-à-dire de l'évolution d'une grandeur économique, mais ils ne sauront être considérés comme des actes entrepreneuriaux. On peut voir ici un parallèle avec l'analyse schumpétérienne dans un contexte d'une économie qui veut sortir n'on pas du circuit mais d'un sous développement.

Ce modèle qui se veut affranchi des contraintes spatio-temporelles, est construit par référence à des économies occidentales. La mise en question de ses conditions d'application, n'était pas aussi opportune et bienveillante tant que les seuls intérêts avec qui il fallait se conformer sont idéologiques. La référence à un modèle théorique vise à accréditer les choix des décideurs, à leur procurer une reconnaissance en influençant les systèmes de croyances des agents sociaux disposant d'un poids que le modèle pouvait infléchir. En effet, le choix de ce modèle, comme cadre référentiel pour les choix entrepreneuriaux du pays, comporte des précédents idéologiques qui confortent les conditions de son adoption. Ainsi, sa forme autocentrée vise à saper les relations des forces entrepreneuriales privées du capitalisme occidental et à disqualifier les logiques entrepreneuriales fondées sur des investissements directs étrangers. En outre, le modèle de l'entrepreneuriat étatique se distingue par la possibilité qu'il offre à mettre hors circuit le secteur privé[476].

Le management entrepreneurial étatique, quant à lui, permet de faire main basse sur les reconnaissances entrepreneuriales. L'acte entrepreneurial étatique est un investissement destiné, d'un point de vue immatériel, à procurer des « profits symboliques ». Le leadership politique est, dans ce procès des consécrations entrepreneuriales, un leadership entrepreneurial[477]. En effet, le modèle des industries industrialisantes est un vecteur de réappropriation de distinctions entrepreneuriales qui reviendraient, dans un autre contexte politique et idéologique, aux agents publics (fonctionnaires, directeurs d'entreprises,…) et privés de

[476] Pour Hocine BENISSAD, « l'étatisation de l'économie procède, aussi de considérations idéologiques : l'anéantissement de la bourgeoisie, considérée comme une menace à terme pour le « pouvoir révolutionnaire » et une alliée potentielle du capital étranger (dont les intérêts sont incompatibles avec un « développement national indépendant »)». Hocine BENISSAD, Algérie : restructurations et réformes économiques (1979-1993), éd. OPU, Alger, 1994.

[477] Pour Lahouari ADDI, cet endossement de l'habit entrepreneurial par le leader politique est le propre du volontarisme politique. On ne peut que le citer lorsqu'il écrit : « cherchant à faire obéir l'économie au politique pour faire une ressource utilisée dans la compétition pour le pouvoir, le volontarisme économique est d'essence politique. Il est l'expression de la volonté politique de contourner la mécanique des intérêts contradictoires qui suppose que chaque agent obéit à ses intérêts propres ». Lahouari ADDI, Entre le volontarisme économique et l'ajustement structurel, In Révolution Africaine, N°1312, 28 avril 1989.

l'économie décentralisée. Le rythme entrepreneurial accéléré imposé par le modèle, dont on sait qu'il est proportionné au nombre considérable de projets que suppose sa mise en œuvre, dissimule les problèmes managériaux et organisationnels des processus entrepreneuriaux engagés en créant, par les effets à répétition des inaugurations et des réceptions de projets, des occasions d'accumulation de « profits symboliques ».

Pour être à la mesure de ces ambitions, qui ne sont pas strictement entrepreneuriales, la réalisation des orientations planifiées trouverait ses moyens d'impulsion dans des ressources qui leur sont externes. Le pouvoir semble trouver dans le réinvestissement des surplus dégagés par la valorisation des hydrocarbures la modalité adéquate à ses créations ex nihilo.

La réalisation des orientations du Plan nécessite des ressources qui ne sont pas offertes sur l'espace entrepreneurial national. Le développement autocentré est un point d'arrivée dont l'achèvement devait passer par un recours massif aux marchés technologiques des pays industrialisés. La mise en route de l'entreprise de l'industrialisation étatique devrait donc compter sur des ressources externes. Et à supposer que les enjeux d'une telle entreprise sont de nature strictement financière, la question est de trouver des sphères d'accumulation dégageant des surplus à réinvestir dans les domaines spécifiés. Mais, dans l'expérience algérienne de l'industrialisation, ces solidarités entrepreneuriales, entre deux sphères d'accumulation qui ne sont pas au même niveau d'évolution, vont s'établir entre le secteur des hydrocarbures et l'espace entrepreneurial à construire.

La problématique entrepreneuriale est vidée de son contenu et déplacée pour avoir été replacé dans un cadre qui ne met pas en jeu l'importance du système des ressources et des relations spécifiques qui sont aux fondements des dynamiques entrepreneuriales. Cette façon de poser le problème découle du mode de théorisation du temps, c'est-à-dire de la conceptualisation de la dynamique dans le mode de pensée qui a servi à la construction du modèle. A la limite, ni les agents chargés à mettre en œuvre les choix industriels planifiés ni encore les ressources efficientes sous-jacentes ne sont envisagés comme des réalités évolutives dans le modèle et par contrecoup dans la politique entrepreneuriale qui s'en est inspirée. Dans l'esprit des décideurs, la transformation de l'espace entrepreneurial national trouvera sa forme la plus achevée dans la dotation du pays en complexes industriels. La mise à niveau de la base matérielle de l'économie avec celle des pays fournisseurs est une des naïvetés de la vision statique. Les illusions de rattrapage s'affichent désespérément à l'heure où l'intégration des dimensions temporelles et spatiales

faisait défaut dans les raisonnements stratégiques des concepteurs de l'industrialisation.

Les solidarités, qui naissent des montages liant volontairement l'émergence ex nihilo d'un espace entrepreneurial au réinvestissement des surplus obtenus grâce à la valorisation des hydrocarbures, étaient un montage pour servir une logique d'acquisition technologique. Autrement dit, ces solidarités ont logiquement une existence limitée dans le temps ou dans la vie entrepreneuriale dont elles sont les créatrices. Or, ces solidarités se sont érigées en principe n'en pas pour assurer uniquement les montages des actes industriels de création, mais aussi durablement pour assurer le fonctionnement des entreprises qu'elles ont mis au jour. La permanence de cette hétéronomie permet aujourd'hui de conclure que l'expérience algérienne montre que la création et la reproduction de l'espace entrepreneurial n'ont pas été le propre des processus d'accumulation, ceux-là mêmes qui devraient être le fait des différentes entreprises de l'économie.

Cette logique de fonctionnement n'était pas une simple résultante des choix entrepreneuriaux considérés dans leur taille et leur multiplicité. Les niveaux décentralisés qui étaient censés de les supporter n'ont pas de fonctionnalité entrepreneuriale et managériale. Sur ce plan, le management centralisé est pris à les décharger aussi longtemps que la rente pétrolière le permettrait. Cette contrainte de reproduction est là pour, d'une part, en faire à volonté des unités dociles, si nécessaire à un management autoritaire, mais aussi, et d'autre part, à éviter des remises en cause qui vont l'ébranler dans ses fondements[478].

Ces solidarités, comme force d'impulsion exogène, vont travestir la structure des capitaux qui définissent l'efficience entrepreneuriale. La création d'un espace industriel « indépendant », « intégré » et « autocentré », d'une façon extravertie procède d'une vision réductrice qui ne voit dans l'acte de création d'une entreprise qu'un acte d'acquisition de biens d'équipement[479]. D'ailleurs, la confirmation de la simple existence matérielle d'une unité industrielle sur un espace physique est symboliquement suffisante pour témoigner d'une réalisation entrepreneuriale accomplie. Ce primat accordé aux ressources financières fait perdre à l'œuvre

[478] Soumettre les entreprises étatiques à des contraintes de reproduction aboutirait à la reformulation de leur fonction objectif et à leur délaisser des marges de liberté pour prendre en main leur management et leur organisation, c'est-à-dire à les soumettre à une contrainte de surplus.

[479] Au plan doctrinal, la Charte Nationale de 1976 stipule : « le développement doit créer les conditions nécessaires à la construction et à la consolidation d'une économie nationale indépendante, intégrée et autocentrée, intensifiant en son sein les relations intersectorielles et les échanges entre les branches », Charte Nationale, Alger, 1976, p. 122.

entrepreneuriale étatique toute son épaisseur. Autrement dit, la réussite dans ce domaine ne se réduit pas à un acte décisoire de création d'une entreprise, mais à la pérennité de sa logique d'accumulation et aux conditions de sa reproduction. Or, cette accumulation prend sa forme dans les transformations évolutionnaires qui affectent la structure et les volumes des différentes espèces de capital (financières, techniques, organisationnelles, commerciales, relationnelles,…) qui composent le portefeuille de ressources de l'entreprise.

La politique entrepreneuriale, parce qu'elle ne pouvait prendre acte de l'importance des autres dimensions notamment organisationnelles dans les succès entrepreneuriaux, va faire les frais du mode d'accès choisi pour mettre le pays sur la voie de l'industrialisation. En effet, la logique d'appropriation dans laquelle est confinée cette politique exclue les questions de maîtrise managériale et organisationnelle et se rabat sur celles qui sont financières pour se consentir à la seule question de l'acquisition, entendue comme accès à la propriété (de technologies). Mais, l'ampleur et le caractère ex nihilo des investissements engagés ont conduit, faute d'une problématique de maîtrise entrepreneuriale locale, à généraliser la démarche d'extraversion à l'acquisition d'une maitrise technologique (gestion industrielle, problèmes technologiques particuliers,…).

La non subordination de l'acte entrepreneurial étatique à la maitrise de capacités organisationnelles au niveau des entreprises créées, ou réceptrices des technologies acquises, est le résultat d'une transposition mécanique des mécanismes d'une économie décentralisée au niveau central. Pour donner corps à un management centralisé et autoritaire, la démarche consistait d'abord à substituer à la propriété privée une propriété étatique et aux mécanismes de régulation marchande des mécanismes d'une régulation administrée et, ensuite, à nier la pertinence locale des modes de résolution de problèmes entrepreneuriaux et de management pour en faire du niveau central le niveau le plus pertinent pour leur reconnaissance et leur résolution[480]. A la limite, la gouvernance entrepreneuriale étatique, peut, pour maitriser ce qui échappe au centre, faire dans la politique de l'autruche. Autrement exprimé, les problèmes organisationnels qui apparaissent au niveau local ne sont

[480] Pour Houari ADDI, cette logique de fonctionnement de l'Etat entrepreneur-manager est le propre du régime néo-patrimonial. Celui-ci veut qu' « une entreprise industrielle privée, qui dégage un surplus financier sur la base de l'exploitation des travailleurs, continuerait à dégager le même surplus en remplaçant le propriétaire par un fonctionnaire de l'Etat ». ainsi, poursuit le même auteur, « l'individu-patron est remplacé par un préposé à la gestion d'une entreprise d'Etat privatisé ». Houari ADDI, op. cit. pp.61-66.

jamais vus en tant que tels. Le cas le plus favorable, est de les penser à travers une vision empruntée au populisme[481].

En effet, on peut admettre, avec Lahouari ADDI, que l'économie est construite sur la négation du marché, c'est-à-dire où les leviers de régulation économique (les politiques des prix, monétaires, de change et la politique salariale) sont soustraits à la logique de la détermination marchande, pour les utiliser à des fins politiques. Cependant, l'Etat ne rejette pas seulement le marché en tant que régime économique, mais il va jusqu'à refuser les actes de construction étatique des marchés, c'est-à-dire de l'offre et de la demande, ce qui amène à dire que la reproduction des entreprises étatiques avait besoin d'un maximum de visibilité et non de vision.

SOUS-SECTION 02. RESTRUCTURATIONS, REFORMES ET ENTREPRENEURIAT ETATIQUE

Les orientations entrepreneuriales arrêtées dans le cadre du Bilan de 1979 et les opérations de restructurations organiques et financières entreprises au début des années 19(80) étaient dans le dessein de reconsidérer l'effort d'accumulation de l'Etat et l'organisation des entreprises publiques. Cependant, la redéfinition de l'effort entrepreneurial de l'Etat n'a pas été jusqu'à introduire des modifications dans la régulation ou le management des entreprises publiques. La planification impérative et les rapports entre l'Etat et les entreprises sont maintenus à l'heure où on faisait référence à certaines règles et certains outils de gestion privée (la rentabilité, la comptabilité analytique,…).

L'introduction du cadre marchand dans le fonctionnement des processus entrepreneuriaux étatiques a été entamée dans un premier temps avec la promulgation du dispositif juridique et réglementaire lié aux réformes de 19(88). La capitalisation des entreprises publiques, devenues entreprises Publiques Economiques(EPE), l'institution d'un mode de gouvernance par la mise en place des Fonds de Participation, la soumission de celles-ci à des contraintes de surplus et l'introduction des règles de la commercialité dans leur gestion (la vente d'actifs est reconnue par les textes de 19(88)),… étaient, entre autres, des mesures qui devaient préparer les entreprises à s'intégrer dans le cadre de l'environnement marchand en gestation. Toutefois, il fallait, dans un second temps, attendre la fin de la première moitié de la décennie 19(90) pour réaliser des avancées dans la mise en place du

[481] « Pour désamorcer le conflit dans les entreprises d'Etat, écrit Houari ADDI, l'administration renonce à exiger la discipline d'usine qu'exige la reproduction économique », Houari ADDI, op. cit. pp.61-66.

cadre marchand. En effet, aux différents ajustements opérés sur les processus entrepreneuriaux publics (compression des effectifs, abandon d'activités sans lien avec la mission de l'EPE,…), s'ajoutaient les règles de modification comportementale, comme l'institution de la règle de remboursabilité des crédits, les dispositifs portant la privatisation des firmes étatiques,…

A. **LES NOUVELLES ORIENTATIONS ENTREPRENEURIALES**

La fin des années 1970 et le début des années 1980 sont marqués par un revirement remarquable dans la fonction entrepreneuriale globale de l'Etat[482]. La justification des nouvelles orientations procédait, d'une part, d'une reconstitution du contexte global dans lequel devrait s'inscrire l'effort entrepreneurial de l'Etat et, d'autre part, d'un établissement d'un bilan prenant en quelque sorte la forme d'un diagnostic interne de la stratégie de développement poursuivie durant la période 1967-1978.

Les engagements entrepris dans le cadre de la stratégie de développement ont mis l'économie ou plus particulièrement l'espace entrepreneurial sur des voies d'accumulation qui ne sont plus tenables. Aux yeux du Planificateur, la poursuite de la stratégie de développement avec les mêmes efforts entrepreneuriaux est une entreprise jugée irréaliste. On peut faire l'analyse suivante :

- La raréfaction de ressources d'accumulation contredit les logiques entrepreneuriales fonctionnant sur la base de taux de consommation de ressources élevés (l'industrie lourde). La montée des déséquilibres extérieurs dans un environnement financier international défavorable, oblige une certaine discipline dans l'allocation des ressources entrepreneuriales du pays.
- L'atteinte d'un seuil paroxysmique dans les montages entrepreneuriaux demandant plus d'efforts de valorisation des hydrocarbures. La justification environnementale, faisant référence au possible épuisement d'une ressource qui devrait servir les intérêts des générations futures, est ici mobilisée pour invalider le modèle des « industries industrialisantes », c'est-à-dire à se servir d'un argument supplémentaire pour abandonner la stratégie actuelle.
- Le durcissement de la contrainte de dépendance extérieure est regrettablement reconnu comme le revers d'une stratégie qui ambitionnait la création d'une économie « indépendante », « intégrée » et « autocentrée ». Les processus entrepreneuriaux engagés sont donc non seulement de grands

[482] Les changements dans les orientations entrepreneuriales sont contenus dans un document élaboré par les autorités du Plan et portant sur les « Perspectives décennales ».

consommateurs de ressources, mais aussi ne justifient plus les raisons de leur préférence. Selon le planificateur, « les programmes d'investissements en cours de réalisation sont fortement capitalistiques, à long délai de maturation et dont la mise en œuvre implique une forte participation étrangère »[483]. Ces programmes vont continuer à influencer, selon lui, les équilibres du pays.

- L'accroissement démographique fait apparaître des inadéquations entre les systèmes d'offre promus dans le cadre des choix industriels planifiés et les besoins du marché national (en biens alimentaires, d'habillement,...). Au-delà des raisons financières, et étant données les exigences capitalistiques de l'industrie lourde, ce sont les discordances marchandes qui sont soulevées à travers cet élément de diagnostic situationnel. Mais, on ne peut laisser passer les visées idéologiques de ce motif contextuel, à un moment où on envisageait l'intégration du secteur privé dans le développement économique.
- Le surdimensionnement des processus entrepreneuriaux sont des sources d'inefficience organisationnelle (lourdeurs bureaucratiques,…) qui engendrent des surcoûts de production, de discordances avec les exigences quantitatives et qualitatives du marché national.

Dans l'esprit de la nouvelle équipe à la direction du pays, l'Etat ne pourrait plus se mettre au diapason des idéaux dominants qui ont fait la légitimité des choix d'industrialisation de la précédente décennie. Toutefois, sa fonction entrepreneuriale va alors subir des changements sans affecter sa fonction managériale. Au nom d'un « changement dans la continuité », on introduit des bouleversements dans la structure de l'entrepreneuriat étatique tout en gardant au stade de statu quo le mode de gestion planifié, qui va connaître, de surcroît, un élargissement en intégrant la sphère entrepreneuriale privée. La poursuite de la stratégie d'industrialisation est non recevable et semble être une entreprise porteuse, selon le planificateur, d'un risque qui pourrait remettre en cause à terme la voie socialiste de développement.

La redéfinition des priorités entrepreneuriales étatiques semble prendre la forme d'un rééquilibrage dans la structure de l'espace entrepreneurial national selon une logique qui présuppose une distinction entre les « secteurs productifs » et les « secteurs improductifs ». Cette vision dichotomique devrait induire une réorientation de l'effort de développement étatique pour le situer en dehors des univers industriels. En d'autres termes, ce redéploiement vers des secteurs comme ceux de l'agriculture, des équipements publics et hydrauliques, était assujettis à une

[483] Projet de Plan Quinquennal 1980-1984, p. 31.

contrainte de limitation de réallocation de ressources à l'investissement industriel. La contraction des ressources, diagnostiquée dans le Bilan de 79, signifie que le mode de pensée stratégique est modifié en faveur d'un raisonnement fondé sur un changement dans les priorités entrepreneuriales.

Par ailleurs, la modification de la structure des degrés des engagements entrepreneuriaux étatiques s'est accompagnée par une redéfinition des formes entrepreneuriales que devraient prendre les investissements dans le secteur de l'industrie.

- L'abandon des formes de création ex nihilo en réservant au secteur industriel des formes entrepreneuriales qualifiées de maturation par le planificateur. Dans la réalité, cette acceptation d'un effort supplémentaire était à relier beaucoup plus à la longue maturation des investissements de la période précédente qu'aux exigences de la nouvelle politique entrepreneuriale. Dans les faits, il s'agissait d'introduire des correctifs dans les processus entrepreneuriaux hérités et d'assumer les restes à réaliser constatés, en précipitant notamment des mises en exploitation de projets qui ne sont pas jusqu'ici rentrés en exploitation.
- La reconsidération des choix entrepreneuriaux d'ordre technologique et la subordination du développement des processus entrepreneuriaux à une logique de formation et d'exploitation de potentialités locales[484]. Faisant fi des différences irréductibles entre les différents systèmes productifs (ceux de forme projet, comme la réalisation d'un pont, ou ceux de forme process, comme la réalisation d'un véhicule,), le planificateur introduit un type d'entrepreneuriat de réalisation à qui il rattache des capacités transversales ou au mieux universelles.
- Le redimensionnement des investissements entrepreneuriaux étatiques par leur miniaturisation pour en faire, selon les termes de Hocine BENISSAD, « des opérations répétitives, dans le temps et l'espace »[485]. La miniaturisation est un principe fondamental retenu dans les choix et la structuration des processus entrepreneuriaux du point de vue organisationnel et spatial.
- La redistribution spatiale des investissements entrepreneuriaux par des opérations de déconcentration, en transférant notamment les sièges sociaux

[484] Le rythme et le volume des investissements ont imposé au pays selon le planificateur, un mode de réalisation qui l'a conduit vers l'acceptation, par le biais de formules contractuelles, de technologies sophistiquées ou non éprouvées. Cette situation avait compromis, selon lui, les chances de participation de capacités nationales à la maturation des investissements. pp.381-382

[485] Hocine BENISSAD, op. cit.p.7.

des entreprises de la capitale vers l'intérieur du pays. Cette redistribution s'effectuait aussi par l'éclatement des grandes entreprises spécialisées par régions (c'est sur cette base qu'on a eu une COTITEX au centre, à l'est, à l'ouest et au sud).

- La réorganisation entrepreneuriale des entreprises étatiques par la mise en œuvre d'opérations de restructuration. La reconfiguration des processus entrepreneuriaux consiste, d'une part, à découper le processus de création de valeur en phases de réalisation et les séparer pour en faire des domaines entrepreneuriaux spécifiques (conception ou engineering, production, commercialisation,…) et, d'autre part, à introduire le principe de spécialisation horizontale pour aboutir, à partir d'une famille de produits homogènes, à des domaines d'activités d'entreprendre homogènes. La décomposition en phases sécables des processus de création de valeur était une démarche qui obéissait au principe de l'unicité de la fonction entrepreneuriale de l'entreprise d'Etat.
- La dissociation des domaines d'entreprendre à vocation productive de ceux à vocation commerciale. Le morcellement des processus entrepreneuriaux par la séparation des activités de production et de commercialisation prend la forme d'un recentrage entrepreneurial, qui est une préférence née de l'exagération du problème de surdimensionnement des entreprises publiques.
- L'introduction de formes entrepreneuriales fondées sur des investissements dits de réalisation. Les activités de recherche et de développement seront désormais prises en charge par des entreprises nationales spécialisées. Ce type d'entrepreneuriat fondé sur l'unicité fonctionnelle est unique au moment où justement un mouvement inverse d'endogénéisation technologique était déjà à l'œuvre dans les grandes firmes occidentales.
- L'assujettissement de l'acte entrepreneurial à une règle d'équilibre financier. La restructuration financière des entreprises va se rapporter à leur capitalisation ou recapitalisation et leur dotation en fonds de roulement, à réaménager les échéanciers de remboursements bancaires et à assainir les créances interentreprises.
- La redéfinition du portefeuille d'activités d'entreprendre en délaissant les activités sociales(le transport du personnel, les activités sportives, de soins, d'alphabétisation, les crèches, les colonies de vacance,…), considérés maintenant comme des excès dépassant le cadre de la performance entrepreneuriale d'un domaine. Mais, ce redéploiement, qui semble fondé en apparence sur un substrat entrepreneurial, est aussi une entreprise vaine, si

l'on sait que les processus entrepreneuriaux sont les lieux d'exercice d'activités politiques relayées par le parti et le syndicat[486].

La restructuration est en soi un exercice entrepreneurial, qui se singularise avant tout par des mouvements de reconfigurations que nous enseigne l'histoire économique occidentale et par sa vision fondamentalement macroscopique. La réorganisation de l'espace entrepreneurial par le haut n'est possible que dans le cas d'une prédominance étatique est d'un intérêt réaffirmé pour la perpétuer. Pensée, en effet, par un centre de décision au sommet de l'Etat, elle se veut paradoxalement une vision qui valorise le potentiel au niveau local, qui révèle l'information, qui développe l'esprit d'initiative et qui élimine surtout les lourdeurs bureaucratiques. Ainsi conçue, la réorganisation entrepreneuriale n'échappe pas à la règle de division verticale du travail propre au courant classique des organisations. Or, ce schéma de configuration des centres de décision ne s'articulait pas avec des logiques d'apprentissage, de développement de l'esprit d'initiative et des compétences.

Le démembrement des processus entrepreneuriaux ne construit pas les dynamiques d'apprentissage au niveau des entreprises. Les ressources qui y sont engagées et gérées ensemble ont une logique de fonctionnement et d'évolution systémique[487]. La transversalité que le plan semble intégrée à travers la notion de coordination intrasectorielle et intersectorielle n'a pas d'effet sur l'apprentissage organisationnel et entrepreneurial, car celle-ci préexiste aux deux échelles industrielles. La transversalité est une vision qui ne s'accommode pas avec un entrepreneuriat disjoint, dont les ressources sont dispersées pour en faire l'effet spécialisant des entreprises. De plus, la spécialisation entrepreneuriale n'est pas un mode de focalisation sur un type de ressources mais sur un domaine d'activités ou si l'on veut sur un marché[488]. La coordination de ressources sur un même espace organisationnel offre des perspectives d'apprentissage interfonctionnel, de maitrise des métiers ou des systèmes entrepreneuriaux, que la dislocation des processus de création de valeur, vers laquelle va s'acheminer la restructuration, vise à détruire.

---

[486] L'implication du politique dans la gestion des processus entrepreneuriaux a une conséquence sur la formation d'un ethos entrepreneurial que le réformateur des années 1980 voulait inculquer à la vie entrepreneuriale. La référence à des préceptes, jugés jusqu'à alors comme le propre d'une entreprise capitaliste, va buter sur les inerties d'une mentalité déjà établie.

[487] Le courant ressources reconnait l'idiosyncrasie qui caractérise l'évolution d'un système de ressources. En détruisant cette logique de développement d'ensemble, ce morcellement va précipiter des désarticulations dans les portefeuilles de ressources des entreprises visées avant d'éroder leur viabilité entrepreneuriale.

[488] « Qu'est-ce qu'une entreprise sans toutes ses fonctions, se demandait M. LIASSINE, cité par Hocine BENISSAD, La réforme économique en Algérie, éd. OPU, Alger, 1991, p. 32.

Le problème est que la restructuration est justifiée par un « surdimensionnement » des entreprises étatiques, considéré comme un facteur essentiel de contreperformance. Cette vision n'est pas tenable pour trois raisons essentielles : d'abord, le procès de la grande taille est une exagération, si on se situe notamment par rapport à la dimension des entreprises ou des groupes industriels occidentaux. Ensuite, la réorganisation, telle qu'elle est envisagée à travers la restructuration, est une entreprise qui est à l'opposé des logiques de restructuration connus ou observés historiquement sur les espaces industriels occidentaux[489]. La concentration des marchés et la centralisation du capital est une réalité permanente sur ces espaces. Enfin, la performance globale d'un secteur est le produit d'une coexistence productive entre les petites et les grandes firmes. Ce basculement vers la petite taille, via des opérations de démembrement, annonce une certaine préférence au modèle de « Small is beautiful »[490] dans un contexte idéologique différent.

Ce qui est important à signaler est que la politique entrepreneuriale de démembrement va priver les entreprises de sources d'efficience productive et inévitablement alourdir les coûts institutionnels et de contrôle des univers entrepreneuriaux. Ces coûts sont multiples :

- Les coûts de coordination entre des entreprises formant autrefois un seul espace organisationnel (les coûts bureaucratiques, de gestion de l'information, coûts de la planification à différents niveaux,…).
- L'évolution inconsidérée de la masse salariale des effectifs cadres, en particulier avec la création d'un nombre conséquent de postes de directeurs,…
- La montée des frais de siège et toutes les activités d'infrastructure au sens de M. PORTER (Comptabilité, contrôle, activités de type juridique, les relations avec l'extérieur,…). Les ressources consommées à ce niveau peuvent être départagées entre les différentes activités regroupées dans le passé au niveau d'une seule entreprise.
- L'aggravation des niveaux des coûts de dédouanement ou de signalement avec la multiplication des structures de direction des firmes (les coûts liés à l'élaboration des rapports annuels par les équipes dirigeantes, les coûts de justification des mauvais résultats,…).

Remédier à une situation de manque de capacités organisationnelles par un morcellement des structures des entreprises étatiques est un choix qui risque de

[489] Les travaux d'Alfred CHANDLER sur la genèse de la structure divisionnelle permettent de comprendre que la grande taille n'est pas en soi une structure inefficiente ou forcément efficiente. La supériorité ne réside pas dans le choix de la structure mais dans les capacités organisationnelles accumulées à travers l'histoire.

[490] E. SCHUMACHER, Small is beautiful, trad. éd. Contretemps-Le Seuil, Paris, 1978.

compromettre les fondements de leur efficience productive. Les économies qui naissent de l'exploitation en commun de ressources entrepreneuriales ne trouveront pas leurs conditions d'effectuation dans la nouvelle organisation de l'espace industriel. Les effets de synergie (productive, commerciale et technique) et les économies de complexité, qui naissent d'une gestion d'une gamme de produits plus large, sont des sources de performance qui deviendront difficiles à exploiter dans la nouvelle architecture organisationnelle de l'industrie. En outre, la mise à plat des structures de portefeuilles d'activités détenus jusqu'ici par les firmes étatiques pour aboutir aux formes d'entreprises spécialisées est de nature à détruire les effets d'apprentissage et d'expérience[491]. Les mécanismes incitatifs se trouvèrent ineffectifs dans des entreprises, de surcroît, dépossédées de leur fonction commerciale. A la longue, cette situation va entraver la logique d'accumulation et de reproduction des logiques entrepreneuriales dans les sphères productives.

L'efficience est sacrifiée au nom d'une efficacité politiquement payante. L'efficacité recherchée est une mise en conformité avec les référentiels quantitatifs de la planification (en termes d'emploi et des besoins sociaux). Or, la structure de la fonction objectif de la firme publique est construite autour d'éléments souvent inconciliables qu'il était sans doute utopique de vouloir élever les niveaux d'efficacité dans celle-ci. Ceci dit, la mise sous tension des firmes pour travailler dans les limites des grandeurs édictées par le plan ne produisait pas les effets attendus, car celles-ci sont belles et bien secondées par les mises sous tension d'ordre idéologique et politique[492]. Les contraintes d'efficacité pourraient obliger les processus entrepreneuriaux à fonctionner en dehors des conditions d'efficience[493]. Ce qui signifie que l'efficacité productive peut sacrifier l'efficience productive et avec elle la performance entrepreneuriale[494], si l'on sait que celle-ci se conçoit par rapport à un cadre référentiel planifié, c'est-à-dire sans aucune référence par rapport aux réalisations des firmes dans le même secteur.

[491] La multitude de poste de direction répond à la logique de croisement dans la réaffectation du personnel dirigeant.

[492] L'adhésion ne se posait pas en termes d'acceptation des objectifs et des normes organisationnelles de l'entreprise publique, mais en termes d'adhésion à l'idéologie dominante.

[493] Les entreprises sont soumises à des logiques de contrôle par les résultats. Les dirigeants des firmes étatiques pouvaient se permettre un gonflement de leurs résultats exprimés en termes quantitatifs. Ils pourraient ainsi s'inscrire dans les objectifs planifiés sans pourtant être dans les conditions d'efficience requises.

[494] La performance est une notion qui englobe les deux notions d'efficacité et d'efficience. Or, dans une économie administrée, les ressources sont estimées en dehors de leurs valeurs marchandes.

Les évolutions significatives de la demande, anticipées par le planificateur, ne sont pas en correspondance avec les contraintes d'efficacité auxquelles sont soumises les entreprises. Autrement dit, le raisonnement en termes d'efficacité et les lignes d'action de nature productiviste empruntées par le planificateur supposent une stabilité environnementale. Tabler sur des changements qualitatifs de la demande suppose donc de se libérer des représentations hermétiques de l'environnement tout en orientant cette question d'efficacité vers l'extérieur. En effet, admettre « une évolution vers des produits de plus en plus élaborés » et camper sur une vision fixiste contredit les raisonnements en termes de flexibilité en faisant du coup le lit au marché informel. Les segments fonctionnant sur des produits de grande valeur n'étaient pas structurellement en correspondance avec les systèmes d'offre dés entreprises étatiques. La rigidité des systèmes de perception des consommateurs et les difficultés d'un changement stratégique sur des marchés structurés induisent des passages à la concurrence, celle que leur livrent les agents du commerce de l'importation[495]. Le durcissement des rapports entre les deux espaces était tel que les autorités du Plan ont été obligées d'admettre, du moins implicitement, l'hypothèse de homogénéité du comportement du consommateur algérien. En effet, l'isolement de la fonction commerciale, pour en faire un domaine entrepreneurial à part, met le planificateur dans une situation paradoxale. Il est tout de même difficile d'espérer résoudre la contrainte de la disponibilité des produits, qu'il ambitionnait à travers la séparation fonctionnelle entre les activités de production et de commercialisation, à l'heure où il cherchait à offrir des produits de grande valeur.

Le maintien et l'élargissement du cadre institutionnel d'organisation des pratiques entrepreneuriales ont limité sérieusement la portée des changements entrepris durant cette période. La gouvernance entrepreneuriale n'est pas orientée dans ses mécanismes pour la maitrise des processus de création de valeur ou des métiers entrepreneuriaux, mais être au service du populisme d'un Etat rentier. Elle est une forme substitutive à tout autre pouvoir économique, celui, par exemple, qui lui serait politiquement et idéologiquement subversif. Le secteur public n'est pas constitué et n'a pas su devenir prédominant pour servir à juste titre les intérêts entrepreneuriaux du pays, mais pour fournir une base matérielle et opératoire à la logique populiste[496].

---

[495] L'archétype made in est un effet d'image de marque enraciné dans les systèmes de représentation et d'appréciation du consommateur local. Cette ancrage continue de produire ses effets malgré la supériorité de performance de certains produits (plastique, sidérurgique, …)

[496] Le plan quinquennal 1980- 1984, p.15.

En effet, la gouvernance entrepreneuriale n'a pas de logique propre dans un contexte où l'économie n'est pas autonome du champ politique. Dans ces conditions, le champ entrepreneurial ne pouvait être qu'un espace de construction sociale de la vision politique dominante. L'Etat peut se passer des actes de construction sociale de ce champ, car le monde entrepreneurial, auquel il est venu en remplaçant, n'est pas séparé de lui. Il en est ainsi, car l'entreprise étatique n'est pas un processus autonome, c'est-à-dire qui agit et qui réagit selon les données qui lui sont intrinsèques, mais un processus qui est à la merci d'un management étatique centralisé, autoritaire et directif. Vu d'un autre angle, l'entrepreneuriat étatique est choisi et géré par un Etat ombrageux, qui, faute de ne pas trouver ailleurs ou autrement les moyens de sa pérennité, pour désamorcer la formation de foyers de tensions ou d'hostilités anticipés, il transforma l'entreprise en un lieu d'exécution de ses directives. Le mécontentement populaire, le capital privé, le partenariat avec les étrangers,…, sont les différentes menaces et hostilités qui ont hanté l'esprit des dirigeants du pays.

Les restructurations n'ont pas dérogé à l'ordre entrepreneurial qui les a précédées. Le choix du vecteur d'intégration dans l'industrialisation des espaces masque les problèmes d'ancrage territorial des processus entrepreneuriaux planifiés. La maitrise des technologies transférées était d'un point de vue spatial mitigée, ceci non seulement parce que l'industrialisation a noirci la matrice des dépendances vis-à-vis des différents marchés extérieurs, mais aussi à figer les actes entrepreneuriaux fondateurs. Les espaces n'ont pas capitalisé des processus d'apprentissage pour être à la source de trajectoires propres. Les bifurcations ou les mouvements stratégiques d'intégration sont le produit cumulatif d'effets d'apprentissage. Or, les espaces sont dispensés de ces mouvements entrepreneuriaux. Les problématiques d'apprentissage n'étaient pas inscrites dans le champ de vision ou des préoccupations des autorités du Plan. Les questions de maitrise technologique lui étaient tellement étrangères qu'elles leur substituaient celle de l'emploi et de renouvellement[497]. En effet, ces questions de maîtrise s'en trouvaient escamoter par les considérations comptables

[497] Cette vision statique du fonctionnement des processus entrepreneuriaux est le propre de l'économie planifiée. La dynamique ne réside pas dans l'évolution dans la maitrise des processus entrepreneuriaux, c'est-à-dire ce stade à partir duquel il peut rentrer dans des activités fonctionnant sur des compétences acquise durant sa trajectoire. La dynamique est la transformation d'un espace entrepreneurial préexistant, qui dans notre cas se limite à l'acquisition de technologies nouvelles et la réussite de leur utilisation selon les limites quantitatives du Plan. La dynamique spatiale de l'entrepreneuriat étatique est l'effet d'un saupoudrage du territoire national en unités industrielles importées. L'apprentissage dans l'entrepreneuriat étatique est vidé de son sens pour prendre la forme d'un emploi réussi d'un montage d'un ensemble de technologies acquises sur le marché extérieur.

du Plan. Les processus d'accumulation n'ont pas seulement une signification comptable. Ils sont eux-mêmes supportés par des processus entrepreneuriaux. L'accumulation n'est pas le simple effet de l'augmentation du stock du parc industriel national ou de son renouvellement. Celle-ci prend les caractéristiques d'un processus entrepreneurial lorsqu'elle se réalise sur la base de capacités qui lui sont préexistantes ou potentielles et qui naissent de ces relations prolongées avec un métier et des espaces partenariaux.

La question de maitrise (organisationnelle, technologique,…) est une question hors champ de vision des concepteurs des nouvelles orientations. La remise en cause des choix d'industrialisation était, comme on le sait, sciemment élaborée pour se situer en alternative aux logiques entrepreneuriales établies. En d'autres termes, la problématique de l'industrialisation ne consistait pas à définir des lignes d'action pour la réhabilitation et le développement des portefeuilles de métiers inscrits dans l'histoire entrepreneuriale du pays. L'industrialisation outrancière en a autant détruit et obstrué qu'elle en a construit et réinventé[498]. Cela signifie que les concepteurs des nouvelles orientations n'ont pas été jusqu'à remettre en cause les principes directeurs qui était à la base de l'industrialisation. Ils se sont contentés d'une critique interne pour aboutir à ce qui peut être qualifié d'un remue-ménage translatif dans les structures entrepreneuriales qui y sont issues.

Au-delà de ces mises en question suscitées par la politique d'industrialisation, il y avait cette ambition à diffuser un nouvel ethos entrepreneurial dans l'économie et la société. Le nouvel ordre entrepreneurial supposait aussi des changements d'ordre dispositionnels, par le remodelage des systèmes de croyances et de perception (de mentalités selon les structures du langage qui a accompagné la diffusion du modèle d'industrialisation) qui étaient aux fondements de l'industrialisation. Par ce désenchantement, on invitait les agents à réaliser leur mue, à convertir leurs routines conformément aux règles de la détermination marchande (réalisation des surplus, rationaliser les usages qu'on fait des ressources, honorer ses engagements financiers,…). Or, ceci ne sied pas à l'ordre économique planifié. Pour les défenseurs du nouvel ordre post-industrialisation, le problème était dans la réalité de prédisposer le monde visé (les syndicats, le parti et autres agents réfractaires) à des fins de légitimation des nouvelles orientations.

Ce désenchantement consistait aussi à opposer aux principes de vision et de division, selon les termes de Pierre BOURDIEU, qui étaient à la base de la

[498] Sur l'effet de l'industrialisation sur les métiers traditionnels, voir Mohamed DAHMANI, Economie et société en Grande Kabylie, éd. OPU, Alger, 1987.

reconnaissance sociale de l'industrialisation, de nouveaux principes d'appréciation et de conduites effectifs, tels qu'ils se déduisaient de la nouvelle vision économique. A l'entrepreneuriat volumique des années 1970, on opposait un entrepreneuriat en miniature. En même temps, les sources d'accumulation de profits de distinction changent. Les consécrations entrepreneuriales du pouvoir politique ne sont plus les mêmes avec celles du pouvoir des « industrialistes » : celles-ci s'accordent désormais à des réalisations en dehors de l'espace industriel. Le projet du secteur improductif (la construction d'un barrage, d'une autoroute, la construction d'un monument,…) est notoirement le pus productif d'effets de distinction. Mettre ces consécrations hors de l'espace industriel était en quelque sorte une condition de réussite de l'élargissement de l'espace entrepreneurial[499].

Les défenseurs, qui ont fait que certains modes entrepreneuriaux sont rejetés et d'autres reconnus, parce qu'ils concordaient avec le nouveau entrepreneuriat étatique, étaient en position défensive, en justifiant les nouveaux rôles entrepreneuriaux de l'Etat, et en position offensive, en ne trouvant de moyens de justification de nouvelles orientations entrepreneuriales étatiques que dans le discrédit de la stratégie d'industrialisation.

L'Etat entrepreneur est aussi la transposition du modèle self-made-man. A ce niveau, les transformations qu'on voulait réaliser répondaient aussi à la volonté de doter le pays d'une autonomie entrepreneuriale. Cette dernière consisterait à proportionner les ambitions des acteurs selon les capacités ou les ressources locales et à trouver d'autres voies de création de richesses. D'ailleurs, le redimensionnement des investissements, l'abandon de projets et la limitation des engagements étatiques dans le secteur des hydrocarbures s'inscrivaient dans cette logique d'autopropulsion. Mais, le « compter sur soi » et l' « après pétrole », qui étaient d'un usage récurrent dans les discours officiels, ne se voulaient pas des états dispositionnels participant à la diffusion de règles d'un nouvel éthos. En premier lieu, parce que le modèle self-made-man ne fonctionne pas avec un entrepreneuriat tout étatique[500]. Faire de L'Etat l'artisan de la réussite entrepreneuriale du pays est du point de vue du fonctionnement des métiers ou des processus de création de valeur une élucubration. En second lieu, l'autonomie dont on parle se construit parallèlement à la maitrise des métiers par des agents au niveau décentralisé. En troisième lieu, le

[499] La période de l'industrialisation était la période faste de l'Algérie indépendante. La décennie 1980 était baptisée « décennie noire ».

[500] L'Etat ne peut pas avoir la maîtrise d'un sens de jeu entrepreneurial. Celui-ci ne joue pas, il fait jouer les structures entrepreneuriales dans le sens souhaité.

« compter sur soi » a un contenu spécifiquement cognitif qu'on voit mal comment il peut s'articuler avec des politiques qui ne s'inscrivent pas dans l'histoire entrepreneuriale du pays. En fin, l'espace industriel n'est pas en mesure de prendre les directions qui lui sont tracées, car, comme le souligne Hocine BENISSAD, il « possède une structure des immobilisations déséquilibrées au profit de l'industrie lourde »[501].

En somme, la nouvelle politique entrepreneuriale se voulait une réponse s'accommandant avec le nouveau cadre contextuel et surtout une volonté pour dépasser les éléments du diagnostic établi sur la stratégie d'industrialisation. Mais, le maintien du cadre dirigiste et la crise en moyens de paiement extérieurs vont constituer les principaux facteurs qui vont mettre en échec le schéma entrepreneurial des années 80.

B. L'ENTREPRENEURIAT ETATIQUE A L'AUNE DE LA TRANSITION MARCHANDE

Les réformes opérées à partir de la fin des années 1980 étaient dans le dessin orientées vers la mise en place d'un nouveau cadre d'exercice entrepreneurial. Leur cadre contextuel d'insertion était marqué par l'aggravation de la situation des paiements extérieurs du pays, du durcissement des contraintes de financement interne à l'Etat et aux entreprises et l'apparition de facteurs qui vont précipiter la crise des processus entrepreneuriaux (découverts bancaires, chute des capacités de production, détérioration des capitaux technologiques,…). En effet, la baisse du prix du baril du pétrole en 1986 et la montée du service de la dette vont mettre à mal le pays dont les besoins de l'économie et de la société et dont la solvabilité sont exagérément tributaires des revenus pétroliers. Le volontarisme économique et le populisme caractérisant jusqu'à alors le régime rentier perdent leur capacité manœuvrière. Les revirements conjoncturels les ont trahis jusqu'à montrer non seulement leurs propres limites mais les retournements en termes de conséquences sociales, économiques qui sont vécues comme des effets de boomerang par le pays. Sur le plan des idéaux, les réformes vont trouver en interne leurs forces de prédilection[502]. Bien que les prémisses de changement idéologique soient visibles dans les transformations entamées au début des années 1980, il fallait attendre la crise de 1986 pour voir, à un rythme accéléré, les tendances vers l'ouverture

[501]Hocine BENISSAD, op. cit. p.12. Les concepteurs du nouveau schéma entrepreneurial ont minimisé les effets des irréversibilités des engagements entrepreneuriaux de la politique d'industrialisation. Ce qui amène Hocine BENISSAD à se demander s'il est « opportun d'abandonner brutalement le processus d'industrialisation au risque de déstructurer le système productif ?».

[502] Les réformes sont vécues comme une autre variante d' « un changement dans la continuité ». La rupture attendue n'a pas eu lieu.

économique. Le contexte de ce qui allait être une rupture systémique a été suivi par l'apparition de nouveaux acteurs sur la scène économique, sociale et politique (partis politiques, syndicats patronaux et des travailleurs, de nouveaux médias,…).

La mise en place d'un cadre marchand d'exercice entrepreneurial fait partie d'une entreprise globale de transformations entamées à la fin des années (19)80-début des années(19)90[503]. Les mesures d'édification de ce nouvel ordre économique, dont les prémisses sont observées antérieurement avec le lancement des processus de restructuration, consistaient à provoquer des mutations comportementales à l'intérieur de l'espace économique et social. Sur ce plan, une observation est nécessaire pour comprendre que la signature du PAS (Plan d'Ajustement Structurel) a été précédée par une série de mesures entreprises pour instituer des rapports marchands dans l'économie (la soumission des entreprises d'Etat à la règle de remboursement des crédits,…)[504] et consacrer la liberté d'initiative ou d'entreprendre.

Les transformations dans les règles de conduite des agents entrepreneuriaux ou économiques, d'une façon plus large, est une orchestration pour obtenir d'eux qu'ils fonctionnent selon les règles de la détermination marchande. Elles consistaient, en premier lieu, à introduire de nouveaux rapports entre l'Etat et les entreprises, entre les entreprises et les banques publiques et, en fin, entre les entreprises elles-mêmes. Autrement dit, il fallait les discipliner en les insérant dans un environnement marchand. En second lieu, des restructurations sont nécessaires pour assurer aux entreprises étatiques des chances de succès dans cet ordre marchand. Mais, un ordre marchand tel qu'il soit est-il en mesure et à lui seul de mettre l'économie dans l'optimalité ? L'espace entrepreneurial retrouverait-il des niveaux d'efficience supérieurs par le seul fait de la substitution du Plan par le Marché ? Dans l'expérience algérienne, la mise en place de l'ordre marchand n'a pas été orientée vers la construction de rapports concurrentiels dans les différents marchés de l'économie. En d'autres termes, l'introduction du nouvel ordre de régulation de l'économie n'a pas été accompagné, ni précédé par des mesures de transformations au niveau de la structure de l'espace entrepreneurial.

[503] L'institution du multipartisme et la reconnaissance des libertés syndicales par la constitution de 1989, les ruptures introduites par la loi 90/10 relative à la monnaie et au crédit (autonomie de l'Institut d'Emission, l'ouverture au capital étranger, l'institution de la règle de remboursabilité du crédit,…), étaient parmi les mesures entreprises après les événements d'octobre de 1988. La nature systémique de la transition tient au fait qu'il devait y avoir des changements qui vont affecter tous les domaines des activités sociales (politiques, économiques,…).

[504] Le PAS était de nature à rendre les réformes irréversibles.

Les mesures entreprises pour asseoir les conditions d'un fonctionnement marchand de l'espace économique peuvent être classées en trois catégories : celles dont l'objet est d'obliger les agents et les entreprises à fonctionner selon les règles de gestion privée, celles visant des ajustements pour permettre aux entreprises de fonctionner selon des conditions d'efficacité et d'efficience et, enfin, les mesures visant la mise sous tension des marchés pour laisser se développer des rapports concurrentiels dans l'économie. Ces transformations comportementales ont supposé l'établissement d'un ordre de régulation par un effort de libéralisation des prix, des relations de travail et du commerce extérieur.

Les transformations dans les comportements entrepreneuriaux et managériaux ont comme premier objectif la soumission des entreprises étatiques à une discipline financière. On peut les présenter comme suit :

- **La capitalisation des entreprises nationales**. La refonde du cadre juridique régissant la gestion des capitaux étatiques est décisive en ce qu'elle soumit ces entreprises à des règles de commercialité (la mise en faillite est maintenant possible. Elle est annoncée par la loi 88-01, portant loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques, et précisée nettement par le décret 93-08 portant code des investissements). Avant qu'une loi sur la privatisation ne soit mise en place, les textes sur l'autonomie conféraient déjà aux EPE (les Entreprises Publiques Economiques) la possibilité de cession d'actifs en même temps qu'ils leur laissaient toute la lassitude dans la gestion des opérations affectant leur haut du bilan (fusions, scissions,...). C'est dire que la décentralisation de la fonction entrepreneuriale ne pouvait s'imaginait sans l'introduction du principe de la fixité du capital social des entreprises. Cette fixité devait jouer un rôle moteur dans la détermination des rapports de confiance en particulier avec les banques, c'est-à-dire pour rétablir les capacités d'endettement des entreprises.

- **L'institution de la règle de remboursabilité des crédits.** Les financements bancaires sont désormais tributaires d'exigences classiques de rentabilité et de solvabilité. Mettre fin à une prise en charge étatique des dettes du secteur public supposerait des assainissements financiers préalables des entreprises étatiques. Cette transformation des rapports entre l'Etat propriétaire et ces dernières réhabilite la fonction entrepreneuriale des entreprises en conditionnant son accomplissement par leur soumission à la contrainte de la détermination marchande. Les montages financiers bancaires doivent servir d'appui à l'investissement entrepreneurial des EPE. Le crédit bancaire doit

s'interpréter comme un pouvoir d'achat entrepreneurial nécessité par la recherche d'une croissance multiforme (interne, externe,…) et multidirectionnelle (verticale, horizontale, diversifiée,…).

- **La réintroduction de la contrainte de surplus**. Le recentrage de la fonction objectif sur la recherche d'un profit avait amené le réformateur à abandonner la séparation entre la fonction de production et la fonction de distribution, introduite par la restructuration de 1982. Par la soumission à cette contrainte, on reconnaît la logique spécifique des espaces entrepreneuriaux et marchands et on consacre un rôle transcendantal à l'ordre marchand. Les processus d'accumulation n'ont pas d'existence propre sans la séparation entre la propriété de l'entreprise et la propriété étatique. La reproduction et les transformations entrepreneuriales sont portées et induites par le portefeuille de ressources et leurs modes de rémunération.

- **La soumission à une discipline marchande dans des rapports partenariaux**. Les pratiques intrapreneuriales (les marchés entre les unités ou les filiales des EPE) doivent obéir à des prix de cession internes pour lutter contre les conduites laxistes et les pratiques altruistes qui empêchaient la localisation des facteurs de performance ou de contre- performance à l'intérieur de la grande firme étatique.

- **L'introduction de règles de gestion privée dans le fonctionnement des EPE.** La réhabilitation de la firme étatique dans sa fonction de management entrepreneurial vise l'introduction d'instruments qui sont considérés jusqu'ici comme le seul apanage des firmes capitalistes. La maitrise de leur situation au niveau des coûts, l'amélioration de leur efficience productive, la maitrise de leurs processus de création de valeur, la gestion de leurs différents rapports marchands,…, suppose des marges de liberté ou de manœuvre, c'est-à-dire l'endogénéisation de la fonction de management. Or, cette rupture avec la suprématie du modèle de la planification centralisée et impérative suppose, d'une part, des transformations dans les idéaux du personnel politique dans le champ du pouvoir et, d'autre part, du temps pour se libérer des types de conduites imprimées par l'ancien système et ancrées dans l'histoire des firmes.

La transformation des règles de conduite des agents ou des entreprises par la diffusion ou tout le moins l'inculcation de dispositions financières ne suffisait pas à

mettre les entreprises dans la capacité de rentrer dans les jeux marchands. Cela supposait, pour le réformateur, des mesures préalables d'amélioration de leur efficacité et leur efficience. Réinvestir la firme étatique d'une mission d'efficacité suppose :

- **Une rupture avec le volontarisme entrepreneurial et managérial de l'Etat.** Mettre fin au volontarisme économique et aux interférences de l'Etat propriétaire dans le fonctionnement des EPE suppose, pour le réformateur, la création de structures qui vont s'interposer entre le pouvoir politique et la firme étatique (fonds de participation, holding,…)[505]. Le mode de fixation des objectifs, la délimitation de champs d'accumulation et les choix entrepreneuriaux sont du domaine des équipes directoriales (conseil d'administration,…), c'est-à-dire que les fonds de participation auront une mission strictement financière (la gestion du portefeuille d'actions par la participation dans le capital des autres EPE,…).
- **Un recentrage de la fonction objectif de l'entreprise publique.** Inverser l'ordre des primats entre les dimensions productives et les dimensions financières revient à obtenir des entreprises la poursuite d'un objectif unique. Lorsque la finalisation des processus entrepreneuriaux et le façonnement des mécanismes d'incitation sont exogènes au contexte organisationnel, il est difficile de provoquer des comportements cohérents avec les objectifs poursuivis. Passer d'une culture d'entreprise à dominante technique à une autre culture qui serait fortement structurée autour de dispositions financières est un processus d'apprentissage long et difficile.
- **Une reconfiguration du portefeuille de ressources de l'entreprise publique.** Pour retrouver leur efficience, les ressources entrepreneuriales doivent être réunies et engagés dans un processus entrepreneurial uniforme. La solution retenue par le réformateur était en effet de remettre en cause la séparation entre la fonction de production et la fonction de commercialisation introduite par la restructuration de 1982. Les missions d'efficacité et d'efficience ainsi que les logiques d'accumulation en économie marchande s'assument dans le cadre d'une structure d'un portefeuille qui combine toutes les ressources efficientes du point de vue entrepreneurial (les ressources productives, commerciales, financières,…).

[505] Loi n°88-03 du 12 janvier 1988 relative aux fonds de participation. La création des fonds de participation est venue remédier à un problème auquel la bureaucratie étatique s'est retrouvée dépasser. Les interpénétrations entre les différents secteurs (le secteur de la santé opère par exemple à l'intérieur d'un périmètre qui dépasse naturellement son champ d'intervention pour assurer sa présence dans les secteurs de l'économie).

- **L'endogénéisation des processus d'allocation et de réallocation des ressources.** La soumission des EPE à des contraintes d'efficacité suppose aussi de délaisser à celles-ci la question de l'allocation des ressources, comme par exemple la possibilité d'opérer des investissements de création, mais aussi de leur réallocation. La reconnaissance de la vente d'actifs, que lui attribue la loi 88-01, est permissive du point de vue de la réorientation des ressources provenant d'opération de cession d'actif vers les segments stratégiques de l'EPE. En somme, le législateur voulait lui réserver une initiative entrepreneuriale lorsqu'il lui accorde la possibilité de contenir ses engagements entrepreneuriaux ou ses investissements dans les limites du champ d'intervention couvert par son objet social.

L'autre dimension de la performance de la firme publique, recherchée par le réformateur, est l'amélioration de l'efficience productive des firmes étatiques. Les mesures d'ajustement vont avoir des effets au niveau des ressources humaines et des portefeuilles d'activités des EPE. Tout semble découler d'un constat qui fait état de l'existence de ressources entrepreneuriales oisives (la non capitalisation des apprentissages, des bases techniques témoignant de l'obsolescence des équipements, des ressources humaines aux compétences inadéquates,…), de processus entrepreneuriaux fonctionnant au prix de slacks organisationnels insupportables pour les firmes d'Etat (les effectifs pléthoriques, des consommations productives excessives, des valeurs créées sans rapport avec les exigences des différents marchés,…), d'activités non créatrices de valeur (les activités sans rapport avec les processus entrepreneuriaux).

Le nouveau cadre institutionnel d'organisation des pratiques entrepreneuriales et managériales des entreprises étatiques se voulait être au dépassement des discriminations entre les entreprises ou entre les agents entrepreneuriaux de l'économie. L'ordre marchand préside à la régulation des comportements sans distinctions et sans discriminations des rapports de propriété. Mais, la démarche était globalement centrée sur les entreprises publiques.

En effet, l'ordre marchand allait être imposé dans une économie marquée par la prépondérance du secteur public. La problématique des réformes était alors de concentrer les efforts en mettant en chantier des transformations dans les sphères productives publiques. Le monde entrepreneurial privé n'y occupait pas une place équivalente. L'effort de réforme qui lui était consacré était de ce point de vue marginal. En dehors de la levée des entraves et des différentes restrictions auxquelles il est soumis jusqu'ici, aucun autre cadre référentiel ne soit donné en objet pour

laisser comprendre qu'il est concerné par ces transformations. En fait, tout se passait comme si celui-ci n'était pas un élément problématique dans cette quête de mise en place de l'ordre marchand. Elle était implicitement une chose acquise au processus des réformes. Or, et comme l'enseigne l'histoire entrepreneuriale du pays, l'espace économique et social n'avait pas connu des évolutions qui seraient inclinés pour favoriser la formation de potentialités entrepreneuriales en dehors du secteur public. La transition à l'économie de marché va s'opérer à partir d'un système presque exclusivement tourné vers le développement de capacités entrepreneuriales étatiques.

En outre, l'établissement d'un ordre marchand ne participait pas d'une problématique de redynamisation ou de récréation de dynamiques entrepreneuriales dans l'économie. Les changements institutionnels obéissaient simplement à une logique d'ajustement des comportements ou de soumission des agents ou des entreprises à un ordre de régulation marchande. Les préoccupations essentielles du réformateur étaient de les mettre sous l'emprise d'une détermination marchande. Plus précisément, l'ordre marchand se présente comme une donnée dans ce processus de réformes. Celui-ci finira à s'installer de lui-même en dehors de tout effort de construction étatique ou sociale. Ce qui fonctionnait selon une logique à un certain temps, peut l'être dans une autre logique dans un autre temps. L'ordre marchand s'analyse comme un ordre transcendantal s'établissant naturellement sans interférences et sans contraintes spatio-temporelles. Les contraintes dispositionnelles, les conditionnements sociaux et économiques qui pèsent à ce niveau d'évolution des forces entrepreneuriales du pays et les spécificités de l'espace entrepreneurial national ne conditionnent pas les réussites entrepreneuriales dans cette logique de fonctionnement marchand.

La transition ne s'intégrait pas dans une problématique de développement de processus de croissance compétitive dans les différents secteurs de l'économie. Elle n'était pas résolument orientée vers le développement de rapports concurrentiels et compétitifs sur l'espace marchand ou entrepreneurial. Et elle n'était pas au point d'inverser les rapports de l'économie avec l'extérieur. La confusion entre les deux types de rapports et l'absence de toute référence à la mondialisation des marchés sont les raisons révélatrices à ce sujet. L'ordre marchand n'institue pas de nouveaux rapports entre les agents entrepreneuriaux public et privé.

La transition n'a pas été envisagée pour rompre avec l'économie rentière. L'ordre marchand va s'installer sans remettre en cause la logique de fonctionnement de l'espace entrepreneurial national, de l'Etat et de la société. Ces différents espaces,

et en l'absence de logique de reproduction et d'accumulation propre, fonctionnent, selon Houari ADDI, de l'extérieur. Or, la formation de systèmes dispositionnels compatibles avec les exigences de la régulation marchande ne serait effective sans une autonomie du champ économique du champ politique, sans autonomie des acteurs en charge du management entrepreneurial et sans rupture avec la logique rentière de l'économie.

L'ordre marchand n'a pas été conçu pour reconfigurer l'espace entrepreneurial national. Les processus entrepreneuriaux ont suffisamment d'inertie pour connaître des changements qualitatifs. La structure de la distribution des capitaux dans l'économie n'a pas été influencée par les différentes politiques menées depuis l'indépendance du pays. Et, de surcroit, sa reproduction s'accomplit au prix de déperditions multiformes : déstructuration de processus entrepreneuriaux (cumul de gaspillages en l'absence de maitrise technologique et organisationnelle, chute des capacités productives, abandon de projets,…). La mise en perspective historique de l'évolution de l'espace entrepreneurial national fait apparaître des permanences structurelles dans les orientations et la structure de distribution des capitaux de l'économie. Il ne s'agit pas seulement de la reproduction de sa structure, puisque les processus vont subir des à-coups, des déviations de trajectoires, des coups d'arrêts définitifs, des reculs sur les marchés des entreprises publiques,…

SECTION 02. L'ENTREPRENEURIAT PRIVE : UNE MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE

Des écrits plus au moins tendancieux, plus au moins proches de courants théoriques ont intégré dans leurs préoccupations la question de l'entrepreneuriat privé. Les problématiques choisies, les visions explorées et les outils déployés pour aborder la question souffrent de problèmes épistémologiques, de contextualisation et de conceptualisation[506]. Les discours officiels et les cadres référentiels théoriques qui représentaient leur base d'inspiration ou de ressourcements ont émaillé la plupart des travaux qui lui sont consacrés. Ces derniers ont fait l'économie des mises en question des argumentaires et vont jusqu'à réutiliser des matériaux empiriques pour des justifications des positionnements de leurs recherches. Le développement qui serait porté par des forces entrepreneuriales privées, et qui tolère, pour ses besoins, les expressions entrepreneuriales fondées sur des capitaux d'expérience (logiques entrepreneuriales artisanales) est sacrifié sur l'autel de considérations idéologiques que théoriques, combien même historiquement situées, avant d'être

[506] Les travaux consacrés exclusivement au secteur privé sont vraiment très rares, en dehors de quelques exceptions, comme témoigne la thèse de Djillali LYEBES,

clairement rejetées. On peut rappeler ces considérations référentielles dans l'ordre qui suit :

- Le sous-développement est entretenu par des rapports de propriété privée ;
- L'indépendance économique est incompatible avec toute implication d'agents entrepreneuriaux privés ;
- Les logiques entrepreneuriales privées peuvent influencer ou s'accaparer des décisions politiques ;
- La décolonisation passe par l'industrialisation de l'économie.

L'espace entrepreneurial national est, en dépit de tous les ostracismes et les dénégations vécues par le capital privé, un espace laissant entrevoir une coexistence de deux secteurs : le secteur public et le secteur privé. Qu'on y voit une configuration où le secteur privé n'est qu'une frange d'un espace prédominé par le secteur public ou, inversement, une configuration dominée par les capitaux de propriété publique avec un capital privé d'appoint. Dans un sens ou dans l'autre, l'espace entrepreneurial national était, à tout les temps et irréductiblement, un espace dual[507]. Etudier cette singularité est l'objet qu'on se donne ici pour échapper aux biais idéologiques véhiculés par une littérature tendancieuse où l'entrepreneuriat privé est voué aux gémonies reflétés par les idéaux et les discours officiels et les analyses de justifications faites à partir de positions dans le champ scientifique.

SOUS-SECTION 01. L'ANALYSE HISTORIQUE DU CAPITAL ENTREPRENEURIAL PRIVE

L'analyse historique des conditions de fonctionnement du capital entrepreneurial dans ses différentes formes d'expression (agricole, industriel, artisanal, commercial,…) répond à un questionnement fondamental : quel rapport peut-on établir entre les deux cadres d'exercice entrepreneurial qu'avait connus l'économie du pays avant et après son indépendance ? Le traitement de la question pose immédiatement un problème d'ordre théorique, quant à l'utilisation d'une base conceptuelle plus récente (l'analyse entrepreneuriale n'est pas à ce stade qu'un domaine inachevé, en plein développement) et un problème d'ordre empirique (l'analyse basée sur des documents historiquement situés nous encoure le risque de l'insuffisance des données et de la difficulté à saisir les structures sociales et économiques dans lesquelles sont immergées les forces entrepreneuriales qu'on veut justement placer sous nos opérations de recherche). Il s'agit de faire ici l'histoire

[507] Voir sur ce point Mohamed Elhocine BENISSAD, Economie du développement de l'Algérie. Sous-développement et socialisme, éd. OPU, Alger, et Economica, Paris, 1979.

entrepreneuriale du pays. Ceci dit, beaucoup de travaux ont été réalisés sur l'histoire économique du pays, mais rares sont les moments où les problématiques construites dans cette perspective abordent le cœur de la question : les logiques de fonctionnement et d'évolution à travers les temps des forces entrepreneuriales. S'ils ne faisaient pas dans la dénonciation, ce qui arrive lorsqu'on ne fait pas preuve de distanciation, selon les termes de N. ELIAS, les travaux font usage de matériaux conceptuels et empiriques avec quoi ils ne pourraient qu'esquiver la question entrepreneuriale. Pour notre part, la perspective historique n'a pas seulement pour objet de reconstituer la genèse du capital entrepreneurial privé, mais de repérer des permanences structurelles, seuls à nous fournir des enseignements suffisants sur l'état actuel du développement de la configuration entrepreneuriale nationale.

A. L'HERITAGE ENTREPRENEURIAL COLONIAL

L'analyse des processus entrepreneuriaux privés, qui ont pris leurs racines dans la période coloniale, est à reconquérir. Les travaux consentis à l'histoire de ces processus ont souvent entretenu une confusion dans l'analyse des mutations et des formes entrepreneuriales sur lesquelles elles ont exercé des effets de remodelage. La construction d'une base entrepreneuriale nationale était pourtant rendue possible par la réappropriation étatique des processus pris en charge par des agents privés de la période coloniale. Le capital privé industriel à considérer n'est autre que celui-là même qui a survécu à cette vaste entreprise de réappropriation qui a concerné aussi bien les entreprises dont la propriété revenait à des agents français et à des agents algériens[508]. Ce sont ces catégories de logiques entrepreneuriales héritées qu'il faut placer sous les opérations de recherche[509]. Mais, il faut pour cela une histoire à rebours pour découvrir des logiques spécifiques dans les temps des industries d'art algériennes et des pratiques commerciales distinctives.

Du point de vue de l'ethos entrepreneurial, les agents au capital privé ne forment pas, aux yeux de certains auteurs, une « bourgeoisie industrielle ». Pour Djillali LIABES, « les entreprises industrielles, propriété des algériens, sont trop peu nombreuses, de dimensions trop modestes et technologiquement dispersées, pour avoir un quelconque poids dans la production industrielle […] La production industrielle contrôlée par les algériens a trop peu d'impact pour constituer la base éventuelle d'une bourgeoisie nationale »[510]. Selon les termes empruntés à l'analyse

[508]Voir Djillali LIABES, Capital privé et patrons d'industrie en Algérie 1962-1982, éd. CREA, Alger, 1984.

[509] Il s'agit pour une forte raison des entreprises privées héritées de la période coloniale qui ont survécu malgré les mesures contraignantes qui ont été appliquées sur elles par les pouvoirs politiques successifs depuis l'indépendance du pays.

[510] Djillali LIABES, Capital privé, op.cit. p.91.

d'inspiration marxiste, les entrepreneurs issus de la période coloniale ont une fonction d'investissement qu'on peut observer dans une phase d'accumulation primitive du capital[511]. Les agents placés à ces états dispositionnels seraient contraints à réaffirmer leur appartenance en réorientant leurs ressources vers les domaines qui les avaient vus naître. En d'autres termes, les mouvements verticaux d'intégration sont voués à l'échec, que leur imposent les resserrements des systèmes de dispositions dédiés aux activités de commerce. Ceci conduit les auteurs à conclure sur l'existence d'un désajustement avec les exigences d'un développement national, qui tiendrait, selon le pouvoir politique, toutes ses promesses lorsqu'il aura pris son point de départ dans l'industrie. L'analyse est subordonnée à un vœu reflété par la vision dominante de l'époque et selon lequel un processus de développement capable de répondre aux défis, également de l'époque, ne serait que l'émanation de l'Etat.

La perspective historique, que semblaient privilégier les auteurs qui ont eu à conclure sur ce désajustement dispositionnel, est dans une certaine mesure fluctuante et faisant glisser un raccourci. En effet, on ne reconnait pas au capital privé des temps historiques de constitution d'un potentiel entrepreneurial dans sa forme simple ou élargie[512]. Les pratiques entrepreneuriales des agents privés sont portées par des systèmes dispositionnels dont la structure est jugée par les distances qui la séparent de la structure des aptitudes maitrisées par les agents du capital industriel moderne[513]. La structure de la distribution des dispositions chez l'agent issu du monde de la période coloniale, s'est configurée avec des capitaux objectivés technologiquement en déphasage avec le niveau actuel de développement des

---

[511] Pour Djillali LIABES, « il s'agit plus d'une bourgeoisie commerciale, investissant énormément dans ces circuits commerciaux que les politiques de vente et les produits français vont contribuer à structurer durablement et élargir ; se trouvant à l'intersection de plusieurs marchés, métropolitain/intérieur, traditionnel/moderne, rural urbain, cette bourgeoisie commerçante va se développer pendant la guerre, et par une occupation systématique des créneaux, se trouvera héritière d'un marché considérable, à l'indépendance ». Idem. p.92.

[512] Si le capital privé hérité était faible, pourquoi les pouvoirs politiques ont cherché à l'écarter ou à l'affaiblir ? Pourquoi les mesures incitatives n'ont pas été appliquées pour obliger les agents entrepreneuriaux à opter pour des processus de croissance d'extension ou d'intégration ? Pourquoi des interdictions ont été faites aux montages de réseaux entrepreneuriaux, à la réalisation de diversifications entrepreneuriales ? Pourquoi limiter les engagements entrepreneuriaux dans l'économie ? Pourquoi le commerce a été de tous les temps le domaine de prédilection par excellence de l'initiative privée ?

[513] Les évolutions entrepreneuriales sont analysées à travers une mise en relation de l'espace, représenté par ces entrepreneurs d'origine coloniale, et la configuration entrepreneuriale souhaitée. Les articulations avec l'espace des consommateurs et les autres espaces comme l'espace bureaucratique, ici colonial, sont évacuées du champ d'analyse des auteurs.

sciences et des techniques. Or, la naissance d'une configuration entrepreneuriale à l'image de la vision dominante suppose la destruction des structures entrepreneuriales antérieures ou, selon les termes de Djillali LIABES, le recul de « la vieille formation sociale coloniale »[514].

La perspective historique n'a pas été envisagée sans le déplacement des regards des processus entrepreneuriaux vers les facteurs historiques explicatifs, qui ont justement conduit à leur affaiblissement et à leur amenuisement (la faiblesse des volumes de capitaux engagés, des techniques productives et commerciales utilisées,…). Faisant situer les grands moments d'émergence des processus entrepreneuriaux industriels dans les trois décennies qui ont précédé l'indépendance du pays, Abdelatif BENACHENHOU voit dans l'existence d' « un capitalisme dominé » la principale origine des effets contraignants à l'origine de cet affaiblissement[515]. Sommes-nous en droit de penser que l'entrepreneuriat privé algérien est victime d'une incompatibilité systémique indélébile, puisque celui-ci va aussi évoluer sous les mesures restrictives qui lui ont été imposées dans le système qui a commencé à prendre place après toute la période qui a suivi l'indépendance du pays ?

Au demeurant, les problèmes d'appréhension des processus entrepreneuriaux, que posent ces modes d'approche, se situent au niveau de la vision holistique qui focalise ses regards sur les déterminations qui pèsent sur les acteurs. Les agents sont mis hors champ de vision, parce qu'ils sont réduits, comme dans le structuralisme althussérien, à des épiphénomènes, c'est-à-dire à des quantités négligeables, sacrifiés sur l'autel du « raisonnement en dernière instance »[516]. Le deuxième problème réside dans la reconstitution de la configuration entrepreneuriale héritée de la période coloniale pour se demander de quelle constellation de facteurs elle a pris ses spécificités structurelles. Le dernier problème est l'analyse de la configuration entrepreneuriale qui lui a succédée en se limitant aux seuls participants que sont les agents entrepreneuriaux privés[517].

---

[514] Djillali LIABES, p.29.

[515] La perspective avancée, qui est celle envisagée par Abdelatif BENACHENHOU, comportait un biais qui consistait à montrer, tout bonnement, que les échecs dans l'établissement d'un système capitaliste plaidaient la cause de sa réversibilité.

[516] L'analyse du cadre global d'exercice entrepreneurial, lui-même une dérivée de la spécificité du système capitaliste colonial, ne doit pas se dérouler avec une mise à l'écart des processus entrepreneuriaux eux-mêmes, de leur genèse, de leurs formes et de la nature de leur fonctionnement.

[517] Nous n'allons pas revenir sur les conditions d'utilisation de l'approche en termes de configurations entrepreneuriales, qui sont pour rappel abordées dans la troisième section du chapitre II.

La configuration entrepreneuriale héritée est le produit d'un état de développement du capitalisme colonial[518]. Celui-ci avait connu un processus historique de structuration qui lui avait donné sa dimension entrepreneuriale à dominante agricole. L'espace entrepreneurial colonial va connaitre des changements dans sa structure et dans les processus qui lui ont donné forme et ceci d'une façon progressive tout au long de la période s'étalant entre 1890 et 1962. Durant cette période, deux états de développement de cet espace peuvent être distingués : si le second renvoie à la période (à partir du milieu des années trente) où il était question d'industrialiser les colonies, le premier fait apparaitre une structure où on peut identifier cinq processus entrepreneuriaux :

- Les processus entrepreneuriaux relevant de la sphère des activités artisanales,
- Les processus se situant dans les industries extractives,
- Les processus sur lesquels sont placés des agents entrepreneuriaux d'origine algérienne,
- Les processus entrepreneuriaux déployant des ressources techniques et productives exogènes au marché local (ce sont les industries européennes dans la terminologie du classement utilisée par Victor DEMONTES),
- Les processus relevant de l'entrepreneuriat commercial.

a. Les processus entrepreneuriaux patrimoniaux (artisanaux). L'entrepreneuriat artisanal est historiquement le domaine que se réservent par excellence les indigènes. Aussi, faut-il reconnaitre à ces pratiques du monde artisanal indigène d'avoir été originellement les processus structurant de l'espace entrepreneurial local. Les auteurs ont employé des termes divers pour désigner ces pratiques étrangères aux préoccupations entrepreneuriales métropolitaines[519]. Elles représentaient ce qui n'est pas généré par l'action coloniale, c'est-à-dire dépositaires d'une partie

[518] Quelles étaient les transformations dans le champ de l'économie coloniale dont les effets ont travaillé à lui donner sa forme (à la configuration entrepreneuriale héritée) ? Une telle question pose le problème de la segmentation de l'histoire économique coloniale et l'identification des grands moments constituant l'émergence de processus entrepreneuriaux. Dans Formation du sous-développement en Algérie, Abdellatif BENACHENHOU situe la période de « triomphe du capitalisme en Algérie » entre 1880 et 1830, période coïncidant avec une phase de « développement des processus d'accumulation primitive (l'expropriation de la paysannerie, la destruction de l'artisanat, le développement des formes de l'usure et de crédit). La deuxième phase durant laquelle va se façonner la configuration héritée se situe pour l'auteur et pour Djillali LIABES entre 1930 et 1962. Pour Djillali LIABES, « les trois décennies de la période coloniale (1932-1962) ont vu la mise en place d'une industrie de substitution non-protégée, soumise à la concurrence des produits français ». Cette phase est qualifiée par Abdellatif BENACHENHOU de période de crise du capitalisme colonial.

[519] « Les industries d'art indigènes » de M. MARIUS VACHON ou les « industries indigènes » de M. GSELL. Parfois, la désignation porte l'empreinte de l'origine géographique où sont développés des types de produits artisanaux : l'industrie à Tétouan de M. JOLY ou « Travail de Laine à Tlemcen » de M. BEL.

appréciable de la mémoire collective[520]. Les analyses consacrées aux « industries d'art indigènes », même si celles-ci revêtaient en grande part un caractère descriptif, se donnaient des moments pour ouvrir des discussions centrées sur les raisons de leur décadence[521].

La décadence des processus artisanaux s'engendre inévitablement au rythme de l'introduction des industries coloniales. L'ancrage de ces dernières se fait d'un poids au point de provoquer le recul des premières. La déchéance puis la décadence, qu'impose cette pénétration aux industries indigènes, peuvent d'une certaine façon s'interpréter comme une première reconfiguration de l'espace entrepreneurial local[522]. N'étant pas un simple élargissement de l'espace entrepreneurial, c'est-à-dire une simple juxtaposition de processus entrepreneuriaux, cette reconfiguration va conséquemment peser sur les processus industriels indigènes en les cantonnant dans des zones de survie. Bien entendu, cette décadence ne se résume pas à la destruction des métiers indigènes, mais à provoquer des désarticulations dans la structure globale de fonctionnement des processus entrepreneuriaux indigènes. La montée de l'industrie européenne va briser :

- Les liens entrepreneuriaux en amont des industries indigènes. L'industrie coloniale va fonctionner sur des marchés des approvisionnements qui alimentaient principalement les corporations artisanales des villes.
- Les liens entrepreneuriaux établis avec les marchés absorbant jusqu'là les productions indigènes. Le recul des corporations sur les différents marchés est le produits de pressions concurrentielles exercées par des industries fonctionnant sur des ressources entrepreneuriales (organisationnelles, techniques, productives,…) incorporant les progrès techniques européens de l'époque.
- Les fondements dispositionnels structurant les sociétés traditionnelles. Les bouleversements dans les structures de consommation indigènes vont naturellement induire des rétrécissements des marchés des produits de l'artisanat.

[520] Nous mentionnons cela à l'heure où il faut anticiper sur un résultat de cette analyse, c'est-à-dire la survivance ou la résistance de ce type d'entrepreneuriat à l'indépendance du pays.

[521] On retrouve cette préoccupation dans Victor DEMONTES, L'Algérie industrielle et commerciale, Collection du Centenaire de l'Algérie 1830-1930, éd. Librairie LAROSE, Paris, 1930, pp.43-61.

[522] Maurice WAHL, L'Algérie, éd. FELIX ALCAN Editeur, Paris, 1889.

- Les liens institutionnels structurant jusqu'ici le fonctionnement des logiques industrielles indigènes. Au surplus, notait Victor DEMONTES, ce ne fut pas seulement une question de prix qui fut à l'origine du recul industriel indigène ; ce fut aussi la désorganisation sociale du monde de travail. Les tisserands, les brodeurs, les savetiers, les orfèvres, gênés dans leur travail et d'autant plus hostiles aux nouveaux-venus que la crise dont ils souffraient avait coïncidé avec l'occupation française, se montraient plus irrités contre les européens »[523].
- Les liens de reproduction entrepreneuriale indigène. La déchéance entrepreneuriale des agents des industries indigènes est la conséquence des détériorations des réputations distinctives des reconnaissances sociales sustentées et surtout de l'absence de reconnaissance d'un Etat colonial, comme une logique de consécration de rechange[524].

L'industrie indigène, familiale ou corporative, avait subi les effets, quoique d'une façon inégale, des transformations de la configuration entrepreneuriale globale. Là où la pénétration des nouvelles dispositions sociales et économiques européennes était moins conséquente, sans doute comme ceci a été observé dans les campagnes, les pratiques entrepreneuriales indigènes continuaient à fonctionner, tant que les processus d'apprentissage sur le tas, qui leur conféraient leur force de reproduction, trouvaient leur conditions objectives et subjectives d'effectuation, tant que les besoins auxquels voulaient toujours répondre les différents objets de l'art indigène restaient à l'abri des transformations et tant que les reconnaissances sociales qui lui étaient accordées commandaient à la manière d'un aiguillon la structure de l'échelle des valeurs dans la société[525]. L'entrepreneuriat qu'on peut reconnaitre à ce monde des industriels indigènes est un entrepreneuriat symbolique impliquant un investissement en énergie sociale considérable lui valant le caractère

[523] Victor DEMONTES, op. cit. p.47. La crise des mécanismes institutionnels, sur lesquels reposaient les rapports de confiance et les régularités des pratiques de cette catégorie d'agents, apparait clairement dans la suite de l'écrit du même auteur : « l'organisation intérieure de l'atelier avec ses apprentis ou sâna, ses ouvriers ou calfat et ses patrons ou mallem ne tarda pas à tomber en désuétude parce que les liens qui attachaient les divers membres de l'atelier n'avaient plus de force légale ou coutumière française » idem.

[524] La corporation des tanneurs comptait trente-trois établissements à Constantine en 1940. En 1912, ce nombre va chuter pour atteindre six établissements. Voir BENACHENHOU p. 240.

[525] Dans les jeux des échanges matrimoniaux, une femme se voit attribuer une valeur qui n'est pas celle de sa beauté mais aussi de celle qu'elle acquiert au sein de l'espace industriel en maitrisant les métiers qui y circulent. Son insertion dans l'espace indigène est un vecteur pour obtenir des autres des distinctions en termes de reconnaissance sociale. Dans la sagesse populaire on a souvent recours à des moyens expressifs pour en reconnaitre la valeur d'une femme ingénieuse, en employant notamment l'expression : « pour chaque doigt, un métier », un savoir créatif distinct.

besogneux. Les reproductions sociales entrepreneuriales s'accordaient avec une légitimation par la reconnaissance collective. Tant que les processus marchands véhiculés par les transformations tardaient à les soumettre à leur détermination, bien qu'ils aient commencé à faire subir leur détermination sur les tenants de l'industrie corporatiste, leur pérennité restait toujours conditionnée par le cadre du fonctionnement global des industries indigènes (institutionnel, marchand, symbolique,…).

Les pratiques industrielles indigènes, qui ont résisté malgré les transformations induites durant les décennies qui ont suivi la colonisation, on les rencontre dans plusieurs types de fabrications. Les travaux de Victor DEMONTES permettent de les différencier comme suit :

- **Les industries indigènes du cuir.** L'entrepreneuriat artisanal indigène dans la transformation du cuir s'appuie sur un ressort d'un type entrepreneurial qui lui est complémentaire : c'est l'élevage, activité par laquelle s'est distinguée particulièrement toute la région de l'Afrique du Nord. Loin d'être monolithiques, les processus entrepreneuriaux ont une base technique qui articule une succession de pratiques distinctes : l'élevage, l'abatage, le tannage, l'apprêtage et la fabrication proprement dite. L'organisation productive fait ressortir des formes où la séparation entre « l'atelier et le logis », selon les termes de Max WEBER, n'est pas dans tous les cas établie. D'un point de vue spatial, la plupart des ateliers de fabrication de chaussures se concentraient dans les grandes villes, à savoir Alger, Oran et Constantine. Fonctionnant sur la base d'un outillage manuel, par opposition à l'outillage mécanique employé dans les établissements européens, ces industries, disposant encore une « main-d'œuvre habile », sont complètement tournées vers le marché intérieur dans sa variante indigène[526]. Selon les statistiques de l'Administration coloniale, « les usines du département d'Alger fabriqueraient de 1200 à 1500 paires de chaussures par jour ; les usines oranaises viendraient ensuite avec une production journalière de 600 paires »[527].
- **Les industries indigènes de la broderie.** La broderie sur cuir est une œuvre entrepreneuriale qui se sépare de la précédente industrie (de la chaussure) par l'échelle sociale des clientèles visées. Victor DEMONTES présente la broderie indigène comme une « industrie de luxe » réservée aux hommes. Les

[526] Le marché citadin demandeur de chaussures européennes fonctionne jusqu'ici sur la base des importations.

[527] Cité par V. DEMONTES, L'Algérie industrielle et commerçante, op. cit. p. 49.

processus entrepreneuriaux s'organisent pour la commercialisation d'objets très prisés, très recherchés par une clientèle qui se distinguait par le rang qu'elle tenait dans la société. Les industriels indigènes peuvent s'appuyer sur certaines techniques et sur un outillage manuel pour fabriquer des objets pour l'ornement d'une monture, des ceintures, des fourreaux de sabre, des gaines de poignards, des bretelles de fusil[528]. Ces processus cadrent avec des systèmes de perception distinguant les clients leaderships tels qu'ils se rencontraient dans cette société indigène non encore pénétrée par les valeurs européennes. Cependant, ces processus entrepreneuriaux vont s'amincir sous le poids de l'évolution des mœurs des populations indigènes, du renchérissement des matières premières et de l'effet de la révision des ambitions à la baisse, puisque les industriels indigènes vont jouer sur une possibilité de redéploiement en essayant de se rabattre sur la fabrication d'objets plus modestes. Cette sorte de différenciation par le bas consistait, pour ces industriels indigènes, à se repositionner sur un marché, dont la structure parait désormais très hétérogène, pour confectionner « des djebira ou sacoches semblables aux sabretaches de nos anciens hussards ; des tazdam ou portefeuilles arabes ; de larges ceintures de cuir pour les hommes et pour les femmes ; des étuis de pistolet, des étuis pour enfermer le Coran, des coussins et autres curiosités dont les touristes raffolent et que par suite on produit en grande quantité »[529].

- **Les industries de l'orfèvrerie indigène.** Les processus entrepreneuriaux sont structurés pour fournir deux catégories d'articles : « les articles de curiosité à l'usage des européens et des bijoux de forme spéciale pour les indigènes »[530]. Cette forme de bifurcation peut s'interpréter comme une reconfiguration de processus entrepreneuriaux indigènes qui trouva dans le monde des industriels indigènes des agents dotés de capacités dispositionnelles pour se repositionner sur leur marché. Vus de l'extérieur, ces processus ont fonctionné avec les mêmes agencements de ressources pour confectionner des objets pour servir, autres que les clients indigènes habituels, des niches composées de clients européens. Les orfèvres indigènes se replacent sur le plan de l'exercice des métiers pour occuper les deux segments de l'orfèvrerie, la

[528] Les hommes, les guerriers avaient aussi leur luxe, écrit Paul EUDEL, L'orfèvrerie algérienne et tunisienne, Topographie & Lithographie ADOLPHE JOURDANE, Imprimeur-Libraire-Editeur, Alger, 1902.

[529] V. DEMONTES, p. 50.

[530] La distinction est de V. DEMONTES, op.cit.p.51.

bijouterie et la joaillerie. Les joaillers indigènes ont su mettre en œuvre une orientation marché pour correspondre leurs offres aux goûts d'une clientèle européenne, soit en fabriquant des bijoux selon des prototypes européens, soit en se montrant plus réactifs en livrant des « articles de curiosité » très recherchés par les touristes. La logique de création de la valeur ne relevait pas d'une perception de spécialistes, c'est-à-dire d'une appréciation qui serait faite par des armateurs européens : la facture des objets confectionnés cadrait plutôt avec des dispositions féminines et ludiques. Dans la structure des attributs des ouvrages confectionnés, il y a ceux destinés à remplir une fonction de découverte. Comme d'ailleurs le fait remarquer Victor DEMONTES lorsqu'il écrivait : « c'est cet exotisme qui par sa nouveauté les fait préférer à ceux de l'Europe »[531]. Dans les processus entrepreneuriaux tournés vers la fabrication d'objets pour répondre à une demande locale principalement féminine[532], les pratiques d'entreprendre s'organisaient pour offrir une gamme aussi variée de bijoux (les bracelets, les boucles d'oreille, les diadèmes, les abzim,…). Selon la statistique industrielle de 1925, le nombre d'ateliers de l'orfèvrerie indigène s'élevait à 359 ateliers de taille réduite et employait 567 ouvriers (répartis selon le tableau ci-après).

Tableau n° 08. Nombre d'ouvriers employés dans l'orfèvrerie indigène, en 1925

Alger	Constantine	Oran
279	93	129

Source : « statistique industrielle et Bureau de la Garantie sur la quantité d'objets fabriqués et le poids des ouvrages contrôlés », cité par Victor DEMONTES, op.cit. p. 52.

- **Les industries indigènes de la tapisserie**[533]. Les processus entrepreneuriaux indigènes du tissage de la laine sont enfouis dans des passés lointains et

[531] V. DEMONTES, p.51. Nous ne pouvons pas laisser passer, comme le montrent ces attitudes entrepreneuriales des orfèvres indigènes, l'idée de l'exagération dans la conception de la spécificité quand il s'agit d'aborder les particularités ou au mieux les différences des offres conçus localement. En dehors des stéréotypes ou des stigmates, qui trouvèrent des pendants dans les impositions de l'ordre colonial ou dans « l'œuvre civilisatrice de la France », il y a participation à l'universel. Ceci se justifie toutes les fois qu'un objet est porteur d'une valeur nouvelle, comme le montre cet attribut « découverte » qu'offre la marque de ces ouvrages de la joaillerie indigène.

[532] Le droit musulman fait que les bijoux sont réservés presque exclusivement aux femmes.

[533] Par métier, les logiques entrepreneuriales avait une distribution statistique selon les domaines d'entreprendre tels que :

- Les industries indigènes de la dinanderie.
- Les industries indigènes de la vannerie.
- Les industries indigènes de l'ébénisterie.

perpétués sous un cadre d'exercice structurant fondamentalement une économie domestique fondée sur la satisfaction des besoins. En amont du stade de la confection des produits, les logiques d'entreprendre trouvaient une assise dans l'abondance d'une matière, dont les processus d'obtention, internalisés ou pour ainsi dire contrôlés par les industriels, font partie d'un même champ d'intervention des actes d'entreprendre des industriels indigènes. L'autre base d'appui est constituée par une main-d'œuvre, largement féminine, dont les habilités s'acquièrent à travers une appartenance active à une sphère d'apprentissage entrepreneurial collectif[534]. Comme dans la plupart des domaines d'entreprendre des industriels indigènes, les capitaux techniques se situaient en dehors de toute transformation. Pourtant cette reproduction à l'identique des instruments de production, auquel il faut ajouter tous ses efforts à sa perpétuation (la fabrication des outils, leur entretien, l'organisation de leur circulation,…), ne réduit pas les préoccupations industrielles indigènes à être des activités de production d'objets homogènes[535]. En effet, les rapprochements visibles au niveau des instruments et des matières utilisées ne l'étaient pas, vues les différences culturelles qui traversent les territoires de ces pratiques entrepreneuriales, au niveau de l'output. Ainsi, selon le modèle culturel établi, les industriels de campagne, citadins ou nomades, se plaçaient sur des processus pour en faire des étoffes confectionnées des matières servant les activités d'habillement, de la tapisserie, de la fabrication de tentes et des couvertures et même des ouvrages livrés comme des objets d'ornement[536]. Il reste que la gamme des

---

- Les industries indigènes de moulage en plâtre.
- Les industries indigènes de la sparterie.
- Les industries indigènes du tissage de la soie.

[534] L'industriel indigène est un agent d'entreprendre d'une espèce qui déroge à ces catégories forgées par les processus de spécialisation par branches, dont parle A. SMITH, ou par tâches, tel qu'il est préconisé par F.-W. TAYLOR. Son intervention n'est pas circonscrite à l'intérieur d'un stade de transformation. Celui-ci est en va-et-vient sans limites au sein, de ce qui est appelée par l'économie industrielle, la filière. A ces dispositions à l'élevage, s'ajoutent celles que lui confèrent les capacités acquises d'exécuter alternativement des pratiques qui consistent à peigner, carder, teindre et tisser.

[535] De nos jours, la fabrication de l'habillement (les robes Kabyles ne sont pas réglées dans leur production pour être le produit d'un seul modèle), de la tapisserie, …, n'est pas, du point de vue de la conception, homogène sur l'ensemble du territoire. La différenciation entrepreneuriale dans le monde des industriels indigènes se situait au niveau des produits et non au niveau des systèmes de ressources entrepreneuriales qui permettaient leur production.

[536] Le durcissement du mode de reproduction du capital technique global n'est pas la raison de la décadence des industries indigènes. L'absence de marchés induits, d'une construction étatique des processus entrepreneuriaux et les démantèlements des cadres d'effectuation des pratiques entrepreneuriales locales, dont parle Pierre BOURDIEU dans Le déracinement, ont fait subir les plus sévères replis à l'industrie indigène.

pratiques indigènes se répartissait selon les différentes périodes de l'année. Le mode de traitement des effets de saisonnalité n'était pas à rechercher dans un métier pris à part et il ne se réglait pas en mode synchrone. La rigidité des capitaux techniques contraint les industriels indigènes à faire varier leurs pratiques entrepreneuriales pour réaliser leur plein temps annuel dans la diversification des valeurs d'usage qu'ils pourraient réaliser[537]. Les pratiques entrepreneuriales, aussi différents soient les inputs déployés ou les usages sociaux des outputs qui en découlent, et dont il est dépositaire cette sorte d'agent entrepreneurial multiple, qui est l'industriel indigène, sont engagées selon un calendrier annuel fortement déterminé par des facteurs externes (culturels, météorologiques, sociaux,…).

Cette industrie indigène a enregistré un net recul. Les transformations induites par la présence française et les bouleversements provoqués dans ses modes d'organisation et dans ses marchés n'ont pas cessé d'exercer leurs effets sur l'industrie algérienne est-ce depuis le début de la colonisation. A partir des années (19)20, on assiste, plus particulièrement, à une « européanisation » des processus entrepreneuriaux indigènes. Les actions entreprises, dont certaines qualifiées d'initiative privées, consistaient à arracher à l'élan de la décadence, dans laquelle était embarquée cette industrie indigène, certains métiers à fort potentiel marchand. La restauration des pratiques industrielles indigènes ne s'assimilait pas à une volonté des autorités coloniales de mettre en œuvre un schéma de réappropriation de processus entrepreneuriaux par ceux disloqués par le poids du contexte, après les avoir éloigné de leur monde d'appartenance entrepreneuriale. L'œuvre de réhabilitation des métiers de la tapisserie indigène consistait à organiser des apprentissages autour de maitrises pratiques nouvelles[538]. La reconstruction sociale entrepreneuriale n'était pas dans l'objet de réhabiliter les industriels indigènes et de les aider à se remettre et reprendre leurs sentiers entrepreneuriaux, mais il s'agissait, tout au contraire, de réussir une œuvre de déconstruction sociale entrepreneuriale

---

[537] Cette caractéristique des processus entrepreneuriaux s'observe de nos jours dans l'industrie d'huile d'olive en Kabylie. Certains propriétaires continuent à réserver le même mode de traitement à cette contrainte de saisonnalité, et ce malgré la polyvalence des équipements qu'ils viennent d'acquérir (certains équipements d'une technologie très récente peuvent servir à la fabrication du concentré de tomate). Ce mode de traitement est aujourd'hui difficile à envisager en raison de la rareté de la main-d'œuvre.

[538] Pour Victor DEMONTES, cette initiative privée consistait « à réunir des petites filles indigènes ou des femmes musulmanes et leurs apprirent sur des métiers plus modernes l'art de tisser suivant des desseins conformes aux types des anciens tapis arabes ; elles leur enseignèrent aussi à varier les desseins, à mieux marier les couleurs, à modifier les dimensions des tapis, à renoncer d'une façon absolue à ces teintures bon marché d'origine minérale qui passent si vite et avaient causé partiellement au moins la décadence de la fabrication algérienne ». Victor DEMONTES, op.cit. pp.57-58.

en vue d'aboutir à une logique de gouvernance qui réduirait les indigènes à une simple force de travail ou ressource entreprenante subordonnée au capital, qui devient dans ces conditions la propriété des européens. Les nouveaux investissements entrepreneuriaux ont porté, selon les statistiques officielles, le nombre des établissements de tapisserie à 309 comptant un effectif 2571 ouvrières et ouvriers. Ils se répartissent selon les données suivantes :

Tableau n° 9. Répartition des établissements de tapisserie

Département d'Alger	Département d'Oran	Département de Constantine	Territoires du Sud
1500 artisans	494 artisans	148 artisans	399 artisans

Source : Enquête industrielle de 1925.

b. Les processus entrepreneuriaux commerciaux. L'histoire entrepreneuriale des pratiques commerciales dans le monde des échanges intérieurs (commerce intérieur par opposition au commerce extérieur) jalonne de traits distinctifs dont la mise en examen est d'un intérêt certain pour voir leur mode d'apparition et d'établissement et conclure sur la question de la supériorité numérique qu'elles ont, apparemment en tous les temps, entretenue par rapport aux autres pratiques entrepreneuriales. Cette permanence structurelle de l'espace entrepreneurial national est à examiner à deux moments : avant et après les changements introduits par la colonisation. L'assise infrastructurelle et juridique établie par les autorités coloniales, s'elle était un élément fort bien important pour le développement du commerce en particulier extérieur, elle n'a pas été à l'origine d'une mutation dans les pratiques commerciales indigènes. Que les changements ont affecté les objets échangés, ce qui est vérifié historiquement, mais que ceux-ci ont modifié l'éthos de la vie entrepreneuriale ou altérés les modes des échanges intérieurs et les voies de communication poursuivies est une chose difficile à soutenir.

Les pratiques commerciales indigènes participaient d'une logique d'harmonisation de la structure de la consommation intérieure. Elles s'établissaient selon les complémentarités des biens échangés. Ce mode de déroulement des échanges avait une viabilité commerciale dans la mesure où il permettait un commerce de va-et-vient, de flux et de reflux où, en aller, les indigènes de l'agropastoral, par exemple, venaient périodiquement vendre qui des dattes, des laines, des peaux et de la viande et, en retour, en achetant les céréales du Tell[539]. L'intégration spatiale auquel participait ce jeu des échanges n'entrevoyait pas des

[539] Maurice WAHL écrit : « de temps immémorial, le Tell a vu arriver les caravanes des nomades, apportant à dos de chameau leurs dattes, leurs haicks, leurs tapis, leurs plumes d'autruche, ramenant en échange des céréales, des produits fabriqués, des armes, des munitions ». Maurice WAHL, L'Algérie, éd. FELIX ALCAN, Editeur, Paris, 1889, p. 379.

mouvements d'entrecroisement commerciaux. Les espaces productifs du Tell n'ont pas été de ce dynamisme pour faire émerger un type de trafic commercial en direction du Sud. A l'immobilité spatiale de l'un, correspondait une mobilité de l'autre. Les pasteurs ou les nomades ont su ouvrir et entretenir des canaux de distribution avec le Tell parce qu'ils avaient à leur maitrise une voie de communication fondée sur l'usage des caravanes. Ces caravanes s'analysent comme un capital commercial spécifique articulé sur des capacités dispositionnelles qu'ils obtenaient de leur vie de nomades.

Jusqu'au niveau actuel du développement des forces entrepreneuriales du pays, les rapports commerciaux fonctionnaient d'une façon dissymétrique. Cette dissymétrie, qu'on observe toujours à notre époque, s'explique, d'une part, par la situation paradoxale de la répartition de la population sur l'ensemble du territoire et, d'autre part, par l'inégale distribution des capacités logistiques commerciales entre le nord et le sud. Si nous considérons ces caravanes comme un capital constitué d'essence interentrepreneuriale (la possession et le montage d'une caravane n'est pas le fait d'une seule personne), les solidarités entrepreneuriales à l'origine de ses groupements forment un ressort, universellement consacré, à l'origine des succès actuels, notamment à l'international, des économies tirées par la PME (l'exemple rhénan est assez édifiant à ce sujet). Mais là, ce n'est pas le seul aspect important de la question. Pourquoi les mêmes solidarités n'ont pas été de l'intérêt des industriels indigènes du Nord ou d'une façon globale des acteurs des trois centres : Alger, Oran et Constantine ? Pourquoi la construction des routes et de chemins de Fer n'ont pas été décisives du point de vue l'unification et de l'intégration de l'espace des échanges intérieur ?

Les efforts consentis à l'ouverture des routes et des voies de chemins de fer n'avaient pas comme toile de fond des priorités entrepreneuriales ou socio-économiques d'une façon générale. Le développement infrastructurel rentrait dans une phase supérieure d'unification territoriale pour asseoir prioritairement la domination militaire coloniale. Parlant de la dynamique des échanges Sud-Nord, Victor DEMONTES soutient : « le fait méritait d'autant plus d'être signalé que la régularité et la persistance de ces voies n'a été modifiée que fort peu par les routes et les chemins de fer ouverts depuis l'occupation française »[540]. Contrairement à ces caravanes, la modernisation et le développement des voies de communication n'étaient pas accomplis pour servir des intérêts entrepreneuriaux ou économiques. Par contre, les caravanes sont un méta-capital dédié, crée pour servir un trafic

[540] Victor DEMONTES, op.cit.p.93.

commercial et donner une assise entrepreneuriale en aval des différentes productions du Sud. La résistance des logiques commerciales spécifiquement indigènes s'explique aussi par le fait que le cadre global de fonctionnement des échanges est en capacité de fournir toutes les réponses recherchées par les agents commerciaux du Sud : le commerce par l'organisation des caravanes permet, d'une part, des économies en termes de temps dans l'identification des biens échangeables et des rapprochements avec les clients qui ne pourraient être atteints par les investissements en équipements communicationnels et les niveaux de bureaucratisation qu'ils impliquaient n'étaient pas recevables vues les discordances avec les dispositions commerciales des indigènes (l'analphabétisme,…). D'autre part, la sécurité des biens et des personnes est réglée par ce mode d'organisation du trafic commercial. On peut être tenté d'affirmer que la taille des caravanes fournit un capital de force de violence physique, que les autorités coloniales s'efforçaient d'ailleurs de lui substituer le monopole étatique, mais là n'est pas la seule réponse à donner, puisque la pacification serait plus effective lorsque la taille et la densité du capital social global (inter et intra-groupe) formant le réseau de relations à l'intérieur l'espace des échanges étaient suffisamment structurées pour lui faire jouer le rôle d'une force dissuasive[541].

Parallèlement à ces pratiques commerciales, que fournit l'exemple des caravanes du Sud, d'autres modes de fonctionnement des échanges, presque totalement disparues de nos jours, ont préexisté au commerce contemporain. Parmi ceux-ci, on peut s'arrêter aux pratiques de colportage, des souks et au commerce à demeure. A l'origine, rapportent certains écrits, le commerce de colportage dérivait d'une logique de structuration verticale des activités des industries traditionnelles pour lesquelles était réputé particulièrement le massif de Djurdjura. Les colporteurs intervenaient alors comme agents intermédiaires jouant le rôle d'agents de liaison entre l'industrie ou la production locale et les débouchés au loin ayant stratégiquement les propriétés de marchés potentiels[542]. Après l'occupation

[541] L'exemple est donné par les éleveurs de la région de Yakouren. Les solidarités entrepreneuriales entre les éleveurs forment l'essentiel des moyens de protection contre le vol du bétail. Technique inédite d'élevage dans cette région, le lâchage du bétail dans les forêts avoisinantes peut sembler un procédé incongru pour un observateur extérieur. Ces éleveurs ont des capacités dispositionnelles qui leur permettent de reconnaitre ou de différencier les bêtes formant leur troupeau et de les différencier facilement des bêtes des autres pâturages ou offertes sur les marchés. Cette technique, qui est naturellement inclinée à faire de ces bêtes des espèces presque sauvages (certaines sont abattues sur place avant d'être transportées par les acheteurs du secteur de la boucherie), est en soi un moyen pour empêcher le vol du bétail. La « complicité objective » entre ces éleveurs est un rempart pour la protection du capital et un facilitateur pour l'accomplissement des transactions avec des clients étrangers.

[542] Il n'est pas dit dans les écrits que les colporteurs étaient situés, sur le plan sociologique, au prolongement de la catégorie d'agents que formaient les industriels-producteurs locaux, c'est-à-dire un lignage descendant

française, notamment de la Grande Kabylie, on a assisté au déclin du commerce des articles de fabrication locale. Le colportage se reconfigurait alors autour de gammes d'articles hétéroclites où on y trouvait de plus en plus d'objets d'origine européenne. En effet, la pénétration européenne avait provoqué une séparation entre les logiques de production et celles de commercialisation[543]. Il se pourrait que les pratiques des formes d'antan de commerce aient joué un rôle de vecteurs dans l'incorporation de dispositions marchandes, dont sont maintenant imprégnés ceux qui portaient jadis les produits de l'industrie et de la production locale au loin et qui les mettent maintenant dans des positions qui leur permettent de multiplier leurs gains. Les évolutions dans les pratiques de colportage ont induit des transformations dans la structure de la distribution des relations de pouvoir dans la société et en particulier entre les colporteurs et les industriels-producteurs locaux. En effet, ces évolutions ont induit des changements dans le « qanoun » du village, dont l'objet était principalement d'organiser les rapports entre colporteurs en pays étrangers. Cet effort de réorganisation institutionnelle de ce monde des affaires des colporteurs intervient à un moment d'une mutation sociale qui verra les colporteurs gagner en reconnaissances sociales. Cela signifie que leur ascension fulgurante, en raison de la multiplication des chances d'enrichissement que découvrirent les colporteurs dans leur commerce d'articles essentiellement exotiques, va peser de tout son poids pour rendre caduques les rattachements à la commercialisation des produits locaux.

---

jusqu'aux origines familiales. Tout semble à croire que le colportage jouissait au contraire de marges d'autonomie par rapport à ces industriels-producteurs locaux. Ceci nous le rappelons pour préciser, en fait, que les activités entrepreneuriales ont de minces chances à perdurer dans le temps en l'absence de dispositifs institutionnels appropriés (les contrats commerciaux, le règlement des marges,…). D'ailleurs, l'absence de liens de contrôle était témoin de la morphologie des pratiques de colportage dans leurs formes originelles. Désormais, le colporteur, comme le dit Alain SAINT-MARIE, se livre à de multiples transactions, renouvelant son stocks à plusieurs reprises en cours de route, l'échangeant parfois contre des espèces mais le plus souvent se livrant à de complexes opérations de troc en spéculant sur la différence des prix locaux . Alain SAINT-MARIE, Aspects de colportage à partir de la Kabylie du Djurdjura à l'époque contemporaine, In Cahiers de la Méditerranée, hors-série N°1,1976. Commerce de gros, commerce de détail dans les pays méditerranéens (XVIe-XIX siècles). Actes des journées d'études BENDOR, 25-26 avril 1975, pp. 103-119.

[543] Les dispositions commerciales ont connu une propagation démesurée et d'une façon détachée des sphères entrepreneuriales locales. Lorsque des agents d'une sphère industrielle ne trouvent pas intérêt à orienter verticalement leurs actions stratégiques ou leurs efforts entrepreneuriaux, c'est-à-dire à engager des actes qui les conduiraient à contrôler leurs marchés aval, d'autres le feront en externe. A leur tour, ces mouvements exogènes deviendraient alors imperméables à toute évolution entrepreneuriale. Les possibilités que des comportements marchands puissent être des vecteurs par lesquels des dynamiques entrepreneuriales prendraient leurs origines sont difficiles à imaginer. Les inerties caractérisant ces comportements se rattachent à des intérêts souvent puissants que tout espoir de trouver dans les agents, qu'elles prédisposent aux pratiques commerciales, un esprit d'entreprise ou d'entreprendre, s'évanouit. De nos jours, le commerce tiré par les importations produit les mêmes inerties.

Les différences qu'entretenaient les pratiques de commerce par le colportage avec celles des caravanes sont du poids de vue organisationnel significatives. D'abord, la caravane est, en dehors des marchandises transportées, combien mêmes variées, un capital commercial objectivé incomparable au capital mobilisé dans les courses de colportage. Ensuite, le montage d'une opération de commerce en caravane requiert des capacités organisationnelles (de coordination, de maitrise informationnelle, des itinéraires,…) dont celles que disposent distinctivement le chef de l'opération. Les enjeux organisationnels dans le montage d'une course de colportage ne sont pas aussi significatifs ; le colporteur est un marchand ambulant qui ne recourt que rarement à quelques bêtes de somme pour transporter ses marchandises. La limitation dans les capacités organisationnelles que portait congénitalement cette forme de commerce explique en partie la reconversion des colporteurs en commerçants à demeure[544]. Enfin, les réussites commerciales du colporteur sont à relier à ses pratiques de proximité souvent pour servir des clientèles féminines, pour lesquelles d'ailleurs se rendre au Souk était une pratique interdite à la plupart d'entre elles. Le commerce des caravanes jouait le rôle de jonction entre les principaux marchés du Nord et du Sud du pays. D'une certaine façon, Il était au commerce du gros ce qui était le colportage au commerce de détail. La complexité relativement plus grande des gammes d'articles transportés permettent des économies de variété et de synergies plus grandes par rapport à celles réalisées dans le commerce de colportage.

Mais au-delà de ce qu'il les rapprochait ou les éloignait les uns des autres, les pratiques commerciales et les voies de communication qu'ils empruntaient ont, même s'elles ont manifesté certaines résistances, ont évolué exactement d'une façon inverse à l'entreprise de la colonisation. Les stratégies de récréation de logiques entrepreneuriales (productives ou commerciales) sont des choix qui conduiraient à des mutations dans les processus entrepreneuriaux d'une économie. Elles aboutissent à des formes d'organisation nouvelles en fonction du poids des potentiels de transformation d'une configuration entrepreneuriale antérieure. Or, ce

[544] L'internalisation de la fonction commerciale est très récente en Kabylie. Le professeur Mohamed DAHMANI révèle, à travers une conférence qu'il a animé en avril 2000 à l'Université Mouloud Mammeri De Tizi-Ouzou, que ce commerce à demeure était établi à l'extérieur des villages. Cette affirmation se vérifie à travers les quelques vestiges des locaux en ruine qu'on a pu observer à l'extérieur de certains villages de DRA-EL-MIZAN. En dehors des installations hydrauliques de production de l'huile d'olives, qui jonchaient les bords des petites rivières, au pied des montagnes, et non loin d'elles se trouvaient de locaux, souvent de la forme de la maison kabyle ancienne, pour servir dans la plupart des cas et conjointement de lieu d'épicerie et de « cafétéria ». C'était probablement pour les types de fréquentations (des étrangers pouvaient s'y rendre), les jeux qui y étaient répandus (les jeux de hasard) et les rendez-vous d'importance qui attiraient les gens vers ces lieux et qui étaient les motifs essentiels à cette externalisation.

potentiel est pratiquement inexistant parmi les catégories entrepreneuriales du monde indigène (agricole, industriel, commercial). Les possibilités que ces dernières puissent se reconfigurer autour de nouvelles formes d'organisation entrepreneuriales étaient donc une chose inimaginable. Les crises n'ont pas été des moments qui ont laissé un certain souffle aux agents du monde de l'industrie, de la production et du commerce local, pour pouvoir réorienter leurs choix en fonction de leurs potentialités entrepreneuriales. Delà, les formes entrepreneuriales qui vont naitre seront l'émanation de forces entrepreneuriales alternatives (françaises ou européennes).

L'ordre économique colonial poursuivait son œuvre dans la transformation des structures économiques et sociale établies. Il trouvait moyen de se justifier en concentrant les efforts sur une double orientation. D'une part, la transformation est soumise à une réappropriation par substitution des processus entrepreneuriaux agricoles, industriels et commerciaux. D'autre part, la transformation va consister à doubler les efforts pour soutenir l'élan du commerce extérieur. Les efforts de construction entrepreneuriale étatique sont réglés selon les intérêts métropolitains. Dans ce contexte, le commerce intérieur et les logiques entrepreneuriales indigènes sont des tremplins pour masquer une avancée de la colonisation sur le plan du contrôle du territoire[545].

Au commerce intérieur, ayant un cadre de fonctionnement propre, s'ajoutait un commerce extérieur dont les particularités incitent à un examen non pas seulement de ses évolutions mais aussi des effets qu'il a produit ou fait subir aux processus entrepreneuriaux pris dans leur globalité. Le mode d'articulation de l'économie algérienne au reste du monde se déduit d'abord de la structure par produits composant les échanges avec l'extérieur dont la métropole et l'origine ou la destination des produits échangés[546]. Or, sur un espace entrepreneurial prédominé par des processus agricoles et avec un projet de colonisation qui entrevoyait l'introduction plus d'outillage, la structure des échanges s'en trouvait préfigurée. Ceci dit, les exportations provenaient de l'agriculture, de l'élevage ou, d'une façon plus large, de l'exploitation du sol et du sous-sol algérien. Les importations, quant à elles, se rapportaient essentiellement à des équipements à usage infrastructurel ou à des produits de consommation finale ou intermédiaire. Cette structure de distribution

[545] Le développement de la force physique coloniale trouvait comme faire-valoir l'essor signalé du commerce intérieur.

[546] Si le commerce des caravanes ou du colportage s'opérait sans aucune mise en question de l'origine des produits commercialisés, le commerce extérieur était assujetti à des règles strictes concernant les types et l'origine des marchandises.

des échanges renseignent sur les mesures de politique entrepreneuriale dans la colonie.

- Les processus entrepreneuriaux sont soustraits à toute logique d'intégration : la frontière entrepreneuriale entre la métropole et la colonie est figée. Les processus entrepreneuriaux agricoles ne pouvaient s'allonger verticalement pour engager les capitaux qui les sous-tendaient dans des stades productifs complémentaires.
- Les processus entrepreneuriaux orientés vers l'exportation sont mis hors des jeux concurrentiels. L'émergence d'une force entrepreneuriale rivale aux forces entrepreneuriales métropolitaines était irrecevable par l'hexagone[547]. De ce fait, les unités établies dans la colonie ne pourraient pas développer des capacités productives à l'international ; le commerce extérieur était, jusqu'à d'ailleurs ce niveau d'évolution dans les pratiques des échanges extérieurs, une affaire des Etats.
- Les processus entrepreneuriaux industriels n'étaient pas du domaine des consécrations de l'hexagone. Ils n'avaient pas suffisamment d'appuis au sein des forces politiques.
- Les processus entrepreneuriaux tournés vers l'exportation généraient un pouvoir d'achat qui était nécessaire pour assurer des débouchés aux produits de la métropole[548]. Tout au plus, l'Etat français était en disposition d'engager les dépenses nécessaires pour le contrôle de la colonie et pour anticiper sur tout risque de réversibilité dans l'entreprise de la colonisation.
- Les processus entrepreneuriaux des industries et des productions indigènes ne dérogeaient pas à la logique du fonctionnement de l'espace entrepreneurial local. L'affaiblissement de l'industrie indigène était de nature à empêcher la formation d'un potentiel entrepreneurial et de conditions de mutation dans les formes entrepreneuriales actuelles.

[547] L'absence de rapports concurrentiels entre les deux forces entrepreneuriales fragilisait l'insertion de l'économie locale sur les marchés étrangers. Les forces entrepreneuriales locales n'étaient pas en mesure de développer des positions sur les marchés étrangers, ni à structurer des relations commerciales avec les différents acteurs qui y intervenaient. L'Algérie va hériter de ce type de rapports avec le reste du monde. La prise en main des différentes structures entrepreneuriales laissées vacantes au lendemain de l'indépendance va se faire sans possibilités de reprise des positions sur les marchés étrangers.

[548] C'est un argument que nous développons pour justifier le déficit de la balance commerciale de la colonie. Comme le montrent les Annuaires Statistiques, l'Algérie coloniale a fonctionné avec un commerce extérieur où les importations étaient dans la plupart du temps largement supérieures aux exportations.

c. Les processus entrepreneuriaux d'insertion industrielle. Les processus de transformation de ressources intégrant des techniques et des modes de gestion en usage dans la métropole ou dans les pays européens étaient déjà, pour les français établis, presque inexistants. La politique entrepreneuriale dérivait des rapports particuliers entre la métropole et la colonie. Or, si les pratiques industrielles dans la colonie étaient assujetties à des restrictions, la question des positionnements d'agents algériens sur l'échiquier industriel perdrait toute sa pertinence. Mais aussi infime soit la part des actes engagés par des algériens dans des segments industriels, qui devaient en toute vraisemblance être totalement réservés aux agents coloniaux, il importe de reprendre la question pour l'aborder dans ces deux facettes[549] : d'abord, quelle a été la réponse de la Métropole à la demande industrielle de la colonie ? Comment, en ligne de compte, la question des forces et des montages entrepreneuriaux ont été réglés ? Ensuite, comment l'espace entrepreneurial algérien a-t-il fonctionné pour donner un type de configuration où les engagements en capital des algériens manquaient d'épaisseur et ne pouvaient y être que d'une façon sporadique ? Quelles étaient ces portes qui les conduisirent à faire leur percée sur l'espace industriel ?

Les investissements industriels ont soulevé des résistances dans les milieux d'affaires métropolitains et, comme par interpénétration, au sein du pouvoir politique. L'industrialisation était potentiellement un vecteur de transformation de l'espace entrepreneurial de l'empire. Or, celui-ci a été construit selon une vision qui conduirait à « constituer un ensemble économique impérial complémentaire ». La division sociale entrepreneuriale consacrait une économie à dominante agricole aux colonies tout en réconfortant la métropole dans sa vocation industrielle. La conservation de la structure de la distribution des positions à l'intérieur de cet espace impérial était le fait de la classe entrepreneuriale dominante, c'est-à-dire métropolitaine. Au regard des intérêts qu'elle mettait en jeu, l'industrialisation risquerait de provoquer un déplacement du pouvoir économique des sphères métropolitaines vers les nouvelles sphères industrielles de l'espace impérial[550]. Il

[549] Ce double questionnement servira à mieux comprendre les processus entrepreneuriaux privés hérités de la période coloniale. Malgré le manque de leur consistance entrepreneuriale, leur analyse est intéressante pour établir des liens de correspondance existant entre les deux moments de leur existence historique (avant et après l'indépendance), d'identifier ce qu'ils avaient de particulier et de permanent, quant à leur mode d'organisation, à leurs comportements entrepreneuriaux,… . L'examen de l'autre facette est de juger de l'état des similitudes entre la politique entrepreneuriale dans le domaine d'industrie et le mode de gestion du capital réservé au secteur privé, plus particulièrement dans les deux premières décennies qui ont suivi l'indépendance du pays.

[550] L'idée de création de « métropoles secondes » n'a pas été du goût des milieux d'affaires commerciaux. Actuellement, ce type de résistances est le fait des tenants du commerce d'importation. Développer des

voyait alors dans l'industrialisation des colonies un danger qui va non seulement faire perdre à la métropole des débouchés, qu'elle se réservait comme chasses-gardées, mais aussi une détérioration de leur potentiel de compétitivité sur le marché intérieur. Pour se donner plus de légitimité dans leur rejet, les agents des milieux d'affaires métropolitains et leur relais dans le champ politique mirent en avant une argumentation qui dépassait de loin le stade des justifications économiques. En effet, selon eux, l'industrialisation s'accompagnerait de l'émergence d'une classe ouvrière qui pourrait à terme remettre en cause la puissance coloniale. Les processus industriels s'analysaient non pas comme des processus sociaux, comme le voyaient les adeptes de l'industrialisation, lorsqu'ils évoquaient la question de l'explosion démographique, mais comme des processus politiques[551].

La gestion du dossier industriel retenue était de voir comment éviter des grands bouleversements dans la structure de l'espace entrepreneurial impérial. Sans faire ici l'histoire des clivages ou de l'évolution industrielle dans l'économie coloniale, nous dirons que les différentes initiatives et mesures entreprises depuis les années quarante (rapports, conférences, plans,…), n'ont pas pu imprimer à l'espace économique colonial des processus industriels en rupture avec les pratiques entrepreneuriales antérieures. Schématiquement les choix entrepreneuriaux retenus peuvent être résumés comme suit :

- **Les choix entrepreneuriaux de valorisation des ressources productives locales.** S'inscrivant dans une vision d'un entrepreneuriat autocentré, ces choix consistaient à opérer une dissémination entrepreneuriale dans des industries à faible potentiel de croissance, non sécables, non exportables et par-dessus tout non conflictuelles. Pour y parvenir, la démarche était de multiplier le nombre d'établissements en remettant en scelle des agents se recrutant parmi les forces entrepreneuriales potentielles de la colonie. Limités dans leur taille, ces processus industriels, dont la propagation spatiale est celle des marchés de niches géographiquement limités, sont fondés sur une logique

---

logiques de croissance productive supposerait des forces entrepreneuriales supérieures en poids pour imprimer à l'espace entrepreneurial national une nouvelle configuration.

[551] Voici l'une des réactions suscitées par les prises de position de Paul BERNARD, alors défenseur de l'option d'industrialisation « Ne faut-il pas craindre que cette brutale transformation ne provoque, dans des pays de civilisation fort différente de celle de la France, des secousses politiques et sociales fâcheuses ? En superposant à la famille, le clan ou la tribu qui tiennent une place prépondérante dans les civilisations de l'empire, le syndicat, nouvelle cellule d'un monde dorénavant industriel, ne fallait-il pas redouter que les mentalités primitives et un peu sauvages des indigènes ne donnent aux grèves un tour tragique ». Cité par, Jacques MARSEILLE, L'industrialisation des colonies : affaiblissement ou renforcement de la puissance publique ? In Revue française d'histoire, tome 69, 1er trimestre 1982, pp. 23-34.

beaucoup plus de satisfaction des besoins que de création d'emploi[552]. Le schéma retenu est simple : créer, dans la limite du marché local, une industrie de valorisation de ressources locales en s'appuyant sur les seuls capitaux entrepreneuriaux locaux. Les segments d'entreprendre visés recouvraient pour l'essentiel les industries alimentaires (minoteries, semouleries, biscuiteries, fabriques de pâtes alimentaires, confitureries, huileries, brasseries, savonneries, fabriques de tabacs et d'allumettes, fabriques de concentrés de tomates, fabriques de conserves de poissons et salaisons,…), les industries de matériaux de construction et céramique (poteries, briqueteries, tuilerie, marbreries funéraires,…). Le tableau N°12 fournit les indications sur les ressources productives mises en valeur et la structure de la fonction entrepreneuriale dans ces industries pour l'année 1954.

- **Les choix entrepreneuriaux de réinvention fonctionnant avec des ressources productives importées.** Ils s'intègrent dans une logique de réindustrialisation dans les secteurs où prédominaient les forces entrepreneuriales autochtones. La recréation de ces processus s'est greffée sur des capacités entrepreneuriales acquises dans l'état de développement où se trouvaient les industries de meubles, les industries de cuir et les industries textiles. Cependant, l'intégration de ces processus dans des schémas d'organisation entrepreneuriale métropolitains n'a pas été possible sans les bouleversements provoqués dans les rapports de gouvernance (et la salarisation des forces entrepreneuriales venant des secteurs traditionnels en est un exemple édifiant) et sans les efforts fournis pour réussir des réajustements dispositionnels dans ces industries (les cycles de formation assurés aux jeunes algériens dans les années 20 en un exemple illustratif). Toutefois, cette nouvelle gouvernance entrepreneuriale et ses réajustements dispositionnels

[552] Le problème démographique est au centre du discours officiel depuis les débats sur l'industrie qui ont lieu vers la fin des années (19)30. Les initiatives sous formes de rapports ou de plan de développement n'ont pas manqué de préciser son acuité et le placer comme élément contextuel plus essentiel, conditionnant toutes les recherches de solutions aux problèmes socio-économiques de l'Algérie. Dans l'avant-propos des Perspectives décennales, on peut lire : «en liaison avec l'expansion de la population, l'industrialisation, la recherche et la mise en valeur des ressources du Sahara sont devenues des problèmes essentiels ». Perspectives décennales de développement économique de l'Algérie, Imprimerie Officielle du Ministère de l'Algérie, Alger, 1958. Dans l'esprit des tenants de l'industrialisation, la liaison s'établie comme suit : l'accroissement de la population entraine une disponibilité très forte de la main-d'œuvre et une grande concentration dans les grandes villes. Or, si la structure de la distribution spatiale des industries, restera pour longtemps inchangée, en tout cas c'est ce qui est suggéré dans les Perspectives décennales, comment endiguer le problème de l'exode vers les villes sans pour autant réorienter les processus entrepreneuriaux pour les amener à se localiser en dehors de ces villes et des ports. D'un autre point de vue, est ce que l'industrialisation est dans la capacité de résoudre le problème démographique du pays ? Le problème démographique est-il le seul facteur amplificateur du chômage ? Qui a-t-il de la mécanisation de l'agriculture et des destructions que subissait le capital entrepreneurial artisanal ?

n'ont pas comme seules visées la réappropriation de ces processus, puisque in fine c'est la normalisation de l'industrie traditionnelle pour réussir des prolongements des marchés métropolitains qui constituait le véritable objectif à ces transformations.

- **Les processus entrepreneuriaux induits.** Ils sont nés d'un déplacement de la frontière entrepreneuriale qui séparait l'économie locale de l'économie métropolitaine. Leur internalisation par l'espace entrepreneurial local visait à économiser sur des coûts de transfert devenus exorbitants et libérer des moyens logistiques pour servir d'autres opérations de mouvements d'échange entre les deux économies. Etant des processus sans antécédents entrepreneuriaux, leur réalisation était un domaine que se réservaient les firmes métropolitaines. Le capital entrepreneurial métropolitain va trouver des emplois sur des marchés nouveaux, nés pour une plus grande part des restructurations qui ont affecté le secteur agricole (l'industrie chimique et l'industrie d'emballage)[553]. Les actes entrepreneuriaux des agents métropolitains se sont aussi orientés vers des marchés industriels (l'industrie du caoutchouc était un exemple). Ces processus ne répondaient pas à une logique de substitution à l'importation, puisque les liens de dépendance réapparaissaient au niveau des produits intermédiaires qu'ils déployaient.

- **Les choix entrepreneuriaux connexes**. La connexion entrepreneuriale consistait à contrôler les phases d'un processus global de création de valeur, introverti et localement situé, fonctionnant sans ressources productives intermédiaires et donc sans importations[554]. Ils s'imposent lorsque la contrainte d'inséparabilité entre les phases d'un processus est forte. En effet, pour des raisons techniques, et plus particulièrement économiques, certains agents entrepreneuriaux agricoles (le cas des vignerons) sont contraints à allonger leur processus de création de valeur pour atteindre des niveaux de rémunérations de capital les plus élevés et être en position de conjurer des

[553] Les industries d'emballages sont des plus diverses. Parmi elles, on y trouve, par exemple, la tonnellerie, la caisserie et la sparterie. Ces industries sont établies pour répondre au besoin du secteur agricole et plus particulièrement au conditionnement des produits vinicoles. Relève de la même logique entrepreneuriale, le charronnage, qui est un domaine d'entreprendre de fabrication et de réparation des charriots, de charrettes et des voitures hippomobiles.

[554] Les domaines de prédilection de ces processus sont les cultures industrielles (coton, le tabac, le crin végétal la betterave sucrière,…), les industries de pêche, de la vigne, de liège, etc. Ces industries sont souvent tournées vers l'exportation et se distinguaient par une structure productive où les composants intermédiaires ne sont pas utilisés.

risques d'imitation ou de pénétration dans le secteur. Ce sont d'ailleurs des processus très exigeants en termes de capitaux entrepreneuriaux (financiers, relationnels et culturels)[555]. Leur configuration était souvent le produit d'une jonction entre deux processus d'appartenance sectorielle (au sens de C. CLARK) différente. L'acte d'entreprendre d'un vigneron obéit à un système de dispositions ajusté à tout un système de création de valeur, celui qui met cet agent dans l'aptitude à maitriser conjointement la culture de la vigne et l'industrie du vin. Dans l'industrie viticole, comme d'ailleurs dans celle de la pèche, de liège, du tabac,…, les dispositions qui en commandaient l'accès ne sont pas forcément ou uniquement industrielles[556]. L'ensemble unifié des dispositions à la base du fonctionnement des actes entrepreneuriaux viticoles ont une certaine systématicité qu'on ne retrouve pas dans les autres domaines

[555] Ce qui explique d'ailleurs la structure du capital entrepreneurial viticole de la colonie. Selon Hildebert ISNARD, sur les 30925 viticulteurs que comptait la colonie en 1938, 77% étaient des petits exploitants de 10 hectares dont les plantations contrôlées représentaient seulement 14% du total. Les grands propriétaires, possédant plus de 50 hectares ne représentaient pas plus de 6% mais contrôlant 55% du vignoble et dont la part de la production globale s'élevait à 56%. Du point de vue de l'ethos d'une vie entrepreneuriale, les vignerons n'avaient pas les mêmes capacités dispositionnelles. « Les petits exploitants européens et indigènes, forment une masse rurale laborieuse où se retrouvaient les caractères du paysannat méditerranéen. Les moyens exploitants sont des colons : habitués à commander et à diriger, ils ont acquis la mentalité de chefs d'entreprises, réalistes et énergiques. Les grands propriétaires sont des capitalistes fonciers : il y a quelque chose d'éminemment colonial dans l'aspect de leurs demeures somptueuses autour desquelles se groupent les bâtiments d'exploitation, les maisonnettes des employés et les gourbis des ouvriers indigènes ». Dotés d'un capital symbolique, résultant de la transfiguration de leur capital entrepreneurial spécifique, celui qui a décuplé leur puissance et de facto la réussite de la poursuite du peuplement colonial, ces grands propriétaires « ont obtenu de nombreux mandats électifs dans les campagnes ; ceux des maires, de conseillers généraux, de délégués financiers et de sénateurs. Ils sont maitres de la Confédération générale des vignerons et dominent à la Confédération générale des agriculteurs d'Algérie, qui publient deux hebdomadaires ; la plupart des quotidiens soutiennent leur cause ». Hildebert ISNARD, Vigne et colonisation de l'Algérie, In Annales de Géographie, 1949, t. 58, n°311, pp. 212-219.

[556] D'ailleurs, les échecs dans de tels secteurs connexes sont liés à des problèmes à maitriser plus amont de la sphère d'entreprendre. Pour le cas de l'Algérie coloniale, l'échec essayé dans les actes entrepreneuriaux pionniers était essentiellement l'échec de la politique d'acclimatation (les cépages fournis à partir de la Métropole ne convenaient pas à la nature du climat). Pour réussir leurs plantations, les vignerons établis ont tenté avec succès des croisements en introduisant des cépages latino-américains. Certes, cette réussite entrepreneuriale n'est pas le seul fait de la valorisation de cet apprentissage, puisque les engagements les plus importants sont intervenus après la crise qui a sérieusement touché les vignobles français (en raison de phylloxéra) vers les années 1880-1890. La levée des restrictions à l'investissement viticole dans la colonie (le marché de la colonie et de la métropole est réservé aux vins français) et l'ouverture du crédit (les plantations et la construction de caves et des chais demandent beaucoup de ressources) n'ont pas été sans effets sur l'essor qu'avait connu presque progressivement ce secteur jusqu'à l'indépendance. Mais, de tous les facteurs de succès, les aptitudes industrielles n'étaient pas le seul facteur de réussite des vignerons. Les aptitudes associées aux processus de vinification ne sont pas aussi complexes et décisives que l'héritage précolonial sur lequel est bâti le succès de l'entrepreneuriat vinicole des colons, que les capacités dispositionnelles que commandent la maitrise de cette culture et que dissimule son industrialisation : la sélection et l'entretien des cépages, les labours, les tailles, l'irrigation, les récoltes, les vendanges, les acheminements vers les caves, les luttes contre les parasites et les maladies comme le phylloxéra, la reconstitution,…, demandent des maitrises pratiques que les colons n'ont pu acquérir qu'après des tâtonnements longs et coûteux.

d'entreprendre relevant des mêmes processus[557]. Dans l'industrie de liège, les processus entrepreneuriaux sont un exemple typique d'intégration verticale. Les succès supposaient des systèmes de dispositions ajustés à des séries successives de pratiques qu'exigeait la maitrise de tout le processus de la transformation du liège (la préparation des planches de liège passe techniquement par plusieurs phases : bouillage, raclage, visage, classement) et de la fabrication proprement dite (les planches sont utilisées par la bouchonnerie et les déchets qui en résultent sont employés dans la fabrication d'agglomérés).

- **Les processus entrepreneuriaux générateurs (industrialisants ou « entrepreneurialisant** »). En plus des effets structurants qu'ils exercent sur l'espace entrepreneurial, les processus sidérurgiques créent des complémentarités en chaînes tout au long d'une filière et font intrusion, à l'instar des plastiques, dans les autres processus industriels. De ces processus industrialisants, on passe à des processus générateurs d'un climat d'affaires

[557] Les capacités entrepreneuriales que sanctionnent l'intériorisation de ces systèmes n'étaient pas issues des mêmes catégories d'apprentissages et ne comportaient pas les mêmes inclinaisons entrepreneuriales. Dans l'entrepreneuriat vinicole, les capacités de recherches et développement de la production et du peuplement des vignobles est une condition objective essentielle de succès. On sait déjà que le parcours des agents entrepreneuriaux qui ont réussi dans l'industrie viticole ne l'ont été qu'après de longues séries de tâtonnements. Par contre, dans l'industrie de liège, l'enjeu est la capacité d'accéder à la réserve du pays en chêne-liège. La structure de la distribution de la propriété des forêts est constituée de 440 000 hectares qui se répartissaient en 250 000 h de propriété étatique, de 15 000 h de propriété communale et de 175 000 hectares de propriété privée (indigène, 15000 h, les concessions de 90 ans, et les contrats d'aliénation, 163 077 hectares). Comme dans l'industrie viticole, les engagements entrepreneuriaux ont été réalisés par les plus grandes sociétés industrielles (comme le montre le tableau ci-après). Le reste des aptitudes qui conditionnaient l'efficacité entrepreneuriale dans le secteur sont celles qui étaient liées à la maitrise de l'entretien et à l'exploitation des forêts (maitrise de l'arboriculture, éclaircies et coupes,…). C'était d'ailleurs la non-maitrise de ce type d'aptitudes qui expliquait la faiblesse des rendements de la subéraie algérienne.

Tableau N°10. Répartition spatiale des unités entrepreneuriales de l'industrie de liège

Bouchonnerie	Lieux de localisation	Agglomérés	Lieux de localisation
BOURGEAUD	Alger	BOURGEAUD	Alger
Bouchonneries Internationales	Alger	Bouchonneries Internationales	Alger
SOFRALI	Bougie	SOLIEPNA	Bône
S.F.L.O.	Collo	CALZADA**	Djidjelli
SOLIEPNA	Bône		
TOUYA et Cie	Djidjelli*		
FERGANI	Djidjelli		

*la région de Djidjelli est celle qui comptait le plus grand nombre d'artisans et d'industriels indigènes. ** CALZADA et AMSTRONG sont les deux grands préparateurs de liège dans le pays. Source : « Philippe CHENEL, Le liège en Algérie (importance et répartition), In Annales de Géographie, 1951, t. 60, n°321, pp. 296-299 ».

industriel et des conditions infrastructurelles qui en conditionnent leur déroulement (les industries de Bâtiment et Travaux Publics)[558]. Les enjeux énergétiques, financiers et politiques y afférents étaient tels que les interventions de l'Etat colonial dans ce domaine ont été tardives. Jusqu'à à une certaine période d'évolution du capitalisme colonial (années (19)40-(19)50), les pratiques entrepreneuriales prédominantes sur l'espace impérial étaient de nature intensive[559]. Tous les processus, agricoles en particulier, sont subordonnés à des logiques marchandes et structurés selon une division sociale entrepreneuriale qui mettait résolument les colonies en dehors des voies de l'industrialisation. Comme en témoigne la production énergétique, les pratiques d'élargissement de gamme (propre à l'entrepreneuriat extensif) n'ont commencé qu'à partir d'un certain niveau d'efforts entrepreneuriaux intensifs dans l'exploitation du charbon de KENADSA[560]. Les changements dans la politique coloniale, dans ce domaine, étaient perçus inappropriés, pour avoir été conçus pour les besoins d'une stratégie de peuplement[561]. D'ailleurs,

[558] On peut opposer au schéma des « industries industrialisantes » de G. De BERNIS, l'idée de processus entrepreneuriaux « entrepreneurialisants ». En effet, dans ce schéma prédomine une vision strictement technique d'un processus industriel. Le développement industriel, situé à l'extérieur des forces entrepreneuriales et des conditions dispositionnelles et objectives qui devraient les porter et les supporter, se conçoit comme de simples présences dans des stades complémentaires que compose une filière. L'industrialisation peut s'opérer par la simple soumission des individus à des processus séquentiels établis d'une façon intentionnelle. D'ailleurs, les investissements opérés dans les années (19)70, et dont ce schéma était la référence prescriptive, n'ont pas été accompagnés de dynamiques entrepreneuriales : les présences entrepreneuriales opérées sous sa sellette étaient figées dans leurs formes primitives. Pour cela, il faut considérer les entrepreneurs (individuels, organisationnels ou collectifs) comme eux-mêmes des processus.

[559] L'entrepreneuriat extensif était une tare, un facteur à l'origine des faiblesses productives des processus agricoles dans le secteur traditionnel, c'est-à-dire des forces entrepreneuriales indigènes. Les cultures extensives sont considérées à tort comme propres à une économie domestique. Selon cette vision, la diversification entrepreneuriale est une stratégie qui répond non à une logique marchande, mais à une logique des besoins, incompatible avec celle de la pérennité d'un capital entrepreneurial (les semences,…). Pourtant l'acte qui amène le paysan à mettre en stock une partie de sa production, pour en faire une réserve de semences pour l'année à venir, est un acte orienté vers la reproduction d'un capital spécifique. Le fait aussi que le paysan ne vend pas ses outils, qu'il a toujours sa paire de bœufs en possession, font partie des règles de jeu de la reproduction d'un capital. Mais, le discours de Constantine et, avant lui, les Perspectives décennales, n'avaient-ils pas relié le problème des producteurs agricoles indigènes à l'amenuisement des surfaces cultivables. Pourquoi alors œuvrer à la redistribution des terres aux bénéfices d'agents entrepreneuriaux dont les pratiques sont disqualifiées par les lois de l'accumulation du capital ou du marché ?

[560] La découverte du premier gisement du charbon remonte à 1917 à KENADSA dans l'Oranie. Depuis sa mise en exploitation en 1918, les volumes de production n'ont pas cessé d'augmenter. Les productions annuelles de 1918 à 1927 étaient les suivantes : 4640, 5171, 5855, 6650, 6530, 4966, 8463, 7158, 9027 et 13349 tonnes. D'après V. DEMONTES, Algérie industrielle et commerçante, op.cit. p.16.

[561] Cet anachronisme est souligné dans Perspectives décennales : « l'évolution eût sans doute été différente si l'industrie avait été considérée comme un facteur autonome de développement ou de peuplement par les pouvoirs publics- comme le fut l'agriculture, encouragée à l'origine ». Perspectives décennales, op.cit. p.26. Par l'anachronisme et le développement spontané des processus entrepreneuriaux industriels en Algérie

les efforts d'industrialisation de la colonie ont nécessité des recours à des subventions, que certains considéraient comme excessives[562]. L'existence d'une transférabilité limitée des droits de propriété et les réticences des milieux d'affaires industriels à s'engager sur les espaces entrepreneuriaux des différentes colonies, n'ont laissé à l'hexagone que la voie d'une industrialisation par le moyen des financements publics métropolitains (selon les recommandations du plan dit MASPETIOL)[563] et des largesses sous formes d'incitations entrepreneuriales.

Tout compte fait, l'industrialisation n'a pas induit une transformation de la structure de l'espace entrepreneurial local. Celui-ci conservait une même configuration malgré les efforts de construction et d'engagements en capital réalisés dans les deux dernières décennies avant l'indépendance du pays. Une rupture configurationnelle aurait supposé une déviation des ressources de leurs emplois habituels et l'émergence d'une force avec un potentiel de transformation suffisant pour imposer une nouvelle voie entrepreneuriale pour l'Algérie. Ceci dit, les créations de valeur ne s'analysent pas comme des actes novateurs (au sens de J. SCHUMPETER), car celles-ci sont souvent nécessitées par des facteurs externes (la satisfaction des besoins, la résorption du chômage dans un contexte démographique, celui-là même qui a servi comme référentiel d'action pour les autorités coloniales) ou intégrées dans une logique de gestion de débouchés (les marchés, en particulier industriels, de la colonie étaient des marchés potentiels dans un contexte où les firmes métropolitaines subissaient la concurrence intense venant des firmes européennes, américaines et japonaises). D'un autre point de vue, les

(développement autonome) c'est toute la question sur le coût de la transformation, qu'on voulait imprimer à l'espace entrepreneurial local, qui était posée. En effet, le transfert des capacités entrepreneuriales métropolitaines s'est avéré une opération très coûteuse que ne l'aurait été une industrialisation progressive menée par des forces entrepreneuriales locales. La faiblesse des conditions objectives de soutien aux processus industriels à promouvoir (il fallait réaménager les ports, œuvrer au rallongement des voies ferroviaires, créer des zones industrielles, investir dans la recherche et l'exploitation pour résoudre le problème énergétique,…), le durcissement des inerties dans les milieux d'affaires et les réticences entrepreneuriales chez les agents potentiels, sont parmi les facteurs d'alourdissement de la facture d'industrialisation. Les processus entrepreneuriaux sont des processus de longue période et qu'il est plus facile d'augmenter la masse de ressources entrepreneuriales existante d'une nation que de chercher à tout prix la créer d'une façon ex nihilo.

[562] M. RUNGIS, dans un article intitulé Le Plan de Constantine : une demi-réussite économique et un échec politique, In TRIBUNE Socialiste, Spécial Algérie, N° 10, 11 juin 1960, écrit : « si prolifique en subventions (dépassant parfois, selon lui, 50% de la somme investie), investissements, avantages fiscaux divers, emplois nouveaux… Cet « Oncle de France », si peu avare de ses deniers, ne vaut-il pas mieux que le FLN, tout juste capable de faire durer les combats ».

[563] Voir le texte « Perspectives décennales ».

dissymétries dans l'offre des ressources et des forces entrepreneuriales étaient un élément structurel supplémentaire à l'origine des difficultés d'une transformation configurationnelle de cet espace local[564].

L'œuvre industrielle de la France n'était pas fondamentalement entrepreneuriale. Il ne s'agissait pas d'une « entrepreneurisation » de l'espace économique local, la masse d'individus locaux prédisposés à s'y mettre et en être sa base sociale était pratiquement insignifiante, mais d'une industrialisation selon un schéma de gestion par le haut[565]. Comme le montrent les statistiques de l'époque, les industries présentaient des structures des effectifs globaux où les entrepreneurs individuels et les artisans sans salariés étaient en nombre très importants, dépassant dans certains cas le nombre de salariés employés. Dans ces circonstances, le règlement du problème de l'emploi consisterait à l'élargissement des capacités entrepreneuriales existantes, à leur extension (52% des projets agrées sont le fait d'usines algériennes) et éventuellement à l'implication des forces entrepreneuriales métropolitaines[566].

Le management entrepreneurial des processus industriels, créés ou à restructurer, était l'œuvre de l'Etat colonial. Ce qui signifie que la reprise de tels processus après l'indépendance va buter contre des problèmes de leur transmission et de leur mise en fonctionnement. Au manque de compétences au niveau global (dont l'Etat en création ne disposerait pas), s'ajoutera le problème de la récréation des moyens humains d'encadrement (des cadres dirigeants, des directeurs, des cadres intermédiaires,…), car déjà ces processus n'ont pu être mis en marche sans les transferts de ressources humaines compétentes métropolitaines. En outre, les espaces organisationnels des différentes firmes établies n'étaient pas ouverts à des processus d'apprentissage entrepreneurial. Les chances de devenir entrepreneur pour un algérien étaient très réduites. En effet, évoluant au sein d'entreprises venues

[564] Les régions toujours retenues par les autorités coloniales étaient Alger, Constantine, Oran (Bône et Arzew ont été ajoutées par le Plan de Constantine).

[565] Le potentiel entrepreneurial était très faible, du côté des algériens. Les chances objectives de succès spécifiquement entrepreneuriales n'étaient pas offertes. L'élite économique était de loin incomparable à celle qui a intégré le mouvement national. Tout compte fait, les ajustements n'étaient pas socialement orientés pour accéder à des positions dans l'espace entrepreneurial, car les aspirations dans la société sont tournées ver des avenirs qui correspondaient mieux à leurs dispositions primaires, c'est-à-dire celle acquises par la formation (les fonctions libérales, les postes de fonctionnaires,…).

[566] De 1947 à 1958, 142 entreprises seulement s'étaient installées en Algérie, en y créant quelque 10000 emplois, 104 firmes métropolitaines ont, en 18 mois (à compter de la date de mise en application du Plan de Constantine), manifesté leur intention d'y construire une usine et 154 entreprises algériennes ont demandé l'aide des pouvoirs publics pour créer de nouveaux ateliers ou étendre leur établissement. M. RUNGIS, Le plan de Constantine, op.cit.

de la métropole, des entreprises de création coloniale, ces salariés ne disposaient pas les tickets d'entrée (le niveau d'instruction, le pouvoir d'achat entrepreneurial, les capitaux relationnels,…, étaient très faibles) pour accéder à des positions permissives du point de vue de l'acquisition des capacités requises. Delà, espérer trouver dans le capital privé un relais entrepreneurial pour répondre aux besoins du développement du pays après l'indépendance était pratiquement un vœu pieux.

L'espace entrepreneurial qu'aura à prendre le pays comme héritage après son indépendance, sera, si l'on puisse dire, un espace d'entreprendre, un espace sans sujets entreprenants. On peut comprendre, avec cette genèse des pratiques entrepreneuriales, pourquoi le secteur privé industriel n'a pas pu se constituer et s'imposer comme alternative entrepreneuriale au lendemain de l'indépendance. Si l'esprit d'entreprendre n'est pas l'esprit d'entreprise, celui-ci n'a trouvé de terreaux favorables que dans les activités commerciales. Quelles qu'aient été les efforts entrepris pour l'industrialisation, il n'était de l'intérêt du pouvoir politique colonial de voir se former et se développer un esprit d'entreprise dans les communautés indigènes. Par ailleurs, l'un des héritages de la période coloniale demeure l'absence de cet esprit d'entreprise dans l'économie et la société. Les cadres institutionnels contraignants ultérieurs n'ont fait qu'aggraver ce problème. Toutefois, même si ces effets contraignants provoque des effets d'éviction, ils ne suppriment pas l'esprit d'entreprendre, qui pour les sujets qui en sont dotés, s'en servent dans l'informel.

B. LES OSTRACISMES IDEOLOGIQUES

Les oppositions entre les régimes de propriété publique et de propriété privée des moyens de production étaient, et elles demeurent toujours, au centre des luttes idéologiques. Le problème est que ces luttes se transposent dans le champ de la production scientifique pour alimenter des polarisations. Dans le cas de l'Algérie du début des années (19)60, la question des luttes pour imposer un régime de propriété se posaient autrement, eu égard à la structure d'un champ politique animé par des agents venant largement d'un mouvement de libération nationale[567]. En effet, l'option d'une économie socialiste dominait les horizons de l'élite nationale impliquée dans le mouvement de libération nationale et, plus tard, de celle qui s'est imposée pour prendre les règnes du pays après l'indépendance.

Sur le plan doctrinal, les textes de référence (le Programme de Tripoli, la Charte d'Alger et la charte Nationale de (19)76) traduisaient cette tendance dominante pour la construction d'une économie socialiste affranchie d'un entrepreneuriat privé.

[567] L'histoire politique du pays nous montre que l'apparition d'agents défenseurs d'une idéologie libérale est récente.

L'évacuation de toute possibilité d'implication de forces entrepreneuriales privées dans le développement du pays est une question difficile à disséquer, tant le travail de légitimation ne se rapportait pas à une motivation ou à des arguments univoques. Les justifications se ressourçant dans les écrits du courant de pensée développé depuis K. MARX sont intentionnellement élaborés pour légitimer des rejets. Par exemple, on voyait, et on le fait toujours, une preuve suffisante de rejet dans l'idée qui consiste à dire que la dynamique entrepreneuriale privée est indissociable de l'impérialisme. Cependant, les forces entrepreneuriales privées locales ne sont pas dotés de capitaux dont la quantité et la structure leur feraient jouer des rôles d'hégémonie et de conquête que ces écrits reconnaissaient au capitalisme occidental. La méfiance qui s'éveillait dans les équipes dirigeantes tenait aux rapports qui pourraient avoir lieu entre des agents entrepreneuriaux nationaux et ceux du capitalisme occidental[568].

Le pouvoir politique ne voyait dans le capital entrepreneurial privé qu'une capacité d'influence des sphères de décision étatiques. Etait-ce là une condition d'insertion ou un seuil de tolérance à fixer quant au devenir des structures entrepreneurial existantes et les rôles qu'on pourrait jouer aux forces entrepreneuriales privées potentielles. Subordonner l'intégration du capital privé à un mode de règlement sous cette contrainte, signifierait-il de faire de l'espace politique, dominé jusqu'ici alors par un parti unique, la seule origine entrepreneuriale légitime ? Dans les années qui ont suivi l'indépendance du pays, les agents entrepreneuriaux privés n'étaient pas en tout cas suffisamment forts pour obtenir des pouvoirs politiques en place une quelconque reconnaissance. Ils n'étaient pas non plus organisés sous une forme ou une autre pour faire preuve d'une capacité de négociation. Dans ces conditions, son éviction était envisageable, tant que les facteurs internes et externes étaient permissifs.

Cet ostracisme, lorsqu'il ne prenait pas des formes de spoliation, de nationalisation, servait de moyen pour empêcher des apparitions nouvelles ou le développement des logiques entrepreneuriales existantes. Etant un ensemble d'entraves, l'ostracisme a besoin de justifications orientées, c'est-à-dire à effet d'éviction ou de détours pour écarter les individus des voies d'accès ou de découverte du monde des affaires ou entrepreneurial. Trois types de légitimité pouvaient soutenir cette négation réservée à l'encontre du capital entrepreneurial privé : la légitimité historique, culturelle et religieuse.

[568] L'organisation de l'espace économique en monopoles et la soumission du secteur privé à une logique de dépendance vis-à-vis du secteur public s'inscrivait dans la même logique.

Dans la vision du pouvoir politique, l'espace religieux est un vecteur de libération des individus et d'inculcation dispositionnelle qui pourraient conduire la société vers des choix économiques et sociaux opposés. Mais dans l'esprit des tenants de cette vision, l'option du socialisme n'est pas dans un rapport antinomique avec l'islam. Cet alliage d'aucuns considèrent comme un oxymore, n'est pas étranger à la caractéristique duale de l'espace entrepreneurial national. Les intérêts privés sont présents dans le commerce, dans l'agriculture et l'industrie. La distinction entre le secteur privé exploiteur et non exploiteur est au fond une distinction transposée du religieux qui opère un mode classificatoire où les intérêts privés sont soient légitimes ou soient non légitimes. La présence de structures entrepreneuriales privées est une concession dés lors que la négation des préceptes religieux menacerait les équilibres politiques. Maintenir un capital privé dans certaines proportions dans l'économie était un choix délibéré pour conformer les choix économiques du pays aux exigences indéniables d'une religion qui trouverait plutôt son harmonie dans une économie libérale[569].

La légitimation par le religieux ne procédait pas de lectures substantialistes, c'est-à-dire d'une récupération dans l'islam dans sa double référence, le coran et la tradition. C'est la vision du Président Houari BOUMEDIENE lorsqu'il soutient : « le prophète n'a jamais été propriétaire de quoi que ce soit, il a toujours vécu comme le plus humble des Croyants. Cela tient en effet à ce que l'islam défend la dignité de l'homme et qu'il n'a jamais été la religion de l'exploitation »[570]. Mobiliser le personnage du prophète est une vision qui prétend en constituer un idéal type entrepreneurial en dehors du monde du capital privé. Si l'islam légitime la propriété privée, l'idée est de réussir son cantonnement en lui imposant une présence sectorielle limitée ou en miniature. L'objectif est de desservir les univers de l'industrie moderne tout en réorientant l'éthique religieuse pour en faire des activités comme celles du commerce les seuls univers de prédilection[571]. En d'autres termes, les pratiques de l'ostracisme n'ont pas été jusqu'à l'abolition de la propriété privée, car la légitimité religieuse, sur laquelle voulait s'appuyait le pouvoir politique de l'époque, pour justifier la politique d'industrialisation, était pour ce besoin d'une

[569] Tous les pays musulmans qui ont accédé à leurs indépendances nationales n'ont pas opté pour un régime économique socialiste. Ceci n'est pas sans effets sur les sociétés musulmanes qui ont opté pour des choix idéologiques différents.

[570] Discours du 1er mai 1976 à la fête des travailleurs.

[571] Un boulanger de la capitale nous a déclaré, à l'occasion de l'ouverture d'une autre boulangerie, que son investissement n'avait qu'une seule motivation : « donner une certaine légitimité à mes richesses ». Ce boulanger, dont l'acte d'extension intervient après la levée des restrictions à l'investissement privé, n'a pas vu son acte comme un acte entrepreneurial d'extension mais une façon de justifier l'origine et l'emploi de son capital.

portée sociale et politique limitée. Les formes entrepreneuriales tolérées sont celles traduisant des structures faisant apparaître une double confusion, entre le capital et la gestion et où les deux dimensions entrepreneuriale et salariale ne sont pas séparées.

Les ostracismes avaient aussi leur justification dans une mise en opposition des structures héritées, considérées comme archaïques, et des structures à faire naître grâce à un effort soutenu d'industrialisation, lequel supposé dépositaire de la modernité. La mise à l'écart du capital privé, auquel on a préféré un capital étatique, vise des effets de discrédit en chaine vouant aux gémonies les logiques héritées (l'entrepreneuriat artisanal,…) et par contrecoup toute possibilité d'apparition spontanée de dynamiques privées dans l'économie. Le pouvoir politique algérien s'est construit une histoire entrepreneuriale particulière du pays pour se réserver suffisamment de légitimité dans son entreprise d'industrialisation. Dans cette perspective, c'est ce qui était aux antipodes du volontarisme politique qui représentait le facteur le plus embarrassant pour le pouvoir politique. Celui-ci refusait toute impulsion qui donnerait corps à de logiques entrepreneuriales à partir de la structure de l'espace entrepreneurial telle qu'elle s'offrait à lui au lendemain de l'indépendance du pays. Ceci dit, les structures du capital privé héritées vont survivre pour constituer une frange d'un espace autogéré.

Les discrédits jetés sur ces logiques privées, considérées comme préindustrielles, visait à étouffer les rythmes d'accumulation en freinant notamment l'élan de l'investissement et obstruant la formation d'un ethos entrepreneurial privé. Empêcher des logiques de développement, prenant leur point de départ de la structure actuelle de l'espace hérité, c'est aussi imposer des niveaux et des rythmes d'accumulation qui sont en dehors de la portée des agents privés. L'accès à la modernité prend la forme d'un saut, c'est-à-dire d'un entrepreneuriat industriel ex nihilo et intensif fonctionnant sur des volumes de capitaux dont la constitution ne pourrait être qu'exogène à l'espace entrepreneurial considéré dans sa structure actuelle. Le capital est détaché des métiers auxquels il donne une existence matérielle et immatérielle pour prendre la forme de quelque chose comme un pouvoir d'achat, selon la définition de Joseph SCHUMPETER, dont la création ne pourrait se faire au niveau décentralisé, vu l'état de développement de l'espace actuel. Barrer les accès au financement bancaire visait à empêcher au secteur privé de capter justement des parts de ce pouvoir d'achat. L'accès à la modernité, qui

plaçait l'essor de l'entrepreneuriat industriel étatique en ligne de mire, condamnait le secteur privé dans des états de non croissance[572].

Le rejet de l'intégration du capital privé est aussi exprimé par les craintes de bouleversements dans les structures de l'espace de consommation. Ce capital pourrait rendre possible des stratégies qui pourraient, selon la conception des décideurs, enclencher des dynamiques d'apprentissage chez le consommateur et bouleverserait conjointement l'échelle de ses préférences. La différenciation des marchés, réalité fondamentale des marchés concurrentiels, est jugée irrecevable par l'idéologie égalitariste. Un principe entrepreneurial fondé sur des industries industrialisantes serait d'un point de vue symbolique très coûteux, si les segments en dehors de l'industrie lourde, c'est-à-dire ces segments déclassés dans l'ordre des priorités des investissements étatiques, venait à être contrôlés par le capital privé. Les craintes étaient de voir les agents privés réussir là où les pouvoir publics ne sont pas prêts idéologiquement à y reconnaître les intérêts sociaux et entrepreneuriaux.

L'anathème jeté sur le capital privé se déployait sur la base d'une présentation confuse des rapports entres agents et des espaces à l'intérieur desquels ils sont insérés. Ce dernier est accablé et va jusqu'à être sacrifié en le dépossédant de sa légitimité entrepreneuriale. Pour Houari BOUMEDIENNE, « l'histoire ne nous pardonnera jamais si nous permettons au raffinement bourgeois et aux vaines séductions de la vie de lucre et de jouissance de s'infiltrer dans notre société pour la désintégrer, dans nos rangs pour la disloquer et dans notre volonté pour l'affaiblir et lui enlever tout ressort et toute dignité »[573]. Dans cette vision, la culture et l'intérêt dans le monde du capital privé ne sont pas entrepreneuriaux. Les logiques d'accumulation ne sont pas le propre des agents entrepreneuriaux privés, puisque ceux-ci sont mus par des objectifs qu'on retrouve dans le cas d'une absence de séparation entre l'économie domestique et l'économie marchande. Ceci se présente ainsi car les rapports entre agents et les espaces d'appartenance ne sont pas entrepreneuriaux. La propriété privée est vidée de ses fondements cognitifs et téléologiques dès lors que les différences, qu'elle pouvait prendre dans les deux états de développement représentés par l'économie domestique et l'économie marchande, ne sont pas reconnues.

La légitimation par l'histoire est que le rejet de l'entrepreneuriat privé va de pair avec la rupture avec le colonialisme. La réappropriation de l'indépendance politique et économique est une chose qui ne puisse retrouver ses fondements en

[572] La maintenance des équipements était la seule chose à faire pour les agents entrepreneuriaux privés.
[573] Cité par Rachid MASSALI, L'homme énigme, éd. Imprimerie El Baath, Constantine, 1990, pp.64-65.

dehors d'une étatisation des droits de propriété. Ce qui est paradoxal est qu'on attribuait les mêmes reproches qu'on formulait au colonialisme au secteur privé, et ceci même si historiquement les conditions contextuelles coloniales font observer que le secteur privé occupait des positions de dominé dans la structure de distribution du capital sur l'espace impérial.

La transformation des structures économiques et sociales n'était pas envisageable, pour l'idéologie volontariste, sans la mise à l'écart du capital entrepreneurial privé. Celui-ci est considéré comme une résistance au changement à l'entreprise de transformation unilatérale projetée à travers le processus d'industrialisation. En somme, tout était pensé pour faire croire que le secteur privé était naturellement orientée pour maintenir le statu quo dans une économie et une société qui souffraient d'un sous-développement que leur a infligé le système colonial. Tous les moyens sont bons pour mettre à l'écart les forces entrepreneuriales privées. La maturation d'une décision de nationalisation ou de socialisation, sous une forme de mise en autogestion des unités privées, pouvait venir se greffer sur une situation conflictuelle, qui naitrait de l'enclenchement d'un mouvement de grève dans ses dernières. La mise en marche de la transformation économique et sociale passe par l'établissement d'un management entrepreneurial centralisé.

Vu d'une façon tout autre, l'économie entrepreneuriale décentralisée est productrice d'effets de reconnaissance sociale que le pouvoir politique cherche justement à monopoliser pour le besoin de la construction des systèmes de croyance des masses. L'ostracisme est d'abord une crainte de voir naitre chez le secteur privé l'éveil autour de l'importance de la dimension symbolique dans la légitimation entrepreneuriale. Le pouvoir politique voulait être le maitre et le bénéficiaire des consécrations dont il voulait être le seul artisan.

C. L'INSERTION DANS LA PLANIFICATION COMME MODE D'INTEGRATION DE L'ENTREPRENEURIAT PRIVE DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.

Le premier cadre systématique d'organisation des pratiques entrepreneuriales privées dans le pays furent ces tentatives de leur intégration dans le cadre d'une économie planifiée.

Les légitimités entrepreneuriales au niveau décentralisé vont osciller, avec les changements institutionnels du début des années 1980, entre deux types de justifications officielles. Des ostracismes multiples visant son éviction et son cantonnement dans des formes primitives, on inverse désormais le regard tout en s'efforçant de trouver un mode d'intégration qui ne serait pas de nature à

bouleverser les grands choix imposés au pays. C'est dire que son éviction et son intégration au développement économique du pays sont repensés dans une perspective de maintien du statu quo.

Les changements d'attitudes du pouvoir politique à l'égard du monde du capital privé ne sont jamais totaux. La reconnaissance affichée à son endroit était émaillée de conditions sélectives et restrictives. Déterminé à maintenir le cadre institutionnel d'organisation et de fonctionnement des activités économiques antérieur, le pouvoir politique trouva comme subterfuge d'introduire une distinction dans les pratiques entrepreneuriales privées. Pour lui, il est possible de distinguer entre « la propriété privée exploiteuse » de « la propriété non exploiteuse ».

L'introduction de cette distinction est une réponse qui intervient au moment où l'édification socialiste avait atteint sa lisière, c'est-à-dire à un moment où les niveaux de réalisation de la base matérielle du pouvoir économique, commencèrent à réconforter le pouvoir politique. Du point de vue de la configuration de l'espace entrepreneurial national, la reconnaissance de la forme entrepreneuriale, que sous entend cette propriété non exploiteuse, va recouper avec la constitution d'un secteur public prépondérant. Dit autrement, les structures privées auxquelles renvoie cette propriété non exploiteuse ne sont point différentes de celles qui les ont précédées. C'est une réaffirmation contenue dans un discours doctrinal qui n'a rien de nouveau par rapport aux idéaux et aux discours tenus depuis au moins la Charte d'Alger[574].

La problématique du capital privé, reformulée dans le cadre de ces changements dans les rapports avec les agents du capital privé, obéit à une vision où les structures entrepreneuriales privées sont vidées de leurs dimensions cognitives et de leurs dispositions marchandes. De surcroit, les pouvoirs publics se voyaient rassurants quant à la possibilité de mettre les déterminations relationnelles et historiques, qui particularisent les dynamiques d'évolution du capital privé, hors du faisceau de conditions qui joue historiquement sur les processus d'accumulation. Il fallait pour cela les soumettre à une logique de structuration organisationnelle particulière, capable de les domestiquer et de les discipliner dans le sens des attentes et des sollicitations politiques et idéologiques du pouvoir socialiste. Pour ce faire, il préfigure l'espace entrepreneurial pour obtenir une configuration où les rapports entrepreneuriaux d'ordre partenarial aient une fonctionnalité intermédiée, c'est-à-dire que les relations avec les marchés étrangers ne peuvent désormais se nouer et fonctionner en dehors des entreprises publiques en position de monopole.

[574] Charte d'Alger p. 21.

Ce « domptage » était de nature à empêcher le capital privé national de se transformer en un lieu de formation et de développement de rapports salariaux spécifiques à la grande taille et de rapports partenariaux avec le capitalisme occidental[575]. Pour le pouvoir politique de l'époque, la mise sous contrôle de la taille des processus entrepreneuriaux privés devrait permettre l'amputation du secteur privé de ses logiques de structuration organisationnelle propres, et d'éviter, le tout d'un coup, que celui-ci « se transforme en plate forme pour la prise du pouvoir ».[576] La miniaturisation des capitaux entrepreneuriaux était en quelque sorte délibérément choisie pour les cantonner dans des limites de l'efficience du contrôle étatique. Dans les faits, la parcellisation de ces capitaux ne ferait que condamner les structures qui les géraient dans des états de non croissance. Cette non-croissance ne devait pas se suffire des limites quantitatives, seuils à partir desquels ces structures (re)deviennent des propriétés exploiteuses, puisque celles-ci supposerait une immobilisation que les pouvoirs publics croyaient obtenir grâce à la mise en œuvre de certaines mesures :

- La délimitation des sphères d'intervention des agents entrepreneuriaux privés ;
- La circonscription des interventions entrepreneuriales dans les stades les plus en aval des différentes filières industrielles ;
- Le plafonnement des montants d'investissement entrepreneuriaux ;
- L'intensification des contrôles sur les processus entrepreneuriaux établis ;
- La subordination de ces processus aux monopoles ;
- Et la soumission de leur reproduction à des mesures limitatives.

Dans l'esprit des concepteurs de la charte de 1976, les droits de propriété peuvent être dépouillés de leurs caractéristiques fondamentales et fragilisés par l'existence permanente de la menace de nationalisation ou de l'expropriation. Les adhésions et les intégrations à l'espace entrepreneurial pourraient s'opérer dans un cadre qui faisait l'économie des rapports de confiance et des mécanismes d'incitation. La question est alors de savoir quel agent et quelle origine sociale entrepreneuriale serait de nature à coïncider avec les exigences affichées. Tout compte fait, les influences supposées des forces du capital privé sur les décisions étatiques pourraient être évitées en les recrutant parmi les agents sociaux acquis à l'idéologie dominante[577].

[575] Charte Nationale de 1976, p.30.

[576] Charte Nationale de 1976, p.31.

[577] Cité par Rachid MASSALI, op. cit. pp.63-64.

La propriété privée n'est pas entrepreneuriale. Dans un cadre institutionnel où l'initiative privée est confisquée et où les structures des entreprises privées sont privées de leurs mouvements stratégiques, de leur liberté d'entreprendre, on est sur le point de se demander s'il y'avait pas confusion entre la propriété étatique et la propriété privée. Est-ce que l'Etat n'a pas dépossédé le capital privé de sa fonction entrepreneuriale et de sa personnalité « actionnariale » ? En effet, et y voir de plus près, tout se présente comme si les droits d'usus sont devenus le domaine de l'Etat qui les manie dans le sens souhaité, en délimitant la taille et les sphères d'intervention du capital privé, en conditionnant les liens qu'ils devaient entretenir avec les partenaires, les profils antérieurs aux actes d'entreprendre,… . En outre, l'Etat se réservait, pour circonscrire et limiter les évolutions des structures et des volumes du capital privé, les moyens de contrôle fiscal et juridique[578]. Les choix stratégiques de diversification, d'extension, d'intégration et ceux que nécessite la reproduction de l'entreprise privée (l'entretien, le renouvellement des équipements sont soumis à l'autorisation préalable des autorités compétentes) sont sous l'œil vigilant de l'Etat[579].

La propriété non exploiteuse ne devrait pas, selon la vision des décideurs politiques, compromettre les objectifs de la politique économique. En effet, pour les concepteurs de la charte de 1976, le capital privé ne devrait pas être celui qui remettra en cause l'édification socialiste[580]. Si elle lui semblait consolider son objectif d'indépendance économique en l'obligeant à s'insérer dans une logique de subordination aux monopoles publics, il serait paradoxal de s'opposer à des propriétés exploiteuses dès lors qu'elle reconnaissait une fonction sociale au capital privé. La contribution de ce secteur à la satisfaction des besoins sociaux pourrait être en contradiction avec les limitations imposées pour empêcher la structuration de

---

[578] L'instrument fiscal n'est pas légitimé par la contrainte de reproduction de l'Etat. L'Etat rentier peut à la limite s'en passer et peut aller jusqu'au niveau de ne point s'inquiéter de la fraude fiscale, de l'évasion fiscale. Dans les faits, charger le Parti d'une mission de veille sur les évolutions des logiques entrepreneuriales dans l'économie conduit à s'interroger sur les contrôles institutionnalisés. Si ceci visaient le secteur industriel, tenu à se conformer aux exigences de la tenue de documents comptables, le secteur du commerce (les cafétérias, les services taxi,…) se distinguait par des logiques de contrôle particulières : les actes de création sont subordonnés à la jouissance de permis détenus par des personnes (ou leurs héritiers) ayant participé à la Guerre de Libération.

[579] Jusqu'aux années 2000, les investissements de renouvellement ou de capacité étaient subordonnés à une interdiction de l'importation de l'équipement neuf. Pour condamner le capital privé dans son infériorité matérielle et symbolique, les pouvoirs publics l'ont assujetti à des rapports surprenants au monde des évolutions technologiques.

[580] Charte de 1976, pp. 29-30.

rapports salariaux de se développer au sein des sphères privées, c'est-à-dire que la création d'emplois, très attendue du secteur privé, favorise plutôt l'essor de la propriété exploiteuse.

L'intégration du capital privé au développement économique du pays répondait, aux yeux du Planificateur, à une logique « d'utilisation d'un potentiel de production existant »[581]. Il va sans dire que le terme même de « potentiel » n'est pas d'un usage fortuit. L'entrepreneuriat privé recherché n'était pas celui qui va naitre d'une façon ex nihilo, comme cela a pu être constaté dans l'entrepreneuriat étatique durant la période des deux plans quadriennaux. Il n'est pas non plus celui qui pourrait révéler des mouvements d'essaimage à partir des entreprises publiques. Ce potentiel en référence n'était autre que les capacités entrepreneuriales portées par les structures privées de petites dimensions qui ont survécu aux ostracismes et aux préjugées des années antérieures[582]. Dans les faits, les créations promues à travers le dispositif de 82 étaient l'œuvre d'agents essaimés aux origines différentes (familiales, entreprises publiques,…).

Le secteur privé répondait à la « nécessité d'amélioration importante de l'efficacité de l'appareil de production »[583]. La dynamique entrepreneuriale privée est envisagée comme un vecteur de dissipation des distorsions créées par la politique industrielle outrancière des années (19)70. Les déséquilibres induits par l'indivisibilité des capitaux technologiques et l'absence de relais de croissance à l'international alimentaient un phénomène de slack qui compromettait la performance du système productif national. Les choix d'industrialisation, qui ont consacré la prépondérance du secteur public, ont débouché sur la création de valeurs d'usage de nature productive dont les débauchés font jusqu'ici défaut. Dans l'esprit des concepteurs du dispositif institutionnel du début des années (19)80, l'insertion du capital privé dans le schéma d'organisation entrepreneurial planifié répondait au souci de corriger justement ces distorsions. L'exploitation des liens intra entrepreneuriaux nés de la nouvelle configuration entrepreneuriale nationale était possible grâce aux implications de la petite dimension, c'est-à-dire de capitaux privés de taille réduite que les pouvoirs publics cherchaient à impliquer à travers des logiques de sous-traitance de dépendance.

[581] Plan quinquennal p. 601.

[582] La propriété non exploiteuse regroupe « les petits moyens de production ou de services qui peuvent être exploités soit à titre individuel soit à l'aide d'une main-d'œuvre restreinte […] On y inclut l'artisanat de production ou de service, le commerce de détail, la petite propriété du paysan ou de l'éleveur et l'unité du petit fabricant ou du petit entrepreneur de travaux». La charte de 1976, p.30.

[583] ibid

Le planificateur reconnaît, en fin, au capital entrepreneurial privé une capacité « d'adaptation à l'évolution des besoins ». C'est une exigence d'adaptation au nouveau contexte démographique dont le durcissement s'est accentué avec les rigidités des choix entrepreneuriaux orientés vers l'industrie lourde. Cependant, les visées qui sous-tendaient cette intégration étaient de nature floue et ambiguë. D'un côté, on y trouvait un moyen pour corriger les distorsions de la politique de développement poursuivie, en allant jusqu'à reconnaître le caractère non coûteux de la solution pour faire face à une demande additionnelle et, de l'autre côté, on s'alarmait sur les risques d'une mutation significative dans la demande de biens de consommation.

En fait, ce qui est recherché à travers cette volonté politique, est bien évident ce qui constituait une préoccupation des pouvoirs publics depuis les premiers moments de l'indépendance nationale, est cette volonté d'endiguer les forces entrepreneuriales pour les contraindre à emprunter les voies d'investissement (officielles) soigneusement préconçues. Cependant, le choix des domaines d'intervention de la propriété non exploiteuse répondait à des visées aussi ambigües que confuses. Parfois, l'amalgame venait de la volonté manifeste « à utiliser toutes les ressources nationales pour réussir l'édification du pays » au moment où on se lamentait de certaines sphères d'investissement comme lieux d'expression entrepreneuriales ou de terreau de thésaurisation alimenté par le climat des suspicions ou de l'incertitude entrepreneuriale de la décennie (19)60 .

La volonté affichée pour mettre les ressources entrepreneuriales nationales au service du développement concernait plus particulièrement les capitaux privés maîtrisés par les nationaux à l'étranger. Les propriétés entrepreneuriales qui ont fait leur apparition et leur développement dans les économies occidentales représentaient un vivier sur lesquels les pouvoirs publics tentaient de s'appuyer pour desserrer les contraintes socioéconomiques qui se faisaient sentir durant toutes cette période qui a précédé les plans de développement quadriennaux. Dès lors, il faut s'interroger sur l'importance quantitative et qualitative des sphères d'intervention où les capitaux recherchés sont investis. Pour cette question, le pouvoir politique semble avoir deux poids deux mesures en valorisant des origines sociales entrepreneuriales qu'il avait décriées auparavant quand il s'adressait aux agents privés nationaux[584].

Il reste à savoir que l'implication de ce secteur privé ne se concevait pas sur la base des mécanismes incitatifs classiques, fondés sur des facteurs matériels

[584] Jean PENEFF, p.19.

(avantages fiscaux, assiettes de terrain, aides financières,…) et immatériels (garanties institutionnelles contre les risques de nationalisations,…), puisqu'on comptait le mobiliser par une politique de sensibilisation autour d'un idéal patriotique[585]. La contribution entrepreneuriale du secteur privé à l'édification nationale est recherchée au moment où le pays allait s'engager dans la voie d'une mise en place d'un vaste secteur public.

Au total, le cadre global d'insertion du capital privé dans l'espace entrepreneurial national se concevait à un moment où l'investissement entrepreneurial public atteint des niveaux qui ont fortement configuré cet espace. La problématique entrepreneuriale se posait en termes de règles restrictives d'insertion pour préserver la structure de cette espace des évolutions qui se produiraient si la liberté d'entreprendre viendrait être affranchie de toutes les mesures limitatives. Cela signifie que tout le problème consistait à savoir comment le secteur privé sera reçu par la structure organisationnelle actuelle de la configuration entrepreneuriale nationale ?

Du point de vue de l'initiative entrepreneuriale, ce mode d'association des agents privés au développement du pays n'était pas cette solution qui pouvait remédier aux dérives déjà soulevées dans les textes officiels (le Plan, la Charte Nationale). Le cadre restrictif d'insertion et l'intensification du contrôle vont faire conjointement le lit au secteur informel. Lorsque les voies en dehors des espaces réglés ne sont pas empruntées, les effets d'éviction se cristallisaient dans des fuites de capitaux, aggravées par la menace permanente de nationalisation, toujours présente dans les textes juridiques et réglementaires et les discours officiels.

SOUS-SECTION 02. LA REORGANISATION INSTITUTIONNELLE DU CADRE D'EXERCICE DU CAPITAL ENTREPRENEURIAL PRIVE

La mise en œuvre d'un cadre d'exercice entrepreneurial marchand fait partie de l'entreprise globale des réformes opérées à partir de la fin des années 19(80). Les facteurs contextuels de son intervention sont essentiellement de deux ordres**.** D'un côté, on a les facteurs explicatifs de la crise de 1986, suite à la chute des prix du pétrole sur le marché mondial. Les mesures de rupture systémique sont envisagées dans un contexte de durcissement de la contrainte en moyens de paiement extérieur. De l'autre côté, on a les facteurs liés à la discordance dispositionnelle au niveau du management économique et des forces entrepreneuriales du pays. La rareté des compétences entrepreneuriales et les difficultés d'ajustement aux exigences

[585] Jean PENEFF, pp.19-20.

marchandes et concurrentielles sont les types d'inertie qui vont déterminer la nature et le rythme des changements espérés.

L'analyse du contexte et des différentes mesures de changement institutionnel est complétée dans ce présent travail par des questionnements sur les types de transformations attendues. Les gouvernements successifs ne partageaient pas le même contenu et le même type de rupture entrepreneuriale à réaliser dans le champ économique. Le changement est envisagé selon plusieurs acceptions : élargissement de la sphère productive nationale, rupture avec la logique rentière de l'économie, insertion sur le marché mondial,…

A. LES FACTEURS CONTEXTUELS PERMESSIFS

Les réformes institutionnelles opérées sur le cadre d'exercice entrepreneurial antérieur vont se dérouler sous le poids d'un contexte national et international qui était celui de la fin des années (19)80- début des années (19)-90. Au plan interne, la période était marquée par le durcissement de la contrainte des paiements extérieurs et l'aggravation de la crise du système productif national (montée du service de la dette, chute des capacités productives,…)[586]. La percée des réformateurs allait constituer un contrepoids à l'intérieur du champ du pouvoir politique, puisqu'ils étaient, avec leur inclinaison dispositionnelle, favorables à la refonte du mode de gouvernance économique et politique du pays[587]. La justification par la crise et l'apparition de ce nouveau courant politique étaient les deux facteurs dont les effets conjugués ne seront pas sans conséquences sur le management économique du pays. Du point de vue entrepreneurial, il était question d'introduire des mesures pour établir un cadre de fonctionnement marchand de l'économie et de reconnaitre plus de libertés d'initiative pour les agents entrepreneuriaux. Au plan externe, les différents bouleversements (la dislocation du bloc soviétique, la chute du mur de Berlin,…) vont induire des effets propulseurs à l'ordre marchand capitaliste, c'est-à-dire un élargissement et une prédominance de l'économie marchande dans le monde[588]. Le mode de gouvernance économique, consacrant le « tout Etat » ou la

[586] Les préoccupations entrepreneuriales du pouvoir politique ont pour coutume de s'afficher en période de crise du secteur public. Ceci peut signifier que l'entrepreneuriat privé ne pourrait se définir en dehors du secteur public. La crise de ce dernier ne place pas le secteur privé dans des rôles entrepreneuriaux alternatifs ou du moins dans des rapports concurrentiels, mais seulement un moment de redistribution des rôles, c'est-à-dire qui se soldent par de nouvelles oppositions (rôles complémentaires/ concurrentiels, stratégiques/ non stratégiques,…).

[587] Les réformes entamées vont toucher les grands paramètres du management économique du pays.

[588] Voir Michel-Henri BOUCHET, La globalisation : introduction à l'économie du nouveau monde, éd. Pearson Education France, Paris, 2005. Pour cet auteur, la globalisation, préférence conceptuelle anglo-saxonne s'opposant à la tradition française qui lui substitue celle de la mondialisation, « marque une nouvelle étape,

prépondérance entrepreneuriale publique, est remis en cause au moment où des efforts sont entamés pour mettre en place des mécanismes marchands. Autrement dit, les cadres marchands d'allocation et de coordination des ressources, qu'impose la globalisation, en tant que processus marchand à extension planétaire, sont impensables en dehors de la réintégration du capital privé dans le développement des économies.

L'émergence de nouvelles catégories d'acteurs (des acteurs du monde médiatique, politique, académique,…), qui a accompagné le processus d'ouverture politique entamé à la fin des années (19)80, va donner cours à de nouveaux discours et idéaux que va intégrer le processus de légitimation de la rupture systémique recherchée. Les efforts discursifs à connotation idéaliste et produits à partir du champ politique et particulièrement ceux développés par le champ médiatique, se rabattaient, pour mettre au centre de leur travail de légitimation la question de l'économie de marché. A ce niveau, les justifications de l'alternative marchande empruntaient des schémas dont on peut relever deux éléments essentiels :

- Les efforts de légitimation ne sont pas sans rapports avec les influences de la montée en force du courant néo-institutionnaliste.
- Le travail de légitimation de l'économie de marché ou de la propriété privée est mené sous un fond d'une série d'oppositions (capitalisme/socialisme, propriété privée/propriété publique,…) et de stratégies de discrédit envers l'Etat, la firme publique, la planification,…

La transformation des cadres dispositionnels dans la sphère de l'exercice du pouvoir politique va trouver dans des répondants externes un moyen de dépassement des résistances à la rupture systémique. Ainsi, plusieurs dirigeants mis aux commandes du management économique du pays ont eu pour origine les institutions internationales[589]. La concordance dispositionnelle, considérée par rapport aux forces d'inertie à la rupture systémique, est une exigence pour l'accélération des réformes et surtout un signal fort à l'endroit des institutions internationales[590]. Cependant, l'introduction d'agents outsiders, à la configuration du champ du pouvoir politique, n'était pas de ce poids qui aurait permis de maintenir

---

récente, de l'évolution du système capitaliste mondial avec la prédominance de l'économie marchande centrée su la concurrence et le profit qui s'impose à tout type de production de biens et services ». Op. cit. p.52.

[589] Mourad BENACHENHOU, Ahmed BENBITOUR et Hamid TEMMAR sont parmi ces agents dirigeants qui ont occupé des postes dans ces institutions.

[590] L'Algérie devait convaincre ses partenaires commerciaux et financiers. La nomination de dirigeants libéraux était un signal fort et exprimait une volonté de créer une irréversibilité dans les réformes engagées.

l'élan de l'application ou de la poursuite des réformes. Une mise en perspective historique du mouvement des réformes économiques conduit à souligner deux faits importants et explicatifs des tergiversations et blocages qu'elles ont connues :

- La nomination d'agents outsiders n'a pas eu d'effets décisifs au point d'être de ce poids qui permettrait d'imprimer une nouvelle trajectoire à l'espace entrepreneurial national. Les transformations dont ils avaient la charge ont eu des effets résolument formels sur le cadre de fonctionnement établi de l'économie nationale. Ceci dit, la construction d'un nouveau cadre juridique et réglementaire, à laquelle ils étaient associés, obéissait au seul souci d'une simple mise en conformité des règles d'organisation institutionnelle de l'économie avec les exigences ou les conditionnalités affichées par les institutions financières internationales[591], afin de réduire le poids des pressions extérieures sur le pouvoir politique.
- La problématique de la rupture systémique n'était pas naturellement envisagée pour engendrer des passages configurationnels du système économique et politique[592]. Les forces d'inertie et les fonctions d'utilité qui les sous-tendaient étaient tellement fortes qu'elles limitaient la portée des changements attendus de ses agents outsiders.
- Les clivages entre les deux modes de légitimation, celui schématisant la nécessité d'un changement systémique et celui justifiant la préservation du statu quo, sont tranchés en faveur des insiders[593]. Les blocages et les tergiversations qui ont émaillé la marche des réformes sont justifiés par le contexte traversé par le pays à partir de l'année 1992[594].

[591] La promulgation du code des investissements en 1993, de l'ordonnance portant privatisation des firmes d'Etat,…, rentrait dans cette logique de conformité. On est ici au cœur du schéma élaboré par M.CROZIER pour comprendre le fonctionnement des organisations : les acteurs en contexte de rationalité limité et d'incertitude découvrent des zones d'incertitude pour réaliser leurs intérêts.

[592] Pour Ahmed DAHMANI, analysant les motifs de l'engagement pris par Mohamed BOUDIAF à accepter de prendre les commandes du pays, « il est impossible de réformer de l'intérieur un système de pouvoir complexe, hostile à toute dynamique ou évolution qui risque de le mettre en péril ». Ahmed DAHMANI, Algérie à l'épreuve. Economie politique des réformes 1980-1997, éd. Casbah-Editions, Alger, 1999, p.171.

[593] Les blocages des réformes par les deux gouvernements qui ont succédé à celui de Mouloud HAMROUCHE sont officiellement justifiés par la dégradation de la situation sociale et sécuritaire et par la montée insupportable du service de la dette.

[594] Inutile de revenir sur la crise politique et sécuritaire qu'a vécue le pays particulièrement durant la décennie (19)90. Les auteurs sont attardés longuement sur les raisons et les conséquences de celle-ci sur l'économie nationale. Notre propos serait plutôt de voir la question sous l'angle du rapport choix institutionnels et choix entrepreneuriaux.

Les transformations institutionnelles générées par les gouvernements successifs, depuis le début des réformes, n'étaient pas subordonnées, malgré les différentes forces qui leur étaient favorables dans le champ politique et social voire académique, à la mise en œuvre d'une stratégie entrepreneuriale pour le pays ou à fortiori à une modification dans la structure de l'espace entrepreneurial national. L'édification d'une économie marchande suppose, d'une part, une rupture avec les idéaux et les principes de vision qui ont dominé le mode de gouvernance antérieur et, d'autre part, l'existence d'un potentiel entrepreneurial suffisant dans la société et l'économie.

Théoriquement, en contexte de rupture systémique, l'offre entrepreneuriale ne devait pas s'envisager comme une donnée, mais comme quelque chose à soumettre à une certaine logique de construction. Or, dans l'esprit des réformes, les changements institutionnels se concevaient sans la considération de cette contrainte de rareté de forces entrepreneuriales au niveau décentralisé de l'économie. Autrement dit, tout se passait comme si une économie de marché suffirait d'elle-même pour faire passer d'un état de développement à un autre l'économie nationale. Justement, l'un des points focaux des échecs de la transition, et qui explique pour une grande part les réformes à répétition auxquelles est habitué le pays, est d'avoir amputé la rupture systémique de ses fondements entrepreneuriaux. En clair, le pays allait entamer sa mutation marchande sans stratégie entrepreneuriale.

D'un autre point de vue, le contexte politique et social n'était pas en faveur d'une impulsion d'une dynamique entrepreneuriale privée. Les capitaux privées, existants ou potentiels, étaient idéologiquement affaiblis et politiquement asphyxiés. Ceux-ci ne pouvaient pas s'émanciper des hostilités, des représentations et des croyances discordantes qui leur étaient accordées et sans la formation d'une sphère d'intérêts privés au sommet de l'Etat. L'absence, d'un côté, d'un capital d'un poids qui le mettrait dans la capacité d'infléchir la position du pouvoir politique et obtenir de lui qu'il intégrait plus d'intérêts privés, matériels et immatériels, dans sa stratégie de gouvernance du pays et l'absence, de l'autre côté, d'une stratégie économique, sont deux éléments qui augmentaient les effets d'incertitude et qui réduisaient la visibilité entrepreneuriale des acteurs de l'économie.

Dans les faits, l'établissement d'un cadre marchand entrepreneurial se heurtait contre des intérêts et des déterminations culturelles fortement ancrées dans les

mœurs politiques du pays[595]. Les négations que lui inflige la vision entrepreneuriale dominante dans les sphères du pouvoir politique ou par extension dans la société prenaient la forme de privation en capital de reconnaissances sociales. Tant que les légitimations historiques et religieuses sont les références à la recherche des équilibres dans le système politique et tant que le pouvoir politique peut s'en passer des concours du secteur privé au développement d'une économie de croissance compétitive, il serait vain d'espérer à l'émergence de dynamiques entrepreneuriales prometteuses ou alternatives. On peut faire l'analyse suivante :

- Les mécanismes de reproduction de l'Etat ne se fondent pas sur les produits ou les performances des processus entrepreneuriaux de l'économie. Même dans les contextes difficiles, d'amenuisement des revenus pétroliers et d'accroissement du service de la dette, le pouvoir politique ne désespère pas à trouver les possibilités à surmonter les grands déséquilibres macro-économiques ou à bâtir son régime de croissance hors des solutions entrepreneuriales[596].
- Les dynamiques entrepreneuriales privées peuvent à partir d'un certain niveau historique de leurs évolutions rendre incontournables de nouveaux régimes de croissance, c'est-à-dire, si on utilise les termes de l'analyse régulationniste, imposées de nouveaux « compromis institutionnalisés » qui transformeraient en profondeur la structure du pouvoir politique en place.
- Le verrouillage de la fonction des distinctions étatiques à l'égard des acteurs privés s'effectuent par l'exclusion du capital entrepreneurial des structures de représentations politiques, par l'influence des volontés politiques des structures patronales et par le cantonnement du secteur privé dans des dimensions et dans des rôles contrôlables[597]. L'accumulation d'un pouvoir

[595] Dans une contribution intitulée « proposition pour une relance », M. Mohammed Arezki Lounis KHODJA, alors Président du Bureau Exécutif de l'Association Algérienne pour la Création et la Promotion de l'Entreprise (ACPE) et Président de l'Exécutif de l'Union Générale des Entrepreneurs Algériens (UGEA), écrit : « le secteur privé national est-il une réalité, ou seulement un mythe ? Est-il un opérateur économique productif ou seulement un parasite. Pour certains, il est cet amalgame d'affairistes et de trabendistes d'où vient tout le mal, pour d'autres, c'est la panacée à tous nos mots ». Algérie-Actualité, n°1254, semaine du 26 octobre au 1er novembre 1989.

[596] C'est l'exemple de la vente par anticipation du pétrole, initiée par le gouvernement Sid Ahmed GHOZALI ou par son successeur, Bélaid ABDESLAM, qui a trouvé dans les plans d'austérité un moyen d'économiser sur les ressources de l'Etat et accroitre ses marges de manœuvres pour faire face à des dépenses incompressibles.

[597] La loi électorale de 2013 interdit par exemple aux entrepreneurs privés de briguer des mandats de députés. Cette disposition fut par la suite levée, puisque actuellement le patron de l'entreprise SIM est député dans l'une des circonscriptions de la région de Blida.

symbolique par les agents entrepreneuriaux nationaux est perçue comme une menace pour la stabilité du pouvoir en place.

- Le maintien de l'économie dans des rapports de dépendance du politique, en faisant dépendre les réussites ou les jeux entrepreneuriaux de l'acceptation des règles de jeu propres au champ politique. L'absence d'autonomie du champ économique du champ politique fait que la maitrise de capacités entrepreneuriales et concurrentielles n'est rien sans la maitrise des jeux de relations avec l'appareil de l'Etat plus particulièrement[598].

B. LE CADRE D'EXERCICE ENTREPREENEURIAL ISSU DES REFORMES

Le cadre d'exercice entrepreneurial est le résultat d'une œuvre progressive de mesures institutionnelles entreprises à partir de la fin des années (19)80-début des années (19)90[599]. N'étant pas, d'une part, le produit d' « innovations institutionnelles », qui auraient pu permettre des types de rapports de propriété nouveaux, du moins en parlant de l'économie nationale, de réorganisations institutionnelles des capitaux de l'économie, de nouvelles médiations institutionnelles qui servirait de têtes de pont pour développer de nouveaux domaines d'entreprendre dans l'économie,…, et n'étant pas, d'autre part, des mesures de grandes ruptures, celles qui permettraient, par exemple, de développer de formes de rationalité managériales ou de consacrer l'autonomie du champ entrepreneurial de l'espace politico- bureaucratique,…, les réformes institutionnelles entreprises étaient dans le dessein de reconfigurer, par une série de mesures d'assouplissement de suppression, le cadre planifié[600]. Est-ce là un simple choix d'approche ou une démarche délibérément choisie pour contrôler la marche des réformes ou empêcher les processus de transformation à rendre irréversibles les changements systémiques ? La réponse serait affirmative, car les changements

[598] Voici ce que écrivait Mourad BENACHENHOU, juste avant sa nomination au poste du ministre de l'économie dans le gouvernement de Rédha MALEK, « …ce qui était important n'était pas tant d'avoir un titre de propriété légale, attestant que le bien en cause avait été acquis dans les formes légales requises, que d'avoir des relations à l'intérieur de l'appareil politico-administratif permettant de transformer un « privilège » en « droit ». In Algérie-Actualité n°1388, semaine du 21 au 27 mai 1992. Les jeux entrepreneuriaux ne posent pas seulement le problème de l'accès à la propriété, qui devait être soumis selon l'auteur, « à un formalisme strict et contrôlé par les pouvoirs publics ». La propriété est entrepreneuriale au sens où les acquisitions requièrent des capacités qui sont également entrepreneuriales. En ce sens, la privatisation, qui préoccupe l'auteur, ne comporte pas uniquement des risques de bradage des actifs publics, mais elle soulève aussi le problème de l'existence d'une communauté d'investisseurs avec une taille et des capacités entrepreneuriales requises.

[599] Les périodes examinées ici incluent celles des années 2000 et même des plus récentes.

[600] Les efforts sont tournés vers le cadre d'exercice entrepreneurial antérieur que sur les dynamiques entrepreneuriales à faire promouvoir dans l'avenir.

institutionnels n'étaient pas orientés pour provoquer des transformations structurelles ou configurationnelles dans l'économie.

La problématique des réformes obéissait à une vision qui faisait dépendre les transformations des processus entrepreneuriaux de l'établissement d'un cadre marchand. On faisait comme s'il suffisait de procéder à une ouverture marchande pour voir aussitôt l'affluence des agents privés[601]. En fait, les transformations, qui devaient doter le pays d'un nouveau cadre institutionnel, ne reposaient pas sur un diagnostic clair de l'espace national et de ces processus qui le traversaient, ni sur la définition d'une vision qui servirait comme cadre référentiel pour orienter les efforts de la construction sociale entrepreneuriale de l'Etat. Mais, si les efforts n'ont pas consisté à fixer une sorte de phase pré-entrepreneuriale à la transition marchande, l'entreprise des réformes se résumerait à des simples réaménagements ponctuels et sporadiques dans le cadre institutionnel en place[602]. Par ailleurs, toute l'épaisseur des processus dont on parle se trouverait sévèrement appauvrie et l'édification du cadre marchand risquerait de se dérouler sans les grandes mesures de rupture ou de dynamisation de forces entrepreneuriales potentielles de l'économie et de la société.

L'édification d'un cadre marchand pose le problème de la reconsidération ou au mieux des modes d'accomplissement de la fonction entrepreneuriale du pays. Le règlement de cette question est crucial et décisif pour les perspectives ou orientations entrepreneuriales à envisager d'autant que les efforts institutionnels et stratégiques à déployer ne pouvaient se concevoir sans le traitement de la question de la prédominance du secteur public. En contexte marchand concurrentiel, on sait que les formes et la structure qu'elle devrait théoriquement prendre supposeraient un renoncement de l'Etat aux préférences qu'il manifeste excessivement à l'égard la propriété publique. Or, un tel renoncement ne peut pas se régler en comptant sur de simples déclarations d'intentions ou par un quelconque formalisme juridique. On sait que le mode de gouvernance économique établi est le résultat d'un volontarisme économique qui considérait le secteur public comme « un simple relais aux options politico-sociales des décideurs». Le remodelage de cette fonction suppose donc un mode de gouvernance qui partirait sur de nouveaux rapports Etat-espace entrepreneurial national, sans quoi la rupture avec la planification impérative risque de provoquer des déplacements des conduites propres au management planifié pour

[601] En panne de vision, les réformes se concevaient sous une hypothèse qui considère l'agent entrepreneurial comme une donnée.

[602] En fait, on confondait entre les transformations institutionnelles qui consisteraient à édicter des règles juridiques nouvelles et des transformations entrepreneuriales qui aboutiraient à des modifications dans la structure de l'espace entrepreneurial national.

constituer un héritage au caractère diffus, en trouvant notamment refuge dans les structures chargées de concevoir et de mettre en œuvre les règlements des affaires entrepreneuriales (les commissions, les structures de promotion d'appui à l'investissement,…).

La mise en place d'un cadre marchand ne peut se faire sans la reconsidération du mode de gestion réservé aux relations commerciales avec l'extérieur. Et comme les processus d'ouverture doivent servir des intérêts économiques du pays, la démonopolisation du commerce extérieur doit être subordonnée à une vision qui met au centre des préoccupations l'ensemble des enjeux qui sont significativement entrepreneuriaux. Autrement dit, les exigences entrepreneuriales du démantèlement du monopôle sur le commerce extérieur ne pourront se satisfaire par de simples mesures juridiques et réglementaires, de suppression des entraves administratives et cambiaires à l'exercice des relations commerciales avec l'extérieur. En dehors des problèmes de liberté d'entreprendre qu'ils soulèvent, ces processus posent le problème de pouvoir d'achat entrepreneurial des agents de l'économie. Or, le règlement de ce problème, qui n'est pas l'affaire exclusive des juristes, passe par la redéfinition préalable des positions à tenir à l'intérieur d'un système de création de valeur global. Sans la projection à travers ce système, les réseaux commerciaux risqueraient de l'emporter une nouvelle fois sur les réseaux entrepreneuriaux.

L'engagement dans l'entreprise de transformations institutionnelles, qui devaient permettre à terme l'édification d'une économie de marché, souffraient d'un manque de visibilité économique. En effet, ces transformations ont été entamées sans qu'un diagnostic des ressources et des forces, qui en ont la maîtrise, ne soit préalablement établi. La vision restrictive, qui a pesé sur les orientations des réformes, avait conduit les réformateurs à se dessaisir des questions aussi fondamentales qu'étaient celles des ambitions entrepreneuriales à faire doter le pays, des origines des agents à impliquer, des rapports de gouvernance à promouvoir,… Par ailleurs, s'appuyer sur les seuls instruments juridiques et réglementaires relève d'une méconnaissance ou d'une négation des réalités entrepreneuriales du pays. Comment s'engager dans un processus d'édification institutionnelle sans la connaissance des formes et des structures des capitaux établies[603], sans avoir une idée précise sur celles qui seront appelées à leur prendre le

[603] La non- reconnaissance d'une phase pré-entrepreneuriale participe d'une vision où les réalités entrepreneuriales sont envisagées comme un bloc monolithique, c'est-à-dire un état confus qu'on ne peut que dépasser par la négation. Les réformes sont en effet engagées sans qu'un travail de différenciation des logiques entrepreneuriales prégnantes ne soit préalablement établi. Or, celles-ci obéissent à des modes d'expression historiques complètement dissemblables et des capitaux entrepreneuriaux ne donnant pas les mêmes volumes et les mêmes structures de distribution chez les agents nationaux.

relais, c'est-à-dire les compétences et les conduites à provoquer, selon les exigences stratégiques de la rupture économique souhaitée? Si de tels problèmes ne sont pas considérés et si les logiques de fonctionnement de l'espace entrepreneurial national ne sont pas identifiées, l'issue, dans cette quête de transformation institutionnelle, est bien connue : garder la configuration de cet espace dans un état de statu quo. Pour le reste, les réformes s'identifieraient à un simple rhabillage institutionnel de l'économie.

Le processus global des réformes obéissait à une vision dichotomique, selon que les changements visaient le secteur public ou le secteur privé. Ainsi, si les changements institutionnels dans le secteur public consistaient à se focaliser sur la seule dimension comportementale pour concorder leur fonctionnement avec les exigences des règles marchandes, dans le secteur privé, la tendance consistait à noyer les problèmes entrepreneuriaux existants ou à venir dans celui de la liberté d'initiative. Par cette vision, le réformateur s'est donné le moyen de s'approprier d'un détour lui permettant de réduire les différents problèmes à résoudre, de façon à ne retenir que ceux admettant une solution juridique et réglementaire. Tout se passait comme si il suffisait de lever les entraves à l'exercice des libertés d'initiative pour aussitôt provoquer un basculement vers une économie marchande. Evidemment, ce simplisme qui a imprégné l'état d'esprit des réformes ne conduirait qu'à une caducité des changements institutionnels, puisque le dépassement des entraves à l'exercice entrepreneurial, identifiées dans le cadre antérieur, ne débarrassera pas les jeux entrepreneuriaux des autres problèmes aussi importants que la maîtrise technologique, la compétitivité, les tailles minimales efficientes,… . Les libertés d'initiative, que d'aucuns considère comme le socle principal d'une économie marchande, pose le problème des régimes de propriété et des modes d'emplois de capitaux. Et du moment où les choix des agents sont déterminés par les structures sectorielles, les libertés à reconnaitre juridiquement aux agents ne sont pas les seules clés qui définissent les succès ou à la limite l'accès aux différents marchés.

Le schéma global des réformes est fragilisé par la vision étroite et simpliste que se sont faits les réformateurs ou les pouvoirs successifs des processus et cadres d'exercice entrepreneuriaux. Malgré toutes les questions laissées en suspens, soulevées plus haut, et dont les réformateurs ne voulaient pas délibérément s'encombrer, celui-ci va prendre forme avec les différentes séries de mesures éparpillées dans des textes juridiques qui n'avaient pas fondamentalement pour

vocation propre de se consacrer aux questions strictement entrepreneuriales ou de la régulation marchande[604]. On peut les représenter et les classer comme suit[605] :

a. **La reconsidération des structures de gestion des actes entrepreneuriaux de l'économie.** Bien que la politique de l'Etat soit restée au stade intentionnel, les pouvoirs publics entendaient déléguer le management entrepreneurial opérationnel à des structures spécifiques. La dissolution de l'OSCIP (Office de Suivi et de Contrôle de l'Investissement Privé) et la suppression des procédures d'agrément étaient dans le dessein de redéfinir les rapports de l'Etat à l'investissement privé[606]. En effet, avec de telles mesures, on prétendait, d'une part, à un découplage des initiatives privées des intentions du planificateur et, d'autre part, à une reconfiguration de la fonction entrepreneuriale du pays. En d'autres termes, cette double mesure, qui aurait donné plus d'effets propulseurs au cadre marchand en gestation, n'avait comme visée que l'introduction d'un principe de différentiation dans le remodelage de cette fonction, puisque désormais la distinction doit s'établir entre les investissements prioritaires de ceux qui ne le sont pas[607]. Si il y a quelque chose de permanent dans la façon de traiter de la question de l'insertion du secteur privé dans le champ économique, c'est bien ce principe de « vision et de division » qui fait qu'on est incapable de la repenser sans ces séries d'oppositions à usage alternatif : entrepreneuriat public/ entrepreneuriat privé, propriété exploiteuse/propriété non exploiteuse, activités stratégiques/ activités non stratégique, industrie lourde/industrie légère.

[604] Cette dilution des efforts de réformes à travers l'utilisation de textes juridiques, dont les objets sont forts éloignés des faits entrepreneuriaux, n'alimente en vérité que des confusions et des ambiguïtés dans les orientations que les changements institutionnels visés veulent imprimer aux réalités entrepreneuriales du pays. Par exemple, l'investissement entrepreneurial des agents non nationaux n'a pas fait l'objet d'un texte juridique à part. Le législateur s'est réservé le choix de le régler, comme in extrémis, à travers des dispositions insérées dans la loi 90-10 relative à la monnaie et le crédit.

[605] On peut citer les mesures contenues dans les différentes lois, décrets et ordonnances qui sont apparus depuis les premières réformes de 1989.

[606] Ces deux mesures sont contenues dans la loi 88-25 du 12 juillet 1988. Cette fin de mission de l'OSCIP a été secondée par la CNC (Chambre Nationale de Commerce) à qui d'ailleurs le rôle de distinguer les investissements prioritaires, qui devaient bénéficier des enveloppes en devises, de ceux qui ne l'étaient pas. Néanmoins, ceci n'a pas duré longtemps à cause des conflits qui se sont éclatés entre la CNC et les agents entrepreneuriaux qui se voyaient victimes de discriminations dans la répartition du budget devises.

[607] La structuration de la fonction entrepreneuriale ne procède pas de l'état des potentialités entrepreneuriales du pays. Celle-ci devait obéir à un principe de différenciation où les activités stratégiques sont séparées de celles qui ne le sont pas, c'est-à-dire celles qui resteront en toutes circonstances fermées au capital entrepreneurial de l'Etat.

L'institution d'un guichet unique, à travers la création de l'APSI (Agence de la Promotion, de Suivi et du Soutien des investissements) n'était pas le produit d'un changement dans la vision entrepreneuriale de l'Etat. Celui-ci se voulait simplement comme une solution qui mettra fin à la multiplication des niveaux administratifs intervenant dans la gestion des dossiers d'investissement et à la complexité des formalités d'inscriptions auxquelles sont assujettis les agents souscripteurs[608]. L'objectif recherché par La création de ce guichet unique était donc d'aboutir à une structure qui serait seule dépositaire de la gestion administrative des actes d'investissement. Or, l'éparpillement du management administratif, jugé comme facteur responsable des lenteurs bureaucratiques dans la réalisation des investissements, n'est pas un obstacle de premier ordre dans les réalisations entrepreneuriales. Les structures, et aussi homogènes soient les tâches qui leur seront dévolues, n'échapperont pas aux lenteurs bureaucratiques qui caractérisent le fonctionnement de l'Etat. Le nouveau dispositif ne les empêchera pas d'être héritières d'une logique de fonctionnement où les rapports avec les structures étatiques ne peuvent se concevoir en dehors des capitaux de relations.

La poursuite des efforts institutionnels, dans la structuration du management économique du pays, amène les pouvoirs publics à reconsidérer le cadre d'exercice entrepreneurial en place[609]. Les changements vont consister d'abord, dans l'élargissement fonctionnel de la sphère des activités ouverte au capital privé. En effet, aux formes d'acquisition d'actifs, aux visées stratégiques variables (actes de création, d'extension, de réhabilitation ou de restructuration dont la reconnaissance juridique est déjà établie par le code de 93), s'ajoute les actes donnant accès au capital des entreprises établies (actes de participation) et les reprises d'entreprises dans le cadre des privatisations des firmes d'Etat. Les changements dans l'encadrement institutionnel de l'entrepreneuriat vont ensuite consister à doter le mangement de l'économie d'une structure régalienne en instituant le Conseil National de l'Investissement (C.N.I.)[610]. Le conseil va s'attribuer des rôles de management stratégique à l'heure où la stratégie entrepreneuriale d'ensemble ne semble pas être toujours perçue comme une exigence pour l'amélioration de la visibilité des acteurs les plus efficients (les agents créateurs ou investisseurs et les

[608] Avec le système déclaratif introduit par le code de 1993, l'investisseur est tenu seulement de formuler une demande d'investissement auprès de l'agence.

[609] Le texte juridique de référence est l'ordonnance n° 01-03 du 20 aout 2001.

[610] Le Conseil fut créé par l'ordonnance de 2001 relative au développement de l'investissement. Ses attributions, sa composition, son organisation et son fonctionnement sont fixés par le Décret exécutif n° 06-355 du 09 octobre 2006.

autres agents impliqués dans la gestion des différents actes d'investissement)[611]. Enfin, les frontières longtemps établies entre le secteur public et le secteur privé sont levées au moment où les activités de licence et de concession sont considérées comme des actes entrepreneuriaux au même titre que ceux liées à l'extension, à l'intégration et la diversification[612]. La reconsidération institutionnelle des rapports entre les deux secteurs ne changera en rien la logique du management économique, tant qu'une bonne partie de celui-ci se joue en dehors des structures consacrées par les nouveaux dispositifs (le conseil National de l'investissement, L' ANDI, …). L'Etat propriétaire influence les processus de structuration des jeux entrepreneuriaux en se portant garant de la pérennité des processus d'accumulation dans les entreprises publiques[613]. L'abandon du principe de discrimination entre les deux types de propriété ne relève pas d'une volonté d'asseoir un cadre marchand, ni de modifier la structure de l'espace d'intervention des deux secteurs ni encore d'une volonté de consacrer l'autonomie du champ entrepreneurial national du champ politique.

b. **L'assouplissement des conditions d'accès aux sphères entrepreneuriales.** La transition marchande, entamée dès la fin des années (19)80, relevait initialement d'une problématique où les libertés d'initiative constituaient l'essentiel des problèmes rencontrés par le capital privé. Dans la vision du réformateur, les restrictions institutionnelles dans ces libertés, imposées par le cadre planifié, sont les seuls éléments limitant les mouvements stratégiques de création et de croissance des entreprises établies. Celui-ci comptait alors trouver dans des opérations d'allègement institutionnel, les ressorts propulseurs à la transition entrepreneuriale souhaitée. Ainsi, aux termes des réaménagements entrepris à travers les deux textes juridiques (la loi de 89 et le code de 93), les jeux entrepreneuriaux sont libérés des mesures restrictives et discriminatoires introduites par le cadre d'exercice entrepreneurial planifié. En effet, avec le nouveau cadre juridique :
   - Les stratégies de diversification entrepreneuriales sont permises. Les agents du capital privé peuvent envisager des investissements dans plusieurs segments d'activité. Par cette mesure, le législateur cherche à réorienter l'épargne des agents établis vers des activités créatrices de valeur et mettre fin

[611] Bien que ce Conseil soit crée auprès du ministre chargé de la promotion de l'investissement, c'est le chef du gouvernement à qui revient sa présidence. Cette situation se justifie beaucoup plus par sa composante ministérielle que par référence à des ambitions entrepreneuriales stratégiques du gouvernement.

[612] Articles 01 et 02 de l'ordonnance 01-03 de 2001.

[613] Les subventions peuvent, dans l'esprit de cette ordonnance notamment dans son article 02, être considérées comme des actes entrepreneuriaux, puisque celles-ci sont des actes qui ont pour effet la modification de la structure du capital de l'entreprise publique.

aux effets d'éviction qui ont lourdement pesé sur l'évolution du capital privé du pays (fuite des capitaux, détérioration ou amenuisement des ressources entrepreneuriales du pays, déviation des capitaux pour servir des dépenses ostentatoires,…).

- Les ambitions entrepreneuriales sont déplafonnées[614]. Les processus de croissance des entreprises privées, mis sous contrôle vigilent du Plan et des instances politiques, vont retrouver théoriquement leur voie d'accumulation. Le plafonnement des engagements entrepreneuriaux dans le pays était l'effet d'un ostracisme idéologique et d'une vision qui ne voyait dans les évolutions des dimensions des investissements privés qu'un facteur à effet contre-révolutionnaire au pouvoir socialiste : il fallait, selon cette vision officielle, maintenir le capital privé à des niveaux volumiques qui ne lui permettraient pas d'influencer les décisions politiques de l'Etat.

- Les investissements peuvent prendre plusieurs formes. L'implacabilité des ostracismes idéologiques se voit dans la vision entrepreneuriale dominante : au lieu de voir dans ce que fait l'agent privé, on déplaçait insidieusement les regards pour les centrer sur l'individu et faire de lui une espèce facile à décrier[615]. La reconnaissance d'une variété de formes d'actes entrepreneuriaux pour les agents du secteur privé marque un début à la désidéologisation de la propriété privée, même si les consécrations des réussites de ces agents sociaux subissent toujours des négations, en raison notamment des inerties au changement dans le système politique.

c. Les transferts de propriété et des opérations de cession sont reconnues dans les jeux entrepreneuriaux. Cependant, la circulation des capitaux, notamment financiers, entre les segments couverts par la présence des agents privés, n'était pas possible, non seulement pour des raisons juridiques et réglementaires, mais aussi pour des raisons de l'immersion et de l'enracinement culturel du capital privé. Les limitations infligées aux opérations sur le capital (reprise, transmission d'une affaire, cession de blocs de contrôle,…), entre agents résidents ou non-résidents, sont des choix qui étaient politiquement assumés pour éviter au secteur privé de progresser

[614] Le montant plafond fixé à 30 millions de dinars par la loi de 1982 à l'investissement privé est supprimé.

[615] La destruction du capital entrepreneurial symbolique se trouve avant tout dans les représentations entrepreneuriales de l'Etat. L'acte entrepreneurial public est aussi un acte qui rend possible une récupération immédiate des profits symboliques qui auraient dû revenir aux agents eux-mêmes dans une économie décentralisée. Sur un autre plan, les négations et les catégories des discrédits, longtemps entretenues dans les discours des dirigeants, finissent à s'ancrer dans la société en s'érigeant en sens commun dans les conversations quotidiennes, dans les appréciations des intérêts publics et privés.

vers des types de jeux entrepreneuriaux ou vers des structures de capital incontrôlables[616].

d. L'accès au financement bancaire est libéré des restrictions réglementaires. Les problèmes posés par les montages financiers, en ce contexte de transition marchande, sont d'une grande complexité. Leur règlement n'est pas assujetti à un travail de différenciation dans les logiques entrepreneuriales existantes ou dans celles dont le développement est souhaité. Les changements institutionnels n'ont pas été précédés d'un établissement d'un espace des financements ou de surfaces financières élargies[617]. Les capitaux financiers efficients sont tellement rares que les proportions de l'épargne constituées à l'ère du modèle socialiste étaient d'un amenuisement criard. Faute d'un travail de dimensionnement de la contrainte des financements (bancaires et non bancaires), les changements institutionnels manqueraient, pour les besoins du changement entrepreneurial, d'effectivité et d'efficacité. En outre, les effets attendus de la suppression des entraves qui grevaient l'accès au financement bancaire risquent de ne pas être au rendez-vous, car les mesures interviennent déjà dans un contexte de crise financière où d'ailleurs le secteur bancaire n'est pas épargné.

e. Les règles administratives et cambiaires sont assouplies. L'élargissement du champ des libertés entrepreneuriales, en introduisant plus de souplesse dans les règles régissant le commerce extérieur, est soumise à l'épreuve d'un contexte défavorable (rareté en moyens de payements extérieur, l'envolée du service de la dette,…) et des effets d'une « sélection adverse » qui pèserait lourdement sur l'accomplissement de la fonction entrepreneuriale du pays[618]. En effet, l'état

[616] La subordination des jeux entrepreneuriaux au contrôle, en particulier celui dévolu aux instances du Parti, n'a en vérité qu'un seul sens : la vie entrepreneuriale est indissociable de la vie politique. Est-ce à dire pour devenir entrepreneur, l'agent potentiel doit préalablement endosser le statut d'un militant ? En tous les cas, et l'expérience du FCE (Forum des Chefs d'Entreprise) est là pour le confirmer, les agents entrepreneuriaux, organisées en associations patronales, ont eu à se prononcer sur les positions politiques à prendre à l'occasion des scrutins présidentiels. Le statut de militant apparait bien comme un critère de légitimation de l'agent entrepreneurial.

[617] Quels types de pouvoirs d'achat à reconnaitre aux financements bancaires ? Et pour quelles finalités entrepreneuriales ? La rupture avec le cadre d'exercice entrepreneurial antérieur pose avant tout le problème de la nature des ambitions entrepreneuriales des agents concernés et surtout de leur origine entrepreneuriale. Pour qu'elle soit économiquement viable, une économie de marché est une économie de capital entrepreneurial. Les fortunes constituées dans les jeux spéculatifs ou hors champ (entrepreneurial) ne peuvent revêtir des formes entrepreneuriales. De ce fait, le règlement institutionnel de la question des financements bancaires est indissociable des distinctions à opérer entre les logiques de croissances des processus entrepreneuriaux établis, les logiques entrepreneuriales ex nihilo d'agents se recrutant parmi les parvenus, les logiques entrepreneuriales s'insérant dans le cadre de l'apprentissage ou de la formation de nouvelles forces entrepreneuriales qui faisaient défaut dans l'économie socialiste.

[618] Le démantèlement du cadre restrictif établi n'est pas exempt d'effets contreproductifs sur la transition entrepreneuriale dans le pays. Ceci est d'autant plus inévitable que les changements effectués ne sont pas

d'amenuisement dans lequel se trouvaient les ressources en devises, les rigidités de la fonction entrepreneuriale de l'économie, où les entreprises sont complètement dépendantes dans leurs approvisionnements de l'extérieur et tournées vers le marché intérieur, la persistance d'un type de rapport aux institutions fortement déterminé par les capitaux de relations des acteurs,…, sont autant de facteurs contreproductifs, qui restreignent le champ des libertés d'entreprendre.

f. La mise en place de mécanismes d'incitation à l'investissement. Les ajustements entrepreneuriaux, c'est-à-dire les mises en articulation des agents, potentiellement aptes à se positionner sur échiquiers sectoriels, avec les exigences des espaces entrepreneuriaux, sont au cœur des efforts institutionnels pour accélérer le changement entrepreneurial. Dans le contexte algérien, ces ajustements posent des problèmes d'appréciation quant aux effets attendus de leur application, du choix des types d'incitations à mettre en œuvre et des réactions du contexte de leur insertion. Toutefois, cette absence de discernement sur les objectifs et les conditions de leur mise en œuvre n'a pas empêché le législateur d'en faire, et du surcroit d'une façon récurrente, une référence essentielle. En dehors du fait qu'il nourrissait une logique de signalement[619], leur emploi ne servirait aucunement des logiques entrepreneuriales distinctives. On peut faire l'analyse suivante :

- Les mécanismes incitatifs interagissent avec des propriétés (entrepreneuriales, sociales, politiques,…), qui restent socialement inégalement distribuées entre les agents établis ou potentiels de l'économie. Les structures hiérarchiques des espaces sont en mesure et en capacité de s'approprier des ressources institutionnellement réglées, en imposant notamment les proportions en ressources offertes à contrôler ainsi que les usages à en faire.

- Les asymétries entrepreneuriales sont des contextes informationnels où les bénéficiaires potentiels des avantages institutionnalisés (exonérations fiscales, octroi d'assiettes de terrain,…) pourront imprimer des usages en déviation de ce qui est souhaité par les lois et les règlements.

conditionnés par des choix entrepreneuriaux préalables. En l'absence d'une stratégie entrepreneuriale, les intérêts entrepreneuriaux seront bafoués et la fonction entrepreneuriale supplantée avec la forte ascension d'une catégorie d'acteurs valorisant des intérêts purement commerciaux.

[619] Les incitations entrepreneuriales est un signal fort traduisant une volonté manifeste en faveur de la libéralisation économique du pays.

- Les incitations ne sont pas des leviers pour définir les accès à des espaces physiques ou géographiques réifiés (zones d'activités, zones industrielles,…), mais, le plus souvent, pour les construire[620]. Les préférences des agents en matière de localisation de leurs entreprises ne cadrent pas souvent avec la politique étatique d'insertion sur les espaces physiques dédiés aux implantations d'entreprises[621].

- Les incitations ont une efficacité qui dépend des conditions macro-économiques du pays. Or, les cadres juridiques qui les ont institués ont étés conçus dans une période (fin des années 80- début des années 2000) où les indicateurs macro-économiques étaient à des niveaux alarmants pour le pays. Les situations inflationnistes rendent les incitations financières sans effets sur les orientations ou l'effort entrepreneuriaux. En plus, les exonérations fiscales accordées ne s'interprètent pas, dans le contexte particulier algérien, comme des manques à gagner à compenser par les produits des entreprises qui en ont tiré profit. L'Etat rentier ne peut que s'en passer, puisque sa logique de reproduction ne dépend pas des performances de l'économie.

- Les mécanismes incitatifs ne sont pas la résultante de la négociation de la contrainte entrepreneuriale du pays. N'étant jamais le produit d'un « compromis institutionnalisé », en raison de la faiblesse des capitaux à se constituer en une force capable d'influer sur le cours de la négociation de cette contrainte, les régimes de croissance, et les mécanismes incitatifs qui leur sont liés, obéissent à la logique volontariste des pouvoirs publics. Ainsi, dans un régime de croissance fondé sur la dépense publique, les pouvoirs d'achats créés exercent des effets incitatifs sur les comportements de consommation de valeurs qui ne relèvent pas d'un effort entrepreneurial national.

- L'élévation de l'effort entrepreneurial du pays rentre en contradiction avec des logiques de consécrations sociales étatiques, qui ne sont pas établies pour accorder plus de valeur au statut entrepreneurial des agents. Ceci dit, les instruments incitatifs présupposent des rapports de confiance et des

[620] L'offre des avantages entrepreneuriaux sert souvent une logique d'équilibre régional. On leur faisait jouer le rôle d'amortisseur de déséquilibres entrepreneuriaux qui pourraient apparaitre si l'Etat n'influence pas les modes d'insertion sur les espaces.

[621] En termes de vision, les agents et l'Etat ne sont pas sur la même longueur d'onde. Les divergences entre l'agent entrepreneurial Issad REBRAB et l'Etat, au sujet de la construction du port de CAP DJINNET, rentrent dans ce cadre.

reconnaissances sociales, qui sont des éléments caractéristiques du climat global des affaires ne se dissolvant pas dans une solution purement juridique.

B. LES EFFETS DES CHANGEMENTS INSTITUTIONNELS SUR LES PROCESSUS ET L'ESPACE ENTREPRENEURIAUX

L'analyse des changements institutionnels et des évolutions prises par le capital dans l'économie se particularise par la polarisation des lectures venant d'univers assez souvent associatifs (FCE, think-tank,…), occasionnellement politiques (si on fait référence aux sorties médiatiques officielles) et rarement académiques. Cette tripartition du champ d'analyse des questions entrepreneuriales pose le problème de la légitimation des points de vue officiels et des prises de position d'acteurs, souvent propriétaires d'entreprises, interrogés sur un aspect particulier, c'est-à-dire sur eux-mêmes en tant qu'agents avec leur fonction d'utilité, leurs passions, leurs contraintes, leurs stratégies,… L'évaluation des réformes, quant à elles, renvoie aux questions relatives au choix des paramètres et de la disponibilité des données empiriques explicatives de leurs évolutions. Cependant, des appuis complètement établis sur des données quantifiables ne sont pas suffisants et imposent des niveaux d'abstraction et des réductions qui nuisent à la compréhension des logiques entrepreneuriales. Les démarches normatives, se contentant de mesurer l'impact d'un cadre formellement établi sur des pratiques empiriquement vérifiables (création, disparition d'entreprises,…), restreignent le champ de compréhension des réalités dans ce domaine : les processus ont des logiques d'expression et génèrent des pratiques significativement entrepreneuriales qui ne cadrent pas souvent avec les conditions et les voies véhiculées par les lois et les règlements. Aussi, ces processus génèrent des performances et subissent des effets contraignants qu'on ne peut visualiser et juger sans leur remplacement dans le cadre de la configuration de leur appartenance et sans ressaisir les liens qu'ils ont, en tant qu'ensemble formant une configuration, avec les autres espaces (politique, bureaucratique,…) et, plus fondamentalement, sans reconstituer la logique de fonctionnement de l'espace entrepreneurial national.

Pour refixer les termes de ce débat et, par conséquent, y mettre de l'ordre, il serait plus prudent de repartir sur une base conceptuelle capable de repenser le changement entrepreneurial et de mieux nous aider à conclure si oui ou non les transformations au sein de l'espace national peuvent revêtir un caractère évolutionnaire. Pour cela, nous entendons par ce changement un processus de transformation configurationnelle de l'espace positionnel des différents capitaux nécessités par le portefeuille d'activités de la nation. Son analyse suppose des

rapports de comparaison entre deux configurations ou deux états de développement d'un même champ entrepreneurial. Dans le cas qui nous concerne, la question est de voir, par exemple, est-ce que les changements observés durant toute la période des réformes sont d'ordre configurationnels ? Dans ce cas, le travail consiste à identifier et analyser les transformations qui se sont produites dans la configuration qui a précédé les réformes et qui ont fini (ou pas) à donner naissance à une nouvelle configuration (celle qui est venu au monde dans la période qui a suivi les réformes). Vu autrement, les réformes ont-elles étaient accompagnées d'un changement configurationnel de l'espace entrepreneurial national ? Ce qui va nous mettre devant une autre question : quels sont les référentiels qui pourraient nous aider à qualifier un changement de configurationnel pour le cas particulier de l'Algérie ? Les auteurs font explicitement ou implicitement référence à des cas de ruptures dans les plus fréquents sont ceux qui devaient s'établir avec la logique rentière, avec une économie prédominée par le secteur public ou encore avec un mode de management administrée de l'économie. La démarche à suivre consiste à reprendre les mêmes objets d'analyse mais à la lumière d'une vision du changement fondée sur les ruptures configurationnelles.

L'un des points saillants des changements connus par l'espace entrepreneurial national, et qui est statistiquement vérifiable, réside dans la nature même des transformations que celui-ci avait subi durant toute la période allant du début de l'application des réformes jusqu'à la période actuelle. Les jugements portés par les analystes s'établissent souvent par référence à l'exigence d'une rupture avec une économie dominée par la production des hydrocarbures. Cependant, les données quantitatives mobilisées pour appuyer leur propos servent à mesurer les changements constatés à l'intérieur d'une seule et unique configuration du capital global de la nation. Ils auraient pu conclure une rupture configurationnelle si, par exemple, les données sur la production hors hydrocarbures étaient en état de montrer une situation de dépassement par rapport à la proportion prise antérieurement par les hydrocarbures dans la formation de la PIB (la production intérieure brute). Mais, si tel cas venait à se reproduire, saurions-nous le qualifier de changement entrepreneurial ?[622] Les changements intra-configurationnels, ceux par exemple qu'on peut constater avec l'accroissement de la taille des affaires chez certains groupes privés, ne s'analysent pas comme des mouvements à caractère

[622] Ils l'ont fait déjà lorsque certains prennent en jouissance le fait que la part du privé dans la production hors hydrocarbures dépasse celle du secteur public. Cette supériorité supposée du secteur privé, souvent drapée dans des représentations statistiques, ne délivre pas pourtant l'espace entrepreneurial de ses problèmes structurels. La production hors hydrocarbures est une mystification d'une réalité où la reproduction entrepreneuriale n'arrive pas à se faire, chez les agents qui en contribuent, en dehors des ressources rentières.

évolutionnaire. Le potentiel de transformation généré par la montée en puissance de certaines entreprises privées est en deçà de ce qui exigé pour provoquer des bouleversements dans la structure de l'espace entrepreneurial national. Leur apparition en force est un élément de changement pour elles-mêmes, mais pas pour l'ensemble de l'espace entrepreneurial national. De plus, parallèlement aux changements qui ont affecté certaines positions sur cet espace, il y a eu paradoxalement des transformations de même genre au niveau des positions occupées par les agents du secteur de l'informel, de l'importation,…, c'est-à-dire de toutes les autres positions qui produisaient des effets sur son fonctionnement. Les processus évolutifs sont ceux qui s'accompagnent d'une défonctionnalisation et non d'un renforcement des positions occupées, dans notre cas, par ces dernières catégories d'agents. En outre, l'une des particularités inhérentes à tout mouvement évolutif est absente : les conflits et les tensions entre les différentes positions ne sont pas ouvertement déclarés entre ces mêmes groupes sociaux, c'est-à-dire suffisamment structurés pour provoquer un changement, dans un sens ou dans un autre, dans la structure de la distribution des positions à l'intérieur de l'espace national d'appartenance. De ce fait, postuler l'existence d'une évolution entrepreneuriale à partir de données reflétant l'évolution d'un paramètre (la production hors hydrocarbures privée) est une vision tout au moins caricaturale.

Ces changements d'ordres configurationnels pouvaient s'enclencher, si l'on croit à la thèse en termes de rééquilibrage, à partir des opérations de réduction du poids secteur public dans l'économie. La réorganisation de la distribution des capitaux de l'économie consiste, à partir d'un redimensionnement du poids de la propriété du capital public dans l'économie et d'une reconsidération du rôle du secteur privé dans le développement, à reconfigurer l'espace d'intervention des capitaux de l'économie selon un mode de structuration consacrant l'unification du jeu entrepreneurial et ceci par l'institution de rapports concurrentiels entre les deux secteurs. Les glissements vers cet état configurationnel trouveraient des effets permissifs dans ressources efficientes à libérer grâce à la mise en œuvre de politiques de restructuration. La réinvention entrepreneuriale consistait alors à choisir un mode structuration de l'espace national où on distinguait cinq processus :

- Les processus à forme intra-repreneurialle conduits par des entreprises restructurées et relevant du secteur concurrentiel. En Algérie, l'effort de restructuration a consisté essentiellement à la mise en œuvre de plan d'assainissement, d'opérations de compression d'effectifs et d'abandon d'activités sans liens directs avec la fonction entrepreneuriale de l'entreprise.

- Les processus relevant, pour des raisons stratégiques, du domaine entrepreneurial de l'Etat. Le secteur de l'énergie, des transports et des télécommunications sont réservés à l'Etat, même si une certaine « contestabilité » par la présence du privé, notamment pour les besoins de sous-traitance, est tolérée[623].
- Les processus entrepreneuriaux résultant des opérations de transfert de propriété. Les processus de privatisation, visant la transformation de la structure du capital des EPE, n'ont pas connu un aboutissement, et ce malgré la reconnaissance de ces opérations dans le nouveau cadre juridique.
- Les processus visant l'exploitation du potentiel entrepreneurial privé. La levée des mesures restrictives devait s'accompagner de mouvement entrepreneuriaux stratégiques (de création, de diversification,…) et par conséquent d'un renforcement de la position des agents du capital privé sur l'espace national.
- Les processus à développer grâce à l'investissement des agents entrepreneuriaux non-résidents. En Algérie, cette position entrepreneuriale n'a pas connu de changements notables. Les modes de présence sur le marché algérien, qui ont sensiblement évolué avec les mesures d'ouverture économique ne participaient pas d'une logique de localisation entrepreneuriale. Les logiques entrepreneuriales des agents non-résidents sont à dominante commerciale.

Ces réajustements n'ont pas été jusqu'à provoquer des transformations dans la structure de l'espace entrepreneurial national. Bien que conçus comme des solutions à la crise du modèle de développement antérieur, les redimensionnements du secteur public, n'ont pas été envisagés comme des choix stratégiques qui serviraient de vecteurs pour entamer une transition marchande. Le rééquilibrage, qui devait provoquer une nouvelle structure de répartition des capitaux dans l'espace national, s'est traduit par la réduction du volume d'activités des entreprises publiques et par une détérioration de leurs capacités productives. Dans le cas particulier de l'Algérie, cette détérioration a pris la forme d'un gaspillage de ressources, souvent des compétences managériales, puisque leur libération aurait due être organisée de façon à servir des logiques intraentrepreneuriales ou d'essaimage. Dans le cas des entreprises publiques locales, (EPL), le redimensionnement va consister à une véritable destruction des capitaux entrepreneuriaux publics : les opérations de scission d'actifs, mises en œuvre pour leur liquidation, était un véritable bradage qui a été accompagné par des pertes en capitaux d'expériences et en capacités

[623] C'est une pratique chère au passé où le secteur privé a évolué à l'ombre du secteur d'Etat.

organisationnelles. Sur le plan financier, les assainissements récurrents pratiqués à différentes périodes, n'ont pas été, eux aussi, en état de servir les processus de création de valeur gérés par les entreprises publiques. C'est dire que le rééquilibrage n'a pas été vu comme une solution systémique, mais comme des palliatifs, des mesures circonstancielles et limitées.

Une autre façon d'aborder la question du changement est de voir une constance dans le mode de fonctionnement des logiques productives (privée ou publique) dans l'économie. Pour Houari ADI, le système productif national fonctionne de l'extérieur. La logique rentière impose une logique de fonctionnement où l'Etat, l'économie et la société ne peuvent se reproduire sans le surplus dégagé par la commercialisation des hydrocarbures. Dans cette perspective, il n'y a pas de configuration entrepreneuriale nouvelle, ceci même si la croissance est au-delà des espérances. Les évolutions quantitatives, exprimant un état de statu quo, peuvent être le simple fait d'un accroissement de la part réservée de ce surplus exogène pour assurer la reproduction, la multiplication ou la croissance des entreprises établies.

Saisir la logique rentière comme fondement au fonctionnement de l'économie ou des activités productives permet de progresser dans l'analyse de l'état configurationnel actuel de l'espace entrepreneurial national et d'élargir le cadre explicatif pour inclure des éléments qui ne relèvent pas du champ de vision de l'économie pure. Dans ce sens, on reconnaitra, comme le montrent les travaux de Lahouari ADDI, l'importance des obstacles politiques dans le blocage des réformes. Cependant, les blocages institutionnels et politiques n'ont pas été seulement l'expression de résistances qui freinent ou qui empêchent le basculement vers une économie de marché[624]. Leurs effets contreproductifs étaient surtout d'une nature qui permet d'affirmer que la transition marchande n'était pas entrepreneuriale. Les réformes n'ont pas été établies pour servir une volonté de transformation de la structure et de la logique de fonctionnement de l'espace entrepreneurial national. Les processus de constitution des capitaux n'étaient pas une question préoccupante pour les pouvoirs publics. En fait, on faisait comme si la naissance de cette économie de marché pouvait se faire sans les entrepreneurs. Les changements dans les modes d'allocation des ressources n'entrainent pas forcément ce que nous entendons ici par

[624]Lahouari ADDI pense que les changements dans les processus d'allocation des ressources sont en mesure de provoquer une rupture systémique. Selon lui, le passage d'une économie administrée à une économie marchande peut remettre en cause le management de l'économie que l'auteur qualifie de populiste.

rupture configurationnelle[625]. Et, il faudrait pousser plus loin l'analyse pour découvrir que les processus marchands ne sont pas, dans tous les cas, ces forces qui propulseraient cet espace national vers à un autre état configurationnel. Et on arrive à une seconde conclusion : une économie de marché ne suffit pas, faudrait-il qu'elle soit encore compétitive. En outre, même si on reconnait une certaine plasticité aux transformations, celles induites par l'augmentation volumique du capital, aucune des forces n'est dans la capacité de provoquer des changements structurels dans la configuration entrepreneuriale nationale.

Les visions en termes d'économie rentière apportent un éclairage pour situer les forces d'inertie qui caractérisent l'espace entrepreneurial national, mais celles-ci dispensent les agents en tant que forces qui ont intériorisé sa logique de fonctionnement, c'est-à-dire qui alimentent ces forces de résistance. Selon Hocine BENISAD, les forces du capital privé national se placent sur des segments se trouvant plus en aval des filières, c'est-à-dire où les délais de récupération du capital investi est très court[626]. Ce positionnement à la lisière des processus de création de valeur permet de conclure que le potentiel de transformation de la configuration entrepreneuriale actuelle est faible sinon nul. Les modes d'appartenance des agents nationaux à cette configuration se décident, bon an mal an et une bonne fois pour toutes, à travers les actes de création, c'est-à-dire tout se passe comme si une fois installés, ces agents n'auront qu'à perpétuer les modes d'insertion utilisés pour pénétrer sur cet espace[627]. Pourtant, l'expérience de la révolution industrielle nous donne des enseignements différents, en nous montrant justement que ce sont les mouvements stratégiques verticaux qui ont propulsé les économies des pays de son apparition vers des configurations tout à fait différentes de celles d'où elles étaient issues[628]. Pourquoi les choses se présentent autrement pour le cas de notre économie ? Quels sont les facteurs explicatifs de la rigidité de la structure des processus entrepreneuriaux dans cette même économie ?

---

[625] L'expérience algérienne est là pour montrer que le marché (et non l'économie de marché) n'est pas antinomique aux pratiques populistes. Le marché ne parvient pas à fonctionner en dehors la logique redistributive de la rente pétrolière.

[626] Hocine BENISSAD, La réforme économique en Algérie, éd .OPU, Alger, 1991. pp. 38-40.

[627] Nous verrons dans le dernier chapitre que la formation des conglomérats ne déroge pas à cette règle. Les obstacles d'intégration verticale au sein des filières productives poussent les agents vers des choix de diversification non liée, les seules options qui leur permettent de rester sur leur fonction d'utilité.

[628] Werner SOMBART, Le bourgeois, éd. Payot, Paris, 1966, p.82. Pour l'auteur, les forces entrepreneuriales qui étaient à l'origine de l'essor des secteurs comme le textile, les mines et les forges, la bijouterie, l'industrie des vêtements, ont eu pour origine leurs sphères commerciales respectives.

Dans la lignée des travaux se focalisant sur le caractère rentier de l'économie, cette rigidité s'explique par la logique rentière qui raccourcit les processus de création de valeur. Le management entrepreneurial est un management de redistribution de ressources exogènes pour assurer la reproduction d'entreprises complètement tournées vers le marché intérieur. Vu autrement, les agents du capital privé ne développent pas des capacités dispositionnelles qui les amèneraient à faire bouger les cadres initiaux de leurs métiers en se lançant notamment dans des mouvements stratégiques, d'extension, d'intégration ou de diversification. La logique rentière leur substitue des aptitudes d'un autre ordre : les capacités relationnelles. Dans une économie redistributive, l'accès aux ressources rentières demeure l'enjeu principal de la survie des entreprises ou des agents de l'économie. D'ailleurs, les agents qui y sont insérés, se retrouvent dans des jeux de rivalité dont les tensions ne sont pas productives du point de vue entrepreneurial. Autrement dit, les processus concurrentiels sur les marchés nationaux relèvent d'un type de jeu où les acteurs sont en rivalité, non pas pour élargir leur parts de marché, mais pour contrôler des pouvoirs d'achats ou des ressources rares, lesquelles ne sont accessibles que par le moyen de la transformation des ressources rentières. Les rigidités de la fonction entrepreneuriale sont donc significatives du mode d'insertion et de reproduction sur l'espace entrepreneurial national.

En effet, l'amincissement des processus entrepreneuriaux est le produit de leur mode d'insertion dans les systèmes globaux de création de valeur. Ceci s'explique par le fait que la fonction entrepreneuriale s'est constituée sur les résidus de processus de création de valeur localisés ailleurs, c'est-à-dire sur des segments délaissés, pour des raisons techniques et économiques, par les entreprises des pays d'où proviennent les produits de l'importation[629]. Les jeux partenariaux ne s'ouvrent pas sur des logiques de constitution de réseaux pour contrôler des phases de création de valeur. Ils obéissent à un type d'orchestration qui les empêche de fonctionner comme des lieux d'apprentissage dynamique (de maîtrise de capacités complémentaires, de nouveaux modes d'emploi de capitaux,…). Dans ces conditions, il est difficile de parler de transformation configurationnelle de l'espace entrepreneurial national. Les processus qui s'y trouvent ne pourraient à terme se constituer en force capable d'obliger la structure de cet espace à céder, tant qu'ils ne seront pas le double de ce qu'ils sont actuellement, c'est-à-dire à la fois des processus de transformation de ressources et des processus d'acquisition de nouvelles capacités entrepreneuriales.

[629] Certains produits du secteur agroalimentaire (les yaourts,…) du secteur de la transformation des plastiques (le thermoformage) et du secteur des services industriels (automobile, informatique,…) sont économiquement impossibles, pour des raisons de coût de transport, à prendre en charge à travers des réseaux d'importation.

Mais, le raccourcissement des processus de création de valeur dans l'économie est un problème qui en cache d'autres. Celui-ci l'est aussi parce que l'acte entrepreneurial n'est pas l'acte principal assurant la croissance et la couverture des besoins sur le marché national. Dans la masse d'acteurs contribuant à la réalisation de cette double finalité, les entrepreneurs sont en taille et en nombre largement inférieurs par rapport aux agents importateurs. L'amincissement de ces processus est la traduction des évolutions de la fonction d'importation. Autrement dit, la construction des rapports offre-demande ne s'appuie pas sur un vecteur entrepreneurial.

Mais, le recentrage sur les problèmes de refinancement risque de faire passer sous silence d'autres éléments tout aussi édifiants que le sont le progrès technique et les dispositifs organisationnels. La plasticité de la configuration entrepreneuriale actuelle obéit à une logique de fonctionnement qui était celle caractérisant la configuration qu'elle l'a précédée.

Les analyses plaçant la solution entrepreneuriale comme alternative à l'économie rentière se fondent sur une vision où la naissance d'une nouvelle configuration se voit comme une réponse à l'amenuisement des recettes ou des réserves pétrolières du pays. Les travaux découlant de cette assertion empruntent des néologismes (l'après pétrole, diversification,…), qui sont souvent d'une invention officielle. L'entrepreneuriat est appréhendé comme un vecteur qui permettrait à l'économie de se détacher mécaniquement de son noyau dur représenté par les hydrocarbures. Mais, en voyant en lui, à juste titre, une solution de relève, on a laissé en jachère les effets désastreux de la logique rentière, ceux qui pèsent notamment sur la formation d'un ethos d'une vie marchande et entrepreneuriale. Ce qui signifie que la rupture configurationnelle supposerait un bouleversement dans les cadres dispositionnels forgés à l'aune d'une économie rentière. En effet, les dangers d'une économie mono-exportatrice ne résident pas dans le caractère finissant de la rente pétrolière, mais dans la perversion que celle-ci fait subir aux dispositions entrepreneuriales. Elle détruit les mécanismes de leur inculcation en déplaçant avec les cadres de la fonction entrepreneuriale.

L'investissement est le produit d'un ajustement entre des aspirations et les chances de succès objectivement offertes sur un espace de jeu disposant d'une logique propre et doté d'une certaine autonomie. Or, la logique rentière détruit les sens de jeu spécifiques en favorisant la formation dispositionnelle qui ne cadre pas avec les exigences d'un espace entrepreneurial en tant qu'univers de création de valeur. En se mettant au service de l'acquisition de ressources objectives (les

équipements de production, les ressources intermédiaires,…), la rente sacrifie paradoxalement les chances subjectives de succès exigées à l'entrée des marchés ou des secteurs. En manipulant les aspirations des agents, elle produit des altérations sur les ajustements entrepreneuriaux et forçant du même coup l'espace d'appartenance jusqu'à le débarrasser de ses règles de fonctionnement et le soumettre à des règles propres à un univers spéculatif. L'esprit de lucre ou la cupidité sont le produit des types d'ajustements que favorise la logique rentière et prennent des proportions selon les raccourcissements qu'elle impose aux processus de création de valeur.

Dans les écrits de Smaïl GOUMEZIANE, l'absence d'un espace entrepreneurial avec des lois de fonctionnement propres est à relier au mode de répartition des revenus qui caractérise l'économie rentière. Il écrit : « le passage à une économie productive en Algérie suppose un renversement de logique dans la répartition des revenus »[630]. Dans cette perspective, la rupture configurationnelle suppose des modes de rémunération de ressources (capital et force de travail) où « la productivité et l'efficacité doivent être sanctionnées sur un marché libre ». Or, le problème n'est pas seulement de voir comment devraient être allouées et rémunérer les ressources en économie marchande, productive et concurrentielle, mais dans la rupture avec le mode d'allocation institué par la logique rentière. Le problème réside dans le potentiel de transformation capable d'imprimer des voies entrepreneuriales nouvelles à l'emploi des ressources productives du pays. La transition entrepreneuriale ne peut pas se suffire de correctifs dans les processus d'accumulation établis dans l'économie. Ceci, d'une part, parce que le problème entrepreneurial du pays, tel qu'il se présente à nous en contexte d'une économie en transition, ne se réduit pas au seul problème de l'efficience allocative. Les processus d'accumulation souffraient aussi d'une efficience productive, en raison d'un manque de maîtrise de capacités organisationnelles et technologiques. D'autre part, mettre du réalisme dans les logiques d'accumulation peut paraitre un effort déplacé et incongru. Les efforts consisteraient plutôt à des repositionnements des entreprises qui les gèrent sur les marchés et donc à retrancher, dirait Joseph SCHUMPETER, les ressources de leurs voies habituelles pour les mettre au service d'une économie en évolution, c'est-à-dire d'une économie compétitive.

La rupture configurationnelle est parfois subordonnée à l'enclenchement d'une dynamique de rétrécissement des jeux spéculatifs. Une telle vision de changement entrepreneurial peut conduire à penser que les ressources accumulées dans les

[630] Smaïl GOUMEZIANE, Le mal algérien,. Economie politique d'une transition inachevée, 1962-1994, éd. Fayard, Paris, 1994, p.164

sphères spéculatives peuvent être transformées sans délai en ressources efficientes. En effet, un espace entrepreneurial peut, à un certain moment de son évolution, servir de lieu pour éponger les ressources oisives identifiées dans la configuration représentant son état de développement antérieur, mais pourrait-il inconditionnellement s'ériger en terrain de réception de fortunes dont la constitution lui était naturellement exogène ? Comment réaliser une telle transformation sans faire subir à l'économie des coûts d'apprentissage ? Comment régler la question du lieu de déroulement de ces apprentissages, au moment où s'affiche une espèce d'hérésie à l'égard de toute idée de création d'entreprises publiques ?

La question d'une redynamisation entrepreneuriale par la réduction des jeux spéculatifs n'est pas d'un même esprit de vision pour les auteurs qui ont en fait un objet de référence. Pour certains, la reconfiguration des processus de création de valeur est assimilée à une espèce de réinvention des jeux entrepreneuriaux par l'institution d'un mode de tarification marchande des ressources à l'intérieur des différents secteurs de l'économie. La réduction de l'emprise des jeux spéculatifs sur le fonctionnement de l'espace entrepreneurial est prise dans le sens de la compression des slacks qui sont d'une proportion plus grande que l'allocation des ressources ne fonctionne pas selon les règles de l'optimalité. Pour d'autres, cette reconfiguration est une façon de permettre à cet espace de regagner des terrains perdus et confisqués par la particularité mono-excédentaire de l'économie nationale. Pour ce faire, cet espace doit s'émanciper en sécrétant lui-même, d'une façon autonome les moyens de sa reproduction et d'aboutir in fine à la réduction de la facture d'importation, qui devient de plus en plus menaçante pour les équilibres extérieurs du pays (voir le tableau n°11). La transformation configurationnelle de cet espace en question prendrait alors la forme d'un remodelage dans les orientations entrepreneuriales selon des logiques de substitution à l'importation. Mais, les sphères spéculatives, dont on veut réduire l'importance, ne sont pas des espaces sans agents et sans conflits. La stratégie de substitution à l'importation pose, en dehors des questions dispositionnelles, le problème de résistances et implique des bouleversements dans les équilibres des rapports partenariaux avec l'extérieur. Le jeu actuel des rapports de force entre agents transformateurs et importateurs est révélateur de ces inerties : les frontières entre les deux fonctions ne sont pas très nettes, à l'heure même où, dans certains cercles patronaux, la rupture avec la dépendance des hydrocarbures n'est pas d'un intérêt préoccupant.

Tableau N° 11. Evolution des principaux produits importés (2006-2017) En millions USD

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Les biens alimentaires	2888	3986	6438	4431	4443	6741	6497	6644	7676	5860	5572	6138
Biens de consommation non alimentaires*	1189	1448	1850	1743	1672	1962	2241	2287	2522	1957	2021	1893
Produits bruts	434	651	694	646	772	866	953	996	1111	977	764	556
Biens d'équipements industriels	3477	4737	6779	6641	6613	7522	10000	10720	11093	8464	6197	5197
Demi-produits	2680	3394	5803	5975	4995	4833	6093	8131	6993	5148	5348	4765

Source : Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX)-2018
*Médicaments et produits pharmaceutiques autre que médicaments

A un autre niveau d'analyse, les transformations configurationnelles de l'espace ou des processus entrepreneuriaux suppose des ruptures dans le mode de gouvernance économique du pays. Les réorganisations des processus d'accumulation et la suppression des obstacles aux libertés d'entreprendre au niveau décentralisé de l'économie ne libèrent pas complètement le mouvement de la marche vers un autre état de développement de l'espace entrepreneurial. Aussi forte soit la plasticité de la configuration actuelle de cet espace et aussi importants soient ses potentiels de transformation, la rupture systémique n'aurait pas lieu sans les transformations des rapports entre l'espace économique et l'espace politique[631]. Le management appliqué actuellement à l'économie n'est pas d'essence entrepreneuriale. Celui-ci recoupe avec une forme de volontarisme économique que Lahouari ADDI voit comme « l'expression de la volonté politique de contourner la mécanique économique des intérêts contradictoires qui suppose que chaque agent obéit à ses intérêts propres »[632]. Pourquoi ? Parce que, ajoute le même auteur, le volontarisme cherche justement à neutraliser les mécanismes de la détermination marchande pour que « les hommes obéissent au pouvoir politique et non aux lois conflictuelles de l'économie »[633]. Cependant, dans ce rapport d'obéissance, qui ne s'applique pas aux seuls dirigeants des entreprises publiques, sur lesquelles s'est focalisée l'analyse de l'auteur, mais également aux propriétaires privés, les tenants du volontarisme cherchent aussi à supplanter les règles de fonctionnement de l'espace

[631] Le degré de plasticité d'une configuration traduit les différentes transformations possibles qui pourraient y avoir lieu et donneraient au dernier tournant des états configurationnels différents, c'est-à-dire des formes avant que l'un deux l'emporte sur tout le reste. Le jeu des rapports de force peut donner lieu à une configuration différente de celle où elle a pris son point de départ.

[632] Houari ADDI, Les économies du tiers monde : entre le volontarisme économique et l'ajustement structurel, in Révolution Africaine, N° 1312, du 28 avril 1989.
[633] Ibid

entrepreneurial (ce que montrent les mesures restrictives imposées aux agents privés à travers le cadre planifié des années (19)80) et avoir un contrôle sur les évolutions du capital en particulier privé. L'objectif ultime que sous-entend cette subordination est d'éviter aux forces du secteur privé d'acquérir des capacités qui leur permettront d'influencer les décisions politiques du pays[634]. Les agents privés sont considérés comme des agents outsiders au fonctionnement des institutions politiques ou des sphères décisionnelles. On les conçoit comme ceux qui peuvent accumuler des capitaux symboliques qui leur permettraient par extension d'acquérir des réputations que le pouvoir cherche à mettre de son côté, c'est-à-dire à les en priver pour en faire justement une ressource politique propre. Cette subordination signifie aussi que les conditions d'efficience des actes entrepreneuriaux s'en trouvent modifier : les capacités managériales, qui auraient été suffisantes si le champ entrepreneurial était plus autonome, se substituent aux capacités relationnelles, qui s'imposent comme l'espèce de capital la plus efficiente.

Cependant, si les obstructions sont objectivement établies pour contrecarrer les processus marchands, ce sont les effets qu'ils font peser sur les mouvements d'autonomisation de l'espace entrepreneurial sur lesquelles il faut concentrer les regards. Cette façon de poser le problème a le mérite de dépasser les risques d'une vision dichotomique dans l'appréhension des réalités prise par le capital public et privé. La mise en vacance des mécanismes marchands n'a pas concerné uniquement le fonctionnement des agents de la sphère publique et les pertes d'autonomie n'ont pas eu comme seuls victimes les agents de la sphère du capital privé. En un mot, on ne peut pas faire en sorte comme si la coordination marchande, qui n'a pas fonctionné pour le secteur public, l'était autant pour le cas du secteur privé[635]. Par ailleurs, l'essor des pratiques informelles n'est pas le produit d'une reconquête d'une autonomie entrepreneuriale refusée. Bien au contraire, c'est le refus de reconnaitre à cet espace de pratiques spécifiques une logique de fonctionnement propre qui a été une base d'appui à celui-ci. Si nous redéfinissons la rupture configurationnelle

[634] En abordant la question des conditions d'applicabilité de la rationalité économique occidentale dans les sociétés du tiers monde, Houari ADDI va inverser les rapports de causalité pouvant exister entre les deux problèmes : faiblesse des forces entrepreneuriales privées et les raison d'être du volontarisme politique. Pour lui, la rationalité régulatrice de l'ensemble de la société signifie que « la dynamique des intérêts économiques des particuliers n'est pas suffisamment puissante pour influer sur les institutions politiques d'une manière générale ». ibidem. Un tel raisonnement peut paraitre comme une manière de faire la part des choses : si le cadre marchand n'a pas fonctionné pour le secteur public, ceci ne signifie pas que le secteur privé s'est dispensé de ses mécanismes de régulation.

[635] L'existence d'un secteur privé dans l'économie, fusse informel soit sa logique de fonctionnement, ne confirme pas l'opérabilité des mécanismes de coordination marchande. Le cadre marchand est une construction historiquement et socialement déterminée.

comme voie processuelle d'accession de l'espace national à un niveau d'intégration supérieur, les comptes du secteur informel seront réglés sur un terrain entrepreneurial. En effet, dans sa voie vers l'autonomisation, cet espace suit un mouvement de structuration qui n'est pas seulement significatif des processus de différenciation des pratiques de ses participants, mais aussi des processus d'intégration de ses forces ou de son homogénéisation. En interne, cette homogénéisation traduit un effet d'appartenance à un même espace. L'équilibre ou les tensions entre elles n'obstruent pas les processus de différenciation et ne remettent pas en cause, même si le jeu s'effectue entre des forces inégalement dotées en capital efficient, leur homogénéité entrepreneuriale. En externe, les processus d'homogénéisation sont l'œuvre de l'Etat pour les besoins de son management entrepreneurial et les besoin de sa reproduction. C'est pourquoi, dire que l'informel est le produit des obstructions des processus marchands n'épuise pas la question de sa genèse. D'abord, les oppositions entre le secteur formel et informel est une invention qui alimente les débats à partir d'une tentative de transposition des luttes idéologiques. Dans la réalité, les groupes sociaux des deux secteurs ne montrent pas des signes de divergence d'intérêt. Ensuite, l'Etat n'est pas allé dans son entreprise d'homogénéisation jusqu'à à asseoir une domination sur l'ensemble de l'espace, celui de son capital global. Les ressources de sa reproduction ne proviennent pas de ponctions sur les performances financières de celui-ci. Enfin, les rentes spéculatives ne connaissent pas des formes de transfiguration qui procureraient à leurs possesseurs des profits de distinction ou des réputations sociales et donc un repositionnement dans la hiérarchie des positions sociales.

Les problèmes de transformation configurationnelle n'ont pas été étudiés chez nous d'une façon systématique. Dans certains écrits on leur substitue ceux inhérents au mode d'appropriation de l'espace social de pratiques entrepreneuriales dont l'apparition et le développement lui étaient exogènes. Les préoccupations consistent à établir des liens de rapprochement et d'éloignement entre deux types de configurations : la configuration entrepreneuriale occidentale et la configuration locale. L'objet est de comparer le fonctionnement de ces pratiques dans la deuxième en les confrontant aux principes de leurs engagements issus des représentations produites sur la première. Dans la vision d'Ahmed Henni, l'un des adeptes de ce mode d'approche, la configuration nationale doit s'analyser comme la dernière forme prise par la configuration du capitalisme occidental[636]. La configuration nationale est,

[636] Cette configuration est un idéaltype au sens wébérien du terme. Seulement, à la différence de weber, cette forme n'est pas un ensemble de pratiques homogènes. L'ambivalence qui structure son éthos relève d'un mode de conciliation entre rationalité occidentale incorporées dans les ressources qui servent les actes

du point de vue de la représentation canonique, le lieu où les entreprises ou les domaines d'activités sont les vecteurs de la perpétuation de la tradition, c'est-à-dire où les logiques de gestion du capital sont ambivalentes : l'entrepreneur, dans les sociétés de tiers monde, est, avant d'être patron, un cheikh[637]. Les évolutions entrepreneuriales ne s'effectuent pas selon un ordre processuel, comme le sont les processus d'accumulation du capital (dans ses formes objectivées et incorporées), mais selon un ordre circulaire. La circularité du mouvement signifie ici que le capital efficient ne s'accumule pas et ne se reproduit pas selon les performances marchandes des cheikhs en tant que gérants-propriétaires. La reproduction de l'entreprise dépend d'une performance sociale, c'est-à-dire de la taille et de l'efficience de son réseau de clientèle. L'espace traditionnel, si on lui applique les catégories d'analyse schumpétériennes, est, compte tenu de cet état de fait, dans un état stationnaire. L'effort de réinvestissement est réorientée vers l'entretien des réseaux de clientèles pour assurer le maintien de la position sociale et, par ricochet, entrepreneuriale[638]. Faut-il ajouter que ces processus sont non seulement économiquement coûteux, en raison des coûts institutionnels qui pèsent lourdement sur eux, mais ils peuvent être enclins à légitimer, par camouflage, des performances qui ne traduisent pas les valeurs créées. Les fortunes qui s'attachent à certaines positions ne correspondent pas aux volumes de capitaux investis. Autrement dit, les processus entrepreneuriaux n'évoluent pas avec l'évolution des positions sur l'espace social.

La perspective choisie dans cette analyse ne permet pas de rendre compte de la nature des transformations configurationnelles des réalités entrepreneuriales chez nous. Celle-ci, comme toutes les démarches normatives, n'est pas construite pour cette fin. Certes, l'analyse d'Ahmed Henni met l'accent sur des éléments forts caractéristiques de la logique de fonctionnement de l'espace où s'observent ces réalités (l'importance des relations sociales,…), mais sans s'intéresser à leurs origines.

---

fondateurs (les ressources techniques, les schémas de réalisation productive et d'organisation,…) et une rationalité qui n'est pas calculatrice mais relationnelle.

[637] La signification que donne A. HENNI n'est pas celle qui sous-entend la maîtrise d'un domaine particulier, par exemple artisanal. Il n'utilise pas cheikh dans le sens de maître. Il fait plutôt une utilisation qui est celle du sens commun où il sert de qualificatif à différentes positions : d'un artiste, d'un imam,… Le cheikh est l'agent entrepreneurial dépositaire de toutes ses formes positionnelles qui lui sont antérieures. Selon lui, « le patron doit être cheikh avant d'être capitaliste ». Ahmed HENNI, Le cheikh et le patron : usage de la modernité dans la reproduction de la tradition, éd. Office des Publications Universitaires, Alger, 1993, p.24.

[638] Pour A. HENNI, les réinvestissements dans les réseaux de relations, « absorbent une bonne part des gains redistribués et s'assimilent à un investissement dans l'économique canonique », Ahmed HENNI, Le cheikh et le patron, op.cit.p. 23.

Or, cette logique de fonctionnement n'est pas sans liens avec la nature de l'ordre économique en place. Celui-ci façonne à travers ses impositions transcendantales, des types de conduites qui deviennent des principes d'action ou des modes de règlement de problèmes souvent créés et entretenus par celui-ci. Ainsi, lorsqu'il fait remarquer que l'accès aux marchés extérieurs des approvisionnements est une « une action visant à reproduire l'autorisation d'activité », il met l'accent sur l'une des caractéristiques structurelles des jeux entrepreneuriaux dans l'économie. Néanmoins, cette façon de s'y prendre, propre aux agents du capital privé, n'est pas inculquée à partir de l'espace social, mais à partir de l'espace bureaucratique. L'espace d'appartenance de ces agents est beaucoup plus le prolongement de l'ordre économique en place que d'une tradition. Cette « reproduction de l'autorisation d'activité » relève des obstructions que cet ordre a fait subir aux processus entrepreneuriaux (par la procédure d'agrément et d'autorisation préalable), qui pour son maintien, on avait cette absurde idée de leur imposer une logique de reproduction à l'identique. En plus, la vision de l'auteur est réductrice des réalités qui structurent l'espace entrepreneurial national. Celui-ci ne peut être réduit à une seule configuration d'agents dotés de caractéristiques communes. Les processus, qui structurent cet espace, tiennent leur singularité des différences qui les séparent dans les conditions historiques de leur évolution, dans les positions occupées dans le système de création de valeur et dans la structure de la distribution du capital global de la configuration.

En fait, c'est la façon de piéger théoriquement la question des changements entrepreneuriaux qui produit des vues déformées et caricaturales de l'espace en question. Le choix des deux configurations, dans l'une est à considérer comme une forme achevée (la configuration entrepreneuriale dans le monde capitaliste occidental) et l'autre comme une forme qui devait lui ressembler (la configuration entrepreneuriale du monde tiers-mondiste) est en réalité un pur jugement de valeur. C'est un choix où la modernité gagne en supériorité devant une tradition qui est souvent synonyme d'un monde archaïque, arriéré. Construire d'une façon fidèle une cartographie d'un espace particulier de pratiques, c'est y inclure tous les processus : les agents qui y occupent des positions peuvent être des artisans, des industriels (y compris ceux qui sont sur des segments incorporant des technologies plus récentes), des agriculteurs, des fonctionnaires dirigeants dans le secteur des services,… Par ailleurs, la présence des artisans ou des agriculteurs sur l'espace entrepreneurial national n'est pas la raison qui bloque la rupture configurationnelle dans son aboutissement. Toutes les positions sur lesquelles se fondent ces processus subissent des transformations. Il arrive que les transformations produites au niveau d'une

catégorie de processus soient plus décisives que les autres, connues par les autres processus, c'est-à-dire suffisamment fortes pour imprimer un changement au niveau de la structure de la configuration globale nationale, mais sans forcément provoquer dans l'absolu la disparition des autres processus.

CONCLUSION CHAPITRE III

Faire la genèse des processus entrepreneuriaux et des cadres de leur organisation institutionnelle est une tâche difficile mais fondamentale pour la compréhension de leurs formes d'expression, des modes de leur apparition et de leur fonctionnement ou, plus globalement, de leur configuration d'appartenance. L'analyse des modes d'insertion institutionnels, nous l'avons montré, n'est rien sans la contextualisation des différents cadres d'insertion des capitaux publics et privés mis en place depuis l'indépendance. Une telle contextualisation est un intérêt avéré pour être un principe de vision qui permet avant tout de réduire le risque des glissements idéologiques qui reste entier pour de tels objets de recherche.

L'histoire de la construction étatique montre que les processus et les états configurationnels entrepreneuriaux ont évolué sans pour autant se libérer de certaines permanences structurelles. Plus exactement, les efforts, réduits à des réaménagements institutionnels, consistait en une reconstitution du capital engagé à l'origine pour mettre en marche des processus établis dans les secteurs de l'économie. Ceci est ainsi, car l'Etat n'a pas d'autres moyens d'entrevoir des choix ou des mesures sans se mettre dans cette échappatoire qu'il retrouve conjoncturellement dans sa vision productiviste. Parce que l'Etat a justement une vision patrimoniale que la fonction entrepreneuriale de l'économie est réduite à l'acte de production de valeurs d'usage.

Les différentes réformes n'ont pas été dans leur effets jusqu'à provoquer des transformations dans la structure de l'espace entrepreneurial. La défonctionnalisation des mécanismes de fonctionnement des processus entrepreneuriaux (publics et privés) reste vain. On peut avancer les conclusions suivantes :

- Les limitations volumiques du capital entrepreneurial. Les restrictions imposées par le cadre planifié de 1982 continuent de sévir ou du moins à produire les mêmes effets sur le capital privé. Les effets contraignants peuvent s'illustrer par la conglomérisation des entreprises privées. Cela signifie que les limites plafond au seul projet d'investissement se manifestent au niveau des différentes activités structurant le portefeuille de l'agent privé.
- Le cadre institutionnel n'orchestre pas les conditions de l'apprentissage entrepreneurial dans les différents secteurs de l'économie. Les limitations qui pèsent sur la formation des capacités entrepreneuriales sont la traduction de l'amenuisement des capitaux efficients, dédiés aux différents segments d'activités : la prédominance de la petite entreprise et de la tendance prise par

les pratiques commerciales sont l'expression de cette contraction qui pèse sur les potentiels entrepreneuriaux.

- Les changements institutionnels n'ont pas eu des effets décisifs sur l'étendue des sphères de l'informel. Le poids grandissant de l'agent informel est à imputer en toute évidence au type de management entrepreneurial en place, car si l'esprit d'entreprendre l'emporte sur l'esprit d'entreprise, cela ne peut être que le quotient des rapports établis entre l'Etat-manager et les agents entrepreneuriaux de son territoire. Si les conditionnements ne pèsent pas sur ce manager entrepreneurial de l'économie, cela ne peut signifier autre chose que la neutralisation de la contribution des agents privés à la reproduction de l'Etat.
- Les limitations de l'offre étatique en ressources entrepreneuriales réifiées. Au durcissement de la contrainte foncière, s'ajoute le problème de la concentration géographique du portefeuille des activités de l'économie, phénomène déjà observé durant la période coloniale. Les tensions sur le foncier et les modes insertions des agents sur l'espace n'arrangent pas l'Etat à l'heure où les dimensions informationnelles des enjeux sécuritaires sont cruciales.

Tableau N°12. La carte de l'entrepreneuriat industriel de l'Algérie avant les travaux de réalisation des Perspectives Décennales (en millions de francs)

Données 1954

Les choix entrepreneuriaux de valorisation des ressources productives locales										
	Produits interméd.		Utilisation		Biens de cons.		Biens d'équipement		Structure des emplois	
	Product.	Import.	interne	externe	Product.	Import.	Product.	Import.	Art./Ent.	Salariés
Les industries alimentaires	28190	5550	21280	3935	2265	1665	-	-	8017	27513
Les industries de matériaux de construction	14030	2900	1350	18215	380	1560	645	280	553	14355
Les choix entrepreneuriaux de réinvention fonctionnant avec des ressources productives importées.										
Textiles et travail des étoffes	840	5795	5865	1880	15660	28080	10	1075	20600	7700
Les industries du bois	2460	6025	3900	5050	5900	780	840	125	1440	5860
Les industries du cuir et de la chaussure	1390	915	2600	20	6980	3430	-	90	4900	3300
Les processus entrepreneuriaux induits (par les transformations dans l'agriculture et dans les autres secteurs industriels)										
L'industrie d'emballage*										
L'industrie de papier et de pâte à papier[1]	2530	3080	380	5315	190	840			1190 dont 900 emplois dans la fabrication	
L'industrie chimique	7720	8800	2335	15230	2325	5925	10	85	-	3700
L'industrie du caoutchouc	40	1890	50	870	120	1890	130	1875	120	280
Les industries de production de métaux	1100	7300	560	8410	-	-	-	-	-	-
industries de trans-	9675	15155	16025	8900	6605	15830	26550	31930	6680	20200

[1]Il faut mentionner ici que plus 35% de la production (8200/23300 tonnes) est du papier d'emballage. Par ailleurs, la production des cartons façonnés et des autres papiers était estimée à 600 millions de francs. Le reste de la production (papier à impression) est destinée à être écoulée sur un marché induit : le secteur scolaire essentiellement.

formation des métaux										
Les processus entrepreneuriaux de connexion										
L'industrie viticole	63000	-	-	-	-	-	-	-	30000	
a. L'industrie de liège		-	-	-	-	-	-	-		
b. L'industrie sucrière	632	-	-	-	-	-	-	-		
c. l'industrie du tabac	2909	-	-	-	-	-	-	-		
d. L'industrie de la pêche	630	75	-	-	-	-	-	-	1000	3800
Les processus entrepreneuriaux générateurs : industrialisants ou « entrepreneurialisants» a. L'industrie sidérurgique et métallurgique										
Les industries extractives	18160	2390	250	4650*	170	45	500	-	-	-
b. Les industries d'énergie										
Electricité et gaz	6840	140	6865 pour la consom.		7410	-	3700	-	5000 agent/EGA	
Pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-	2820 dont 2700 dans la recherche	
L'industrie de houille[2]	1800	1750	3200 utilisés localement		-	-	-	-		
c. L'industrie du bâtiment et travaux publics										
	Les processus entrepreneuriaux à construire						Travaux de bâtiment en 1954	Montant en milliards de F	Structure des emplois	
La construction d'installations industrielles et commerciales	Industrie, agriculture, hydraulique et eau potable, transport, pêche et forêts, services, dont PTT et hôpitaux et commerce						Secteurs productifs	8,2	4030 artisans, 2580 entrepreneurs individuels et 46300 salariés pour	

[2] Les valeurs de l'industrie extractive de houille doivent être déduites des autres industries extractives. Il va de même pour les effectifs employés. Mais, les statistiques nous ne permettent pas d'estimer la part de cette industrie.

Les constructions administratives	Les constructions à caractère social : écoles, organismes de formation professionnelle, centres sociaux et immeubles pour des besoins administratifs	Habitat Secteurs administratifs dont les hopit.	21,3 10	l'ensemble des constructions[3]
Les travaux publics	Les travaux d'infrastructure économique (Hydraulique agricole et eau potable, énergie électrique, ports et aérodromes, routes, chemins de fer et les travaux de défense et restauration des sols, des forets)	-	-	50000 emplois

Sources : Ministère de l'Algérie, Perspectives décennales de développement économique de l'Algérie, Imprimerie Officielle, Mars 1958

[3] L'effectif représentant la main-d'œuvre formée et les cadres était l'équivalent d'un tiers de la main-d'œuvre employée.

CHAPITRE IV. STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DE LA CONFIGURATION ENTREPRENEURIALE NATIONALE

INTRODUCTION

Reconstituer la structure et la logique de fonctionnement de l'espace entrepreneurial national est une tâche extrêmement difficile. C'est une ambition disproportionnée aux ressources temporelles, matérielles, humaines et techniques à la disposition d'un seul chercheur. Celui-ci ne pourrait s'acquitter, lui tout seul, des exigences matérielles et temporelles que comporte ce genre de questions. Il se situe volontairement sur un champ d'observation où les individus à interroger et les questions à satisfaire sont si nombreux et quelques fois non accessibles qu'il s'expose à des risques élevés de simplification, de déformation de la carte entrepreneuriale, qu'il veut pourtant fidèlement reconstruire[639]. La masse entrepreneuriale de l'espace est une population d'individus entrepreneurs dont les données accessibles sont insuffisantes ou inadéquates par rapport à la problématique posée[640]. La mettre sous les opérations d'investigation empiriques est une entreprise qui peut, en se servant des données offertes sur les marchés institutionnels (ONS, CNUCED,…), apporter des réponses à certaines questions, mais en sacrifiant d'autres. Par exemple, le choix d'indicateurs comme ceux qui peuvent nous renseigner sur les emplois créés et la production réalisée par le secteur privé, peut nous aider à établir des comparaisons avec le secteur public et dégager un taux de croissance pour avoir une idée sur l'évolution de ce secteur. Mais, de tels indicateurs ne permettent pas d'accéder aux réalités relationnelles : l'espace positionnel, ses particularités structurelles, son potentiel de transformation ou d'inertie, les comportements stratégiques des acteurs,…sont autant de questions qui peuvent être sacrifiées sur l'autel des marchés de datas.

La complexité de la question est souvent rattachée à un présupposé théorique où l'on postule la diversité des réalités entrepreneuriales. L'espace entrepreneurial est espace monde, « un monde des affaires » dont l'appartenance est revendiquée par quiconque qui réalise un gain. L'exhaustivité apparente consiste à utiliser, par exemple, les chiffres du Centre National du Registre de Commerce et même de l'ONS, pour discuter du taux de création ou de mortalité des entreprises ou du poids relatif

[639] S'interroger sur l'origine des capitaux qui ont servi à la création d'une entreprise est une question qui met, dans la plupart des cas les agents concernés dans un embarras. Un chercheur des plus persévérants peut accéder partiellement mais jamais suffisamment à ce genre de questions. Les contraintes culturelles pourraient entraver le déroulement d'une enquête.

[640] Certains organismes de l'évaluation de l'économie globale, comme Doing Business, utilisent pour l'appréciation de la performance entrepreneuriale, l'indicateur nombre d'entreprises créées pendant la période considérée.

du secteur informel dans l'économie[641]. Mais aussi, en étudiant le champ entrepreneurial, on peut se servir des mêmes données pour avoir un jugement sur le « climat des affaires » dans un pays[642]. Aussi, le fait d'avoir des informations sur les individus entrepreneurs recensés n'a rien d'exhaustif et ne dispense pas le chercheur des risques à subir notamment ceux liés à des généralisations abusives. Arriver en ligne de compte à confirmer l'existence d'une diversité entrepreneuriale n'ajoute rien à la connaissance dans le domaine. C'est ce qui a fait l'essor des modes de recherches idéal-typiques ou typologiques présentés au chapitre deux. L'espace entrepreneurial est réduit à des idéaux-types ou à des configurations au sens d'Henri MINTZBERG.

Le travail de reconstitution du champ entrepreneurial ne peut se concevoir à travers une vision individualisée de ses membres. Les univers qui le constituent sont des espaces positionnels dont les occupants sont des processus. On peut être tenté par un mode de recherche intensive en se contentant d'un détour qui nous conduira par exemple à prendre comme univers les industriels du bois à une échelle donnée (nationale, régionale, locale,…). On peut multiplier les cas de ce genre pour les différents marchés de produits fabriqués et commercialisés à l'intérieur d'un territoire. Un mode de recherche fondée sur la notion de configuration est parfaitement adapté pour ce genre d'objets. La contrainte de moyens ne se met pas de travers et ne rend pas impossible la réalisation du travail de recherche. Mais, lorsque le cas sur lequel devront se concentrer les opérations de recherche est quelque chose comme l'espace entrepreneurial national, c'est-à-dire l'ensemble des univers qui auraient été étudiés séparément, si on avait porté notre préférence sur une démarche sélective, les choses ne se poseraient pas de la même façon et les résultats à obtenir seraient également différents. Comment alors surmonter les contraintes de faisabilité qu'on vient de présenter ? Tout dépendra des orientations des efforts de recherche et donc des problèmes qu'on cherche à résoudre. Le choix de la configuration à soumettre à des opérations d'investigation empirique est fonction des problèmes entrepreneuriaux à traiter.

La structure d'une configuration se décline en fonction de ces problèmes. Plutôt que de partir d'une multitude d'individus isolés, la démarche consistera à partir des problèmes entrepreneuriaux ou plus précisément des constituants de sa

[641]Aussi, l'exhaustivité apparente s'affiche souvent comme une adhésion conformiste pour se rapprocher des standards d'évaluation des travaux de recherche.

[642] Les chiffres peuvent nous indiquer si on est proche de la moyenne mondiale en termes de création d'entreprises. Cependant, si on prend le secteur automobile dans un pays ou même à travers le monde, on constate que ce sont toujours les mêmes participants à ce champ de production et pourtant le climat des affaires est jugé très appréciable aux États-Unis.

structure. L'espace reconstitué peut être un espace des choix de financement, des choix productifs, des choix technologiques, des choix organisationnels,… Par exemple, les constituants d'un problème de financement sont ceux de la surface financière d'un agent ou de ses différentes ressources de financement. Or, en procédant de la sorte on peut desserrer les contraintes par la réduction du nombre de variables à valider empiriquement, mais jamais arriver à dénouer la contrainte de complexité de la question. En plus, la limitation va nuire à l'état de distribution positionnel sur l'espace entrepreneurial et laisser le problème lié à la deuxième catégorie d'éléments de la matrice sans traitement. Quels sont les individus entrepreneurs à interroger ? Etant limités dans les moyens exigés, on ne peut le faire pour les deux millions d'entrepreneurs que compte cet espace global d'appartenance. Pour rendre le traitement de la question envisageable, il faut donc redimensionner le problème. A cet effet, l'angle historique peut constituer un début de solution à ce problème. Il permet de discriminer les processus entrepreneuriaux à travers leurs formes d'expression historique. On peut distinguer ces processus par les formes qu'ils ont prises dans le processus économique global ou configurationnel : l'entrepreneuriat artisanal, agricole, industriel,…, sont les formes qui structurent ce processus configurationnel. Or, ces formes présentent des modes d'expression historique différents : les processus industriels peuvent être distingués selon les cadres institutionnels qu'avait connus le pays depuis la période coloniale. La configuration à obtenir doit englober les logiques entrepreneuriales prégnantes dans l'économie : le problème n'est pas de toucher le maximum d'individus que d'inclure les processus entrepreneuriaux les plus essentiels (configurants). En d'autres termes, la reconstruction de la structure de cette configuration doit se faire d'une façon qui permet de montrer les grandes différences dans les processus qui lui donnent son existence. En tant qu'outil, cette configuration est un espace discriminant.

SECTION 01. LA CONSTRUCTION DE L'OBJET EMPIRIQUE

La construction d'un objet empirique répond avant tout à une problématique de recherche. Dans l'exploration empirique de processus entrepreneuriaux que de la configuration qu'ils forment ensemble, on est exposé à des risques qui se rapportent aux choix théoriques et conceptuels établis, à l'intrusion de catégories de pensée préscientifiques et aux glissements à traiter, par exemple, les objets observés comme des réalités concrètes. Les problèmes des rapports à l'objet appellent toute la vigilance du chercheur pour éviter, par exemple, de travailler, à travers les agents entrepreneuriaux, à faire valoir ses propres intérêts idéologiques. Les principes de mise en question sont d'une grande aide pour éviter de tomber dans toute forme de passivité empirique. En outre, la construction d'un objet ne doit pas se définir en

fonction des données disponibles. De ce fait, on doit s'atteler à informer des variables spécifiques à notre objet, c'est-à-dire qui ne sont pas retenues ou travaillées empiriquement par les organismes statistiques.

Dans cette présente section, deux grands points feront l'objet de notre préoccupation :

- Les fondements de l'analyse empirique poursuivie dans le cadre de ce processus exploratoire. Le travail d'exploration des réalités entrepreneuriales doit se dispenser des emplois de prénotions (les milieux d'affaires, les hommes d'affaires,…) et des jugements de valeur qui naissent des oppositions très répondues dans l'analyse des rapports de propriété. Le choix d'un type de vision dans un processus exploratoire cherchant à saisir des particularités structurelles ne pourrait se satisfaire d'une démarche fondée sur l'holisme ou l'individualisme méthodologique : les agents entrepreneuriaux ne peuvent exister sans leur espace d'appartenance qui ne peut exister sans eux. L'analyse empirique doit se fixer sur des priorités. La diversité existe au niveau de la multitude de questions qui se posent aux chercheurs et au niveau de la réalité observée. Cela signifie qu'i faut choisir une question qui nous conduirait à traiter méthodiquement tant d'autres, d'une part, et, d'autre part, à trouver un mode de traitement adéquat pour interroger une réalité composée de milliers d'entrepreneurs.
- La délimitation du champ des observations empiriques. La taille de la population entrepreneuriale est telle qu'il serait impossible d'interroger individuellement les centaines de milliers que compte la configuration entrepreneuriale nationale. Se pose alors le problème de redimensionnement de la réalité à explorer pour rendre intelligible le travail de son exploration ou de son appréhension. Nous travaillons sur des processus positionnels et non sur des individus comme le suggèrerait une démarche ultra- individualiste. L'effort d'investigation empirique ne devrait pas s'encombrer de certaines redondances. Pour cela, il faudrait raisonner en termes de processus entrepreneuriaux entendus comme des réalités irréductibles.

SOUS-SECTION 01. LES FONDEMENTS DE L'ANALYSE EMPIRIQUE

L'exploration empirique des configurations ou des processus entrepreneuriaux est une question qui appelle préalablement certaines précisions. D'abord, les risques y afférents sont d'autant plus grands que certains rapports à l'objet peuvent compromettre tout le travail d'investigation, de reconstitution et d'interprétation des réalités entrepreneuriales. Ensuite, le mode de vision adéquat pour mener le travail

d'exploration empirique nous amène à la question du choix des priorités à endosser au processus de recherche. Or, travailler sur des objets comme les particularités configurationnelles d'un espace entrepreneurial est un choix qui ne peut faire l'économie d'une vision dynamique. Le changement entrepreneurial ne peut être abordé sans le regard simultané qu'on doit porter à deux états successifs d'une même configuration entrepreneuriale.

Travailler sur une réalité complexe suppose des choix théoriques et conceptuels adéquats. De tels choix permettraient de saisir la spécificité de fonctionnement et l'état des potentiels de changement inhérents aux processus entrepreneuriaux et leur espace d'appartenance. La tâche consiste donc à identifier les principaux problèmes que pose l'exploration empirique et à présenter, chemin faisant, le mode de traitement qui leur est réservé dans le cadre de ce travail.

A. LES PROBLEMES DE L'ANALYSE EMPIRIQUE

Les problèmes de l'analyse entrepreneuriale résident dans la spécificité de son objet de connaissance (les configurations entrepreneuriales) et du rapport qui s'établit entre celui-ci et le chercheur[643]. Les influences des milieux d'affaires, lieux d'appartenance ou d'identification du chercheur, sont de nature à fausser tout le travail de construction de l'objet et du même coup tous les résultats de la recherche. Dans le cas particulier de la production de la connaissance entrepreneuriale chez nous, on force souvent l'objet en le supplantant, souvent en prenant la défense d'un secteur privé présupposé mal-en-point, en raison des ostracismes politico-idéologiques dont il est victime. Dans le pire des cas, on multiplie les jugements de valeur à travers lesquels on s'efforce d'édifier sa supériorité sur les tares ou les échecs réels ou supposés du secteur public.

A l'autre bout de ses relations incontrôlées à l'objet se trouvent ceux qui construisent leurs analyses sur des dénégations. Au lieu de prendre les pratiques entrepreneuriales privées comme objet d'analyse, ils s'en débarrassent. Les processus à capital privé sont, depuis K. MARX, générateurs d'un pouvoir économique qui est appelé à disparaitre sous la pression révolutionnaire de la classe ouvrière. Ayant admis dans ses convictions ce principe sentencieux, il ne reste qu'à enrichir sa gamme de dénégations et de discrédits. Les processus, dont on parle, sont des agents articulés à leur champ et le pouvoir économique qui leur est sous-jacent

[643] Ce problème est posé et traité différemment par certains chercheurs plus particulièrement les sociologues. Le problème est l'absence d'une séparation entre l'objet et le sujet de la connaissance. Certains commentateurs de M. WEBER et même de J. SCHUMPETER n'ont pas hésité à souligner les influences des milieux d'affaires sur les orientations et les conclusions théoriques dans l'éthique protestante ou dans la théorie d'évolution.

est le produit d'un capital qui n'est pas uniquement économique, mais aussi relationnel, informationnel, symbolique,… D'ailleurs, ce pouvoir inégalement distribué et qui est à la base de la hiérarchisation des espaces est au centre de fonctionnement des configurations entrepreneuriales, celles mêmes où les rapports de propriété sont totalement étatiques. Les processus d'accumulation doivent s'analyser avant tout comme des processus entrepreneuriaux. L'analyse des rapports de propriété ne doit pas l'emporter ou se substituer à l'analyse des capacités entrepreneuriales d'agents propriétaires. L'une ne se fait pas au détriment de l'autre.

Aussi, ce qui accroit les risques de vulnérabilité ne vient pas seulement des projections que font les chercheurs sur les agents entrepreneuriaux. Les grands risques est de faire de l'analyse un lieu d'immixtion de ce que P. BOURDIEU appelle « les réalités préconstruites » ou « les prénotions » (Emile DURKHEIM). Les emplois qu'on fait de certains concepts comme celui du « groupe », de l'entreprise,…sont très révélateurs à ce sujet. Le champ académique reprend ces notions construites à l'extérieur du champ scientifique sans aucun effort de mise en question épistémologique. Mettre des agents ou leurs entreprises à la position à laquelle le champ médiatique a bien voulu qu'elle soit nuirait à tout le travail de reconstruction de leur configuration d'appartenance, qu'on veut pourtant empiriquement mener. Les réussites décidées sur le champ médiatique sont des succès qu'on ne doit pas accepter inconditionnellement comme tels. Les distinctions reconnues et défendues sur ce champ peuvent répondre à d'autres motifs : les agents ne sont pas appréciés dans les actes qu'ils accomplissent mais selon leur implication dans les jeux de redistribution (de pouvoir) le plus souvent à l'extérieur de l'espace entrepreneurial.

Le travail d'investigation empirique n'est pas totalement détaché de certains préalables théoriques ou conceptuels. On ne peut partir à la rencontre des réalités, comme celles qui nous préoccupent ici, sans la maitrise de certains outils conceptuels et sans le choix de principes de vision les plus adéquats pour répondre aux questionnements dégagés au cours de la construction de l'objet. Dans une problématique traitant non des entrepreneurs en tant qu'individus isolés et complètement constitués ou, comme ceci est fréquent, des espaces de leur intervention sans les agents qui s'y trouvent, mais des rapports entre ces agents et leurs espace d'appartenance, le mode de pensée à choisir ne devra pas sacrifier les relations qui sont aux fondements de la configuration qu'ils structurent. On ne peut traiter l'un sans la référence à l'autre. Traiter ces agents sans espace d'appartenance peut nous mettre en présence de deux risques. Le premier survient lorsque la préoccupation du chercheur est centrée sur l'identification de propriétés invariantes

caractéristiques du comportement entrepreneurial. Les caractéristiques intrinsèques aux individus sont inadéquates pour traiter des rapports qui leur sont spécifiques. Ceci dit, ces agents sont pris dans des réseaux de relation de dépendance ou d'interdépendance : on ne peut imaginer un entrepreneur sans les relations avec les autres agents les plus efficients (banquiers, sous-traitants, distributeurs, concurrents,…). Sous l'effet des rapports prolongés et répétés avec les autres, les instincts naturels perdent leur présence dans les conduites et les choix des agents. L'égoïsme du boulanger de SMITH ou de l'individu opportuniste de WILLIAMSON n'est pas explicatif de ces comportements ou de ces conduites. Le deuxième est de prendre l'espace entrepreneurial comme un espace sans agents. Les analyses obéissant au mode de vision macroscopique (ce qu'on appelle l'holisme méthodologique) consistent à élaborer des lois d'un ordre explicatif totalisant la réalité expliquée. On peut voir les processus entrepreneuriaux comme des processus d'accumulation et utiliser les données comptables pour en saisir les évolutions, mais en évacuant un élément fondamental aux logiques d'accumulations : les stratégies des agents et avec elles toutes les capacités dispositionnelles qui les sélectionnent et qui leur donnent leurs orientations. En outre, on ne peut faire, comme ceci est de tradition dans les approches structuralistes, comme si ces agents, qui engagent et qui gèrent des capitaux, sont des épiphénomènes, qui n'ont aucun choix ni aucune résistance face à la structure, comme celle d'un marché ou des dispositifs bureaucratiques chargés de les contrôler.

Les agents se définissent à travers des propriétés extrinsèques qu'ils accumulent à travers de longs processus d'apprentissage. C'est la maitrise d'un portefeuille de ressources spécifiques qui confère à l'agent la capacité à œuvrer selon des lignes d'action stratégiques déterminées. Pour cela, les efforts à déployer dans les investigations sur les configurations entrepreneuriales partielles ou globales doivent servir au repérage des ressources les plus efficientes, à l'identification de la structure de leur distribution dans le portefeuille de l'agent ou dans la configuration considérée dans sa globalité. Des questions comme pourquoi certains choix sont à dominante technique et d'autres, à l'inverse, à dominante financière, ne pourraient avoir de réponses sans l'identification de la structure et du volume de ressources qui ont servi les actes de création ou de réinvestissement dans le même espace où elles sont engagées. La genèse des dispositions entrepreneuriales des agents est une perspective qui permet de répondre à ces interrogations. Dans le cas de la dynamique d'essaimage autour des unités de l'entreprise ENPC, nous avons découvert que les actes fondateurs étaient le fait d'ingénieurs ou de techniciens dans leur entreprise mère. Dans la structure du capital global engagé dans les

créations des entreprises par les essaimés, les ressources techniques étaient d'une efficience supérieure à celles des autres ressources le composant. Si on s'abstient de les voir à travers les ressources maitrisées, on ne pourra pas rendre compte des jeux intra et interentrepreneuriaux qui ont rendu possible ces actes.

Ce ne sont pas là les seuls biais qui peuvent compromettre tout travail d'investigation empirique. Les modes utilisés dans la mobilisation des données ne sont pas exempts de risques. Les présences actives sur le terrain ne se suffisent pas d'elles-mêmes et ne déterminent pas, à elles seules, la qualité attendue d'un travail d'enquête. Ceci ne tient pas seulement à la diversité des sources informationnelles et à leur contextualisation qu'aux autres obstacles (culturels pour l'essentiel). Le porte-à-porte est bien nécessaire mais ne conduit pas aux portes d'accès à certaines dimensions de la réalité entrepreneuriale. Celles-ci relèvent, soit des réalités enfouies, comme le sont toutes les réalités relationnelles, c'est-à-dire qui ne sont accessibles qu'au moyen d'efforts d'investigations supplémentaires, soit de rapports structurant les liens des processus entrepreneuriaux avec l'extérieur. Certaines particularités structurelles de la configuration entrepreneuriale nationale ne sont saisissables qu'à travers l'histoire de son émergence et de son fonctionnement et avec elle celle de l'espace étatique. L'analyse documentaire, les interviews in situ,…, sont parmi les sources qui peuvent, lorsqu'elles font notamment l'objet d'un usage combiné, réduire les écarts induits par les situations d'asymétrie informationnelles, mais elles posent un sérieux problème de contextualisation des données. Or, l'analyse par le contexte est de nature à ignorer les inégalités dans la distribution positionnelle à l'intérieur de l'espace entrepreneurial. Dire, par exemple, et chiffres à l'appui, que la transition marchande est opérée dans un contexte de rareté des moyens de payement extérieurs peut vouloir signifier que cette contrainte contextuelle avait les mêmes effets sur l'ensemble des agents entrepreneuriaux. L'analyse par le contexte, comme celle se donnant comme objet les effets d'une décision ou d'un retournement conjoncturel, doit prendre en compte la structure inégalitaire de la distribution des ressources à l'intérieur de l'espace positionnel qu'elles définissent.

Les configurations entrepreneuriales sont des espaces différenciés. Les différences à identifier et analyser empiriquement peuvent être observées sur le marché des biens et services, mais celles qui sont d'un intérêt capital pour la compréhension des jeux entrepreneuriaux sont celles qui sont significatives des différences dans les structures de distribution de ressources formant le capital

efficient des agents[644]. L'analyse en termes de configurations permet de regrouper sur un même espace des fabricants intervenant sur des marchés différents. La prise en charge de ces problèmes de différenciation s'effectue à tous les niveaux de la recherche empirique. Leur considération est exigée dans les choix d'un mode exploratoire, dans la collecte, dans l'analyse et dans la représentation des données. Le recours aux données offertes sur certains marchés a souvent en perspective la mise en œuvre d'un principe de vision où les totalités sont déduites par une simple logique additive. L'arbitraire de ces logiques de sommation, d'éléments spécifiques ou différenciés, ne consiste pas à occulter les processus de création de valeur, mais à prendre comme espace homogène, un espace où l'efficience obéit à des modalités de réalisation différentes. Les performances entrepreneuriales sont des réalités distinctives et qui ne sont pas reflétées ou suffisamment renseignées par la quantification de certains paramètres (production, emploi, chiffres d'affaires,…). Celles-ci s'analysent relativement par rapport à celles des autres agents de la même configuration. Elles sont relationnelles au sens où elles sont le produit d'une distribution spécifique et efficiente des ressources entrepreneuriales de l'agent. Les enjeux de lutte sur un espace entrepreneurial et les formes, que cette lutte peut revêtir à chaque contexte, ne sont pas saisissables par ce principe qui fait que le « tout est la somme des parties ». Des questions comme pourquoi certains agents, aux succès entrepreneuriaux remarquables, sont absents de l'espace des pratiques publicitaires,…ne s'accommodent pas avec les visions homogénéisatrices des configurations[645].

Travailler sur les différenciations entrepreneuriales suppose en outre de rompre avec certains modes de vision où les réalités sont pensées d'une façon réaliste[646]. Au lieu de se donner pour tâche la reconstitution de la structure de l'espace étudié, on

[644] KOENIG fait la différence entre les stratégies de différenciation et les stratégies de distinction. Voir sa contribution dans Gérard KOENIG (coord.), De nouvelles théories pour gérer l'entreprise du XXI siècle, éd. Economica, Paris, 1999, pp. 199-239.

[645] Dans ce métier, « chacun comment il gagne sa vie, et moi je le gagne à ma façon », disait ce fabricant de meubles. La taille des affaires dans ce marché des industriels du bois, particulièrement ceux d'Ait Z'menzer (une commune de Béni Douala dans la wilaya de TIZI-OUZOU), est pour une plus grande part déterminée par la taille du capital social de l'entrepreneur.

[646]Les rapports à un objet, celui à travers lequel on se donne la volonté de comprendre le fonctionnement d'un espace entrepreneurial dont les régimes de propriété ne sont pas uniformes, peuvent être des moments de glissements préjudiciables. Les difficultés à travailler sur les réalités entrepreneuriales ne sont pas seulement de nature technique. Comme toutes les autres analyses ou disciplines scientifiques, celles qui placent l'agent au centre des préoccupations théoriques ou empiriques, l'analyse entrepreneuriale doit se doter de certains garde-fous pour éviter de sombrer sous le poids de certains glissements ou biais.

s'inscrit en continuité de certains travaux de catégorisation préconçus. Les formes préconstruites font référence à des populations ou des groupes concrets de personnes qui portent nommément le qualificatif d'entrepreneur (l'entrepreneuriat immigré, social, féminin,…). Les configurations entrepreneuriales ne sont pas faites de couches constitutives qu'on peut déduire par un simple délitement. C'est pourquoi, les engagements dans un travail exploratoire de réalités, comme celles qui particularisent ces configurations, impliquent qu'on se débarrasse de ces catégories préconstruites et avec elles tant d'autres formes mystifiées. Il en va de même lorsqu'on se donne comme objet le pouvoir économique. Dans certaines publications d'auteurs, affiliés ou non à l'espace académique, l'analyse de ce pouvoir est réduite à l'identification d'un groupe, par exemple le « groupe des importateurs », comme lieu de sa détention. Dans bien des cas, et à force de centrer les regards sur un groupe réel, on s'y fixe comme si on peut complètement s'en passer des recours aux approvisionnements extérieurs[647]. Le pouvoir dans une configuration entrepreneuriale, qui est en rapport avec les autres espaces (politique, religieux,…), est relationnel et tient à la distribution inégale de ressources les plus efficientes pour le conserver ou le modifier. Au lieu de parler de personnes ou de groupes expressément désignés, il est recommandé de recourir à la notion de configuration ou d'espace de pouvoir[648].

B. LES ORIENTATIONS DE L'ANALYSE EMPIRIQUE.

Travailler sur un objet traitant des réalités entrepreneuriales n'est pas, avions-nous dit, une chose aisée. Aux risques et aux difficultés analysées plus haut, s'ajoute le problème de l'effort analytique et de l'orientation du processus de recherche. C'est la question qu'on se pose lorsqu'on dit nous mettons au cœur de l'analyse, par exemple, les particularités structurelles de la configuration entrepreneuriale nationale. Ce qui est énoncé implicitement ici, c'est le choix d'une certaine répartition de l'effort de recherche : les efforts les plus intenses seront déployés sur les questions que nous jugeons apriori prioritaires. Quelles sont les relations qui

[647] Parfois, l'idée prête à penser qu'il y a des économies qui fonctionnent sans le recours à l'extérieur. La dérive des importations peut s'analyser non pas comme le résultat de l'existence d'un groupe fort d'importateurs mais de la faiblesse des processus entrepreneuriaux : l'acte d'importation est substitutif à l'acte entrepreneurial. Il le supplante pour aussi des raisons d'inefficience ou de carences entrepreneuriales du pays. Les relations de pouvoir s'exercent entre des positions de rangs différents. Si les importateurs disposent suffisamment de forces pour imposer de grandes orientations pour le pays, la question est d'identifier la catégorie d'agents sur laquelle il s'exerce.

[648] Cette démarche on la retrouve dans les travaux de P. BOURDIEU ou de N. ELIAS. Le champ du pouvoir est un espace de lutte pour « la définition de la forme légitime de pouvoir ». Et en même temps qu'on légitime une certaine forme de pouvoir (l'exemple du pouvoir socialiste, avant les années 90) on délégitime les autres formes, c'est-à-dire les autres sources potentielles du pouvoir (par exemple la formation d'une force entrepreneuriale privée).

spécifient la structure de la configuration, que nous mettons sous les opérations de recherche ? Cela dit, la fixation des questions à examiner empiriquement est un préalable, un choix qui se situe sur des questions prioritaires, c'est-à-dire celles qui permettent de mieux avancer dans la construction de l'objet. Elles servent comme des points de fixation pour travailler à l'épuisement de l'objet tout en créant des moments de mise en question des résultats atteints sous d'autres angles de recherche. En se fixant, par exemple, sur les particularités structurelles, on se met dans la possibilité de comprendre l'état des transformations en cours dans cette configuration nationale et de voir chemin faisant que l'augmentation de la population entrepreneuriale du pays, qui est de ces vœux plus chers à certains auteurs et à certains acteurs du monde d'intérêt privé ou patronal (ceux par exemple du FCE), n'est finalement qu'un aspect d'un changement entrepreneurial, qui ne peut être pris pour un changement configurationnel.

L'orientation des efforts de recherche pose immédiatement le problème de type de vision à choisir pour saisir empiriquement la question, celle qui consiste dans notre exemple à se focaliser sur les particularités structurelles de la configuration entrepreneuriale nationale. Comment s'y prendre ? Etant donné la nature de la question, on ne peut se fixer sur un seul état configurationnel ou sur un seul état d'un processus, dont on sait qu'il a pris historiquement plusieurs formes. On peut pour commencer faire remarquer que la population entrepreneuriale des années (19)80 est relativement réduite par rapport à celle qu'on peut avoir actuellement sous nos yeux. Mais, ceci ne permet pas de résoudre notre problème. La question est justement de saisir ce que N. ELIAS appelle « complexe événementiel » qui s'est produit entre les deux périodes. Théoriquement, l'accroissement du nombre d'entrepreneurs devrait conduire à un certain état de complexification du réseau de relations spécifiques qui structurent leur ancrage spatial.[649] Comme on va le voir plus loin, les transformations qui ont affecté le capital dans sa taille, mesurée en nombre d'entrepreneurs, n'ont peu ou pas eu d'effets de ce genre : ces réseaux de relations, les liant les uns aux autres, s'ils ne sont pas affaiblis, demeurent structurellement rigides. Ceci dit, les réponses à la question des particularités structurelles ne peuvent s'élaborer sans une perspective dynamique. En dépassant cette notion de population et en restituant à ces agents toute leur épaisseur, au lieu de les réduire à des individus interchangeables et indifférenciés, il est possible d'envisager une perspective dynamique en établissant notamment des rapports de comparaison entre des états configurationnels ou processuels à différents moments de leur

[649] Pour N. ELIAS, l'augmentation de la population entraine l'augmentation de relations d'interdépendance entre les individus. Justement ces interdépendances intra-configurationnelles s'affaiblissent dans le cas d'un champ entrepreneurial dépendant de l'extérieur (sur le plan des approvisionnements, de la technologie,…).

existence historique. Par exemple, on peut s'interroger sur les deux existences entrepreneuriales d'Issad REBRAB, menées à deux époques différentes, celle du temps de PROFILOR et celle du temps de Cévital, qui coïncide avec la période actuelle. De même, une même configuration peut être soumise à une comparaison avec celle qui l'a précédée.

Le choix des questions sur lesquelles vont se concentrer les efforts de la recherche est tributaire du mode de vision à mettre en œuvre dans leur examen empirique. Pour ceci, les configurations ne peuvent être travaillées sous un mode de pensée substantialiste. Dans des questions où l'on s'interroge sur les singularités structurelles d'un espace entrepreneurial, on est contraint, comme disait P. BOURDIEU de donner « le primat aux relations ». Lorsqu'on parle, par exemple, de relations entrepreneuriales on sous-entend généralement les relations partenariales qui sont à la base du fonctionnement d'un domaine industriel ou commercial. C'est le sens qu'on donne dans les travaux recourant à la notion de filière technique. Dans ce sens restrictif, les seules relations qui sont considérées sont celles qui sont nécessitées par l'insertion dans un système technique donné. Or, les relations les plus entreprenantes peuvent être celles qui s'établissent entre les participants d'une configuration et des agents ou des institutions se situant dans une autre configuration, par exemple bureaucratique. Cela dit, pour penser cet espace en termes de relations, on est contraint de centrer les regards sur la nature des jeux de relations que nécessite l'accomplissement des actes les plus divers, comme les relations productives, de licence ou de franchise, de contrôle actionnarial, d'endettement,… . Cependant, ceci ne signifie pas que les relations partenariales (de sous-traitance, de l'exploitation d'une licence,…) ne sont pas entrepreneuriales. Tout au contraire, les actes qui méritent ce qualificatif s'intègrent dans un système global de création de valeur. Le problème du choix d'un mode de pensée en termes de relations est l'angle de vision à choisir pour les entrevoir.

Dans une approche fonctionnaliste, ce problème trouve une certaine réponse dans l'usage de la notion de fonction. Les réseaux s'établissent entre agents accomplissant des fonctions distinctes et revêtant une unité d'ensemble. La configuration entrepreneuriale s'apparente, dans ce cas, à un appareil dans les éléments qui le composent concourent à la réalisation d'un objectif qui serait bénéfique pour tous[650]. Au-delà du problème des jugements de valeur que ce type de

[650] On considère à tort que l'accroissement du taux d'intégration économique permet de se libérer des liens de dépendance partenariaux avec l'extérieur. Cette conception reçoit non seulement un démenti du fait que les pratiques entrepreneuriales s'inscrivent dans une économie qui n'est pas celle d'un progrès technique, mais aussi parce que la réduction de la dépendance par la mise en œuvre de stratégie d'intégration s'apparente à une internalisation de liens de dépendances établis jusqu'ici à l'extérieur du système productif national. Le

représentation pose, il y a le problème lié à la façon de concevoir la notion de fonction[651]. Les relations entrepreneuriales sont réciproquement fonctionnelles et dont la cohérence dépendrait d'un certain équilibre qui devrait s'établir entre des forces inégalement distribuées entre des agents, insérés sur un espace en tant qu'alliés ou concurrents, nouant des relations de coopération ou de rivalité. Dans les explorations empiriques, les fonctions entrepreneuriales se conçoivent comme des réalités relationnelles et multidimensionnelles.

Faire dépendre les opérations d'investigation empirique d'un mode de vision relationnel n'est pas le seul enjeu à maitriser dans un processus de recherche. Il y a le problème de la limite du champ d'investigation, c'est-à-dire en fait des frontières de la configuration entrepreneuriale. Si nous travaillons à reconstruire la structure d'une telle configuration, c'est parce que ses limites ne sont pas connues apriori. Pour P. BOURDIEU, « les limites du champ se situent au point où cessent les effets de champ »[652]. Dans cette conception, il faut inclure tous les participants : « un agent ou une institution fait partie d'un champ dans la mesure où il y subit et produit des effets »[653]. Mais comment délimiter un espace configurationnel tout en sachant que l'espace économique national n'est pas au même niveau d'évolution historique avec les espaces économiques des pays de l'occident. Autrement dit, les processus de différenciation et d'autonomisation dans notre économie ne sont pas comparables à ce qu'ils sont dans les économies occidentales. Ceci étant, l'existence d'un secteur informel et la position particulière des importateurs posent un sérieux problème à la délimitation des frontières de la configuration entrepreneuriale nationale. Peut-on au nom de la définition de l'acte entrepreneurial les exclure comme occupants dans cette configuration ? Les obstructions, imposées par le mode de gouvernance volontariste, ont-elles étaient jusqu'à refuser totalement et réellement toute marge d'autonomie aux agents qui y sont établis ? Le fait que ces agents ont une logique de

---

déplacement de la frontière entre l'espace entrepreneurial national et les marchés, en tant qu'espace entrepreneuriaux étrangers, a été le vœu fondamental des tenants du schéma des « industries industrialisantes ». Avec le recul, on s'est aperçu qu'on a en fait simplement essayé de tordre le bâton dans l'autre sens. L'intensification des investissements entrepreneuriaux à entrainer des dépendances techniques et financières dont les effets commencèrent à se faire sentir à partir du milieu des années (19)80.

[651] Voir ELIAS Qu'est-ce que la sociologie, p.90. et p.152.

[652] P. BOURDIEU, Réponses, op.cit. pp.75-76. A la page 73 on peut lire : « Dans les sociétés hautement différenciées, le cosmos social est constitué de l'ensemble de ces microcosmes sociaux relativement autonomes, espaces de relations objectives qui sont le lieu d'une logique et d'une nécessité spécifiques et irréductibles à celles qui régissent les autres champs ».

[653] Ibid. p.204.

fonctionnement ou de reproduction qui n'est pas propre, nous dispense-t-il de raisonner en termes de champ ?

Les limites de la configuration entrepreneuriale nationale sont les limites de l'Etat national. Et il y a des bonnes raisons de les considérer ainsi. Les travaux théoriques et empiriques portaient sur des réalités ou des phénomènes entrepreneuriaux à l'intérieur d'un Etat. Et ceci même s'ils traitent indifféremment des pratiques engagées par des agents répartis entre les quatre coins d'un pays. Les chercheurs ne disposent pas encore d'outils permettant de saisir, si on se réfère au cas Algérien, les différences entre les entrepreneurs du sud, ceux établis dans les zones industrielles (de Rouiba, de Blida, de Bellara,…) ou ceux dont la localisation se fait en dehors des espaces physiques réservés par l'Etat. Les outils conceptuels à la disposition des chercheurs ne sont pas aussi maniables pour considérer ces réalités à des niveaux d'analyse différents. On peut travailler sur un espace local ou un cluster, sur un essaim concentré géographiquement ou sur une zone industrielle, mais sans pour autant les vider des rapports qu'ils entretiennent avec ce qu'on appelle le niveau global.

Faire coïncider les limites d'un espace entrepreneurial avec celles d'un Etat ne relève pas d'une hypothèse de travail, mais de faits historiques tenant à l'émergence et au fonctionnement de celui-ci. On peut, en se limitant à la définition wébérienne et dire que l'Etat est « le détenteur du monopole de l'exercice de la violence légitime »[654]. A première vue, une telle conception ne fait apparaitre aucune incidence sur les pratiques ou la vie entrepreneuriale dans un pays. Or, et la regarder de plus près, cette monopolisation énonce un type de rapports avec ces pratiques ou ces espaces. La distribution de la fonction de l'exercice de ce monopole est, formellement, en correspondance avec la distribution de la fonction entrepreneuriale du pays. Dire les choses autrement, la monopolisation de la violence tient à une raison économique : l' « Etat, c'est la protection des biens et des personnes » (des individus propriétaires et de leurs actifs). Mais ceci n'est qu'un élément du management de l'Etat. Actuellement, l'accroissement des interpénétrations entrepreneuriales sur leurs territoires conduit les Etats à orienter leur management vers la maitrise d'autres enjeux dont ceux qui sont informationnels[655]. Aussi, pour ses besoins de fonctionnement et de reproduction, l'Etat établit un monopole sur les impôts. Là aussi, la distribution de la perception des impôts suit la structure de la

[654] Max WEBER, Le savant et le politique, éd. La Découverte, Paris, 2003, p.118.

[655] Les systèmes d'intelligence économiques se voient doter d'une nouvelle fonction qui est celle de la protection de l'information. C'est l'exemple français des pratiques d'intelligence territoriale.

distribution du capital sur le territoire national. En retour, ce type de contrôle représente aussi des intérêts entrepreneuriaux. C'est ce contrôle, qui ne peut s'exercer sans l'organisation des rapports de propriété, qui crée des conditions de renforcement des rapports de confiance entre agents[656]. Les efforts d'homogénéisation des comportements des détenteurs de capitaux, qui se réalisent à travers des dispositifs institutionnels, produiraient des effets sur l'ensemble de leur espace national d'appartenance. Ainsi, pour toutes ces raisons, les limites d'un espace d'intervention des agents de l'économie ne peuvent pas se concevoir sans les limites étatiques.

La configuration entrepreneuriale ne se réduit pas à un espace de production encadré par des dispositifs formels étatiques. Le fait que les mesures d'homogénéisation des comportements n'ont pas été d'un même effet sur les agents et le fait que les agents établis ne bénéficient pas dans les mêmes proportions d'une protection de l'Etat ne les font pas débusquer des positions qu'ils occupent dans la configuration nationale. De même, en tant qu'espace concurrentiel, cette configuration est un univers de jeu de forces entre agents qui n'ont pas forcément les mêmes métiers ou les mêmes domaines d'activités. D'un point de vue entrepreneurial, les rapports de rivalité qui s'établissent entre les agents des secteurs de la transformation et les importateurs ne sont pas uniquement ceux induits par l'appartenance au même métier ou au même marché. Les rapports concurrentiels peuvent avoir comme enjeu l'accès à des quantités en pouvoir d'achat mesuré en moyens de paiement extérieurs. D'un autre point de vue, les luttes les plus intenses entre les agents engagés localement dans ces activités de transformation et les importateurs sont des luttes symboliques. Les agents aux activités créatrices de valeur dans l'industrie mettent en œuvre ouvertement des stratégies pour l'accumulation de leur capital symbolique. Chose qui n'est pas permise pour les importateurs et les agents du secteur dit informel.

L'exploration empirique des réalités entrepreneuriales participe d'une vision plus large pour saisir les relations significatives entre agents de la configuration et les relations structurant les liens entre celle-ci et les autres espaces (politique, religieux,…). Mais, la théorie nous dit que la notion de configuration ne s'applique

[656] La tenue de documents comptables ne sert pas exclusivement les intérêts de l'Etat. L'institution du bilan et de la fixité du capital social était à l'origine des mesures pour réduire les risques qui entourent les relations partenariales (entre agents intervenant dans un même système global de création de valeur, entre agents entrepreneuriaux et banquiers,…).

qu'à des espaces sociaux relativement autonomes[657]. Dans le cas qui nous préoccupe ici, et comme il nous a précédé de l'analyser, l'autonomie du champ économique du champ bureaucratique et politique est problématique. Trois éléments peuvent éclaircir cette situation. D'abord, les pertes d'autonomie se traduisent par des restrictions dans les libertés d'initiative et par voie de conséquence sur les processus d'accumulation du capital dans les entreprises plus particulièrement privées. Ensuite, les pertes d'autonomie renvoient à des situations de manque de capacités dispositionnelles chez l'agent public ou privé. Les créations d'entreprises encadrées par les dispositifs institutionnels (ANSEJ, CNAC,…) rentrent, par exemple dans ce cadre. Enfin, l'absence d'autonomie peut être reliée au caractère illusoire de l'efficience des ressources exigées pour garantir son existence sur l'espace entrepreneurial. L'inefficience du capital entrepreneurial ne concerne pas uniquement les entorses que peuvent subir les agents dans leurs choix, mais aussi les difficultés de s'affranchir de la logique étatique de redistribution des pouvoirs d'achat pour assurer leur propre reproduction. Toutefois, ces cas ne disqualifient pas l'analyse en termes de configurations. La configuration participe d'un emploi conceptuel systémique pour appréhender les relations qui la particularisent et les liens qu'ils entretiennent avec l'espace étatique.

SOUS-SECTION 02. LA DELIMITATATION DU CHAMP DES OBSERVATIONS EMPIRIQUES

S'interroger sur des réalités entrepreneuriales est une tâche difficile, exigeante en outils conceptuels, en instruments exploratoires et en garde-fous pour rester dans un certain rapport à l'objet. La difficulté est liée à la diversité qui caractérise les modes d'expression des actes en capital engagés par des agents dans l'économie que les entreprises qui en sont affectées. En effet, la délimitation du champ des observations empiriques est une opération qui se heurte contre cette contrainte de diversité. Quel traitement peut-on lui réserver?

Pour rendre intelligible le travail d'exploration et d'analyse d'une réalité faîte de centaines de milliers d'individus, il y a lieu de réussir son redimensionnement pour obtenir des processus distincts. La stratégie de recherche consiste à s'intéresser aux différences qui séparent les individus ou les entreprises établis dans le champ entrepreneurial. Pour cela, la démarche est de faire un effort supplémentaire pour déduire des données brutes mobilisées des processus entrepreneuriaux irréductibles, c'est-à-dire structurants.

[657] L'autonomie des différents champs s'analysent dans la théorie des champs de P. BOURDIEU par rapport à leurs lois invariantes. Le champ économique, le champ religieux, le champ artistiques,…, sont des univers différenciés et dotés de logiques spécifiques irréductibles.

A. L'IDENTIFICATION DES PROCESSUS ENTREPRENEURIAUX STRUCTURANTS

Etant inclusive, la configuration entrepreneuriale est une notion qui recouvre des réalités empiriques dépassant les périmètres des champs d'observation sectoriel, technologique ou technique (comme l'est la notion de filière) et spatial. Les complexes fonctionnels et les relations structurelles qui la particularisent sont difficiles à saisir. En effet, travailler à reconstituer la structure de cette configuration, c'est se donner les moyens et le temps nécessaires pour interroger tous les agents qui y participent et identifier toutes les relations entrepreneuriales qui sont établies entre eux. L'écueil serait, dans notre cas, d'interroger une population pas moins de 934 250 entreprises. Le travail d'investigation empirique à engager pour comprendre les conditions d'apparition et de fonctionnement et les fondements des différents succès de chaque agent appartenant à cette population est difficile et dépasse les frontières d'un seul chercheur. Identifier les réseaux ou les chaînes de valeur d'insertion, dont la plupart sont mondiales, et la structure de la distribution des ressources qui relèvent de la maitrise de chaque entreprise ou de chaque agent, est une question qui demande à être redimensionnée pour la situer à la portée d'un chercheur[658]. Aussi, la reconstruction de cette configuration nationale serait aussi incomplète sans l'intégration de l'extérieur, c'est-à-dire de processus entrepreneuriaux appartenant à d'autres configurations également nationales[659].

Une première esquisse de la carte entrepreneuriale du pays peut être obtenue en se référant aux données statistiques existantes[660]. De cette manière, on peut, sur la base des données quantitatives liées aux activités structurant le champ économique national, repérer les principaux processus entrepreneuriaux et en estimer l'importance relative, en fonction notamment de leur poids dans la création de l'emploi ou dans la production nationale, et en juger de leur monde d'insertion sur l'espace. L'un des résultats concluants, comme le montrent les données du tableau ci-après, est la permanence de la structure de la distribution de ces processus sur le champ entrepreneurial national et ceci non seulement à travers les différentes périodes significatives qui ont marqué l'Algérie indépendante, mais aussi ce qui en

[658] La limite ici n'est pas d'ordre intellectuel, mais beaucoup plus matériel et temporel.

[659] On l'a déjà vu dans l'histoire entrepreneuriale du pays, l'analyse des processus entrepreneuriaux dans la colonie se fait d'une façon conjointe avec l'analyse des logiques et des intérêts, entrepreneuriaux métropolitains. Les capacités de discernement serait maladroitement mise au service de l'analyse de la question, si les rapports de comparaison ne sont pas établis à la fois dans l'espace et dans le temps.

[660] On peut se référer aux bulletins d'information statistique de la PME édités par le Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement ainsi que les recensements de l'Office National des Statistiques.

ressort lorsqu'on remonte, dans nos rapports de comparaison, à la période coloniale. Ainsi, les efforts accomplis jusqu'ici n'ont pas eu comme effet la modification du mode de répartition de ces processus sur l'espace géographique : la région nord est celle qui absorbe le plus d'actes de création, d'extension ou de diversification d'entreprises que celle des hauts plateaux ou encore celle du grand sud. Par ailleurs, le même ordre de répartition des processus est observé sur l'espace entrepreneurial. Les données statistiques nous permettent de voir que les processus prégnants sont toujours ceux qu'on peut observer dans le secteur du Bâtiment et Travaux Publics, le commerce et distribution, transport, services, hôtellerie et restauration et industrie agroalimentaire.

Les actes en capital engagé, effectués durant ces des deux dernières décennies, n'ont pas été décisifs au point de transformer la structure de distribution des processus entrepreneuriaux sur l'espace national. Même si les actes de création ont connu une évolution numérique remarquable (voir le tableau n°14), la structure du portefeuille des activités de la nation reste toujours inchangée. La question est donc d'orienter les opérations de recherche empirique dans un sens qui permet de trouver des explications à cette particularité structurelle et configurationnelle. Mais, les créations ne sont qu'un aspect des processus dont on parle : faudrait-il disposer des aptitudes efficientes pour gérer avec succès les entreprises créées ? Delà, cerner la question du management entrepreneurial demande à faire un effort de recherche empirique soutenu pour explorer ces processus de l'intérieur. Mais, comment délimiter le champ des explorations empiriques et obtenir des résultats qui serviront de matériaux pour reconstituer la structure de cette configuration, sachant que la taille de la population des entrepreneurs à interroger est difficile à atteindre par les instruments d'enquête conventionnels (le questionnaire, l'interview, l'enquête documentaire,…). Pour résoudre ce problème, il y a lieu de partir des processus structurants, qui configurent ce champ entrepreneurial national[661].

La focalisation sur les processus, moteurs en quelque sorte des pratiques entrepreneuriales dans le pays, conduira à la délimitation des frontières de leur configuration d'appartenance. Mais, de tous les agents ou entreprises qui y sont placés, il y a des positions qui s'écartent d'une façon flagrante des règles

[661] De cette façon on élimine le risque de succomber à certains biais ou raccourcis, comme ce risque de tomber sur des entreprises ou des agents appartenant au même processus entrepreneurial. Du moment que les statistiques et les paramètres qu'elles mettent en valeur le permettent, il est possible de faire preuve d'exhaustivité dans le choix des processus. La distribution spatiale de ces processus importe peu, l'essentiel est de veiller à ce que tous les processus entrepreneuriaux soient représentés. La structure de distribution de ces processus sera le lieu pour juger des forces relatives qui la composent, de son potentiel de transformation,…, bref le lieu d'un examen empirique pour répondre aux questions choisies.

d'appartenance à cet espace (le cas de la SONATRACH) et des positions dont le caractère dominant est déjà largement travaillé par l'espace médiatique (le Groupe ETRHB, le groupe Cévital,…). En effet, compte tenu de son poids dans l'économie (36% du PIB et 98% de l'ensemble des exportations) et des rapports particuliers qu'il entretient avec le reste des acteurs de cette configuration nationale, l'agent entrepreneurial SONATRACH n'est pas retenu comme élément appartenant à cette configuration. Dans une économie où les revenus pétroliers conditionnent la pérennité des processus entrepreneuriaux, la question est d'analyser la logique rentière qui est à la base de leur fonctionnement ou de leur reproduction. Quant à la position particulière des grands groupes privés, leur intégration à la même structure configurationnelle est envisageable, pour servir une question qui ne pourra pas connaitre des traitements ailleurs : c'est la question des stratégies conglomérales.

Une structure de l'espace entrepreneurial national, déduite directement du traitement des statistiques disponibles, est caricaturale et illusoire. Dans une économie dominée par des agents de l'informel et où les processus industriels (hors hydrocarbures) ne contribuent que pour 5% au PIB, on ne voit pas l'intérêt de discuter de la structure ainsi obtenue. Mettre au centre des préoccupations l'analyse de cette configuration nationale, sans intégrer cette double particularité, est une restriction qui rendra caduque tout effort d'éclairage. La démarche en termes de processus permet de fournir un cadre explicatif à des questions qui sont traitées séparément par des chercheurs (la question de la désindustrialisation, de l'informel,…). L'intégration de l'informel dans une même configuration entrepreneuriale permettra de saisir la spécificité des rapports entre les différents agents échappant ou soumis aux mécanismes de contrôle institutionnels. Les statistiques fournis par les organismes peuvent servir à des analyses extensives, mais ne permettent à aucun cas d'aider à comprendre ces problèmes particuliers. L'intégration de ces questions nécessite des changements fréquents d'échelle d'analyse qu'on ne peut se permettre qu'avec les concepts de processus et de configuration. L'analyse empirique de ces processus permet de dépasser la confusion souvent entretenue entre l'esprit d'entreprendre et l'esprit d'entreprise. Dans notre économie l'un ne se réduit pas à l'autre.

Avec les processus entrepreneuriaux, on se donne le moyen pour reconstituer la structure de leur espace d'appartenance et à travers elle la possibilité de renouveler l'analyse de la question de l'emploi. L'exploration de ses processus de l'intérieur permet justement de voir que la dynamique de création d'emploi dans l'économie dépend du degré de structuration organisationnelle atteint par les processus en question. La taille, le degré d'intégration et de diversification de ces

processus commandent des choix organisationnels par lesquels se définissent les structures d'emploi desquelles dépendent leurs efficiences entrepreneuriales. Les données statistiques offertes sur le marché (des données) ne permettent pas d'accéder à ce niveau d'explication. Cependant, le caractère sélectif des paramètres et la généralité des données qui les renseignent ne les dispensent pas de fournir des indications intéressantes sur l'état des rapports qui s'établissent entre les structures entrepreneuriales et les structures salariales (voir le tableau n°13 ci-après). La prédominance des processus (entrepreneuriaux) individuels sur les processus (entrepreneuriaux) organisationnels est une autre permanence structurelle de cet espace national. Par ailleurs, la recherche empirique ne peut que contribuer à l'approfondissement de l'analyse de cette question.

Tableau n°13. Distribution des effectifs dans les PME privées

	Global	Salariés	%	Employeurs	%
2009	1 494 349	908 046	60.76%	586 303	39.23%
2010	1 577 030	958 515	60.78%	618 515	39.22%
2011	1 676 111	1 017 374	60.70%	658 737	39.30%
2012	1 728 046	1 041 221	60.25%	686 825	39.74%
2013	1 953 636	1 176 377	58.76%	777 259	38.83%
2014	2 110 665	1 259 154	58.37%	851 511	39.47%
2015	2 327 293	1 393 256	58.75%	934 037	39.40%
2016	2 511 694	1 489 443	58.62%	1 022 231	40.23%
2017	2 632 018	1 557 782	58.66%	1 489 443	40.45%
2018*	2 668 173	1 575 003	58.54%	1 003 170	40.63%
2019*	2 797 781	1 626 080	57.69%	1 171 701	41.57%

Source : Ministère de la PME et de l'Artisanat, Bulletin d'information statistique n°15, n°18, n°21, n°23, n°26, n°30, n°32, 35. * premier semestre de l'année

Les configurations entrepreneuriales sont des espaces différenciés et hiérarchisées. C'est pourquoi, les choix empiriques devront s'élaborer d'une façon à montrer les différences positionnelles entre les processus retenus. Cela signifie que les processus, choisis comme éléments structurant la configuration entrepreneuriale nationale, ne fonctionnent pas comme des idéaux-types. Les processus n'obéissent pas à des logiques additives et la structure de la configuration est un mode d'approche qui permet de mettre de l'ordre, cet ordre qui dérive d'une distribution inégalitaire de ressources efficientes entre les agents (individuels ou organisationnels). Dans les domaines d'entreprendre comme ceux de la fabrication du bois, nous retiendrons l'ensemble des agents entrepreneuriaux établis sur l'axe routier Tizi-Ouzou-Ait Zmenzer. Ces agents entrepreneuriaux privés ont en commun de partager la même logique voir le même processus entrepreneurial. Nous l'avons

baptisé processus aggloméré. Cependant, les agents partageant la même appartenance n'ont pas la même quantité et la même structure de capital.

B. LES PROBLEMES ENTREPRENEURIAUX A RESOUDRE

Délimiter le champ des investigations empiriques n'est pas le seul enjeu des travaux de terrain. Les matériaux conceptuels et le mode de pensée mobilisés sont choisis pour traiter de la complexité et, pour une forte raison, de la spécificité des réalités entrepreneuriales. De ce fait, tout le problème réside dans les modes d'emploi à faire de ces deux instruments. Que l'effort de recherche empirique soit consacré à la genèse des processus entrepreneuriaux, de leurs formes, de leurs structures ou aux contextes dans lesquels ils s'accomplissent ou encore aux types de management appliqués par les agents à leurs actes, les visées sont les mêmes : fournir un cadre explicatif des conditions d'apparition et de fonctionnement des dynamiques entrepreneuriales dans l'économie. Pour cela, atteindre le plus grand nombre d'entrepreneurs est, du point de vue de la validité des résultats de l'investigation, une chose pas aussi importante que les relations structurant l'espace national de leur intervention[662]. Cependant, les différences avec lesquelles ces agents gèrent leurs actes sont plus décisives du point de vue de l'analyse que la connaissance de leur nombre.

Les analystes académiciens, plus souvent parmi les experts, se sont évertués à donner comme changement significatif, ou structurel selon les usages[663], ce qui relèverait d'un statu quo. Voyant dans les rythmes de l'évolution des créations d'entreprises (comme le montre le tableau n°14) et de l'inversion des rôles entrepreneuriaux entre les deux secteurs (le poids relatif du secteur privé industriel n'a pas seulement et significativement évolué durant les deux dernières décennies, mais aussi il est en passe de dépasser de loin le secteur public), des signes de rupture configurationnelle, ces analystes ont manqué l'angle de vision qui devait les conduire à des résultats opposés[664]. Le secteur privé, où une prolifération d'actes en capital est

[662] Les analyses postulant la diversité des réalités sociales ou des différents mondes (humain, animal, végétal) partagent le même souci d'exhaustivité, mais aussi le même malaise, puisque les sciences en tirent leurs épingles du jeu en élaborant des lois. M. WEBER, à qui on peut reconnaitre les progrès dans les modes d'appréhension des réalités sociales, et pour qui la diversité est un désordre, avait préconisé la démarche idéaltypique pour s'en défaire.

[663] Le changement structurel est aux yeux de beaucoup de ces analystes une substitution à l'entrepreneuriat public un entrepreneuriat privé.

[664] Nous disposons de données pour affirmer que ce qui se disait du secteur public vaut aussi lorsqu'on tente d'en faire un endos sur le compte du secteur privé. Le fait qu'on a renversé la vapeur avec l'ensemble des changements institutionnels initiés depuis la fin des années 19(80), ne signifie pas qu'on a fait mieux les choses et autrement dans ces deux dernières décennies.

observée, n'a pas été le théâtre de la formation d'un potentiel entrepreneurial de transformation. Il y a des liens de correspondance entre ce qui était le secteur public et ce que devient le secteur privé (et inversement).

Les données statistiques disponibles ne sont pas de nature à résoudre les problèmes, mais elles nous ont été tout de même et pour quelque chose très utile pour au moins les poser. L'exploitation des documents et des statistiques relatifs aux différentes périodes (coloniale et postcoloniale) nous a aidés à identifier ce que nous avons appelé les permanences structurelles de l'espace entrepreneurial. Nous avons pu, en poursuivant le même effort de recherche, présenter quelques-unes de leurs formes. Ce qui reste maintenant est d'identifier leurs mécanismes ou leurs déterminants en s'interrogeant sur la constellation des facteurs qui est à l'origine des inerties qui ont permis à cette structure de s'épargner tout changement configurationnel. Autrement dit, pour saisir ces particularités structurelles de l'espace entrepreneurial national, il faut choisir des matériaux empiriques différents.

En effet, les particularités structurelles d'une configuration peuvent s'élucider en s'interrogeant sur les origines entrepreneuriales des agents (essaimage, reprises,…), les formes prises par les processus qu'ils représentent (familiale, actionnariale, individuelle), sur les stratégies engagées aux différents contextes (de création, d'extension, de diversification,…) et sur leurs modalités de réalisation (stratégies intra-entrepreneuriales, interentrepreneuriales). A ces interrogations, il faudrait peut-être se demander si les contextes historiques d'apparition ne sont pas des éléments discriminants pour comprendre les grandes différences qui traversent l'espace entrepreneurial national. Sur ce point, nous savons d'ors et déjà que certains processus sont hérités de la période coloniale, d'autres étaient créés dans le cadre des différents dispositifs institutionnels mis en œuvre depuis au moins le début des années 19(80), d'autres, enfin, étaient le résultat d'engagements pris en dehors de toute reprise d'un capital hérité et en dehors de tout encadrement institutionnel. Mais, les particularités ne se déduisent pas simplement et uniquement de l'analyse des engagements en capital. L'entrepreneuriat, dans l'acception retenue dans ce travail, comporte des enjeux managériaux dont on ne pourrait se passer dans les explorations empiriques à mener sur le terrain. Dès lors, s'interroger sur les pratiques de management entrepreneurial est une façon qui nous conduira à comprendre la

structure des rapports qui s'établissent entre les différents participants de cette configuration avec leurs marchés, l'Etat, le champ concurrentiel, le patronat,…[665]

Les processus entrepreneuriaux se rapportent à des structures de portefeuilles de ressources distinctives. Aussi, saisir les modes de différenciation dans les montages des engagements qui caractérisent ces processus est une question décisive pour l'analyse de la différentiation sociale entrepreneuriale dans l'économie. En effet, cette différentiation est une division sociale commandée par les structures de distribution des capitaux entre les agents de l'espace de leur appartenance. La structure de cette division, qui n'est autre que celle de l'évolution de l'espace positionnel global, est déterminée par les dispositions spécifiques, acquises et potentielles. Les sources et les processus d'apprentissage, à travers lesquelles se constituent ces dispositions, sont d'une importance capitale pour saisir les particularités structurelles de la division sociale qui traverse la configuration globale. Ces questions (sur la structure du capital et l'apprentissage qui permettent leur incorporation) et les interrogations, qu'on vient d'évoquer plus haut, impliquent un effort de recherche empirique qui doit être mené d'une façon à toucher à l'ensemble des processus entrepreneuriaux de l'économie. Jusque-là, nous l'avons fait, du moins avec un certain regard extérieur aux réalités observées, pour les différentes périodes et pour les deux secteurs (public et privé). Mais, ce faisant, on n'a pas eu suffisamment de données empiriques pour aborder de l'intérieur les structures ou les entreprises que nous avons mises en objet[666]. C'est pourquoi, le travail d'exploration empirique ne fournirait des données, qui seront de la mesure et de la taille de la question soumise aux vérifications, que si le même effort est fourni pour chacun des processus à étudier.

Diversifier les regards exploratoires est de ces mesures pour épargner les risques de recentrage ou de l'amputation de la configuration de l'un de ses

[665] La distinction s'établit ici entre le management entrepreneurial et l'entrepreneuriat managérial. La recherche empirique devait s'orienter pour comprendre les logiques d'accomplissement de cette dernière forme. Les managers peuvent avoir intérêt à engager des activités d'entreprendre de différentes façons : d'une façon intra-entrepreneuriale avec ou sans modifications dans leur statut de salariés (l'exemple de la sous-traitance de dépendance) ou d'une façon plus autonome en engageant des actes qui pourraient les donner comme des concurrents redoutables à leur entreprise d'origine.

[666] Les analyses par le contexte souffrent d'une incapacité à saisir les différences entre les éléments qui se trouvent sur son emprise. Par exemple, les données statistiques et les écrits mobilisés pour reconstruire l'histoire entrepreneuriale pendant la période coloniale n'étaient pas naturellement travaillées pour servir comme de bases de données qui pourraient nous informer sur les agents entrepreneuriaux de l'époque. Par exemple, on ne trouve pas de trace de travaux statistiques ou autres sur les agents entrepreneuriaux locaux qui ont intégré les segments qui n'étaient, du moins jusque à une certaine période, investis que par les agents coloniaux ou métropolitains.

processus. Mais, ceci nous conduira droitement à la question des frontières du champ de nos opérations de recherche, qui sont en tout cas celles de la configuration que nous voulons étudier. Pour cela, on peut se donner le moyen de résoudre ce problème en se référant à la carte entrepreneuriale officielle, celle qui se déduit des états statistiques disponibles[667]. Ainsi, on peut y déceler les logiques prégnantes d'évolution et déterminer le poids relatif de chacun des processus qui le structurent. Mais, avant cela, n'y a-t-il pas de risques à prendre ces données statistiques telles qu'elles, sans les soumettre à un travail de mise en question, sans s'interroger sur les principes de vision qui ont servi comme guide à leur élaboration ? En effet, du point de vue de ce qui est entrepreneurial, le référentiel conceptuel de l'ONS n'a pas été de ces choix qui devaient se libérer de tout parti-pris idéologique. L'évolution des pratiques entrepreneuriales est présentée de façon à montrer les avancées réalisées par la politique du pays dans la désétatisation ou au mieux dans libéralisation de l'économie. Les indications statistiques entretiennent des confusions qui ne sont pas sans conséquences sur les usages qu'on en pourrait faire pour apprécier notamment les évolutions, les particularités et l'état du potentiel entrepreneuriaux du pays.

La première confusion apparait dans la délimitation de la sphère entrepreneuriale de l'économie. Sur ce plan, les statisticiens semblent privilégier le critère de la propriété. Est considéré comme activité entrepreneuriale tout ce qui relève de la propriété privée. Ce que fait l'entrepreneur importe peu, c'est le rapport de propriété qui le lie à ce qu'il est fait qui intéresse les professionnels de la statistique. La deuxième confusion est l'emploi abusif qu'ils font de la notion de la « PME ». Les élaborations statistiques dérogent aux critères de classification usuels (selon la taille mesurée en termes d'effectifs employés, de la valeur des actifs possédés ou de la structure juridique de l'entité) pour se donner le moyen autorisant un niveau de généralité le plus élevé : c'est le critère de l'établissement comme lieu recevant une profession, un métier ou une affaire[668]. C'est dire, et on le voit bien à travers les données du tableau n°12, que l'outil statistique apparait comme s'il est

[667] Faut-il rappeler ici que le premier et l'unique recensement économique établi est celui publié par l'OMS en juillet 2012.

[668] Les personnes physiques, qui sont une catégorie de PME constituées essentiellement des chefs d'entreprises, sont des entités relevant des professions libérales, lit-on dans les bulletins d'information statistiques édités par le Ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement. Les notaires, les avocats, les huissiers de justice, les médecins, les architectes, pour ne citer que ça, sont, aux yeux des professionnels officiels de la statistique, non seulement des entrepreneurs mais aussi des PME. Les activités entrepreneuriales n'appartiennent pas à des systèmes de création de valeur mais à la sphère de la propriété privée.

spécialement assujetti à un mode d'emploi, celui qui est incliné à produire plus d'effets d'élargissement sur la sphère entrepreneuriale.[669]

Tableau n°14. L'état des créations selon le domaine d'activité

	Année de création				Total
	Avant 1980	De 1980 à 1989	De 1990 à 1999	De 2000 à 2011	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10 573	19 299	87 886	393 942	511 700
Industrie manufacturière	2 549	4 151	14 635	71 001	92 336
Transports et entreposage	1 985	3 628	15 985	61 230	82 828
Hébergement et restauration	1 216	2 534	10 799	46 591	61 140
Information et communication	208	315	2 935	31 487	34 945
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	551	1 390	6 105	22 738	30 784
Santé humaine et action sociale	448	2427	4 488	10 665	18 028
Construction	342	572	1 942	6 261	9 117
Activités de services administratifs et de soutien	113	217	809	6 625	7 764
Arts, spectacles et activités récréatives	228	241	660	4 906	6 035
Enseignement	127	522	863	4 151	5 663
Activités financières et d'assurance	481	832	834	1 881	4 028
Activités immobilières	53	111	597	3 204	3965
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	53	142	175	1 027	1 397
Industries extractives	84	70	269	680	1 103
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	124	99	94	292	609
Autres activités de services	1 320	2 498	9645	49 345	62 808
Total	20 455	39 048	158 721	716 026	934 250

Source : ONS, Le premier recensement économique. Résultats définitifs de la première phase, Alger, juillet 2012.

Cependant, faire en sorte que la configuration du portefeuille d'activités de la nation gagne en large ne résoudra pas les problèmes entrepreneuriaux du pays. L'analyse des données contenues dans le tableau statistique permet de mettre l'accent sur les éléments essentiels suivants :

- La configuration entrepreneuriale nationale est largement dominée par les entreprises de la première classe (entre 0 et 9 salariés). Dans le premier recensement, la part de ces TPE (Très Petites Entreprises) est estimée à 97.8%

[669] Rendre les frontières fluctuantes, entre ce qui entrepreneurial et ce qu'il n'est pas, est ici un choix qui répond à des visées ou à tout le mois à des idéaux. C'est dans cet esprit que certains acteurs, en particulier du monde patronal ou des think tank, se sont permis d'avancer des chiffres (sur la création d'entreprises) qu'ils voyaient comme des seuils critiques à atteindre pour réaliser une performance acceptable à leurs yeux.

du nombre total des entreprises de la configuration nationale. L'analyse des choix organisationnels dans les différentes entreprises nous conduira à saisir les logiques d'ajustement avec cette configuration nationale. En dehors des créations récentes, où l'étroitesse des choix est à relier à la faiblesse des capacités de mobilisation de ressources (financières, relationnelles,…), dans les cas plus anciens, dont certaines remontent à la période coloniale, les tailles réduites tenaient beaucoup plus à la faiblesse des capitaux des connaissances formelles. En effet, jusqu'à une certaine période, les aspirations entrepreneuriales à dominante industrielle ne s'accordaient pas avec des capitaux scolaires d'un niveau élevé. Les détenteurs de ce type de capital aspiraient plutôt prendre position sur l'échiquier bureaucratique ou, dès le départ, dans le champ des professions libérales. L'exploration de l'intérieur des processus entrepreneuriaux permettra d'établir le lien entre les choix organisationnels opérés depuis la création et la formation de l'emploi dans les entreprises.

Tableau n°15. Répartition des PME privées selon la personnalité juridique.

	Total	Morale	%	Physique	%	Artisanale	%
2009	586 903	345 902	58.90	109 496	17.52	169 080	27.09 -
2010	618 515	369 319	59.70	113 573	18.40	135 623	21.90
2011	658 737	391 761	59.50	120 095	18.20	146 881	22.30
2012	711 275	420 117	59.10	130 394	18.30	160 764	22.60
2013	777 259	459 414	59.06	142 169	18.28	175 676	22.59
2014	851 511	496 989	58.33	159 960	18.77	194 562	22.83
2015	934 037	537 901	57.56	178 994	19.15	217 142	23.23
2016	1 022 231	575 906	56.32	211 083	20.64	235 242	23.00
2017	1 074 236	609 344	56.71	222 570	20.71	242 322	22.55
2018*	1 092 908	628 219	57.47	223 195	20.42	241 494	22.09
2019*	1 171 701	659 573	56.28	243759	20.80	268369	22.90

Source : Bulletin d'Information Statistique (n°16, n°18, n°20, n°24, n°26, n°28, n°30, n°32, n°33, n°35) du Ministère de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement. * les données concernent le premier semestre de l'année.

- Les pratiques entrepreneuriales commerciales arrivent en première position avec un taux de 54% de l'ensemble des entreprises de l'économie, dont 88% sont dans le commerce de détail. L'entrepreneuriat dans le secteur commercial est presque exclusivement le produit d'actes de création[670]. Dans

[670] Les processus entrepreneuriaux commerciaux sont sans épaisseur. Le fait marquant est qu'une fois l'affaire est scellée et mise en marche, il ne resterait qu'à se limiter à l'entretien du capital commercial ou, à tout bout de champ, acheter et vendre. C'est pratiquement un secteur où les stratégies entrepreneuriales (d'extension, d'intégration,…) sont hors d'usage. On peut avoir plus d'un commerce ou de locaux commerciaux, mais jamais une forme d'organisation commerciale qui serait l'équivalent d'un supermarché, d'un hypermarché,… Sur ce plan, bien que des changements soient hors de doute avec l'entrée de la grande distribution, l'espace entrepreneurial national n'a pas connu jusqu'ici des formes de concentration ou de centralisation du capital.

cette sphère, les processus peuvent se multiplier en se soustrayant à tout mouvement qui les affecterait dans leurs structures[671]. Ceci est ainsi car, d'une part, c'est un domaine d'entreprendre où l'évolution d'ensemble du capital se fait sans l'accumulation de capacités organisationnelles et, d'autre part, les surplus réalisés dans le secteur commercial sont utilisés comme des dépenses pour alimenter des logiques de consommation (construction, mariages,…). Du point de vue organisationnel, les processus entrepreneuriaux commerciaux ne se situent pas dans le prolongement des processus productifs, mais des fonctions commerciales d'agents souvent importateurs.

- Les données du premier recensement économique montrent aussi une configuration nationale tirée par le secteur des services, dont la part est estimée à 89% (829 688/934 250 entités). Les processus dans les secteurs des services posent d'abord des problèmes d'appréhension ou d'intelligibilité et qui renvoient à ceux déjà discutés, lorsque le problème consistait à traiter des difficultés à délimiter les frontières entrepreneuriales[672]. Les prestataires qui répondent à des critères d'appartenance régissant les droits d'entrée à d'autres champs (bureaucratique, médiatique,…) sont, de par la définition de l'acte entrepreneurial retenue dans ce travail, exclus (le cas des avocats, des notaires, des propriétaires de journaux, d'agences foncières, des écrivains publics…,)[673]. Ensuite, tous les processus de servuction[674] ne présentent pas le

[671] Le potentiel de transformation de ces processus est presque nul dans l'économie nationale. L'histoire entrepreneuriale du pays ne fourmille pas d'exemples d'entrepreneurs commerciaux qui ont pu s'orienter verticalement pour atteindre des segments de l'industrie. Par contre, si les stratégies d'intégration verticale, n'ont pas été l'apanage de ces agents commerciaux, des mouvements de sens inverse sont observés particulièrement durant la période de restructuration des entreprises publiques. Ce transfuge entrepreneurial, dont l'exemple est fourni par l'industrie des plastiques après les restructurations de l'ENPC (l'Entreprise Nationale des Plastiques et Caoutchoucs) ne s'accomplit pas d'une façon uniforme. La structure de distribution des agents entrepreneuriaux qui ont connu ces mouvements (de pantouflage) montrent des inégalités et des différences significatives dans les positions occupées. En effet, aux agents qui ont investi le petit commerce, il faut ajouter ceux qui sont sur le maillon occupé par les grossistes ou celui, lorsque souvent la position dans l'entreprise mère le permettait, occupé par les agents importateurs. Ceci dit, les stratégies entrepreneuriales de type essaimage donnent lieu à des positionnements qui peuvent revêtir trois formes : ceux qui s'apparentent à des stratégies de reproduction du métier de l'entreprise mère, ceux qui consistent à choisir des activités en amont de l'activité de l'entreprise d'origine et, enfin, ceux qui visent à s'établir en aval, sur le même marché de la distribution que celui de l'entreprise d'origine.

[672] Par exemple, faut-il ou non inclure les dispositifs de création d'entreprises dans la configuration entrepreneuriale nationale ? La réponse est dans les critères utilisés pour définir l'appartenance à une configuration entrepreneuriale et dans la définition de l'acte entrepreneurial lui-même. De ces faits, une institution comme l'ANDI (la CNAC, l'ANSEJ,…) intervient dans le champ de la création, mais pas dans le champ entrepreneurial.

[673] Les hôpitaux offrent à ce sujet une réalité intéressante du pont de vue de l'analyse entrepreneuriale. Les enjeux de l'entrepreneuriat hospitalier résident dans la création et dans le management. Souvent l'acte entrepreneurial est cantonné dans l'effort engagé par les autorités publiques pour la création d'un établissement hospitalier. Ceci dit, les enjeux entrepreneuriaux cessent d'exister une fois l'ouvrage édifié est

même intérêt entrepreneurial pour l'économie. On passe des processus plus structurants, comme on peut se l'apercevoir dans le cas d'une banque ou d'une entreprise de gestion logistique, à ceux qui le sont moins : la multiplication de salons de coiffeur, de cabinet notariés,.., n'a pas ou peu d'effets immédiats dans la construction de dynamiques entrepreneuriales dans l'économie[675].

- Les entreprises recensées en 2012 laissent entrevoir une prédominance des personnes physiques sur les personnes morales, c'est-à-dire des processus individuels sur ceux qui sont organisationnels. En effet, 97% des entités sont constituées de personnes physiques. Un tel résultat montre que l'une des orientations entrepreneuriales, entreprise avec la réforme de la politique de l'investissement au début des années 2000 et traduisant le passage de L'APSI à l'ANDI, n'a pas pu produire les effets attendus. L'évolution de la taille et de la structure des entreprises est de ces résultats mitigés. Le passage de la logique de « promotion », chère aux cadres institutionnels antérieurs, à celle du « développement » de l'investissement n'a été qu'un vœu pieux. La diversification des fonctions entrepreneuriales, voire leur panachage, signifie que les efforts d'investissements s'orientaient vers l'élargissement du portefeuille d'activités de l'agent que vers le développement dans les actes entrepreneuriaux fondateurs. Dans beaucoup de cas, du moins ceux que nous avons rencontrés dans notre enquête, les problèmes de scission ont fait le reste[676]. L'autre élément qu'une enquête en profondeur permettra de révéler est ce primat de l'esprit d'entreprendre sur l'esprit d'entreprise.

---

prêt à fonctionner. Pour lever cet équivoque, il faut établir une séparation entre deux types de processus entrepreneuriaux : ceux relevant d'un segment d'entreprendre occupés par des entreprises de BTP et ceux qui doivent leur existence au fonctionnement des établissements hospitalier. Le fait, par exemple qu'un directeur œuvre pour mettre en fonctionnement un type de soins que son établissement n'a pas pris en charge dans le passé est, dans la perspective envisagée dans ce travail, un acte entrepreneurial par excellence. L'établissement de l'appartenance configurationnelle et le repérage des processus entrepreneuriaux sont deux éléments essentiels dans la reconstitution de la structure de l'espace entrepreneurial national.

[674] La notion de servuction a été élaborée par les deux auteurs Pierre EIGLIER et Eric LENGEARD en croisant deux termes service et production. La servuction dans la prestation de services prend analogiquement la forme processuelle de la production d'un bien matériel. Autrement dit, la servuction est la production de services.

[675] C'est le problème de la crise de l'emploi qui a conduit les Etats à réduire la portée des politiques de construction de réalités entrepreneuriales. Actuellement, les efforts démesurés déployés à travers les différents dispositifs (CNAC, ANSEJ,…) pour accomplir une œuvre de ce qu'on peut appeler « l'entrepreneurialisation » de la société, relèvent d'un choix de management entrepreneurial de l'économie où les problèmes entrepreneuriaux du pays sont noyés dans une recherche effrénée de l'intensification des créations de micro-entreprises. Et du moment où ces micro-entreprises n'étaient pas le produit d'effets structurants des processus entrepreneuriaux en marche dans l'économie, il leur serait difficile d'assurer leur survie, ne serait que parce que le coût des ressources productives qu'elles déploient est exorbitant dans une économie dépourvue d'entreprises de taille mondiale.

[676] Il est tout de même étonnant dans un pays où l'on compte un aussi grand nombre de dispositifs institutionnels (ANDI, CNAC, ANSEG, ANEM,…), il n'y a aucune structure ou un instrument comparable qui n'a été mis en place pour gérer les cas de reprises ou de transmissions d'entreprises. Les structures

- Les processus entrepreneuriaux industriels sont, selon les données du premier recensement, présents dans l'agro-alimentaire (les boissons, le lait, les produits laitiers,…) pour un taux de 24.8 %, dans l'industrie métallique pour 23.4%, dans l'habillement pour 11.1%, dans l'industrie du bois et du liège pour de 1.7% et dans le textile pour une part de 1.3%. En première analyse, la concentration dans ces segments relève d'un mode de présence fortement déterminé par la distribution du capital efficient chez les agents industriels dans l'économie. La faiblesse des quantités maitrisées dans ce capital est l'élément qui les incite à se placer sur les segments les plus en aval des processus de création de valeur. En fait, il faut dire que le problème de l'acte entrepreneurial industriel se conçoit d'une façon restrictive chez les industriels privés algériens. Les actes qu'ils accomplissent s'envisagent comme des choix à établir une bonne fois pour toutes[677].
- La distribution des structures juridiques dans la configuration entrepreneuriale est aussi de nature à renseigner sur la taille des processus entrepreneuriaux, les types de montages qui reviennent fréquemment dans les choix des créateurs et, plus particulièrement, sur la réalité de l'entrepreneuriat managérial dans les entreprises. Comme le montrent les données statistiques du tableau n°13, sur un total de 147 757 entreprises retenues (fin 2010), 25.4% sont des EURL, plus de 49% sont des SARL. Sur le plan de l'entrepreneuriat managérial, les deux structures présentent de fortes similitudes, puisque les actes de création sont le plus souvent choisis et gérés par une seule personne, agissant souvent comme une sorte d'entrepreneur en chef d'une affaire familiale[678]. La forte présence des processus de taille réduite, peut aussi, du moins en partie, être reliée aux fortes incomplétudes qui caractérisent actuellement les dispositifs organisant les formes juridiques de sociétés. La

---

entrepreneuriales en miniature voient ainsi leur nombre s'accroitre devant l'ampleur prise par les scissions d'actifs, cette modalité prégnante dans la transmission des affaires familiales dans l'économie nationale. La destruction de capacités entrepreneuriales est telle que les processus nés des opérations de scission ont une longévité entrepreneuriale courte. Nous reviendrons dans nos conclusions sur les défaillances dans la gestion de la propriété entrepreneuriale.

[677] L'une des permanences structurelles du champ entrepreneurial national réside dans cette façon de régler son mode d'entrée ou de présence dans un segment d'entreprendre et dans les stratégies de reproduction presque à l'identique du capital entrepreneurial de l'agent. Comme on le verra, les stratégies de non croissance sont l'apanage de la plupart des entrepreneurs enquêtés.

[678] Comme nous allons le voir, le cas de l'essaimage entrepreneurial obéit à des modes de gestion différents de ce qu'on peut observer avec les entrepreneurs de type « chefs d'entreprise ». La création et la gestion d'entreprises par les essaimés se fait souvent à plusieurs et se règlent par des stratégies interentrepreneuriales. Ce qui ne signifie pas toutefois que le pouvoir de gestion est réparti d'une façon égale entre les fondateurs essaimés. Il y a souvent un essaimé ou un associé qui fait la différence, en raison de ses capacités entrepreneuriales spécifiques (de coordination, de sens de relations,…).

primauté donnée à l'acte de création se fait au détriment de la gestion des évolutions entrepreneuriales du pays[679].

Tableau n°16. Répartition des personnes morales selon l'effectif et le statut juridique (année 2010).

Répartition des entités économiques selon les tranches d'effectifs						
	0 à 09	10 à 49	50 à 249	250 et plus	Total	
Personnes morales	914 106	15 379	3 833	932	934 250	
En %	97.84	01.65	00.41	0.10	100%	
Répartition des personnes morales selon la structure juridique						
	EURL	SARL	SNC	SPA	Autres*	Personnes physiques
147 857	37 513	72 858	17 728	3082	16 576	249 196**
	25.39	49.36	12	2.08	11.22	---

- *Les EAC, les SCS, les coopératives artisanales,… Source : Le premier recensement économique pour la réparation des entités selon la tranche d'effectifs pour l'année 2011 et les bulletins de la même source pour la répartition des personnes morales selon la structure juridique et pour l'année 2010. ** Bulletin d'Information Statistique n°18, 2010, du Ministère de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement

L'état de développement, dans lequel se trouve la configuration actuelle, traduit une fragilité et un manque d'épaisseur des processus qui la structurent. Le fait de rechercher le salut en multipliant à tout prix les actes de création dans l'économie est une illusion entrepreneuriale substitutive d'une vision qui devait repenser le changement sur des fondements structurels. La structure de cette configuration s'est montrée, à tous les temps, imperméable à l'augmentation inlassable de l'intensité de l'effort de création. Toutefois, si les changements d'ordre configurationnels ne trouvent pas leurs forces d'impulsion dans l'état actuel d'évolution ou développement de l'espace entrepreneurial national, si aucune de ces forces ne dispose d'un potentiel de transformation, d'un poids qui pourrait y provoquer un mouvement évolutionnaire, c'est que il y a des facteurs d'inertie que seule une exploration de l'intérieur des processus ou des entreprises du pays permet d'identifier et d'éclairer. Cela signifie que si les entreprises sont de taille réduite et fortement individualisées, en se personnalisant dans le créateur, si aussi les processus qu'elles sont ne s'ajustent pas avec des complexités plus grandes de fonctions productives et si, enfin, les dispositions commerciales sont la forme d'un ethos d'une vie entrepreneuriale la plus dominante dans notre économie, il y a des permanences structurelles qui se durcissent avec la reproduction des systèmes dispositionnels des agents de cette configuration nationale.

[679] Un entrepreneur se trouvant sur le point de réaliser une extension ou une diversification dispose à son profit toutes les largesses du cadre juridique en place pour choisir plus d'une fois, comme cela nous l'avons constaté sur le terrain, d'une seule forme juridique. Par exemple, il peut s'arranger d'une certaine manière, en prenant son conjoint ou son fils pour créer une autre SARL. Parfois, la nouvelle SARL vient s'ajouter à une SARL dont les actifs sont toujours dans l'indivision, pour ne pas dire dans l'attente d'une scission.

SECTION 02. STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DE LA CONFIGURATION ENTREPRENEURIALE NATIONALE

La complexité des processus entrepreneuriaux structurant l'économie, qui est l'un des principaux éléments saillants, est aussi grande que l'est le nombre considérable d'agents, l'intensité des actes de création, que l'est la diversité de leurs formes d'expression et, par-dessus tout, le degré de la différenciation qu'on peut observer à l'intérieur de chacun d'eux. Ces processus sont présents dans les différents segments de l'industrie, de l'agriculture, du commerce et des services. Toutefois, l'univers des processus industriels, vu de l'intérieur, est un espace où les dynamiques productives sont traversées par des interdépendances que le sont les processus tertiaires ou agricoles[680]. Les éléments rentrant dans la composition de l'output tertiaire, l'exemple de l'offre dans le secteur de la restauration, ne viennent pas du secteur tertiaire. Mais les espaces entrepreneuriaux ne se réduisent pas à des espaces productifs et les entrepreneurs aux producteurs.

Les catégories d'interdépendances peuvent avoir plusieurs formes et s'établir à des échelles spatiales dépassant le cadre d'un seul segment d'activités. Par exemple, les processus de servuction, dans les univers de la restauration et de l'hôtellerie, forment des liens d'une connectivité très forte avec des univers techniquement différents (comme ceux de l'halieutique, du secteur agricole, industriel,…). Mais, dans un contexte de tertiarisation des industries, le capital tertiaire pourrait compter sur des nouveaux marchés. Il est pourvoyeur de compétences et modifie significativement la fonction entrepreneuriale de l'industrie et de l'agriculture[681]. Les interpénétrations de ce genre, dans les secteurs aussi divers que ceux de la pétrochimie, de la sidérurgie, de la mécanique ou de l'automobile, du textile,... n'ont cessé de modifier la carte entrepreneuriale des économies.

Les processus entrepreneuriaux n'évoluent pas chacun de son côté. Ils se complètent, confluent et s'entrecroisent pour former d'autres processus[682]. Ils sont liés les uns aux autres pour former des « complexes fonctionnels ». Ces complexes

[680]Techniquement les liens entre les processus de la restauration, du commerce,…, ne sont pas établis. Les bases techniques, les capacités organisationnelles sont différentes.

[681] La R&D, le service après-vente et l'informatique sont aujourd'hui intégrés au système de l'entrepreneuriat managérial de la firme.

[682]Les industries déployant des matériaux plastiques et métalliques sont le lieu d'entrecroisements pour donner lieu à des offres tout à fait différentes. La BCR (à travers son unité ORFEE) et l'ENPC (à travers son unité SISCOPLAST) est un exemple d'entrecroisements entre deux processus entrepreneuriaux distincts : celui de la pétrochimie et celui de la métallurgie. SISCOPLAST fabrique des ciseaux en utilisant des lames de l'unité BCR de Oued RHIO au moment où l'ORFEE de Bordj Menaiel obtient sa coutellerie en inox en internalisant les activités d'injection plastiques.

fonctionnels, nés des entrecroisements entre agents ou entreprises plus moins liés par des relations partenariales, traduisent des interdépendances entrepreneuriales verticales (sur le plan particulier de la création de la valeur) et transversales (sur le plan financier, commercial, logistique,…). Les particularités structurelles, qui en sont la forme, tiennent justement leur importance du niveau d'intégration que spécifie l'état de développement de la configuration positionnelle de ces réalités processuelles. Plus ce niveau est élevé, plus la différenciation gagne en largeur et en profondeur. En largeur, parce que la division sociale entrepreneuriale finit par segmenter la configuration nationale en univers ou segments d'entreprendre que sont ceux de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des services. En profondeur, parce qu'en tant que processus concurrentiels, les processus entrepreneuriaux sont différenciés, c'est-à-dire que les agents qui y participent tendent à se démarquer de l'offre de référence sur le marché et à se distinguer par la particularité du portefeuille de ressources qui leur donnent, si on reprend G. KOENIG, leur caractère durable. Mais, cette largeur et cette profondeur subissent des limitations en fonction des rapports qu'entretient la configuration nationale avec les autres configurations également nationales. C'est de la frontière entre les deux niveaux configurationnels que dépendra le niveau d'intégration d'un espace entrepreneurial[683].

Les interdépendances, dont il est question ici, ne se limitent pas aux relations productives nées de l'imbrication des processus entrepreneuriaux. Dans leurs luttes pour obtenir du pouvoir de l'Etat qu'il fonctionne dans le sens de leurs intérêts (l'obtention d'agréments auprès d'instances comme le CNI, l'accès au marché des changes, au foncier industriel,…), les agents les plus actifs peuvent accéder à des niveaux de coexistence en rentrant ou en structurant des univers qui leur permettent d'y parvenir. Le FCE (Forum des Chefs d'Entreprises) est un univers patronal qui n'a pas été expressément créé pour mieux structurer les relations entrepreneuriales ou partenariales entre ses adhérents. D'ailleurs, les agents membres, en tête l'ancien ministre de la PME, Réda HAMIANI, qui en était le Président, et Issad REBRAB, qui en était un membre actif, se positionnaient par rapport à la politique économique de l'Etat. A la configuration entrepreneuriale, qui est un espace de tensions entre des processus rivaux, se succède l'espace patronal, lieu de partage d'intérêts communs et

[683] L'analyse des processus d'intégration d'ordre configurationnel ne doit souffrir d'aucun parti-pris. Elle est menée ici pour mieux préparer les réponses aux interrogations relevant de notre problématique. Cela signifie si les processus entrepreneuriaux sont à présenter individuellement, l'analyse ne doit pas s'établir sur des agents pris isolement. Il serait, par exemple utile de voir que les choix entrepreneuriaux et les dispositions qui leur servent de filtre ne sont pas sans rapport avec le niveau d'intégration actuel de la configuration entrepreneuriale nationale.

de mise en œuvre de stratégies comparables[684]. En effet, le positionnement sur des mêmes domaines d'activités relevant du même secteur, celui de l'agroalimentaire, n'a pas empêché le patron du Groupe HAMIANI, de Cévital ou de NCA Rouiba de renforcer leur liens et de mettre en œuvre des stratégies de défense d'intérêts communs[685].

En effet, si on admet que l'offre d'un produit est fonction d'un certain portefeuille de ressources, les interdépendances peuvent prendre leurs formes selon le degré de présence de chacune d'elle dans la structure de distribution de celui-ci. Les dépendances financières, technologiques, commerciales, logistiques correspondent à une certaine distribution de ressources entrepreneuriales dans les portefeuilles globaux des agents. Les interdépendances, qui naissent des solidarités entre des espèces de capitaux détenus par des agents distincts, facilitent l'exploitation d'effets de synergie ou la constitution d'un volume d'affaires suffisant pour rester performant ou rentable[686]. Ces dépendances ne sont pas seulement liées aux volumes de ressources maitrisées, mais aux effets immédiats des caractéristiques de l'ordre entrepreneurial en place. Les processus entrepreneuriaux portent aujourd'hui les traces d'une économie sans progrès technique, de la séparation fonctionnelle introduite par la restructuration de (19)82 et des restrictions des financements bancaires. Ces interdépendances tendent à fonctionner dans un seul

[684]Nous disons stratégies entrepreneuriales comparables pour signifier le partage de mêmes logiques entrepreneuriales. En effet, les conglomérats sont des processus entrepreneuriaux diversifiés, dont la croissance ne peut se maintenir à son rythme sans la multiplication des engagements dans des segments d'entreprendre différents (du point de vue commercial, technologique,…). Dans ce sens, les processus à structure conglomérale font de leur présence au sein de l'univers patronal un moyen pour arracher des agréments pour les projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre. D'ailleurs la démission du patron de Cévital du FCE faisait suite aux refus afficher par les pouvoir publics aux projets sur lesquels il attendait leur accord.

[685]La présence de Cévital et de NCA Rouiba sur le même segment, qui est celui des jus de fruits, n'a pas empêché les deux agents Slim OTHMANI et Issad REBRAB à se montrer des plus solidaires, jusqu'au point où la démission du second a été immédiatement suivie par celle du premier, puis par celle du Président. Le propriétaire de la marque TCHINA, en l'occurrence Issad REBRAB, n'a pas aussi hésité de tenter une participation de l'équivalent de 25% du capital coté en bourse de NCA Rouiba. Ne voyant pas la possibilité de maintenir un rythme de croissance estimé à 50% sur l'espace entrepreneurial national, Issad REBRAB va précipiter des redéploiements à l'international. D'ailleurs, sa décision de rentrer dans le capital de NCA Rouiba peut s'interpréter comme une manœuvre interentrepreneuriale en vue d'un redéploiement à l'international. Ce jeu d'interpénétrations n'est pas toléré entre des processus juridiquement distincts. D'ailleurs, cette participation dans le capital de NCA Rouiba a été refusée au dernier tournant par les autorités.

[686] Lorsque la part de détention d'une espèce est assez conséquente pour servir plus d'un processus, des possibilités de liens entrepreneuriaux naissent entre agents. Par exemple, les premiers ingénieurs essaimés autour de l'entreprise ENPC se sont retrouvés devant ce problème d'inefficience ou d'absorption des frais fixes de leurs entreprises. Ces ingénieurs, pour réduire l'oisiveté de leur capital technique, développaient des relations partenariales d'ordre technologique avec les autres essaimés de l'univers entrepreneurial des plastiques.

sens, car les agents du capital privé attendent plus de l'espace bureaucratique que celui-ci n'en attend d'eux.

SOUS-SECTION 01. LES PROCESSUS ENTREPRENEURIAUX STRUCTURANTS

Les processus structurant l'espace entrepreneurial national s'identifient parmi les secteurs de l'économie. En effet, pour s'informer des logiques entrepreneuriales véhiculées par ces processus, faudra-t-il encore identifier les segments formant le portefeuille d'activités de la nation. Or, la cartographie nominative des segments composant ce portefeuille peut être aisément obtenue en utilisant les nomenclatures d'activités sur lesquelles travaillent les organismes statistiques dont l'ONS. Elles peuvent être utilisées comme des points d'entrée qui devraient conduire jusqu'aux processus eux-mêmes[687]. En plus, les paramètres utilisés pour s'informer sur certaines évolutions liées à ces segments pourraient rendre un grand service, en nous aidant notamment à avoir une idée sur l'importance relative de chacun des processus de la configuration nationale. Ils sont aussi d'un grand intérêt pour faire en sorte que le choix des agents à retenir reflétera la structure de leur distribution sur cet espace configurationnel global.

Ceci étant, une fois les processus formant la configuration nationale sont présentés, le travail est d'identifier les propriétés distinctives qui leur donnent leurs particularités. En effet, en tant que processus, les agents entrepreneuriaux sont dotés de caractéristiques qui les définissent et qui leur confèrent un certain emplacement à l'intérieur de la configuration nationale d'appartenance. Leur identification relève d'un effort d'investigation empirique. Cependant, si ces propriétés se rattachent aux processus, leur efficience relève n'apparait que dans le jeu entrepreneurial spécifique qui s'installe entre agents. On ne peut donc les connaitre sans saisir le déroulement du jeu, ses propriétés invariantes et le poids qu'il exerce sur les participants. En plus, ces propriétés peuvent, comme on l'a déjà analysé plus haut, prendre deux formes : la forme objectivée et la forme incorporée[688].

---

[687] Plutôt que de partir des processus, c'est-à-dire des agents entrepreneuriaux, il serait prudent de partir des activités, lieux de leur inscription. Ceci peut nous épargner des risques de déséquilibres, parce que certains processus sont surreprésentés par rapport à d'autres, et des omissions qui compromettront les résultats des différentes analyses empiriques.

[688] Parmi les ressources entrepreneuriales objectivées, on peut citer les bâtiments industriels et commerciaux à la disposition de l'agent. Ces ressources sont monnayables : l'agent peut les transformer en espèce de capital entrepreneurial efficient, par exemple organiser leur cession pour obtenir un volume de ressources financières suffisant pour mettre sur pied son entreprise. Il peut les utiliser directement pour localiser ses actifs. Mais, dans un espace entrepreneurial où l'esprit d'entreprendre l'emporte sur l'esprit d'entreprise, le mode d'apparition se présente différemment. Par exemple, les agents essaimés sont plus inclinés à associer à leur acte fondateur, l'acte de créations d'établissements adéquats, c'est-à-dire à reproduire l'acte fondateur de son

A. RECONSTITUTION DES PROCESSUS ENTREPRENEURIAUX STRUCTURANTS

La structure du portefeuille d'activités de la nation forme une distribution où s'identifient les processus structurant la configuration entrepreneuriale de l'économie. Evidemment, parler de processus et d'activités est une façon de se garder de vue que les deux objets n'impliquent pas les mêmes perspectives et ne conduisent pas aux mêmes résultats ou réponses. Les activités sont simplement, à ce niveau de la recherche, des points de passage dont l'emprunt devrait nous permettre de remonter aux processus eux-mêmes. Certes, dans les discours officiels et académiques, l'activité est celle qui est la plus présente, et peut-être même la plus concordante avec les représentations entrepreneuriales des académiciens ou des chercheurs. Mais, une économie marchande, un domaine d'activités, une usine, une ferme ou une entreprise ne rentrent pas en opération à partir d'une certaine cohérence fonctionnelle. Dans ces différents lieux d'intégration des processus entrepreneuriaux, il ya des capitaux, des maitrises pratiques, des relations, des différences dans les entrées ou modes de création, dans les modes de gouvernance et dans les succès qui s'y engendrent. Autant d'éléments qui ne sont accessibles que tout autant les visions se servent de cette notion de processus.

Malgré les changements contextuels, qu'on peut constater à travers les principales périodes retenues, la carte entrepreneuriale n'a pas significativement évolué au niveau configurationnel. Les quelques changements repérés sont situés individuellement pour prendre la forme d'apparition de nouveaux processus, d'accroissement en intensité capitalistique ou d'accomplissement de sauts qualitatifs, notamment lorsque l'effort entrepreneurial a consisté à une modernisation du stock du capital technologique objectivé d'un agent ou d'une entreprise. La structure du portefeuille d'activités global, public et privé confondus, n'a pas globalement évolué pour prendre la forme d'une rupture configurationnelle. Mais avant cela, faisons la part des choses. L'évolution des processus n'est pas l'évolution de la configuration entrepreneuriale nationale. De ce fait, l'étude préalable des premiers devrait conduire aux conclusions inhérentes à la nature des changements spécifiant la deuxième.

---

essaimeur. Dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, il y a correspondance entre le capital objectivé, le bâtiment qui devrait servir pour la localisation du choix entrepreneurial de l'agent, et le capital incorporé, cette disposition réelle et potentiel acquise par apprentissage. Lorsque ces bâtiments sont acquis à l'occasion d'une cession d'actifs, comme c'était le cas des bâtiments Michelin rachetés par Cévital, ils perdent leur attribut d'actifs spécifiques. Le ministre reprochait à REBRAB d'avoir acheté des « actifs nus », sans les équipements qui se trouvaient à l'intérieur. Le problème est qu'on confond ici entre la reprise d'un actif isolé et la reprise d'une filiale ou d'une marque.

L'analyse de l'évolution au niveau des processus sert à saisir les potentiels de transformation et l'état de plasticité de la configuration entrepreneuriale nationale. Ce potentiel, dit N. ELIAS, « peut être élevé, sans qu'une seule des transformations possibles ait le caractère d'une évolution »[689]. Cela signifie que les changements dans les processus, n'entrainent pas forcément des changements dans la structure de la distribution du pouvoir rattaché aux différentes positions dans l'espace couvert par cette configuration. Non plus, ces changements ne sont pas ceux des individus, c'est-à-dire des entrepreneurs qui occupent ces positions. C'est dans cette perspective que les orientations entreprises dans le dernier quinquennat devraient s'analyser. Dans quelle mesure les choix des segments d'entreprendre, qui y sont retenus, pouvaient finir à contrebalancer l'état de la structure du champ entrepreneurial national qui devait les recevoir ? L'autre état du mouvement configurationnel évolutionnaire est celui qui s'imprime sur la structure d'un tel champ, malgré le caractère restreint du potentiel de transformation qui s'y est formé d'une façon évolutive. Ce dernier état est plein d'enseignements de nature à aider à repenser l'analyse dynamique dans une économie qui peine à intérioriser des logiques de progrès technique propres. Il nous ramène à la question des conditions qui permettraient d'amorcer un processus configurationnel long à partir d'un changement dispositionnel d'ensemble (culturel, institutionnel, technique,…). La problématique du changement serait alors de voir dans quelles conditions de nouvelles manières d'entreprendre pourraient émerger et mettraient en crise les logiques entrepreneuriales dominantes.

Dans la vision du changement que nous développons, une nouvelle configuration entrepreneuriale prend naissance dans certaines des transformations qui ont modifié la structure et la logique de fonctionnement de la configuration d'où elle est issue. Mais la transformation d'une certaine configuration en à une autre, dit N. ELIAS, réduit le cône de dispersion des transformations potentielles à une seule de ses possibilités[690]. Pourquoi alors les changements induits par l'évolution de certains processus n'étaient pas, de ce point de vue, décisifs notamment lorsque nous parlons de la configuration nationale ? Pour répondre à cette question, il faut en chaque cas vérifier est-ce que la complexité, la différenciation et l'intégration des réalités entrepreneuriales dans la nouvelle configuration ou des processus qui l'ont fait apparaître ont été nettement supérieurs de ce qu'elles étaient dans la configuration précédente. C'est encore dans cette perspective, qui s'ouvre avec cette loi fondamentale du changement, que seront examinés les processus entrepreneuriaux que nous avons retenus dans nos choix empiriques.

[689] Norbert ELIAS, Qu'est-ce que la sociologie ?, op. cit. p. 199
[690] Norbert ELIAS, op. cit. p199

Malgré les différents contextes historiques traversés par les processus entrepreneuriaux, plus particulièrement privés, le champ d'accumulation, ou d'intervention de l'initiative privée, n'a pas connu des dynamiques de structuration qui devait le conduire hors de ses frontières initiales[691]. Ce durcissement est le produit simultané, d'une part, du volontarisme qui particularise le management entrepreneurial de l'Etat et, d'autre part, des rigidités structurelles de l'espace national offert en tant qu'espace d'apprentissage ou d'incorporation de la structure du capital efficient. Quels sont donc les segments d'accumulation qui constituent ce champ d'intervention de ces processus[692] ? On peut les présenter et les analyser à travers les principaux éléments suivants :

a. Les processus entrepreneuriaux dans l'industrie agroalimentaire. L'agroalimentaire est le secteur qui compte la plus forte présence entrepreneuriale dans l'industrie nationale (sur un total de 95445 entreprises industrielles que comptent le pays, 24,8% sont des entreprises agroalimentaires). Cet ancrage montre que les processus agroalimentaires sont le véhicule de toute l'histoire entrepreneuriale du pays. On y trouve ses origines coloniales (le cas des limonadiers et des biscuitiers, par exemple), comme on s'aperçoit des effets des changements institutionnels qui ont marqué l'exercice entrepreneurial dans le pays depuis l'indépendance, et on ne peut ignorer l'avance que ces processus ont pu gagner, celle significative du recul du capital public (privatisation des filiales de l'entreprise publique). Toutefois, cet essor, qui tire ses fondements de cet enracinement dans l'histoire des pratiques entrepreneuriales du pays, ne doit pas cacher les particularités des logiques propres à ces processus. On peut les présenter comme suit :

- Le capital industriel agroalimentaire livre des cas d'évolution qualitative des capacités entrepreneuriales. Ces évolutions, qui sont souvent le produit de stratégies successorales dans le giron familial, témoignent des entreprises de

[691] Ce caractère quasi-statique du champ d'accumulation entrepreneurial global est compréhensible. En effet, dans la volonté officielle d'insertion du secteur privé dans le développement, il y a absence récurrente d'une vision entrepreneuriale de l'Etat. A défaut de cette vision, les pouvoirs publics ont eu à tous les temps à osciller entre des attitudes de méfiance et de tolérance à son égard. Dans ce clivage permanent, qui oppose les pours et les contres, la limitation du champ de l'initiative l'emportait souvent dans les choix entrepreneuriaux des pouvoirs publics.

[692] La carte entrepreneuriale reflétant le champ d'intervention du secteur public est en grosse part celle schématisant l'effort d'industrialisation mené essentiellement dans les années (19)70. Certes, il y a eu des évolutions dans les segments occupés et dans la position entrepreneuriale relative de ce secteur, puisque on a quand même constaté des situations de désinvestissement, de détérioration du capital entrepreneurial public voire même des résurgences après des années d'abandon ou de gel de l'effort entrepreneurial industriel de l'Etat.

changement dans la structure du capital qui avait fait venir au monde les groupes AMOR BENAMOR, NCA Rouiba, BIMO, LABELLE,… L'accroissement du stock de capacités managériales et organisationnelles, en raison des apports en capital primaire (connaissances formelles) faits par les successeurs, était permissif pour la constitution de la grande taille dans l'univers entrepreneurial agroalimentaire. Mais, quand les mêmes apports en capital primaire étaient le fait des fondateurs, comme on l'a observé dans le cas de Cévital, de SIM, du groupe HASNAOUI ou encore du groupe HAMIANI, les mêmes effets sur la taille ont été observés et ceci même si les choix entrepreneuriaux présentaient des différences irréductibles[693].

- L'univers agroalimentaire est le lieu aussi où se déploient des stratégies conglomérales. Cette dispersion des choix entrepreneuriaux ne doit pas toutefois dissimuler l'implication des membres de la famille dans le management des groupes familiaux aux diversifications non liées. Les postes de direction dans le groupe Cévital, de SIM ou dans le groupe HASNAOUI sont confiés aux successeurs potentiels relevant des familles des fondateurs. Delà, l'intervention des managers outsiders devrait se situer au prolongement du staff d'origine familiale.

- L'univers agroalimentaire s'est aussi distingué par le recours à des stratégies de croissance externe. La formation de conglomérats avait permis des croissances rapides à la Semoulerie Industrielle de la Mitidja, SIM, qui a racheté deux unités étatiques dans le secteur des boissons (MOUZAIA et BENHAOUN) et à Cévital, qui a repris l'unité d'eau minérale de Lalla KHEDIDJA et COJEK El Kseur (Conserverie et Jus d'El Kseur). Un cas particulier est fourni par Cévital qui a réussi des actes d'acquisition à l'international (OXO, BRANDT et MUCHILI). A ce cas de diversification à partir des segments agroalimentaires, s'ajoutent les cas d'enlisements effectués vers ces segments par des agents ou des entreprises extérieurs au secteur. Le cas du rachat d'une unité spécialisée dans la fabrication du couscous et des pâtes coupées, Gipates, par le groupe BENHAMMADI rentre dans cette logique. Cependant, les rachats observés n'étaient pas dans leur globalité opérés pour servir des stratégies conglomérales, puisque la laiterie SOUMMAM, qui a procédé à l'acquisition d'une partie de l'unité publique Giplait de BENI TAMOU (privatisée en 2007), en a fait un vecteur pour son développement horizontal.

[693] L'importance des capitaux d'expérience et des niveaux scolaires des fondateurs, avait les mêmes effets, en termes de succès entrepreneuriaux, qu'on identifie maintenant chez les successeurs actuels ou potentiels.

En effet, le rachat lui a permis de diversifier sa gamme de yaourts, en intégrant la pâte fraîche, produit breveté voisin du « petit suisse ».

- L'univers agroalimentaire est, enfin, le lieu où se déploient des stratégies d'internationalisation. Le groupe AMOR BENAMOR, pour son segment Pâtes et couscous, le groupe SIM pour le couscous,… En revanche, le groupe BIMO reste un cas unique de réussite entrepreneuriale à l'international. Ce succès est distinctif pour avoir pu œuvrer à l'internationalisation de ses trois segments (chocolaterie, biscuiterie, goufreterie) en assurant sa présence sur les marchés africains (Sénégal, Mali, …) et pour avoir réussi une stratégie d'insertion dans des chaines de valeurs mondiales des entreprises européennes utilisatrices de son beur de cacao.

Les processus entrepreneuriaux dominant le secteur agroalimentaire se particularisent par des modes de production dits en process, intégrant les progrès techniques en vogue sur les marchés technologiques. Les processus de transformation dans la laiterie SOUMMAM, dans la génoiserie ISO9 d'ISSIAKHEM et dans bien d'autres cas (la semoulerie GERBIOR du groupe BENHAMADI,…) sont automatisés au point où l'intervention humaine est très réduite. La capacité de constitution d'un capital technologique objectivé est l'élément qui séparait ces grands groupes des autres entreprises du secteur. Les investissements technologiques de rupture (le cas d'ISSER DELICE D'ISO9) ou d'incorporation des progrès récents dans le domaine (le cas de Général Emballage qui se positionne en amont de ce secteur), vont conduire à la reconfiguration des positions dans l'univers entrepreneurial Agroalimentaire. Les rythmes de croissance ou d'accumulation du capital dans la SOUMMAM ou dans Cévital témoignent de l'importance des choix technologiques dans l'expansion sur le marché national et même étranger[694]. La

[694] Mon entrée dans le secteur de l'industrie laitière, dit Lounis HAMITOUCHE, le PDG de la Soummam, remonte à 1993. Durant la période qui a suivi les réformes de (19)88, il y'avait cette interdiction faite à l'acquisition d'équipements neufs. En ce temps, j'ai été assisté par mon neveu, fils du frère ainé, établi en France. J'ai fait rentrer au pays, grâce à son aide, un vieux matériel, qui d'ailleurs nous a coûté cher pour son entretien et son maintien en l'état de fonctionnement. Pour sa localisation, et pour une raison de disponibilité d'eau à la ville d'AKBOU, j'ai choisi mon village ICHELADHEN. En (19)96, j'ai fait encore rentrer de France deux autres machines, avant de leur avoir subi quelques travaux de rénovation sur place. Le manque de moyens pour intégrer des techniques de thermoformage, pour la fabrication de boîtes destinées à contenir le yaourt nous obligeait à subir des problèmes d'approvisionnement, car les deux unités ENPC de Sétif et de Chélif, desquelles dépendaient les industriels privés, n'étaient pas en phase, en raison des difficultés qu'elles ont traversées à l'époque. L'approvisionnement en poudre a connu lui aussi des restrictions. L'une des priorités entrepreneuriales, à partir des années 2000, surtout avec les engagements de l'Etat en matière de soutien et d'aides, était de s'atteler à la constitution d'un capital technologique répondant aux besoins de transformation exigés par cette industrie. À partir de 2009, la laiterie va entamer une série d'actes entrepreneuriaux pour faire émerger autour d'elle une véritable industrie du lait cru. En effet, La collecte du lait n'a été possible que lorsque les travaux de la réalisation de l'usine actuelle étaient complètement achevés. La mise à la disposition

perspective entrepreneuriale ambitionnant l'incorporation maximale de progrès technique, était la voie qui a permis à la SOUMMAM d'être le leadership sur les marchés du yaourt : 10 000 000 de pots/ jour, au moment où le suiveur, l'entreprise DANONE, peine à dépasser 1 200 000pots/ jour[695].

Les modes d'organisation et de management dans la grande taille agroalimentaire portent l'emprunte d'un entrepreneuriat familial. A l'origine de ce « capitalisme familial », un entrepreneur fondateur, gérant une entreprise de faible taille, employant jusqu'à 20 salariés (le cas de la SOUMMAM, jusqu'au moment de sa délocalisation du village ICHELADHEN à la zone d'activités TAHARACHT). Par la suite, l'accroissement de la taille finit par imposer une redistribution des positions dans le champ organisationnel de ces entreprises. Cependant, la division du travail du management entrepreneurial se voit rarement dans les entreprises agroalimentaires et ceci même au stade du groupe qu'elles ont atteint actuellement. L'organisation fonctionnelle n'est pas en grosse part l'affaire réservée exclusivement aux membres de la famille du fondateur. La division sociale du travail managérial est déterminée par les degrés de dispersion du capital du fondateur. Cela signifie que les agents membres de la famille du créateur se voient réserver les positions de directeurs des différentes unités ou filiales du groupe. Autrement dit, la division du travail entre les agents familiaux est un mode de différenciation dans le management non pas d'un seul acte entrepreneurial mais de plusieurs. Dans le cas de SIM, les transformations de ce management était le produit d'une évolution dans le capital managérial de l'entreprise : entre le temps d'une gestion individuelle, qui a suivi sa création, et le temps d'une direction familiale (les unités SIM sont actuellement dirigées par ses filles et fils), il y avait tout ce temps consommé par les membres impliqués dans leur passage par les écoles du management et les universités[696].

---

d'éleveurs de vaches laitières, leur équipement en salles de traite, la création de centres de collectes dans 36 wilayas, la distribution d'une quarantaine de centaines de camions collecteurs,…, étaient parmi les actes entrepreneuriaux d'intégration réalisés par la SOUMMAM. Son entreprise d'intégration ne s'arrêtait pas là, puisque cet industriel, qui a été intégré dès son enfance dans l'activité de l'élevage, avait procédé à la mise sur pied d'une ferme-pilote, destiné à la fabrication d'aliments essentiellement pour couvrir les besoins de ses éleveurs.

[695] Cette capacité est passée à 12 000 000 de pots /jour en 2015. Le rachat de fermes d'élevage (3200 têtes réparties sur les fermes situées respectivement à Boussaâda, Constantine, Oum El Bouaghi, Batna, Tiaret et Djelfa) et la distribution de 12 000 vaches laitières aux éleveurs était l'élément propulseur dans l'élévation des capacités de production de la SOUMMAM.

[696] Répondant à une question d'un journaliste (El Watan Economie du 18 au 24 décembre 2006), suite à l'intervention de l'ex ministre des Finances, Abdelatif BENACHENHOU, qui considérait l'entreprise familiale comme un obstacle au développement économique du pays, Monsieur Abdelkader TAYEB-EZZRAIMI souligne l'importance de la confiance dans le management entrepreneurial de son entreprise : « tout comme l'argent, disait-il, la confiance est aussi un capital ». Pour ce PDG de SIM, le travail avec ses trois fils et sa fille est « une

1. **Les processus entrepreneuriaux dans l'industrie laitière.** Les investissements se déploient sur un marché qui enregistre un fort taux de dépendance de l'extérieur, puisque 60% de la consommation sont couverts par du lait en poudre importé. Bien qu'une politique étatique de construction de ce marché ait été engagée dès 2007 (avec la création de l'ONIL en 2007 et du CIL en 2009), l'effort entrepreneurial reste en deçà des objectifs ambitionnés par le gouvernement. Les limitations structurelles qui pèsent sur les rendements des segments d'entreprendre en amont de l'industrie laitière restreignent la portée des mesures de soutien et de subvention arrêtées par le gouvernement. L'insuffisance de la production fourragère, la capacité nutritionnelle dérisoire des parcours sur lesquels sont élevés les troupeaux, le caractère réduit de la surface fourragère irriguée, l'absence d'une culture entrepreneuriale et la faible mécanisation sont autant de facteurs qui rigidifient les structures de production du lait cru. En fait, le gouvernement peine à retraduire ces éléments pour les mettre dans une équation entrepreneuriale.

Tableau N°17. Evolution des produits importés destinés au secteur agroalimentaire (en millions USD)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2016	2017
Lait en poudre	670	639	975	1163	799	902	1360	1091	1069	1795	799	1 235
Froment (blé) et méteil	1031	997	1394	3174	1830	1252	2848	2129	2123	2371	1790	1789
Sucre	281	427	413	411	541	646	1119	961	881	840	849	988
Huiles de soja	146	185	258	407	315	398	615	572	663	566	525	601

Source : « Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur(ALGEX)-2018 ».

Les processus entrepreneuriaux dans l'élevage subissent la contrainte de dispositions d'agents immergés dans une culture où l'esprit d'entreprendre l'emporte presque complètement su l'esprit d'entreprise[697]. Or, les modes

source de fierté ». Il y trouve le moteur d'un entrepreneuriat managérial, lorsqu'il soutient : « grâce à leur concours, j'ai pu instaurer une culture d'entreprise qui allie solidarité, efforts et innovations ». Dans l'esprit de la plupart des agents de l'entrepreneuriat familial, la confiance s'arrête où s'arrêtent les liens d'une étroite parenté.

[697] Pour le commun des mortels que pour les milieux académiques, l'élevage n'est pas un acte entrepreneurial et celui qui s'en réclame n'est pas entrepreneur. Or, l'émergence de la ferme pilote aux activités diverses, amène les milieux spécialisés et les institutionnels à reconsidérer les représentations entrepreneuriales jusque-là réservées au monde presque exclusivement industriel. L'exploitation agricole a toutes les caractéristiques d'une firme industrielle, cette entité spécifique d'une réalité fonctionnelle qui est le lieu non seulement de mise en œuvre de technologies produites ailleurs, mais aussi un lieu de leur production. La complexité des systèmes techniques et organisationnels n'est pas exclusivement le propre des entreprises industrielles.

organisationnels et les dispositifs institutionnels qui participent à leur structuration sont des vecteurs de production et de capitalisation d'aptitudes entrepreneuriales. A travers le « Plan Filaha 2019», les pouvoirs publics amorcent la voie de la grande exploitation, pour ne pas dire de la grande entreprise, pour dépasser l'état d'inertie des structures de l'élevage traditionnel. Or, le modèle de la ferme intégrée n'est pas en soi toute la solution pour les problèmes organisationnels qui font obstacle aux dynamiques entrepreneuriales dans le secteur agricole. D'abord, avec cette ligne d'action, des effets d'éviction peuvent surgir et consisteront à exploiter cette modalité officiellement consacrée, qui est la « ferme pilote », pour dévier vers des choix en écart avec les souhaits des pouvoirs publics. Un entrepreneur agricole ou industriel peut trouver la formule intéressante et engager un capital pour la création d'un verger, par exemple[698]. Ensuite, l'émiettement du capital, dans cet univers agricole, n'est pas le mal congénital spécifique à la distribution des processus entrepreneuriaux dans l'espace des éleveurs du pays. Toutes les réalités configurationnelles, nationales ou sectorielles, sont des distributions hiérarchisées de positions où se rencontrent des petits et des grands entrepreneurs. Le problème de l'élevage et de l'entrepreneuriat agricole en général réside dans l'absence de dynamiques de constitutions de capacités organisationnelles et managériales dans les exploitations ou chez les éleveurs[699]. En effet, le secteur agricole reste dominé par de petites exploitations où le capital des éleveurs ne dépasse pas dix (10) vaches.

Aujourd'hui les progrès réalisés dans l'élevage font que la maitrise technologique et organisationnelle est, pour l'essentiel, les conditions pour rester compétitif sur le marché.

[698] La subordination de la construction étatique entrepreneuriale à une logique de la réalisation d'une autosuffisance alimentaire n'est pas exempte de déviations, puisque les agents entrepreneuriaux pourraient s'inscrire dans les politiques gouvernementales en essayant de tirer profit des instruments de soutien et d'aides (les ressources foncières, les crédits associés,…) en investissant dans des segments qui ne concordent pas avec les priorités entrepreneuriales officiellement retenues.

[699] Le cas édifiant, comptant parmi les expériences entrepreneuriales dans le domaine de l'élevage, est fourni par Ali AOUCHICHE, ce fermier originaire de BENI MAOUCHE dans la région de Bejaïa et propriétaire d'un troupeau bovin qui comptait, au moment de son engagement en 2009 avec la laiterie SOUMMAM, 100 vaches laitières. Son engagement avec la SOUMMAM était une double implication entrepreneuriale: d'abord, les transformations quantitatives (plus de lait cru dans les consommations productives de la SOUMMAM) et qualitatives (plus de qualité ou de valeur pour le yaourt SOUMMAM), dans les combinaisons productives trouvaient en cet éleveur les conditions de leur aboutissement, puisque celui-ci était disposé à intégrer dans sa fonction entrepreneuriale toutes les exigences de la SOUMMAM (mise sur pied de salle de traite, le respect du mode d'entretien des vaches,…). Ensuite, en connaisseur avisé, le patron de la SOUMMAM lui confia la responsabilité de la collecte du lait auprès des autres éleveurs partenaires de la laiterie. C'est dire que le succès entrepreneurial, qui a accompagné la nouvelle stratégie industrielle de la SOUMMAM, est un problème dispositionnel. Pour Lounis HAMITOUCHE, « les éleveurs du métier et du sérieux » sont rares. Les aptitudes spécifiques de cet éleveur lui étaient d'un grand apport non seulement pour réussir ses transformations productives, mais aussi pour suivre un rythme de croissance soutenu (de la SOUMMAM1, l'hadj HAMITOUCHE, comme on aimait l'appeler dans ces milieux, s'est lancé dans la réalisation de la SOUMMAM4) : avec ces 12 millions de pots/ jour (20000 pots seulement à sa création), dont plus de la moitié est réalisée à base du lait

Les processus entrepreneuriaux dans l'industrie laitière et dans les segments avec lesquels elle entretient des relations fonctionnelles, sont portés par des capitaux dont l'efficience a été laissée pendant longtemps en souffrance. Dans la hiérarchie de la distribution des distinctions sociales, l'entrepreneur éleveur ou agriculteur est la catégorie la moins lotie. La masse entrepreneuriale que forment les éleveurs s'est constituée en dehors des évolutions (technologiques, organisationnelles, environnementales,…) qui ont émaillé le monde agricole. L'élevage est l'expression d'une indifférence à l'égard de la division sociale entrepreneuriale établie dans l'économie. Les privations en profits de distinction dans les sphères agricoles, plus particulièrement dans celles de l'élevage, sont compensées par une résistance d'agents qui ne savent pas mener une existence autrement. Mais, dans cette indifférence et dans cette résistance, les potentialités entrepreneuriales ne trouvent pas les conditions de leur constitution, car les processus d'apprentissage se font sur le tas et se réduisent à l'incorporation de dispositions léguées par des générations successives d'éleveurs.

Il s'en suit que tout travail de construction étatique dans la filière devrait faire face à cette contrainte dispositionnelle. La prise en charge d'une demande croissante en produits laitiers suppose des processus entrepreneuriaux qui intègrent les évolutions multidimensionnelles (technologiques, environnementales, sociales,…) qui ont affecté la filière ces dernières années. Sur le terrain des réaménagements institutionnels, la création de l'ONIL avait comme finalité de structurer des liens synergiques entre les différents intervenants de la filière[700]. Techniquement, il s'agissait de combler un vide entrepreneurial par un effort de professionnalisation de

cru, la SOUMMAM arrive en position de leader du marché, suivi par DANONE, avec ses 1200 000 pots/jour. Dans la sélection des éleveurs potentiels que dans la création des centres de collecte à travers les Wilayas du pays, la contribution d'Ali AOUCHICHE était très féconde. Du côté de l'éleveur, l'engagement de l'industriel est l'élément clé de la réussite entrepreneuriale dans l'élevage. Avant l'arrivée de la SOUMMAM sur le marché du lait cru, ce plus grand éleveur de la région subissait les à-coups des irrégularités des relations partenariales qu'il avait sellés avec l'ONALAIT et l'entreprise DANONE. Pour ces deux entrepreneurs grandis dans les milieux de l'élevage, la réussite dans le domaine de la production laitière dépend plus de la maîtrise pratique du métier et donc de l'offre d'aptitudes spécifiques que dans le choix des génisses. D'ailleurs, les difficultés ne résidaient pas, selon eux, dans l'acquisition des « hollandaises », problème pris en charge par l'Etat à travers le crédit « ETAHADI fédératif » (le transformateur, comme le montre l'exemple des 8900 vaches et des 2000 camions distribués par la SOUMMAM, peut obtenir des crédits pour l'acquisition d'un matériel au profit d'un collecteur ou d'un cheptel qu'il mettra sous une forme contractuelle à la disposition de l'éleveur moyennant une certaine quantité de lait cru), mais dans les rapports entre les éleveurs et ce champ entrepreneurial spécifique.

[700] Il s'agit des intervenants des différents stades de la réalisation entrepreneuriale dans la filière lait, à savoir les éleveurs, les collecteurs et les transformateurs. L'importance entrepreneuriale, qui transparait à travers ce schéma et qui semble être accordée au collecteur, cet agent qui fait la jonction entre les producteurs et les transformateurs du lait, répondait à un constat établi par le Ministère de l'Agriculture. En effet, sur les 3.5 milliards de litres produits localement seulement 800 à 900 millions de litres sont collectés. La valorisation du métier du collecteur est un vecteur pour sortir de cette extraversion qui caractérise la filière.

la filière[701]. Pour ce faire, l'Etat comptait sur les instruments incitatifs pour y parvenir. Il prend en charge un coût entrepreneurial dont une partie peut être interprétée comme la contrepartie monétaire qui permettrait aux différents processus laitiers, à assurer leur présence le long de la filière, de fonctionner dans des conditions de rentabilité[702].

Toutefois, les engagements dans l'industrie laitière ont tendance à se faire dans la limite du local voire du lieu d'implantation choisi pour les actes fondateurs. Cette limite dans la localisation entrepreneuriale s'observe aussi bien dans les actes fondateurs, dans les stratégies d'extension des usines que dans les stratégies d'internalisation d'actifs issus d'opérations de rachat ou de scission d'entreprises[703]. Cette particularité dans les choix de localisation des processus de l'industrie laitière s'explique par une réification de l'espace d'intervention de l'entrepreneur, qui, quant à elle, est largement déterminée par le capital social. En effet, aux caractéristiques techniques d'un produit aussi sensible que le lait et qui pèsent sur les choix de localisation d'une industrie laitière, s'ajoute la densité et l'étendue des réseaux de relations établis avec les divers agents partenariaux (les éleveurs, les agents de l'industrie fourragère, les collecteurs,…)[704]. Cependant, dans les pratiques

[701] Le souci majeur pour les pouvoirs publics était de parvenir à une sorte « d'entrepreneurialisation », mais surtout à « l'entreprisation » des processus entrepreneuriaux dominants.

[702] Le lait cru, qui devrait se substituer au lait en poudre dont la facture devenait de plus en plus insupportable à partir du milieu des années 2000, va bénéficier, en plus des moyens matériels et financiers annoncés avec la création de l'ONIL, un soutien pour chaque litre produit, collecté et transformé. Ainsi, aux termes de ce soutien, l'éleveur va recevoir 12 dinars sur un litre de lait cru produit, le collecteur, 5 dinars et le transformateur 4 à 6 dinars selon le cas.

[703] L'ancrage dans les limites d'appartenance territoriale de l'agent entrepreneurial fondateur se voit dans le cas de la SOUMMAM, qui était au départ une petite entreprise de 20 salariés localisée au village natal de son fondateur Lounis HAMITOUCHE. Sa délocalisation vers la ville d'AKBOU va stabiliser définitivement sinon durablement ses mouvements sur l'espace industriel. En effet, toutes les extensions sont réalisées dans le périmètre de l'assiette foncière occupée après avoir quitté le village ICHELADHEN. Heureusement, dit Lounis HAMITOUCHE, qu'on n'a pas choisi comme lieu d'implantation la zone industrielle, car si c'était le cas, on trouverait du mal à réaliser en un seul bloc les trois extensions (SOUMMAM 1, 2, 3 et 4). Cet attachement à l'espace territorial d'appartenance et même au local d'origine se vérifie nettement avec l'internalisation des actifs rachetés à l'unité GIPLAIT de BENI TAMOU de Blida. En effet, après 7 années de cogestion avec LACTALIS, un opérateur étranger, SOUMMAM décida d'internaliser en 2014 les équipements qu'elle a pu contrôler, grâce à cette opération de privatisation, pour les agencer à l'intérieur de son site d'AKBOU. Le repli apparaissait comme la seule chose à faire d'autant que l'entreprise va renoncer à une ressource entrepreneuriale rare, puisque ce rachat aurait pu lui permettre de mettre à sa possession au moins la moitié du terrain occupée par l'ancienne Giplait. Le même mouvement est observé pour le cas de la laiterie des Frères BATOUCHE, créatrice de la marque Djurdjura. Cette entreprise, qui est rentrée en 2002 dans l'orbite de DANOUNE, était, avant de descendre à la zone industrielle de TAHARACHT, localisée à IGHZER AMOKRANE.

[704]Cette détermination par les capitaux relationnels, qui à première vue dissimule les principes dispositionnels qui commandent leur constitution et leur élargissement, s'observent dans le cas de Lounis HAMITOUCHE. Pour justifier son choix de localisation, elle aimait répéter cet adage populaire qui dit que « celui qui serait là, sa chèvre accouchera de deux chevreaux, alors pour celui qui ne serait pas présent sa chèvre lui accoucherait

entrepreneuriales d'agents étrangers, il ya une certaine flexibilité dans les choix de localisation. En effet, dans le cas de LACTALIS, qui contrôle actuellement toute l'unité Giplait de BENI TAMOU, et dans le cas de DANONE, ce géant français, qui a réussi à contrôler le capital de DJURDJURA des Frères BATTOUCHE en 2002 et TRÈFLE en 2015, les facteurs économiques sont les plus déterminants (l'accès au marché de la poudre et à un marché construit compense leur insuffisance en capital social). Mais, cette flexibilité, qui prédispose ces agents étrangers, ne va pas jusque à rendre sans effets les choix de localisation opérés lors de la création des unités publiques ou privées rachetées[705].

Les logiques de reconstitution du capital sont le produit d'une volonté étatique qui laisse penser que l'émergence de processus capables de relever le défi de l'autosuffisance et à fortiori de sécurité alimentaires passe par la récréation entrepreneuriale de l'industrie laitière. En effet, cette industrie, à l'instar des autres domaines d'entreprendre agricoles, avait subi une destruction dans ses capitaux les plus efficients. La distribution des actifs gérés par des exploitations agricoles (vaches laitières, tracteurs,…), comme en témoigne le cas des Domaines AISSAT Idir de DRA-EL-MIZAN, avait conduit à la destruction de tout un portefeuille de ressources

---

d'un seul ». Ici les proximités organisationnelles, qui ne s'intègrent pas au système de dispositions entrepreneuriales que développe cet agent, se substituent à des proximités géographiques et sociales. Le fait qu'il a aussi placé aux commandes ses trois fils, respectivement responsables de production, de la commercialisation et des finances, il dispose tout son temps pour gérer (mobiliser, entretenir et élargir) ses réseaux de relations. L'opposition qu'établit Ahmed HENNI, dans le CHEIKH et le Patron, est ici dépassée par la mise en synergie des dispositions inconciliables dans d'autres contextes pré-entrepreneuriaux. En créant les conditions de reproduction du processus entrepreneurial qui supporte tout le management de l'entreprise SOUMMAM, Lounis HAMITOUCHE est de ces agents qui ne résistent pas à la nouveauté, pour laquelle il reste confiant. « Je peux semer maintenant ma marque SOUMMAM à travers le monde entier, car nous avons des jeunes qui parlent anglais et qui parlent français », aime-t-il à répéter. En plus, sa préférence à composer avec la jeunesse, un penchant très présent en lui, fait de lui un entrepreneur atypique dont le traditionalisme qui l'avait façonné le projette non pas dans le passé mais dans l'avenir. Sa maitrise de l'arabe dialectale, riche en maximes et proverbes, prouve qu'il s'en sort superbement dans des situations nouvelles ou pour relater un événement ou résoudre un problème de gestion. Les capitaux entrepreneuriaux de l'époque n'étaient pas constitués pour intégrer les enjeux de la qualité. A cette époque, c'était le temps de « kouar aati laâouar », (le consommateur n'était pas exigeant sur le plan de la qualité des produits). Pour expliquer le mode de distribution intensif de son entreprise, il préfère le dire à la manière de l'ex président libyen : nous faisons la distribution de notre yaourt « zenga zenga ».

[705] Les rachats d'entreprises locales, qui demeurent le seul mode d'internationalisation des opérateurs étrangers, ne modifient en rien la distribution des unités candidates su l'espace. Vu autrement, les agents entrepreneuriaux locaux, qui proposent des cessions totales ou partielles de leurs actifs, ont tendance à conserver leur lieu de localisation, soit pour s'enliser dans d'autres voies entrepreneuriales, comme c'était le cas des Frères BATOUCHE qui ont bifurqué vers l'industrie de l'emballage ou pour intégrer des actifs acquis à travers des opérations de rachat mais dans le cadre de l'unité organisationnelle des entreprises possédées avant le rachat. Ce qui ressort de ce dernier cas est que se mode développement qui a toute les apparences d'une croissance externe n'est réellement qu'une croissance interne, car les actifs rachetés sont soustraits à leur modes de fonctionnement antérieur pour les combiner avec le portefeuille de ressources de l'acquéreur.

spécifiques. Les employés impliqués dans le management des exploitations se sont subitement et individuellement retrouvés propriétaires d'actifs (tracteurs, cheptel,…) soustraits à leur cohérence d'ensemble. Le coût de cette récréation doit donc intégrer les pertes engendrées par l'érosion et la disparition de ces ressources efficientes et les différents coûts à la charge de l'Etat, engendrés par la reconstitution des processus entrepreneuriaux désarticulés et même détruits.

Dans ces conditions, il est difficile de parler de processus entrepreneuriaux porteurs d'un potentiel de transformation qui permettrait à l'industrie laitière d'assumer les finalités qui lui sont assignées par les pouvoirs publics. On peut avancer quatre facteurs limitant la portée de ces changements volontaristes :

- L'émergence des logiques entrepreneuriales privées dans l'industrie laitière s'est accomplie au prix de la réduction du capital étatique. La taille des portefeuilles d'actifs actuels n'ont gagné en importance qu'au prix de la réduction de la taille du secteur public : les cessions d'actifs organisées dans le cadre de la privatisation des unités du groupe public Giplait sont là comme des éléments révélateurs.
- L'entrée des agents étrangers dans la configuration entrepreneuriale nationale s'est griffée sur une appropriation d'actifs qui étaient contrôlés par le groupe Giplait ou par des entreprises privées, comme on le voit d'ailleurs dans le cas de Danone qui avait fait son entrée par le rachat de l'entreprise créée par Mohamed BATOUCHE.
- Le regonflement des stocks d'actifs entrepris sous les différentes mesures de soutien et d'aides publiques risque d'être éphémère[706]. Les effets attendus de la multiplication des actes entrepreneuriaux, ceux destinés à augmenter la taille des cheptels et des capacités de transformation, risquent d'être contrecarrés par les problèmes de discordances dispositionnelles des agents bénéficiaires des soutiens de l'Etat.
- La construction de liens synergiques, entre les structures de formation et les domaines d'entreprendre agricoles et même agroalimentaires, demeure une entreprise difficile. En effet, ce secteur de la formation, composé d'instituts supérieurs et moyens, a connu une destruction en masse, que les

[706] Le Ministre de l'Agriculture a révélé à la presse (Le Soir d'Algérie du 28 juillet 2016), alors qu'il était en visite d'inspection dans la wilaya d'Annaba, que sur les 10700 vaches laitières que comptait cette wilaya en 2015, il n'en reste que 7280 en cette année 2016. Les éleveurs interrogés sur les raisons de cette diminution remarquable du cheptel ovin importé, pourtant dédié à l'industrie laitière, sont unanimes sur le fait qu'elles «étaient détournées de leur fonction entrepreneuriale et passées à l'abattoir ». A la même occasion, le Ministre ajoute que « la baisse a aussi affecté le nombre d'éleveurs pour avoir passé de 950 en 2015 à moins de 600 en 2016 ».

professionnels académiciens de la formation agronomique relient à l'application du Plan d'Ajustement Structurel (PAS)[707]. La professionnalisation de la filière laitière, prônée par les pouvoirs publics, risque d'être un vœu pieu, puisque l'un des ressorts de formation de capitaux techniques primaires est absent des mécanismes de fonctionnement des processus entrepreneuriaux dans cette industrie[708].

2. **Les processus entrepreneuriaux dans l'industrie des boissons.** L'univers industriel des boissons est historiquement le témoin des pratiques entrepreneuriales privées dans le pays. Les actes entrepreneuriaux procédaient de ces montages qui ne connaissaient pas de complications : les fonctions de productions ne sont pas complexes et les segments qui composent cette industrie ne sont pas capitalistiques[709]. Cet univers industriel est, en plus de la variété des valeurs d'usage qui y sont produites, celui où la structure de distribution des positions des intervenants est oligopolistique. Sur le marché des sodas, on a, d'un côté, des processus atomistiques, formant une frange concurrentielle représentée par des entreprises locales (une vingtaine de limonadiers contrôlant 40% du marché des sodas) et, de l'autre coté, la

[707] Le premier institut qui a été touché par la dissolution était l'ITA de Mostaganem. Par la suite beaucoup d'organismes de formation, au nombre de 80 (Soir d'Algérie du 07/08/2016) ont subi le même sort.

[708] Les agents entrepreneuriaux qui ont opéré des bifurcations vers des segments agricoles ont choisi le modèle de la firme pilote pour bénéficier de l'offre de services techniques faite par les partenaires impliqués dans cette forme de réalisation entrepreneuriale. L'association entre le groupe privé SIM et le groupe français SANDERS participe de la même logique. Du coté de Tayeb EZZERAIMI, PDG de SIM, cette forme de réalisation entrepreneuriale ne se réduit pas à la mise sur pied d'une unité de fabrication et de distribution d'aliments de bétail (bovin, ovin, volailles), mais à créer des conditions pour acquérir des savoir-faire dans le domaine de l'élevage.

[709] Les engagements dans ces segments ne sont pas exigeants en termes de capitaux particulièrement financiers. Cette particularité fait d'eux des domaines inclinés à fonctionner selon des modes d'entreprendre artisanaux et des modes de présence informels. Cependant, le simple fait d'appartenir à une histoire entrepreneuriale très lointaine, comme l'est HAMOUD BOUALEM, procure aux agents entrepreneuriaux historiques des distinctions formant un type de capital très efficient du point de vue du façonnement des systèmes de perception des consommateurs et de la conservation de la position occupée sur le champ entrepreneurial national. La faiblesse volumique du capital efficient n'apparait pas devant le fait qu'on a été pionnier non seulement dans le secteur mais dans le champ entrepreneurial national. HAMOUD BOUALEM en tire ses profits de distinction pour avoir été créé en 1876 et aussi pour avoir participé à la guerre de libération nationale (l'une de ses nièces, le Docteur Nafissa HAMOU a été mariée au maquis avec le Docteur LALLIAM, qui était le médecin du Chef de la Wilaya III, le colonel AMIROUCHE). Dans une certaine mesure, on peut ranger le cas de Mâamar DJGAGUEN, le repreneur de l'usine Orangina en 1964, une usine créée par un espagnol André MARIN, avant de l'abandonner en 1960. Ce responsable politique de l'ALN dans la région de Blida, va réussir la prise en main de ce « bien vacant » en s'appuyant sur les employés qui comptaient parmi les effectifs de cette usine à l'arrêt depuis 1960. Alliant sens dispositionnel religieux (ce qui explique l'abandon des boissons alcoolisées que produisait aussi cette usine) et sens de discipline militaire, cet agent, issu des milieux de la paysannerie blidéenne, a su remettre le groupe des employés de l'usine vacante au travail.

partie concentrée, représentée par les grands groupes (les trois groupes COCACOLA, PEPSI et HAMOUD BOUALEM contrôlent les 60% restantes). Les processus entrepreneuriaux, qui se déploient sur le marché des boissons alcoolisées, montrent une concentration assez forte. Le marché de la bière est contrôlé par deux unités publiques relevant du groupe GBA (Groupe des Boissons d'Algérie) et deux intervenants privés : TANGO et CASTEL. Le marché du vin, voire la filière viticole, reste sous la domination de l'ONCV (l'Office National de Commercialisation des Vins). Sur les segments des jus de fruits, la Nouvelle Conserverie Algérienne (NCA-Rouiba) est l'entreprise qui détient la position dominante (34% environ du marché)[710]. Enfin, sur le marché des eaux embouteillées, la percée du capital privé était tardive, comparativement au reste des intervenants de l'agroalimentaire. La position de pionnier sur le segment des eaux minérales revient à l'entreprise IFRI, qui a fait son entrée dans les années (19)90[711].

L'investissement entrepreneurial dans l'industrie des boissons ne participe pas des mêmes lignes d'action d'enlisement et de développement. En dehors des logiques familiales qui singularisent la propriété entrepreneuriale dans cet univers industriel, des différences séparent les processus qui y sont établis :

- Cet univers se structure au rythme de pénétrations d'agents sans antériorité entrepreneuriale avec les métiers des boissons. A ce titre, les entrées réalisées par les groupes Cévital et SIM ont été rendues possibles par des opérations de rachats d'unités publiques (LALLA KHEDEDJA, MOUZAIA et BENHAROUN).
- L'univers des boissons est un lieu d'un type d'entrepreneuriat prolifique mais localement situé. La multiplicité des entrées dans les eaux minérales forme des structures de distribution largement travaillées par le caractère local de l'efficience du capital entrepreneurial[712]. Du moment où la marque se greffe

[710] NCA-Rouiba est l'exemple d'un processus entrepreneurial où les changements dans le capital culturel ont induit des transformations significatives et très visibles au niveau des structures de gouvernances qu'au niveau des marchés. En effet, l'entrée en successeur de Slim ATHMANI, ce diplômé en informatique, a été décisive pour le reste de la trajectoire du groupe.

[711] L'entreprise n'a pas mis du temps pour se faire connaitre et reconnaitre comme une marque de notoriété. Il y a la part de la position du pionnier, mais elle doit son succès à l'effort d'innovation, dans le conditionnement notamment, qui l'a propulsé à la position de leader. Aujourd'hui, le marché compte plus de 40 entreprises (voir l'étude réalisée dans le cadre du Programme d'Appui aux PME/PMI et à la Maîtrise des Technologies d'Information et de Communication, PME II, Alger, 2013).

[712] L'entrée en lice de CEVITAL sur le marché des eaux minérales, après la prise en main de l'unité publique LALLA KHADIDJA, a été accompagnée par le recul d'IFRI sur le même marché. L'efficience des ressources entrepreneuriales de ce genre d'entreprises ne fonctionne que sur les rayons de l'espace local de localisation.

sur un attribut très lié au local qui recèle la ressource, la même marque ne peut être utilisée pour commercialiser une eau provenant d'une autre source. De ce fait, les stratégies d'entrecroisement sont naturellement hors de la portée des intervenants du secteur.

- L'univers des boissons, à l'instar des segments des jus de fruits, est un espace où on a pu observer des actes novateurs. La réinsertion entrepreneuriale de NCA-Rouiba sur le marché des jus a été une forme de redémarrage bâtie sur le renouvellement de tout son portefeuille de ressources. La reconstitution du capital objectivé de la firme NCA-Rouiba (introduction de nouveaux équipements, de nouveaux procédés, de nouvelles infrastructures,…) n'était pas le seul choix novateur, puisque celle-ci n'aurait pas pu atteindre le niveau de réussite actuel sans les changements dans les rapports de gouvernance dans cette firme privée familiale. Vaincre le conservatisme familial, ce pendant qui lui interne et d'où se nourrissaient les stratégies de non-croissance, n'était pas possible sans la redistribution des positions dans le champ du pouvoir de NCA-Rouiba[713]. Le poids conséquent que s'est attribué le PDG dans la nouvelle structure de prise de décision était le facteur explicatif de l'aboutissement des différents choix entrepreneuriaux qui sont à l'origine des succès actuels de NCA-Rouiba. La position de leader qu'elle occupe sur le marché des jus en cartons, sa présence sur plus de 20000 points de vente à travers le territoire, les différents savoirs industriels qu'elle développent,…, sont le produit d'une stratégie culturellement subversive, facilitée par un repositionnement dans le champ du pouvoir du groupe.
- L'univers industriel des boissons gazeuses subit aussi les contrecoups de certains modes de succession. La réappropriation d'un capital légué n'est pas une chose offerte à des agents qui entretenaient ou subissaient les distances qui les séparaient de son management. Les stratégies successorales sont un

Les coûts de transport et de logistique sont en effet les enjeux essentiels de la compétitivité des entreprises dans ce secteur.

[713] La récréation entrepreneuriale de NCA-Rouiba n'était pas une suite logique d'un changement à la tête d'une entreprise sur laquelle se rattache un droit de succession, puisque les nouveaux choix portés par la nouvelle équipe, vont créer une certaine irréversibilité qui obligerait la firme à ouvrir son capital. Le recours à un fonds d'investissement (AFRICA INVEST) et l'introduction en bourse ne s'analysent pas comme des réponses au rythme de croissance du groupe (d'un milliards de dinars en 2001, le chiffre d'affaires se rapprochait de 8 milliards en 2014), mais comme un choix qui affecte in extenso la structure de distribution du pouvoir dans cette firme privée, qui a donné in fine à la nouvelle équipe un moyen de vaincre les inerties. Cette forme de restructuration du capital est fondamentalement une stratégie qui visait la création des conditions d'accomplissement d'un système de dispositions entrepreneuriales, qui ne trouvait pas ses moyens d'effectuation avec les agents entrepreneuriaux forgés dans le mode de gouvernance antérieur. Avec les 36% du capital, reçus en héritage, et les 25% cédés à des apporteurs de ressources managériales spécifiques que représentait ce fonds d'investissement, les changements entrepreneuriaux ont toutes leurs chances d'aboutir.

succès chez les fondateurs qui ont su en faire, et à part entière, un choix entrepreneurial. La réalité, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, montre que les entreprises qui ont pu tenir tête aux grandes marques, apparues avec l'arrivée du capital étranger dans le secteur, sont celles qui avaient développé un potentiel entrepreneurial au sein de l'univers familial[714]. Quand l'heure est venu d'affronter ces marques, les fondateurs les moins pourvus en capital scolaire ont dû laisser place à leurs fils ou à leurs filles, qui venaient d'achever leurs études dont certains (es) dans les grandes écoles[715]. Ceci dit, les raisons externes (l'intensité concurrentielle due à l'arrivée de nouvelles marques, l'absence de traçabilité,…) ne sont pas forcément les facteurs explicatifs des échecs repreneuriaux ou des disparitions d'entreprises dans ce secteur.

- L'investissement dans les boissons témoigne de l'importance des stratégies de diversification en interne[716]. Les mouvements entrepreneuriaux obéissent à une logique d'extension de marque et de surcroît sur des marchés en pleine expansion[717]. Partager le même portefeuille de ressources à deux segments

[714] La succession ne se fait pas par la remise des clés ou par une désignation. Elle ne se résume pas à un acte décisoire. La succession est le produit de la reproduction de la structure de la distribution des positions dans le champ du pouvoir de l'entreprise candidate. Elle s'intègre de ce fait dans une dynamique d'apprentissage le plus souvent couplée à une stratégie d'acquisition d'un capital culturel primaire. Au moment où certaines entreprises allaient être balayées par les leaders mondiaux qui venaient de s'installer, certaines entreprises privées n'avaient pas à s'inquiéter : elles vont procéder comme si la menace arrivait au bon moment, le moment de l'expression d'un potentiel entrepreneurial mâture et porté par les successeurs. La disparition de la marque de boissons gazeuses HAMIDI obéissait au même ordre explicatif. Lorsque la succession n'était pas dans la ligne de vision d'un prédécesseur, celle-ci aurait moins de chance qu''elle soit une réussite. En effet, la succession s'affiche comme un imprévu au milieu de candidats successeurs qui ne lâchent pas prise. N'étant pas, par leur passé, intégrés à l'exercice du pouvoir et à la gestion de l'entreprise, ces candidats conçoivent souvent la succession comme un moment de « prendre sa part ». Mais, lorsque ces candidats sont insérés dans une structure hiérarchisée de positions, la même structure devient ipso facto une « procédure » de résolution des problèmes (de la succession).

[715] La rupture générationnelle introduit des changements dans le management entrepreneurial de l'entreprise privée. Avec les successeurs, les discours se centrent sur la certification, la traçabilité,… Avec eux aussi, la création de syndicats patronaux était possible (Slim OTHMANI était l'initiateur de la création de l'APAD, l'Association des Producteurs Algériens des Boissons).

[716] Les actes entrepreneuriaux de diversification s'accomplissent sans qu'ils prennent des formes conglomérales. En fait, il s'agit beaucoup plus de création d'actifs. D'ailleurs, dans le rapport de 2013, cité plus haut, on fait référence à des diversifications de « produits liés ». Aussi, dans les stratégies de HAMOUD BOUALEM (diversification des sodas vers les jus) et de SIM (diversification des eaux embouteillées vers des eaux gazéifiées), on peut voir des stratégies d'extension de marque sur des marchés existants et liés.

[717] Parmi les caractéristiques de l'évolution de ce marché, on peut, en se basant sur les Rapports EDPME 2005, 2007 et PME II (cité précédemment) relever les éléments suivants :

- d'une croissance de 7.1% en 2007, on est passé à un taux de croissance de 14% en 2012 ;
- la consommation des boissons non alcoolisées était estimée à 19 litres/ tête/an en 1995, à 33.6 litres/tête/an en 2005, à 49 litres/ tête/an en 2007 et 57.4 en 2012.

d'entreprendre permet de réaliser des synergies (productives, commerciales,…), mais, à des moments où les groupes affichaient des ambitions stratégiques à l'international. Ce qu'il faut comprendre est qu'au moment où on s'attendait à des choix entrepreneuriaux qui devraient permettre d'atteindre des tailles mondiales, les entreprises se rétractaient en se rabattant sur des segments qui fonctionnaient avec les mêmes portefeuilles de ressources.

3. **Les processus entrepreneuriaux dans l'industrie céréalière.** Les processus entrepreneuriaux de l'industrie céréalière ont eu à connaitre divers modes d'existence. D'abord, ceux dont l'apparition remonte à l'économie coloniale. Ensuite, les processus étatiques qui vont émerger sous l'impulsion de la politique d'industrialisation. Enfin, les processus privés qui sont apparus à partir des années (19)90.

Le capital industriel céréalier se déploie sur des marchés institutionnellement entretenus et historiquement construits, particulièrement, par l'Etat. Au-delà des actions de construction et de régulation du marché national céréalier, l'Etat y reste entrepreneur à travers les unités ERIAD et manager de la contrainte entrepreneuriale céréalière à travers l'OAIC. Cet Office est aussi entrepreneurial par son implication directe, en tant que collecteur, dans la constitution de stocks en la matière. Plus qu'un entrepreneur transactionnel, l'OAIC, à qui il faut reconnaitre un capital dont les ressources informationnelles et relationnelles sont justement des plus importantes (en termes de volume et d'efficience) sur ce marché réglementé, dispose d'un pouvoir de contrôle bureaucratiquement consacré sur tout le marché céréalier[718]. Pour collecter, stocker et distribuer des céréales et même des légumes secs, cet opérateur dispose d'un réseau composé d'opérateurs assumant des activités de nature transactionnelle, logistique et productive : collecter, importer, transporter, acheter (des intrants), produire (des semences) et stocker.

[718] Bien qu'il soit, pour une forte raison, régulateur, l'OAIC est un agent entrepreneurial hybride. Même si on peut y voir une personnalité entrepreneuriale multiple, une dimension de celle-ci l'emporte sur tout le reste : il est coordinateur de toutes les activités d'entreprendre de distribution qui, dans un autre contexte, sont l'émanation d'un seul entrepreneur. Cependant, il n'est pas à proprement parler un coordinateur du portefeuille de ressources de l'ensemble de l'univers entrepreneurial céréalier. La fonction d'intégration qu'il essaye d'assumer tant bien que mal se résout à mettre à la disposition de la population les biens alimentaires dont elles a besoin. Loin s'en faut, le quasi-monopole qu'il a sur le marché céréalier ne vient pas des opérations d'achat et de vente qu'il se réserve, mais aussi de ce pouvoir que lui confèrent les règlements quant à la fixation des prix tout au long des stades de la filière : production, collecte, rétrocession, transformation, transport et consommation des céréales. Grâce aux concours du Trésor public, c'est-à-dire aux subventions de l'Etat, il se place en dessus de tout l'univers entrepreneurial céréalier en supplantant le marché, c'est-à-dire assumer l'écart entre les coûts effectivement consommés par les différents intervenants et les prix perçus.

Le secteur industriel céréalier est un univers où sont présents des agents aussi divers que le sont ceux de la minoterie et semoulerie, ceux fabricant des pâtes alimentaires et couscous, ceux des biscuiteries, de la boulangerie et enfin des aliments pour enfants. Mais, cet univers céréalier, qu'on identifie souvent à la filière technique, inclut des intervenants appartenant à des stades différents du processus de réalisation du produit ou de l'output céréalier. Les opérateurs du secteur céréalier (meunier, semoulier, biscuitier voire même boulanger) forment des processus dont certains ont une apparition qui remonte à l'époque coloniale. A la propriété agricole prédominante, qui est celle du petit agriculteur, correspond une propriété entrepreneuriale se rapportant à des quantités de capital spécifique et en miniature, dont la jouissance revient à des agents industriels céréaliers. Bien que les transformations qui ont accompagné le processus d'ouverture marchande aient induit un recul fulgurant du secteur public au profit du secteur privé, la forme artisanale n'a pas en revanche disparue[719].

L'entrepreneuriat industriel céréalier ne tire pas les conditions de son aboutissement de la mise en place de capacités de trituration. Il en souffre pas ; il en a plus qu'il en utilise. Sur une capacité globale de trituration de 10 millions de quintaux par an, seule en moyenne la moitié est utilisée : le privé est à 55% de ses capacités et le public, quant lui, n'arrive pas à franchir le seuil de 45% de ses capacités. La trituration est un domaine d'entreprendre tributaire d'un effort entrepreneurial à situer au niveau du stade de la production céréalière. Or, pour des raisons diverses, cet effort ne se solde pas par un output suffisant pour satisfaire la demande nationale céréalière. Les processus entrepreneuriaux se créent et se récréent sans pour autant permettre de réduire la dépendance alimentaire du pays. En d'autres termes, la constitution et la reconstitution des capitaux dans l'ensemble de l'univers céréalier n'ont pas été accompagnées par la formation d'un potentiel entrepreneurial capable d'imprimer des changements dans le fonctionnement du marché céréalier. Plusieurs facteurs contraignants continuent à peser sur ces processus :

- Les succès dans les segments céréaliers sont fortement contrariés par des aléas climatiques. Les ressources agricoles terriennes subissent des

[719] Sur les 338 minoteries que compte le pays, seules 18 minoteries sont de la propriété d'ERIAD (l'équivalant de 18% de production de farine). Le poids du capital privé est aussi important dans la production de la semoule, puisque sur les 167 semouleries existantes en 2013, 18 seulement appartenaient à ERIAD (17% environ de la semoule produite). A la prédominance des formes artisanales, s'ajoute la territorialisation des processus entrepreneuriaux industriels céréaliers. En effet, la distribution spatiale des processus entrepreneuriaux montre une tendance à concentration spatiales des processus entrepreneuriaux céréaliers.

contractions du fait des facteurs d'amenuisement tels que l'urbanisation et les effets d'inefficience qu'induisent les mises en jachère[720]. En outre, les effets des variations climatiques (la sécheresse) sont fortement présents que les productions céréalières sont pluviales[721]. Les rendements agricoles, céréaliers en particulier, ne sont pas à la limite le produit de la non maitrise d'un portefeuille de ressources spécifiques (terre fertile, savoir-faire spécifique, mécanisation,…), puisque le poids de ce facteur externe reste relativement des plus contraignants[722]. Ceci dit, les succès entrepreneuriaux dans la production céréalière supposent la maîtrise de cette ressource efficiente connexe qui est l'eau[723]. La pluie reste le véritable agent entrepreneurial de l'univers céréalier.

[720] Les jachères, ce facteur de contreperformance entrepreneuriale ou de coût de régulation d'un capital, peuvent atteindre jusqu'à l'équivalent de la moitié de la Surface Agricole Utile (S.A.U.), estimée à 8 548 679 ha (en dehors des surfaces disponibles au sud). L'agent agricole se fie à des montages entrepreneuriaux le plus souvent intuitifs. En dehors de l'arboriculture fruitière, où le capital terre est d'une certaine façon un capital dédié, l'agent entrepreneurial des segments de production végétales (l'ognon, l'ail, la pomme de terre,…) élabore ses choix en ne comptant que sur son capital relationnel et d'expérience. Il arrive des cas où l'agent entrepreneurial agricole met en jachère sa terre non pas uniquement pour conserver son niveau de fertilité, mais pour réajuster ces choix, lui qui vient de subir les conséquences d'un excès d'offre sur le marché de son produit. Pour ces cas, les marchés de l'ognon et de la pomme de terre sont des exemples révélateurs. Sous un autre angle de vision, la mise en jachère est le produit d'un manque de visibilité entrepreneuriale des agents opérant dans les différents segments agricoles.

[721] La part de la surface irriguée est estimée à 120 000 ha, soit 14% de la SAU globale. La production de céréales est donc forcément irrégulière. La production pour une année calamiteuse peut aller jusqu'à des niveaux jamais atteints dans le passé, comme on l'a observé dans l'année 1994 (9,7 millions de quintaux), ou à des variations moins fortes, comme le montre la production de 2016 (33 millions de quintaux) par rapport à celle de 2014 (40 millions de quintaux). Voir EL WATAN du 30/08/2016. A noter que l'année d'abondance est celle de 2009, avec un niveau de 52,5 millions de quintaux.

[722] Alors que les consommations budgétaires des deux premiers quinquennats étaient estimées à 80 milliards de dollars, les prévisions pour le quinquennat 2015-2019 sont de l'ordre de 1500 milliards de dinars, soit l'équivalent de 20 milliards de dollars (Intervention de Hocine NECIB, ministre des ressources en eau, le 26/10/2014). Les engagements entrepreneuriaux de l'Etat à travers ce quinquennat se résument à des ambitieux programmes de réalisations : 26 barrages de 985 millions de m^3, dévasement de barrages pour un stock additionnel de 45 millions m^3, poursuite des travaux de réalisation des stations de dessalement (conformément au programme de 2003, qui prévoyait la mise sur pied de 13 stations), exécution d'un ambitieux projet de transfert d'eau du sud vers les hauts plateaux,… Le capital de la nation en terre irriguée ira jusqu'à gagner en volume, puisque on entrevoit à travers le quinquennat d'atteindre un millions d'hectares de terres irriguées.

[723] L'eau n'est pas un stade dans la filière céréalière, c'est-à-dire une phase dans la réalisation du produit céréalier. Elle n'est pas non plus considérée comme une filière technique proprement dite. Pourtant l'effort entrepreneurial qu'exige sa production, son acheminement ou sa consommation est colossal et loin d'être uniforme (on parle de stratégie de diversification de ressources hydriques). L'eau est une ressource entrepreneuriale partagée par tous les segments d'entreprendre de l'économie. Son marché est industriel, institutionnel et celui d'une consommation finale des ménages. Elle est fortement consommatrice d'activités de recherche et de développement. Elle est aussi un univers d'actes et de processus entrepreneuriaux substituables (construction de barrages, de stations de dessalement ou de déminéralisation, exploitation de nappes phréatiques, établissement d'usines d'eau minérale,…). Comme dans le cas de l'énergie, avec laquelle elle entretient d'ailleurs un fort degré de connectivité, elle peut être un univers entrepreneurial qu'on peut

- L'entrepreneuriat de la production céréalière souffre d'un problème foncier. La constitution d'un capital céréalier ou agricole efficient ne semble pas se suffire de la réification de la ressource terrienne. La distribution des capitaux agricoles sur l'espace arable fait observer des problèmes de propriété juridique et entrepreneuriale[724]. Par ailleurs, le mode d'appropriation par la concession, introduit en 2010, n'a pas eu d'effets sur la structure de cette distribution, puisque il a concerné uniquement les parvenus, le plus souvent des industriels (céréaliers,…). Ainsi, non seulement les processus d'accumulation du capital s'étouffent en l'absence d'une visibilité entrepreneuriale, mais aussi les jeux interentrepreneuriaux et les processus d'apprentissage organisationnel se trouvent également bloqués[725].
- L'espace de production céréalier se particularise par le morcellement des processus entrepreneuriaux qui s'y trouvent. Les déplacements à l'intérieur de l'univers agricole sont difficiles. La rigidité des propriétés du capital terre supprime les mouvements qui devraient leur donner une existence. Aussi, la logique d'évolution des rapports de propriété est telle qu'elle ne pourrait pas s'engendrer sans l'amenuisement de la ressource terrienne, cette carte maîtresse des jeux entrepreneuriaux agricoles. En outre, l'acte de création de l'agent agricole n'est pas inséré dans des processus managériaux et organisationnels propres. L'exploitation ou l'entreprise, formes institutionnelles et organisationnelles qui spécifient le capital et encadrent son accumulation, n'est pas au fondement de l'esprit entrepreneurial de l'agent agricole[726].

---

reconfigurer de deux façons : à partir de sa production, comme univers des entrepreneurs qui participent à sa production et à partir de son utilisation, comme un univers qui en fait différents usages (intrants,…).

[724] La part des exploitants agricoles ne possédant pas des droits de propriété est estimée à 54%, l'équivalent de 41% de la SAU (Surface Agricole Utile). Les politiques agricoles à travers le monde : l'exemple de l'Algérie www.agriculture.gouv.fr.

[725] Selon Laid BENAMOR, Président du Conseil Interprofessionnel des céréales (CIC), la faiblesse des rendements n'a pas seulement comme origine les conditions météorologiques. Les insuffisances sont aussi liées à l'absence de maitrise de nouvelles techniques et au problème de la qualité des semences. Abordant les réticences des céréaliculteurs à introduire l'irrigation d'appoint, technique qui a reçu les encouragements et les soutiens de l'Etat, le Président du CIC souligne le poids du problème du foncier agricole (ELWATAN, 30 août 2016).

[726] La séparation du logis n'est pas à l'œuvre dans les pratiques entrepreneuriales agricoles. Cet agent qui entretient des rapports passionnés à la terre ne le fait que pour paraître producteur. Il le fait à partir de chez lui, ce lieu où se règlent toutes les opérations sur son capital (acheter des semences, vendre son produit, labourer, louer ses engins, les entretenir,…). Chez ou de chez lui, son capital entrepreneurial le voit en désagrégé (tracteurs, parcelles,…). Cette désagrégation est la forme que prend ce capital à la transmission. Cette dernière signifie « il a fait le partage pour ses enfants ». Ainsi, il termine ses jours, non en entrepreneur,

b. Les processus entrepreneuriaux dans l'industrie pharmaceutique. Les enseignements les plus significatifs qu'on peut tirer de l'histoire entrepreneuriale de l'industrie pharmaceutique sont ceux qui se dégagent de l'analyse des réformes engagées à la fin des années (19)80-début des années (19)90. Bien que l'entrepreneuriat privé officinal soit présent sur l'espace marchand du médicament, le capital privé industriel est d'une histoire récente. L'initiative privée découlait d'une politique étatique où l'acte industriel privé est subordonné à une transformation préalable de la fonction commerciale du médicament. Autrement dit, il s'agissait, dans un contexte de contraction de ressources (amenuisement des recettes en devises, montée du service de la dette) et sur un marché de forte croissance, d'opérer une politique de démonopolisation du marché pharmaceutique en levant les barrières à l'exercice des fonctions d'importation et de distribution de gros[727].

La rupture avec la situation du monopole étatique est subordonnée à une logique quasi-coercitive d' « entrepreneurialisation » où l'exercice de la fonction d'importation est conditionné par des actes d'intégration ou de production sur le marché pharmaceutique local. Par cette vision, les pouvoirs publics tentaient, d'une part, de faire dans l'élévation des niveaux de la production sur un marché fortement dépendant de l'extérieur et, d'autre part, de miser sur une voie partenariale pour contourner la contrainte technologique qui singularise le fonctionnement de l'industrie pharmaceutique[728]. Cette façon de poser le problème de la contrainte entrepreneuriale, de surcroît dans un contexte de libéralisation, donne à penser que

---

mais en bienfaiteur, puisque la reconnaissance sociale entrepreneuriale, qui lui était accordée, subit une sorte de transmutation pour finir dans la légitimité de l'acte de partage lui-même. Le fait que les actes fondateurs (création d'une exploitation agricole proprement dite) font défaut dans le monde des pratiques agricoles et le fait que ces actes ne sont pas soumis à des règles institutionnelles de séparation, entre les biens de la famille et l'ensemble du capital entrepreneurial en œuvre, les logiques d'accumulation de ce capital resteront fragiles. Et comme la terre n'est pas sujette à des variations volumiques, comme le sont les autres capitaux (financiers, techniques,…) et comme les transactions ne s'envisagent presque pas, toute transmission entraîne forcément la réduction voire la détérioration de ce même capital.

[727] A l'affaissement en moyens de paiement extérieurs et à la grande taille du marché du médicament, il faut ajouter la mise en œuvre du plan d'ajustement structurel et les différentes mesures de libéralisation qui l'ont accompagnéés.

[728] Les données statistiques situaient la production nationale à 20% du marché global. Mais, la part dérisoire de la couverture des besoins du marché national par l'effort local de production ne doit pas cacher le problème de la chute des capacités de production dans les entreprises publiques prédominantes : elles sont estimées à moins de 50% des capacités installées (Dans un document de l'OMS, ce taux était estimé à 45%, voir Organisation Mondiale de la Santé, La libéralisation du secteur pharmaceutique en Algérie : effets sur la disponibilité et les prix du médicament, OMS, 1997).

la vision en question était construite implicitement sur l'idée de l'absence ou tout le moins de la rareté de forces entrepreneuriales privées capables d'opérer d'une façon autonome dans l'industrie pharmaceutique. Mais, si ceci était pensable dans une économie où l'industrie pharmaceutique était complètement mise sous contrôle de l'Etat, la question est de savoir comment envisager une transformation de la fonction commerciale (importation et distribution de gros plus particulièrement) alors que les investissements attendus étaient aussi exigeants en capital efficient (informationnel, financier, marketing,…) ?

En tout cas, la mise en œuvre du nouveau cadre institutionnel d'organisation des pratiques essentiellement commerciales sur le marché pharmaceutique a eu comme effet immédiat l'évolution spectaculaire du nombre de grossistes privés[729]. Cette prolifération d'actes entrepreneuriaux commerciaux était le produit de mouvements d'essaimage qu'un rapport de l'OMS situait à plusieurs niveaux[730] :

- L'alliance entre des anciens pharmaciens et d'anciens délégués médicaux. L'accomplissement des actes fondateurs a été facilité par les rapports de proximité et de l'intensité des relations avec les fournisseurs (les PHARMS et les importateurs privés). Il se trouve que la proximité géographique (les acteurs en question se recensent dans les grandes agglomérations urbaines[731]) et l'offre d'un personnel qualifié et disposant d'un capital informationnel (la stratégie de pantouflage a joué un rôle déterminant dans la constitution du capital efficient) étaient les facteurs essentiels de succès dans ces investissements commerciaux.
- La reconversion d'activités commerciales de gros. Cette deuxième forme d'enlisements s'apparentait à une forme de rapprochement entre des entrepreneurs outsiders et des pharmaciens. Ces stratégies associatives interentrepreneuriales, concoctées par des agents aux capitaux commerciaux, obéissait à une logique de contournement des dispositions réglementaires. Selon les données de ce rapport de l'OMS, « les directeurs techniques, en fait les pharmaciens chargés de gérer l'activité, sont surtout associés pour satisfaire aux conditions d'exploitation fixées par la réglementations »

[729] Le nombre de grossistes privés était estimé à 139 agents au début de l'année 1993.

[730] Organisation Mondiale de la Santé, La libéralisation du secteur pharmaceutique en Algérie : effets sur la disponibilité et les prix du médicament, OMS, 1997).

[731] La région d'Alger comptait à elle seule 37% du total des distributeurs de gros.

- La création de petites entreprises commerciales de gros par des pharmaciens. Pour les rédacteurs du rapport, ces créations ont eu lieu dans des départements où les réseaux de distribution de détail étaient peu développés.

L'enclenchement de processus industriels pharmaceutiques à partir des stades de l'importation du médicament a eu à subir d'effets d'éviction, puisque le potentiel entrepreneurial constitué dans le secteur a été, comme par précipitation, canalisé pour des mises en valeur dans les stades les plus en aval de la filière. L'échec des stratégies d'essaimage et l'insignifiance en volume des actes industriels de création, que la politique entrepreneuriale voulait venir des stratégies partenariales (alliances entre importateurs et les grands groupes pharmaceutiques mondiaux), est une question qui renvoyait aux défaillances dans la régulation du marché pharmaceutique.

Par ailleurs, si la configuration entrepreneuriale pharmaceutique n'a pas pu connaître des processus industriels efficients, pour satisfaire aux exigences de la politique étatique en matière du médicament, c'est parce que les modes de réponses élaborés depuis l'indépendance s'obnubilaient à rechercher des sorties de la dépendance extérieure en opérant pour l'essentiel des reconfigurations de la fonction commerciale du médicament[732]. Le problème est que le déplacement des

[732] A l'indépendance, l'Algérie comptait deux unités de production pharmaceutique, BIOTIC et PHARMAL. A cet héritage entrepreneurial colonial, s'ajoute la création en 1963 de la Pharmacie Centrale Algérienne (PCA). Il s'agit d'une création institutionnelle pour réorganiser en monopole, dans le cadre d'une seule unité organisationnelle, l'ensemble des activités d'importation, de distribution (auprès des officines publiques et privées) et de production, puisque les deux unités de production, qu'on vient de citer, et l'unité d'El-Harrach, ont été, aussitôt créées, rattachés à sa juridiction. Le lancement du complexe intégré de production d'antibiotiques de Médéa en 1967 n'a pas été suivi d'une exploitation immédiate, puisqu'il ne rentrera en vigueur qu'en 1987. L'espace entrepreneurial pharmaceutique s'est aussi élargi pour inclure deux autres acteurs, l'unité de consommables médicaux SOCOTHYD, qui a vu le jour en 1969, et l'institut Pasteur. La réorganisation du portefeuille des capitaux entrepreneuriaux publics de 1982 va imprimer, quant elle, un nouveau schéma d'organisation des pratiques entrepreneuriales dans le secteur. En premier lieu, il s'agissait, à travers une déconcentration, d'opérer un éclatement de la PCA en trois entreprises régionales (ENAPHARM au centre, ENCOPHARM à l'Est et l'ENOPHARM à l'ouest). La conservation des attributs de monopole à l'importation se faisait par la distribution de licences ou par l'intervention du ministère de tutelle pour des fins de coordination. En second lieu, il s'agissait de confier le monopole de la production pharmaceutique à l'ENPP (Entreprise Nationale de Production Pharmaceutique), une entreprise nouvellement créée. L'ENPP a connu une existence institutionnelle éphémère, car celle-ci s'est vue attribuer une nouvelle dénomination pour devenir SAIDAL en 1985. Néanmoins, son patrimoine s'est vu augmenté de celui de l'unité des antibiotiques de Médéa, qui était jusque-là sous le contrôle de la SNIC (Société Nationale des Industries Chimiques). En plus des mesures de libéralisation entamées au début des années (19)90, une autre opération de réorganisation du capital entrepreneurial public est intervenue à la fin des années (19)90. Ainsi, trois mesures ont été prises : la dissolution des trois PHARMS, la création de DIGROMED pour la distribution de gros, la création de l'ENDIMED pour la distribution de détail, la création de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux et l'attribution en 1998 du statut de groupe industriel à l'entreprise SAIDAL. SAIDAL comptait trois filiales (PHARMAL, ANTIBIOTICAL et BIOTIC), avant de mettre sous son contrôle l'entreprise SOMEDIAL en 2009. A ces manœuvres entrepreneuriales d'ordre organisationnel, le groupe SAIDAL a entrepris son introduction en bourse en 1999. Concernant, la fonction de distribution du médicament, deux faits majeurs ont marqué l'histoire

grandes lignes de l'entrepreneuriat pharmaceutique, qui reste submergé par des enlisements à contre-courant de la politique de l'Etat dans le secteur, était et reste une entreprise difficile, d'autant que les modes de l'action entrepreneuriale répondus laissaient apparaitre la montée en puissance du capital commercial, comme capital efficient dans le fonctionnement de la configuration globale des opérateurs pharmaceutiques. Le durcissement de la contrainte dispositionnelle est d'une intensité telle que les mouvements d'intégration de l'aval, c'est-à-dire vers l'amont des stades actuels, reste une perspective industrielle incertaine.

Tableau N°18. Evolution du taux de couverture du marché national par la production locale

2005	2007	2012	2013	2015	2016
24%	30%	37%	38%	40%	45%

Source : « Elaboré par nos soins à partir des données rendues publiques par le syndicat UNOP et le ministère de la santé ». La couverture du marché nationale reste imperméable à l'effort global entrepreneurial, en raison, en autres, de la taille du marché, qui n'a pas cessé d'augmenter, et d'une sous-utilisation criarde des capacités de production dans le secteur (les chiffres avancés par les professionnels, le situent à 30%)

Les expériences entrepreneuriales à engagement industriel, celles qui sont l'œuvre existentielle du capital public, à l'image de SAIDAL, ou celles venant se greffer sur les évolutions des positions officinales (le cas de BIOPHARM, de MERINAL,…), pour une plus grande part, ou sur les différents engagements partenariaux avec les laboratoires étrangers (le cas d'EL KENDI, d'ASTRA ZENECA,…), sont des processus entrepreneuriaux dont la percée, le maintien et les manœuvres stratégiques (d'extension, de diversification de l'offre pharmaceutique,…) portent les traces du contexte qu'on vient de cerner. Tout effort d'industrialisation dans le secteur fait mouvementer le capital commercial à la hausse et finit toujours par l'élargissement des pratiques sous-jacentes (création ou élargissement de réseaux de distribution existants). La joint-venture créée par BIOPHARM et ASTRA ZENECA participait de la même logique co-entrepreneuriale, puisque l'engagement comportait, autre que la mise en place d'une unité de production (dédiée aux médicaments destinés aux pathologies cardiovasculaires, neurologiques et oncologiques), la constitution d'un pôle de distribution qui devrait renforcer la position du laboratoire britannique sur le marché algérien[733].

entrepreneuriale du secteur : le déchargement de l'Etat de sa fonction de distribution de gros en 2009 (l'entreprise de distribution DIGROMED fût dissoute en juin 2009) et l'organisation d'opérations de cessions d'officines publiques au profit de pharmaciens professionnels (diplômés) ainsi que le rattachement de l'ENDIMED au ministère de la santé.

[733] Pour le représentant d'ASTRA ZENECA, cet accord de partenariat « reflète notre stratégie visant à créer et à soutenir notre croissance dans les marchés émergents ». Selon lui, le groupe « souhaite pérenniser ses

Cette mise au pas du capital industriel pharmaceutique à l'entrepreneuriat commercial officinal est le produit d'un management étatique dont les préoccupations dérivent excessivement d'une orientation de type market driven. Or, le capital client, résultant des investissements étatiques de construction de la demande solvable, produit des effets incitatifs qui réconfortent les stratégies de maintien des parts de marchés des laboratoires présents, sous une forme ou une autre sur un marché national de surcroit à forte croissance. Se laisser prendre par l'immensité d'un marché et par la hantise des ruptures de stocks à répétition est une situation qui risquerait d'induire des renoncements aux efforts de construction entrepreneuriale que l'Etat a pourtant accepté d'assumer pour relever le niveau de l'offre locale de médicaments[734].

Les enlisements industriels, essentiellement par reconversion d'agents officinaux, opérés dans le secteur à partir du début des années 2000, empruntaient des voies d'hybridation de la fonction entrepreneuriale pharmaceutique. La montée fulgurante de certains groupes pharmaceutiques privés, à l'image de BIOPHARM, de MERINAL, d'EL KENDI,…, tient plus à des stratégies de parts de marchés qu'aux taux de profit. La croissance et la rentabilité ne vont pas de pair sur un marché où l'alignement sur les prix ne s'établit pas sur un référentiel concurrentiel mais réglementaire. Or, l'accumulation du capital industriel est l'effet d'un engagement de ressources et de surplus commerciaux. L'émergence de processus entrepreneuriaux industriels autonomes semble être une chose difficile, tant que la reproduction et l'investissement décolleraient de l'ambivalence de la fonction entrepreneuriale de l'agent industriel pharmaceutique. Cette particularité fonctionnelle du secteur pharmaceutique est entretenue par un ensemble de facteurs que révèle l'analyse suivante :

- Les montages de capitaux industriels subissent les effets limitatifs de la rareté de ressources efficientes (manques d'industriels pharmaceutiques, durcissement de la contrainte du foncier industriel, absence de ressources publiques pré-entrepreneuriales, comme le sont les labos de recherche, de

activités en Algérie, grâce à une relation de distribution déjà existante, qui a fait de BIOPHARM un partenaire de grande valeur ». El Watan du 10/04/2012.

[734] La limitation des listes de médicaments interdits à l'importation, comme mesure de management entrepreneurial choisie pour provoquer un accroissement volumique de la production pharmaceutique locale, notamment du générique, produit des effets de sélection adverse prenant la forme, comme en 2010, de ruptures de stock. L'Etat, qui se réserve la possibilité de recourir à tout moment à l'importation pour parer à ces ruptures, légitime souvent ses actes en situant l'origine des variations dans l'insuffisance de l'offre du médicament importé. Or, ces ruptures, qui deviennent des réalités structurelles du marché pharmaceutique, auraient dues être intégrées dans un mode de résolution procédant de la valorisation des effets d'échelle, c'est-à-dire de l'accroissement des dimensions des unités industrielles opérant sur le marché local.

contrôle,…). Les solidarités intraentrepreneuriales, nées de la reconversion des surplus commerciaux en capital industriel efficient, ont été, jusqu'à à une certaine limite, le moteur interne propulseur des processus entrepreneuriaux industriels. Cependant, à partir d'un certain niveau de développement, lorsque notamment le besoin de charrier des mouvements de diversification stratégique et marketing (élargissement et approfondissement des gammes), l'entrepreneuriat managérial, centré sur la transformation des surplus commerciaux, atteigne sa limite et posa le problème de sa défonctionnalisation. L'investissement industriel pharmaceutique requiert une systématicité dispositionnelle qui était difficile à obtenir dans l'immédiat, tant que la firme était au début d'un processus qui devrait la conduire à la constitution de compétences fondamentales[735] (les ressources entrepreneuriales industrielles ne sont pas offertes localement).

- Le management étatique du secteur pharmaceutique ne consacre pas le développement de processus industriels ou des entreprises dont les tailles critiques sont mondiales. D'une part, la négociation de la contrainte entrepreneuriale n'est pas structurellement établie pour orienter les efforts des agents ou des entreprises vers des niveaux d'échelle supérieurs. Les efforts consentis pour l'avènement d'une industrie pharmaceutique subissent les écueils de la structure du marché. Le jeu d'intérêts entre acteurs du marché, dont l'Etat, se structure autour d'une opposition entre importateurs et les agents aux processus industriels. D'autre part, les dispositifs d'encadrement de l'investissement ne sont pas intégrés dans une logique de gestion d'un capital informationnel et donc d'accroissement de la visibilité entrepreneuriale des acteurs[736]. Or, l'insertion sur des marchés mondialisés

[735] Le chemin d'insertion industrielle était plus dure, parce qu'il fallait maîtriser tous les métiers (marketing, promotion, industrie,…), déclarait Nabil MELLAH, PDG du groupe MERINAL. Produit d'une bifurcation positionnelle (puisque avant de se lancer dans l'industrie, la famille MELLAH entretenait une position officinale), MERINAL s'est attelé à structurer, d'une façon autonome, un système d'offre selon une stratégie de remontée de filière technologique. La duplication du médicament générique, qui devait le conduire dans une première phase à la maîtrise des formes sèches (comprimés, sachets, gélules), était une grande prouesse entrepreneuriale, du moment où ses orientations stratégiques traduisaient une double ambition : démarcation des grands laboratoires et présence sur une trajectoire qui lui permettrait d'explorer des relais de croissance à l'international. Malgré les succès stratégiques du groupe (50 millions de boîtes à la fin de 2015, 650 employés dans une industrie très exigeante en compétences spécifiques, 5 milliards de dinars de chiffre d'affaires,…, fin 2015), le processus entrepreneurial n'a pas fonctionné à son potentiel. Aux limitations exercées par la contrainte financière (le projet a reçu un prêt d'un Fonds Koweitien, le Fonds Arabe du Développement Economique et Social, FADES), celle du foncier industriel, s'ajoute l'indisponibilité de pharmaciens industriels (un seul master de pharmacie industrielle à Tlemcen et qui a été parrainé par MIRINAL) et le retard à l'enregistrement (soulevé d'une façon récurrente par les syndicats du secteur (L'UNOP, …).

[736] Notons qu'une agence de médicament devait être créée pour pallier aux écueils informationnels que rencontrent les entrepreneurs du secteur. En tant que structure d'intelligence informationnelle, elle devait

engendre des coûts qui relèvent en partie du management de l'Etat (coût informationnel, d'apprentissage technologique ou de métiers, destiné à maitriser, par exemple, les formes liquides,…).

- La dynamique de l'entrepreneuriat industriel pharmaceutique n'apparait pas, dans son rythme d'accumulation ou dans l'importance des engagements en capital qui lui donnent corps, comme une dynamique réglée sur l'évolution pourtant non négligeable de l'offre de soins. L'intensité capitalistique et des modes d'expression (en mode de création ou d'expansion) entrepreneuriale des processus industriels sont en désajustement avec le rythme soutenu de l'accumulation du capital sanitaire global (réalisation d'infrastructures médicales, formation du personnel médical,…), réalisées, comme on le sait, en régime de croissance fondée sur la dépense publique. Ceci dit, l'Etat ne mène pas résolument un travail de construction entrepreneuriale orienté vers l'industrialisation du secteur et ne semble pas intégrer dans son management la transversalité de l'ensemble de la configuration que couvre le système de santé. L'absence d'une coordination des efforts entrepreneuriaux pour le développement d'ensemble de cette configuration témoigne du caractère fluctuant du management du système de santé.

Ceci étant, les logiques de structuration organisationnelle et de développement des processus industriels pharmaceutiques voire parapharmaceutiques recoupent avec le reste des processus de la configuration nationale, pour observer des rapprochements dans les modes d'agencement des portefeuilles de ressources efficientes (ressources relationnelles, commerciales, technologiques, ….), dans les origines du travail social entrepreneurial (le pantouflage, les reconversions à partir de l'univers commercial,…) et dans les jeux relationnels, très actifs sur ce marché réglementé. Toutefois, ces processus entretiennent une singularité performative (l'importance du capital scolaire) et comportementale (l'absence de stratégies conglomérales des choix agents privés pharmaceutiques et la présence très réduite de l'entrepreneuriat informel)[737]. On peut, en effet, faire l'analyse suivante :

---

produire des externalités positives en améliorant la visibilité et aussi homogénéiser les comportements des acteurs du secteur médical. Par exemple, la construction étatique de la demande sur le marché du générique suppose l'adhésion des prescripteurs (les médecins, les pharmaciens,…). En plus de ces insuffisances, une demande de contrôle de produits peut durer une année, selon les industriels et les syndicats de la profession. En outre, la dilution de la fonction de contrôle et d'enregistrement voire de l'autorisation d'investissement, allongent les délais de mise en exploitation.

[737] L'esprit d'entreprendre en arrière boutique s'efface progressivement face à l'esprit d'entreprise de l'agent pharmaceutique. Les exigences accrues en capital de connaissances spécifiques dans la mobilisation et l'utilisation des ressources productives pharmaceutiques sont explicatives de cette particularité. La présence d'employés moins dotés en capital scolaire (1/3 environ pour MERINAL) dans ce secteur est fonction de la taille des activités commerciales ou de distribution de l'entreprise pharmaceutique.

- La structure de distribution des capitaux dans la configuration globale pharmaceutique est explicative des différences qu'on peut observer dans les succès entrepreneuriaux (rythmes de croissance, taux de diversification, emplois créés,…). Cependant, le rapport au capital (culturel) spécifique demeure le déterminant majeur de réussite des agents privés dans l'industrie pharmaceutique. Comme le montrent l'exemple d'Abdelwahab KARRER et de Nabil MERRAH, les enlisements entrepreneuriaux industriels couronnés de succès sont ceux qui ont été opérés par des agents issus de milieux d'affaires officinaux de type familial et cumulant des capitaux d'expérience et surtout scolaires spécifiques plus grands. MERINAL est l'exemple d'un jeu de combinaison synergique de profils scolaires associant Nabil MELLAH (médecin de formation) et ses deux frères (pharmaciens de formation). A la différence de BIOPHARM, qui a recherché des modifications dans ses rapports de gouvernance par une introduction en bourse en 2015, le groupe MERINAL offre une structure de propriété où les actionnaires, au nombre de six, sont des pharmaciens de profession.
- L'entrepreneuriat pharmaceutique ou officinal nous livre des jeux où les capitaux relationnels restent l'espèce la plus efficiente. Cette intensification des jeux de relations est inhérente à la particularité d'un produit ou d'un marché réceptif des actions de construction étatique (réglementation, détermination des nomenclatures à l'importation, établissement des tarifs de référence, homologation ou enregistrement, contrôle des produits pharmaceutiques,…). La régulation du marché officinal est tellement fonctionnelle (l'offre pharmaceutique met en jeu l'intervention de plusieurs ministères : du commerce, de l'industrie, de la santé, des finances,…) que les acteurs trouvent dans l'extension et l'intensification de leurs réseaux de relations des moyens pour prendre du poids face au pouvoir de l'Etat et se donner plus de chances et des gains de temps pour accéder à des ressources entrepreneuriales institutionnalisées (autorisations d'investissement, enregistrement, accès à des assiettes foncières,…). D'ailleurs, dans cette quête de rééquilibrage de pouvoir, les agents entrepreneuriaux pharmaceutiques ont dû donner naissance à plusieurs structures syndicales (UNOP,…)[738].

---

[738] Les syndicats les plus actifs sont L'UNOP (Union Nationale des Opérateurs de la Pharmacie), l'ANPP (Association Nationale des Producteurs en Pharmacie), le SNAPO (Syndicat National Algérien des Pharmaciens d'Officine) et le SAIP (Syndicat Algérien de l'Industrie Pharmaceutique). Créée en 1999, l'UNOP n'a cessé d'élargir sa représentativité pour atteindre 25 entreprises, représentant les deux tiers du chiffre d'affaires du marché global du médicament (Rapport Sectoriel N°1, L'industrie pharmaceutique : état des lieux, enjeux et tendances lourdes,…, dans le monde et en Algérie, Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'investissement, janvier 2011). Par ailleurs, les dossiers sur lesquels se positionnent

- L'entrepreneuriat public pharmaceutique et parapharmaceutique est de ces processus à histoire très mouvementée, du fait des réaménagements organisationnels périodiquement appliqués aux capitaux des entreprises publiques du secteur et des efforts de développement que l'Etat a du engager pour se remettre aux exigences de sa politique plus particulièrement du médicament. L'entrepreneuriat managérial de SAIDAL, le leader industriel du marché national du médicament, embrasse des formes d'engagement multidimensionnel, en se positionnant dans les domaines de la production, de la distribution, de la recherche et de la finance (SAIDAL est une entreprise cotée en bourse). La structuration organisationnelle de l'entreprise SAIDAL est la traduction d'une division sociale entrepreneuriale la plus achevée, comparativement à ce qu'on a observé dans les unités privées. Dans ce processus, le développement partenarial est d'une emprunte la plus forte, marquant son mode d'intériorisation des capacités technologiques et managériales. En effet, la perspective partenariale est une vision stratégique propre à transformer l'entreprise SAIDAL en instrument de réalisation de la politique nationale du médicament. Bien qu'elle soit restée à la marge des efforts consentis en matière d'investissements industriels dans les sociétés étatiques, SAIDAL s'est vue assignée une ambition de leadership national en rentrant en partenariat avec trois grands laboratoires étrangers (NOVONORDISK, SANOFI et PFIZER)[739]. A l'éclatement de sa fonction entrepreneuriale, en perspective des nouvelles orientations, s'ajoute la particularité de ces choix de diversification. L'entreprise affiche une profondeur de la gamme de plus de 200 médicaments de différentes classes thérapeutiques.

---

activement ces syndicats sont le gel ou l'interdiction de l'importation, l'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC),…

[739] Dans le plan de développement approuvé par le Conseil des ministres à la fin de 2009, SAIDAL a bénéficié d'une enveloppe de 20 milliards de dinars, pour la mise en œuvre de deux choix entrepreneuriaux : la mise en œuvre de nouveaux projets et modernisation des anciennes usines du groupe. Le plan prévoit la réalisation de 6 usines et un centre de recherche et de développement à SIDI ABDELLAH. Dans le domaine du générique, 4 usines sont programmées : - la création d'une usine spécialisée de 20 à 28 millions d'unités de vente dans les sirops à Constantine, - la création d'une unité d'une capacité de 50 millions d'unités de vente à BARAKI, - et la mise en place d'une autre usine de 20 à 25 millions d'unités de vente à Cherchell. Ce qu'il faut ajouter est l'entrée de SAIDAL dans des stratégies entrepreneuriales de prise de contrôle. Ainsi, elle dispose d'un portefeuille de participations qui lui a permis d'établir des prises de contrôle à hauteur de 30%, de 30% et 44 respectivement dans PFIZER, SANOFI TAPHCO (les 55% restantes ici sont contrôlées par les saoudiens et les jordaniens). En tout, ces efforts entrepreneuriaux devraient permettre à terme d'atteindre des parts de marché de 25% en volume (le taux en 2016 étaitt de 15%, malgré les avancées enregistrées dans les réalisations).

Tableau N°19. Distribution des capacités d'entreprendre de trois principaux groupes pharmaceutiques (Année 2018).

	SAIDAL	MERINAL	BIOPHARM
Capacités de production en unités de vente	120 millions de boîtes 150 Médicaments	50 millions de boîtes	50 millions de boîtes
SKChiffre d'affaires	10 à 11 milliards DZ	5 milliards de DZ	
Taux de couverture	15%/40% en volume	8%/40% en volume	13% (parts de marché)
Effectif employé	10000(4500 employés en 2010 + les 6000 prévus par le plan de 2009)	650 employés	1700 employés
Nombre de brevets	15 brevets obtenus (entre 2006 et 2010)	-	-
Types de marchés visés	Générique/princeps	générique	générique

Source : « Réalisé par nos soins à partir des sorties médiatiques des PDG successifs de SAIDAL et du syndicat UNOP ».

- Les efforts en termes d'engagements en capital sur cet espace industriel ont gagné en atomicité sans pour autant y être des catalyseurs de formation d'un potentiel d'une transformation configurationnelle (voir tableau ci-après)[740]. L'ambition entrepreneuriale étatique de 75% de taux de couverture du marché reste problématique, du moment où les capacités industrielles installées n'ont pas été jusqu'à relever ce défi : l'augmentation de l'intensité des actes d'entreprendre n'a pas eu d'effets sur la facture d'importation qui n'a pas cessé paradoxalement d'accroitre durant la période d'observation (voir les données du tableau sur l'évolution des importations)[741]. Le management entrepreneurial étatique, longtemps rabattu sur l'augmentation volumique du capital industriel pharmaceutique, s'est retrouvé paradoxalement, et sans s'y attendre, face au risque de saturation du marché national du médicament[742].

[740] Le nombre d'unités industrielles est passé de 4 unités en 1985 à 56 en 2011. Le nombre d'entreprises pharmaceutiques s'est hissé pour passer de 56 en 2013 à 81 en 2016.

[741] La multiplication d'actes entrepreneuriaux et l'accroissement des capacités ou des capitaux entrepreneuriaux n'ont pas été à l'origine d'un mouvement évolutionnaire de la configuration entrepreneuriale du médicament, c'est-à-dire que la structure et les rapports de pouvoir restent inchangés malgré les efforts déployés.

[742] A côté des 81 opérateurs recensés en 2016, le ministère de la santé nous fait savoir que le nombre d'entrants potentiels, nombre d'agents qui ont reçu une autorisation d'investissement, est de 150, au début de l'année 2017. Cette situation de surcapacité est des plus paradoxales qu'elle témoigne de l'absence d'une régulation entrepreneuriale ou, pour rester dans notre base conceptuelle, d'un travail de construction sociale entrepreneuriale selon une vision stratégique établie. Elle tient aussi d'une double inertie, celle, d'une part, des agents pharmaceutiques, dont l'origine sociale entrepreneuriale produit des effets de prédisposition qui uniformisent les choix des investisseurs dont l'inclinaison reste l'imitation stratégique et celle, d'autre part, des agents chargés du management entrepreneurial de l'économie, qui eux aussi restent imprégnées de représentations exagérément productivistes, du moment où les coordinations entrepreneuriales devaient être construites conformément aux exigences d'une économie de croissance et de compétitivité. D'un autre point de vue, cette saturation est implicitement un choix intentionnel d'encombrement du marché qui réduirait à

Les dispositions productivistes qui traversent ce management entretenaient l'illusion où on cherchait à obtenir des agents ou des entreprises en émergence de s'inscrire dans le cadre de la fonction objectif de l'Etat régulateur, à savoir la satisfaction des besoins en médicaments du marché national. La construction de l'offre et de la demande pharmaceutique n'a pas été engagée sur des séries d'ajustements entrepreneuriaux de façon à orienter les choix vers des segments pharmaceutiques différenciés.

Tableau N°20. Situation du marché national en 2016-début 2017

Taux de couverture	Capacité industrielle globale	La consommation par habitant	Nombre d'unités de production	La production en valeur	Potentiel entrepreneurial
45% du marché national	Sur 730 Millions de boites vendues, 400 millions sont fabriquées en Algérie (en volume)	40 à 45$/ habitant	75 début 2016	1,7 milliards USD	81 entreprises et 151 autres en phase de projet

Source : Réalisé par nos soins

c. Les processus entrepreneuriaux liés ou connexes

Les processus entrepreneuriaux des industries des matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics forment un univers d'une grande connexion et d'une interdépendance fonctionnelle particulière. Les engagements des capitaux dans les univers du bâtiment et des ouvrages infrastructurels sont pour une part dominante réservés à l'Etat. Certes, les dernières décennies se sont particularisées par l'émergence de dynamiques entrepreneuriales privées, mais les investissements qui s'y engagent restent tributaires des politiques publiques et de surcroît du régime d'accumulation poursuivi. Parmi les principaux acteurs porteurs de ces processus connexes, on peut s'arrêter, pour en saisir les logiques d'entreprendre, aux cas suivants :

terme l'emprise expansionniste des laboratoires étrangers. Mais, même de ce point de vue, le raisonnement ne tient pas compte des évolutions remarquables des demandes additionnelles sur le marché du médicament. Pour le seul cas des cancéreux et des diabétiques, le ministère de la santé recense 50 nouveaux cas de cancer par an et un chiffre de 3 millions de diabétiques. Là aussi, les investissements entrepreneuriaux de l'Etat dans les autres segments de la santé ont eu un effet sensible sur la demande anti-cancérigène et de l'insuline, en partie en raison de l'augmentation des moyens de dépistage. Le travail d'inculcation, au cœur de l'œuvre de la construction étatique entrepreneuriale, devrait se centrer sur la prévention (les mesures qui devraient conduire à la réduction des sucres dans les aliments sont absentes). Aujourd'hui, la rigidité de la demande de médicaments en princeps (la préférence en médicaments en princeps contredit la politique nationale du médicament focalisé sur l'emploi du générique) est une inertie qu'entretiennent les médecins en tant que prescripteurs.

- Les processus entrepreneuriaux cimentiers. La forte demande induite par les vastes chantiers durant toute la période du renchérissement des prix du pétrole est prise en charge par le groupe GICA, LAFARGE et les importateurs.
- Les processus entrepreneuriaux du BTP proprement dits. Ce sont des processus, à l'image de l'ETRHB et du groupe HASNAOUI, qui ont connu des croissances rapides et une accumulation du capital presque inédite. La constitution des stocks d'actifs n'a pas été secondée par la valorisation d'apprentissage dans le secteur. Les agents entrepreneuriaux étrangers restent les plus impliqués et les plus efficients en termes de délais, plus particulièrement.
- Les processus entrepreneuriaux de l'industrie sidérurgique et métallurgique. Ce sont des processus qui entretiennent une forte indépendance fonctionnelle avec ceux du BTP et des industries où les liens productifs sont d'une intrusion très forte (l'acier est presque utilisé par toutes les industries).

1. **Les processus entrepreneuriaux cimentiers.** La structure de l'univers entrepreneurial cimentier nous livre un cas de quasi-duopole où on peut apercevoir un processus à capital public avec sa logique de recentrage sur le ciment et un processus à capital privé, né de l'entrée sur le marché des matériaux de construction du groupe LAFARGE. Si le groupe GICA est leader sur le marché national du ciment, avec notamment une part de 60% de la production globale, le groupe Lafarge, qui en assure les 40% restantes, arrive en seconde position.

En effet, l'histoire entrepreneuriale de l'univers industriel du ciment montre une évolution en deux temps : le temps du monopole étatique et des formes organisationnelles du capital industriel public (fonds de participation, holding,…) et le temps de l'entrée en lice de l'industriel français LAFARGE (devenu LAFARGE-HOLCIM). La prédominance actuelle des deux processus est le produit des transformations institutionnelles et entrepreneuriales qu'avait connues le secteur cimentier à partir des années 2000. On peut relater les grands moments de l'histoire de l'univers cimentier comme suit :

- **La formation des capacités entrepreneuriales étatiques, par la nationalisation et la création.** Le processus entrepreneurial cimentier public s'est constitué autour de la Société Nationale des Matériaux de Construction(SNMC) et des investissements opérés dans la période de l'industrialisation. Jusqu'aux années 2000, l'industrie cimentière n'a pas été le lieu de nouveaux engagements publics et les rapports de propriété étaient ce qu'ils étaient dans les années précédentes. Les opérations de restructuration,

qui se sont soldés par la création de trois groupes régionaux et par la disparition de la SNMC, n'ont pas eu d'effets sur l'efficience productive ou sur l'évolution des capacités productives des 12 cimenteries publiques.

- **Les effets des mesures de « contestabilité » du marché cimentier induits par les opérations d'ouverture du capital des cimenteries publiques.** L'ouverture de l'univers entrepreneurial cimentier à des groupes industriels étrangers (par cessions d'actifs des cimenteries publiques à hauteur de 35% et introduction du management privé), dont les offres partenariales sont subordonnées à des apports technologiques et managériaux, intervenaient dans un contexte où des vastes programmes d'investissement sont lancés à travers le territoire national (la construction de logement, des autoroutes, des ports, des aéroports,…).

Tableau n°21. L'ouverture du capital de 05 cimenteries publiques

Cimenterie	SCHS Hadj El Soud	SCSEG Sour El Ghozlane	Zahana (1)	Meftah(2)	(SCIMI) Mitidja	SCIBS Beni Saf
Partenaire	Groupe Italien Buzzi-Unicem	Groupe Italien buzzi-Unicem	Groupe égyptien Assec	Groupe français Lafarge	Groupe français Lafarge	Société Saoudienne Pharaoun Investment
L'année	2008	2008	2007	2008	2008	2005

(1) La cimenterie Zahana qui était passée sous contrôle de la société égyptienne Assec est redevenue entièrement la propriété du GICA. (2) la cimenterie Meftah est sous contrat de management avec le cimentier Lafarge-HOLCIM.

- **L'aboutissement d'une stratégie de régénération de capacités productives dans un secteur en pleine mutation technologique.** Le recentrage sur le domaine d'entreprendre cimentier, ou ce qui pourrait s'apparenter à une spécialisation entrepreneuriale, n'était pas un choix dicté par la contraction de ressources en moyens de paiement extérieurs, c'est-à-dire un affaissement qui serait la conséquence d'une rareté de ressources financières, mais une stratégie d'intériorisation de progrès technologique par implication directe de fournisseurs qui n'auraient pas forcément la maîtrise de toutes les nouvelles technologies exigées par l'ensemble du portefeuille d'activités à la charge du groupe industriel GICA[743]. L'orientation stratégique consistait à se concentrer sur le ciment et à opérer des retraits des autres activités du portefeuille du

[743] Pour le président de la Société de Gestion des participations Industrie des Ciments (SGP-GICA), « l'ouverture du capital (fixée par la loi à 35%) n'est pas une fin en soi », puisque le problème est de trouver des partenaires qui seraient en capacité d'apporter « de la nouvelle technologie et de la croissance ».

groupe (le plâtre, la chaux, l'amiante,…). En d'autres termes, le nouveau procès entrepreneurial cimentier était une façon de repartir avec des ressources en capital qui permettraient de s'organiser autour de l'efficience environnementale et énergétique et, du coup, de l'efficience organisationnelle, du moment où on envisageait de remédier aux problèmes de l'efficience allocative et productive du processus industriel cimentier par ce qui est juridiquement qualifié de privatisation du management de l'entreprise publique[744].

- **L'investissement de capacité opéré dans le cadre d'une réorganisation en groupe**. La focalisation des efforts entrepreneuriaux sur le segment cimentier a été accompagnée par des investissements de capacités pour se hisser au niveau des exigences d'un marché d'un fort potentiel ou d'une demande additionnelle en constante évolution. La récréation extensive de l'industrie cimentière s'est effectuée pour se conformer aux exigences environnementales et énergétiques. Mais, les visées stratégiques inscrites dans les lignes d'action du groupe GICA, étaient, comme d'un seul coup, d'arriver à satisfaire une demande nationale en évolution constante, faîte pour l'essentiel de commandes publiques, et, le cas échéant, d'essayer de dégager des surplus exportables. En outre, le groupe a envisagé un entrepreneuriat concentrique (ce qui est appelé diversification liée) pour reprendre en main des segments d'activités connexes (les granulats et les bêtons prêts à l'emploi, les BPE). Toutefois, ces choix n'ont pas bouleversé l'ordre configurationnel de l'expérience entrepreneuriale du cimentier public.

Tableau N°22. L'évolution de la demande et des capacités productives des cimenteries publiques en Millions de tonnes

	2003	2004	2005	2006	2007	2009	2010	2015	2016	2017
L'évolution de la production	8.2	9.5	10.4	10.8	11.6	11.513	11.219	12.143	12.06	13.95*
La demande nationale	-	-	13	14	-	-	18	-	26	-

Sources : « données élaborées à partir de notre enquête » * la production de GICA était estimée à 13.95 en 2017. Cette production record s'explique par l'exploitation d'une nouvelle ligne de production d'une capacité de 1.3 millions de tonnes à Ain El Kebira et d'une troisième ligne dans la cimenterie de Oued Sly (Chlef) de 02 millions de tonnes.

[744] Si l'on peut établir un parallèle entre les choix entrepreneuriaux publics et ceux entrepris par certains agents du secteur privé, à l'instar de l'entreprise Général Emballage et de NCA-Rouiba, à savoir le recours au capital investissement (AFRICA INVEST), l'élargissement actionnarial dans les cimenteries étatiques participait d'une même problématique. Il s'agissait dans les deux cas de relever le niveau de productivité ou du rendement du capital des processus entrepreneuriaux. Les contrats de management engagés avec le cimentier LAFARGE-HOLCIM étaient en quelque sorte une substitution à ce qui pourrait théoriquement et directement obtenu avec une simple ouverture marchande, c'est-à-dire une façon de laisser jouer, si on peut paraphraser A. CHANDLER, la main visible des managers, mais extérieurs au champ du pouvoir de décision des entreprises.

- **La remontée entrepreneuriale en mode de diversification horizontale (marketing) du groupe LAFARGE.** Le mode d'entrée et de positionnement consiste pour le Lafarge-Holcim Algérie à structurer son réseau d'activités de façon à aboutir à une chaîne de valeur structurée autour des principaux matériaux de construction (ciment, plâtre, granulats, bêton prêt à l'emploi,…). Acculé sur ses marchés d'origine, comme le sont actuellement les grands cimentiers, le groupe LAFARGE s'est résolu à mettre le cap à l'international pour explorer des relais de croissance dans les pays émergents ou dans ceux où la croissance de la consommation des matériaux de construction est importante. Son engagement à l'international consistait à privilégier, dans un premier temps, la voie de la croissance externe, ce qu'il a amené à racheter le cimentier roumain et la cimenterie ORASCOM de M'SILA. Il entreprend par la suite en interne en fondant la cimenterie OGGAZ de Mascara. Delà, il poursuit avec les mêmes visées stratégiques en opérant des investissements de capacités dans ses deux cimenteries. Enfin, il trouva aussi une basse d'appui dans des stratégies entrepreneuriales de type partenarial. Il créa alors avec le groupe SOUACRI, une entreprise privée de droit Algérien connue sur le marché de la briqueterie, la cimenterie CILAS de BISKRA (2.7 millions de tonnes). Son partenariat consistait aussi à étendre son portefeuille de compétence en passant un contrat de management avec la cimenterie de MEFTAH.

Les transformations entrepreneuriales dans l'industrie cimentière n'ont pas été, malgré l'effort d'investissement de réhabilitation, d'extension et même de création, jusqu'à modifier les données du paramètre d'efficience et à endogénéiser des capacités de production technologique[745]. Fondés sur une logique de « market

[745] L'efficience et l'efficacité, bref ce qui est regroupé sous le vocable performance, sont orientées vers l'extérieur. La satisfaction du marché national n'est pas forcément l'expression d'une meilleure performance des processus entrepreneuriaux cimentiers. La rupture avec le mode de vision classique en théorie des organisations permet de voir que la performance attendue d'un investissement entrepreneurial, qui était multiforme pour le cas de GICA (réhabilitation, modernisation, augmentation de capacités, satisfaction des exigences environnementales,…), n'est pas exclusivement productive : augmentation de la productivité des facteurs dans un système organisationnel hermétique. Même de ce point de vue, l'augmentation des capacités de production en ciment n'est pas synonyme d'efficience ni encore d'efficacité. C'est ce qui explique l'amélioration de l'efficacité opérationnelle d'une cimenterie comme celle de MEFTAH par les mises sous tension induites par le nouveau mode de management contractuel avec le groupe LAFARGE. Mais, une performance réalisée sous l'effet d'une simple variation volumique de l'offre risque de conduire à des problèmes de sous-utilisation des capacités de production des cimentiers à long terme. De ce fait, une performance orientée vers l'extérieur signifie être en capacité d'œuvrer pour un positionnement sur des marchés extérieurs, qui une condition pour maintenir le niveau d'exploitation actuel des unités. Notons que le surplus de production enregistré pour les années 2019 et 2020 est de 13 millions en moyenne. Si l'intégration entrepreneuriale du ciment pétrolier s'est avérée une grande réussite pour le groupe GICA, ses exportations sporadiques, qu'il a commencé à réaliser à partir de 2018, ne sont pas suffisantes pour résorber son excédent de production et surtout maintenir son niveau d'efficience compte tenu de l'échelle de sa production actuelle (absorption des frais fixes).

driven » sur un marché en croissance évolutive, et où c'est toute la politique de l'Etat qui dicte le rythme de l'évolution des capacités productives, les processus entrepreneuriaux cimentiers n'ont eu d'autres choix qu'à se résoudre et à hausser leur niveau de capacités productives pour répondre à l'accroissement continu de la demande sur ce marché. Cet enlisement dans des stratégies de capacité est l'effet d'une politique étatique qui est, comme on l'a constaté avec les autres processus (laitier, céréalier, …), excessivement « productiviste ». Le problème est que la massification de l'effort productif s'opérait sans que les autres dimensions de succès entrepreneurial soient reconsidérées (accumulation de capacités organisationnelles, technologiques,…). Or, le maintien de ce niveau d'effort pourrait conduire à une impasse d'autant que les accroissements volumiques du capital cimentier ne pourraient être compensés, vues les restrictions qui caractérisent actuellement les marchés solvables et les contractions qui commençaient déjà à être constatées sur le marché local[746]. Dès lors, la perspective internationale reste incertaine d'autant que la concurrence s'est déplacée sur les marchés émergents et africains[747].

Les chances de succès d'un acte stratégique à l'international ne résident pas dans l'existence d'une offre résiduelle ou résultante d'un choix de l'élévation de l'échelle de la production de GICA. L'épuisement d'un potentiel de croissance ou le rétrécissement d'un marché, de surcroît de type induit, à la suite d'une revue à la baisse des ambitions entrepreneuriales de l'Etat, comme on peut le constater sur le marché des travaux publics, ne sont pas des gages pour réussir une stratégie de conquête de marchés, dont les dirigeants situent déjà dans certains pays africains. Le positionnement sur le marché international ne pourrait pas agir sur l'efficience entrepreneuriale, qui est jusqu'ici caricaturale, puisque elle est appréciée par rapport à un objectif de satisfaction de la demande nationale du ciment. Il ne pourrait s'effectuer sur la négation des conditions de succès d'une telle orientation. L'expérience du cimentier français est là pour nous enseigner que :

---

[746] La volonté affichée par GICA à différencier son offre pose le problème de la rentabilisation des capitaux déjà engagés, dès lors que les segments visés exigent des volumes de ressources conséquents. La réalisation de 16 stations de production de Béton Prêt à l'Emploi(BPE), de 09 stations de concassages (pour porter la capacité de production annuelle d'agrégats et de sables concassés à 07 millions de tonnes).

[747] L'internationalisation du cimentier public algérien, qui envisage d'ors et déjà un positionnement sur certains marchés africains, pose le problème des maîtrises technologiques pour s'adapter à la spécificité des besoins. Par ailleurs, la réalisation de 03 terminaux (à l'Est, à l'Ouest et au Centre) est une ressource nécessaire mais pas suffisante, si l'on sait que le pays qui couvrait plus de 25% de ces échanges avec l'extérieur par ces propres moyens de transport maritime, a vu son capital objectivé chuté à 1%. Par ailleurs, le repositionnement du groupe Lafarge sur les marchés de l'Afrique de l'Ouest pourrait constituer une menace sérieuse sur la pérennité de GICA, si l'on considère de surcroît les répercussions de l'amenuisement des recettes pétrolières.

- La reconfiguration de la chaîne de valeur du groupe public GICA devrait s'envisager comme un acte entrepreneurial foncièrement organisationnel. Cela signifie que le redéploiement à l'international a peu de chance de se réaliser avec un type d'organisation complètement dédié à une entreprise tournée vers le marché intérieur.
- La mise en œuvre d'un management à l'international suppose des dispositifs de maîtrise des enjeux informationnels. Les relations interétatiques peuvent véhiculer des signes d'encouragement vu le caractère public des marchés ciblés, mais les évolutions des processus concurrentiels importent de s'informer sur les positions et les stratégies des firmes établies.
- Le positionnement sur des marchés internationaux des matériaux de construction et plus particulièrement du ciment pose le problème de l'appréciation de la question des différences culturelles. L'expérience de Lafarge est là pour montrer que l'interculturalité est un enjeu qui doit être au centre de la conception du management international de la firme en voie d'internationalisation[748].

b. Les processus entrepreneuriaux sidérurgiques

Les processus industriels sidérurgiques participent à la structuration des relations productives à l'intérieur de la configuration entrepreneuriale nationale. Les interdépendances fonctionnelles sont fortes d'autant que les différents secteurs incorporent les produits des efforts entrepreneuriaux déployés dans les phases extractives et de transformations des produits sidérurgiques[749]. Dire qu'un investissement est fortement capitalistique revient à reconnaître l'importance volumique du capital engagé pour faire émerger une industrie dont on dit qu'elle est lourde. Mais, l'opposition industrie lourde-industrie légère brouille les visions pour

[748] Le groupe Lafarge, conscient de la spécificité des produits et des exigences affichés à l'entrée des marchés, développe un management interculturel où les équipes chargées de la gestion de sont système d'offre sont d'origine presque locale. LAFARGE-HOLCIM Algérie ne compte actuellement que deux expatries parmi le personnel dirigeant de sa cimenterie OGGAZ de Mascara. La poursuite de la conquête des marchés à partir de la position développée sur le marché algérien par le cimentier LAFARGE pourrait compromettre les chances de succès de l'internationalisation du groupe GICA. Présent dans 61 pays et comptant plus de 63000 collaborateurs, le leader mondial des matériaux de construction explore des lignes d'action stratégique soutenues par un effort remarquable en R&D. Les relais de croissance développés sur le marché algérien allient diversification expansionniste dans les matériaux de construction (granulats, plâtre, …) et focalisation sur des niches (habitat privé, nouvelles solutions en matière de rénovation des chaussées grâce à un produit nouveau, le liant hydraulique Ardia 600,…).

[749] En effet, presque toutes les industries intègrent pour une partie plus ou moins importante les produits de la sidérurgie. Or, cette forte intrusion qui confère un caractère stratégique à cette sphère d'entreprendre risque d'occulter les réseaux d'interdépendances entrepreneuriales qu'elle entretient avec les autres forces entrepreneuriales de l'économie.

faire valoir des intérêts plus particulièrement idéologiques et laisse dans les zones d'ombre des dimensions importantes des processus entrepreneuriaux : de ce qui fait l'investissement ou le succès de la création, des capacités managériales et organisationnelles.

La dotation du pays d'une industrie sidérurgique était comme une condition de la transfiguration du capital économique global en un capital foncièrement industriel. L'investissement sidérurgique est, plus que tout, une priorité stratégique qui s'insère dans le schéma des « industries industrialisantes ». Un tel engagement, aux lourds investissements, est un gage d'irréversibilité d'un type d'entrepreneuriat qui se veut industriel et étatique. Une configuration entrepreneuriale dominée par des capitaux étatiques de faible dimension pourrait être un jour ou l'autre le lieu d'un changement de rapports de propriété et où le capital privé prendrait facilement le relais, puisque la rareté et les temps de maturation des apprentissages sont moins contraignants qu'ils le sont dans les segments comme ceux de l'industrie lourde.

Cependant, le market driven, ce fondement de l'orientation entrepreneuriale étatique dans beaucoup de secteurs dont celui de la sidérurgie, se voit une vision où l'acte d'investissement (de capacité et /ou de réhabilitation) signifierait la constitution de capacités productives pour répondre à une demande croissante en produits sidérurgiques. Cette orientation marché, base de la légitimité entrepreneuriale étatique, accorde le primat aux aspects volumiques des extrants, les seuls enjeux à poursuivre tant que les ambitions stratégiques de l'Etat sur les marchés induits (les secteurs de l'habitat, de l'hydraulique, des réseaux routiers,…) sont des plus amples. Dans les faits, il y a un changement de vecteur d'acquisition de distinctions entrepreneuriales étatiques pour les voir venir à présent des grandes réalisations infrastructurelles. Ce qu'on pouvait gagner symboliquement par le simple fait de mettre sur pieds un complexe sidérurgique peut désormais venir des processus avec qui il entretient des interdépendances fonctionnelles (de grands édifices, de grands ports ou barrages, des programmes ambitieux de logements, …).

Ceci étant, l'espace entrepreneurial sidérurgique est sous le contrôle du capital public. Malgré les changements dans la structure du capital du groupe SIDER, avec cette ouverture à l'agent sidérurgiste indien, LAKSHIMI Mittal, en octobre 2001, le pouvoir entrepreneurial reste dans les mains de l'Etat[750]. Les forces du capital privé national n'y trouvent pas de place. Les exigences en capital sont celles inhérentes aux

[750] Le 51/49 est sans doute une mesure anticipative venue à l'application après la manœuvre de LAFARGE qui a entrepris une entrée sur l'espace entrepreneurial cimentier algérien en rachetant sur le marché du Caire l'ensemble du capital ORASCOM.

tailles mondiales et les positionnements sur les marchés de la sidérurgie présupposent des capitaux relationnels importants[751]. En d'autres termes, les ressources constituant le capital sidérurgique efficient (capital financier, gisements, logistique, installations industrielles,…) sont d'une spécificité et d'une très grande exigence volumique qui font qu'un seul agent ne pourrait à lui seul les réunir et les engager avec succès dans le champ entrepreneurial.

Les coûts sociaux et entrepreneuriaux sont relativement importants dans ce segment industriel sidérurgique. Aux coûts d'industrialisation et de réindustrialisation, il y a à considérer les coûts institutionnels liés à la propriété et ceux engendrés par les situations conflictuelles. Les recapitalisations successives pour face aux réinvestissements et les restructurations opérées ont été financièrement pesantes. Le maintien d'un processus entrepreneurial en marche, de surcroît lorsque celui-ci ne fonctionne pas selon les niveaux de performance sectorielle mondialement affichés, puisque sa dimension n'est pas comparable à celles des grandes entreprises dominant le marché sidérurgique, suppose des consommations de ressources pour compenser les pertes correspondant à l'écart entre la valeur d'échange et la valeur d'usage.

Par ailleurs, les engagements nouveaux dans un univers industriel qui est celui de la sidérurgie engendrent des concomitances entrepreneuriales qui seraient difficiles à satisfaire. Si l'univers sidérurgique qui les reçoit semble ambitionner des performances mondiales, le cas des grands projets annoncés dans la zone de BELLARA, les implications en termes de ressources vont exiger des transformations en profondeur dans les univers connexes (élargissement des capacités d'absorption des marchés industriels locaux, augmentation des capacités infrastructurelles du pays,…) : une entreprise sidérurgique de rang mondial suppose un port de rang mondial[752]. Sous un autre angle de vue, l'ordre du déroulement des apprentissages

[751] L'ambition entrepreneuriale d'Issad REBRAB était de racheter le complexe d'EL HADJAR. Cette offre ne se résumait pas un simple transfert du capital, puisque celui-ci s'est engagé à ramener la taille du complexe à un niveau mondial. Cette stratégie entrepreneuriale n'avait pas en ligne de mire la constitution d'un gage de compétitivité pour réussir devant les géants de ce secteur, mais aussi une manœuvre par laquelle on misait sur le marché intérieur alors en pleine croissance. Du point de vue entrepreneurial, produire sous l'effet permissif d'une taille mondiale est à coup sûr un choix qui participerait à relever le niveau de compétitivité du reste de l'espace entrepreneurial national, alors dominé par la petite taille, c'est-à-dire ce grand nombre de petites entreprises qui sont ces marchés industriels de la sidérurgie.

[752] L'ambition entrepreneuriale d'atteindre dix (10) millions de tonnes d'acier par an ne correspond pas aux chances objectives de succès quant à la capacité entrepreneuriale que recèle le pays. Du point de vue de l'offre du capital et du niveau de développement des forces entrepreneuriales du pays, le potentiel qui serait créé grâce à l'investissement sidérurgique serait inexploitable. Les investissements en chaîne dans la logistique (les moyens de transport et de logistique dans le ferroviaire devraient être en capacité de supporter le nombre de

risque d'être bousculé, ce qui aggravera les situations de contreperformances, qui sont déjà insupportables dans la situation actuelle des capacités théoriques dans le secteur. Si par ailleurs ce qui est entrepreneurial est organisationnel et si aussi les processus entrepreneuriaux sont sociaux, il faudrait ajouter à cette équation la question des capacités organisationnelles. Les enjeux informationnels et incitationnels conditionnent les succès de la grande taille.

Le processus industriel sidérurgique a une survie au prix d'un maintien fortement coûteux pour l'Etat. En effet, les réponses des pouvoirs publics aux baisses des performances productives ont été les mêmes à tous les contextes : la réhabilitation et/ou la modernisation et, lorsque les ressources le permettaient, l'élargissement du champ d'accumulation sidérurgique. En effet, les représentations entrepreneuriales de l'Etat sont patrimoniales. Celui-ci peut périodiquement se permettre des actes de récréation d'un capital efficient, pour le ramener à son niveau originel, car il s'astreint à ramener la performance entrepreneuriale à la seule quantité des outputs qui pourrait sortir des usines de sa possession. Les questions de la mondialisation, de l'endogénéisation technologique, de capacités organisationnelles qui déterminent les succès dans les différents secteurs passent à être secondaires dans ses préoccupations managériales. Il croît compenser les déphasages des processus entrepreneuriaux sous son management et, qui plus est, se rattraper en engageant des coûts supplémentaires (en termes de dépenses nécessitées par la reconstitution du capital de l'entreprise, de subventions, d'études sectorielles,…).

d. Les processus entrepreneuriaux agglomérés.

Un univers entrepreneurial aggloméré est une concentration spatiale de capitaux dédiés à un type d'activité d'entreprendre (l'artisanat d'art pour le cas des bijouteries d'Ait Yenni, les fabricants de meubles d'Ait Z'menzer)[753]. Les actes de création et les mouvements d'essaimage se font dans des périmètres géographiques limités et dans le sillage de l'activité globale de l'univers industriel d'origine. On les a observé dans le passé dans des activités comme celles de l'huilerie ou de la meunerie. En effet, les localisations de ces activités s'effectuaient le long des rivières (les huileries artisanales utilisant la force animale) et dans certains villages (les

rotations exigées par cette élévation de l'échelle de la production de l'acier,) et dans le traitement industriel de plus d'une dizaine de millions de déchets sont difficiles à envisager.

[753] Notre enquête a concerné 18 ateliers de transformation du bois localisés sur la route traversant la commune d'Ait Z'Menzer. Globalement, l'univers composé par ces petites entreprises compte 53 employés toute catégorie confondue.

minoteries traditionnelles). Quels sont les fondements à ces formes de regroupements spatiaux de processus entrepreneuriaux ?

Les processus agglomérés forment un univers structuré de liens de proximité qui ne sont pas seulement ceux nécessités par l'appartenance à un même espace social et géographique. Ces liaisons sont des interdépendances fonctionnelles entres des entreprises partageant le même métier industriel de base, qui est dans notre cas la transformation du bois. En tant qu'espace d'échanges et de coopération, les intervenants réalisent en effet des commandes groupées et partagent des savoir-faire techniques et commerciaux.

La réputation entrepreneuriale est ici possédée par l'univers et non par les intervenants pris isolément[754]. Cette réputation spatiale est la transfiguration d'un capital industriel en raison de l'ancrage historique des métiers et des présences entrepreneuriales prolifiques en son sein. Les différences en termes de capitaux, de leurs volumes et de leurs structures, ne sont perceptibles que de l'intérieur de cet univers aggloméré. De l'intérieur, on découvre justement des polarisations positionnelles en raison d'une distribution inégale des ressources efficientes entre les industriels du bois. Le pionnier, comme cet industriel BELHOUCINE, développe des capacités productives qui seraient l'équivalent de celles maîtrisées par une dizaine voire plus des agents propriétaires d'ateliers de fabrication. Cependant, l'hétérogénéité des produits des différents intervenants, en raison d'une spécialisation marketing ou par article (chaises, lits, tables, armoires, …), atténue les tensions possibles, qui pourraient être observées si les biens fabriqués étaient relativement homogènes. Les commandes de clients sont satisfaites à partir d'une certaine agrégation d'offres de plusieurs fabricants. Cela signifie que la gamme la plus complète de produits n'est jamais la propriété individuelle d'un intervenant mais de l'ensemble de l'univers.

L'univers des fabricants de meubles est le lieu d'un entrepreneuriat hybride. Les maitrises pratiques oscillent entre l'intervention de solutions industrielles et celles plus distinctives de nature artisanale. Il y a des entrepreneurs artisans dont le métier

[754] Les industriels du bois construisent la réputation entrepreneuriale de l'univers clustérisé. Les clients connaissent plus l'univers que les agents industriels du bois pris individuellement. La marque de fabrication est appropriée non par l'entrepreneur ou son entreprise mais par l'espace de son appartenance. Le non géographique remplit une fonction d'identification pour les clients et les partenaires. Dans les espaces entrepreneuriaux agglomérés, comme l'essaim des plastiques de la région de Dra-El-Mizan ou les marchés des produits de terroir, comme ceux de BENI MAOUCHE, le produit est un attribut de la région de localisation. Par exemple, on dit la figue de BENI MAOUCHE. Evidemment, cette particularité dans le marquage de produits d'univers clustérisés ou agglomérés est un puissant obstacle à la mobilité spatiale entrepreneuriale.

est plus marqué par des aptitudes propres comme celles qui s'emploient pour la décoration. Il y a l'usinage du bois à l'aide d'outils et de machines qui est du domaine de la menuiserie. Toutefois, les engagements entrepreneuriaux présentent des similitudes au niveau des offres de produits (de modèles de chaises, de tables, de portes et de fenêtres,…). En effet, le partage d'un même lieu d'apprentissage est un facteur d'homogénéisation des savoirs industriels[755]. Les modes d'expression entrepreneuriaux prennent alors la forme d'un essaimage industriel, c'est-à-dire que l'autonomisation à partir d'un essaimeur (une entreprise ou un atelier d'origine) se fait selon une stratégie d'imitation ou de reproduction du métier d'origine. Par ailleurs, l'univers de ces fabricants, en tant qu'espace de relations, c'est-à-dire de dynamiques d'échanges et de coopération, est animé par des solidarités productives et commerciales et par des ouvertures à l'apprentissage (un propriétaire d'un atelier peut se lancer dans la fabrication d'un article nouveau grâce aux dispositions formatrices d'un autre entrepreneur de l'univers industriel du bois).

Les processus entrepreneuriaux agglomérés fonctionnent, comme on l'a déjà souligné, selon une logique artisanale. Les divisions du travail sont inopérantes au point où la plus grande part des entreprises constitutives de l'univers du bois est réduite à une seule personne en l'occurrence l'entrepreneur-propriétaire. L'absence d'une dynamique de différenciation-intégration des tâches est explicative de la faiblesse des emplois dans ces très petites entreprises. D'un autre point de vue, la faible intensité capitalistique et la divisibilité des équipements facilitent les engagements dans l'univers de la transformation du bois. Pour s'engager dans les activités de transformation du bois, l'entrepreneur devrait investir dans l'acquisition des différents outils (les dégauchisseuses, les raboteuses, les scies circulaires,…) et disposer d'un fonds de roulement pour s'approvisionner en quantités de bois et autres matières (les colles,…).

La division sociale entrepreneuriale obéit à une logique de démarcation en se plaçant sur des marchés d'articles qui ne sont pas investis par les autres intervenants. Les complémentarités entrepreneuriales ne sont pas visibles au niveau des métiers de l'élaboration du bois, mais beaucoup plus au niveau de l'approvisionnement et de la commercialisation des produits de l'univers aggloméré. Il ya des économies de

[755] Les apprentissages sont rapides et se font sur le tas au niveau d'un atelier où l'agent entrepreneurial potentiel a débuté comme salarié. Toutefois, on ne peut exclure les dynamiques d'apprentissage de type croisé qu'on peut observer à l'intérieur de cet univers. Cela signifie qu'à partir d'une position de fabricant d'un article donné (des chaises, des tabourets, …), l'artisan peut élargir sa gamme des savoirs grâce aux interventions d'un autre artisan, qui était généralement dans la position qu'il occupe actuellement. Le passage à l'acte, la création de son propre atelier ou l'élargissement de sa gamme, se fait sur « intervention éducative » d'un entrepreneur membre de l'univers d'appartenance.

complexité perceptible à l'échelle de l'univers de l'ensemble des agents transformateurs du bois. Cela signifie qu'il y a une performance entrepreneuriale globale liée à l'existence de synergies commerciales dont l'importance est déterminée par la largeur de la gamme de l'univers. Il y a une performance organisationnelle du fait de l'efficience des réseaux de relations qui sont à la base du fonctionnement de cet espace clustérisé.

Les rigidités structurelles du système d'offre de l'univers aggloméré sont la traduction des limitations qui caractérisent les capacités dispositionnelles des intervenants. Les logiques de reproduction entrepreneuriale prennent la forme de réinvestissements dans des micro-segments de marché où les taux d'engagements sont proches de ce qu'ils étaient au moment de la création de l'entreprise. Le fabricant peut faire varier ses offres, par exemple passé de la fabrication de lits à la fabrication de chaises, mais dans la limite volumique de ses capacités entrepreneuriales. L'univers a des particularités structurelles qu'on peut résumer comme suit :

- Les frontières entrepreneuriales de cet univers aggloméré sont statiques. Les intervenants ne se placent pas sur des choix qui les conduiraient à contrôler des segments d'entreprendre complémentaires (charpenterie, ébénisterie, …). Ceci dit, le potentiel de transformation de l'univers est faible. Il y a des stratégies de non-croissance qui maintiennent les choix entrepreneuriaux dans le périmètre de la structure de la gamme habituelle de l'univers.
- L'entrepreneuriat est de type familial. Les actes d'entreprendre sont le fait de membres de la famille qui réservent un espace de leur habitation familiale comme lieu d'exercice d'un métier partagé.
- L'entrepreneuriat fonctionne avec une frange de nature informelle[756]. Cette intermittence tient souvent à la double existence, professionnelle et entrepreneuriale, en particulier des petits intervenants. Pour certains, c'est un métier d'appoint ; pour d'autres, cette double existence n'est qu'une réponse à l'effet de saisonnalité de l'activité industrielle[757].

[756] Etre présent d'une façon informelle dans l'univers est un risque d'autant qu'on est devant un métier où les accidents de travail sont très fréquents. Aux mutilations, puisque la plupart des industriels ont perdu des doigts dans la manipulation d'outils (les scies,…), s'ajoutent les autres risques comme la surdité. Le façonnage, l'assemblage et la finition des ouvrages en bois sont en effet des activités très risquées.

[757] Les marchés couverts par l'univers sont des marchés induits qui subissent dans certains cas la concurrence des produits de substitution (menuiserie aluminium, la transformation métallique,…). En effet, la croissance prise par le secteur du bâtiment et les aides à la construction (l'habitat rural,…) ont joué un roule de locomotive pour le développement de ce secteur de transformation du bois.

B. PERMANENCES STRUCTURELLES ET POTENTIEL DE TRANSFORMATION

La transition marchande obéissait à une vision où les l'émergence et le développement des dynamiques entrepreneuriales dans l'économie étaient subordonnées à des processus d'ouverture de l'espace économique national, jusque-là prédominé par le capital entrepreneurial étatique. L'ouverture marchande suffisait d'elle-même pour faire du potentiel entrepreneurial, qui lui préexistait par hypothèse, non seulement une relève mais aussi une force entrepreneuriale capable de relever les défis d'une efficience allocative et productive. Or, l'analyse des engagements entrepreneuriaux opérés dans le cadre des transformations entreprises pour consacrer l'avènement d'un ordre marchand laisse entrevoir des permanences structurelles de la configuration entrepreneuriale nationale. Cela signifie, malgré l'effet de substitution produit par les réformes, puisque l'effort entrepreneurial privé a pris son cours jusqu'à dépasser la contribution du secteur public à la formation du PIB du pays, la structure de l'espace entrepreneurial national, les formes des processus d'entreprendre qui y prennent corps, leur taille, les types de conduites entrepreneuriales des agents,…, sont restés globalement inchangés. Le présent point est dans l'objet de s'interroger sur les fondements de ces permanences structurelles et de mettre en lumière les facteurs qui contraignent l'avènement d'une économie marchande de croissance et de compétitivité[758].

a. Les permanences structurelles de la configuration entrepreneuriale nationale

L'identification de la structure de la distribution des processus entrepreneuriaux dans l'économie permet de saisir les spécificités structurelles qui caractérisent cette configuration et d'en découvrir les facteurs qui entretiennent leur permanence. La connaissance de telles spécificités est d'un intérêt certain pour avancer dans la connaissance des réalités entrepreneuriales nationales, combien même irréductibles, par rapports aux espaces entrepreneuriaux qui étaient la référence des modèles dominants de l'analyse entrepreneuriale. Cet intérêt est aussi capital du point de vue du management entrepreneurial à mettre en œuvre pour entamer les changements tant souhaités au niveau gouvernemental. L'objet est donc de mettre au cœur des préoccupations la question des conditions d'un changement configurationnel.

1. La structure de la configuration entrepreneuriale nationale

[758]Nous travaillons ici sous une hypothèse que les mécanismes marchands ne suffisent pas à eux seuls à générer des dynamiques entrepreneuriales dans l'économie. Les comportements qui naissent des disciplines marchandes ne sont forcément entrepreneuriaux.

La structure du portefeuille d'activités d'entreprendre du pays forme une configuration où les engagements entrepreneuriaux s'effectuent sans imprimer des changements qualitatifs à l'espace économique. Les efforts intensifs déployés à travers les politiques entrepreneuriales mises en œuvre à travers les différentes périodes (avant et après les réformes) n'ont pas suffi à la formation d'un potentiel de transformation à l'intérieur de l'espace entrepreneurial national[759]. L'examen des données statistiques (Tableau n°23) permet de mettre l'accent sur les permanences structurelles suivantes :

- la structure du portefeuille d'activités d'entreprendre des agents entrepreneuriaux privés reste relativement la même pendant toute la période. L'intensification de l'effort de création n'a pas été accompagnée par l'émergence de nouveaux segments entrepreneuriaux dans l'économie. Les actes de création d'entreprise s'orientent vers des segments investis par le capital privé ou libérés par le capital entrepreneurial étatique.
- La prédominance des unités entrepreneuriales de petite taille. L'amenuisement des unités entrepreneuriales est une particularité structurelle de la configuration entrepreneuriale nationale. Les mouvements entrepreneuriaux de création restent inflexibles et se rigidifient sous le poids de la rareté de capacités entrepreneuriales, celles dont le potentiel est suffisamment constitué pour structurer des processus entrepreneuriaux nouveaux.
- La supériorité numérique des processus entrepreneuriaux commerciaux. Les processus commerciaux sont contreproductifs du poids de vue entrepreneurial, car leur logique d'évolution ne s'accommode pas avec des stratégies d'intégration[760]. Contrairement aux autres segments d'entreprendre, le segment commercial s'accommode avec des origines entrepreneuriales diverses. Moins exigeant en capital culturel, celui-ci a un ressourcement cumulé pour recevoir ses agents des différentes sphères de la vie sociale (les milieux scolaires, les milieux sportifs, les entreprises,…). Les sphères commerciales sont les lieux de travestissement de la fonction entrepreneuriale du pays.
- Une présence entrepreneuriale dans les stades les plus en aval de la filière. Les agents entrepreneuriaux développent des fonctions de production d'une

[759] Le « potentiel de transformation » est une notion empruntée à la sociologie d'Elias pour désigner cette capacité d'une force entrepreneuriale à provoquer avec ses formes d'expressions entrepreneuriales nouvelles des bouleversements dans l'espace entrepreneurial national. Lorsqu'il est d'un poids suffisant, ce potentiel peut imprimer des changements dans la structure de cet espace, en élevant les niveaux d'efficience, en modifiant sa logique de fonctionnement ou en redimensionnant les succès qui y sont engendrés.

[760] Même si quelques processus entrepreneuriaux semblent indiquer le contraire, c'est-à-dire des remontées processuelles depuis les stades de l'importation, le cas de MERINAL ou de BIOPHARM dans le secteur pharmaceutique, la tendance globale nous montre des rigidités dans les actes entrepreneuriaux initiaux, ici commerciaux.

complexité très faible. L'organisation ne se déploie pas à travers un support structurel pouvant traduire une certaine division de travail. Bien au contraire, l'entrepreneur propriétaire est présent tout au long du processus de production, pour être ainsi l'acheteur, le fabricant, le contrôleur, le vendeur,…

- La structure de distribution spatiale des capitaux privés reste la même à travers les périodes. La concentration de l'investissement entrepreneurial dans certaines régions du Nord est un problème qui trouve ses racines dans l'économie coloniale. Cette répartition inégale de l'effort entrepreneurial global pose un sérieux problème du point de vue de l'immensité du territoire. Cependant, cette densité ne doit pas dissimuler l'écart enregistré par ces régions relativement plus entreprenantes par rapport aux standards internationaux (par exemple, les ports, qui prodiguent des effets d'entraînement sur l'investissement entrepreneurial, ne sont pas de taille mondiale). En outre, le fait que les localisations ne s'effectuent pas dans la plupart du temps à l'intérieur des espaces physiques entrepreneuriaux spécifiés par l'Etat pose un sérieux problème du point de vue de la compétitivité et de la sécurité[761].

2. Les facteurs de durcissement des inerties entrepreneuriales

Les morcèlements des processus entrepreneuriaux dans l'économie sont aussi et par excellence des problèmes organisationnels. Par exemple, l'entrepreneuriat managérial, vecteur des dynamiques de croissance dans l'économie, est, à des exceptions près, inexistant dans les entreprises privées[762]. La taille réduite des unités entrepreneuriales est significative des stratégies de non croissance prônées par le capital privé. En effet, le déplacement des lignes des modes d'organisation établis reste une hérésie. Les processus entrepreneuriaux fondateurs dérivaient d'un état d'esprit qui les réduisait à des actes accomplis une bonne fois pour toutes. La vie entrepreneuriale est d'emblée dénuée de ses mouvements (intrapreneuriaux, de bifurcation,…). Autrement dit, ces processus se dispensaient de tout mouvement stratégique qui pourrait les propulser à gagner en extension (réaliser une ambition de « champion » dans un segment stratégique), en intégration (en choisissant une

[761] La protection étatique des investissements et des agents entrepreneuriaux voire même des avantages compétitifs, par la mise en œuvre de systèmes d'intelligence territoriale est difficile à réaliser. Avec l'immensité du territoire et la distribution hors normes des actes entrepreneuriaux sur l'espace physique national, la dilution de l'effort de protection serait difficile à surmonter.

[762] La littérature entrepreneuriale distingue deux états de réalisation dans le fonctionnement des processus entrepreneuriaux : l'entrepreneuriat managérial et le management entrepreneurial. La première forme est un type comportemental que J. SCHUMPETER aurait qualifié de walrasien ou marshallien : l'entrepreneur s'astreint dans son rôle routinier. La deuxième est celle qui consisterait pour l'auteur à reconnaitre un rôle entrepreneurial à l'agent managérial. Voir Olivier BASSO, Le manager entrepreneur. Entre discours et réalité, diriger en entrepreneur, éd. Village Mondial/Pearson Education France, Paris, 2006.

frontière de la firme qui valorise son avantage compétitif) ou en connexion (en valorisant des économies de connexion que permettraient des diversifications liées). L'entrepreneur-manager est la figure manquante de l'espace entrepreneurial national.

A ces morcèlements, s'ajoutent l'amenuisement des processus entrepreneuriaux en cours dans l'économie. Ils dérivent du mouvement de désindustrialisation qui a commencé à amincir les différents secteurs de l'économie à partir de la fin des années (19)80, et plus fondamentalement, des effets de la crise qui s'abattaient sur les sphères entrepreneuriales étatiques. Les réponses entrepreneuriales à cette crise consistaient, à partir de la deuxième moitié des années 2000, à reconstituer les capitaux entrepreneuriaux qui y étaient jadis affectés. Dans les représentations entrepreneuriales des pouvoirs publics, l'entrepreneuriat est ramené dans sa forme caricaturale pour le restreindre à sa seule dimension patrimoniale. En effet, l'entrepreneuriat patrimonial procède de réengagements incessants de ressources pour permettre à un processus entrepreneurial de reprendre sa forme originelle, celle qui lui a été donné à la création de l'entreprise. Il prend corps à travers une logique de reproduction entrepreneuriale qui fonctionnait sur la base de ressources qui lui viennent comme en quotte part de l'extérieur (la rente pétrolière). Cette réalité structurelle réapparait en permanence dans l'espace entrepreneurial national. Elle se manifeste exagérément dans les réclamations incessantes des agents entrepreneuriaux privés autour du manque en moyens de paiements extérieurs.

L'effort de l'Etat dans « l'entrepreneuriasation » de l'économie (ou de la société) s'est effectué au détriment d'une économie de croissance compétitive. L'évolution à un rythme soutenu des créations d'entreprises n'a pas été accompagnée par l'émergence de nouvelles formes d'organisation des activités productives et n'a pas du moins produit des effets sur les modes d'organisation des capitaux entrepreneuriaux établis. En effet, la part des employeurs par rapport à l'effectif global est de l'ordre de 40%, c'est-à-dire un peu plus d'un salarié pour un entrepreneur (voir le tableau n°23). Cela signifie que le mode d'organisation entrepreneurial prégnant dans l'économie est foncièrement un mode artisanal[763]. Les capacités entrepreneuriales se polarisent autour de la personne de l'entrepreneur. D'ailleurs, les stratégies entrepreneuriales de diversification ne sont pas inscrites dans l'histoire d'accumulation des compétences de la firme. Elles se présentent dans

[763] Voir Ministère de l'Algérie, Perspectives décennales de développement économique de l'Algérie, Imprimerie du Ministère de l'Algérie, Mars 1958. La taille réduite et le mode de fonctionnement artisanal des processus entrepreneuriaux étaient un problème souligné par ce document de la période coloniale.

leur forme primitive, comme des opportunités d'affaires à l'agent entrepreneurial. En effet, c'est l'exploitation de ces occasions qui donnent forme à la stratégie de conglomérisation. Les investissements entrepreneuriaux ne s'accomplissent pas dans les lignées d'action qui se déduiraient de la maitrise d'un potentiel ou de capacités fondamentales, au sens de PRAHALAD. Les incohérences qui s'observent au niveau des portefeuilles d'activités des conglomérats sont des incohérences dans leurs portefeuilles de compétences.

Les dispositifs d'organisation institutionnelle des pratiques entrepreneuriales ne font que renforcer les divorces entre les dynamiques entrepreneuriales et ce qui leur sert fondamentalement de ressort, c'est-à-dire les compétences entrepreneuriales[764]. L'entrepreneuriat se voit laminé, dès lors qu'il se voit ériger en moyen audacieux pour faire face aux déperditions scolaires. D'ailleurs, les sphères entrepreneuriales de prédilection se polarisent pour se fourmiller, comme par imitation, autour d'activités comme celles de location de véhicules, de transport,… Or, les visions entrepreneuriales ne se projettent pas sur des segments d'entreprendre, mais sur un actif, qui fait en sorte et par défaut l'ensemble du métier. Pour le reste, c'est-à-dire les formations dans l'enseignement supérieur, la désarticulation est très nette avec le monde entrepreneurial. La carte de formation dans le domaine des sciences technologiques embrasse des segments d'enseignements qui ont peu d'effets sur la structure et l'efficacité des jeux entrepreneuriaux dans l'économie.

Aussi, les mutations dans les aptitudes entrepreneuriales ne s'invitent pas dans les jeux entrepreneuriaux, car l'agent se trouve souvent englué dans des jeux relationnels qui demeurent le moteur entrepreneurial principal dans l'économie. Les logiques de constitution de réseaux de relations supplantent tout processus de formation de compétences entrepreneuriales. L'entrepreneur local n'est pas prédisposé à œuvrer pour établir une R&D performante, à miser sur une stratégie boursière ou à faire émerger un portefeuille de compétences propre à soutenir, par exemple, un avantage compétitif. Faute de cela, l'agent préfère, comme par substitution, à retrouver dans les stratégies relationnelles les voies les plus sûres pour se rendre possesseur de certaines ressources entrepreneuriales (accès au foncier, aux devises,…). C'est dire qu'avec ce surpoids relationnel, la vision entrepreneuriale ne pourrait être en dernière instance que patrimoniale.

Tableau n°23. La distribution des employeurs et des salariés dans l'espace entrepreneurial national

2009	2010	2011	2012	2013

[764] Définir les compétences entrepreneuriales + l'article de BAYAT comme référence.

S	E	S	E	S	E	S	E	S	E
908 046	586 303	958 515	1 041 221	1 121 976	747 387	686 825	618 515	1 017 374	658 737
60.76%	39.23%	60.78%	60.25%	60.00%	40.00%	39.74%	39.22%	60.70%	39.30%
1 494 349		1 577 030		1 676 111		1 728 046		1 869 363	

Source : Bulletins d'Information Statistique de la PME du Ministère de l'industrie de la PME et de la Promotion de l'Investissement.

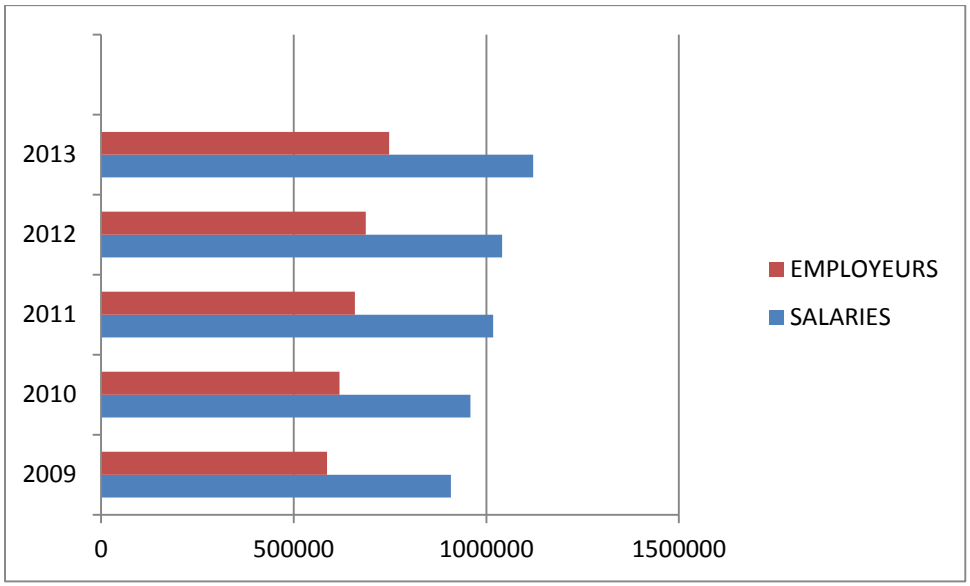

De surcroît, cette particularité de la fonction entrepreneuriale est une caractéristique comportementale même des groupes privés à croissance rapide (le groupe Cévital, SIM,…). En effet, les voies de croissance conglomérale sont des lignes d'action stratégique dont le morcellement est intragroupe. Bien qu'elles aient globalement un effet certain sur la taille du groupe, ces voies n'ont pas permis la constitution de tailles mondiales dans les segments composant le portefeuille stratégique du conglomérat. Les succès entrepreneuriaux dans les grandes entreprises participent d'une fonction entrepreneuriale à engagements multiples et sélectifs. Cela signifie que la performance globale obéit à une logique additive, à une logique de sommation de performances réalisées dans des segments se distinguant par leurs profits potentiels. Toutefois, cette formation du capital entrepreneurial privé ne touche pas uniquement la grande taille, puisque dans toutes les unités privées le dosage des fonctions entrepreneuriales s'opère par une sorte de panachage, c'est-à-dire que le choix du champ d'accumulation, ce qu'on appelle la

stratégie corporate, est dispensé de toute contrainte de cohérence entrepreneuriale[765].

D'un point de vue historique, cet amincissement des processus entrepreneuriaux tient aussi des survivances des effets de contractions exercées par les politiques entrepreneuriales appliquées au capital privé. Les cadres d'exercice entrepreneurial traduisaient, comme en témoigne le dispositif d'insertion planifiée du capital privé de 82, la volonté de restreindre les mouvements des agents entrepreneuriaux de l'économie. Ces limitations n'étaient pas seulement mises en œuvre pour restreindre la sphère productive et partenariale des agents privés, mais aussi répondre aux craintes de la formation d'un pouvoir économique qui conduirait à la remise en cause des options socialistes. Par exemple, la substitution aux liens partenariaux, que devaient avoir les entrepreneurs privés avec l'extérieur, une subordination au monopole était, selon le discours politique et idéologique de l'époque, un moyen de les empêcher de développer des liaisons avec le capital international[766]. L'amenuisement des processus entrepreneuriaux était aussi une manière de définir des seuils de tolérance pour éviter des transfigurations des capitaux entrepreneuriaux privés en capital symbolique.

Ces cadres d'exercice entrepreneurial, contraignants qu'ils étaient, n'étaient pas sans effets sur les comportements entrepreneuriaux des agents privés. Ces derniers peuvent exploiter des « zones d'incertitudes », selon l'expression de Michel CROZIER, pour réallouer leurs capitaux vers des entreprises nées d'une volonté de l'éclatement ou de la multiplication des affaires familiales. Dans certains secteurs, le transport des voyageurs en particulier, cet éclatement se soldait souvent par la disparition de l'entreprise familiale. En effet, les scissions d'actifs sont souvent les modalités fréquentes choisies par les membres héritiers pour reprendre « l'affaire » familiale. Ces pratiques s'engendrent dans le champ entrepreneurial, car les dispositifs institutionnels n'encadrent pas la pérennité des processus d'accumulation dans l'économie. Les choses sont ainsi car la propriété entrepreneuriale se définit non pas par rapport à l'entreprise comme un système d'actifs avec une certaine cohérence, mais par rapport à la personne en l'occurrence l'entrepreneur. Il est vrai que les facteurs culturels y jouent avec une certaine intensité dans le choix de ces

[765] L'étendue des choix entrepreneuriaux de diversification est telle que l'agent entrepreneurial est prédisposé à s'engager dans n'importe quel segment d'activités lucratif. D'ailleurs certains agents ont même réalisé des élargissements de leurs gammes par le moyen d'importation d'articles. Dans ces conditions de formation entrepreneuriales, il difficile de distinguer ce qui relève de l'informel de ce qu'il ne l'est pas.

[766] Les forces entrepreneuriales du pays vont entamer leur entrée en économie ouverte sans pour autant avoir à leur actif des capacités managériales qui les disposeraient à participer à la compétition avec les firmes étrangères concurrentes.

stratégies de scission et il est vrai aussi que les limitations qui pèsent sur la transférabilité des actifs est pour beaucoup dans l'éclatement des processus entrepreneuriaux familiaux, mais les plus gros effets viennent du fait que l'organisation des droits de propriété est beaucoup plus établie pour protéger les intérêts des personnes que de l'économie. Autrement dit, dans les économies rentières, les logiques de reproduction de l'Etat ne sont pas subordonnées aux performances entrepreneuriales. L'encadrement institutionnel des rapports de propriété n'est pas résolument établi et activement tourné pour garantir la pérennité de l'entreprise.

Le problème de la transformation configurationnelle de l'espace entrepreneurial national réside dans les inerties qui animent la masse entrepreneuriale agissante et potentielle. Du point de vue de l'ethos d'une vie marchande et entrepreneuriale, l'économie n'a pas connu des phases historiques d'apprentissage pour faire émerger des agents entrepreneuriaux d'une nouvelle espèce, c'est-à-dire d'agents aux capacités entrepreneuriales et concurrentielles distinctives. L'analyse des particularités structurelles du système productif national permet de mettre l'accent sur quelques facteurs qui ont entravé les processus de formation d'aptitudes entrepreneuriales dans l'économie :

- Le management des processus d'industrialisation n'était pas tourné vers l'appropriation entrepreneuriale des engagements industriels de l'Etat. D'ailleurs, les restructurations opérées dans le cadre de l'ouverture marchande n'étaient pas subordonnées à une politique de valorisation entrepreneuriale des ressources humaines libérées par le secteur industriel public. Ces ressources formaient un potentiel de transformation qui aurait dû servir une dynamique de rupture configurationnelle (développement de nouveaux processus d'entreprendre, promotion de jeux concurrentiels, densification de réseaux entrepreneuriaux autour de la firme publique d'origine,…). Faute de cela, l'entrepreneuriat devrait compter sur des formes de créations ex nihilo d'entreprises, c'est-à-dire sur des agents fréquemment sans potentiel entrepreneurial.
- La structure des capacités entrepreneuriales appropriables ne correspondait pas à ce qui est exigé par les espaces marchands concurrentiels autonomes. Les restructurations de 1982 ont eu une double conséquence sur le développement entrepreneurial du pays : d'abord, la démultiplication des unités par le découpage des entreprises nationales obéissait à une logique d'affectation des ressources humaines managériales en surplus à des postes de commandement[767]. Cette

[767] Cette critique était celle de G. De BERNIS, In Revue du GREED, Université de Paris 1, 1991. Pour cet auteur la restructuration de 82 était dans l'objet de « répondre à la poussée de diplômés en quête de responsabilités »

opération va intervenir dans un contexte de désengagement de l'Etat du secteur industriel. Cette façon de résorber des ressources humaines entrepreneuriales oisives est caricaturale et ne travaillait pas pour redynamiser les processus entrepreneuriaux de l'économie. Ensuite, la séparation entre la fonction de production et la fonction commerciale a porté un grand préjudice à l'efficience entrepreneuriale globale des entreprises publiques. En effet, les portefeuilles des unités publiques productives se retrouvèrent estropiés des ressources marketing. La maitrise d'aptitudes commerciales ne s'orchestrait pas au sein d'un même processus d'apprentissage entrepreneurial. Cet état de faits explique les difficultés rencontrées par ces unités dans leur soumission à la logique marchande ou concurrentielle.

- Les déperditions en capacités entrepreneuriales sont aussi celles provoquées par la dissolution des entreprises locales (les EPL). Au-delà du sort qui a été réservé aux actifs de ces entreprises, lesquels ont fini par sortir du stock de ressources entrepreneuriales du pays, c'est la suite connue par les managers de ces entreprises qui était explicative de la gravité qu'avait laissé derrière elle la destruction de ce patrimoine productif. Dans une perspective d'analyse entrepreneuriale, ces pertes devraient s'interpréter comme une destruction des rapports aux segments d'entreprendre. Or, ces rapports nécessitaient des temps longs pour leur structuration. Quand un entrepreneur est coupé d'un métier qui n'est pas sujet à une stratégie de reprise, la perte se mesure aussi aux aptitudes tacites acquises par le moyen d'apprentissage[768].
- Les structures entrepreneuriales (publiques et privées) du pays n'ont pas connu des dynamiques de croissance pour être en phase avec les aspirations de leur personnel et des demandeurs d'emploi. Les ajustements entre les espérances et les aspirations et les conditions de promotion et d'insertion professionnelle sur les deux marchés, internes et externes, se durcissent jusqu'à provoquer des raréfactions pour certaines catégories de qualifications ou de compétences. Globalement, les pertes de compétences à l'origine de ce durcissement sont de trois ordres : d'abord, celles prenant la forme de passage à la concurrence et

[768] Dans le management moderne, celui qui place les structures cognitives au cœur des préoccupations, on admet que les ressources entrepreneuriales d'une firme ont une double existence : sous forme de capacités incorporées par l'agent à travers des processus de formation et d'apprentissage et sous forme de ressources objectivées qui supposent un pouvoir d'achat pour les acquérir. Dans cette vision, on insiste sur le dépassement de la séparation dichotomique entre le capital fixe et le capital circulant, introduite dans l'analyse économique depuis les classiques, pour postuler la fongibilité des ressources. Dans cette perspective, la définition du capital circulant ne prend pas en considération les capacités de maitrise des agents utilisées dans les opérations de transformation des ressources productives. En effet, si ces dernières disparaissent en quittant l'entreprise avec les produits fabriqués, les aptitudes déployées pour y parvenir restent dans la mémoire des agents. La même analyse s'applique aussi au capital fixe. Celui-ci n'existe seulement sous une forme objectivée, mais aussi sous une forme de savoir-faire incorporé, à telle enseigne qu'il pourrait être reconstitué en cas de sa perte totale (suite à des intempéries ou des incendies, par exemple). Sur la non-fongibilité des ressources, voir Gérard KOENIG, Les nouvelles théories pour gérer l'entreprise du XXIe siècle, éd. Economica, Paris, 1996.

qu'on a observé plus particulièrement dans les secteurs pétrolier, audio-visuel, de transport aérien,… Ensuite, celles inhérentes à l'extraversion du système de formation et dont les effets sont particulièrement puissants dans les secteurs académique ou de la recherche, dans le secteur sanitaire,… Enfin, la recherche d'une solution au chômage au moyen d'une politique entrepreneuriale n'a pas seulement précipité les secteurs dans une crise d'emploi (celui du bâtiment était le plus touché), mais aussi à faire émerger des processus entrepreneuriaux sans épaisseur.

L'amincissement des processus entrepreneuriaux sont aussi en rapport avec l'organisation institutionnelle des actes d'entreprendre qu'avec les modes de gestion qui leur sont appliqués. Sur le plan institutionnel, les rapports de propriété consacrés par les textes juridiques et réglementaires ne sont pas de ceux qui devaient tenir compte des situations conflictuelles qui sont potentiellement inscrites dans les relations actionnariales (entre les propriétaires ou les associés). Les morcellements qui affectent les propriétés entrepreneuriales sont souvent le fait de facteurs dont on peut présenter les plus essentiels comme suit :

- Les discordances induites par les différences dans les trajectoires des agents fondateurs dans les entreprises le plus souvent familiales. Que ces morcellements affectent des structures entrepreneuriales créées d'une façon ex nihilo ou surgissent comme mode de résolution d'un problème de reprise d'une affaire familiale, cela ne change rien quand aux dommages et menaces qu'ils font peser sur la cohérence et la pérennité de leurs systèmes d'actifs ou de ressources. C'est l'exemple d'Artiplast, une entreprise de transformation plastique, fondé par un professionnel dans le domaine et des bailleurs de fonds membres de sa famille. Des différences culturelles surgissent et installèrent la firme privée dans un conflit inextricable. L'agent à l'origine de l'affaire, un entrepreneur essaimé, se réappropria des actifs et transforma la SARL familiale en une EURL.
- Les repreneurs de droit n'ont pas été intégrés par le passé dans la gestion du patrimoine entrepreneurial familial. Ces cas on les rencontre fréquemment dans le secteur agricole et de transport. L'absence d'une séparation entre la propriété et la gestion met en péril, en cas de disparition du fondateur, l'affaire familiale. La concentration des pouvoirs de gestion dans les mains des fondateurs limite en général les processus de croissance et rend difficile les successions dans les entreprises du capitalisme familial. L'entrepreneuriat managérial, c'est-à-dire ces actes entrepreneuriaux de croissance impulsés par des agents en charge du management stratégique de l'entreprise, n'est pas de tradition dans les unités productives. L'acquisition de compétences managériales est contrariée par cette logique de non-croissance et par cette concentration des pouvoirs de décision dans les entreprises de petite taille. Plus globalement, dans une économie où les

formes les plus efficientes de ressources sont de type relationnel, les firmes entretiennent des rapports d'extériorité par rapport au management. En d'autres termes, les performances dans la plupart des firmes n'est pas le produit de maitrise de capacités managériales. La formation des potentiels, ressorts essentiels à toute évolution, n'en trouve pas dans l'économie les conditions adéquates pour son effectuation, c'est-à-dire que les mécanismes incitatifs à la constitution de capacités managériales et entrepreneuriales ont tendance à s'aplatir devant le jeu dominant des relations.

a. Le potentiel de transformation de la configuration entrepreneuriale nationale

L'émergence de forces entrepreneuriales à fort potentiel de transformation n'est pas forcément le seul produit de rupture technologique. Les bouleversements dans la structure de la configuration nationale pourraient y apparaître pour faire suite à des choix décisifs qui seraient d'ordres organisationnels, productifs, financiers, commerciaux,… ils pourraient se produire dans le giron d'un Etat visionnaire et gestionnaire des propriétés entrepreneuriales de l'économie. Dans son management entrepreneurial, l'Etat accomplit des actions de construction sociale entrepreneuriale selon la vision de l'économie qu'il s'en est fait. Ceci dit, il met en œuvre des actions pour construire l'offre et la demande sur les différents segments de son marché national, comme il peut s'offrir la priorité à faire émerger des forces entrepreneuriales pour mettre en marche les segments d'entreprendre de sa vision. En d'autres termes, si la rupture configurationnelle est l'œuvre des acteurs entrepreneuriaux, de leurs choix et des portefeuilles de ressources à leur possession, sa réalisation dépendrait des comportements de l'Etat en tant que détenteur d'un méta-capital entrepreneurial[769].

1. Définition d'un potentiel de transformation

Dans une perspective schumpétérienne, cet état d'inertie s'explique par l'absence de forces entrepreneuriales novatrices, capables d'imprimer des parcours nouveaux à la réserve nationale des ressources entrepreneuriales[770]. Dans une économie telle que la nôtre, qui n'est pas une économie de progrès technique, le problème de la dynamique entrepreneuriale se pose avant tout en termes de rupture avec la logique rentière de l'économie, c'est-à-dire à obtenir des processus

[769] L'Etat comme détenteur d'un méta-capital est développé par P. BOURDIEU. Voir P. BOURDIEU, Sur l'Etat, éd. Le SEUIL, Paris, 2012.

[770] Joseph SCHUMPETER, Théorie de l'évolution économique, éd. Dalloz, Paris, 1999.

entrepreneuriaux déjà établis à fonctionner selon leur détermination interne et à remettre sur des voies entrepreneuriales les ressources déployées dans les opérations d'importation. En effet, le dépassement de la logique actuelle de fonctionnement de l'espace entrepreneurial peut conduire à un nouvel état de développement de l'économie, en rehaussant les niveaux d'efficience pour les ramener à des standards de référence sectoriels et mondialement affichés. Mais, l'amélioration de la compétitivité de la firme est une voie qui ne peut être envisagée sans des changements dans la configuration entrepreneuriale actuelle de l'économie, c'est-à-dire sans déployer de nouveaux efforts entrepreneuriaux.

Seulement, le potentiel de transformation capable de conduire à un changement configurationnel ne se confond pas avec les dynamismes qu'on peut observer dans les différents secteurs. Certes, on ne peut nier les véritables élans pris par certains processus entrepreneuriaux, dont les secteurs agroalimentaires, de transformation métallique, des industries de montage,…, mais, on ne peut prendre les changements dispersés sur l'échiquier de l'espace entrepreneurial national pour un changement configurationnel. Pour preuve, ce dernier réduit l'éventail des dispersions entrepreneuriales pour donner naissance à une configuration différente de celle où elle est issue. Or, il ya, dans le cas qui nous préoccupe ici, deux façon de représenter ce changement configurationnel : la première est que la configuration naissante serait d'autant plus forte qu'elle rendra sans effets les positions contestées dans l'économie rentière[771]. La seconde est que les processus entrepreneuriaux supposés autonomes ont effectivement gagné en efficience et en compétitivité et donc en potentiel de diversification suffisant pour autoriser des surplus d'un niveau au moins égal à celui que produit en moyenne l'économie mono produit actuelle.

Aussi, un potentiel de transformation porteur d'un changement configurationnel peut connaître, comme le laisse apparaître la vision en termes de cinq combinaisons de J. SCHUMPETER, des origines différentes. Ainsi, une stratégie organisationnelle élaborée autour des enjeux incitationnels et informationnels pourraient augurer des manières d'entreprendre nouvelles et payantes du point de vue de la compétitivité et

[771] L'irréversibilité des processus entrepreneuriaux novateurs finirait à imprimer des changements à l'ensemble du champ social. La transformation dans les modes d'entreprendre, dans un monde où les standards sont mondiaux, signifiera une dynamique de canalisation des ressources entreprenantes vers les segments de l'économie compétitive. Il se pourrait que cette dynamique sera conduite par des parvenus, venant à ajuster avec succès leur savoirs primaires aux exigences d'une économie compétitive, comme il n'est pas exclu de voir des agents qui ont tenu des rôles marginaux dans l'économie actuelle se verront enliser pour prendre position dans cette nouvelle configuration. Inversement, on ne peut omettre d'y ajouter les apports en pouvoir d'achat qui résulterait du recul des comportements des rentiers.

de la réactivité des firmes publiques et privées[772]. Elles sont aussi décisives lorsque l'ambition stratégique de la firme nationale s'astreindra à organiser et piloter des processus d'apprentissage pour modifier le rapport qu'elle a jusque-ici entretenu avec la technologie. En effet, la maîtrise technologique ne rentre pas dans le procès entrepreneurial des agents ou des firmes nationales, puisque celle-ci était de tous les temps réduite à un problème d'acquisition et d'emploi[773]. Ainsi, et aux processus incessants d'accumulation de routines dynamiques, on s'obnubile à rechercher comme par intermittence des réajustements des rapports à la technologie en réduisant l'équation au seul problème d'accès à des pouvoirs d'achats, combien même aléatoires, en moyens de paiements extérieurs. Au lieu d'une manœuvre entrepreneuriale ambitionnant une endogénéisation du progrès technique, les acteurs opposent une extraversion technologique qui rend impossible sinon difficile leur insertion dans le marché mondial[774].

De la même façon, un formidable moteur de transformation pourrait être mis en marche tout autant que les processus entrepreneuriaux soient reconsidérés comme des processus sociaux ou organisationnels. Habituellement, les performances sociales entrepreneuriales se confondent avec la création d'emplois[775]. Or, se renseigner sur les capacités performatives des processus entrepreneuriaux en tant que processus sociaux c'est mettre en examen les capacités organisationnelles qui les

[772] Le coût salarial et les consommations productives, bref, les charges directes ne sont pas les éléments suffisants pour développer des stratégies de domination par les coûts. Ces stratégies se fondent sur des niveaux d'intensité de l'effort dans les entreprises qui les poursuivent. Or, dans les entreprises nationales le facteur d'X-innefficiency est tel qu'on ne peut transformer en succès des stratégies de ce genre. Pour l'auteur de ce concept (Harvey LIEBEINSTEIN, in B. CORIAT, Les nouvelles théories de la firme,), les capacités organisationnelles est, à côté du travail et du capital, un facteur de production. Cependant, les capacités manœuvrières pour relever le niveau de l'effort supposeraient la mise en œuvre de mécanismes incitatifs, qui restent d'une portée limitée en raison de l'ineffectivité que leur imposerait l'économie inflationniste.

[773] Pourtant des exemples existaient, d'entreprises publiques qui ont développé des capacités extraordinaires en matière de conception des produits. Sur le marché étatique des articles scolaires, l'ENPC commandait de l'étranger des moules pour réaliser des produit de son élaboration. Aujourd'hui, une grande variété d'articles s'obtient grâce à des moules que l'entrepreneur privé a du intercepté accidentellement sur le marché européen. On a donc constaté une régression au moment où l'entreprise devait réaliser une endogénéisation technologique pour réaliser ses systèmes de moulage elle-même.

[774] En fait, on fait comme si les marchés technologiques sont parfaits. Les néoclassiques qui ont imaginé cette condition de perfection ont cru trouver dans l'exogénéité de la production technologique une façon d'offrir aux producteurs les mêmes conditions d'exercice entrepreneurial. Cependant, cette conception du système marchand demeure irréaliste tant que les firmes sont les principaux producteurs de leurs technologies. Par ailleurs, rompre avec cette permanence structurelle ne va pas sans la rupture préalable avec ce présupposé théorique.

[775] Les questions de gouvernance, de politiques salariales et des réputations sont évacuées des débats et des discours.

tiennent en bride. En effet, les créations d'emplois, leurs rythmes et leur importance volumique, s'ajustent avec les choix organisationnels qui reçoivent ces processus entrepreneuriaux. Par exemple, plus il ya approfondissement du travail de différenciation sociale des tâches, plus la structure de la distribution des emplois à mettre en œuvre dans le cadre de la firme créée prend de l'ampleur. Par ailleurs, la formation de structures organisationnelles dans les processus entrepreneuriaux mobilisant des volumes importants de capitaux élargira l'éventail des choix aux demandeurs d'emplois. Or, l'un des problèmes de la forte présence dans l'économie de la petite dimension est justement le difficile ajustement entre les aspirations et les espérances des demandeurs d'emplois d'un niveau d'études supérieures et les chances objectives de succès offertes par les entreprises[776]. Le problème de structuration organisationnelle des processus entrepreneuriaux est entier dans l'économie.

D'un autre angle de vue, l'un des ressorts au changement configurationnel de l'espace entrepreneurial national serait de repartir sur un management de ressources productives. En effet, les tailles efficientes des actes entrepreneuriaux engagés dans les secteurs des matières premières pourraient conduire à des modifications en profondeur de la configuration entrepreneuriale globale. Cette voie est prometteuse d'autant plus que la maîtrise des facteurs structurels (économies d'échelle, de champ, de complexité, de progrès techniques,…) participera à la l'élévation des niveaux de performance des processus entrepreneuriaux établis dans les secteurs des ressources productives. D'un point de vue technologique, les défis entrepreneuriaux seraient de repenser les modes opératoires dans ces secteurs non seulement pour l'accroissement de leur efficacité mais aussi pour satisfaire aux exigences environnementales. En d'autres termes, l'enjeu ne réside pas uniquement dans l'accroissement de la taille des actifs circulants déployés dans les processus entrepreneuriaux des agents, mais dans celui des capitaux incorporels ou immatériels qui leur sont sous-jacents.

Dans un espace où le potentiel de transformation est faible pour accéder à un autre état de développement configurationnel, l'élaboration d'une vision entrepreneuriale est un vecteur incontournable pour faire émerger des forces

[776] Les structures entrepreneuriales de faible taille pénalisent actuellement les porteurs de diplômes de masters. Le coût social de l'entrepreneuriarisation de l'économie serait dans ce cas exorbitant. Parce que surdimensionnés par rapport aux profils exigés par les petits créateurs pourvoyeurs de postes d'emplois, les grands diplômes seraient contraignants non seulement du point de vue des coûts mais aussi incitationnels. Dans ce cas les compétences ou la force de travail sur laquelle agit l'action incitationnelle deviendraient inertes.

entrepreneuriales nouvelles. Le management du changement entrepreneurial est une œuvre étatique de construction sociale entrepreneuriale ou, d'une façon restrictive, de l'offre et de la demande sur les marchés retenus. Toutefois, cet effort de construction ne se confond nullement avec les mesures mises en œuvre habituellement pour influencer ou soutenir les processus de croissance dans l'économie. Manager des processus entrepreneuriaux peut même prendre la forme d'une volonté de provoquer des changements dans la structure de la demande nationale. Par exemple, l'objectif de sécurité alimentaire ne se résout pas dans la seule perspective de croissance de la production nationale. L'établissement de la fonction entrepreneuriale pourrait se faire en ambitionnant des changements qualitatifs dans la fonction de consommation du pays[777].

Dans une perspective d'un management de changement entrepreneurial, l'Etat apparait comme le détenteur d'un méta-capital entrepreneurial. Les rapports à l'économie s'exercent dans le cadre de la vision entrepreneuriale qu'il s'est fixé et à travers les influences qu'il est disposé à produire sur les différentes ressources d'un capital entrepreneurial efficient (technologique, financier, commercial, informationnel, relationnel,…). En œuvrant à la constitution d'un capital informationnel, à travers un système d'intelligence économique, à la réalisation d'une politique de recherche d'intérêts entrepreneuriaux spécifiques, à la mise sur pieds d'un marché financier dédié à la nouvelle configuration entrepreneuriale, à la structuration de l'espace entrepreneurial physique à l'échelle nationale, en s'appuyant sur les instruments plus particulièrement de l'intelligence territoriale,…, l'Etat travaille à faire passer dans la réalité la vision qu'il a de l'avenir entrepreneurial du pays[778].

---

[777] Doter l'économie d'une fonction objectif axée sur la satisfaction des besoins des citoyens est une réponse inappropriée et hors contexte, en raison des exigences de l'insertion des firmes nationales dans l'économie mondiale. Les enjeux de la sécurité alimentaire pourraient être maîtrisés en se servant de deux bases d'appui : la première est de partir des processus entrepreneuriaux en mesure de relever les défis en termes de sécurité alimentaire et la deuxième, qui relève du management entrepreneurial de l'économie, consiste à définir l'effort de l'Etat en matière de construction entrepreneuriale du secteur alimentaire. Les tentatives actuelles de construction menées dans le secteur laitier, dont le management consiste à structurer des processus entrepreneuriaux par professionnalisation (promouvoir une fonction entrepreneuriale d'élevage, de collecteur,…), ou les actions entreprises pour réduire les effets climatiques dans le secteur céréalier (l'irrigation d'appoint,…) constituent des visions qui se fondent sur l'offre entrepreneuriale.

[778] La création du NASDAQ était un prélude pour donner une assisse financière aux nouvelles technologies de rupture qui ont commencé à connaitre leur apparition dans le début des années 70, c'est-à-dire à la même époque de cette création. En termes entrepreneuriaux, le cas du NASDAQ est riche en enseignements, en ce sens que la mase des agents entrepreneuriaux établis à la Silicon VALLEY tente actuellement d'imposer un changement configurationnel à l'espace entrepreneurial américain, c'est-à-dire à rétrécir le champ d'intervention des agents intervenant dans les secteurs traditionnels et dont les cotations se font sur le vieux marché Newyorkais, le NYSE. Le cas similaire on le retrouve avec l'exemple Canadien. Les investissements sur le

2. Les stratégies entrepreneuriales de rupture

Apparemment la seule alternative pour obliger la configuration actuelle de l'espace entrepreneurial à céder est l'émergence d'une force entrepreneuriale qui serait dans la capacité de prendre part avantageusement à des jeux concurrentiels d'envergure mondiale. Toutefois, la naissance d'une configuration entrepreneuriale d'une efficience supérieure par rapport à celle qui l'a précédée, suppose une redistribution des positions des firmes dans l'économie. En effet, dans une économie où la petite dimension enregistre la plus forte présence sur le champ entrepreneurial, l'élévation des niveaux de compétitivité dans les segments d'entreprendre cibles suppose l'orientation des efforts de la politique entrepreneuriale du pays pour propulser certaines forces entrepreneuriales au rang de leaders mondiaux[779]. Ainsi, la présence de firmes de taille mondiale dans la sidérurgie, dans la pétrochimie et dans bien d'autres secteurs, et disposant d'un potentiel du point de vue de l'avantage compétitif, permet avant tout de fournir des matières, des composants à bon marché aux firmes de petites taille.

La reconfiguration de l'espace entrepreneurial national pourrait prendre forme dans l'enclenchement d'une dynamique d'élargissement des systèmes de création de valeur. Le déplacement de la frontière de l'espace entrepreneurial national pourrait être le résultat de mouvements d'intégration verticale des firmes nationales ou d'une dynamique de structuration de réseaux entrepreneuriaux dans l'économie[780]. Les deux perspectives stratégiques n'empruntent pas les mêmes voies de succès. Dans l'état actuel du développement de l'espace entrepreneurial national, les processus d'intégration devraient s'établir dans les secteurs à fort potentiel de diffusion d'effets productifs, c'est-à-dire dans les processus entrepreneuriaux structurants. Les ressources productives dans ces processus structurants ont suffisamment gagné en distinction pour propulser des dynamiques dans les secteurs aussi divers que l'agroalimentaire, l'industrie du papier[781], de la céramique, de la métallurgie,…[782]

---

marché des valeurs de croissance et technologiques de MONTREAL ne sont pas soumis aux mêmes droits d'entrée que ceux qui sont affichés à l'entrée du marché des valeurs classiques de TORONTO.

[779] Les stratégies d'échelle sont souvent subordonnées aux capacités d'absorption du marché national. Ce mode de gestion des marchés hérité de la période planifiée doit être dépassé. En effet, dans une économie où on ambitionne la mondialisation de ses secteurs, les logiques d'échelle supposent la conquête de marchés potentiels qui n'ont pas forcément une existence locale. Dans une économie où les réseaux entrepreneuriaux sont suffisamment structurés et denses, l'absorption des frais fixes de la grande taille aurait plus de chances de se réaliser hors frontières, et ceci même si ces réseaux ne débordent pas les frontières nationales.

[780] On parle de l'industrie automobile, alors que la production est envisagée à l'intérieur d'un seul établissement.

[781] L'amenuisement des réserves steppiques, enregistré malheureusement ces dernières années, complique davantage la logique d'intégration dans l'industrie papetière, au moment où les ressources de substitution ne sont pas au rendez-vous (le foin fait défaut et nos forets ne sont pas industrielles). Cependant, l'industrie de la

C'est dans cette perspective que jouent les logiques de l'essaimage entrepreneurial. Seulement, les secteurs de l'économie devraient être incités voire même soumis à une contrainte de captation de ressources entrepreneuriales qu'eux-mêmes ont créées.

La dynamique d'insertion dans des chaînes de valeur mondiales est une ligne d'action stratégique qui pourrait être couronnée de succès, en particulier dans les secteurs à taille critique mondiale. Cette œuvre entrepreneuriale distincte, actuellement à ces premiers balbutiements, participe d'une voie d'internalisation ouverte pour s'intégrer à des systèmes d'offre d'entreprises de rang mondial ou dont la valeur créée est assez élevée. L'entreprise BIMO a opéré avec succès son entrée dans les chocolateries européennes en leur livrant du beurre du cacao. Dans la même perspective entrepreneuriale, l'entreprise SOSEMI, présente sur le segment de la mécanique industrielle de précision, fabrique des bagues de trains d'atterrissage pour avions pour le compte du constructeur aéronautique AIRBUS. Ceci dit, lorsque des barrières temporelles sont élevées, comme le cas de la chocolaterie haut de gamme, la participation dans les chaines de valeur est le choix entrepreneurial le plus réaliste. Même au prix d'investissements marketing conséquents, il est difficile d'aboutir ex nihilo à la construction d'une image de marque mondialement connue et reconnue. De même, dans les marchés globalisés et très exigeants sur le plan technologique, il est recommandable de développer des logiques d'insertion dans les chaînes de valeurs mondiales. Toutefois, ces logiques d'internationalisation doivent s'analyser comme un cas de lignes d'action stratégiques parmi d'autres.

L'internationalisation peut s'inscrire dans le cadre de la construction d'un capital entrepreneurial efficient[783]. L'obtention d'un portefeuille de ressources entrepreneuriales décisif en matière de positionnement sur des marchés extérieurs pourrait s'envisager à travers des relais entrepreneuriaux qui peuvent prendre plusieurs formes. Il peut se faire par le moyen d'élargissement actionnarial en

---

récupération représente un matelas non des moindres, puisque Tonic industrie, à elle seule, arrive à une capacité de récupération-régénération estimée à 120 000 tonnes de papier.

[782] La ferraille algérienne, les qualités de réserve du pays en ressources minières, de son stock de caolin et du cristallin, les distinctions de la qualité de son vinicole, …, sont les sources d'un avantage compétitif à retravailler à travers des logiques entrepreneuriales nouvelles. Quant aux marchés amont de certains segments productifs, qui ne sont pas ou peu développés, le cas de la SNVI, du Leader Meuble De TABOUKERT, de La BCR, …, les efforts restant à fournir sont du domaine du management entrepreneurial.

[783]Les différentiels de compétitivité peuvent être atténués en choisissant des points d'appui pouvant permettre des économies de temps en particulier dans le domaine du marquage. Les cotations sur les grandes places financières peuvent raccourcir les délais de maturation dans la constitution de l'image de marque ou de la notoriété.

intégrant un relais doté d'aptitudes spécifiques susceptibles d'aider une entreprise nationale à réussir un type de présence sur le marché extérieur. Il se peut aussi pour des raisons stratégiques de recomposer son portefeuille de ressources autours de compétences (relationnelles, commerciales,…) dont le contrôle est décisif pour réussir une pénétration ou un développement à l'international. Mais, il convient d'accepter des tickets d'entrée et des coûts d'apprentissage élevés avant de s'approprier d'une expérience de gestion d'un système d'offre à l'international. Ceci dit, les montages entrepreneuriaux à l'international sont des agencements de ressources qui pourraient avoir des ramifications pour trouver dans les configurations entrepreneuriales internationales les ressorts nécessaires en termes de capitaux efficients (capitaux relationnels, technologiques, commerciaux,…). Par exemple, la localisation des activités les plus en aval des processus de création de valeur peut constituer un accélérateur du processus de mondialisation des firmes disposant d'un avantage transférable (la BCR, la SOCOTHYD,…).

Les stratégies entrepreneuriales de mondialisation sont très exigeantes du point de vue informationnel. Or, la maîtrise des changements importe d'introduire des modes de coordination transversaux, pour améliorer sa capacité de réactivité. L'introduction des instruments nouveaux de management et de contrôle est souvent tenue en échec par la survivance des modes de coordination antérieurs. Réduisant l'autonomie des acteurs et demeurant hermétique malgré l'accélération des changements dans l'environnement, ces modes de coordination entravent le jeu de formation et de valorisation des potentiels et amincissant sa capacité de réponse dans un contexte où les enjeux informationnels sont les éléments à maitriser pour rester compétitifs sur des champs concurrentiels où les intervenants ne sont plus les cinq forces portériennes mais une pluralité d'acteurs(l'Etat, les agences de notation, les associations, les organisations régionales,…) dont les stratégies les plus redoutables sont celles de discrédit.

Les efforts de récréation d'un potentiel entrepreneurial à la hauteur des défis actuels en particulier en matière de compétitivité ne sauraient être féconds sans le dépassement des inerties organisationnelles, d'autant plus fortes que les structures entrepreneuriales sont familiales. Des entreprises familiales, à l'instar de NCA ROUIBA et de GENERAL EMBALLAGE, ont su relever leur performance organisationnelle lorsqu'elles prirent l'initiative d'y introduire un fonds d'investissement (AFRICA INVEST). Il s'agit d'une mise sous tension de l'espace organisationnel en modifiant les rapports de gouvernance établis, en soumettant l'entreprise à un contrôle externe et en la libérant ainsi de l'emprise de l'enracinement ou de retranchement des agents membres de la famille. Lorsque des

mutations s'opèrent dans les limites de la fonction managériale, c'est-à-dire lorsque des fils d'entrepreneurs prennent le relais pour prendre en main le management l'entreprise ou le groupe familial, l'emprunte du capital scolaire dont ils sont porteurs devient visible au niveau des résultats (élargissement de la gamme, nouvelles manières de gérer les capitaux de relations, nouveaux modes de communication,…).

En conclusion à ce diagnostic des permanences structurelles, on peut dire que les changements configurationnels s'appuient sur des potentiels de transformation d'un poids qui permet de bouleverser l'ordre entrepreneurial établi dans l'économie. Il est vrai que la structure et la taille des processus entrepreneuriaux ne sont pas les mêmes pour les périodes qui ont précédé ou suivi les réformes, mais les modifications qu'elles annoncent ne sont pas qualitativement décisives pour imprimer un nouveau état de développement à l'espace entrepreneurial national. Cependant, dans la mesure où ce changement configurationnel ne se pose pas en termes de rupture technologique, l'effort du management entrepreneurial à accomplir consisterait à ramener les niveaux d'efficience des processus entrepreneuriaux à potentiel de croissance à leur niveau mondial.

L'entrée en compétition sur le marché mondial n'est pas seulement une exigence de rupture avec l'économie rentière, mais aussi une voie prometteuse pour améliorer le capital immatériel des firmes (maîtrise d'un capital technologique et réputationnel,…). Cela signifie que l'aboutissement de la rupture configurationnelle passe par la mondialisation des processus entrepreneuriaux. En effet, l'enclenchement des dynamiques d'internationalisation chez certaines firmes nationales créerait des mouvements en continu de positionnements chez d'autres firmes sur les marchés étrangers. L'erreur souvent commise dans l'analyse des conditions d'insertion des firmes nationales sur les marchés extérieurs réside souvent dans cette séparation en deux moments de l'acte de mondialisation : un moment pour apprendre (construction de l'avantage spécifique) et un autre pour s'engager effectivement dans la voie internationale.

Des réticences à mettre en œuvre les changements attendus peuvent aussi se dresser de travers et empêcher l'avènement de cette économie de croissance compétitive. Il est vrai sans modèle de gouvernance entrepreneuriale, les fruits de cette dynamique de mondialisation des firmes nationales pourraient ne pas s'ajouter aux entrées de l'Etat. En tant que détenteur d'un méta-capital entrepreneurial, l'Etat exerce un monopole sur les capitaux entrepreneuriaux des agents privés. Cette gouvernance, en tant que mode de structuration des rapports entre l'Etat et les forces entrepreneuriales privées est une assise pour sa reproduction et un appui

infrastructurel pour améliorer, entre autres, la visibilité entrepreneuriale de ces acteurs.

SOUS-SECTION 02. CONSTRUCTION ET ANALYSE DE LA CONFIGURATION ENTREPRENEURIALE NATIONALE

Cette étude complète la précédente en ce qu'elle ajoute les liens d'appartenance configurationnelle.

L'Analyse des Correspondances Multiples (ACM), qui est parmi les instruments d'analyse des données, permet d'envisager une représentation topographique de la configuration entrepreneuriale nationale en considérant simultanément plusieurs propriétés distinctives des processus entrepreneuriaux ou des agents qui s'y trouvent. L'ACM est un outil très maniable, dotée d'une flexibilité qui permet au chercheur de choisir des objectifs ou des orientations qu'il souhaite donner à son processus de recherche. Il peut de ce fait tenter une construction pour saisir des logiques d'entrée ou de financement d'actes d'entreprendre, comme il peut limiter ses ambitions empiriques à comprendre la distribution des choix technologiques qui sont déployés dans les processus entrepreneuriaux qu'il veut interroger. Il le ferait autant qu'il est disposé à entamer un travail de la reconstruction d'un espace entrepreneurial par rapport aux problèmes entrepreneuriaux qu'il le préoccupe : espace entrepreneurial comme espace de financement, de commercialisation, de production, de partenariat,…

A. LA CARTOGRAPHIE DES PROCESSUS ENTREPRENEURIAUX

Travailler sur la reconstitution de l'espace entrepreneurial national exige des efforts considérables en matière d'exploration empirique. Rassembler suffisamment d'informations n'est pas une chose aisée et les soumettre à des vérifications est aussi difficile que de révéler des réalités qui, du surcroit, ne sont pas accessibles à l'observation. Le problème est que les informations recherchées devaient se rapporter à des paramètres qui ne sont pas souvent considérés dans le travail des informateurs institutionnels (les enquêtes de l'OMS, du CENEAP,…) qui dominent le marché des datas. Pour desserrer cette contrainte, nous avons multiplié nos instruments d'enquête pour combiner des sources d'informations différentes (enquête par questionnaires, entrevues, observations directes, recherche documentaire, recueil de données audiovisuelles,…) quitte à œuvrer pour des enquêtes croisées.

Les visites en entreprise ne font pas la règle quant aux rendements attendus d'une exploration empirique. Les rencontres extra-muros s'avèrent souvent

fructueuses et les informateurs (entrepreneurs propriétaires, agents impliquées dans la gestion d'un processus entrepreneurial ou dans la gestion des relations partenariales,…) en sont plus disposés à s'impliquer à l'extérieur que sur les lieux de leur travail[784]. Aussi, les enquêtes croisées sont d'un grand apport pour révéler des informations non obtenues de la première main et elles le sont aussi pour les besoins d'une vérification. Les données primaires mobilisées à partir de la presse écrite et à partir de certains supports audiovisuels (la radio, la télévision et les vidéos postées sur certains sites internet) participent à la construction des objets empiriques[785]. Ces données nous aident à identifier la suite d'événements qui a jonché le courant de la période étudiée[786]. Quelquefois elles sont d'une grande utilité lorsqu'elles se rapportent notamment à des discours d'acteurs entrepreneuriaux concernées par l'enquête.

L'exploration empirique de processus entrepreneuriaux vise à déceler les logiques d'apparition et de fonctionnement des réalités entrepreneuriales dans le cas de la configuration nationale. Pour des raisons de faisabilité d'une telle ambition, deux voies s'ouvrent à nous : la première est de choisir un échantillon représentatif d'agents entrepreneuriaux. Un tel procédé peut nous conduire à isoler un ilot qu'on prendrait comme un modèle réduit de la configuration nationale. Mais, une telle façon de s'y prendre comporte le risque de ne pas être au service d'une problématique entrepreneuriale dont le questionnement fondamental est de recenser et d'analyser les logiques entrepreneuriales prégnantes. Certaines différences significatives peuvent se situer en dehors de l'espace recouvert par l'échantillon en question. La deuxième est d'ouvrir une liste pour n'inclure que les agents présentant des différences quant à leur mode d'apparition, leur choix entrepreneuriaux, la composante de leur management entrepreneurial, la particularité de leurs réseaux de relations,… On procède ainsi par élimination de

[784] S'informer à propos d'un processus entrepreneurial ne se règle pas à travers un acte décisoire de se rendre sur les lieux, de partir à la rencontre de la personne visée par le questionnaire établi à l'occasion, par exemple un directeur d'entreprise. On a réalisé de formidables avancées dans l'élucidation de certains agents grâce à des rencontres avec des personnes en situation de rupture de la relation de travail avec eux (ceux qui sont par exemple à la retraite). On peut avoir un résultat similaire, comme ceci était notre cas, quand on réussit à faire parler leurs concurrents.

[785] Notre enquête a été facilitée par l'examen d'un stock d'articles de presse (le site Djazairess, entre autres, nous offre la possibilité d'examiner les articles publiés dans journaux comme El watan, Liberté, Le Soir D'Algérie, et ce depuis le début des années 2000), de résumés d'émissions télévisées (entrepreneurs invités à l'émission « La Semaine Eco » de Canal Algérie, à l'émission « Economia » de Djazaier NEWS ou encore aux émissions de La Radio Chaine III ou de la radio Maghreb, dont la plupart existent sous forme de vidéos accessibles sur internet).

[786] Un élément informationnel situé dans le temps nous permet de prendre connaissance d'un événement, créé à la suite de l'annonce d'une mesure ou de s'enquérir des réactions des agents entrepreneuriaux.

processus entrepreneuriaux redondants pour aboutir à une distribution positionnelle qui ne saurait être que les logiques entrepreneuriales irréductibles qui structurent la configuration entrepreneuriale nationale.

Les processus retenus ne sont pas envisagés comme des entités isolées, considérées en elles-mêmes et pour elles-mêmes. C'est pourquoi les caractéristiques discriminantes qui attirent l'attention dans ce présent travail ne sont pas celles qui leur sont intrinsèques. Les propriétés qui justifient les succès quelques fois fulgurants de certains entrepreneurs, vus les taux de croissance enregistrés par certains agents, sont les différentes ressources efficientes engagées par ces mêmes entrepreneurs. Mais, ces processus, pour qui reviennent ces succès, renferment-ils un potentiel de transformation qui serait d'un poids suffisant pour provoquer un changement configurationnel de l'espace entrepreneurial national ? L'évolution volumique mesurée en capital n'entraîne pas forcément une transformation entrepreneuriale d'ordre configurationnel. L'enquête que nous avons engagée répondait à cette préoccupation. Pourquoi les efforts entrepreneuriaux réalisés dans les différents secteurs n'ont pas modifié avec eux la logique de fonctionnement des processus entrepreneuriaux de propriété publique ou privée ?

L'analyse des trente processus entrepreneuriaux structurant l'espace positionnel couvert par la configuration avait supposé d'une part la sélection de ceux disposant une logique d'apparition, de fonctionnement et développement irréductible, c'est-à-dire que les processus jugés redondants, ne présentant aucune différence positionnelle, sont éliminés. D'autre part, cette analyse avait supposé toute une série d'allées et venues pour aboutir à des propriétés discriminantes. La traduction de ses propriétés en variables et en sous-variables était l'autre étape qu'on devrait assumer pour appliquer la démarche d'analyse des correspondances multiples. Ces variables et ces sous-variables retenues sont dans l'ordre qui suit :

EPOQ = Epoque de création de l'entreprise

1 = PER1 = époque coloniale
2 = PER2 = les Années qui ont suivi l'indépendance du pays
3 = PER3 = les années 80
4 = PER4 = Les années 90
5 = PER5 = Les années 2000

NCUI = Nature du capital culturel initial

1 = CCI1 = Capital culturel de type technique
2 = CCI2 = Capital culturel de type commercial
3 = CCI3 = Capital culturel de type financier et comptable
4 = CCI4 = Capital culturel de type administratif

5 = CCI5 = Capital culturel de type juridique et réglementaire

OCFD = Origine principale du capital financier du démarrage
1 = OFD1 = Ressources propres ou actionnariales
2 = OFD2 = Ressources d'origine familiale
3 = OFD3 = Ressources d'origine bancaire
4 = OFD4 = Ressources apportées par des bailleurs de fonds
5 = OFD5 = Transformations d'avoirs en nature

SSFC = Sources secondaires de financement de la création
1 = SSC1 = Ressources propres
2 = SSC2 = Apport familial
3 = SSC3 = Endettement bancaire
4 = SSC4 = Bailleurs de fonds externes
5 = SSC5 = Transformation d'avoirs en nature

LACE = Lieu d'acquisition du capital d'expérience (milieux d'influence dispositionnelle)
1 = LID1 = Entreprise publique
2 = LID2 = Entreprise privée
3 = LID3 = Entreprise familiale
4 = LID4 = Entreprise étrangère
5 = LID5 = Institution scolaire (savoir entrepreneurial primaire)

OSPE = Origine sociale pré-entrepreneuriale
1 = OSE1 = Une famille à tradition commerciale
2 = OSE2 = Une famille à tradition artisanale
3 = OSE3 = Une famille à tradition agropastorale
4 = OSE4 = Une famille à tradition industrielle
5 = 0SE5 = essaimage entrepreneurial ou pantouflage

IIEP = Influences éducatives de passage à l'acte entrepreneurial
1 = IEE1 = Volonté familiale
2 = IEE2 = Influences des milieux d'affaires
3 = IEE3 = jugement par les pairs
4 = IEE4 = Influences des dispositifs institutionnels
5 = IEE5 = Développement volontariste (mûrissement d'une idée propre)

PEMF = Prédispositions entrepreneuriales du fondateur
1 = PEM1= Dispositions financières et/ou comptables
2 = PEM2 = Dispositions commerciales
3 = PEM3 = Dispositions relationnelles
4 = PEM4 = Dispositions techniques
5 = PEM5 = Dispositions productives (productivistes)

SJEC = Structure juridique de l'entreprise créée

1 = FJE1 = Société A Responsabilité Limitée (SARL)
2 = FJE2 = Entreprise Unipersonnelle A responsabilité Limitée (EURL)
3 = FJE3 = Société en Nom Collectif (SNC)
4 = FJE4 = Société Par Actions (SPA)
5 = FJE5 = Entreprise Individuelle

MCPE = Modalités de constitution de la propriété entrepreneuriale

1 = CPE1 = Création ex nihilo
2 = CPE2 = produit d'un rachat
3 = CPE3 = Copropriété ou enlisement intraentrepreneurial
4 = CPE4 = Copropriété avec montage interentrepreneurial
5 = CPE5 = Le contrôle des biens vacants

RRPP = Réseaux de relations partenariales préconstruits

1 = REP1 = Relations commerciales avec des fournisseurs
2 = REP2 = Relations avec des fournisseurs technologiques
3 = REP3 = Relations commerciales avec les intervenants du marché aval
4 = REP4 = Relations avec les fournisseurs de services techniques
5 = REP5 = Relations instituées (dans le cadre de dispositifs entrepreneuriaux,…)

NOAE = Nature des opérations sur actifs entrepreneuriaux

1 = OAE1 = Création ex nihilo
2 = OAE2 = Rachat d'entreprises privées nationales ou étrangères
3 = OAE3 = rachat d'entreprises publiques
4 = OAE 4= Scission d'actifs pour une copropriété entrepreneuriale
5 = OAE5 = Cession d'actifs

MCCB = Stratégie de légitimation entrepreneuriale

1 = SPE1 = Investissement entrepreneurial à connotation symbolique
2 = SPE2 = Intériorisation d'un relai au capital spécifique
3 = SPE3 = investissement symbolique (Sponsoring,…)
4 = SPE4 = Ralliement d'un syndicat patronal
5 = SPE5 = Responsabilité politique

TMEE = Taille mesurée en effectif de l'entreprise

1 = TAE1 = Plus de 100
2 = TAE2 = Plus de 500
3 = TAE3 = Plus de 1000
4 = TAE4 = Plus de 1500
5 = TAE5 = Plus de 2000

SAFO = Superficie de l'assiette foncière occupée

1 = STO1 = Plus de un (01) hectare
2 = STO2 = Plus de Cinq (05) hectares
3 = STO3 = Plus de dix (10) hectares
4 = STO4 = Plus de vingt (20) hectares
5 = STO5 = Plus de trente (30) hectares

SLPE = Stratégie de localisation des processus entrepreneuriaux
1 = SLE1 = Zone industrielle
2 = SLE2 = Zone d'activité
3 = SLE3 = Terrain acquis
4 = SLE4 = Localisation avantageuse (près d'un port, d'un aéroport)
5 = SLE5 = Habitation familiale

TMSE = Types de marchés servis par l'entreprise
1 = MSE1 = Marchés institutionnels
2 = MSE2 = Marché industriel local
3 = MSE3 = Marché industriel étranger
4 = MSE4 = Marché des particuliers nationaux
5 = MSE5 = Marché des particuliers étrangers

SUEJ = Structure des univers entrepreneuriaux par régime juridique des agents
1 =SUE1 = Univers entrepreneurial public et privé étranger
2 = SUE2 = univers entrepreneurial privé
3 = SUE3 = Univers entrepreneurial public et privé national
4 = SUE4 = Univers de présence des importateurs
5 = SUE5 = Univers entrepreneurial privé national et étranger

VCEE = Les voies de croissance empruntées par l'entreprise
1 = SCE3 = Diversification liée
2 = SCE2 = Diversification conglomérale
3 = SCE3 = Intégration
4 = SCE4 = Spécialisation
5= SCE5 = Non croissance

ESPE = l'envergure de la stratégie poursuivie par l'entreprise
1 = ESE1 = Stratégie d'implantation à l'étranger
2 = ESE2 =stratégie internationale d'exportation
3 = ESE3 = Stratégie d'envergure nationale
4 = ESE4 = stratégie de portée continentale
5 = ESE5 = stratégie de portée locale

CRDE = Capacités de recherche et de développement de l'entreprise
1 = CRD1 = Disposition de laboratoires de recherche
2 = CRD2 = Disposition de compétences en matière de recherche

3 = CRD3 = Contrôle de brevets d'invention
4 = CRD4 = Dispositif de contrôle à la réception
5 = CRD5 = dispositif de contrôle à la sortie usine

OTSA = Opérations de transformation du stock d'actifs
1 = TSA1 = Croissance interne (création des actifs)
2 = TSA2 = Rachat
3 = TSA3 = Acquisition dans le cadre de la privatisation
4 = TSA4 = Scission d'activité/ copropriété
5 = TSA5 = Cession d'actifs

MMNE = Mécanismes de maintien du niveau de l'effort dans l'entreprise
1 = INE1= Contrôle par le sommet hiérarchique
2 = INE2 = Cotation boursière
3 = INE3 = Sollicitation d'un fonds d'investissement
4 = INE4 = Contrôle externe (Audit externe, commissaires aux comptes,…)
5 = INE5 = Contrôle Légal (contrôle technique, homologation,…)

FRIE = Facteurs de résistance à l'intérieur de l'entreprise
1 = FIO1 = Résistance entrepreneuriale
2 = FIO2 = Resistance managériale
3 = FIO3 = Injonctions externes
4 = FIO4 = Népotisme
5 = FIO5 = Manque de compétences spécifiques

IECE = Intensité des effets des contraintes externes
1 = PCE1 = Contrainte environnementale
2 = PCE2 = Contrainte sociétale
3 = PCE3 = Contrainte réglementaire
4 = PCE4 = Contrainte bureaucratique
5 = PCE5 = Contrainte infrastructurelle

IECI = Intensité des effets des contraintes internes
1 = PCI1 = Contrainte financière
2 = PCI2 = Contrainte technologique
3 = PCI3 = Contrainte organisationnelle
4 = PCI4 = Contrainte commerciale
5 = PCI5 = Contrainte productive (insuffisance factorielle)

CRPE = Choix de réorganisation des processus entrepreneuriaux
1= DTS1 = Restructuration
2 = DTS2 = Recapitalisation
3 = DTS3 = Changement d'activité
4 = DTS4 = Récréation de l'entreprise

5 = DTS5 = Changement de statuts

B. L'ANALYSE DE LA CONFIGURATION ENTREPRENEURIALE

L'analyse des processus entrepreneuriaux, des types d'apparition qu'ils ont pu connaître, de leurs modes d'organisation, des types de logiques d'accumulation qu'ils rendent possibles, du poids global du potentiel de transformation qu'ils ont pu imprimer à leur espace d'appartenance, ne peut se suffire d'une vision synoptique ou macroscopique. Le regard transversal de ces processus peut aider à saisir les différences, les rapprochements dans les comportements qui les animent et de juger de l'état des interpénétrations, facteur sensé nous éclairer sur les épaisseurs et la taille entrepreneuriale de la CEN, pour juger du type du « complexe fonctionnel » ou de la configuration des réseaux entrepreneuriaux qu'ils structurent.

Le diagramme nous livre une cartographie d'une configuration entrepreneuriale structurée autour de plusieurs groupes, de processus ou d'agents entrepreneuriaux. Il nous a aidés à la reconstituer et à identifier les liens qui lui donnent vie et qui structurent son fonctionnement. Connaître les types d'efficience qu'elle valorise, c'est connaitre les types de succès et même d'échec que peut, selon le cas, remporter ou subir l'agent entrepreneurial, public ou privé, national. Les performances entrepreneuriales sont l'effet d'un capital efficient dont la structure de distribution nous renseignera sur les modes d'insertion, sur les actes à entreprendre envisageables à tout contexte de la CEN, sur les réponses ou les résistances à certaines conjonctures de cette dernière. Cette analyse empirique nous permettra de réintroduire la question des permanences structurelles au niveau des différents processus, pris individuellement et globalement, en tant que configuration. Il nous remet en piste pour découvrir les défonctionnalisations nécessaires pour aboutir à un changement entrepreneurial d'ordre configurationnel.

En effet, l'analyse à mener pour élucider ces questions nous conduit d'abord à repérer ces différents groupes entrepreneuriaux. Un groupe entrepreneurial est un ensemble de processus entrepreneuriaux défini par un lien de rapprochement positionnel en raison des similitudes dans les possessions en capital efficient et en vertu des mêmes réfractions qu'ils subissent en raison de leur insertion dans le même espace configurationnel. La structure de ce groupe a une homogénéité positionnelle, c'est-à-dire qu'être à un même point dans un espace configurationnel n'exclue pas des différences irréductibles entre processus le composant. L'engagement de choix entrepreneuriaux comparables d'un point de

vue technologique, commercial, financier,…, n'affaiblit pas les rivalités concurrentielles entre les agents qui en sont à l'origine. Les ressources entrepreneuriales obéissent à des jeux de conversions à effets compensatoires, au sens où on peut arriver de différentes manières à une même position. Quels sont donc les différents groupes structurant la CEN ?

a. **Les processus fondés sur l'accroissement du stock du capital entrepreneurial sectoriel (GICA, ARCELOR, LAFARGE HOLCIM Algérie, COLPA).** Ces processus forment un univers où les interdépendances fonctionnelles fortes s'établissent à deux niveaux : les interdépendances entrepreneuriales qu'entretiennent les industries sidérurgique et cimentière avec les processus entrepreneuriaux utilisateurs de ses outputs, positionnés sur les marchés industriels et institutionnels, et les processus déterminant plus particulièrement l'offre infrastructurelle de l'économie (les entrepreneurs des secteurs autoroutier, portuaire, ...). Dans les logiques entrepreneuriales de market driven, ces interdépendances sont, du moins ce qui dérivent des intentions d'un Etat productiviste, élidées pour vouloir centrer l'effort entrepreneurial sur la satisfaction de la demande nationale en produits sidérurgiques et cimentiers. Cela signifie, que la performance de ces processus ne s'obtient pas par le simple jeu d'un accroissement de capacités entrepreneuriales, comme l'attestent les projets de réalisation des trois cimenteries et du projet Algéro-Qatari de Bellara, mais de l'accroissement des capacités infrastructurelles exigées par l'entrepreneuriat d'échelle dans les deux secteurs sidérurgique et cimentier.

Tableau N°24. Evolution des capacités de productions et de la facture d'importation

En 2016	En 2019	En 2020	Contributions par processus entrepreneurial		Facture d'importation	
1 mt/an	2,2 mt/an	12 à 13 mt/an	Complexe de Bellara TOCHIALI El-Hadjar ETRHB Autres producteurs privés	4,0 mt 3,5 mt 1,5 mt 1,5 mt 2,5 mt	2016	2020
					10 Milliards De dollars	7 à 8 milliards de dollars

Sources : « Etablis à partir des données de notre enquête ».

Les changements dans l'ordre configurationnel de l'industrie cimentière sont dans les transformations des interdépendances fonctionnelles qui structurent ce même univers. Les efforts entrepreneuriaux conditionnés par cette ambition peuvent être déployés dans plusieurs directions :

- L'investissement entrepreneurial de l'élévation du niveau des capacités de production pour répondre aux besoins des marchés de la consommation des biens sidérurgiques et cimentiers. L'extension des capacités de production des deux cimenteries de Ain El Kebira et de la cimenterie de Oued Sly (Chlef) et la création de trois usines cimentières à Sigus (Oum El Bouaghi), à Beni Zireg (Béchar) et à El Bayadh, sont les actions retenues dans le Plan de développement du groupe GICA.
- L'investissement entrepreneurial de diversification pour répondre aux évolutions de la demande sur le marché cimentier. Dans cette perspective entrepreneuriale, le groupe Lafarge Holcim détient un avantage technologique distinctif. La non-maîtrise des variétés de bêton et de colles est l'un des freins à la transformation entrepreneuriale de l'univers des cimenteries du groupe GICA.
- L'investissement de modernisation pou relever le défi environnemental. L'effort entrepreneurial de conciliation entre les exigences des performances économiques et environnementales (gestion des rejets, élimination des poussières, la remise en état des carrières et la réduction des consommations en énergie) a été des plus conséquents pour le cimentier public GICA (sur les douze cimenteries publiques, dix sont déjà équipées de filtres à manches et sur le plan de la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, les deux cimenteries de Zahana et de Sour El Ghozlane sont déjà dotés de nouveaux équipements).
- L'investissement entrepreneurial à l'international. En dehors des opérations d'exportation sporadiques, induites beaucoup plus par une nécessité conjoncturelle pour faire face à l'affaissement sur la marché pétrolier et les conséquences des restrictions budgétaires qui en découlent, il n'ya pas à proprement parler de stratégie d'internationalisation du groupe GICA[787]. Au plan international, il ya une opposition entre LAFARGE Holcim, dont la présence sur le marché national est déjà en soi un relais de croissance pour compenser les pertes de parts de marché dans les pays d'origine, et le groupe GICA qui ne devrait compter que sur un écrémage sur un marché dont la solvabilité est problématique.

[787] Le coût entrepreneurial logistique est économiquement insupportable, puisque les moyens en transport maritime sont passés de 25 % à seulement 1% du taux des échanges avec l'extérieur. La réalisation de trois terminaux, respectivement au centre, à l'est et à l'ouest du pays, s'est avérée très insuffisante et la taille des ports ne répond pas aux exigences de la compétitivité internationale plus particulièrement.

Les changements opérés par les pouvoirs publics sur les processus entrepreneuriaux sidérurgiques et métallurgiques sont aussi surprenants qu'inappropriés. Inappropriés, par ce que les choix opérés par les pouvoirs publics n'ont pas permis d'atteindre les objectifs souhaités (élévation des capacités de production, modernisation et diversification) ; surprenants, puisque la privatisation et la renationalisation du complexe sidérurgique et des mines de Djebel Onk ont été tout deux des opérations effectuées dans un contexte de contraction de ressources[788].

Dans les représentations de l'Etat, les segments d'entreprendre comme ceux de la sidérurgie et de la métallurgie sont des vecteurs de transformation structurelle de l'économie, soit dans notre vision, de la CEN. Il le pense non pas parce que l'entreprise qui est a sa possession est en capacité de bouleverser la base industrielle du pays (notamment sur le plan technologique ou managérial) ou d'orienter les efforts vers des segments qui pourraient doter le pays en avantages compétitifs, mais simplement parce qu'il voit en IMETAL un instrument de réduction de la facture d'importation.

La configuration entrepreneuriale en évolution serait réservée aux entreprises qui sont positionnées sur les marchés fortement dépendants de l'extérieur. De ce fait, l'accroissement des capacités productives est la voie privilégiée pour y parvenir. Ainsi, l'évolution globale de cette configuration sera la somme des évolutions vérifiables au niveau des outputs des entreprises sélectionnées. Or, les changements d'ordre configurationnel d'un secteur ou d'une économie ne se réalisent pas grâce à la variation d'un paramètre de surcroît d'une grandeur quantitative (accroissement tout azimut de la production nationale), mais sous les effets des transformations des interdépendances entrepreneuriales qu'IMETAL entretient avec les processus les plus efficients du marché sidérurgique et métallurgique.

Aux yeux des pouvoirs publics, l'accroissement des capacités de production du complexe sidérurgique d'El Hadjar est le seul choix pour réduire la facture d'importation et faire face aux besoins d'une industrie automobile naissante. Cependant, la reprise de l'ascension que l'Etat veut provoquer par cet accroissement

[788] On peut être en droit de penser que la reprise partielle puis totale des unités rachetées par ARCELOR MITTAL était in fine un choix pour surmonter la contrainte d'approvisionnement qui devrait peser lourdement sur le fonctionnement des deux nouveaux complexes sidérurgiques :le complexe Algéro-qatari de Bellara et le complexe Algéro-turc, dénommé TOSYALI Algérie, d'Oran. En effet, si les mines d'El Ouanza et de Boukhadra resteront la propriété d'ARCELOR MITTAL et si les tergiversations perdureront au sujet de l'engagement à exploiter les mines de Gara Djebilet et de Mechra Larbi, dans la wilaya de Tindouf, les deux nouveaux entrants seraient contraints de recourir à l'importation pour satisfaire leurs besoins en minerai de fer.

ne peut dissimuler l'érosion des actifs observée après ou avant même la privatisation du groupe sidérurgique. On peut la situer à plusieurs niveaux :

- **La chute des capacités de production du complexe sidérurgique.** Les baisses dans les capacités de production ont été observées à plusieurs périodes de la vie du complexe d'El Hadjar : de 1,38 millions de tonnes en 1985, celles-ci vont passer à 0,697 en 1995, à 0, 865 millions de tonnes en 2005, avant d'atteindre un niveau jamais égalé de 0, 580 millions de tonnes en 2012. Les multiples efforts en termes de restructuration (en 1998), de privatisation en 2001 et des reprises partielle (en octobre 2013) et totale (en 2016) n'ont pas permis de renouer avec les niveaux atteints dans les années (19)80 ni de moderniser l'équipement de production de cette entreprise.
- **La baisse flagrante des effectifs.** Les réductions des effectifs ont atteint des niveaux alarmants avec le groupe SIDER des années (19)90, dans la période d'ISPAT, de Mittal Steel ou d'ARCELOR Mittal et dans la période qui a vu naître IMETAL. En effet, de plus de 11000 employés, effectif que comptait cette entreprise sidérurgique, avant le rachat par le groupe indien en 2001, ils n'en ont resté que 8500 employés au moment de la mise en œuvre de l'accord partenarial conclu avec ISPAT. La baisse des effectifs est aussi parmi les faits saillants de cette période couverte par cet accort partenarial, puisque l'effectif global a été de 5800 employés en 2013, soit 23% environ de ce qu'il était au milieu des années (19)80 (22 500 employés).
- **Le poids grandissant des frais financiers.** Entre l'injection des fonds publics, destinés à l'épuration du passif exigible de l'entreprise ou à la réhabilitation de l'outil de production, et les plans d'investissements, aux effets mitigés sur les rendements, il y'a la question des déficits récurrents enregistrés par l'entreprise. Pour ce qui est de l'endettement, les montants supportés par le Trésor Public étaient pour l'essentiel, de 60 milliards de dinars, somme contracté par le Holding SIDMET crée en 1998. La situation de l'endettement en 2013, c'est-à-dire après les douze années qui ont suivi la privatisation du groupe SIDER, était d'un montant de 122 millions de dollars, auquel il faut ajouter 65 millions de dinars de découvert[789].
-

[789] Selon Maâmar HABACHE, Président du Conseil d'Administration de SIDER El Hadjar, le partenariat a engendré une dette de 104 millions de dinars. L'Etat, a-t-il ajouté, a injecté un montant de 750 millions de dollars (430 millions de dollars pour la réhabilitation des installations et le reste soit 320 millions pour l'augmentation des capacités d'El Hadjar).

Tableau n°24. Etat des déficits d'ARCELOR Mittal avant la nationalisation

en milliards de dinars

	2009	2010	2011
Déficits	11,01	10,4	7,83

Sources. « Données de notre enquête »

- **La perte des compétences.** En dehors des opérations de compression des effectifs, des départs volontaires ou de retraite anticipée (1500 retraités pour seulement l'année 2007), la détérioration des capacités dispositionnelles est sans nul doute le facteur qui a occasionné plus d'effets sur le management entrepreneurial de ce processus sidérurgique-métallurgique. Elle est induite, en grosse part, par la nomination de dirigeants retraités outsiders au secteur ou à la formation sidérurgique[790].
- **La montée des frais d'entretien du complexe et la fréquence des arrêts de production.** En plus de l'état vétuste des équipements de production, les facteurs qui ont entravé sévèrement le fonctionnement du complexe sidérurgique d'Annaba étaient nombreux. En effet, ce processus entrepreneurial sidérurgique est le processus qui a connu plus débrayages, comparativement à ce qui a été vécu dans le reste des secteurs de l'économie. Ses arrêts de production, s'ils n'avaient pas la grève des travailleurs comme origine, ils pourraient venir de rupture de stock de matières ou de consommables, de coupures d'eau (la descente de charge effectuée en septembre 2017 en raison des insuffisances en alimentation en eau), de délestage d'électricité (qui a provoqué une chute des capacités de production à 20% en 2003), de sabotage d'infrastructures (le sabotage de la voie ferrée qui assure l'acheminement des matières d'El Ouenza vers le complexe d'Annaba en 2002) ,…

La capacité du processus IMETAL à accroître la plasticité de la configuration entrepreneuriale sidérurgique ou nationale est, aux regards de ces différents facteurs, faible. L'effort de récréation du potentiel de transformation, maintes fois déployé par l'Etat, était de ces effets décevants, puisque les différents plans de développements arrêtés n'ont pas permis de limiter ne serait ce que la chute des capacités de production dans le groupe SIDER[791]. Ceci dit, l'Etat a injecté des

[790] « Les retraités du bâtiment qui sont à la tête du groupe SIDER El Hadjar ne sont pas des spécialistes dans le domaine de la sidérurgie (…) la science du bâtiment n'a jamais servi celle de la sidérurgie », El Watan du 15/08/2017.

[791] Comme élément de politique entrepreneuriale, la privatisation de 2001 a été justifiée par l'engagement de la multinationale indienne ISPAT à accroitre les capacités de production du complexe d'El Hadjar et à maintenir ses effectifs. De ce côté, le rachat à concurrence de 70% du capital du groupe SIDER n'a pas tenu ses

centaines de milliards de dinars sans même permettre à cette entreprise de retrouver les niveaux de sa production des années (19)80. Le coût d' « entrepreneurialisation » sidérurgique est des plus exorbitants[792].

b. **Les processus entrepreneuriaux à croissance externe (METIDJI, LABELLE, TONIC Industrie).** En dépit de leurs différences d'appartenance sectorielle, ces processus ont en commun de se positionner sur des marchés à forte croissance et fortement dépendants du marché extérieur en matière d'intrants : les besoins en céréales sont à plus de 64% couverts par les importations et l'industrie du papier et de l'emballage est complètement servie grâce aux matières premières qui viennent également de l'extérieur. Il en est de même des différents domaines sur lesquels sont positionnées les filiales du groupe LABELLE : l'huile, le sucre, le jus, la margarine,… Ils ont entre autres à partager en commun les points suivants :

- Une évolution entrepreneuriale à croissance diversifiée dans des intervalles de temps franchement courts. Si toutefois l'antériorité du groupe familial Metidji est assez frappante, puisqu'elle révèle un éloignement de ses origines entrepreneuriales, le passage du marché du bâtiment à celui de l'agroalimentaire témoigne d'une incohérence stratégique. En effet, la bifurcation vers le marché céréalier a d'abord consisté en la création en

---

promesses, puisque des 1,2 millions de tonnes réalisées dans la première année qui a suivi l'accord, on est passé à 580 000 tonnes en 2012. Alors que la filiale Algérienne d'ARCELOR Mittal traverse de graves difficultés financières, l'Etat décide d'une reprise partielle du complexe et des deux mines de l'Ouenza et de Boukhadra en même temps qu'il négocie un plan de sauvetage et de développement dont voici les grandes lignes :

- La signature d'un nouveau pacte d'actionnaires au terme duquel l'Etat algérien devient actionnaire majoritaire (51% du capital groupe public de sidérurgie SIDER). Dans le fond, il s'agit d'une recapitalisation avec augmentation du capital pour accroitre la capacité d'endettement de l'entreprise.
- La mise en œuvre d'un plan de développement de 763 millions de dollars dont 43 millions pour la réhabilitation des mines de l'Ouenza et de Boukhadra et 720 millions de dollars pour les nouveaux besoins d'investissement du complexe sidérurgique. Pour le financement, la contribution bancaire était fixée à 600 millions de dollars, le reste, soit 120 millions de dollars, était constitué d'apports en numéraire des deux actionnaires. Cet investissement devait permettre d'atteindre à l'horizon 2017 une capacité globale de 2,2 millions d'acier l'an.
- La reconfiguration des rapports de gouvernance dans l'entreprise SIDER. Elle consiste à une redistribution des fonctions de gestion et de contrôle au terme de laquelle SIDER se chargera de la présidence du conseil d'administration (fonction de contrôle) et ARCELOR Mittal se verra confier la direction de l'entreprise (fonction de gestion). Il a été prévu également la désignation de deux administrateurs comme représentants du Comité de participation des salariés de SIDER.
- La négociation d'un pacte de stabilité prévoyant le maintien des effectifs, la revalorisation des salaires et la nomination aux postes de commande d'agents aux compétences spécifiques. Comme on le voit, le volet social de cette stratégie entrepreneuriale est une reprise des revendications syndicales formulées à l'occasion des différents débrayages qui ont émaillé la vie du complexe pratiquement depuis 2007.

[792] Le montant alloué par le gouvernement en 1998 à la seule filiale Alfasid du Holding SIDMET était de 250 milliards et l'assainissement avait concerné un montant de 630 milliards, soit 52,5% du montant global de l'assainissement de l'économie, qui était de 1200 milliards de dinars.

1999 d'une société d'importation, le CONTOIR DU MAGHREB. Son entrée sur le marché de la transformation céréalière s'inscrivait dans le cadre de la politique de substitution aux importations mise en œuvre par les pouvoirs publics pour réduire la facture d'importation des biens alimentaires. La création de la SPA Grands Moulins Du Dahra en 2001 n'était pas donc un acte de réaffirmation des origines entrepreneuriales de cette famille de grands propriétaires terriens de l'ouest, puisque les premiers pas ont été faits dans l'industrie du bâtiment quand le PDG actuel du groupe a crée ETANCHAL, entreprise spécialisée dans la fabrication de produits d'étanchéité[793].

- Une logique de croissance diversifiée fondée sur une stratégie d'acquisition dans un contexte de désengagement de l'Etat propriétaire (la privatisation des unités d'ERIAD d'Alger et de SIDI BELABBES intervenue au milieu des années 2000). Ainsi, le groupe de Djilali DAHMANI LABELLE acquiert, en 2005, l'entreprise Nationale des Corps Gras (ENCG) et, en 2006, les Moulins de Mezghena, une minoterie d'ERIAD d'Alger. Le groupe Metidji rachète, quant à lui, deux unités d'ERIAD en 2005, la Maïserie de la Tafna (les Moulins de Sig) et les Moulins de la Chorfa. Les stratégies d'acquisition sont des choix pour aboutir à des concentrations horizontales pour accroître la taille des unités, ici les semouleries et les minoteries, ou à accéder à des marchés qui sont jusqu'ici sous le monopole de l'Etat[794].
- Une logique entrepreneuriale fondée sur une croissance intensive. Si les rythmes de croissances sont comparables pour les trois processus (METIDJI, LABELLE et TONIC), les modalités de réalisation et les niveaux de cohérence des portefeuilles stratégiques ne sont pas toutefois les mêmes. La montée en puissance de Tonic Emballage au milieu des années 2000 répondait à cette logique de croissance. Après une longue présence sur le marché de la commercialisation papetière et de la récupération des déchets, ce qui lui a permis de développer un potentiel entrepreneurial et de constituer un capital de relations efficientes, l'entrepreneur Abdelghani

[793] Dans les années (19)70, Hocine Mansour Metidji et ses frères avaient repris une entreprise de menuiserie industrielle spécialisée dans la fabrication de cabines dites sahariennes. Rebaptisée Société Oranaise de Construction, l'entreprise s'est forgée un créneau qui était celui des chantiers itinérants de SONATRACH et d'entreprises étrangères établies au sud du pays. Au début des années 1980, la famille Metidji s'est lancée dans une activité d'emboutissage, en créant l'entreprise INOXAL, pour la fabrication d'ustensiles plats en inox, qui, selon Hocine Mansour Metidji, faisaient défaut sur le marché national. En 1987, elle créa l'actuel ETANCHAL, entreprise positionnée sur le marché des produits d'étanchéité.

[794] Les rapprochements noués du temps qu'ils étaient tout deux importateurs de produits céréaliers pour les unités publiques et privées se sont avérés fructueux, puisque le rachat des unités ERIAD était aussi recherché par plusieurs autres acteurs du champ entrepreneurial national. Les capitaux de relations dans les opérations de rachat, de surcroît celles initiées dans le cadre d'opérations de privatisations, se sont en réalité les ressources entrepreneuriales les plus efficientes dans stratégies de croissance entrepreneuriale de type externe.

DJERRAR s'est résolu à s'engager sur une voie de développement en interne pour mettre en place et en un seul acte un complexe papetier et de l'emballage[795]. A l'engagement dans la récupération et la transformation papetière, s'ajoute les investissements induits par l'élévation des capacités productives, à savoir la construction de la deuxième unité de dessalement de l'eau de mer (de 5 000 m3/Jour), d'une unité de traitement des eaux usées (de 2000 m3/Jour) et d'une centrale à gaz avec système de vapeur (d'une capacité de 35 mégawatts). L'accroissement du « complexe fonctionnel », exigé par le mode de production papetier et l'endogénéité de la croissance envisagée, et les enjeux énergétiques et environnementaux, supposent des capacités en particulier managériales et financières qui font théoriquement défaut dans des croissances ex nihilo[796].

- Une logique de diversification liée visant l'élargissement des marchés. La création des positions sur les marchés de l'industrie céréalière ou, d'une façon plus globale, alimentaire, est la traduction d'un mouvement d'intégration pour trouver des débouchés pour les biens qui leur étaient

[795] Les choix de croissance interne, dédiés plus particulièrement à la réalisation de stratégies d'intégration, conduisent à des situations de surendettement. En l'absence d'une possibilité d'ouverture du capital, ce qui le cas en contexte d'entrepreneuriat familial, les recours aux crédits bancaires pourraient être d'une grande fatalité. Sur les 65,5 milliards de dinars de crédits à court terme, 11 milliards seulement on pu être remboursés. En dehors des règles élémentaires d'équilibre financier, pour un entrepreneur se situant en dessus de ses moyens, et de règles prudentielles, pour un banquier qui accorde des largesses en bafouant la notion de capacité d'endettement de son client, il ya lieu de tirer un enseignement sur les pratiques entrepreneuriales dans notre pays. Les réalisations entrepreneuriales par de sortes de procurations, c'est-à-dire en s'appuyant sur des réseaux de relations, ont des succès (accès à des volumes considérables de ressources, dans notre cas, un capital financier en plusieurs dizaines de milliards de dinars, et une assiette de 45 hectares) et ceci par le seul moyen de mobilisation de réseaux de relations) qui dépendraient de la durabilité de l'efficience des liens qui leur ont donné naissance. Les changements dans le contexte entrepreneurial peuvent annuler les effets d'un capital relationnel et rendre ainsi les engagements périlleux : Abdelghani DJERRAR s'est retrouvé en défaut de paiement, ce qui lui coûté une incarcération et plus tard, une mise en faillite de son entreprise (Tonic Emballage a été reprise par l'Etat en 2011).

[796] L'importance des enjeux entrepreneuriaux et la limitation des ressources pour les maîtriser n'ont pas été jusqu'à faire reculer cet agent. Le marché papetier algérien offre des opportunités qui pourraient en retour couvrir les dépenses en capital. En effet, la demande nationale était estimée à 500 000 tonnes, couverte à 55% par l'importation, pour un coût global de 684 millions de dollars US. Le groupe GIPEC (GROUPE de l'Industrie du Papier et de la Cellulose) dispose d'une capacité de production de 109 000 tonnes pour la pâte à papier, 67500 tonnes pour le papier impression, 21500 tonnes pour le carton compact et 66500 tonnes pour le papier emballage. Le privé, quant à lui, est relativement plus présent sur le marché de l'emballage (sacs, les caisses en carton ondulé et la boîte pliante). En plus des capacités installées, tonic a envisagé d'installer deux lignes de fabrication : la première pour le papier tissu (papier mouchoir, nappe, papier hygiénique, papier MG) de 28 000 tonnes /an et la deuxième pour le papier ondulé de 145 000 tonnes/an. En plus, de ces données sur la phase d'évolution du marché, celles relatives au marché de la récupération sont des plus incitatives. Avec sa stratégie de croissance, Tonic décide de porter ses capacités de récupération à 600 tonnes par jour. Les capacités de récupération actuelles de l'entreprise, devenue Tonic Industrie sont, selon son PDG, de l'ordre de 120 000 tonnes sur une consommation globale de 650 000 tonnes.

accessibles à l'importation[797]. L'investissement industriel céréalier est aussi un acte de valorisation de ressources entreprenantes. Les METIDJI l'ont fait à partir d'un niveau d'accumulation en ressources entrepreneuriales infrastructurelles : ils disposent de plusieurs batteries de silos au port de Mostaganem et d'une flotte de camions pour assurer le transport des matières et des produits de leurs filiales[798].

- Une recherche de légitimité entrepreneuriale via des investissements symboliques. Les deux agents des deux groupes METIDJI et LABELLE sont parmi ceux qui ont engagé de tels investissements. La réhabilitation de l'hippodrome de Tiaret et par la suite l'occupation du poste du président de la fédération équestre par Hocine METIDJI[799] et la présidence d'un club de football de la Capitale (USM El HARRACH) par le patron de LABELLE, Djillali DAHMANI, sont des investissements de légitimation et de reconnaissance sociale. Mais, des profits de distinction engrangés sur un marché subventionné par l'Etat restent illusoires et risqueraient le cas échéant d'avoir des contre-effets sur le capital marque et de reconnaissances de l'entreprise.

c. **Les processus issus d'un aboutissement de stratégies successorales (NCA Rouiba, MERINAL, BIOPHARM, AFRIC CABLE, BERGAN ENERGY, Orangina).** La diversité sectorielle ne nous empêche pas d'identifier des rapprochements entre processus dont les bases techniques, les tailles, l'envergure ou l'ambition stratégique sont d'un certain point de vue différents.

Au-delà, du caractère familial du capital entrepreneurial, qui spécifie le régime de propriété dans ces entreprises, et des choix de spécialisation qui étaient et qui

[797] Pour les deux groupes Metidji et Labelle, le rachat des unités d'ERIAD était un choix pour gagner en taille critique nationale, pour garantir des débauchés, notamment de type industriel, pour les céréales importées et s'élever au rang qui leur permettrait d'obtenir une reconnaissance étatique.

[798] Les capacités entrepreneuriales en logistique est cruciale lorsque la rentabilité dépend d'un certain volume d'affaires lequel n'est envisageable qu'à travers une présence sur l'ensemble du territoire national ou, selon le cas, à l'international. Pour le seul cas du groupe METIDJI, 900 000 tonnes de marchandises et quelques 450 000 tonnes d'aliments de bétail sont annuellement transportés par les seuls moyens de sa filiale CONTOIR DU MAGHREB. Lorsque le capital entrepreneurial est constitué de ressources connexes (les semouleries, les minoteries, les unités de fabrications de couscous, de pâtes alimentaires, de céréales pour petit déjeuner et d'aliments pour bétail sont des segments d'entreprendre complémentaires fonctionnant sur la base de ressources connexes), comme c'est le cas de l'industrie céréalière, l'entreprise n'a que s'enliser en rentrant dans un faisceau d'interdépendances fonctionnelles à l'intérieur duquel elle essaierait d'obtenir une domination. Aujourd'hui, un grand nombre de biscuiteries, d unités de transformations céréalières, constituées en frange concurrentielle, sur un marché de plus en plus oligopolistique, dépendent des grands groupes pour leur approvisionnement. Pour le propriétaire de la Maïserie de la Tafna, ces petites industries forment son marché industriel pour leur vendre de l'amidon, du sirop de glucose, de la dextrine, du son,…

[799] Le patron Hocine METIDJI avait reçu une médaille de distinction de la part de l'ambassadeur français en Algérie.

restent aux fondements de leurs choix stratégiques, il ne faut pas s'empêcher de voir et d'évaluer les implications (entrepreneuriales, cela s'entend) alors advenues au moment où les successions sont consommées.

- Les successions ont eu lieu sans changement dans les orientations entrepreneuriales : la reprise intrafamiliale n'a pas mis les successeurs dans la nécessité de réorienter le capital légué vers d'autres segments d'entreprendre.
- Les successions ont été d'un grand bouleversement dans les modes de gestion et de gouvernance de ces entreprises familiales ; les successeurs sont mieux dotés en capital scolaire (ingéniorat, master, doctorant) que les parents fondateurs des entreprises léguées.
- Les successions ont été accompagnées par des croissances remarquables : diversification marketing pour le cas de NCA Rouiba et extension par multiplication des sites pour le cas de BIOPHARM.
- Les successions étaient permissives pour faire aboutir des choix d'intégration (le passage de pharmacien d'officine vers l'industriel pharmaceutique pour le cas de BIOPHARM ou de MERINAL) ou pour entamer des élargissements ou des approfondissements de gamme (le cas typique de NCA Rouiba).
- Les successions ont été un succès entrepreneurial avéré quant les processus qui les produisent n'ont pas fait obstacle à l'émergence de leadership : le cas de Hamid BASLIMANE pour BERGAN-ENERGY, de Nabil mellah pour MERINAL, le cas de Abdelouahab KERRAR pour BIOPHARM et le cas d'un leadership bicéphale pour le cas d'AFRIC CABLE.

Les transformations des processus entrepreneuriaux de type familial sont l'œuvre de repreneurs porteurs d'un capital scolaire assez volumique pour introduire des changements dans le management du système d'offre légué et dans la fonction de production originelle. Ainsi, l'arrivée en 1996 de Slim OTHMANI à la tête de NCA Rouiba, alors que le secteur des boissons subissait des menaces qui rendaient sa survie plus incertaine, était annoncée que personne, pas même dans le sillage familial, n'a eu l'idée du devenir de cette entreprise familiale. Si les inerties et les résistances au changement étaient presque inébranlables, il saurait en venir à bout en situant les changements dans la structure de distribution du capital familial. L'introduction d'un fonds d'investissement et la cotation sur le marché de la bourse d'Alger lui étaient d'un succès stratégique, c'est-à-dire une ligne d'actions stratégique où la part augmentée du capital lui a permis de diluer le capital des héritiers, sources d'inertie organisationnelle. La mise sous tension de l'univers entrepreneurial familial, soumis désormais au contrôle d'un outsider, qui est le fonds Panafricain Africa Invest, a beaucoup travaillé à l'élévation de l'effort dans l'entreprise et à

l'inculcation de règles de management d'un capital privé, et pendant que le leadership gagné en reconnaissance interne puis externe et que les capacités d'investissement s'affermissaient, Slim OTHMANI s'est engagé en pionnier dans des choix novateurs en introduisant plus de variété dans ses jus, mais surtout à réussir son jus en briques de petit format.

Sur le plan des fonctions de production, à la différence des deux repreneurs pharmaceutiques, en l'occurrence MELLAH et KERRAR, qui ont poursuivi leur élan de développement sur leurs marchés respectifs, Slim Othmani s'est engagé à repositionner l'entreprise familiale sur le marché des jus fruitiers. En prétendant extérieur aux affaires familiales, le parvenu Slim OTHMANI s'est résolu à porter ses choix sur un segment où les réseaux de relations partenariales, particulièrement sur le territoire national, sont contournables[800]. L'abandon des segments de concentré de tomates et de la Harissa industrielle, pour lesquels pourtant les parents fondateurs y étaient pionniers, est édifiant à ce sujet[801]. Cependant, ce recentrage lui valait mieux, lui qui était plus disposé à agir en entrepreneur révolutionnaire[802].

Pour le cas d'AFRIC CABLES, la reprise était précédée par un long processus de transmission : les trois frères repreneurs-gérants ont connu une immersion dans le métier de l'industrie mécanique depuis la création de l'entreprise[803]. Le

[800] Slim OTHMANI n'a pas hérité de l'ensemble de ressources entrepreneuriales, celles constituées et entretenus par les fondateurs. En effet, lorsque l'évolution ne s'est pas faite dans le giron du capital familial, c'est-à-dire lorsque le repreneur n'a pas pris part aux réseaux de relations efficientes établies, il lui serait difficile d'entrer en jeu entrepreneurial et de réaliser des économies en temps et en argent que le ferait un participant à leur structuration.

[801] La production des jus d'orange reste très dépendante de l'extérieur : NCA Rouiba s'approvisionne en concentré orange sur les marchés de la zone dollar (le marché brésilien et américain essentiellement). Contrairement au concentré de tomate dont l'ingrédient essentiel est fourni en quantité suffisante par le marché local, comme l'atteste le cas d'AMOR BENAMOR, l'orange industrielle n'est pas produite localement. L'Algérie reste un pays où la culture d'agrumes n'est pas développée. Les quelques hectares réservés pour cette culture sont dédiés à la thomson, une variété qui ne remplit pas les conditions techniques pour la fabrication des jus d'orange.

[802] Slim n'a pas cette supériorité en capital scolaire, mais des réalités éducatives et d'enracinement social qui auraient pu être si différents si notamment l'entreprise NCA Rouiba a été bâtie d'arrache-pied avec son père et son grand-père paternel. Ses études dans lysée français à Tunis, le fait d'avoir une mère corse (une région française réputée pour ses oranges), le fait aussi de rester avec elle alors séparée de son père, sont les préludes d'une incorporation dispositionnelle qui fera de lui un individu avec des schèmes de « pensée, d'action et d'appréciation » différents.

[803] Créée en 1988 par Sid Ahmed Hadj Hammou, AFRIC CABLES est une SARL qui est présente sur le marché de l'industrie des câbles automobiles (léger et lourd), des câbles pour les engins, des cycles et des motocycles. Implantée dans la zone industrielle de BABA Ali sur une assiette de 5000 m2, la SARL emploie plus de 100 employés dont la moitié est composée de femmes.

retrait du monde des affaires de leur père fondateur arrive au point nommé au moment où des entreprises de la même phase du cycle de vie ont pataugé dans guerres de succession ou ont connu tout simplement leur disparition. A la différence de NCA Rouiba, AFRIC CABLES n'a pas vécu de bouleversement en particulier dans les structures d'encadrement[804]. Les choix de développement opérés par ces repreneurs familiaux sont d'une cohérence frappante qu'on aurait dit une œuvre de leur père. Les deux extensions réalisées en créant FLEMEC dans le domaine de l'assemblage de flexibles automobiles ou la LSE (SARL de Lavage Sans Eau) attestent des concordances dispositionnelles qu'on peut observer entre les deux moments de l'existence de l'entreprise.

L'entreprise SOFACC est un processus qui a aussi connu une progression significativement entrepreneuriale grâce à une impulsion successorale. Créée en 1988 sous le nom de SOFACC, BERGAN-ENERGIE est l'exemple d'une entreprise qui a pu réaliser des économies de champ d'une façon presque ex nihilo sur le marché des accumulateurs électriques (batteries pour véhicules légers, lourds et engins de travaux publics). A l'origine de sa dynamique d'intégration, une stratégie de renouvellement des équipements (dans le cadre de l'APSI) combinée à une stratégie partenariale qu'elle a concocté avec le groupe TUDOR. L'installation d'un atelier de charge électrique en 2002 et des machines à grilles en 2004 avait permis à BERGAN-ENERGY de se lancer dans la fabrication de batteries au plomb calcium (sans entretien) et l'augmentation de son taux d'intégration à 40%. La création de RECIBAT (à Ain Defla) dans le domaine de recyclage en 2006 va libérer l'entreprise de la contrainte d'approvisionnement en plomb sur les marchés extérieurs.

Toutefois, les succès d'un tel processus sont le produit d'un double effet : d'une part, l'appréciation dans son capital entrepreneurial culturel ont facilité l'intégration de progrès technique (l'entrepreneur successeur est d'un capital culturel élevé par rapport au père, fondateur de l'entreprise) et, d'autre part, les capacités d'absorption du marché national, en augmentation constante, ont été l'un des facteurs incitatifs à l'origine de la dynamique d'intégration et d'accroissement des capacités productives de l'entreprise (1 500 000 de batteries/an).

[804] Les reprises par des insiders impliqués dans l'apprentissage entrepreneurial s'apparentent à des stratégies de conservation : absence de transformation au niveau de la structure du système d'offre de l'entreprise, maintien des mêmes relations partenariales que celles qui prévalaient avant la transmission (la SNVI, l'ENMTP, German et le MDN sont des marchés institutionnels qui étaient et qui restent les plus gros clients d'AFRIC CABLES) et pas de changement au niveau du personnel d'encadrement (le même chef d'atelier, d'équipe,…).

L'entreprise Orangina, quant à elle, est un processus entrepreneurial unique, pour ne pas dire rare. La singularité réside dans le fait que le repreneur, Mâamar DJGAGUEN en l'occurrence, n'a pas la même origine que le fondateur, l'Espagnol du nom d'André MARIN. Pour rappel, l'accès à la vie entrepreneuriale et la prise en main de l'usine était sous l'insistance des employés dont 7 sur les 12 que comptait l'usine jusqu'en 1960, date de la fermeture de l'usine, sont du Village de M.DJGAGUEN. Singulier, ensuite, pour les quelques péripéties qui ont émaillé le parcours entrepreneurial du repreneur et les batailles judiciaires à rebondissement qui l'opposaient aux acteurs qui revendiquaient la propriété de la marque Orangina[805]. Enfin, et en dehors de la question de la légitimité du capital marque, qui reste à élucider, l'enlisement de Mâamar DJGAGUEN dans la voie entrepreneuriale, alors qu'il était jusqu'en 1963 étranger au monde de l'industrie, est en apparence surprenante. On aurait dit qu'il s'est fait valoir un profil entrepreneurial en s'appuyant sur son capital historique pour se hisser au rang qu'occupaient certains industriels qui ont continué à opérer après l'indépendance du pays. Mais, beaucoup de chefs historiques qui étaient à la même position se sont retrouvés dans des rôles de dirigeants dans les sociétés nationales[806]. Etait-t-il plus disposé à entamer une nouvelle trajectoire parce qu'il se voyait apte à le faire ? Les témoignages émanant des amis ou mêmes de djounoud qui servaient sous les ordres de cet officier de l'ALN, responsable de la région de METIDJA, s'accordent sur des propriétés distinctives transposables que sont : la « bravoure », la « générosité », « la capacité de commandement » et la

[805] Les racines géographiques d'Orangina et le nom évocateur, qui en fait référence, ne sont pas les seuls éléments indiquant une origine qui ne serait pas française, puisque le nom NARADJINA (naranjina signifie « petite orange » en espagnol) était celui avec lequel elle avait pris naissance. Le procédé de production a été inventé par un espagnol, le docteur Trigo Mirallès, d'une profession de pharmacien exerçant à Valence dans son pays d'origine. Cet entrepreneur innovateur, au sens de J. SCHUMPTER, avait lancé son affaire sous le slogan « Orangina, soda de Naranjina ». L'industrialisation de cette marque n'est pas une réponse immédiate à l'invention d'une technique de conservation. Elle peut tout aussi être vue comme le produit de passage d'un mode entrepreneurial artisanal à un mode industriel, puisque avant la naissance même de ce nom de marque, Orangna, il y avait ce nom populaire « Cherbet », attribué à un cocktail fait de citron et d'orange, selon la région du pays.

[806] L'accès et la mise en fonctionnement d'un capital entrepreneurial sont deux moments aux exigences qui pourraient être bien différentes. Dans le contexte entrepreneurial des premières années de l'indépendance nationale, la dotation en capital historique pouvait bien servir des actes d'appropriation, mais aussitôt la mise en possession est entamée, d'autres catégories de capitaux sont nécessaires pour mettre en fonctionnement un processus productif. Celles-ci Mâamar DJGAGUEN les a trouvées réunies chez un personnel dont certains étaient là au démarrage de l'usine Orangina. Mais, comme un capital historique est convertible en capital relationnel, la pérennité de l'entreprise sortira indemne, en particulier dans le cas où l'exploitation ne pourra pas se passer de l'extérieur. Pour Mâamar DJGAGUEN, le problème ne se posait pas, puisque l'entreprise a pris ses racines dans une région réputée par ces orangeraies. Pour rappel, et jusque à la fin des années (19)70, le concentré d'orange est exporté vers les marchés européens. Le rétrécissement du champ couvert par les orangeraies de la Mitidja est, à côté des problèmes du capital immatériel de l'entreprise Orangina (brevets, marque,…), un facteur qui menace sa survie.

« vigilance ». L'ajustement entre ces prédispositions et les exigences de fonctionnement des marchés ou des processus industriels a bénéficié des effets, d'une part, de l'effet accélérateur des jugements par les pairs (les employés l'ont sollicité avec insistance pour rouvrir les portes de l'usine et les compagnons qui lui reconnaissaient la capacité à relever le défi) et, d'autre part, le marché et le contexte concurrentiel jouait en sa faveur.

d. **Les processus à croissance diversifiée et rapide sur des marchés soutenus par l'Etat (BENAMOR, SOUMMAM, BIMO, GH, SIM, BENHAMADI, Cévital).** Opérant sur des marchés soutenus par l'État et conciliant selon le contexte entre croissance interne et croissance externe, des processus, comme les groupes BENHAMADI, BENAMOR, SOUMMAM, SIM et CEVITAL, ont réussi à atteindre des dimensions exceptionnelles et des réputations hors pair et, faut-il l'ajouter, dans des intervalles de temps remarquables[807]. Quoique l'univers entrepreneurial agroalimentaire soit le lieu de rencontres de capitaux qui forment l'un des traits d'union entre ces différents processus, la jonction apparaît nettement dans leurs comportements stratégiques. En effet, les interruptions des efforts entrepreneuriaux souvent sur les segments d'origine ou ceux où des obstacles viennent comme pour empêcher la poursuite du développement (étroitesse du marché national ou durcissement de la contrainte bureaucratique,…) sont les antécédents des choix de diversification qui sont aux fondements de leurs comportements stratégiques. L'effet de compensation que procure une présence agrégée sur plusieurs segments est une incitation particulière à entreprendre tant que la finalité reste toujours l'accroissement du pouvoir économique ou le pouvoir d'influence sur les partenaires ou sur l'Etat.

La conglomérisation de ces processus est aussi le produit des transformations du contexte qui prévalait au temps de leur création. L'entreprise SIM est venue au monde alors que le secteur des minoteries étatiques est frappé d'une grave crise (vétusté des équipements, chute des capacités de production, surendettement,…). L'Algérie faisait appel à cette époque, début des années (19)90, aux moulins étrangers (marocains, turcs, tunisiens,…) pour subvenir à ses besoins dans le domaine[808]. L'initiative privée a là l'opportunité de bondir, si

[807] En plus des soutiens, des subventions et des avantages institutionnalisés, il ya la part du succès qu'on doit au fait qu'on est accordé au contexte entrepreneurial. Agir dans le cadre des priorités entrepreneuriales de l'Etat est par exemple le fait du groupe HASNAOUI sur le marché de l'industrie du bâtiment.

[808] Les moulins publics, qui étaient au nombre de 112, fonctionnaient à 30 à 35% de leurs capacités. Ce qui signifie que l'Etat achetait son blé sur le marché américain et européen pour le faire moudre dans un pays comme l'Italie, le Maroc,...

toutefois la contrainte de capacités dispositionnelles ne serait pas de la partie pour en empêcher l'accomplissement[809]. L'ouverture du marché de la transformation céréalière et les mouvements de diversification qui prenaient celui-ci pour cible (GERBIOR, GMD LABELLE, GRANDS MOULINS DE DAHRA,…, étaient le produit de bifurcations entrepreneuriales) vont amincir le potentiel de croissance d'autant plus que les limitations qui frappaient le marché national du grain (les aléas climatiques, les à-coups grevant l'importation,…) étaient telles que certains opérateurs comme Abdelkader Tayeb EZZRAIMI ont du bifurquer pour poursuivre leurs processus d'accumulation dans d'autres segments d'activité[810].

Ce qui les rapproche est aussi ce fait d'être des processus à management entrepreneurial familial. L'implication des membres de la famille est en quelque sorte un moyen sûr pour s'épargner les dangers de la dilution de l'effort du management inhérent aux stratégies de diversification. La diversification est avant tout une division sociale de travail managérial qui met le groupe privé en dehors des conflits ou des dissensions qui sont caractéristiques de la propriété familiale.

[809] Du point de vue des capacités dispositionnelles, l'agent entrepreneurial Abdelkader Tayeb EZZRAIMI avait toutes les caractéristiques d'un agent essaimé. Disposant d'un capital scolaire relativement fort important, en vertu des formations dont il a bénéficiées au temps où il était salarié à la DNC-ANP, le fondateur de SIM ne s'est pas embarrassé de l'expérience qu'il a eue dans le secteur de la construction pour renouer naturellement avec la vocation de toute une terre céréalière, qu'était la Mitidja, son espace d'origine. En matière de formation académique, Tayeb EZZRAIMI avait suivi une formation en gestion après l'obtention de son baccalauréat à L'INPED (L'Institut National de la Productivité et du Développement Industriel), puis en France à l'école de Saint Quentin. Après un long et fructueux passage par la DNC-ANP (fin des années (19)60-fin des années (19)70), où il a occupé un poste régalien de Directeur Central, cet agent s'est lancé dans l'industrie des plastiques. Investir dans un univers différent de celui qui faisait l'existence de son entreprise d'origine (ici la DNC-ANP) est sans contexte le résultat d'un capital relationnel, cette espèce de ressources particulièrement efficiente dans un pays qui est le nôtre.

[810] Le groupe SIM, après les extensions qu'il a réalisé dans son segment semoulerie, a entrepris des mouvements de diversification pour assurer sa présence sur des marchés qui n'ont pas forcément de liens avec son métier d'origine. On peut les présenter comme suit :

- Le segment des eaux minérales et celui des jus et des conserves qui sont rattachés à sa filiale dénommée AQUA SIM. Cette filiale a été créée en 2010 pour gérer les capitaux de trois unités rachetées dans le cadre de la privatisation (rachat des unités UPEM de MOUZAIA et de BEN HAROUN de Bouira en 2005, ENAJUC de Blida en 2007,) ;
- Le segment d'aliments pour le bétail qu'il a pénétré grâce un accord de partenariat avec la filiale SANDERS du groupe français AVRIL. La présence sur le marché de la nutrition animale permet la réalisation de synergies productives, puisque non seulement il prévoit l'expérimentation de nouveaux aliments locaux, mais aussi à valoriser les résidus dégagés par les minoteries et les semouleries SIM ;
- Le segment de la santé en créant la clinique AMINA d'une taille de 82 lits. La filiale prend en charge plusieurs spécialités : gynécologie- obstétrique, hémodialyse, imagerie médicale, exploration biologique ;
- Le segment de la promotion immobilière pris en charge par sa filière PROMO SIM créée en 2006. Le cœur de ce métier consiste à la construction de complexe multifonctionnel, sportif, la construction de parking payant,…
- Le segment de l'éduction pour l'enseignement primaire, moyen et secondaire qu'il a investi en créant Ecole Baya.

La filialisation est dans ce sens une stratégie de répartition du pouvoir symbolique dans l'entreprise familiale. Toutefois, lorsque la succession concerne un seul agent repreneur familial ou lorsque également les héritiers potentiels sont imprégnés d'une culture actionnariale, comme le cas de BIMO dont le PDG actuel est Lamia HAMOUDI (fille du fondateur de l'entreprise), les risques de conflits voir de dislocation du capital familial sont réduits.

À l'accroissement des surplus financiers, qui est le propre de tout agent privé, s'ajoute l'accumulation réputationnelle, du capital symbolique. Au-delà des réputations, produites à partir des reconnaissances sociales et étatiques qui s'accordent à la contribution globale d'un investissement d'un entrepreneur privé (création d'emploi, ressources au budget de l'Etat,), il y a lieu de mettre l'accent sur les fonctions de protection du capital entrepreneurial. Comment les agents s'y prennent ? Les distinctions sont d'autant plus pesantes lorsqu'elles sont le produit d'actes entrepreneuriaux concomitants. La création du journal liberté peut s'interpréter comme un moyen de conservation de la réputation de Cévital et de celle de son fondateur ou comme capacité de réponse face aux stratégies de discrédit. Le choix des domaines d'entreprendre pourrait aussi répondre à un besoin de réinvestissement du capital réputationnel acquis dans le champ entrepreneurial pour construire sa position dans le champ politique par exemple. Tayeb EZZRAIMI était l'un de ces entrepreneurs détenteurs d'un portefeuille d'activité qui s'est avéré payant de ce point de vue. La santé, la construction, le sport sont des domaines qui offrent un grand potentiel de reconnaissances sociales[811].

Les actes entrepreneuriaux de diversification, faut-il le souligner, s'enclenchent à partir des agents de la famille. Ils ont de ce fait une cohérence qu'ils tirent du partage de la même propriété familiale. En effet, il est possible de former un portefeuille d'activités à partir de compétences entrepreneuriales distinctes mais possédées ou apportées par les membres de la même famille. L'espace familial est dans ce cas un espace de coordination entrepreneuriale. L'héritage entrepreneurial des BENHAMADI était avant tout commercial. Du commerce des produits alimentaires et du transport, domaines hérités de la période coloniale, El Hadj Mohamed Tahar BENHAMADI se diversifia pour

[811] Abdelkader Tayeb EZZRAIMI est l'un des rares entrepreneurs à s'impliquer dans les joutes électorales. Il est actuellement député à l'APN. Cette réussite en dehors du champ entrepreneurial est le produit d'une reconnaissance transfonctionnelle omniprésente dans notre société. Les entrepreneurs et en particulier les médecins sont des métiers ou de positions qui ne sont pas appréciés sur la base des résultats de ce qui ils accomplissent. Des reconnaissances naissent à partir, par exemple, de mise en service de son capital de relations pour régler un problème exogène à son domaine d'action (intervention auprès d'une administration, d'un établissement scolaire,…)

entreprendre dans le segment des matériaux de construction. Trois filiales s'y positionnent pour fournir le marché en panneaux sandwichs (HODNA METAL), en briques (ARGILOR) et en éléments préfabriqués en béton (filiale AGLOTUBES). Le succès entrepreneurial des BENHAMADI dans cette industrie est le produit d'un apprentissage dans et à partir du domaine commercial. En effet, aux dispositions acquises en commercialisant et en transportant les matériaux de construction, se combinent les capacités acquises par l'un de ses fils Smail, alors directeur De l'EDIMCO de BORDJ BOU ARRERIDJ (Entreprise de Distribution de Matériaux de Construction). Leurs engagements dans l'industrie alimentaire a d'abord consisté en la création en 1999 de GERBIOR dans le domaine de la minoterie et la semoulerie, avant de racheter GIPATES en 2013, entreprise présente depuis 2000 sur les marchés des pâtes alimentaires et couscous. Par ailleurs, partir du transport des matériaux de construction vers leur production et partir de la semoulerie vers la fabrication de pâtes alimentaires sont deux orientations pour un même choix stratégique : l'intégration verticale. En fin, les succès de CONDOR, créée en 2002, sur le marché des équipements domestiques (téléviseurs, récepteurs satellite, climatiseurs, réfrigérateurs, cuisinières et panneaux photovoltaïques) ne sont pas sans liens avec l'implication de L'ancien ministre de la Poste et des TIC, un agent membre de la famille particulier, si l'on considère ses capacités relationnelles et ses dispositions longuement construites depuis qu'il était enseignant en informatique à l'université[812].

Les diversifications à l'origine de la formation de conglomérats dans l'économie peuvent être le produit d'un partage de capacités entrepreneuriales ou managériales pour plusieurs segments d'activités. Lorsque les différences sont flagrantes entre les segments visés, le cas de l'agroalimentaire par rapport à la transformation sidérurgique ou métallurgique, les possibilités de les mettre sous la même structure organisationnelle dépendraient de la fiabilité du réseau de relations et du degré de transposition des dispositions entrepreneuriales de l'agent investisseur. Les capacités à entreprendre ne se confondent pas avec les savoir-faire exigés par l'exercice d'un métier. L'émergence du groupe Cévital, ses élargissements et son redéploiement international ont pour ressort ces capacités faites d'un sens de jeu, d'une dotation culturelle qui lui permet d'arbitrer entre

[812] Moussa BENHAMADI, à qui le groupe familial doit sa diversification vers un secteur de nouvelles technologies, a connu une trajectoire spécifique. Ingénieur en informatique, il est considéré comme fondateur du CERIST (Centre de Recherche sur l'Information scientifique et technique), restructuré en 1993 pour devenir le premier fournisseur d'accès à l'internet. Son passage au parlement en 2002, lui a permis de gagner en hauteur dans la hiérarchie, pour avoir dirigé la commission nationale d'enseignement virtuel, en plus de sa qualité de membre dans le Comité National pour l'Aménagement du Territoire et pour être nommé par la suite PDG d'Algérie TELECOM en 2008 et ministre de la poste et des TIC en 2010.

plusieurs offres ou stratégies[813]. Cependant, la malléabilité ou la transposition d'un système de dispositions est tributaire de la structure et des évolutions des marchés convoités. La diversification de l'industrie métallurgique vers des domaines comme celui du verre, de l'huile, du sucre sont du ressort d'un « entrepreneur KIRZNERIEN », c'est-à-dire visionnaire dans la limite des asymétries informationnelles que lui procure sa position dans l'espace entrepreneurial national. La croissance conglomérale ne doit pas son accomplissement aux seules solidarités entre segments d'activités : les surplus financiers dégagés grâce à la croissance forte dans les segments actuels ne suffisent pas à eux seuls à réussir des opérations de diversification. En interne, par la création des actifs (choix d'une assiette de terrain, autorisation d'investissement, …) qu'en externe (rachat d'une unité de l'ENAJUC,…), les processus de diversification sont particulièrement exigeants en capitaux de relations.

Les diversifications concentriques ou conglomérales ne doivent pas occulter les mouvements d'intégration verticale qui sont à l'origine de la grande taille de la SOUMMAM et d'AMOR BENAMOR. Quoiqu'ils ne soient pas d'une même époque quant à leur apparition et n'ayant pas la même largeur des portefeuilles d'activités à leur possession, les deux entrepreneurs développent des stratégies pour garantir des débouchés et limiter le mouvement à leurs concurrents. La focalisation et l'augmentation de l'échelle de la production dans un secteur à forte croissance, qui est celui de l'industrie laitière, suppose des engagements vers l'amont pour échapper aux contraintes de rationnement de l'ONIL et garantir des volumes suffisants en lait cru. Cette spécialisation entrepreneuriale plus intensive va pousser l'entreprise SOUMMAM à mettre en œuvre une stratégie d'intégration verticale des plus ambitieuses [814]:

[813] Les dispositions comptables et la maîtrise des contenus des métiers ou plus globalement des marchés permettent d'une façon combinée d'élargir les horizons entrepreneuriaux de l'agent, comme le vérifier le cas d'Issad REBRAB.

[814] D'une petite boîte de 20 000 pots/ jour, créée au sommet d'une crête, à relief pratiquement inaccessible, dans le village d'ICHELADHEN, la SOUMMAM est passée à une dimension d'entreprise nationale de 1600 salariés. Elle est l'un de ces exemples qui a su relever le défi concurrentiel devant les plus anciens dans le secteur et surtout devant le géant mondial des produits laitiers, le groupe DANONE. L'engagement dans un long processus de croissance en interne, décomposé en quatre phases, SOUMMAM 1 (2000), SOUMMAM 2(2002) SOUMMAM 3 (2006) et SOUMMAM 4(2008), lui avait permis non seulement d'accroitre ses capacités mais aussi d'approfondir sa gamme de produits. Sa gamme est des plus extensives et profondes que celles de ses concurrents (DANONE, HODHNA…) : elle est composée de 11 lignes de produits avec 104 variétés. Après la mise en service d'une ligne de produits de longue conservation, en cours de réalisation, le nombre de lignes de production sera de 27 lignes d'une capacité globale de 2000 tonnes/jour. Rappelons aussi que la SOUMMAM est l'une des rares entreprises qui ont pris part aux processus de privatisation dans le seul objectif est d'élargir sa gamme. Le rachat des unités publiques (ENAJUC, ERIAD,…) répondait à des objectifs beaucoup plus de diversification stratégique (et non marketing). .

- Choix d'un mode de financement par endettement. L'accès au crédit « ETTAHADI » de type fédératif, mis en place par les pouvoirs publics via la BADR, a été très bénéfique pour l'industriel Lounis HAMITOUCHE. Grâce à ces financements, il a pu constituer un cheptel estimé aujourd'hui à plus de 12000 vaches laitières et une flotte de plus de 2000 camions.
- Création d'une dynamique d'élevage par impartition. En s'appuyant sur des formes contractuelles, cet ancien éleveur est parvenu à structurer un réseau d'élevage en procédant à la distribution de vaches laitières. Depuis le début de l'opération en 2009, Lounis HAMITOUCHE est parvenu à rallier à l'entreprise plus de 4200 éleveurs et ce en leur distribuant plus de 9000 vache qu'il a lui-même importées
- Structuration d'un réseau de collecte du lait cru. Parallèlement aux efforts déployés pour la sélection de personnes plus disposées à ce métier d'élevage, l'industriel s'est attelé à réussir une autre opération de sélection pour trouver les personnes mieux indiquées pour recevoir les camions de collecte chez les éleveurs[815].
- Mise en place de fermes d'élevage de vaches laitières. L'épuisement de la voie de l'impartition et les freins dispositionnels à l'exercice entrepreneurial dans le secteur agricole, amènent l'agent HAMITOUCHE à revenir au mode de développement poursuivi dans les premières années de son existence, c'est-à-dire la croissance interne. Cette orientation consiste, d'abord, à augmenter ses capacités en aliments de bétail (les fermes de Constantine et de Khenchela spécialisées dans l'enrubannage vesce-avoine, facteur essentiel pour accroître les rendements de la vache laitière) et, ensuite, démultiplier les fermes d'élevage à travers le pays : les quatre fermes opérationnelles produisent 200 00 litres, ce qui est de loin insuffisant pour atteindre les 2 000 000 litres/jour représentant le volume global des besoins journaliers de la laiterie[816].

[815] La collecte, qui a commencé en 2009, est organisée dans 26 wilayas, représentant un total de 40 centres équipés de cuves et de groupes électrogènes. La SOUMMAM a mis par la suite 1200 camions frigorifiques à la disposition des collecteurs, en plus des 200 camions qui sont directement au service de l'entreprise.

[816] L'exécution d'un programme d'investissement dans les fermes d'élevage d'une capacité de 12 000 vaches laitières est en cours de réalisation. Les quatre fermes qui sont déjà opérationnelles à Bousaâda (M'SILA) produisent 15 000 litres/ jour, explique Lounis HAMITOUCHE. L'acquisition de terrains agricoles pour la réalisation de cette intégration est facilitée par le contexte difficile que traverse les agriculteurs dans certaines wilayas du pays (le prix élevé des fertilisants, l'absence d'une main d'œuvre agricole, problème d'irrigation,…). L'enlisement entrepreneurial pour renforcer ses positions dans l'amont de la filière est aussi dicté par la complexité du travail de coordination en raison de la fragmentation du marché de l'élevage (la prédominance des exploitations de très petite taille). La ferme est du point de vue entrepreneurial le lieu de valorisation des apprentissages qui étaient difficile à capitaliser dans les formes contractuelles privilégiées jusqu'ici.

La diversification verticale à travers la structuration de réseaux entrepreneuriaux est aussi l'apanage du groupe AMOR BENAMOR. D'abord, pour subvenir aux besoins croissants de ses conserveries, les BENAMOR ont du opérer une intégration vers l'amont en mettant en place une filiale baptisée « Développement Agricole », en vue de révolutionner la culture de la tomate industrielle[817]. Cet acte, novateur dans son genre, consiste :

- à créer un espace interentrepreneurial en mobilisant et en impliquant les agriculteurs de la région. L'engagement dans la construction d'un tel réseau est un choix difficile d'autant plus que les liens de confiance et les compétences spécifiques sont des plus efficientes pour vaincre les réticences des agents agricoles dont les types de maîtrises techniques ne correspondent plus aux exigences technologiques proposées.
- à mettre en place une pépinière expérimentale destinée à produire des plants qu'elle met à la disposition des agriculteurs reliés par une forme contractuelle à la ferme BENAMOR. La filiale dirigée par un ingénieur agro-météorologue est le produit d'un ensemble de va-et-vient entre les dirigeants de la firme et le monde des universitaires et des experts. Les rendements, de l'aveu de ce dirigeant, sont passés de 120 à 600 q/ hectare.
- A accompagner les agents partenariaux en pilotant des apprentissages dans les nouvelles techniques introduites. Laib BENAMOR, PDG actuel du groupe, est accompagné par l'un des plus anciens des salariés de cette entreprise familiale, en l'occurrence Messaoud CHEBAH. Cet ingénieur, ex directeur de la Chambre d'Agriculture de Guelma, était non seulement l'initiateur de ce projet de modernisation agricole, mais également le coordinateur qui a su diriger le travail des ingénieurs engagés dans l'étude des terrains potentiels.
- L'acheminement du produit vers les conserveries. L'entrepreneuriat contractuel suppose des engagements réciproques. Comme sur le marché du lait crû, l'industriel s'engage à racheter toute la production des agriculteurs contractants. Dans les faits, l'entrepreneur industriel se charge du pilotage de l'opération de collecte de la tomate industrielle[818].

[817] La CAB (Conserverie Amor BENAMOR) est composée de trois unités (les unités de BOUATI, d'EL FELOUDJ et de BOUMAIZA, dans la wilaya de GUELMA) a actuellement une capacité de transformation de 7500 tonnes/jour. Les Moulins Amor BENAMOR, localisés eux aussi à El Feloudj, disposent d'une capacité estimée à 230 000 tonnes/an et des silos qui peuvent recevoir jusqu'à 60 000 tonnes. En matière d'emploi, le groupe emploie plus de 1700 personnes dont une quarantaine de cadres. Les cadres sont d'abord les quatre frères qui assurent la direction des unités du groupe. Par rapport aux autres entreprises de propriété familiale, le groupe BENAMOR est un exemple de réussite d'une stratégie à la fois de reprise et d'extension.

[818] Le pilotage et la coordination de tout le processus (sélection des agriculteurs, …) ne réussit que chez les entrepreneurs dotés de connaissances et de dispositions appropriées. Ici le charisme est une propriété entrepreneuriale distinctive.

Ensuite, leurs engagements dans le secteur de la transformation céréalière, par la création des Moulins BENAMOR en 2003, vont les amener à poursuivre leur mouvement d'intégration verticale vers l'aval, en rachetant le complexe industriel étatique de CORSO (une unité de l'ERIAD d'Alger). Un tel choix est payant du point de vue du management productif du groupe, puisque avec cette acquisition, il réalise des économies d'éventail, pour avoir réussi à partager les mêmes ressources pour des segments différents et surtout en garantissant des débouchés à ses semouleries[819].

e. Les processus entrepreneuriaux novateurs (GE, HB Technologies, ISO9, TCHINLAIT, SOMAFE, ELAFRUIT, ATLAS, CASBAVINAIGRE et GMC). Ces processus ont un rapport particulier aux évolutions technologiques[820]. Ils sont significatifs des repositionnements sur des segments d'industrie entamés par des entrepreneurs venant de réussir des choix stratégiques de rupture, le cas de GENERAL EMBALLAGE, qui a misé sur une sortie du marché des produits laitiers pour s'engager dans l'industrie du carton ondulé[821]. C'est aussi le cas des nouveaux venus qui ont réussi un travail de pionnier pour avoir investi un segment du marché des nouvelles technologies. Parmi ces précurseurs, on y trouve HB TECHNOLOGIES, une entreprise d'une apparition récente sur le marché de la production et de la personnalisation de la carte intelligente.

Les ruptures entrepreneuriales étaient aussi à l'œuvre dans ce groupe de processus. Parmi ces derniers, on a le cas de la génoiserie ISO9, une entreprise née de l'abandon des affaires familiales qui étaient la propriété du défunt père ISSIAKHEM. Cette reconversion, qui s'apparente beaucoup plus à un changement d'activité que de marché, se particularise par l'incorporation des progrès technologiques réalisés dans le domaine de la génoiserie. Le changement opéré en 1998 par TCHIN TCHIN, une limonaderie créée au début des années (19)50, pour devenir TCHINLAIT, après avoir obtenu les droits d'exploitation, sous forme de droits de franchise, de la marque

[819] L'acquisition de l'unité ERIAD d'Alger s'apparente à une acquisition d'un marché, puisque le complexe est présent déjà sur des marchés institutionnels (l'institution militaire, les écoles,...). Le complexe de CORSO comprend deux semouleries et deux minoteries, une boulangerie industrielle et une unité de pâtes alimentaires ainsi que des silos de stockage. Les besoins de contrôle des stades les plus en aval de la filière céréalière s'inscrivent aussi dans une logique commerciale, puisque les BENAMOR ne sont pas seulement des industriels mais aussi des importateurs de céréales.

[820] Quoi que la définition de la maîtrise technologique doit être ramenée au niveau du progrès technique où nous y sommes.

[821] La laiterie DJURDJURA est une entreprise créée en 1984 par Mohamed BATOUCHE à IGHZAR AMOKRANE. Elle y demeurait jusqu'en 1996, date où elle résolut de se relocaliser dans la zone d'activités de Taharacht à Akbou. Si le changement de local n'a pas affecté son positionnement sur le marché des yaourts, ce n'était plus le cas à partir 2002, puisque cette entreprise familiale passa sous le contrôle du groupe français Danone.

CANDIA, est un exemple de réengagements de portefeuilles de ressources dans des segments nouveaux. Dans une perspective, qui est celle de Joseph SCHUMPETER, ces ruptures peuvent être interprétées comme des « modifications de parcours » aux capitaux de TCHIN TCHIN, d'ISIAKHEM,… Mais, l'un des enseignements en apprentissage entrepreneurial est le mode d'appropriation technologique qui conduit progressivement Boussad BATOUCHE, l'un des héritiers de l'ancienne SARL Laiterie Djurdjura, à prendre le contrôle de FRULACT, entreprise dans laquelle il était au départ copropriétaire avec les Portugais. ELAFRUIT, née de la reprise totale de FRULACT Algérie, est une expérience entrepreneuriale singulière. Elle est l'expression d'un processus d'apprentissage par rapport à une technologie qui n'était accessible que par la voie partenariale. Tel est le cas aussi de SOMAFE, une entreprise qui accéda au stade de fabrication de matériel électrique en réussissant une stratégie d'intégration verticale en mode partenarial avec le géant américain ABB. Enfin, certains enlisements dans le cadre de l'essaimage ont été d'un grand succès ne serait-ce que parce que les technologies acquises par les essaimés étaient de loin largement performantes que celles de l'essaimeur. On fait allusion ici à la firme privée de fabrication d'articles scolaires (articles d'écriture, de traçage,…) GMC, qui a pu assurer son démarrage avec des presses à injection et des systèmes de moulage d'une efficacité supérieure à celle de l'entreprise publique d'origine ENPC.

Toutefois, le changement entrepreneurial n'est pas exclusivement technologique. GENERAL EMBALLAGE est de ces aboutissements de changements technologiques lorsque Ramdane BATOUCHE réalisa, à la manière d'une évolution schumpétérienne, un redéploiement vers un marché industriel (l'emballage) et lorsqu'en 2013, il résolut d'introduire la technologie BOBST. La soustraction des ressources au domaine des produits laitiers est une vision stratégique qui ambitionnait de créer une position dominante sur le marché de l'emballage[822]. L'autre changement entrepreneurial qui a transformé profondément cette entreprise

[822] L'industrie agroalimentaire, forte de sa contribution au PIB industriel du pays, est le client majeur des fabricants du secteur de l'emballage. Le passage du marché des produits laitiers vers le marché du carton ondulé est un déplacement au sein de la filière agroalimentaire. De ce fait, la radicalité du changement est inconsidérée si l'on sait, d'une part, que GENERAL EMBALLAGE est un succès que Ramdane BATOUCHE devait aux ressources financières et plus particulièrement relationnelles longuement constituées dans le cadre de la propriété familiale (SARL Laiterie DJURDJURA). Ce processus n'est pas de ces innovations de rupture dont parlent les analystes du progrès technique : sa naissance n'a pas mis hors du jeu les savoir- faire maîtrisés dans le sillage du métier familial, puisque ceux-ci vont connaitre une mise en valeur dans une nouvelle filiale créée à cet effet. Le retrait du segment des yaourts n'était en dernière instance qu'un changement de nom de marque : la marque RAMDY s'est en effet succédé à la marque DJURDJURA pour reprendre le domaine cédé à DANONE Algérie et créer une position sur le marché de la fromagerie. RAMDY est un élargissement du marché à l'intérieur du groupe BATOUCHE : elle est le client d'ELAFRUIT qui lui assure en interne l'approvisionnement en fruits élaborés.

au plan organisationnel est lorsque Ramdane BATOUCHE décida d'introduire le fonds d'investissement AFRICAINVEST dans son capital. La reconfiguration des rapports de gouvernance entraînée par ce choix financiers répondait réellement à deux objectifs liés : opérer un montage financier qui permettrait un apport de fonds à mettre au service du développement de l'entreprise et agir sur l'intensité de l'effort pour réduire les inefficiences qui résultent souvent de certaines formes de distribution du capital dans la propriété familiale[823].

[823] Les dispersions du capital est le mal qui érode l'efficience productive et allocative dans l'entreprise familiale. Voyant dans le mécanisme de contrôle externe une voie d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise, les BATOUCHE propriétaires de GE et de RAMDY n'ont pas hésité à entreprendre un élargissement de l'actionnariat, une décision qui est in fine en mesure de soumettre l'organisation interne à un contrôle externe. En effet, on peut affirmer qu'AFRICA INVEST est un mécanisme de maîtrise du comportement des managers-entrepreneurs membres d'une même famille. La coordination hiérarchique est une affaire de management qui risque d'être contreproductive quand elle se rapporte à des activités de filiales dirigées par des agents propriétaires partageant le même lien parental. « Ana mir ouanta mir » est l'expression du monde du commun qui renvoie à l'idée que « nous sommes tous des propriétaires » de l'entreprise, c'est-à-dire une manière de rappeler à un copropriétaire familial que le commandement suppose des rapports hiérarchiques qui ne fonctionnent pas dans le cadre d'une entreprise familiale.

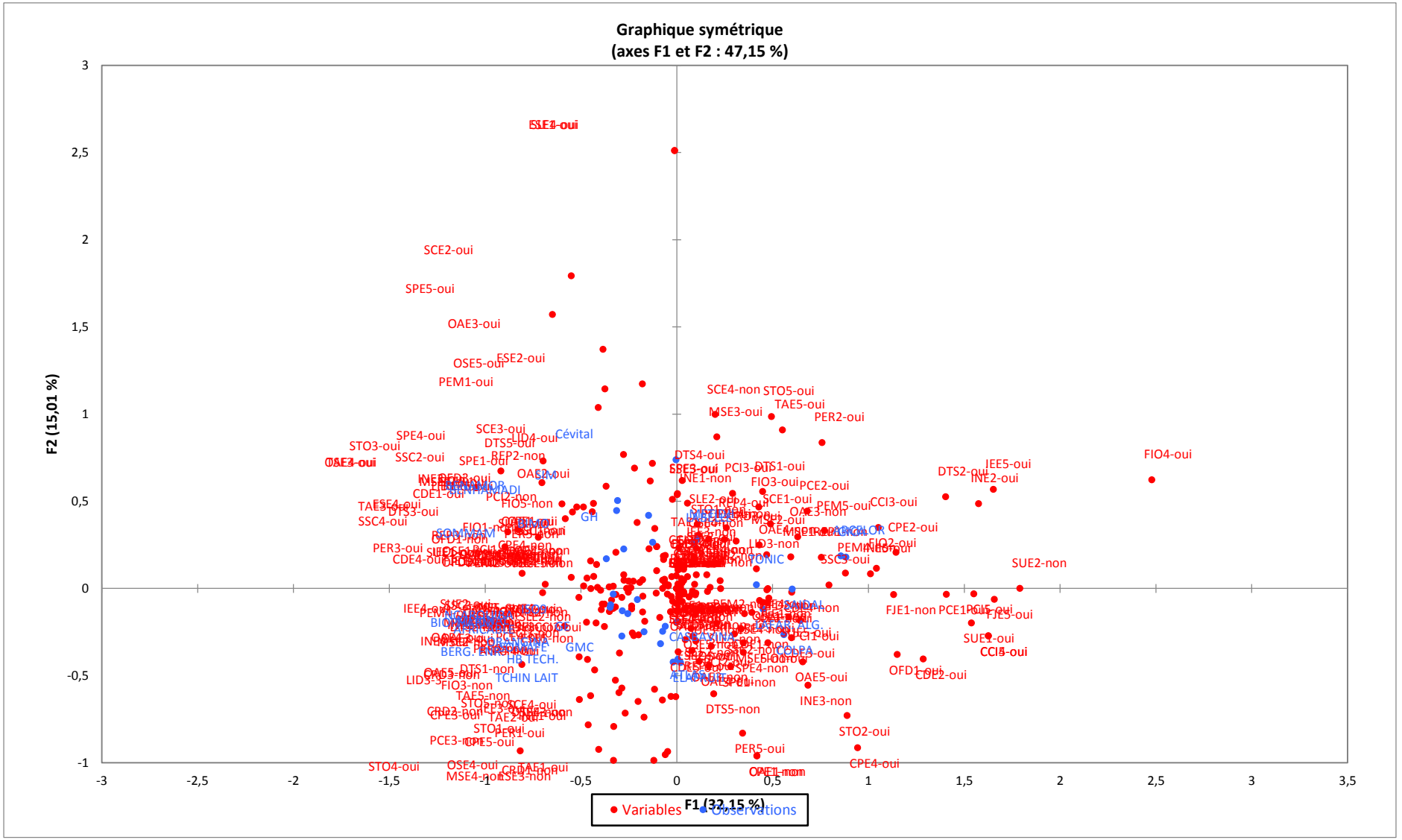
Graphique symétrique
(axes F1 et F2 : 47,15 %)
F2 (15,01 %)
F1 (32,15 %)
Variables
Observations
SCE2-oui
SPE5-oui
OAE3-oui
OSE5-oui
ESE2-oui
PEM1-oui
SCE4-non
STO5-oui
TAE5-oui
MSE3-oui
PER2-oui
SPE4-oui
STO3-oui
SSC2-oui
SCE3-oui
DTS5-oui
LID4-oui
Cévital
SPE1-oui
REP2-non
OAE4-oui
S2W
DTS4-oui
PCI3-oui
DTS1-oui
INE1-non
FIO3-oui
PCE2-oui
DTS2-oui
IEE5-oui
INE2-oui
FIO4-oui
SCE1-oui
PEM5-oui
CCI3-oui
CDE1-oui
PCD2-non
FIO5-non
GH
OAE3-non
CPE2-oui
SSC4-oui
DTS3-oui
FIO2-oui
SSC3-oui
SUE2-non
PER3-oui
CDE4-oui
GMC
HB TECH.
TCHIN LAIT
FJE1-non
PCE1-non
FJE5-oui
SUE4-oui
CCI5-oui
OFD1-oui
CDE2-oui
OAE5-oui
INE3-non
DTS5-non
STO2-oui
PER5-oui
CPE4-oui
STO4-oui
OSE4-oui
MSE4-non
MSE3-non

CONCLUSION CHAPITRE IV

L'analyse des processus entrepreneuriaux, de leur ancrage sectoriel, de l'effort de construction entrepreneurial étatique, dont ils sont réceptifs, pour ne pas dire attentifs,…, nous montre sur quoi ils se séparent, mais surtout les points qui les rapprochent quant à l'effet qu'ils devaient exercer sur la structure de la configuration entrepreneuriale qu'ils forment. Pris individuellement, les différences qu'ils font ressortir sont dans les montages et dans la taille des engagements entrepreneuriaux. Cependant, les processus d'accumulation qui s'engendrent grâce à la constitution ou à la reconstitution des capitaux, comme c'est le cas du secteur public, ne se sont pas de ceux qui devraient sécréter un potentiel de transformation suffisant pour enclencher des ruptures entrepreneuriales dans l'économie. On peut s'arrêter aux éléments explicatifs suivants :

- Les réapparitions presque régulières de discontinuités dans les trajectoires entrepreneuriales. La problématique entrepreneuriale se pose en termes de pouvoir d'achat, car dans la vision patrimoniale des tenants du management entrepreneurial de l'économie ou des entreprises, les engagements en capital, dans les actes fondateurs ou de reconstitution en cas d'usure d'équipements de production, se règlent par la possession d'une certaine quantité en moyens de paiements extérieurs. La maitrise technologique, la réduction des interdépendances entrepreneuriales avec l'étranger, …, bref, se reproduire « de l'intérieur », sont des capacités entrepreneuriales dynamiques, au sens de J. TEECE, des ressources pour réussir un changement entrepreneurial.
- L'affermissement des dynamiques entrepreneuriales privées ne s'est pas effectué dans le sens de la rupture configurationnelle souhaitée. La multiplication du nombre d'acteurs et l'accroissement volumique de la contribution de l'agent entrepreneurial à l'œuvre productiviste de l'Etat n'a pas été jusque à déplacer les grandes lignes du jeu entrepreneurial. Sur plusieurs paramètres, les processus entrepreneuriaux vivent, comme par héritage, des tares déjà relevées du secteur public (les difficultés à opérer des redéploiements à l'international, la faiblesse des capacités entrepreneuriales innovantes, …).
- L'extraversion des interdépendances entrepreneuriales. L'affaiblissement des « complexes fonctionnels » dans lesquels sont insérés les processus entrepreneuriaux de la CEN est l'expression d'une différenciation entrepreneuriale retardée, c'est-à-dire dont l'essentiel du processus global de création de valeur est localisé ailleurs, dans les autres économies. La densité des réseaux de relations entrepreneuriales internes à la configuration

entrepreneuriale nationale est tellement dérisoire que toute volonté de réduction de la dépendance économique, par l'élévation de l'effort de production nationale s'accompagne d'une dépendance productive.

- L'alourdissement des coûts entrepreneuriaux de l'économie. Les coûts de construction des marchés (les subventions du produit laitier) et des dynamiques entrepreneuriales (les soutiens accordés aux entrepreneurs de la filière lait : les éleveurs, les collecteurs, les laiteries,…) sont exorbitants. Dérivant d'une vision de market driven, cette double construction ne pourrait être qu'une tare, puisque les processus entrepreneuriaux bénéficiaires ne la retraduisent pas pour en faire une base d'appui à une capitalisation d'apprentissage entrepreneurial. L'exagération de cette vision productiviste réduit l'efficience productive de l'économie et dispense les processus entrepreneuriaux d'une présence sur les marchés solvables.
- Les différenciations organisationnelles ne sont pas de l'ordre de la nécessité malgré les évolutions des processus entrepreneuriaux. La raison est que les évolutions entrepreneuriales se réduisent aux augmentations des volumes d'affaires. Les schèmes productivistes imprègnent le management entrepreneurial de l'entreprise et prédisposent les agents à s'en tenir à la seule performance financière. Quant à l'évolution des modes de différenciation organisationnelle ou fonctionnelle, les processus entrepreneuriaux ne peuvent se l'approprier, car ces derniers ne font pas de l'endogénéisation technologique, des défis marketing et informationnels des choix d'entrepreneuriat managérial pour prendre part avec succès aux jeux concurrentiels établis sur les différents marchés.

CONCLUSION GENERALE

L'analyse des états configurationnels de l'espace entrepreneurial national fait apparaître des permanences structurelles et comportementales dans la reproduction de celui-ci. L'effort entrepreneurial intensif de l'Etat n'était pas aussi décisif pour induire des changements qualitatifs dans la structure du fonctionnement de cette

configuration nationale. Le durcissement du statu quo est d'abord un état de la récréation récurrente des capacités entrepreneuriales sectorielles (dans les industries textiles, cimentières, chimiques,…) voire même de leur extension. Or, la reconstitution du capital entrepreneurial, avec ou sans augmentation volumique, n'était pas de ces choix appropriés qui devraient faire évoluer cet espace national vers un autre état de développement ou d'intégration. Le potentiel de transformation né de la masse des actes d'entreprendre engagés à travers les différents dispositifs d'encadrement institutionnel en place (ANSEJ, ANDI, CNAC,…) n'est pas suffisamment constitué pour obliger la structure de cette configuration nationale à céder.

L'examen des modes d'apparition, de fonctionnement et des types d'évolution des processus entrepreneuriaux montre des particularités structurelles qu'on peut résumer comme suit :

- La structure du portefeuille global d'activités d'entreprendre reste imperméable à toute dynamique de changement.
- La prédominance d'entreprises de petites dimensions. Le caractère prolifique d'un capital entrepreneurial de faible volume trouve son explication dans la part prise par les créations d'entreprises dans le secteur commercial ou des services d'une façon générale.
- La présence excessive du capital privé dans les segments les plus en aval des filières productives.
- La distribution spatiale des processus entrepreneuriaux est relativement la même à travers les périodes.

Dans une perspective schumpétérienne, la rupture configurationnelle s'en trouve effective dès lors qu'il ya des forces entrepreneuriales en capacité de dévier la réserve en ressources ou en moyens de production de la nation de son parcours habituel. Or, dans un pays sans progrès technique, comme le nôtre, la rupture technologique reste en dehors de la portée des agents de l'économie. De ce fait, les voies du changement configurationnel se dessinent à l'aune de choix entrepreneuriaux d'un autre ordre. Il ya trois grandes orientations qui pourraient réduire l'icône de dispersion de la configuration actuelle pour laisser place à un autre état configurationnel.

En premier lieu, la configuration pourrait bien être en rupture avec celle dont elle est issue, si les processus entrepreneuriaux qui lui ont donné naissance ont gagné à s'insérer sur des marchés mondiaux. Le positionnement sur l'échiquier concurrentiel mondial imposerait des transformations dans les rapports aux marchés

(des inputs, des outputs). En effet, dans l'état actuel du développement du champ entrepreneurial national, l'étendue des réseaux interentrepreneuriaux reste des plus faibles au moment où les processus d'internationalisation ne sont pas au menu des choix des agents du capital public ou privé. La réduction des factures de l'importation est inimaginable en dehors de l'effort de densification des réseaux interentrepreneuriaux à l'intérieur de la CEN. Les dispositions productivistes dont s'imprègnent les concepteurs des politiques entrepreneuriales du pays sont à l'heure de l'orientation du market driven un élément de statu quo. Par exemple, les tentatives de réduction de la facture du médicament par une fabrication pharmaceutique locale n'avaient pour effet que de maintenir la dépendance de l'extérieur, puisque la production locale ne pourrait s'envisager sans l'importation des produits intermédiaires dont elle a besoin.

En second lieu, la transformation configurationnelle de l'espace entrepreneurial national pourrait avoir des effets permissifs sur la formation souhaitée de champions dans l'économie, c'est-à-dire des entreprises de taille mondiale. Ainsi, envisager des choix entrepreneuriaux de redimensionnement des unités du secteur extractif (sidérurgique, pétrochimique,…) selon les impératifs de la taille minimale mondiale, est une façon de relever du même coup le niveau de compétitivité des petites entreprises de l'économie. Cependant, les engagements entrepreneuriaux connexes que nécessitent de tels choix rendraient ineffective cette ambition entrepreneuriale, puisque des investissements comparables sont supposés inévitables pour ramener la capacité infrastructurelle du pays au niveau mondial : une sidérurgie de taille mondiale suppose des ports de taille mondiale.

En troisième lieu, une rupture entrepreneuriale d'ordre configurationnel pourrait prendre son élan évolutionnaire dans les changements organisationnels. Les choix entrepreneuriaux organisationnels (les rapprochements d'entreprises par exemple) permettraient, seulement si les jeux sur les marchés de capitaux seront moins restrictifs, l'obtention de structures de distribution de capitaux entrepreneuriaux offrant des chances objectives inédites de succès pour les firmes nationales (différentes synergies, des économies d'échelle ou connexe,…). L'orientation organisationnelle pourrait consister en une élévation de l'effort ou de la réactivité de ces firmes par la mise en œuvre de mécanismes incitatifs et des stratégies d'intelligence compétitive. Dans ce dernier cas, une réduction des inefficiences-x et des sources de rente pourrait améliorer sensiblement la compétitivité des entreprises et rendre irréversible une transformation configurationnelle dans l'espace entrepreneurial national.

Les progressions fulgurantes de certains processus entrepreneuriaux ne sont pas potentiellement porteuses de changements structurels dans l'espace de leur appartenance. Elles ne sont pas de nature à procurer à la CEN plus de plasticité, ni à réduire le « cône de dispersion » que forment les autres processus, ceux-là même représentant statistiquement la tendance entrepreneuriale dominante. En effet, les inerties au changement entrepreneurial traduisent des particularités structurelles qui ont pris les formes factuelles suivantes :

- **La conglomérisation des structures entrepreneuriales**. Les logiques d'accumulation s'accomplissent au rythme d'une hybridation par discontinuité dans l'évolution processus entrepreneuriaux. Les choix en capital à l'origine des conglomérats sont simplement le produit de redistribution de la propriété entrepreneuriale (les rachats qui ont vu la structure du capital de SIM, de Cévital, de Metidji,…, modifiée s'inscrivent dans cet ordre d'idées). Ils sont aussi une conséquence du recul du secteur public dans l'économie (la réappropriation des marchés des entreprises déstructurées ou fermées sont un exemple à ce sujet). Dans l'analyse de ces diversifications conglomérales, la logique additive peut aider à conclure sur la formation de groupes de taille mondiale, alors que les segments contrôlés grâce à leur conglomérisation ne le sont pas. L'accroissement de la taille des groupes et la conglomérisation de leurs structures n'ont pas modifié les comportements des agents et la structure de l'espace national de leur appartenance.
- **Le panachage des structures entrepreneuriales.** La cohérence ou les liens structurant un portefeuille d'activités d'entreprendre ne sont les seuls enjeux de l'entrepreneuriat diversifié. Lorsqu'elle est le simple fait d'un panachage, la conglomérisation entrave le cours pris par un processus d'accumulation pour servir une logique purement financière. En ce sens, elle participe à l'amincissement du processus entrepreneurial initial qu'elle rivalise en quelque sorte. La promotion immobilière et l'importation sont les activités généralement les plus convoitées par certains groupes privés.
- **L'éparpillement de l'effort entrepreneurial étatique.** Le saupoudrage de l'espace entrepreneurial national par des créations dans les segments comme ceux des plastiques, des transports, de la location, …, ne fait qu'affaiblir les processus entrepreneuriaux à potentiel de transformation. L'entrepreneuriat prolifique est aussi une éclosion qui trouve sa mécanique d'effectuation dans l' « entrepreneurialisation » des fonctions d'un segment d'entreprendre (transport, collecte, récupération, …). Ainsi, dans l'approvisionnement des différentes laiteries du pays, il a été institué des métiers de collecteurs pour

fournir des centres de collecte, qui, eux aussi étaient créés par des entrepreneurs dans le cadre des dispositifs institutionnels en place (ANSEJ, CNAC,…). Cette fonctionnalisation des créations d'entreprises s'apparente à un entrepreneuriat interstitiel qui devrait venir à bout de discontinuités entrepreneuriales responsables des limitations de l'offre en lait cru ou des tensions sur la poudre de lait importée. Or, l'augmentation de la plasticité d'un univers entrepreneurial n'est pas dans l'approfondissement de la spécialisation fonctionnelle des processus établis, mais dans la reconfiguration organisationnelle des capitaux qui y sont investis.

- **La rigidification entrepreneuriale du capital familial.** Les rapports de gouvernance, lorsqu'ils ne sont pas combinés à des mécanismes de contrôle externe, comme le cas très fréquent de recours à des fonds d'investissement, deviennent contreproductifs sur le plan de la stratégie entrepreneuriale. L'échec dans les stratégies de transmission d'entreprises familiales se traduit par le maintien de l'entreprise dans un état de non croissance et d'inefficience ou, le cas très fréquent, par la disparition de l'entreprise.
- **La confusion entre esprit d'entreprise et esprit d'entreprendre.** L'informel n'est pas simplement une excroissance entrepreneuriale contre la reproduction de l'Etat, c'est-à-dire un capital qui ne s'intègre pas à son méta-capital. Il se dispense de tout ce travail de façonnement des règles d'organisation de la propriété qu'instituent les formes juridiques de sociétés qui sont à la base de la structuration organisationnelle des capitaux de l'économie. L'Etat croît qu'en jouant à sa perte avec une ressource servant à sa reproduction, il pourrait tout à gagner en voyant un desserrement dans la contrainte de l'emploi. Or, dans cette réalité d'entreprendre, la non création de son entreprise est une confusion qui fait de l'agent informel le dépositaire de toutes les fonctions managériales du processus qu'il incarne. Le monde de l'informel s'astreint à l'être au prix du maintien du capital entrepreneurial dans sa forme objectivée initiale. En outre, les processus de l'informel se privent des distinctions ou de profits symboliques, qui sont des ressources de légitimation non seulement du capital mais de son accumulation. L'informel n'est pas une résistance à l'Etat, ce qui est prématuré tant que la logique rentière garantit sa reproduction, mais à toute transformation configurationnelle de l'économie.
- **La survivance d'un ethos de vie entrepreneuriale domestique.** L'engagement de pratiques entrepreneuriales empruntées à une vie économique domestique sur des espaces marchands concurrentiels met en défection toute dynamique d'évolution entrepreneuriale dans un secteur. En effet, l'atomisation des

processus entrepreneuriaux agricoles dont ceux de l'élevage est l'expression de l'existence d'inerties dispositionnelles, très visibles dans les modes d'entretien des cheptels, dans l'acquisition et dans la commercialisation des produits agricoles. L'amincissement volumique qui touche le capital tient aux limites des capacités dispositionnelles de l'éleveur et, souvent, aux partitions qui lui sont infligées, comme modalités de mise en œuvre de stratégies successorales. Les limitations de rendements sont dues aux formes institutionnelles prégnantes, à l'absence de capacités d'intégration de progrès technologiques et des d'organisation des capitaux entrepreneuriaux agricoles.

BIBLIOGRAPHIE

LES OUVRAGES

1. Abderahmane ABEDOU, Ahmed BOUYACOUB, Michel LALLEMENT et Mohamed MADOUI, PME, Emploi et relations sociales. France-MAGHREB, éd. L'Harmattan, Paris, 2007.
2. Philippe ALBERT, Michel BERNASCONI et Lynda GAYNOR, Incubateurs et pépinières d'entreprises. Un panorama international, éd. L'Harmattan, Paris, 2003.
3. Lahouari ADDI, [Algérie] Chroniques d'une expérience postcoloniale de modernisation, éd. Barzakh, Alger, 2012.
04. Luc ALBARELLO, Françoise DIGNEFFE, Jean-Pierre HIERNAUX, Christian MAROY, Danielle RUQUOY et Pierre De SAINT-GEORGES, Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales, éd. Armand Colin, Paris, 1995.
05. Luc ABARELLO, Apprendre à chercher : l'acteur social et la recherche scientifique, éd. De Boeck, Paris, 2003.
06. APCE (Agence Pour La Création d'Entreprise), Créer ou reprendre une entreprise. 1997-1998, éd.Les Editionsd'Organisation- Les Editions APCE, Paris, 1997.
07. Robert ARDENTI et Philippe VRAIN, Les PMI et leurs dirigeants. Stratégies de marché et stratégies internes, éd. Centre D'Etudes De L'Emploi, Dossier 17, Paris, 2000.
08. Jean-Luc ARREGLE (et al.), Les nouvelles approches de la gestion des organisations, éd. Economica, Paris, 2000.
09. Maurice BASLE (et al.), Approches évolutionnistes de la firme et de l'industrie : théories et
analyses empiriques, éd. L'Harmattan, Paris, 1999.
10. Sami BASLY, Le processus d'internationalisation de l'entreprise familiale, éd. L'Harmattan, Paris, 2009.
11. Olivier BASSO, L'intrapreneuriat, éd. Economica, Paris, 2004.
12. Olivier BASSO, Le manager entrepreneur. Entre discours et réalité, diriger en entrepreneur, éd. Village Mondial/Pearson Education France, Paris, 2006.
13. Pierre BATTINI, Financer son entreprise de la création à la transmission par le capital investissement. Capital-risque, capital développement, restructuration, cession/reprise/LBO et cas particulier, éd. Maxima, Paris, 2006.
14. Stéphane BELLINI et Anne LABIT, Des petits chefs aux managers de proximité. L'évolution des rôles de la maîtrise dans l'industrie, éd. L'Harmattan, Paris, 2005.
15. Abdellatif BENACHENHOU, Formation du sous-développement en Algérie, éd. OPU, Alger, 1976.
16. Abdellatif BENACHENHOU, L'expérience algérienne de planification et de développement (1962-1982), éd. OPU, Alger,
17. Mohamed Elhocine BENISSAD, Economie du développement de l'Algérie. Sous-développement et socialisme, éd. OPU, Alger, et Economica, Paris, 1979.

18. H .BENISSAD, Algérie : Restructuration et réformes économiques (1979-1993), Les Editions O.P.U., Alger, 1993.
19. H. BENISSAD, L'ajustement structurel : objectifs et expériences, Les Editions Alim-Editions, Alger, 1993.
20. Christine BENOIT, Créateurs d'entreprise. Les profils de la réussite, éd. EMS, Paris, 2009.
21. Christine BLONDEL et Anne DUMAS, L'entreprise familiale sauvera-t-elle le capitalisme ? Portraits, éd. Editions Autrement, Paris, 2008.
22. Luc BOLTANSKI et Eve CHIAPELLO, Le nouvel esprit du capitalisme, éd. Gallimard, Paris, 1999.
23. Véronique BOUCHARD, Intrapreneuriat : innovation et croissance. Entreprendre dans les entreprises, éd. Dunod, Paris, 2009.
24. Abdelmadjid BOUZIDI, Economie algérienne : éclairages, éd. ENAG/EDITIONS, Alger, 2011.
25. Yasmine BOUJENAH, Algérie : décomposition d'une industrie. La restructuration des entreprises publiques (1980-2000) : l'Etat en question, éd. L'Harmattan, Paris, 2002.
26. Philippe BATIFOULIER, Théorie des conventions, éd. Economica, Paris, 2001.
27. Luc BOLTANSKI et Laurent THEVENOT, De la justification. Les économies de la grandeur, éd. Gallimard, Paris, 1991.
28. Olivier BOUBA-OLGA, L'économie de l'entreprise, Les Editions du Seuil, Paris, 2003.
29. Pierre BOURDIEU et Abdelmalek SAYAD, Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie, éd. Les Editions De Minuit, Paris, 1964.
30. Pierre BOURDIEU, Le sens pratique, éd. Les Editions De Minuit, Paris, 1980.
31. Pierre BOURDIEU, La noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprit de corps, éd. Les Editions De Minuit, Paris, 1989.
32. Pierre BOURDIEU avec Loïc J. D. WACQUANT, Réponses, éd. Le Seuil, Paris, 1992.
33. Pierre BOURDIEU, Les usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique, éd. INRA, 1997.
34. Pierre BOURDIEU, Raisons pratiques sur la théorie de l'action, éd. Le seuil, Paris, 1994.
35. Pierre BOURDIEU, Méditations pascaliennes, éd. Le Seuil, Paris, 1997.
36. Pierre BOURDIEU, Les structures sociales de l'économie, éd. Le Seuil, Paris, 2000.
37. Pierre BOURDIEU, Jean-Claude CHAMBOREDON et Jean-Claude PASSERON, Le métier de sociologue, éd. Walter De Gruyter, Berlin /New York, 2005.
38. Pierre BOURDIEU, Esquisses algériennes, éd. Le Seuil, Paris, 2008.
39. Pierre BOURDIEU, Sur l'Etat. Cours au Collège de France (1989-1992), éd. Raisons d'agir/Le Seuil, Paris, 2012.

40. Mohamed BOUSSOUMAH, L'entreprise socialiste en Algérie, éd. Office Des Publications Universitaires, Alger, 1982.
41. Sophie BOUTILIER et Dimitri UZUNIDIS, La légende de l'entrepreneur. Le capital social, ou comment vient l'esprit d'entreprise, éd. La Découverte & Syros, Paris, 1999.
42. Sophie BOUTILIER et D. UZUNIDIS, L'entrepreneur : une analyse socio-économique, Les Editions Economica, Paris, 1995.
43. Sophie BOUTILIER et Claude FOURNIER, Artisanat. La modernité réinventée, éd. L'Harmattan, Paris, 2006.
44. Robert BOYER, La théorie de la régulation : une analyse critique, éd La Découverte, Paris, 1986.
45. Robert BOYER et Yves SAILLARD (sous la dir.), Théorie de la régulation : l'état des savoirs, éd. La Découverte, Paris, 1995.
46. Robert BOYER, Une théorie du capitalisme est-elle possible ? éd. Odile Jacob, Paris, 2004.
47. Fernand BRAUDEL, Civilisation matérielle, économie et capitalisme. Le temps de l'échange, éd. Armand Colin, Paris, 1979.
48. Fernand BRAUDEL, Civilisation matérielle, économie et capitalisme. Les jeux de l'échange, éd. Armand Colin, Paris, 1979.
49. Fernand BRAUDEL, Civilisation matérielle, économie et capitalisme. Le temps du monde, éd. Armand Colin, Paris, 1979.
50. Fernand BRAUDEL, La dynamique du capitalisme, éd. Flammarion/Les Editions Arthaud, Paris, 1985.
51. Jérôme CABY et Gérard HIRIGOYEN, La gestion des entreprises familiales, éd. Economica, Paris, 2002.
52. Henri CAPRON (Ed), Entrepreneuriat et création d'entreprises. Facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise, éd. De Boeck, Bruxelles, 2009.
53. Mark CASSON, L'entrepreneur, éd. Economica, Paris, 1991.
54. Alfred CHANDLER, stratégie et structures de l'entreprise, Les Editions d'Organisation, Paris, 1972.
55. Alfred CHANDLER, La main visible des managers, Les Editions, Economica, Paris, 1988.
56. Jean-Marie CHEVALIER (coord.par), L'économie industrielle des stratégies d'entreprise, éd. Montchrestien(EJA), Paris, 1995.
57. Benjamin CORIAT, Les nouvelles théories de l'entreprise, éd. Livre de poche, Paris, 1995.
58. Michel COSTER, L'itinéraire juridique du créateur d'entreprise, éd. Centre de Librairie et d'Editions Techniques (CLET), Paris, 1990.
59. Ahmed DAHMANI, L'Algérie à l'épreuve. Economie politique des réformes 1980-1997, éd. Casbah Editions, Alger, 1999.
60. Mohamed DAHMANI, Economie et société en Grande Kabylie, éd. Office des Publications Universitaires, Alger, 1987.

61. Jean-Claude DAUMAS (textes réunis et présentés par), Le capitalisme familial : logiques et trajectoires, éd. Presses Universitaires Franc-Comtoises, Paris, 2003.
62. Youcef DEBBOUH, Le nouveau mécanisme économique en Algérie, éd. Office des Publications Universitaires, Alger, 2000.
63. Hervé DE CARMOY, L'entreprise, l'individu, L'Etat. Conduire le changement, éd. Odile Jacob, Paris, 1999.
64. Marcus DEJARDIN (sous la dir.), Dynamiques entrepreneuriales, In Revue Reflets Perspectives de la vie économique, Tome XXXIX, De Boeck Université, Bruxelles, 2000.
65. Victor DEMONTES, L'Algérie industrielle et commerciale, Collection du Centenaire de l'Algérie 1830-1930, éd. Librairie LAROSE, Paris, 1930.
66. Françoise DE SINGLY, L'enquête et ses méthodes : le questionnaire, éd. AC (2ième éd.), Paris, 2006.
67. Peter DRUCKER, Les entrepreneurs, éd. Expansion-Hachette, 1985.
68. Emmanuel DUBOCAGE et Dorothée RIVAUT-DANSET, Le capital- risque, éd. La Découverte, Paris, 2006.
69. François DUPUY, La fatigue des élites. Le capitalisme et ses cadres, éd. Le seuil et la République des Idées, Paris, 2005.
70. Emile DURKHEIM, De la division su travail social, PUF, Paris, 1930.
71. Norbert ELIAS, La société des individus, éd. Fayard, 1991.
72. Norbert ELIAS, Qu'est ce que la sociologie ? Les Editions de L'Aube, Paris, 1991.
73. Norbert ELIAS, La dynamique de l'occident, éd. CALMANN-LEVY, Paris, 1975.
74. William EMMANUEL, Le maitre des illusions. L'ascension et la chute de Jean-Marie MESSIER, éd. Economica, Paris, 2002.
75. Marie-Claude ESPOSITO et Christine ZUMELLO, L'entrepreneur & la dynamique économique. Une approche anglo-saxonne, éd. Economica, Paris, 2003.
76. Christophe ESTAY et M'hamed MERDJI, Créer et développer une entreprise artisanale, éd. Dunod, Paris, 2001.
77. Paul EUDEL, L'orfèvrerie algérienne et tunisienne, Topographie & Lithographie ADOLPHE JOURDANE, Imprimeur-Libraire-Editeur, Alger, 1902.
78. Paul FABRA, Le capitalisme sans capital, éd. Eyrolles, Paris, 2010.
79. Alain FAYOLLE, Entrepreneuriat. Apprendre à entreprendre, éd. Dunod, Paris, 2004.
80. Alain FAYOLLE et Louis Jacques FILION, Devenir entrepreneur. Des enjeux aux outils, éd. Pearson Education France, Paris, 2006.
81. Alain FAYOLLE (sous la dir.), L'art d'entreprendre, éd. Pearson Education France, Paris, 2007.
82. Alain FAYOLLE, Introduction à l'entrepreneuriat, éd. Dunod, Paris, 2005.

83. Olivier FERRIER, Les très petites entreprises, De Boeck Université, Bruxelles, 2002.
84. Louis Jacques FILION (sous la dir.), Management des PME. De la création à la croissance, éd. Pearson Education France, Paris, 2007.
85. Louis Jacques FILION et Christian BOURION, Les représentations entrepreneuriales, éd. ESKA, Paris, 2008.
86. Smaï l GOUMEZIANE, Le mal algérien. Economie politique d'une transition inachevée (1962-1994), éd. Fayard, Paris, 1994.
87. Hubert GABRIE, Jean-Louis JACQUIER, La théorie moderne de l'entreprise : l'approche institutionnelle, éd. Economica, Paris, 1994.
88. John Kenneth GALBRAITH, Le nouvel Etat industriel. Essai sur le système économique américain, éd. Gallimard, Paris, 1974.
89. Pierre GARROUSTE (coord.par), Les frontières de la firme, éd. Economica, Paris, 1997.
90. Samuel GRANDVAL et Richard SOPARNOT (coord. Par), Développer l'entreprise : la théorie des ressources et des compétences en perspectives, éd. Vuibert, Paris, 2006.
91. Michel GHERTMAN, Stratégie de l'entreprise : théories et actions, éd. Economica, Paris, 2004.
92. Pierre-Yves GOMEZ ; Qualité et théorie des conventions, éd. Economica, Paris, 1994.
93. Mark GRANOVETTER, Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie, éd. Desclée De BROUWER, Paris, 2000.
94. Madeleine GRAWITZ, Méthode des sciences sociales, éd. Dalloz (11ième éd.), 2001.
95. Bernard GUERRIEN, L'économie néo-classique, éd. La Découverte, Paris, 1989.
96. Bernard GUERRIEN, La théorie néo-classique. Bilan et perspectives du modèle d'équilibre général, éd. Economica (3ième éd.), Paris, 1989.
97. Mahrez HADJSEYD, L'industrie algérienne. Crise et tentative d'ajustement, éd. L'Harmattan, Paris, 1996.
98. Victor HARISON et Claudine RATSIMBAZAFY (sous la dir.), Les mutations entrepreneuriales, éd. Tsipika-L'Harmattan, Paris, 2009.
99. Armand HATCHUEL, Olivier FAVEREAU et Franck AGGERI (sous la dir.), L'activité marchande sans le marché ? éd. Presses des MINES, 2010.
100. Ahmed HENNI, Le cheikh et le patron : usages de la modernité dans la reproduction de la tradition, éd. Office des Publications Universitaires, Alger, 1993.
101. Emile-Michel HERNANDEZ, Le processus entrepreneurial. Vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat, éd. L'Harmattan, Paris, 1999.

102. Emile-Michel HERNANDEZ, L'entrepreneuriat : approche théorique, éd. L'Harmattan, Paris, 2001.
103. Emile-Michel HERNANDEZ et Luc MARCO, Entrepreneur et décision : de l'intention à l'acte, éd. ESKA, Paris, 2006.
104. Emile-Michel HERNANDEZ, L'entrepreneur. Une approche par les compétences, éd. EMS, Paris, 2010.
105. Albert O. HIRSCHMAN, Les passions et les intérêts, éd. PUF, 1980.
106. Robert D. HISRICH Michael P. PETERS, Entrepreneurship. Lances, élaborer et gérer une entreprise, éd. Economica, Paris, 1991.
107. Isabelle HORVILLEUR-BARS, Cécile NGUYEN-CLUZEL, Olivier RENAULT et Guillaume DE TERNAY, Comment ouvrir son capital à des investisseurs, éd. Groupe Revue Fiduciaire, Paris, 2005.
108. Frank JANSSEN (sous la dir.), Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat, éd. De Boeck Université, Bruxelles, 2009.
109. Patrick JOFFRE (dirigé par) et Olivier GERMAIN, La théorie des coûts de transaction : regard et analyse du management stratégique, éd. Vuibert, 2001.
110. Pierre-André JULIEN, Pierre-Yves LEO et Jean PHILIPPE, PME et grands marchés. PME québécoises et françaises face à l'A. L.E.N.A. et au Marché Unique, éd. L'Harmattan, Paris, 1995.
111. Pierre-André JULIEN et Michel MARCHESNAY, L'entrepreneuriat, éd. Economica, Paris, 1996.

112. Mahfoud KADDACHE, Histoire du nationalisme algérien (Tome 1), Les Editions Paris-Méditerranée, Paris, 2003 et EDIF, Alger, 2000, 2003.
113. Denise KENYON-ROUVINEZ et John L. WARD, Les entreprises familiales, éd. PUF, Paris, 2004.
114. Thomas KHUN, La structure des révolutions scientifiques, éd. Flammarion, Paris, 1983.
115. Gérard KOENIG (coord.), De nouvelles théories pour gérer l'entreprise du XXI siècle, éd. Economica, Paris, 1999.
116. Gilbert KOENIG, Les nouvelles théories de la firme, éd. Economica, Paris, 1998.
117. Gérard A. KOKOU DOKOU & Eric VERNIER, La petite entreprise, elle a tout d'une grande. De l'accompagnement aux choix stratégiques, éd. L'Harmattan, Paris, 2006.
118. Frédéric LEBARON, La crise de la croyance économique, éd. Editions Du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, 2010.
119. Frédéric LEBARON, L'enquête quantitative en sciences sociales : recueil et analyse des données, éd. Dunod, Paris, 2006.

120. Catherine LEJEUNE & Hervé DERRIENNIC, Accompagner des projets de jeunes artisans et micro-entrepreneurs en Afrique. Réflexions, méthodes et outils. Manuel à l'usage des animateurs, éd. L'Harmattan, Paris, 1996.
121. Henri LEPAGE, La nouvelle économie industrielle, éd. Hachette, Paris, 1989.
122. Henri LEPAGE, Demain le capitalisme, éd. Librairie Générale Française, Paris, 1978.
123. Henri LEPAGE, Pourquoi la propriété, www.UnMondeLibre.org
124. Jacques-Antoine MALAREWICZ, Comment les entreprises familiales gèrent leur mutation et leur succession, éd. Pearson Education France, Paris, 2006.
125. Djillali LYEBES, Capital privé et patrons d'industrie en Algérie 1962-1982, éd. CREA, Alger, 1984.
126. Michel MARCHESNAY et Colette FOURCADE (sous la dir.), Gestion de la PME/PMI, éd. Nathan, Paris, 1997.
127. Michel MARCHESNAY, Pour une approche entrepreneuriale de la dynamique ressources- compétences : essai de praxéologie, éd. Les Editions De L'ADREG. www.editions-adreg.net
128. Luc MARCO (sous la dir.), Entreprendre, un projet de vie. Le revenu-assurance, éd. L'Harmattan, Paris, 2006.
129. Gilles MARION, Marketing : mode d'emploi, éd. Organisation, Paris, 1998.
130. Alain Charles MARTINET (coord.), Epistémologies et sciences de gestion, éd. Economica, Paris, 1990.
131. Alain Charles MARTINET (coord.), Sciences du management : épistémique, pragmatique et éthique, éd. Vuibert, Paris, 2007.
132. Karl MARX, Le capital, http//bibliothequeuqaququebec ca :index htm
133. Karim MESSEGHEM, Marion POLGE et Leïla TEMRI, Entrepreneur et dynamiques territoriales, éd. EMS, Paris, 2009.
134. Emmanuel METAIS, Stratégie et ressources de l'entreprise : théorie et pratique, éd. Economica, Paris, 2004.
135. Hélène MICHEL, La cause des propriétaires. Etat et propriété en France, fin XIXe-XXe siècle, éd. BELIN, Paris, 2006.
136. Mustapha MIKIDECHE, L'Algérie entre économie de rente et économie émergente. Essai sur la conduite des réformes économiques (1986-1999) et perspectives, éd. Dahlab, Alger, 2000.
137. Michel MONTEBELLO, Création d'entreprise : connaissances et analyses stratégiques, éd. Economica, Paris, 2004.
138. Sébastien MOREAU, Yves GONNORD. Ancrage social, patron local, éd. Dunod, Paris, 2004.

139. Claude MOUCHOT, Méthodologie économique, éd. Le Seuil, Paris, 2003.
140. Claude MOUCHOT, Introduction aux sciences sociales et à leurs méthodes, éd. Presses Universitaires de Lyon (2ième éd.), Paris, 1990.
141. Gilles MOUGENOT, Tout savoir sur le capital investissement : capital risque, capital développement et LBO, éd. Gualino éditeur, EJA, 2007.
142. Nathalie MOUREAU et Dorothée RIVAUT-DANSET, L'incertitude dans les théories économiques, éd. La Découverte, Paris, 2004.
143. OCDE, Stimuler l'esprit d'entreprise, éd. OCDE, Paris, 1998.
144. OCDE, Les pépinières d'entreprises à travers le monde, éd. OCDE, Paris, 1999.
145. OCDE, L'entrepreneuriat et le développement économique local. Quels programmes et quelles politiques, éd. OCDE, Paris, 2003.
146. André ORLEAN (coord.), Analyse économique des conventions, éd. Presses Universitaire de France, Paris, 1994.
147. Robert PAPIN, Stratégie pour la création d'entreprise. Création, reprise, développement, éd. Dunod (2ième éd.), Paris,
148. Christine PANON-MAUDET, La création et la reprise d'une entreprise hôtelière et touristique, éd. Ellipses, Paris, 1998.
149. Jean-Claude PAPILLON, Fondateurs d'empire, éd. EMS, Paris, 2002.
150. Jean-Claude PASSERON et Jacques REVEL (sous la dir.), Penser par cas, Les Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 2005.
151. Robert PATUREL coord.), Dynamiques entrepreneuriales & développement économique, éd. L'Harmattan, Paris, 2006.
152. Jean-Philippe PECOUL et Michel SANTI, Fortune faite, éd. Dunod, Paris, 1991.
153. Thomas PEKETTY, Le capital au XIXe siècle, éd. Le Seuil, Paris, 2013.
154. Guy PENDELIAU, Le profil du créateur d'entreprise, éd. L'Harmattan, Paris, 1997.
155. Jean PENEFF, Industriels algériens, éd. CNRS, Paris, 1981.
156. François PERROUX, MARX, SCHUMPETER, KEYNES, éd. Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1993.
157. Thomas PHILIPPON, Le capitalisme d'héritiers, éd. Editions du Seuil et La République des idées, Paris, 2007
158. Bernard POCHET, Méthodologie documentaire : rechercher, consulter, rédiger à l'heure d'internet, éd. De Boeck (2ième éd.), Paris, 2006.
159. Karl POLANYI, La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps, éd. Gallimard, Paris, 1983.
160. Michael Porter, choix stratégiques et concurrence, Les Editions Economica, Paris, 1983.
161. Michael Porter, Avantage concurrentiel, Les Editions Inter Éditions, Paris, 1993.

162. Bruno PONSON, Jean-Louis SCHAAN, L'esprit d'entreprise. Aspects managériaux dans le monde francophone, Ed. John LIBBEY EUROBEST, Paris, 1993.
163. Bertrand QUELIN et Jean-Luc ARREGLE, Le management stratégique des compétences, éd. Ellipses Editions Marketing S.A., Paris, 2000.
164. Bertrand QUELIN, Les frontières de la firme, éd. Economica, Paris, 2002.
165. Raymond QUIVY et Luc Van CAMPENHOUDT, Manuel de recherche en sciences sociales, éd. Dunod, Paris, 2006.
166. Elen RIOT, Entrepreneurs, investisseurs : entre confiance et allégeance. La lutte avec l'ange, éd. L'Harmattan, Paris, 2006.
167. Jean RIVIERE, Le monde des affaires aux Etats-Unis, éd. Armand Colin, Paris, 1973.
168. Ahmed ROUADJIA, Grandeur et décadence de l'Etat algérien, éd. KARTHALA, Paris, 1994.
169. Joseph ROMANO, Modernisation des PME. L'expert, le patron et le politique, éd. PUF, Paris, 1995.
170. Nathan ROSENBERG, et L. E. BIRDZELL, Comment l'occident s'est enrichi, éd. Fayard, Paris, 1989.
171. Tayeb SAID-AMER, Le développement industriel de l'Algérie. Bilan de l'industrialisation, éd. ANTHROPOS, Paris, 1981.
172. Stéphane SAUSSIER, Economie des coûts de transaction, éd. La Découverte, Paris, 2007.
173. Joseph SCHUMPETER, Capitalisme, socialisme et démocratie, éd. http://www.uqaq.uquebec.ca/zone30/Classiques des Sciences sociales/index.html
174. Joseph SCHUMPETER, Théorie de l'évolution économique. Recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture, éd. Dalloz, Paris, 1999.
175. Joseph A. SCHUMPETER, Histoire de l'analyse économique. III. L'âge de la science, éd. Gallimard, Paris, 1983.
176. Adam SMITH, Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations. Livres I et II, éd. Economica, Paris, 2000.
177. Adam SMITH, Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations. Livres III et IV, éd. Economica, Paris, 2000.
178. Adam SMITH, Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations. Livre V, éd. Economica, Paris, 2000
179. Werner SOMBART, Le bourgeois, éd. Payot, Paris, 1966. http://www.uqaq.uquebec.ca/zone30/Classiques des Sciences sociales/index.html
180. Joseph E. STIGLITZ, La grande désillusion, éd. Fayard, Paris, 2002.

181. Richard S. TEDLOW, L'audace et le marché : l'invention du marketing aux Etats-Unis, éd. Odile Jacob, 1997.
182. Raymond-Alain THIETART et al. , Méthodes de recherche en management, éd. Dunod, Paris, 1999.
183. Dimitri UZUNIDIS (sous la dir.), Pépinière d'entrepreneurs : le capitalisme, éd. L'Harmattan, Paris, 2006.
184. Michel VILLETTE et Catherine VUILLERMOT, Portrait de l'homme d'affaires en prédateur, éd. La Découverte, Paris, 2005.
185. Hélène VERIN, Entrepreneurs, entreprise : histoire d'une idée, éd. PUF, Paris, 1982.
186. Thierry VERSTAETE (dir. par), Histoire d'entreprendre. Les réalités de l'entrepreneuriat, éd. EMS, Paris, 2000.
187. Thierry VERSTRAETE, Proposition d'un cadre théorique pour la recherche en entrepreneuriat : PhE= f [(C x S x P) (E x O)], éd. Les Editions de L'ADREG, http://www.editions-adreg.net
188. Thierry VERSTRAETE et Bertrand SAPORTA, Création d'entreprise et entrepreneuriat, Les Editions de L'ADREG, Paris, 2006. http://www.editions-adreg.net
189. Thierry VERSTRAETE, Essai sur la singularité de l'entrepreneuriat comme domaine de recherche, Les Editions de L'ADREG, Paris, 2002.http://www.editions-adreg.net
190. Maurice WAHL, L'Algérie, éd. FELIX ALCAN, Editeur, Paris, 1889.
191. Max WEBER, Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société, éd. Gallimard, Paris, 1991.
192. Max WEBER, L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, éd. Gallimard, Paris, 2003.
193. Max WEBER, L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, éd. Plon, Paris, 1964.
194. Oliver E. WILLIAMSON, Les institutions de l'économie, éd. Inter Editions, Paris, 1994.

LES ARTICLES

01. Nicole. AZOULAY et Olivier. WEINSTEIN, Les compétences de la firme, Revue d'Economie Industrielle, N° 93, 4ième trimestre, 2000, pp.117-154.
02. S. BERGERON, L'économie de la firme : introduction aux principales théories, In Revue Problèmes Economiques, N°2591-2592, 18-25 novembre 1998, pp. 13-16.
03. Jean-Pierre BOISSIN et al., Structuration de la recherche francophone sur les PME et l'entrepreneuriat, In Business Management Review, Vol.1 (1), janvier-mars 2011, pp. 20-33.

04. Sophie BOUTILIER et Dimitri UZUNIDIS, Le potentiel de ressources de l'entrepreneur artisan dans le système territorial de production, In Cahiers du LAB RII, n°127, mai 2006.
05. Sophie BOUTILIER et Dimitri UZUNIDIS, Une analyse socio-économique de l'entreprise artisanale, In Cahiers du LABII, n° 205, janvier 2009, http://riifr.univ-litoral.fr
06. Sophie BOUTILIER et Dimitri UZUNIDIS, L'artisan entre histoire et théorie économique, In Cahiers du LABII, n° 226, juin 2010, http://riifr.univ-litoral.fr
07. Sophie BOUTILIER et Dimitri UZUNIDIS, Entre incertitude et risque, l'entrepreneur. Que nous enseigne la théorie économique, 7ème Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation, Paris, 12-15 octobre 2011.
08. Isabelle DANJOU, L'entrepreneuriat : un champ fertile à la recherche de son unité, In Revue Française de Gestion, n°138, pp. 109-125.
09. Harold DEMSELTZ, L'entreprise dans la théorie économique, In Revue Problèmes Economiques, N°2565-2566, 22-29 avril 1998.
10. Alain FAYOLLE, Du champ de l'entrepreneuriat à l'étude du processus entrepreneurial : quelques idées et pistes de recherches, 6° Congrès International Francophone sur la PME, HEC-Montréal, Octobre 2002.
11. Louis Jacques FILION, Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances, In Revue internationale PME, vol. 10, n° 2, 1997-01, pp.130-172.
12. Neil FLIGSTEIN, Le mythe du marché : le cas américain, In Revue Problèmes Economiques, N°2738.
13. Emile-Michel HERNANDEZ et Luc MARCO, Entrepreneuriat versus salariat, in Revue Française de Gestion, 2008/8 n° 188-189, pp. 61-76.
14. Hildebert ISNARD, Vigne et colonisation de l'Algérie, In Annales de Géographie, 1949, t. 58, n°311, pp. 212-219.
15. Gérard KOENIG, L'apprentissage organisationnel : repérage des lieux, In Revue Française de Gestion, n°160, 2006, pp. 293-306.
16. Alain P. KIRMAN, L'hypothèse de l'individu « représentatif » : une analyse critique, In Revue Problèmes Economiques, N° 2325 du 12 mai 1993, pp. 5-14.
17. Michel MARCHESNAY, La petite entreprise : sortir de l'ignorance, in Revue Française de Gestion, 2003/3 (n°144) PP. 107 à 118. http://www.cairn.info
18. Michel MARCHESNAY, La rhétorique entrepreneuriale en France : entre sémantique, histoire et idéologie. http://www.editions-adreg.net
19. Michel MARCHESNAY, La PME : une gestion spécifique, in Economie Rurale, n°206, 1991, pp. 11-17.
20. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ecoru_0013-0559_1991_num_206_1_4231

21. Jacques MARSEILLE, L'industrialisation des colonies : affaiblissement ou renforcement de la puissance publique ? In Revue française d'histoire, tome 69, 1er trimestre 1982, pp. 23-34.
22. Karim MESSEGHEM et Thierry VERSTRAETE, La recherche en entrepreneuriat : état des thèses soutenues entre 2004 et 2007, http://www.researchgate.net
23. Robert PATUREL, Les choix méthodologiques de la recherche doctorale française en entrepreneuriat. Remise en cause partielle d'idées préconçues, in Revue de l'Entrepreneuriat, vol. 3, n°1, 2004, pp. 47-65.
24. Yvon PESQUEUX, Entrepreneur, entrepreneuriat (et entreprise) : de quoi s'agit-il ? https://hal.archives-ouvertes.fr
25. M. RUNGIS, Le Plan de Constantine : une demi-réussite économique et un échec politique, In TRIBUNE Socialiste, Spécial Algérie, N° 10, 11 juin 1960.
26. Alain SAINT-MARIE, Aspects de colportage à partir de la Kabylie du Djurdjura à l'époque contemporaine, In Cahiers de la Méditerranée, hors-série N°1,1976.
27. Bertrand SAPORTA, Préférences théoriques, choix méthodologiques et recherche française en entrepreneuriat : un bilan provisoire des travaux entrepris depuis dix ans, in Revue de l'Entrepreneuriat, vol. 2, n°1, 2003, pp. V-XVII.
28. Thierry VERSTRAETE, Le créateur d'entreprise s'inscrivant dans une logique entrepreneuriale : apporteur de valeur ou organisateur ? XIV journées nationales des IAE, Nantes, 1998, p.11
29. Thierry VERSTRAETE, Entrepreneuriat : modélisation du phénomène, Revue de l'Entrepreneuriat, vol.1, n°1, 2001. http://www.researchgate.net
30. Thierry VERSTRAETE et Alain FAYOLLE, Paradigmes et entrepreneuriat, Revue de l'Entrepreneuriat, vol.4, n°1, 2005. http://www.researchgate.net
31. Emile-Michel HERNANDEZ, L'entrepreneuriat comme processus, Revue internationale P.M.E., vol. 8, n° 1, 1995, https://apropos.erudit.org/fr
32. Christophe SCHMITT, Les situations entrepreneuriales : une nouvelle grille d'analyse pour aborder l'entrepreneuriat, In Revue Economique et sociale, n° 3, septembre 2009, pp.11-24. http://www.researchgate.net

THESES

01. Christian BRUYAT, Création d'entreprise : contribution épistémologique et modélisation, thèse de doctorat soutenue en octobre 1993 à l'université Pierre Mendès France (Grenoble II, Ecole Supérieure des Affaires), https://tel.archives-ouvertes.fr>
02. Pierre-André MANGOLTE, Le concept de routine organisationnelle : entre cognition et institution, thèse de doctorat soutenue en janvier 1998, université Paris-Nord U.F.R. de Sciences Economiques et de Gestion, Centre de Recherche en Economie Industrielle), https://www.psychaanalyse.com.

03. Cristel VIVEL, L'entrepreneur dans la tradition autrichienne, Thèse de doctorat en Sciences Economiques (Analyse et Histoire Economiques des Institutions et des Organisations) soutenue en mai 2004 à Université Lumière-Lyon 2. Theses.univ-lyon2.fr>lyon2> vivel_c
04. Ahcène AMAROUCHE, Libéralisation économique et problèmes de transition en Algérie, Thèse de doctorat en sciences Economiques, Université Lumières Lyon 2, 2004.

RAPPORTS ET ETUDES

01. Office National des statistiques, Premier recensement économique – 2011 – Résultats définitifs de la première phase, *Collections Statistiques* N° 172/ 2012, Série E : Economie N° 69, Alger, juillet 2012.
02. APAB (Association des producteurs algériens de boissons), Etude de la filière boissons. Algérie 2005,
03. Mohamed KACI et Abdenour ABTROUN, Filière des boissons en Algérie (synthèse de l'étude), PME II, Alger, juin 2013.
04. Jean-Louis RASTOIN et EL Hassan BENABDERRZIK, Céréales et Oléoprotéagineux au maghreb, IPEMED (Institut de Prospective Economique du Monde MEDITERRANEEN), Mai 2014. http://www.ipemed.coop
05. Yassine SASSI (rapport élaboré par), Transformation des céréales. http://www.andpme.org.dz
06. M.M. KADAR, La libéralisation du secteur pharmaceutique en Algérie, Organisation Mondiale de la Santé, 1997.
07. Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement (Rapport réalisé par), L'industrie pharmaceutique. Etat des lieux, enjeux et tendances lourdes dans le monde et en Algérie, Rapport Sectoriel n°1, janvier 2011.

LISTE DES TABLEAUX

N°	INTITULE DU TABLEAU	PAGE
01	Les deux vagues de création d'entreprises au sein de l'essaim	141
02	Répartition géographique des entreprises non agricole	228
03	Entreprises individuelles et sociétés de plus de 600 000F de chiffre d'affaires	231

	(1954)	
04	Evolution du nombre d'entreprises non agricoles (1950-1960)	231
05	Population employée selon la catégorie socioprofessionnelle au 31/10/1954	232
06	Evolution de la production industrielle (en millions de FF 1959)	233
07	Répartition des investissements industriels planifiés (1967-1978) en millions de DZ	241
08	Nombre d'ouvriers employés dans l'orfèvrerie indigène, en 1925	278
09	Répartition des établissements de tapisserie	280
10	Répartition spatiale des unités entrepreneuriales de l'industrie de liège	293
11	Evolution des principaux produits importés (2006-2017)	335
12	Tableau N°12. La carte de l'entrepreneuriat industriel de l'Algérie avant les travaux de réalisation des Perspectives Décennales (en millions de francs) Données 1954	343
13	Distribution des effectifs dans les PME privées	365
14	L'état des créations selon le domaine d'activité	370
15	Répartition des PME privées selon la personnalité juridique	371
16	Répartition des personnes morales selon l'effectif et le statut juridique	375
17	Evolution des produits importés destinés au secteur agroalimentaire (en millions USD)	386
18	Evolution du taux de couverture du marché national par la production locale	403
19	Distribution des capacités d'entreprendre de trois principaux groupes pharmaceutiques (Année 2018).	409
20	Situation du marché national en 2016 début 2017	410
21	L'ouverture du capital de 05 cimenteries publiques	412
22	L'évolution de la demande et des capacités productives des cimenteries publiques en Millions de tonnes	413
23	La distribution des employeurs et des salariés dans l'espace entrepreneurial National	428
24	Evolution des capacités de productions et de la facture d'importation	451
25	Etat des déficits d'ARCELOR Mittal avant la nationalisation	455

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE……..01
CHAPITRE01. LES SCHEMAS THEORIQUES DE REFERENCE……..15
INTRODUCTION

SECTION01. LE MODELE D'ANALYSE NEOCLASSIQUE……17
SOUS-SECTION01. LE MODE DE THEORISATION DE L'ENTREPRENEUR DANS LE MODELE NEOCLASSIQUE……18
SOUS-SECTION02. LE DEGRE D'OPERATIONALITE DU MODELE NEOCLASSIQUE……26

SECTION 02. LE MODELE D'ANALYSE ENTREPRENEURIALE DE MAX WEBER……38
SOUS-SECTION 01. LE MODE DE THEORISATION WEBERIEN DES PRATIQUES ENTREPRENEURIALES
SOUS-SECTION 02. PORTEE ET LIMITES DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE DE MAX WEBER……48

SECTION 03. ANALYSE ENTREPRENEURIALE DE JOSEPH SCHUMPETER……57
SOUS-SECTION 01. LE CADRE THEORIQUE DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE DE J.SCHUMPETER .58

SOUS-SECTION 01. LES FONDEMENTS DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE CHEZ JOSEPH SCHUMPETER ……61
SOUS-SECTION 02. PORTEE ET LIMITES DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE DE JOSEPH A. SCHUMPETER……74
A.QUELQUES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES POUR L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE……74
B.LES CONDITIONS D'UTILISATION DE L'ANALYSE DE JOSEPH SCHUMPETER ……79

CONCLUSION AU CHAPITRE 01……89

CHAPITREII. LE CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE….91

INTRODUCTION.……91

SECTION 01.DELIMITATION DU CHAMP D'ANALYSE DES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES……92

SOUS-SECTION 01. QUELQUES ELEMENTS POUR LE RENOUVEAU DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE……93
- **A. LA RECHERCHE EN ENTREPRENEURIAT : UN ETAT DES LIEUX…….94**
- **B. QUELQUES TENDANCES D'EVOLUTION DE LA RECHERCHE EN ENTREPRENEURIAT……101**

SOUS-SECTION 02.LA CONSTRUCTION DE L'OBJET DE L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE……109
- **A. LA PERTINENCE ANALYTIQUE DE LA QUESTION ENTREPRENEURIALE……110**
- **B. LA SPECIFICITE DES REALITES ENTREPRENEURIALES……..120**

SECTION 02. GRILLE D'ANALYSE DES REALITES ENTREPRENEURIALES……131

SOUS-SECTION 01. LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE ENTREPRENEURIAL……134
- **A. A.LES PARTICULARITES DES APPRENTISSAGES ENTREPRENEURIAUX……135**
- **B. LES CONDITIONS OBJECTIVES A L'APPRENTISSAGE ENTREPRENEURIAL……144**

SOUS-SECTION 2. LES INVESTISSEMENTS ENTREPRENEURIAUX……150

- **A. L'ENDIGUEMENT DES CHOIX ENTREPRENPRENEURIAUX……152**
- **B. AJUSTEMENTS DES ESPERANCES AUX CHANCES OBJECTIVES DE REUSSITE ENTREPRENEURIALE……159**

SECTION 03. LES CHOIX CONCEPTUELS DANS L'ANALYSE ENTREPRENEURIALE……167

SOUS-SECTION 01. LES CONFIGURATIONS ENTREPRENEURIALES……168

C. PRECISIONS AUTOUR DE LA NOTION DE L'ESPACE ENTREPRENEURIAL……169
D. LES PROPRIETES DES ESPACES ENTREPRENEURIAUX……176
SOUS-SECTION 02. LE CAPITAL ENTREPRENEURIAL……184

D. LE CAPITAL ENTREPRENEURIAL : ENTRE CE QU'IL EST ET CE QU'IL N'EST PAS……184
E. LES CARACTERISTIQUES DU CAPITAL ENTREPRENEURIAL……190
F. LE CAPITAL ENTREPRENEURIAL ET LE COURANT RESSOURCES……205

CONCLUSION AU CHAPITRE 02……222

CHAPITRE III. L'ESPACE ENTREPRENEURIAL NATIONAL :
UNE MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE……223
INTRODUCTION ……223
SECTION 01.L'ENTREPRENEURIAT ETATIQUE ……224

SOUS-SECTION 01. L'ENTREPRENEURIAT ETATIQUE INDUSTRIEL……225
A. LES LEGITIMATIONS DU MODELE ENTREPRENEURIAL A DOMINANTE INDUSTRIELLE……225
B. L'ENTREPRENEURIAT DANS LE SYSTEME AUTOGERE……233
C. LE MODELE DE L'ENTREPRENEURIAT INDUSTRIEL PLANIFIE…… …240
SOUS-SECTION. RESTRUCTURATIONS, REFORMES ET ENTREPRENEURIAT ETATIQUE……249
A. LES NOUVELLES ORIENTATIONS ENTREPRENEURIALES……250
B. L'ENTREPRENEURIAT ETATIQUE A L'AUNE DE LA TRANSITION MARCHANDE……261

SECTION 02. L'ENTREPRENEURIAT PRIVE : UNE MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE……268

SOUS-SECTION 01. L'ANALYSE HISTORIQUE DU CAPITAL ENTREPRENEURIAL PRIVE NATIONAL…..269
A. L'HERITAGE ENTREPRENEURIAL COLONIAL……270
B. LES OSTRACISMES IDEOLOGIQUES……297
C. L'INSERTION DANS LA PLANIFICATION COMME MODE D'INTEGRATION DE
L'ENTREPRENEURIAT PRIVE DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE……302
SOUS-SECTION 02. LA REORGANISATION INSTITUTIONNELLE DU CADRE D'EXERCICE
DU CAPITAL ENTREPRENEURIAL PRIVE……308
A. LES FACTEURS CONTEXTUELS PERMESSIFS ……309
B. LE CADRE D'EXERCICE ENTREPREENEURIAL ISSU DES REFORMES……314
C. LES EFFETS SUR LES PROCESSUS ET L'ESPACE ENTREPRENEURIAUX……325

CONCLUSION AU CHAPITRE III……341

CHAPITRE IV. STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DE LA CONFIGURATION ENTREPRENEURIALE
NATIONALE……346
INTRODUCTION……346
SECTION 01. LA CONSTRUCTION DE L'OBJET EMPIRIQUE……348
SOUS-SECTION 01. LES FONDEMENTS DE L'ANALYSE EMPIRIQUE……349
A. LES PROBLEMES DE L'ANALYSE EMPIRIQUE……350
B. LES ORIENTATIONS DE L'ANALYSE EMPIRIQUE……355

SOUS-SECTION 02.LA DELIMITATATION DU CHAMP DES OBSERVATIONS EMPIRIQUES……..361
A. L'IDENTIFICATION DES PROCESSUS ENTREPRENEURIAUX STRUCTURANTS……..362
B. LES PROBLEMES ENTREPRENEURIAUX A RESOUDRE……366

SECTION 02. STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DE LA CONFIGURATION ENTREPRENEURIALE NATIONALE.……376
SOUS-SECTION 01. LES PROCESSUS ENTREPRENEURIAUX STRUCTURANTS 379
A. RECONSTITUTION DES PROCESSUS ENTREPRENEURIAUX STRUCTURANTS……380
a. Les processus entrepreneuriaux dans l'industrie agroalimentaire……..382
1. Les processus entrepreneuriaux dans l'industrie laitière. ……386
2. Les processus entrepreneuriaux dans l'industrie des boissons……392
3. Les processus entrepreneuriaux dans l'industrie céréalière……..396

b. Les processus entrepreneuriaux dans l'industrie pharmaceutique……400
c. Les processus entrepreneuriaux liés ou connexes ……410
1. Les processus entrepreneuriaux cimentiers……..411
2. Les processus entrepreneuriaux sidérurgiques……..416
d. Les processus entrepreneuriaux agglomérés……419
B. PERMANENCES STRUCTURELLES ET POTENTIEL DE TRANSFORMATION…… ……423

a. Les permanences structurelles de la configuration entrepreneuriale nationale……423
1. La structure de la configuration entrepreneuriale nationale……..424
2. Les facteurs de durcissement des inerties entrepreneuriales……425
b. Le potentiel de transformation de la configuration entrepreneuriale nationale……433
1. Définition d'un potentiel de transformation ……433
2. Les stratégies entrepreneuriales de rupture ……438

SOUS-SECTION 02. CONSTRUCTION ET ANALYSE DE LA CONFIGURATION ENTREPRENEURIALE NATIONALE……..442
A. LA CARTOGRAPHIE DES PROCESSUS ENTREPRENEURIAUX ……442
B. L'ANALYSE DE LA CONFIGURATION ENTREPRENEURIALE ……449

CONCLUSION AU CHAPITRE IV……473

CONCLUSION GENERALE……475

BIBLIOGRAPHIE……481

LISTE DES TABLEAUX……493

TABLE DES MATIERES……494

RESUME

L'analyse en termes de processus et de configurations ouvre des perspectives prometteuses en ce qu'elle rend possible la construction d'une vision élargie et dynamique des réalités entrepreneuriales. Elle montre que les changements entrepreneuriaux d'ordres configurationnels sont fonction du potentiel de transformation qui prend forme à l'intérieur de l'espace entrepreneurial national. Pour le cas de l'Algérie, l'examen des différents états configurationnels du champ entrepreneurial national fait apparaitre des permanences structurelles et ce malgré l'intensité des efforts accomplis par l'Etat et les agents entrepreneuriaux. En dehors du statu quo qu'on peut observer au niveau de la structure du portefeuille d'entreprendre de la nation, il y a lieu de mettre l'accent sur les éléments suivants :

- La structure des interdépendances entrepreneuriales et la logique de fonctionnement de l'économie restent inchangées.
- Les changements dans le volume des actes d'entreprendre ou des capitaux n'ont pas été jusqu'à relever le niveau d'efficience des processus entrepreneuriaux.
- Les évolutions dans les pratiques entrepreneuriales n'ont pas été accompagnées par l'intériorisation d'un progrès technique ou l'apparition de modes d'organisation de nature à réduire le poids des inerties qui caractérisent la logique du fonctionnement du capital entrepreneurial.

Mots clés : Configuration Entrepreneuriale, Champ/espace entrepreneurial, Changement Configurationnel, Potentiel de Transformation, Permanences Structurelles, Capital entrepreneurial, dispositions et interdépendances entrepreneuriales.

ABSTRACT.

Analysis in terms of processes and configurations opens up promising perspectives in that it makes possible the construction of a broad and dynamic vision of entrepreneurial realities. It shows that configurational entrepreneurial changes are a function of the potential for transformation that is taking shape within the national entrepreneurial space. In the case of Algeria, the examination of the various configurational states of the national entrepreneurial field reveals structural permanence, despite the intensity of the efforts made by the State and the entrepreneurial agents. Apart from the status quo that can be observed in the structure of the nation's entrepreneurial portfolio, the following elements should be emphasized:

- The structure of entrepreneurial interdependencies and the operating logic of the economy remain unchanged.
- Changes in the volume of entrepreneurship or capital have not gone so far as to raise the level of efficiency of entrepreneurial processes.
- Developments in entrepreneurial practices have not been accompanied by the internalization of technical progress or the appearance of organizational methods likely to reduce the weight of inertias that characterize the logic of the functioning of entrepreneurial capital.

Keywords: Entrepreneurial Configuration, Entrepreneurial Field / Space, Configurational Change, Transformation Potential, Structural Permanences, Entrepreneurial Capital, Entrepreneurial Arrangements, Entrepreneurial Interdependencies.